LES

DIVERSES LECONS D'ANTOINE DV VERDIER

Sieur de Vaupriuaz, &c. Suiuans celles de Pierre Messie,

Contenans plusieurs histoires, discours & faicts memorables, recueillis des auteurs Grecs, Latins, & Italiens.

Augmentees par l'Auteur en ceste troisiesme edition d'vn sixiesme liure.

Auec deux tables, l'vne des chapitres l'autre des principales matieres y contenues.

A LYON,

Par Barthelemi Honorati, au Vase d'or.

1584.

Auec priuilege du Roy.

A MAGNANIME ET VERTVEVX SEIGNEVR ANNE D'VRFE', MARquis de Baugé, Baron de chasteau Morand, Seigneur d'Urfé, Gentilhomme de la chambre du Roy, & Bailly pour sa magesté au païs de Forests.

IL y a eu grande dispute (Magnanime Seigneur) entre les doctes, touchãt la vraye deffinition de noblesse. Aucũs sont d'opiniõ, qu'elle tient son siege en l'ame seulemẽt, ou bien auec l'ame au corps ensemble. Quelques autres veulent, qu'elle soit en la prudẽce: autres en la iustice: autres en la bõté des mœurs. Et y a peu de gẽs qui dient cognoistre autre noblesse aux hõmes que celle qui prouiẽt de vertu, & que si aucũ mesprise les richesses & les voluptez, la gloire, voire mesme la vie, il sera plus noble q̃ tous les Roys & Princes du monde. Tellemẽt qu'ils sont encor d'opinion que toutes les autres choses qui sont en l'homme ne sont rien plus, que fortune & presomption de superbes & de riches. Cõtre lesquelles diuerses & cõtraires opinions, le sage Plutarque dit estre fausse la calõnie que les iniustes sophistes donnent à la no-

bleſſe. Car ils ne veulent auſſi approuuer en aucune maniere les choſes qui ſont notoires & apparẽtes à vn chacun, iaçoit que pour auoir bonne race de chiens ou de cheuaux, ils cerchent des plus beaux & plus genereux, & que pareillement ils taſchent d'auoir des meilleures ſemences de la terre pour faire produire plãtes & herbes excellẽtes, & puis les ſotz qu'ils ſont, oſent bien affermer que la nobleſſe de ſang ne ſert de riẽ aux futeurs ſucceſſeurs, ſoit que l'origine viẽne des Barbares, ſoit qu'elle deſcende des ciuilz François, & ne croyent qu'en la generation des enfans, les peres diſtribuent à iceux aucuns principes ou ſemences de vertu naturelle. Ariſtote repouſſe leur opinion & ſe mettant ſur ſes ergotz, parle contre eux ainſi. Ce qu'Euripide enſeigne (dit-il) n'eſt pas vray, aſſauoir que l'hõme de bien ſoit ſeulemẽt noble, & non celuy qui deſcẽd de race antique & eſt né de peres genereux: pour autant qu'en la definition de nobleſſe eſt encloſe la valleur des anciẽs, n'eſtãt la nobleſſe autre choſe qu'vne vertu certaine de la generation laquelle eſtant loüable de ſoy, doibt eſtre ſuiuye auec grande affection. Parquoy celuy eſt digne de loüange qui met peine & diligẽce d'acquerir la nobleſſe de la generation, à fin qu'en apres de luy naiſſent hommes dignes & valeureux, & toutes & quãtesfois le commencement de ceſte generation ſe trouue eſtre loüable, elle ſe doibt appeller noble. Car tel commencemẽt porte en ſoy naturelle vertu de pouuoir engendrer & produire pluſieurs autres ſemblables à

ſoy.

soy. Quand donc vn tel hõme se rencõtrera en aucune natiõ qui soit de telle valeur qu'il espande en plusieurs aages sa vertu, ses descẽdãs serõt genereux & de bõnes mœurs. Tout au cõtraire celuy qui sera meschant engendrera le plus souuent enfans de meschãt naturel, à quoy outre ce les exemples, qu'ils prẽdront de luy, leur causerõt plustost ceste mauuaise habitude. Le prouerbe dõc n'a esté dit sans cause: De meschant corbeau, mechãt œuf. Par ceste raison i'estime que tous ceux q̃ lõ void plõgez au gouffre des vices, & qui ont la meschanceté en recõmandatiõ, biẽ qu'ils soyent grãds seigneurs en biens tẽporels, ont vsurpé ceste noblesse, & ne sõt descẽdus de gens nobles, ains plustost de Cham, & ne tienẽt rien de noblesse que le nom. Et au cõtraire ceux qui ne sont veuz forlignerde la vertu de leurs ancestres, ains les ont imité de pere à fils, sont vrayemẽt de tige & estoc noble, & descendus plustost des posteres de Sem. De là viẽt qu'au monde sont plusieurs hõmes nobles, magnanimes, valeureux & semblables à leurs progeniteurs: entre lesquels vous tenez lieu & reng de seigneur illustre & vertueux, ensuyuant si bien les traces de voz predeceſſeurs qu'on vous peut dire estre la noblesse & vertu mesme. S'il faut venir à l'ancienneté de la noblesse, du costé paternel, vous estes descẽdu de la maison d'Vrsé, plusieurs de laquelle ont eu des plus beaux estats & dignitez de ce royaume, le tout pour les signalez merites de leur vertu. Que diray-ie de la pieté de vostre bisayeul Messire Pierre d'Vrsé grãd

Escuyer de Frãce? les Egliſes & monaſteres par luy baſtis demõſtrent quel eſtoit ſon deuot zele. Que diray-ie de voſtre ayeul Meſſire Claude d'Vrſé cheualier de l'ordre, gouuerneur de meſſieurs les enfans de France, ambaſſadeur pour le Roy vers ſa Saincteté, curieux obſeruateur de l'ãtiquité? voſtre maiſon de la baſtie, les ſtatues de marbre, & medales en ſi grãd nõbre qu'il y a faict amener de Rome, publiẽt aſſez combien il eſtoit amy des vertus. Quoy de voſtre pere Meſſire Iaques d'Vrſé cheualier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquãte hõmes d'armes, Bailly de Foreſts, & gouuerneur audict pays? La memoire de ſes vertueux deportemens eſt ſi freſche qu'il ſeroit ſuperflu de la ramenteuoir. Du coſté maternel, qui eſt celuy qui ignore quelle eſt la treſ-illuſtre maiſon de Sauoye allicé au ſang Royal de Frãce? Quãt à voz perfections, ie veux faire entẽdre à tout le mõde que vous eſtes l'vn des meilleurs Poëtes de la France: dequoy ſont foy cẽt ſõnetz, qu'il vous à pleu me mõſtrer: ce qui vous reuient à grand hõneur, n'ayant à peine l'aage de dixhuict ans, lors que vous les auez faicts: vous eſtes d'ailleurs doüé d'vne memoire ſi heureuſe que vous ſçauez ſur le doigt toutes les fictions Poëtiques, la mythologie d'icelles, tant de la Metamorphoſe d'Ouide, de l'Iliade d'Homere, que des autres anciẽs autheurs. Or en recõpẽſe de la gracieuſe cõmunication de voz poëmes, & pour le ſeruice que ie vous doy, ie vous dedie ce miẽ liure que i'ay recueilly de pluſieurs bons autheurs Grecs, Latins, & Italiẽs, &

tiré d'iceux les plus singulieres choses qui appartenoyent à la matiere de chacun chapitre, lié & disposé le tout en la forme que vous pourrez voir, esperant de le continuer iusques à trente liures. Vous receurez donc ces cinq premiers d'autant bonne volonté que ie salue voz graces de mes humbles recommandations, priant Dieu, Illustre Seigneur, vous donner en santé heureuse & longue vie. De Montbrison ce onziesme iour de Mars, 1577.

Vostre bien humble, & seruiteur
Antoine du Verdier.

A MONDIT SEIGNEVR MARQVIS DE BAVGE.

LEs Grecs ingenieux n'ont moins prisé d'Vlysse
(Bien qu'il ne fut armé) le langage disert,
Que le pauois d'Aiax, de lames tout couuert
Tant le bien dire peut comme la vaillantise.
Les Dieux qui vous ont faict naistre de race exquise
Sage, riche & aux vers comme aux armes expers,
D'vn bouclier vous font don qui grandement vous sert
A repousser les traicts de tout desreiglé vice.
Ce bouclier autre à cil du fils de Thelamon,
Est la vertu qui rend immortel vostre nom,
Et vous a enseigné la saincte poësie.
Vous doncq' mon cher Marquis, estes cheri des Dieux:
Car icelle vous est rare present des cieux
N'entrant facilement en toute fantasie.

TARD ENNVYE DE VOIR.

A MONDIT SEIGNEVR D'VRFE, Marquis de Baugé, Flory du Vent, son tres-humble seruiteur & secretaire.

L'Homme qui d'vn verger cantonne sa maison,
Pour se paistre & l'autruy d'vn profit qui recree,
S'essaye d'y planter d'vne & d'autre contree
Greffes, entes & grains chacun en sa saison:
Ainsi ce graue autheur par diuerse leçon
Marie le meilleur de la langue sucree
Du Grec & du Latin à la nostre sacree
Qui les doit preceder par ceste liaison.
Si l'accort iardinier sans qu'il touche au fruictage
Peut faire des gettons de ce nouueau boccage
Produire en autre endroict encores vn vergier,
Monseigneur tout ainsi celuy qui voudra suiure
L'escorce des leçons de ce docte VERDIER,
En peut eloquemment dresser vn autre liure.

DE LVY VN FORT.

A MONSIEVR DV VERDIER
Seigneur de Vaupriuaz, &c.

DV VERDIER, dont l'honneur par la Frãce eſt eſpars,
Vos diuerſes leçons redoublent voſtre gloire
Par tant de beaux diſcours qui ſont à chacun croire
Que vous fauoriſez les armes & les arts:
Auſſi auez vous prins de MINERVE & de MARS
A propos & à gré, la diuiſe notoire,
Monſtrant que vous tenez les lettres en memoire,
Et que du Dieu guerrier vous ne fuyez les dards.
Heureux, mon DV VERDIER, qui n'auez le cœur vile,
Et qui eſtes pouſſé d'vne ame ſi gentile
Qui Meſſie à bon droit vous accorde le pris.
Il commence tresbien, laiſſant encor' à dire,
Il ouure le chemin à mille bons eſcrits,
Et vous l'auez fermé par voſtre bien eſcrire.

GAB. CHAPPVYS Tourangeau.

EN FAVEVR DVDIT SIEVR.

CES diuerſes leçons ne ſont pas de Meſſie,
Et ne t'y trompes pas, amiable lecteur:
C'eſt œuure fructueux eſt de ce braue autheur
Qui fit, long temps y a, la Proſopographie.
Mais encores peut eſtre en moy tu ne te fie,
Voy le commencement de ce graue labeur,
Tu liras DV VERDIER, de Foreſts tout l'honneur,
Si tu adiouſtes foy à la Typographie.
Voy d'vn autre coſté ſa deuiſe & le trait
D'vn peintre induſtrieux en ſon noble portrait,
Poſſible auouras-tu que ie ſuis veritable.
Si tu en es douteux, à cauſe que ie ſuis
De Foreſts comme luy, concitoyen, he puis?
Tu le verras au moins par ſon ſtile admirable.

PHILIPPES GANIEV aduocat du Roy au Bailliage de Foreſts.

AVDIT SIEVR.

I. DE CHEVIGNY BEAVNOIS.

LA viande qui s'eſt par l'eſtomac roulee,
Et du foye ſanguin dans les veines coulee
Ore bas ores haut, ſelon que la chaleur
De chacune partie en ſucce le meilleur,
Ne depart à ce corps ſi bonne nourriture,
Que faict à noſtre eſprit vne docte eſcriture,
Vn eſcrit bien meſlé, vne belle leçon
Telle que tu as pris ſur le mont d'Helicon
DV VERDIER, *pour conter aux oreilles Françoiſes*
Les threſors des Latins & les gazes Gregeoiſes.
Tu ſeras deſormais entre ces banqueteurs
L'vn des mieux renommez, ie dy ces bons auteurs
Alexandre, Macrobe, Aule Gelle, Athenee,
Meſſie, Rhodigin, celuy de Cheronee,
Autres, qui ont dreſſé mets ſi delicieux,
Qu'ils peuuent ſurmonter les benquets ſomptueux
(Tant s'en faut que ie die eſgaler & combatre)
D'vn Geta, d'vn Eſope, & d'vne Cleopatre,
D'vn Heliogabal: voire euſſent leurs appaſts
La perle qui peſoit bien quatre vint quarats:
D autant que tels feſtins n'eſtoient que pour vne heure,
Et le gouſt de ceux cy mille ans apres demeure.

ΜΕΛΙΤΟ'ΕΣΣΑ 'Η ΕΥΔΙ'Α.

TABLE DES CHAPITRES.

Du premier liure.

DE Dieu, chap. premier. page 1.

Des œuures que Dieu crea en six iours, en quel iour furent creés les Anges auec plusieurs autres choses hautes & dignes de cognoissance, chap. ij. 7

Des bons Anges & de leurs ordres & offices, chap. iij. 13

Du Paradis terrestre & des quatres fleuues qui en sortent, chapitre iiij. 16

De la difference du Royaume celeste & du Paradis, chap. v. 20

De l'enfer & du feu eternel, chap. vj. 21

De l'homme image de Dieu à quelle fin il est creé & la signification de ces deux mots, image de Dieu, & semblance de Dieu, chap. vij. 26

Exposition du troisiesme chapitre de Genese, chap. viij. 31

De la mort & que Dieu n'est point autheur d'icelle, chap. ix. 38

Que les mauuais Demons ne peuuent predire les choses futures n'en ayans cognoissance certaine, & qu'ils entendent les escritures, chap. x. 40

Qu'Orphee, Homere, Pythagore, Platon & autres anciens Philosophes & Poëtes ont leu les liures de Moyse, & d'iceux tiré quelques points, chap. xj. 41

Allegorie de la description de Caron nautonnier des enfers, chapitre xij. 43

Signification mystique du corps d'Helisee & du mort qui ressuscita au sepulchre du Prophete, chap. xiij. 44

Interpretation du songe de Nabuchadnezar, chap. xiiij. 45

Quand c'est que la fin du monde aduiendra, par les coniectures d'aucuns docteurs & grands personnages, chap. xv. 46

Du

Du second Liure.

Du grand Empereur d'Etiopie dit Prete-Ian: des coſtumes de ſes gens & de ſon origine, chap. premier. 53
Quels furent inuenteurs des lettres & ſyllabes Latines, chapitre ij. 69
De Valaſque damoiſelle de Boheme, laquelle ayant fait tuer aux autres dames du Royaume leurs peres, maris, freres & enfans, gouuerna toute la Boheme ſept annees, chap. iij. 70
Qui fut le premier qui eſtablit la religion dans Rome, & ordõna les Pontifes, ſacerdots, & vierges Veſtales: en quelle ſorte on les faiſoit mourir quand elles eſtoyent ſurprinſes en adultere: & des veſtemens, vaſes & autres inſtrumens faits pour l'vſage des ſacrifices, chap. iiij. 76
Combien d'armees tenoyent les Empereurs Romains & en quel lieu, chap. v. 81
Si les Romains parloient generalement Latin, ou bien s'ils eurent deux langages, chap. vj. 82
Des mariages antiques tant des Romains qu'autres nations. De la maniere de faire des Romains en la repudiation de leurs femmes & qui fut le premier qui la repudia, chap. vij. 83
Du diuers vſage d'enterrer les morts, des obſeques antiques & leurs ceremonies, Qui en fut l'inuenteur & combien on lamentoit le deffunt, chap. viij. 92
D'où eſt venue la couſtume de dire à ceux qui eſternuent, Dieu vous gard, ou Dieu vous ſoit en aide. Et pourquoy celuy qui baaille fait le ſigne de la croix ſur ſa bouche, chap. ix. 97
Du commencement de ceſte maniere de parler ie vous baiſe les mains, chap. x. 97
De la diuiſion de l'an & de ſa diuerſité enuers les Romains. Qui trouua premier les heures & feit les horloges. Que c'eſt que Biſſexte, mois, iour naturel, ſepmaine, quadrant, heure, poinct, moment, vnce & atome, chap. xj. 98
Pourquoy les iours de la ſepmaine ſont appellez feries, chapitre xij. 100
Inuention de l'Imprimerie, chap. xiij. 101
De qui apprindrent les medecins a tirer du ſang es maladies & qui fut le premier qui eſcriuit des herbes, chap. xiiij. 102
Origine des Cheualiers de Rhodes & autres cheualiers en diuerſes parties du monde, chap. xv. 103

Interpretation vtile à tout Chrestien, d'aucuns mots Hebrieux, Grecs & Syriaques contenus en aucuns lieux de l'Escriture saincte, & en la Messe, chap. xvj. 105

Qui donna l'authorité aux Alemans d'eslire l'Empereur: quels sont les Electeurs. Et de la maniere que tenoient les anciens Romains à consacrer & mettre au nombre des Dieux leurs Empereurs apres la mort, chap. xvij. 180

Qui trouua l'art de nauiger, les Nefs, Galeres, Rames, Voyles, Anchres, Timons, & qui premier combatit sur la Mer, chap. xviij. 110

D'ou est venue la coustume de donner les estrenes. L'origine de se masquer, & de nostre Caresm'entrant, chap. xix. 113

Quand c'est que les heresies commencerent & qui fut le premier heretique & scismatique, chap. xx. 116

En quel temps l'on a commencé de tenir publiquement les conciles: & qui fut le premier Pape qui celebra concile, chapitre xxj. 131

Des persecutions des Chrestiens, & des premiers martyrs, chap. xxij. 134

De la rigueur & cruauté de Maximian Empereur: de l'edict qu'il feit en apres en faueur des Chrestiens: & d'vn autre edict de Maximin, chap. xxiij. 137

Des muenteurs de diuerses choses, chap. xxiiij. 142

De plusieurs hommes illustres qui mesprisserent les richesses, chap. xxv. 143

Sentence d'Apollonie Tyanee contre vn Eunuque du Roy de Babylone qui fut trouué auec vne fauorite dudit Roy, chapitre. xxvj. 145

Exemple de continence de François Sforce, chap. xxvij. 148

De plusieurs hommes lettrez anciens & modernes lesquels moururent miserablement, chap. xxviij. 149

D'vn vallet Cremonnois qui se donnoit entendre d'estre Pape, & d'vn autre qui se croyoit estre Empereur, & de quelques autres qui auoyent plusieurs especes de folie en la teste, chapitre, xxix. 151

De quelques hommes & femmes qui s'occirent volontairement chap. xxx. 155

Combien est profitable à l'homme de viure sobrement. Et que tous ceux qui en ont esté ennemis sont aussi demeurez hayneux de l'honneur & de la vertu, chap. xxxj. 159

Com

Comment Roderic dernier roy de la race Royale des Gots perdit le Royaume & la vie par son incontinence, chap. xxxij. 160
De Sarque, laquelle trompa Stirade tresnoble iouuenceau & le feit cruellement tuer, chap. xxxiij. 162

Du troisiesme Liure.

DE plusieurs hommes illustres lesquels ayãs laissé le gouuernement de la republique se retirerent à la vie priuee & solitaire, chap. premier. 165
D'vn puis, & de plusieurs lacs, marets & fonteines, dont les eaues ont des merueilleuses proprietez, chap. ij. 167
Des infortunees amours de Straton & d'Aristoclie, d'Achamas fils de Thesee, & de sa miserable mort, chap. iij. 170
De plusieurs Payens qui se trouuent mal d'auoir mespriſé leur religion, chap. iiij. 171
Du cheual Seian, & d'vne statue admirable d'vn cheual esleué En Altine lieu d'Olympe, chap. v. 174
De Laïs fameuse courtisane en Grece & son Epitaphe, chapitre. vj. 176
De Androclie & Alcide sœurs, & de Macharie, lesquelles pour sauuer leur patrie se tuerent, chap. vij. 180
D'où vindrent les orangers & les cedres, & comment le cedre est bon contre le venin des serpens, chap. viij. 181
Cõbien est chose nuisible d'endurer la faim, & pourquoy les vieux la supportent mieux que les ieunes, & sans grande nuisance, d'où elle prouient & à quelle raison nuyt aux colericques, & profite aux flegmatiques, chap. ix. 182
Qu'il n'y a chose au monde, qui face plus de dommage à l'homme que la langue auec aucuns exemples cotables a ce propos, chap. x. 183
Des banquets des anciens, & comment Auguste deffendit à Rome que nul ne nourriast autruy a mãger en sa maison, chap. xj. 187
De plusieurs, qui par leur prodigalité despendirent leurs facultez en peu de temps, chap. xij. 190
Magnificence d'vn triũphe d'Antigone Epiphane, ch. xiij. 195
Comment l'or & l'argent n'estoit pas beaucoup en vsage enuers les anciens. Quand ce fut qu'on commença d'en vser l'argemẽt. Et aucunes asſtuces de Timothee Athenien & de Condale capitaine

capitaine de Mausole, à recouurer deniers, chap. xiiij. 197
D'Omphale Dame de Lydie, laquelle à l'ayde des autres femmes se rendit maistresse de ceste prouince, à cause de l'insolente vie des Lydiens, chap. xv. 198
Ruse admirable de Melanthe Athenien, combatant auec Santhe seigneur des Beotiens chap. xvj. 199
Combien est chose louable dire tousiours la verité & detestable d'estre menteur auec plusieurs beaux exemples. chap. xvij. 200
Ruse dont vsa Anaximene de Lampsaque à Alexandre le Grand, pour le salut de sa patrie, chap. xviij. 202
De la cité de Mionte en Ionie & d'Ataranie en Asie abandõnees à cause des mouscherons appellez moyssalles, ch. xix. 203
De Cauara & d'Erippe Milesienne. chap. xx. 203
Par quelle astuce vn monstre marin appellé Triton fut prins en Beotie, chap. xxj. 209
Rebellion des premiers esclaues, & de Drimaque vaillant homme leur capitaine, chap. xxij. 207
Quand c'est que les cuisiniers commencerent anciennement d'estre en paix, qui furent les premiers qui commencerent a vser de tant de viandes, & de plusieurs grans mengeurs & gourmans, chap. xxiij. 209
Des causes de la longue & courte vie chap. xxiiij. 211
Loix & ordonnances des anciens sur le retranchement de l'excez du manger & superfluité de vestemens, chap. xxv. 213
D'vne loy de Solon & des Corinthiens touchant les Fay-neants qui vont brauement habillez, & qui font grand chere sans auoir nuls biens, chap. xxvj. 219
De plusieurs choses merueilleuses, chap. xxvij. 220
Combien est chose digne l'amitié, quels sont vrays amis, combien on en doit auoir & de quelle condition, auec plusieurs exemples notables, chap. xxviij. 221
Comment les Anciens chastioyent ceux qui deshonnoroient leur maistresse, chap. xxix. 224
Diuerses salutations des anciens se recontrans, chap. xxx. 225
Combien est chose louable de pardonner les iniures & principalemen aux princes & seigneurs, auec aucuns notables exemples. chap. xxxj. 227
D'où est venu le nom de roy & Empereur, chap. xxxij. 228
Pourquoy les Roys ont esté anciennement establis, & de la dignité Royale, chap. xxxiij. 230

Que

Que les tyrans viuent touſiours en crainte & que leur fin eſt malheureuſe, chap. xxxiiij. 233
Horrible cruauté dont vſerent les Numantins contre les Romains & en fin à l'encontre deux-meſmes, chap. xxxv. 235
Que le vaillãt capitaine doit embraſſer la prudẽce premier qu'experimenter la fortune & apres la victoire eſtre doux & pitoyable, chap. xxxvj. 237
Des autheurs de la loy Salique, chap. xxxvij. 239
Exemples de lettres, ſecrettes, chap. xxxiij. 242

Du quatrieſme Liure.

DIſpute faite en Antioche en la preſence du Roy Ptolomee par ſept Ambaſſadeurs : aſſauoir qu'elle eſtoit celle de leurs republiques qui euſt meilleures loix & couſtumes, chap. j. 244
D'vn fort ſuperbe temple de Venus en la cité de Corinthe, au ſeruice duquel eſtoyent cinq cens damoiſelles, & la reſponce d'vne Abbeſſe à vn grand ſeigneur, chap. ij. 245
De l'Oracle d'Apollon en Delphes, chap. iij. 247
Du ſoing que les anciens auoyẽt en leurs ſacrifices, chap. iiij. 248
Opinions de diuers Philoſophes du ſiege de l'ame au corps, & d'vne autre opinion des Platoniciens, chap. v. 251
Qu'on doit fuyr la curioſité, & de la peine que les anciens faiſoient porter aux curieux, chap. vj. 252
Aſtuce admirable des femmes de ceux de Menie : pour deliurer leurs marys de la mort, & des femmes des Cymbres, leſquelles pour ne viure en ſeruitude s'occirent auec leurs enfans, chapitre vij. 254
Par quel moyen Monde ieune cheualier Romain deceut vne damoiſelle, de laquelle il eſtoit amoureux, & la peine qu'il en porta, chap. viij. 256
Combien eſt choſe vtile de cercher en ſes affaires le conſeil & aduis d'autruy, chap. ix. 258
De la perfection des nombres de trois, dix & mille, chap. x. 259
De l'excellence & dignité du mariage auec pluſieurs beaux exemples à ce propos, chap. xj. 261
De Partharite Roy des Lombards, lequel eſtant pourſuiuy par Grimoald, s'enfuit premieremẽt vers Cacan Roy des Auariẽs ou Hongres, puis en France, & apres pluſieurs trauaux fut auec

auec grand' gloire restably en son Royaume,chap.xij. 269
De Peredee qui vengea l'outrage que Tibere Empereur de Constantinople luy feit. Et de la mort de Garibald.chap.xiij. 274
De plusieurs qui porterent la peine qu'ils auoyent fait souffrir aux autres,chap.xiiij. 275
Vengeance admirable de Megolo Lercaro Geneuois contre l'Empereur de Trebisonde,chap.xv. 277
De Carcan Roy des Auariens,ou Hongres,& de la peine dont il punit Romilde iadis femme de Gisulphe, Duc de Friuli dame impudique,& de la pudicité des filles d'icelle,chap.xvj. 280
Songe merueilleux de Gõtran Roy de Bourgongne qui luy vint à effect trouuant vn grand threfor,chap.xvij. 281
D'vn qui despouilla le corps du Roy Rothaire enterré,& de la peine qu'il en porta,chap.xviij. 282
De Ceſaree Royne de Perſe,laquelle alla expres à Constantinople pour ſe faire Chreſtienne,& de Cedalde Roy des Anglo-Saxons qui fut baptizé à Rome,chap.xix. 283
De la grande amour que Zenon Diacre demonſtra à l'endroit de Cunibert ſon ſeigneur,chap.xx. 286
De pluſieurs femmes qui aimerent ardamment leurs maris,& ſouffrirent beaucoup pour eux,chap.xxj. 287
D'Amalaſunte Royne des Gots,chap.xxij. 292
De Bonne, Lombarde femme de Pierre Erunore Parmeſan cheualier illuſtre,vaillante femme & adroite aux armes,chapitre xxiij. 296
De pluſieurs prodiges & ſignes qui apparurent en diuers temps chap. xxiiij. 296
Eſtrange tranſmutation d'vne fille en maſle,chap.xxv. 298
Impoſture d'Arnaud du Thil,du pays des Baſcons,c.xxvj. 300
Conſpiration contre Gaieas Duc de Milan,qui fut executé dans l'Egliſe,chap.xxvij. 303
Ruſe dont vſa Iſmente ambaſſadeur des Thebains pour parler au Roy de Perſe,chap.xxviij. 308
De Racoce Marde voulant punir de mort vn ſien filz, & ce qui en aduint,chap.xxix. 308
Qui fut le premier qui trouua le nouueau monde & de ce qui y fut veu & trouué,chap.xxx. 309
Opinion des peuples du nouueau monde touchant les premiers hommes & le deluge,chap.xxxj. 321
Origine du mal de Naples qui le porta en Italie,ch.xxxij. 322

De la brutalité & vilainie qui consiste au coit ou acte venerien Et d'vn homme qui habitoit charnellement auec sa femme dix fois par chacun iour, dequoy elle fait plainte, & ce qui en fut ordonné, chap. xxxiij. 325

De ceux qui ont esté les plus feconds à engendrer enfans, & de la lubricité demesuree de l'Empereur Procule, qui engrossa cent vierges de Sarmatie en quinze iours, chap. xxxiiij. 329

Mort de l'effeminé Sardanapale trentecinquiesme & dernier Roy des Assyriens, & son Epitaphe, chap. xxxv. 330

D'où est venu ce prouerbe Italien, ô traditore de la carne salata, chap. xxxvj. 333

Estrange cas de deux ieunes Geneuois, chap. xxxvij. 336

Quelles nations eurent anciennement le commerce & trafic de l'espicerie, & qui sont celles qui font maintenant telle negotiation, chap. xxxviij. 336

Vengeance que la femme d'Orgiargont print contre vn Centenier Romain qui l'auoit forcee, chap. xxxix. 338

Du cinquiesme liure.

Songe d'Aspasie, fille d'Hermotime de la Phocide, fort poure homme, laquelle pour ses admirables vertus fut premierement femme de Cyre Roy de Perse, & en apres d'Artaxerxes, chapitre. i. 339

De l'ombre de l'Asne, Apologue, par lequel Demosthene reprint les Iuges d'Athenes d'estre peu attentifs à escouter choses serieuses. ch. ij. 342

Que les peres doiuent instruyre leurs enfans en bonnes mœurs & les admonester souuent a bien viure. Et que l'enfant comprēd beaucoup mieux l'instruction de son pere qu'il ne fait de tout autre. Auec vne lettre de Laurens de Medicis à Iean son fils cardinal, qui fut apres Pape Leon dixiesme, chap. iij. 344

De l'imposition des noms: Et qui a meu l'Autheur de nommer vne sienne fille Dorothee, chap. iiij. 352

Qu'il faut auoir esgard au genre & à la dignité des hommes & combien sagement fit l'Empereur Adrian contre vn liberin ignoble auec vn exemple d'Octauie Auguste en semblable cas, chapitre. v. 355

Responce d'Aristippe à la question, que Denis luy demanda, pourquoy les hommes doctes hantent souuent les maisons des riches

riches meſmes des princes, & non les riches & les Princes les maiſons des doctes, chap. vj. 356
De l'auarice, & de pluſieurs extremement auares, chap. vij. 357
De l'vſage des richeſſes continuation de la meſme matiere, chap. viij. 364
D'où eſt venu ce nom monnoye, & pourquoy elle a eſté introduicte. Quels eſtoient les Argentiers anciennement, & de la Centeſime vſure, chap. ix. 369
Merueilleuſe loy de Triſe tiran, voulant obuier aux conſpirations chapitre x. 373
Des qualitez requiſes à vn Prince, chap. xj. 374
Exemple de la clemence dont vſurent pluſieurs grands perſonnages à l'endroit de leurs priſonniers de guerre, chap. xij. 380
Quels Iuges & Magiſtrats doiuent eſtre eſleuz, chap. xiij. 382
Infelicité d'Alexandre le Grand, chap. xiiij. 385
Origine des Normands & leurs vaillans faicts, de Robert Guiſcard, chap. xv. 366
Grand threſor trouué en la Pouille, chap. xvj. 390
Reſolution qu'Aenee Syluie (qui fut apres Pape Pie ſecond) donne à troys problemes qu'on luy propoſa, chap. xvij. 391
Origine des Marrans en Italie & en Eſpagne. chap. xviij. 407
Quels eſtoient les Areopagites en Athenes, & d'vn iugement qu'ils donnerent, chap. xix. 407
De Timothee Athenien, & comme il fut enuié à raiſon de ſon heur, chap. xx. 409
Acte prudent de l'Imperatrice Conſtance à enfanter Federic ſon fils, chap. xxj. 410
Acte notable de l'Empereur Frideric 2. & comme il feit baſtir vne ville toute de boys aſsiegeant Parme, chap. xxij. 412
Origine des Catalans & Arragonnois, quand c'eſt que premierement ils furent cognus en Italie & comme le royaume d'Arragon fut vny & conioint auec celuy de Caſtille, chap. xxiij. 415
Que les filles doyuent eſtre mariees deuant qu'auoir vingtcinq ans paſſez & accompliz, auec vn memorable exemple de l'Empereur Charlemagne faiſant à ce propos, chap. xxiiij. 417
En quel temps le langage Thudeſque a commencé d'eſtre eſcrit en Caracteres Latins, chap. xxv. 421

Du sixiesme liure.

De l'vtilité que la cognoissance des histoires apporte aux Princes, chap. j. 339
Des edificateurs & premiers habitans de Rome, de Romulus & Remus, du circuit d'icelle cité & ensemble combien de fois, quant & par qui elle fust saccagee, chap. ij. 426
De la premiere Monnoye de Rome, des richesses des Romains, & de leur liberalité chap. iij. 433
Des premiers Iurisconsultes Romains, d'aucunes loix, exposition d'vn Epigramme d'Ausone, chap. iiij. 436
Des Rues, Ponts, Isles, Collines, Fontaines, Cloaques, Aqueducts, Bains, ou Estuues, Naumachies, Cirques, Theatres, Amphiteatres Fores Arcs triumphans, Portiques, Trophees, Colomnes, Colosses, Pyramides Obeliques, Statues, Temples & autres antiquitez de la cité de Rome, chap. v. 442
Des Ieux de sort, comme cartes & dez, defendus par les loix, & des maux qui en prouiennent, chap. vj. 458
Pourquoy en France on appelle cocu le mary d'vne femme impudique & en Italie Becco, les proprietez & nature de loiseau Cocu. Plus sa Metamorphose ingenieusement & elegamment descrite en vers, chap. vij. 464
Deuis d'vn Medecin & d'vn Aduocat, touchant l'excellence de leur art, chap. viij. 469

Fin de la Table des Chapitres.

Extrait du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy est permis à Barthelemy Honorat marchand Libraire demeurant à Lyon d'imprimer, ou faire imprimer comme bon luy semblera les Diuerses Leçons d'ANTOINE DV VERDIER suiuans celles de Pierre Messie, de nouueau augmentees, & reueues par l'Auteur, & ce pour le temps & terme de dix ans a compter du iour qu'elles seront acheuees d'imprimer. Et est deffendu par sadite Magesté à tous Libraires, Imprimeurs, ou autres de quelque qualité qu'ils soyent de l'imprimer, ou exposer en vente sur peine d'amende arbitraire & confiscation des liures qui en auront esté faits. Et à fin qu'aucun ne puisse pretendre ignorance du present Priuilege, ledit Seigneur veut & entend que l'extrait d'iceluy estant mis au commencement, ou à la fin desdits liures, serue pour toute notification. Car tel est son plaisir, nonobstãt oppositions ou appellations quelconques, comme plus à plain appert par les lettres de Priuilege sur ce donnees à Paris le 13. iour de Iuillet. 1583. Seellees du grand seel de sa Magesté & signees,

Par le Roy M. Charles, de Chantecler, Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel present.

LERAGOYS.

IN NOBIL. VIRI ANTONII VERDERII, SYMBOLVM HOC, *Et Marti, & Minervæ.*

GRADIVVM ſtrepitus decet, alta ſilentia Muſas:
Marte odium, Muſis conciliatur amor.
Marte tonant clades, incendia, funera, luctus:
Oblectant Muſas commoda, Pax, & honor.
Cuncta igitur cùm ſint tam diſſita Martia Muſis,
Quàm ſceleri virtus diſſideat, vnda rogis:
Copula quo potuit nexu tam rara iugari?
A Verdérus eques vinxit vtrunque ſemel.
Otia dans ſtudijs, rixarum tempora, Marti:
Bellorum & Pacis, tempus vtrunque colens.
Sic ſudat Marti, & Muſis, ſub caſſide Pallas:
Cui liber exornat, nec minus haſta manum.

GVLIEL. PARADINVS.

AV

AV LECTEVR.

AMY Lecteur pour le desir que i'ay eu tousiours te faire part de chose dont la nouueauté ne t'apportast moindre vtilité que d'honneste plaisir, necessaires cõpagnes de toute œuure de marque & duree, ie me suis tant ausé promettre de nostre Autheur, que de te faire voir encore la suite de ses Diuerses Leçons: m'asseurant que celuy qui se seroit acquis par vn ouurage si bien reçeu de tous noz François l'honneur deu à sa vertu, t'obligeroit derechef par ce nouueau gage à fauorir de mieux en mieux l'honneste desir qu'il a de ton bien & contentement. Mais ses plus grands affaires le gagnans nõ seulement sur mon attente, mais sur le repos mesmes de ses estudes, voyant d'ailleurs que pour son absence ie ne pourrois auoir de luy que bien tard le total de ce qu'il auoit proietté de faire, ie me suis enhardy à l'auenture de te donner en ceste troisiesme edition commencement d'vn sixiesme liure sien, contenant huict chapitres, qu'il auroit des-lõg tẽps laissé entre mes mains. Ie m'asseure tant de sa courtoysie & de la tienne qu'il n'en sera marry, si tu le reçois d'aussi bonne part que de bon cœur ie le te presente, attendant que ie te donne, aydant Dieu, l'entier de l'edifice.

A Dieu.

PREMIER LIVRE DES DIVERSES LECONS D'ANTOINE DV VERDIER, suyuans celles de Pierre Messie.

Et recueillies des auteurs Grecs, Latins & Italiens.

De Dieu.

CHAP. I.

SAINCT Augustin exposant ce passage de Dauid, *Dixit insipiens in corde suo non est Deus*, demonstre clairement qu'il n'y a sur la terre plus miserable condition que celle des athees : car il n'est nation si barbare qui ne croye qu'il y a quelque diuinité, ou qui n'aye opinion de l'essence d'vne premiere cause efficiente & productrice de toutes les autres : ioint que la vertu de la diuinité est de telle efficace, qu'elle se manifeste euidemment à tous ceux qui ont raison. Aristote escrit que toutes les choses *li. 12. Metaph.* superieures & inferieures veulent estre bien ordonnees & sont beaucoup mieux regies à l'opinion d'vn seul que de plusieurs, pource est il necessaire qu'il y ait vn seul commencement qui ordõne & dispose tout. C'est pourquoi Ciceron & Varron (bien qu'ils fussent Payens) se moquoyent de la pluralité des Dieux. Damascene considerant comme tout le monde est si bien regi & ordonné, dit, qu'il est impossible que les choses contraires & dissemblables se puissent tousiours & ensemble acorder, si elles ne sont gouuernees par vn seul. Toutefois nous voyons qu'en ce monde y a tant de contrarieté & de dissimilitude, comme du froid au chaud, de la lumiere aux tenebres, que si chacune de ces choses estoit gouuernee

d'vn particulier, elles ne s'acorderoyent point. Les tenebres voudroyent touſiours auoir lieu, & ne faire place à la lumiere, là ou nous voyons que l'vn entreſuit l'autre par vne egalité & cõpas plus infaillible qu'vn horologe, ſuyuant les ſaiſons ſi bien ordonnees de Dieu: & le chaud voudroit touſiours repouſſer le froid: pource eſt-il neceſſaire qu'il y ait vn ſeul lequel à ſon commandement les gouuerne & les contraigne à garder l'ordre qu'il a mis en iceux, Dauantage la proprieté de Dieu eſt d'eſtre parfait en tout, tout iuſte, tout puiſſant, tout miſericordieux, & qu'il n'y ait rien qui lui ſoit contraire: tellement que ſi pluſieurs dieux eſtoyent, c'eſt vne maxime, qu'ils ſeroyent tous ou ſemblables ou diferens: s'ils eſtoyent tous ſemblables, ils ne pourroyent eſtre qu'vn: car la diſſimilitude fait la diuerſité des choſes. C'eſt pourquoy Ieſus Chriſt n'eſt qu'vn auec Dieu ſon pere, pourautant, qu'il luy eſt en tout egal, & ſemblable: & s'il y auoit pluſieurs dieux qui fuſſent diſſemblables, il eſt euident, qu'ils ne pourroyent eſtre dieux s'il y auoit quelque imperfection en l'vn qui ne fuſt en l'autre & celuy qui ſeroit le plus parfait, celui là ſeroit Dieu. A raiſon que nulle imperfection ne ſe trouueroit en lui & les autres eſtans imparfaits ne pourroyent eſtre dieux. Parquoy eſt beſoin qu'il n'y ait qu'vn ſeul Dieu comme à la verité il n'en eſt qu'vn, qui eſt aſſez facile à conoiſtre par ſes œuures & efets, qui eſt le principe de toute choſe: & n'a toutefois commencement ne fin, & a creé toutes choſes de rien: il eſt inuiſible & ne peut eſtre veu du tout en ſon eſſence, comme dit S. Paul: *Lequel nul des hommes n'a veu & ne peut voir.* Et S. Iean en ſon Euangile, *Nul ne vid iamais Dieu: Le fils vnique qui eſt au ſein du Pere l'a lui-meſme raconté:* & Ieſus Chriſt eſt l'image de Dieu inuiſible: car Dieu le Pere n'a forme ne qualité (dit Chriſoſtome) il n'a point de corps & ſi eſt tout, en tout & par tout: il eſt vrai qu'il ſe peut cõmuniquer & aparoiſtre à la veuë des hommes comme il luy plaiſt par quelque choſe qui luy eſt ſuiette ſans mutation aucune de ſoimeſme: mais quand aux ſainctes eſcritures, il eſt fait mention de la teſte, des leures, bouche, bras, mains, pieds, yeux, oreilles & autres membres de Dieu, ces choſes ne doyuent pas eſtre

Dieu eſt inuiſible. 1 *Timot. chap. 6.* *Iean 1. chap 4.* *Damaſcene 1. chap.* *Orige.* *Periarch. liu. 2. cha. 7.*

estre entendues charnellement & selon la lettre qui occit, (comme pourroyent faire quelques gens idiots & ignorans lesquels pensent Dieu estre semblable en sa nature aux hõmes, qu'il soit assis là haut au ciel en vn siege royal & en vn lieu certain selon ce qu'il dit en Esaye, *Le ciel est mon siege, & la terre le scabeau de mes pieds*, & que le mesme Prophete en recite en vn autre lieu, *Ie voi le Seigneur seant sur vn siege haut & esleué*:) mais bien il les faut cõprendre figuratiuement & selon l'esprit qui viuifie. Si quelqu'vn croit (dit sainct Anselme que Dieu a des membres humains & des motions ou perturbations de l'ame comme nous auons, certainement celui se forge des idoles en son cœur. Parquoi faut croire que telle phrase & maniere de parler en la saincte Escriture est propre pour rendre nõstre rude entendement plus facile à comprendre la maiesté & grãdeur de l'indicible pere & seigneur des siecles, lequel estãt inuisible & se voulant manifester à son peuple s'est acommodé aux hommes par vne analogie des choses qui leur sont les plus familieres, cõme quãd il est dit, que Dieu parle en nous c'est à dire, qu'il descouure, manifeste & reuele dans nos cœurs: ou bien Dieu parle, c'est inspirer en l'esprit des iustes sa volõté ou leur reueler les choses à auenir comme aux saincts Prophetes. Par la main du Seigneur aux sainctes lettres est entendu sa force, sa puissance & son aide, comme Dieu respond à Moyse: *La main du Seigneur est elle acourcie?* & sainct Luc parlant de sainct Iean Baptiste dit, *La main du Seigneur estoit auec luy, c'est à dire, la force.* Quelquefois la main de Dieu est prise pour sa vengeance comme en Exode: *Et Israel vid les Egyptiens morts sur le riuage de la mer & la grande main que Dieu auoit exercee contre eux.* La dextre de Dieu, c'est le fils de Dieu, autrement la gloire du pere, la beatitude eternelle, ou bien toute creature esleuë au ciel & en la terre: tout ainsi que par sa seneſtre, la creature reprouuee est entendue, comme les diables & les peruers. La face de Dieu c'est l'inuisible essence de la diuinité de son fils, de laquelle Dieu parlant à Moyse par son ange luy dit, *Tu ne pourras pas voir ma face: car l'homme ne me peut voir & viure*, & vn peu apres. *Tu verras mes parties de*

Luc 1.

Exo. 14.

derriere, mais ma face ne se verra point, comme s'il eust voulu
Eccle. 10. dire: tu verras mon incarnation aux derniers iours, mais
Anſel. au meſme lieu. tu ne pourras voir ma diuinité. Les pieds de Dieu signifient l'incarnation du fils qui est suiette à la diuinité, comme sont les pieds au chef: car comme par la teste, la
Exod. 33. diuinité est entendue, aussi par les pieds est exprimee son
Signification des membres attribuez à Dieu en l'escriture ſainte. humanité, ou bien quelquefois par les pieds de Dieu, sont signifiez les saincts predicateurs & docteurs de l'eglise, desquels il est escrit au Deuteronome, *Ceux qui s'atribuez à prochent de ſes pieds, receuront ſa doctrine.* Par le doigt de Dieu en nombre singulier, est entendu le S. Esprit, selon qu'il est escrit en Exode. *Alors les deuins dirent à Pharaon, ci eſt le doigt de Dieu.* Et en S. Luc Iesus Christ dit, *Si ie iette*
Anſel. au ſuſdit lieu *hors les diables par le doigt de Dieu, &c.* Ainsi est-il des autres
Deut. 33. parties corporelles & mouuemens de l'esprit attribuez à
Eſaye 52. Dieu qu'on doit interpreter spirituellement: ce que de-
& 68. clare tres-bien S. Iean Damascene par ces mots, *Multa i-*
Exod. 8. *gitur quæ ad Deum ſpectant, tenui quadam & obſcura cognitione*
Luc 11. *percipiuntur commodè, & propriè nequeunt eferri. Itaque loquentes*
Damaſc. *de iis quæ ſupra nos ſunt, cogimur vti verbis nobis congruentibus.*
1. *&* 2. *Ex quo ſit vt Deo & ſomnum & iram, & ſecuritatem, & manus, & pedes, & alia eiuſmodi tribuamus.* L'ire de Dieu n'est
cha. de la foi ortodoxe. pas vne perturbation de son ame (dit sainct Augustin) mais vn iugement par lequel le peché est puni. Quand il est dit en Genese que Dieu se repentit d'auoir fait
Enthimie en ſa panoplie. l'homme, il ne faut estimer que Dieu se repente comme vn homme, d'auoir fait quelque chose: car la sentence de
Geneſ. 6. toutes choses est du tout aussi arrestee comme sa prescience est certaine: mais si l'Escriture n'vsoit de tels mots, elle ne seroit intelligible: c'est pourquoi le verbe diuin Iesus Christ parloit souuent à ses Apostres & aux Pharisiens en paraboles, faisant comparaison des choses du ciel à celles de la terre, & à ceste occasion se nomme-il en l'Euangile quelquefois tresor, & quelquefois pasteur, tantost agneau, tantost lion, en vn lieu lumie-
Origene contre Cel. li. 6. re, & en vn autre vigne, pierre, voye, &c. Car pourautant qu'il y a grande difference de lui à nous, à ceste cause il est entendu des hommes par quelque accident: c'est à dire par le moyen de raison, de laquelle ils participent. Et ces choses sont dites par figure (dit Origene) afin

que

que ces noms vſitez, acouſtumez, & conuenables au corps ſignifient la nature intellectiue : non autrement que quand la doctrine des hommes 1. Cor. 3. eſt dite bois, foin & chaume, pour cela nous ne dirons qu'elle ait corps: la vraye doctrine auſſi n'en a point, combien que elle ſoit apellee or, argent, & pierres precieuſes. L'eternel donc, ne va onc en lieu, ne ſe pourmene ou marche, ne dort ni ne ſe leue, ains demeure touſiours en ſa place & lieu quel qu'il ſoit, ne peut eſtre touché, ni veu, & void & entend clairement toutes choſes, non des yeux corporels, ni des oreilles, mais par puiſſance abſoluë, qui ne ſe peut exprimer : il contemple & conoit tout ce qui ſe fait en ce monde, & rien qui ſoit ne lui eſt caché, & toutesfois il ne ſe meut, ni n'eſt par aucun remué & ne peut eſtre compris ne contenu en lieu, non pas en toute la rondeur de l'vniuers, & eſtoit auant que les ſiecles fuſſent formez, c'eſt à dire eternellement. Il n'a beſoin de noms ni de choſes: car comme dit Triſmegiſte, Dieu eſt vn, vn n'a beſoin de nom. Dieu donc n'a point de nom, pource qu'il eſt ſeul, & ne faut vſer de propre vocable, ſinon pour la diference de multitude, afin qu'on puiſſe declarer chacune perſonne par ſa propre apellation : mais entant que Dieu eſt touſiours ſeul & vn, ſon vrai nom eſt Dieu, lequel inefable nom en Hebrieu conſiſte en vn mot compoſé de quatre lettres IEHOVAH, duquel deſcend le verbe HAIAH *fuit*, qui vaut autant à dire que ESTRE, qui declare ſa proprieté: car Dieu a eſté touſiours, & ſera en eternité. *Aeternitas enim nec tempus eſt, nec vlla temporis pars*, & preſque toutes les natiõs & lãgues principales eſcriuẽt & pronõcent le nom par lequel Dieu eſt ſpecifié, de quatre lettres, qui eſt nombre parfaict & quarré, afin qu'il n'y ait rien d'imperfection en lui. Outre les Hebrieux (comme nous auons dit) les Perſans nomment Dieu de quatre lettres σύρη : les Mages de Perſe ὀρσὶ : les Arabes, Alla: les Aſſiriens Adad : les Egyptiens θωὺθ ou θεὺθ : les Grecs ΘΕΟΣ, ἀπὸ θεεῖν, *à currendo*, de courir, *quod vbique, dum opus ſit, accurrat, adſit, opémque ferat, ſiue ab vrendo, quod improbos habitus comburat, quando ex ea re & ignis conſumens dicitur.* Ainſi l'interprete Gregoire le Grand dit le

Denis Areopagite au liu. des noms diuins.

Grego. Theol. oraison du iour natal de Christ.

Noms de Dieu en diuerses langues.

B. Vuestebmer aux phrases de l'escriture diuine.

Theologien en l'oraiſon ſeconde du fils, ou bien de ce verbe θεᾶσθαι c'eſt à dire, contempler. Les Latins corrompans le mot Grec au lieu de θεὸς dient DEVS. Les François, Dieu: les Eſpagnols Dios: les Italiens Idio: les Allemans, Anglois & Eſcoſſois GOTT. Aucuns donnent auſſi raiſon, que le nom de Dieu eſt contenu en quatre lettres pour demonſtrer que c'eſt luy qui a fait & formé toutes les choſes qui ſont compoſees des quatre elemẽs & les quatre elemens meſmes, qui dominent ſur toutes choſes creées en ce monde Moyſe demandãt à Dieu de quel nom il vouloit eſtre apellé, Dieu lui reſpondit *Ego ſum qui ſum*, Ie ſuis celui qui eſt. (Les Hebrieux dient, *Ero qui ero*,) exprimant par cela ſa nature, & qu'il eſt eternel & ſans fin: comme s'il vouloit dire, ie ſuis vrayement celui qui eſt, auquel n'y a point de mutation. Donc enuoyant Moyſe vers les Hebrieux pour eſtre leur conducteur & prince, il lui commanda de leur dire, que celui qui eſt, l'auoit enuoyé à eux. Et pource que nous ne le pouuons comprendre, & en auoir conoiſſance entiere, à cauſe de l'imbecilité de noſtre entendement, nous trouuons en l'Eſcriture pluſieurs appellations & epithetes ſelon pluſieurs efets de ſa diuinité & puiſſance: Il eſt appellé α & ω, qui ſont les premieres & dernieres lettres de l'alphabet Grec: pour autãt qu'il eſt le commencement & la fin, & qu'il n'y a commencement ni fin en lui. Ses epithetes ſont, tout puiſſant, fort, grand, incomprehẽſible, incirconſcrit, immuable, veritable, ſainct des ſaincts, Roy des rois redoutable & autres. Aucuns le definiſſent ainſi, *Dieu eſt eſprit ſainct & veritable, duquel ſeul & premier procede le commencement, l'action & le mouuement de toutes choſes qui ſont, auquel & à la gloire duquel la fin d'icelles ſe raporte.* Ciceron le definit comme il peut en la ſorte qui s'enſuit, *Deus mens eſt quædam ſoluta & libera, ſegregata ab omni concretione mortali, omnia ſentiens & mouens, ipſáque prædita motu ſempiterno*, c'eſt à dire, Dieu eſt vn certain eſprit ou intelligence franche & à deliure, ſeparee de tout amas & aſſemblement mortel, ſentant & mouuant toutes choſes & ayant de ſoi-meſme vn mouuement eternel. Sainct Iuſtin le martyr en ſon dialogue auec Tryphon Iuif le definit en ceſte

Exod. 3.

Definitiõs de Dieu

Cicer. tuſcul. 1. La-ctan. 3. 2. ch. 5.

ceſte maniere, l'apelle Dieu ce qui a eſſence de lui-meſme, & qui eſt touſiours permanent en vne meſme ſorte ſans receuoir aucun changement, & qui a donné principe & forme à tous entiaux creez. Philemõ (comme rapporte le meſme martyr) le deſcrit brieuement ainſi.

Qu'eſt-ce que Dieu? certes croire lon doit
Que n'eſtant veu ceſt celuy qui tout void.

Toutes leſquelles definitions & autres ne nous peuuẽt donner vraye conoiſſance de l'eſſence de Dieu qui eſt incomprehenſible. Partant ne peut eſtre defini comme treſbien reſpõdit le Philoſophe Symonide, lequel comme Hieron lui euſt demandé que c'eſtoit que Dieu, & qu'il euſt pris terme d'vn iour pour en donner raiſon & encores apres demandé iuſques à trois fois prolongation de terme, reſpondit en fin, tant plus ie cõſidere que c'eſt que Dieu tant plus la choſe me ſemble dificile. Toute definition (dient les Philoſophes) ſpecifie la proprieté de la choſe, ou ſon genre ou ſon eſpece, ou diference, ou quelque propre accidẽt, toutes leſquelles choſes ne ſe peuuent trouuer en Dieu: on ne le peut donc comprẽdre ne definir: car il eſt ſi haut qu'il n'y a rien de plus haut, comme dit ſainct Auguſtin, *Solus Deus eſt altiſſimus quo altius nihil eſt*, & en vn autre lieu, *Quid eſt Deus? eſt id quod nulla attigit opinio.*

Des œuures que Dieu crea en ſix iours, en quel iour furent creez les Anges, auec pluſieurs autres choſes hautes & dignes de conoiſſance.

CHAP. II.

AV commencement Dieu crea le ciel & la terre, & comme la terre n'aparoiſſoit point eſtant couuerte d'vne profonde obſcurité, que les tenebres eſtoyent ſur l'abyſme, c'eſt à dire, ſur quelque confuſion non diſtinguee de la terre & de l'eau, & que l'eſprit ſe pourmenoit par deſſus les eaux, voire par deſſus la terre qui eſtoit cachee deſſous icelles, Dieu cõmanda que lumiere fuſt faite, & quand la lumiere eut eſclairé, il ſepara la clarté des tenebres nõmant celle-là iour: & l'autre, nuit: le commencement du iour, matin: & le commencement *Geneſ. 1.*

1. iour. de la nuict, soir. Et tout cela fut faict le premier iour, le-
2. iour. quel Moyse nomma vn iour. Au second iour il posa le firmament du ciel au dessus de toutes les choses de ce monde, & le separant du reste le mit à part soit, en rang particulier, & le lambrissant de glace tout alentour, le tẽpera susisamment d'vne nature humide & pluieuse, afin
3. iour. que la terre en fust arrousee. Au troisieme ayant assemblé les eaux en leur lieu il fit aparoir le see, & espancha la mer alentour de la terre: & en ce mesme iour les plantes & les semences sortoyent en vn instant d'icelle. Au
4. iour. quatrieme iour il posa au firmament du ciel deux grãds luminaires, l'vn plus grand pour le iour, l'autre moindre, pour la nuict. Ce sont le Soleil & la Lune. Il y posa de mesmes les estoilles, ausquelles & ausdits luminaires il commanda marquer par leurs mouuemẽs la reuolution
5. iour. des saisons de l'annee. Au cinquieme iour il enuoya les animaux à nage & à vol, les volailles parmi l'air & les poissons dans les eaux: les liant l'vn à l'autre par vn desir de se ioindre & mesler afin d'engendrer, accroistre & mul-
6. iour. tiplier chacun en son espece. Au sixieme iour il forma les bestes à quatre pieds masles & femelles, priuees & sauuages. Ce mesme iour aussi il forma l'homme, lequel
Adon en sa chronique. iour est apellé le dixieme des Calendes d'Auril: car il estoit necessaire (dit Adon Archeuesque de Vienne) que le second Adam endormi d'vne mort viuifique pour le salut des hommes, sanctifiast son espouse l'Eglise, par les celestes sacremens qui furent produits de son costé, à tel & semblable iour non seulement de la semaine, mais du mois, auquel lui-mesme auoit creé Adam nostre premier pere, & que de l'vne des costes d'icelui, il auoit fait sortir la femme Eue, afin qu'à son aide il multipliast le genre humain. Voila comme le Pere de l'eternité crea ce monde visible, fait de matiere, & lequel à cause de son ornement & beauté est ainsi apellé des Grecs Κόσμος, c'est à dire beau. Il fit en apres l'homme (ouurage de ses mains) non seulement pour viure, ni pour iouïr des biens de la terre, mais à ceste fin principale, qu'il fust conu & magnifié par icelui. Ceste creation de toutes choses a esté parfaite en six iours, pour la perfection de ce nombre se

naire

naire : non que la demeure des temps fust necessaire à Dieu, & qu'il n'euſt peu creer toutes choſes enſemble, qui feroyent dés en ça les temps par conuenables mouuemens, cõme Salomõ en l'eccleſiaſtique dit qu'il a fait, *Celui qui vit eternellement a creé toutes choſes enſemble.* A quoi s'acordent ſainct Baſile, S. Denis, S. Auguſtin, S. Ambroiſe, Bede, & Caſſiodore diſans que Dieu a procreé toutes choſes enſemble. Pierre Lombard, dit le maiſtre des Sentences, en la ſeconde diſtinction, ſecõd liure, expoſe par ceſte autorité de l'eccleſiaſtique que ceſte nature corporelle & matiere des quatre elemens a eſté creee auec la creature ſpirituelle, c'eſt à dire, auec l'ame & auec les anges qui ont eſté creez enſemble: & raporte l'opinion de ſainct Auguſtin ſur le Geneſe, qui dit, que par le ciel & la terre doit eſtre entendue la ſpirituelle & corporelle nature qui ont eſté creees au commencement: à ſauoir du temps. Voila comme il faut comprendre les eſcritures & icelles eſplucher de pres & dedans, ſans s'arreſter à l'eſcorce. Au meſme liure de l'Eccleſiaſtique en vn autre lieu il eſt dit. *La ſapience a eſté creee deuant toutes choſes*: par cela il ne faut entendre ni Dieu ni ſon fils qui eſt la ſapience du pere. Car Dieu n'a pas eſté creé: le fils a eſté engendré, non toutesfois faict ni creé: & toute la ſaincte Trinité eſt vne ſapience qui n'a eſté faite ni creee ni engendree ou procedante. Ieſus, fils de Sirach, donc entend par ceſte ſapience dont il eſt parlé, la nature angelique, ſouuent apellee en l'Eſcriture vie, ſapience & lumiere: car les Anges ſont dits intelligences, & nonobſtãt qu'ils ayent eſté creez auſſi toſt que le ciel & le temps, ce neãtmoins ils ſont dits premier creez à, raiſon de l'ordre de dignité, eſtans treſdignes creatures: & n'ont eſté creees les puiſſances angeliques pour aucun beſoin & neceſſité que Dieu en euſt, mais afin qu'il fuſt contemplé, loüé, & que ſa liberalité fuſt plus abondamment conuë. De leur creation ie parlerai encore ci apres. Mais comment eſt-il eſcrit que Dieu a creé toutes choſes enſemble, quand au commencement du Geneſe on lit, Dieu auoir produit les corporelles par interualles de iours? Denis de Rikel chartreux, reſpond à cela profondemẽt,

Eccleſiaſtiq. 18.

Pierre Lombard li. 2. *diſtinction.* 2.

Auguſt. ſur le Geneſe a la lettre.

Eccleſiaſtiq. 1.

les propres termes duquel i'ay bien voulu ici mettre pour les doctes & curieux des choses hautes, *Omnia hæc simul creata sunt, vel materialiter, seu quantum ad eorum materiam, vel exemplariter vel in genere, vel similitudine. Desto enim sunt tres opiniones vna dicentium, quod omnia vno instante à Deo producta & condita sunt in materiis & substantialibus formis suis: & formatio sequens intelligatur quantum ad formas accidentales. Omnia, inquam, id est omnes principales partes mundi scilicet corpora cœlestia & elementa. Alia opinio est dicentium, quod cœlum empyreum cum angelis factum sit cum informi materia corporalium rerum, & postea in opere sex dierum materia illa distincta sit per formas substantiales: sic tamen, quod sint informis, id est generali forma corporeitatis actuata. Tertia est, quod omnia simul producta sunt cum primis indiuiduis specierum perfecta in substantialibus & accidentalibus formis, & sex dies sint vnus dies sex rerum distinctionibus representatus: quæ opinio subtilior & naturali rationi consonantior reputatur: sed aliæ duæ videntur scripturæ Geneseos amplius concordare, nam & glossa hic ait. Rerum substantia simul est creata, sed non simul per species est formata: & simul extitit per substantiam materiæ, non simul apparuit per substantiam formæ.* Dauantage, apres que Moyse au premier chapitre de Genese a recité quelles choses ont esté creées en chacun des six iours pourquoi est-ce, qu'au second chapitre du mesme liure, il ne parle que d'vn seul iour par vn epilogue, de ce qu'il auoit auparauant distinctement descrit? disant, *Telles sont les generations du ciel & de la terre, quand ils furent creez, au iour que le Seigneur Dieu fit la terre & le ciel.* Ne semble il qu'en ceci soit grande contrarieté? Si toutes choses ont esté faites en six iours, comment en vn seul iour? Et si en vn seul iour, comment en six? Response: il ne faut ici prendre les iours selon qu'ils denotent la distinction du tẽps: car Dieu (comme i'ay dit) n'a besoin de temps, mais à raison que la perfection des œuures a esté signifiee & accomplie par le nombre de six qui est premier accompli de ses parties, partãt la raison du nombre n'est à mespriser comme n'estant de petite dignité, disant, Auenzoar Babylonien que celui qui sait bien nombrer sait droitement toutes choses: & n'a pas esté dit en vain aux louanges de Dieu, *Tu as disposé toutes choses à la mesure, au nombre*

Nombre senaire Philon au li. de l'ouurage de Dieu. Auenzoar.

Sapien. 11.

nombre & au poids, Et en l'Ecclesiastique est escrit, *Qui pourra nombrer le sablon, les goutes de la pluye & les iours du siecle? Qui a mesuré la hauteur de la mer & le profond de l'abisme, si ce n'est ceste ouuriere & gouuernante sapience* laquelle (dit Dauid) sait le conte de toutes les estoilles, nomme chacune d'icelles par leur nom, & (comme il est dit en sainct Iean) sait le nombre de tous les cheueux de la teste. Au septieme iour (qui est aussi enuers les Hebrieux vn nombre de perfection & par eux celebré) Dieu se reposa de toutes ses œuures & le sanctifia, non comme s'il fust las & trauaillé mais pour autãt qu'il cessa de faire nouuelle creature, ayant creé tout ce qu'il vouloit, & dont la nature & forme n'auoit esté auparauãt. Pour ceste cause aussi les Iuifs dõnent treues à leurs labeurs à tel iour, qu'ils appellent Sabbath, mot Hebrieu, qui signifie repos, au lieu duquel nous qui sommes Chrestiẽs solemnisons le Dimanche, qui est le premier des Sabbats & le huitieme iour à cause que nostre Sauueur Iesus Christ fils de Dieu resuscita d'ẽtre les morts à semblable iour. Les Hebrieux auoyent en grand honneur le nombre septenaire à cause du Sabbath & a esté d'vne grande religion & mistere, de l'honneur duquel traite Gregoire Nazianzene autheur Grec en vne oraison qu'il a fait de la Pentheceste. Aule Gele & Macrobe ont descrit au lõg son energie. Chalcidie dit, que les Pythagoriques louoyent ce nombre comme le plus naturel & parfait. Le nombre de trois est le premier nõbre impair, Le nombre de quatre est tout pair & de ces deux est composé le nombre de sept: A ceste raison il est souuent mis pour vniuersel & infini, Comme au Leuitique Dieu dit, *Ie vous corrigeray sept fois plus pour vos pechez*, Et le psalmiste, *Les parolles du Seigneur sont parolles pures comme l'argent affiné au fourneau de terre & qui est espuré par sept fois*, & en plusieurs autres lieux de la saincte Escriture. Il y a aussi de grands misteres pour la religion Chrestiẽne contenus en ce nombre septenaire, par lequel toute la perfection de l'Eglise est signifiee. C'est pourquoy sainct Iean l'Euangeliste escrit aux sept Eglises d'Asie, monstrant par ce moyen, qu'il escrit à la plenitude d'vne. La sapience (aux prouerbes) se bastit vne maison & y met sept colomnes pour la

Leuit. 26.

Pſal. 12.

Cæl. Rhodigin traite du nombre septenaire, au 24. ch. du li. 4. de ses antiques leçons. Esaye. 4. Orige. li. 6. contre Celse enuiron sur la fin. Que signifie le repos de Dieu. Auguſt. sur le Geneſe a la lettre.

souſtenir. Dieu pareillement (comme nous auons dit) voulut se reposer le septieme iour, il ne faut pas pourtãt entendre que Dieu aye trauaillé en operant: qui a dit & a esté fait par vne parolle eternelle & non temporelle, mais le repos de Dieu signifie le repos de ceux qui reposent en Dieu: ainsi que la ioye de la maison signifie la ioye de ceux qui se resiouïssent en la maison: nonobstãt, que ce ne soit la seule maison qui les rende ioyeux, mais quelque autre chose. Par ceste maniere donc de parler, qu'on signifie par ce qui contient ce qui est contenu, & par l'eficient ce qui est fait, quand Moyse dit, que Dieu s'est reposé, fort conuenablement est signifié le repos de ceux qui reposent en lui, lesquels lui-mesme fait reposer. Or il n'est pas fait mention expresse en quel ordre les Anges ont esté creez: mais saint Augustin dit, que s'ils n'ont pas esté obmis, ils ont esté signifiez ou par le nom du ciel, ou par le nom de lumiere. Combien donc qu'il n'a esté exprimé euidemment au Geneſe, que les Anges ayent esté creés de Dieu, ni en quel iour, les sainctes lettres neantmoins en rendent sufisant tesmoignage ailleurs. En Daniel les trois enfans de la fournaise poursuyuans les œuures de Dieu en ce beau cantique qu'ils chantoyent, nomment les Anges creatures du Seigneur. *Vous anges du Seigneur, benissez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par dessus tous à tout iamais.* Et Dauid au Pseaume 148. *Tous Anges d'icelui louez-le: toutes ses armees louez le.* De dire que les Anges ayent esté creés, apres les autres choses qui ont esté racontees auoir esté faites en six iours, on s'abuseroit tout outre. Car Dieu en Iob dit. *Quand les estoilles ont esté faites, tous mes Anges m'ont loué d'vne grande voix.* Et les estoilles ont esté faites le quatrieme iour: mais le mesme Sainct Augustin est d'opinion que les Anges & les ames incorruptibles furent creées, le premier iour, & que l'ame d'Adam fut creee deuant le corps, quãt & les Anges, & puis fut infuse dedans. Car quand Dieu a dit, La lumiere se face & la lumiere à esté faite, la creation des Anges est entendue en ceste lumiere: & sans doute ils ont esté faits, participans de la lumiere eternelle, qui est la mesme immuable sapience de Dieu, & le verbe diuin, par lequel,

De la creation des Anges. Daniel, 3. Iob. 38. Auguſt. sur le Geneſe. li. 7. ch. 21. Iob 40. de l'ange Behemot.

quel, toutes choses ont esté faites. Ainsi l'expose Rupert au liure des œuures du S. Esprit disant, *Videtur nonnullis lucem tunc esse factam, non aliam, quam aeris illustrationem : sed melius magni & nominatissimi patres intellexerunt naturam Angelicam lucis nomine significatam. Nec pro similitudine, sed pro re vera angelica creatura dicta est lux.* Et quand il est dit que Dieu separa la lumiere des tenebres, par ceste diuision est aussi entendu le terrible iugement de Dieu, contre le diable, d'autant que d'où vint ceste lumiere, de là sortirent ces tenebres, à sauoir, les mauuais Anges qui estoyẽt bons de nature, mais ne voulurent demeurer en ceste pure bonté, & lesquelles furent Anges luisans, & par leur propre vice ont esté faits diables tenebreux. *Rupert.*

Des bons Anges, & de leurs ordres & ofices.

CHAP. III.

AYANT traité parmi le precedent chapitre de la creation des Anges, il me semble estre fort vtile de mettre brieuement en cestui-ci la diuision que les Talmudistes en ont fait : & ce que sainct Denis Areopagite & les auteurs Chrestiens ont dit des Anges qui sont les ministres, messagers, ambassadeurs & legats de Dieu : & à ceste raison nõmez en Grec ἄγγελοι ils : sont sans corps & sans matiere, impassibles corporellement, mais non d'esprit : car l'escriture dit qu'ils se resiouïssent, se faschent, aiment & craignent : ils sont tous bons par creation & sustance, & aucuns ont esté meschans par election, & partant separez de ceux qui sont demeurez bõs. Mais ie ne traiteray ici que des bons & de la hierarchie celeste composee de neuf ordres d'Anges. Au premier ordre sont CHAIOTH HAKODESC : auquel les Talmudistes establissent les Anges, par lesquels Dieu donne la vie. Au 2. OPHANIM, auquel ils constituent les Anges, par lesquels Dieu diuisa le chaos. Au 3. ARALIM, où sont ceux par lesquels y ioint le nom de Dieu HAIE HOVA, Dieu distribue la matiere fluxible. Au 4. HASCHIMALIN, par lesquels Dieu forme les corps. Au

De n'Areop. au li. de la hierarch. celeste.

1. ordre des Anges.

2. ordre.

3. ordre.

4. ordre.

4.ordre. 5.ordre. 6.ordre. 7.ordres 8.ordre. 9.ordre.

5. SERAPHIM, par lesquels Dieu met en auant les elemens. Au 6. MELACHIM, par lesquels Dieu produit les metaux. Au 7. ELOHIM, par lesquels Dieu produit les vegetables. Au 8 BENE ELOHIM, par lesquels Dieu produit les animaux. Au 9. CHERVBIM, & par ceux-ci Dieu produit les hommes. Les Theologiens diuisent la hierarchie celeste des Anges en trois classes & neuf ordres: les premier second & troisieme ordres sont de la premiere classe. Au premier ordre sont les Seraphins qui sont les plus pres de Dieu, desquels est fait mention en Esaye chap. 6. Au second les Cherubins Esaye 6. Ezechiel 9. & 28 Psal. 79. Au troisieme les thrones. S. Paul aux Colos 1. Les 4. 5. & 6 ordres sont de la seconde classe. Au 4. ordre sont les dominations: au 5. les principautez: au 6. les puissances. Les 7. 8. & 9 ordres appartiennent à la troisieme classe. Au 7. sont les vertus: au 8. les Archanges: au 9 les Anges. Les ordres de la premiere & seconde classe sont pour la contemplation & disposition des choses qu'il faut que les autres mettent à efet. Ceux de la troisieme classe consistent en action & execution: les bons anges donnent faueur & aide aux hommes inuisiblement souuentefois & aparoissent quelque fois en forme qui soit cõuenable au mistere, & qui puisse estre conceuë de celuy à qui ils se monstrent: comme iadis ils sont aparus en forme de rouë, d'animaux, d'hõme ayant des ailes, de ieune, de pasteur, & en autres figures. Quelquefois aussi Dieu nous fait entendre sa volonté par la voix seule des Anges, sans que nous les voyons, comme Agar laquelle ouït seulemẽt l'Ange qui luy parloit du ciel, lui enseignant de l'eau & prediſant les actes, & mœurs de l'enfant Ismael: & elle ne vid point l'Ange. Semblablement Abraham ouït l'ange parlant qui lui faisoit entendre la volonté de Dieu, & il ne le vid point. De mesmes par moyen inuisible Abacuc le Prophete instruit par la voix de l'Ange fut par icelui porté par les cheueux en la fosse de Daniel, pour lui aporter à manger. Ainsi le Seigneur parla par l'ange clairemẽt & trois fois au ieune Samuel, luy denõçant la mort du Sacrificateur Hely & de ses enfans. Sans la voix aussi les Anges annoncent la volonté de Dieu mesmes, souuent es songes

Genes. chap. 21.

Dan. 14. Reg. ch. 3.

ges & en autre maniere. Car nostre ame estant esprit, & l'ange aussi esprit, ils n'ont besoin d'instrument ou organe corporel pour communiquer ensemble, ce que Dieu commande, la proportion spirituelle estant suffisante de ce faire. Dieu nous aprend aussi sa volonté par visions, comme quād Dieu par vision fit sortir dehors Abraham afin qu'il regardast le ciel & contast les estoilles, c'estoit pour lui monstrer de combien il lui feroit multiplier sa semence. *Gene. 15.* Par la vision du buisson ardent, Moyse conut les admirables secrets des choses cachees: par les visions des animaux & des rouës, Ezechiel predit plusieurs choses. *Exode 3.* Sainct Pierre par la vision des bestes immondes eut reuelation de ne refuser à trauailler pour le salut des Gentils, & sainct Paul par l'homme Macedonien, qu'il vid de nuit en vision, fut fait certain que Dieu l'auoit appellé pour aller euangelizer en Macedone. *Act. 10.* Pareillemēt Iudas Machabee exposant sa vision, par laquelle Dieu lui auoit reuelé les prieres que le grand prestre Onyas ia mort faisoit, arma tout le peuple d'esperance en Dieu d'obtenir la victoire contre Nicanor, Les visions n'ont pas esté reuelees à tous indiferemment ains aux saincts personnages esleus de Dieu, comme dit le Psalmiste, *Dieu a parlé en vision à ses saincts.* *Act. 16.* *Psalm. 88.* Et tout ceci a esté fait par le ministere des bons Anges. Or ils seront enuoyez par le fils de l'hōme & assembleront auec grand son de trompe ses esleus des quatre vents, depuis vn bout des cieux iusqu'à l'autre bout. *Matt. 24. & 25.* Et quand le fils de l'homme sera venu auec sa gloire, & tous les Anges auec lui & qu'il sera assis sur le throne de sa gloire, il iugera les viuans & les morts, & separera les bons d'auec les mauuais: les vns auront la vie eternelle, & iouïront de ceste theorie & contemplation de Dieu eternellement: & les autres en seront priuez & iront en la gehenne perpetuelle.

Du paradis terrestre, & des quatre fleuues qui en sortent.

CHAP. IIII.

παράδεισος. *li.2.ch. 20. Luc ch. 23. Cor.2. ch. 12. Apoca. ch.2. Eden est dicit, sunt quos Græci παραδείσους appellant. Region de Sirie co- nue du peuple de Dieu du temps des Prophe- tes. Rupert sur Gene. ch.37. Geneſ. 2. chap. De la lar geur de Ganges voi Solin ch.75. Pōp. Mel. li.3. ca. 7. Lucan. li.3.*

MOyse pourſuyuant l'hiſtoire du Geneſe ou du cōmencement & naiſſance des choſes dit, que l'eternel Dieu planta vn paradis en EDEN vers Orient, & mit là l'hōme qu'il auoit formé: & fit germer de la terre tout arbre plaiſant à voir & bon à manger, & l'arbre de vie, arbre de ſcience de bien & de mal au milieu du paradis. Or ce nom Paradis eſt Grec, deſcendu toutefois du langage Hebrieu, ou bien pluſtoſt du Perſan ou Chaldeen, qui l'appelle PARDES, duquel nom vſé en certain lieu l'eſcriture ſaincte, & vaut autant à dire que *Iardin de delices, verger ou lieu de plaiſir auquel ne manque rien, pour recreer les yeux.* De ce nom Aule Gelle eſcrit ainſi. *Vinaria quæ nunc vulgus* L'eſcriture ſaincte denote auſſi par ce nom le ſiege & domicile des bienheureux comme eſt eſcrit en ſainct Luc, *Et Ieſus lui dit, en verité ie te di, tu ſeras auiourd'hui auec moi en paradis:* ainſi le prend l'Apoſtre ſainct Paul eſcriuant aux Corinthiens du là où il ſe dit auoir eſté raui en Paradis & là ouï parolles inenarrables, leſquelles il n'eſt loiſible à homme de dire. Et en l'Apocalypſe, Dieu promet donner au victorieux à manger de l'arbre de vie qui eſt au milieu du Paradis diuin. D'auantage ce que l'interpretation Latine dit, *Paradiſum voluptatis* la meſme eſcriture ſaincte dit en Hebrieu, GANBEEDEN c'eſt à dire, iardin en Eden, que les ſeptante interpretes ont tourné παράδεισον ἐν ἐδὲν iardin en Eden. Et de meſme l'a tourné l'interprete Caldeen: par où apert Eden eſtre le nom propre du lieu où Dieu auoit planté au commencement ce iardin de delices, n'ayant pris les grefes ou gettons en aucun lieu (dit Rupert) ains donné puiſſance à ce ſien commandement de faire germer & bourgeonner la terre: & eſt ce iardin arrouſé d'vne fontaine ou riuiere laquelle au partir de là ſe met en quatre parties qui font quatre grands fleuues: l'vn de ces bras ou canaux eſt apellé Phyſon qui vaut autant à dire que multitude, & des Grecs Ganges, lequel receuant dixneuf riuie-

res

res & enuironnant le païs d'Indie que Moyſe nomme Euilath, à raiſon du fils de Iectan apellé Euila, ſe deſchar ge dans la mer. L'or y croiſt, & auſſi le Bdelion & la pierre Onix. Le nom du ſecond fleuue eſt *Gyon*, en Grec Γεὼν, Geon, autrement nommé le Nil. Ceſtui-ci ondoye toute l'Ethiopie, bagne toute l'Egypte & puis ſe met dans la mer Mediterranee. Le fleuue Hidechel interpreté Tigris ainſi nommé pour ſa legereté & viſteſſe: car ceux de Mede nomment ainſi vne ſaiette, & autrement apellé Diglath: paſſe par vne partie du païs des Parthes, entre l'Aſſyrie & Meſopotamie, & ſe met par apres dans la mer Rouge: ce que Iaques Philippe de Bergamo dit eſtre faux. Le quatrieme fleuue eſt Hu, interpreté Euphrates, que Ioſephe nomma Phora, c'eſt à dire diſperſion ou fructifiant. Il coule entre l'Aſſyrie & Meſopota mie, arrouſe les terres des Armeniens, Capadociens, Syriens, Arabes & Chaldeens & à la fin chet dedans la mer Perſique & non dedans la mer rouge comme Quinte Curtie, Herodote & Diodore ont eſtimé. Il y a trois opinions de ce Paradis (que S. Auguſtin ſur Geneſe raporte.) Les vns mettoyent le Paradis ſpirituel ſeulement: les autres le corporel, & les autres les mettoyent tous deux, mais les docteurs ne s'acordent du lieu & ſituation de ce Paradis. Saint Auguſtin auec Ioſephe le met en Orient. A quoi auſſi le venerable Bede s'acorde diſant en outre qu'il eſt enuironné tout autour de la mer Oceane, ſeparé du reſte du monde, ſitué ſur vn mont, auquel on ne peut aller, & ſi haut qu'il touche le cercle de la Lune, & où les eaux du deluge ne peurent monter. Auicenne, Polybie & Eratoſthene eſtabliſſent le Paradis terreſtre deſſous l'equinoctial, en vne region la plus temperee de toutes. Ce qui eſt contraire à l'auis preſque de tous les anciens, qui ont tenu que ſous la voye du Soleil il n'y a aucune habitation. Or il l'equinoctial entrecoupe la Zone torride par le milieu & touche le Zodiaque en deux poincts, aſauoir aux ſignes du mouton & des Balances, où on eſtime eſtre vne grande temperie, eſtant le iour egal de douze heures toute l'annee, de lumiere & autant de tenebres: & ceux qui mettent Paradis en Orient

Le Nil. Lucan. li. 10. Solin. cha. 45. Pop. Me. li. 1. ch. 9. Tigris. Ioſephe li. 1. antiq. ch. 1. H. de S. Victor en corp. li. 3. ch. 6. Sol. c. 50. Plin. li 6. ch. 27. Ia. Phili. de Berg. en ſa chro. Euphrate Luca. li. 3. Soli. c. 50. Pierre oliuier en ſes Scholies. ſur Solin. Auguſt. ſur Gne.

ne sont pas de contraire opinion à ceci: par ce que le cercle equinoctial a mesmes son Orient & son Occident. Il y en a aucuns qui par le glaiue flamboyant entendent la Zone bruslee du ciel & de la terre, là où se rendent les foudres & s'allument les esclairs. Aucuns docteurs disent que la grande temperie de l'air qui est en ce lieu y cause santé perpetuelle, tellement que quiconque y seroit, ne pourroit mourir, comme on dit que Helie & Enoch y sont encores viuans. Or on ne peut recueillir au vrai par les sainctes Escritures le lieu certain du Paradis terrestre, combien que les septante interpretes ont traduit communément en EDEM du costé d'Orient, & que quelques vns speculatifs l'assignent en Sirie: du nombre desquels n'est Iean L'escot, qui dit qu'en quelque lieu qu'il soit situé on le peut dire estre en Orient: *Quilibet enim punctus in terra, potest intelligi esse ad orientem in comparatione ad cœlum, vel respectu diuersorum situum terræ, præterquàm respectu duorum polorum: qui sunt immobiles.* Dont pour estre en Orient (dit-il) nous ne pouuons donner certaine declaration en quelle partie de la terre il est situé. Mais comment pourrions nous descrire la situation de Paradis (dit saint Ambroise) quand nous ne l'auons peu voir & si nous eussions peu, il nous seroit neantmoins defendu de le declarer aux autres. Les choses donc qui concernent ce iardin de delices & de beatitude, outrepassent le sens & capacité des hommes. Et à ceste cause François George, dit que Moyse sage descripteur d'icelui a vn peu traité choses hautes sous metaphores tendant touiours à vn sens analogique, veu que ce iardin non terrestre (comme le vulgaire estime) ains celeste & diuin, a esté planté par le celeste & diuin ouurier non en ceste terre perissable, ains en la terre des viuans figuree par la terre de promission. C'est pourquoi ceux qui ont voulu descouurir quelque chose des secrets cachez sous le voile de l'histoire, raportent tout ce Paradis à choses intelligibles & conuertissent les arbres fructueux en bonnes mœurs de la vie, & ce paradis en l'ame, en laquelle toute vertu est plantee: Par l'Orient où il est planté, ils entendent la sapience resplendissante, claire & vrayement Orientale: & tout ainsi que le Soleil

leuant

leuant deſcouure tout le ciel de ſes rayons : en ceſte maniere auſſi les vertus ont leurs rayons par leſquels penetrans en l'ame elles la rendent treſ-luiſante. Ce paradis peut auſſi deſigner miſtiquemẽt la vie des bienheureux, ou bien l'egliſe : les quatre riuieres qui en ſortent, les quatre vertus, Prudence. Force, Attrempance & Iuſtice: autrement les quatre Euangiles, ou bien les quatre elemens. Les arbres peuuent ſignifier toutes profitables diſciplines, ou bien les ſaints, les fruits d'iceux, les mœurs & œuures des vertueux & bons. Le bois de vie, le Sainct des ſaincts, aſauoir Ieſus Chriſt : & le bois de la ſcience du bien & du mal, l'experience du bien tranſgreſſé, ou bien le liberal arbitre de la volonté de l'homme. Bref perſonne ne peut nier, que le paradis ne puiſſe allegoriquement eſtre transferé aux choſes ſpirituelles comme les deux teſtamens ont eſté figurez en deux enfans, qu'Abraham, a eu l'vn d'Agar ſa chambriere, & de Sara ſa femme l'autre, comme auſſi Ieſus Chriſt eſt figuré & ſignifié par la pierre que Moyſe a frapee, de laquelle la verité de la ſaincte Eſcriture raconte que l'eau eſt ſortie. Philon ſemblablement & pluſieurs autres ont tourné toute ceſte narration de Paradis à vn ſens ſpirituel, ſauue toutefois la verité de la narration hiſtoriale, du corporel. Car les ſaincts Docteurs d'vn commun accord tienent que ce paradis a eſté fait en vn certain lieu de la terre & plãté de toute ſorte d'arbres floriſſans & fructueux. Et d'icelui Homere a pris la forme du iardin d'Alcinoüs en la deſcription duquel il a entieremẽt peint & repreſenté le paradis terreſtre, qu'il a emprunté de Moyſe. Ce que pareillement a fait Ouide quand il deſcrit l'aage d'or du temps de Saturne, auquel la terre produiſoit d'elle meſme ſans eſtre labouree. Donc le paradis terreſtre eſt veritablement en terre, & faut que nous croyons la verité de ceſte hiſtoire ſacree, qui eſt recommandee par vn fidele recit des choſes qui ont eſté faites.

1. Cor. 10.

Exod. 17.

De la diference du Royaume celeſte & du Paradis, Pris de Moſe Bar cepha.

CHAP. V.

Voi Moſe Bar-Cepha Syrié en ſon commētaire de paradis.

IL y a grande diference & diuerſité entre le Royaume celeſte & le Paradis: car le Royaume celeſte eſt par deſſus le firmament du Ciel, & Paradis ſous le firmament en la terre. Partant le Royaume celeſte eſt ſpirituel, & le Paradis apartient & au corps & à l'eſprit: d'ailleurs la beatitude du Royaume celeſte conſiſte en la viſion de Dieu & beatitude eternelle qu'on y prend auec les bienheureux Anges: & les delices du Paradis conſiſtent és arbres plaiſans & deſirables, & en ce grand & merueilleux fleuue qui l'arrouſe. Dauantage le Royaume celeſte n'a eſté veu d'aucun œil, ni ouï d'oreille, & n'eſt monté en cœur d'homme, comme dit l'Apoſtre S. Paul: mais le Paradis a eſté viſible à Adam & Eue par les yeux corporels, entendu des oreilles & compris en leur entendement. Outre plus ils ſont diſtinguez tant en la loi qu'en l'Euangile: Moyſe en ce liure que nous apellons Geneſe, c'eſt à dire de la naiſſance des choſes, a fait mention du Paradis, & l'a deſcrit de ces marques: mais il n'a pas dit ſeulement vn mot du Royaume du ciel. En l'Euangile noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ſes diſciples & Iean Baptiſte preſchans ont enhorté les mortels à penitence, pourautant que le Royaume celeſte eſtoit proche, mais ils n'ont pas dit que le Paradis fuſt prochain. Finalement ceſte diference y eſt, qu'apres la reſurrection les iuſtes monteront au Royaume celeſte, & là iouïront de felicité indicible ſelon la promeſſe veritable de Dieu: mais perſonne n'entrera apres la reſurrection en ce Paradis lequel reſtera vuide d'habitans. Bref les docteurs aſſeurent le Royaume celeſte & le Paradis eſtre deux diuerſes choſes: entre leſquels docteurs eſt vn nommé Iean (que Bar-Cepha nomme par honeur en ſon oraiſon pourquoi ceſt arbre a eſté apellé l'arbre de ſcience du bien & du mal, & que veut dire ce que Dieu dit au larron, *Tu ſeras auiourd'hui auec moi en Paradis*) & vn autre dit Seuere en l'oraiſon 22. d'Epithronius.

2. Cor. 2.

De

De l'Enfer & du feu Eternel.

CHAP. VI.

CE mot Enfer, eſt pris en la ſaincte Eſcriture en diuerſes ſignifications: il eſt dit en Hebrieu SCEOL, c'eſt à dire, ſepulcre ou foſſe: quelquefois auſſi on le prend pour les morts par vne figure dite, Metonymie & pour la mort meſme, comme au Pſalme 17. de Dauid, *Les douleurs d'enfer m'ont enuironné*, c'eſt à dire, *l'angoiſſe & douleur de la mort.* Et au nouueau teſtament par les portes d'Enfer eſt entendue la puiſſance de la mort, laquelle par peché eſt acharnee contre nous. Outre plus l'enfer eſt mis es ſaincts liures pour l'eſtat de ceux qui ont encouru iugement de l'ire diuine (laquelle aporte la vraye mort) ſelon que dit Ieſus Chriſt en S. Luc parlant de la ville de Capernaum, *Tu ſeras abaiſſee iuſques en enfer*, & du mauuais riche lequel eſleuant ſes yeux quand il eſtoit es tourmens en Enfer, vid Abraham de loin & Lazare au ſein d'icelui. De meſme au nouueau teſtament qui contient les myſteres de l'ancien, l'Enfer eſt pris pour le ſort & eſtat des meſchans, & Paradis & le ſein d'Abraham pour la condition des ſaincts & iuſtes apres qu'ils ont deſpouillé ce corps & qu'ils iouïſſent de la vie eternelle. Et non ſans cauſe eſt le ſepulcre comparé à l'eſtat deploré des miſerables damnez. Car quelle choſe trouuerez vous au ſepulcre autre que mort, tenebres & puanteur? Suyuant ce que dit Iob, *Auant que ie m'en aille, ſans plus retourner en la terre tenebreuſe, couuerte de l'obſcurité de la mort, En terre obſcure comme tenebres: là où eſt l'ombre de mort, & n'y a nul ordre, mais la lueur y eſt comme obſcurité, & où horreur eternelle habite.* Telle ſemblablement eſt la condition des meſchans lors que Dieu prononce iugement de condamnation contre eux. Car lors ils ſont ſaiſis de mort & de profondes tenebres. Aucuns tiennent l'enfer eſtre au milieu de la terre & 3245. milles deſſous icelle, & diſent les docteurs, qu'il eſt ſous la terre pour l'interpretation du nom dit en pluriel, *inferi*, pour eſtre aux parties inferieures de la terre. Il eſt nommé Gehenne, c'eſt à dire feu de la terre: car γῆ en Grec, c'eſt terre, du feu de laquelle

Pſal. 17. *Matt. 16.* *Luc 12.* *Luc 16.* *Iob 19.* *Hiere. ſur Ionas cha. 2.* *Hiero. ſur Ezechiel 14.* *Aug. ſur le Geneſ. li. 12.*

noſtre feu n'eſt dit que l'ombre, Dieu eſt apellé quelque fois en l'Eſcriture feu, meſme en Zacharie au Deut. *Dieu eſt vn feu deuorant ou conſumant* Il ne cõſume pas ni deſtruit pourtant ſes amis, mais les mange, c'eſt à dire, les reçoit & tranſmue en ſoi, comme viande. Et Plutarque dit que Dieu eſt vn eſprit ignee ou de feu n'ayant forme, ains transformant en ſoi tout ce qu'il veut, s'eſgalant à toutes choſes, & toutes choſes à lui. Ce qu'il fait non par le feu elementaire, mais par ſoi-meſme ou par le Seraphique embraſement prochain à ce diuin feu. Mais il punit les mauuais par vn feu eſtroit plein de tourment & ne luiſant ni conſumant iamais : & de là ceux qui ſont tourmentez de ce feu ſont dits eſtre en tenebres. Nous confeſſons donc les meſchans eſtre tourmentez par le feu au teſmoignage de la meſme verité, Ieſus Chriſt diſant, *Tout arbre qui ne fait bon fruict ſera coupé & ietté au feu, & bruſlera de ce feu qui eſt preparé au diable & à ſes anges.* Lequel ſeul Dieu n'a eſtabli à noſtre dommage & deſtruction & n'en ſera aucun tourmenté ſinon qu'il l'allume, comme nous pouuons aprendre par l'oracle d'Eſaye diſant, *Cheminez en la lumiere de voſtre feu, & la flamme que vous auez allumé.* Et iaçoit que le feu ait eſté preparé de Dieu, nul toutesfois n'en ſoufrira tourment s'il ne l'allume des allumettes des pechez : car tout ainſi que nous allumons les ardentes fieures au corps par viandes nuiſibles, excez, & trauaux immoderez, ainſi nous allumerons en l'ame & au corps (quand ils ſeront vnis) les tourmens de feu, par la ſuperfluité des mauuaiſes œuures & afections depraueés: l'abondance deſquelles aſſemblee en l'homme eſt boüillante au ſuplice & peine de ceux qui l'ont allumé. Ainſi (à ſuyure la ſentence des Pythagoriques) ce feu qui eſt large, eſtendu & eſclairant fait bienheureux celui qui a le cœur large en la voye des commandemens de Dieu. Ainſi le feu eſtroit par la mauuaiſe diſpoſition de ceux qui ont le cœur ſerré & endurci à bien, comme l'enclume du forgeron eſt fait obſcur & tourmentant tout ainſi que le feu ou le Soleil endurcit ou fond ſelon la diuerſité des ſuiets receuans leur lueur ou chaleur. Laquelle doctrine du meſme feu de beatitude & de tourmẽt n'eſt

point

Point esloignee de la saincte Escriture puis qu'au Deuteronome il est dit, deuorant, & de mesmes, beatifiant & transformant, qui en Exode à donné la loi en visible flãme. *Dieu viendra auec feu (dit Esaye) & ses chariots seront comme le tourbillon afin qu'il face vengeãce en la fureur de son indignation, & sa correction par flamme de feu:* lequel feu il a preparé aux iustes dés la constitution du monde en splendeur, ioye & liesse: mais l'a apresté aux meschans en tourment & suplice: lequel feu tourmentant sera eternel, comme apert non seulement par le iugement du grand iuge disant, *Allez malheureux au feu eternel*: & par la prophetie d'Esaye lequel parlant des charongnes de ceux qui ont grandement peché contre Dieu, dit, *Leur ver ne mourra point & leur feu ne sera point esteinct*, par lesquelles parolles le prophete declare l'vn & l'autre tourment à sauoir l'interieur & exterieur deuoir estre perpetuels. Mais presupposant ce feu estre eternel (selon la commune opinion) & nos ames & mauuaises intelligẽces estre du tout separees du corps, S. Gregoire se depeschãt viste de ceste matiere estime ce feu tourmenter les meschans cõme instrument de la diuine iustice: mais il a laissé à exposer comment ce feu soit vn instrument, à sauoir mon s'il tourmente par sa propre forme, ou s'il est agité d'vn autre, comme vne scie ou vn marteau au taillement ou frapement des meschans. Certes c'est merueille comme Sainct Gregoire a douté en telle chose, veu qu'ailleurs il dit les Anges & Demons auoir des corps, mais si minces qu'en comparaison des nostres ils sont dits estre sans corps: dont de ceci ne deuoit il auoir aucune dificulté. Des nouueaux theologiens aucũs sont d'opinion que les malins esprits & ames sont tourmentees par ce feu corporel, comme par vn obiect tres-disproportionné & grãdement molesté: & les Academiciens tienẽt que tous les mauuais Demons ont vn corps, ausquels cõsentent S. Basile, Nazianzene & communement les anciens docteurs, desquels sainct Augustin n'est contraire ni diferent, lequel sur Genese rendant raison pourquoi les malins esprits deuinent, dit, parce qu'ils ont des corps tressubtils, & vn peu apres il dit. Les demons sont animaux aërez & *Esaye ch. 66.*

ignees, lesquels estans actifs ne sont point deliez, comme les terrestres & aquatiques animaux, quelques autres dient que non seulement tous les Anges, mais les ames aussi separees du corps ont des corps etherees. Que si nous voulons estudier à l'escole de S. Paul qui a esté instruit au troisieme ciel, nous deslacerons facillement ces nœuds. Icellui donc enseigne que la guerre entre l'esprit & la chair est denoncee à telle loi: que quiconque veincra, donnera au veincu ses proprietez & qualitez: & le veincu vestira la nature du veinqueur. Partant de ceux dont l'esprit demeurera victorieux, il dit, *quand ce corruptible aura vestu incorruption, & ce mortel ici aura vestu immortalité, &c.* Et vn peu deuant, *Il est semé corps sensuel, il ressuscite corps Spirituel.* Comme donc l'ame ayant vestu la nature du corps sera tourmentee par le feu corporel, tout ainsi le corps vestant la nature de l'esprit, receura beatitude ensemble auec l'ame. Origene & les anciens Academiques assignent vn autre suplice des damnez, & le dient prouenir d'vne deordination on confusion de ces parties qui deuoyent estre bien ordonnees, disposees & assemblees. Car tout ainsi que quand les membres de nostre corps sons desioints ou froissez en leurs nerfs & os, nous sentons vn general tourment & grieue douleur, ainsi quand l'ame sera trouuee hors de cest ordre ou harmonie, par laquelle à bien faire & vtilement sentir a esté creée de Dieu, elle soufrira peine & suplice par ceste deordination & confusion, selon ce que dit S. Augustin. *Tu as ordonné, ô Seigneur & il est ainsi que tout esprit desordonné soit peine à soi mesme.* De ce tourment qui prouient de la deordination de l'ame qui doit estre touiours concordante à Dieu, dient plusieurs choses non seulement sainct Hierome, sainct Augustin, sainct Ambroise & plusieurs autres docteurs, mais aussi Procule, Hierocle, & autres, entre lesquels Ciceron contre Catiline escrit, *T'es iniquitez ne te viennent elles au deuant comme furies?* Les prophetes dient le semblable, *saches* (dit Ieremie) *& vois que ce t'est chose amere & mauuaise d'auoir abandonné le Seigneur Dieu.* Et Esaye: *Le cœur du meschant est comme la mer bouillante, lequel ne peut iamais reposer, ains ses flots redondent & regorgent à sa*

1. Corinth. 15.

à ſa foule & douleur: car il n'y a point de paix es meſchans, dit le Seigneur. Les auteurs ſuſdits deſcriuent vne autre raiſon de ce tourment qu'ils dient eſtre engendré d'vne mauuaiſe idole ou repreſentation : car noſtre eſprit ou ame remettant en memoire les choſes deſquelles elle imprimoit en ſoi quelques ſignes ou formes, lors qu'elle pechoit, verra ouuerte & expoſee deuant ſes yeux aucune hiſtoire de ſes vices & mesfaits, & alors ceſte conſcience ſera agitee de ſes propres aiguillõs, les penſees s'acuſans l'vne l'autre (comme dit l'Apoſtre) dont ſeront engendrez aucuns tourmens par ces meſchantes afections: dõt auſſi ſera tourmentee par flamme du mauuais embraſement, amour oblique, & indignation contre ſoi-meſme ou bien par les paſles feux d'enuie, ou bien ſera cõſumee par triſteſſe inſenſee. Ce n'eſt dõc de merueille ſi le grãd iuge de tous punit les meſchans en enfer, leur donnant plus grand peine & tourment que la treſclaire lumiere, ou bien les rayons du Soleil ne ſont pas aux yeux chaſſieux, enflez ou en quelque façon que ce ſoit bleſſez : & retirant d'eux ſa benigne influence, par laquelle toutes choſes ſont remplies de bonté, & les delaiſſant en leur mauuaiſe deordination, par ainſi lui-meſme qui aux hõmes bien diſpoſez ſe monſtre en reſurrection & ioye, eſt à ceux qui ſe deportent mal, en ruine & peine. C'eſt ce que dit Ezechiel d'auoir veu le Seigneur à ſauoir, depuis ſes reins en ſus en eſpece de feu reſplendiſſant, & depuis ſes reins iuſques en bas auſſi, en forme de feu ayant ſplendeur à l'entour. Le ſeigneur Dieu donc eſt maintenant lumiere & feu beatifiant & faiſant reluire les iuſtes comme les eſtoiles & comme les eſtincelles de feu, maintenant il eſt feu ſouflant & purgeant les enfans de Leui, maintenant il eſt feu conſumant le bois & chaume que nous auons mal edifié, deuore & deſtruit (comme dit Ioel) les choſes plaiſantes du deſert, c'eſt à dire les œuures faites par ceux qui ſont delaiſſez de la grace de Dieu & influxion celeſte & qui leur ſemblent eſtre glorieuſes, & maintenant il eſt feu tourmentant & bruſlant comme dit Ioel. *Le feu deuore deuant ſa face, & derriere lui la flamme bruſle.* Or ſi ce feu eſt incorporel ou non, *Ezechiel. 1. chap.* *Ioel. 1. cha.*

Dieu, le conoit, bien le preuue inuisible Origene par la sentence de l'Apostre. Ce feu (dit-il) est de telle substance qu'estant constitué inuisible, il brusle les choses visibles, comme dit l'Apostre. Car les choses qu'on void sont temporelles, & celles qui ne sont veuës sont eternelles: si donc ce feu duquel sont punis ceux qui se separent de Dieu, est eternel, il est necessaire qu'il soit inuisible, puis que par la sentence de l'Apostre les seules choses inuisibles sont eternelles, & ne se faut esmerueiller (poursuit Origene) ce feu estre inuisible & tourmentant, veu qu'on ne void la chaleur accidente aux corps & mediocrement tourmentant ceux qui sont grieuement molestez de ce feu, lequel est bien d'vne autre sorte & genre que celui que nous auons en commun vsage en la terre. Toutesfois il est comparé au nostre, pour raison qu'il n'y a rien en ce monde qui dõne plus de tourment que ce feu visible, que si nous voulons euiter l'autre qui tourmente eternellement, prenons nous garde qu'en nous ne soit mauuaise disposition eternelle, ains telle que nous puissions receuoir ce feu supreme en ioye ou au moins en consomption du bois & chaume & en expurgation de l'escume & ordure du meral, à fin que nous soyons beaux vases d'or pur, pour estre mis és celestes nuees, & en ces mansions bien heureuses & eternelles.

De l'homme image de Dieu, à quelle fin il est creé & la signification de ces deux mots, image de Dieu, & semblance de Dieu.

CHAP. VII.

QVand ce bon Dieu par vne prouidence admirable eut creé tout le monde & ce qui est compris en icelui (qui n'est autre chose sinon vne boutique en laquelle reluisent & sont manifestez les rayons de sa sapience) soudain pour l'accomplissement de son ouurage il forma l'hõme à son image & semblance, pour le constituer Empereur & maistre de tout ce qu'il auoit tant excellemment creé en la terre, afin que l'homme conoissant la dignité de sa creation, conust combien il estoit

estoit obligé à son createur, & fust plus incité à l'aimer & seruir de toutes ses forces, & qu'il s'employast à reconoistre ce bien fait d'auoir esté fait à la semblance & image de son Dieu: non qu'il falle imaginer que Dieu ait forme semblable à la nostre: car cest image ne s'entend pas touchãt la forme & similitude exterieure, mais plustost selon la spirituele qui est l'ame. Car tout ainsi que Dieu par sa puissance increée est en tout lieu viuifiant & gouuernant toute chose, & (comme dit l'Apostre) nous mouuons, viuons & sommes en lui: ainsi l'Ame viuifie dans le corps toutes les parties d'icelui. Et voila cõme l'hõme est i'image de Dieu cõme vne trinité. Car cõbiẽ que de nature l'ame ne soit qu'vne, si est ce qu'elle a en soy trois dignitez: assauoir, l'entendement, la volonté & la memoire. Et tout ainsi que le fils est engendré du pere, & le sainct esprit procede de l'vn & de l'autre, ainsi la volonté est engendree de l'entendement & la memoire procede de tous deux: & comme les trois personnes de la trinité ne sont qu'vn Dieu, aussi les trois puissances de l'ame ne sont qu'vne ame. Puis donc que nous sommes creez à la semblance de Dieu, & que c'est vne maxime que le semblable se resiouït de son semblable, nous deuons tousiours souhaiter d'estre conioints à nostre similitude qui est Dieu: & d'autant que les choses terriẽes sont esloignees de Dieu, autant nous esloignerons nous de lui, que nous mettrons nos afections en icelles lesquelles ne nous sont baillees pour en faire nostre souuerain bien, mais afin que conoissans la bonté du createur qui nous a si bien voulu pouruoir de toute chose necessaire, nous n'ayons ocasion de nous excuser, & reconoissions d'autant plus ses benefices. L'homme donc a esté creé afin qu'il reconoisse son Dieu, le conoissant l'honore, l'honorant l'aime, & l'aimant le serue & lui obeisse, afin que finalement il puisse paruenir à la fin à quoi il est creé, assauoir, à la fruition de son Dieu. A ceste cause Dieu lui a fait vn corps droit & esleué non pas tant pour le rendre dissemblable aux bestes brutes qui sont courbees & regardent en terre, que pour luy faire esleuer son entendement & hausser les yeux au ciel son origine à contempler les

3. *dignitez de l'ame.*

choſes diuines & permanentes delaiſſant les terriennes & periſſables. Mais declarons mieux la diference de l'image & ſemblance de Dieu, & acordons les enſemble mettant ici la docte expoſition que Hugues de S. Victor en fait. Comme aux elemens, dit-il, deux choſes ſe retreuuẽt diuerſes, & du tout eſloignees l'vne de l'autre: comme au feu nous voyons deux choſes diſſemblables, à ſauoir la lueur & la chaleur, ni la lueur eſt chaleur, ni la chaleur auſſi lueur, pour autant que la lueur ſe void & reluit, & la chaleur ſe ſent & bruſle: ni la lueur bruſle ou ſe ſent autrement que par la veuë: ni la chaleur reluit & ſe void: ainſi deux choſes diuerſes ſe trouuent en la creature ſpirituelle, à ſauoir l'image de Dieu & la ſemblance d'icelui leſquelles aucunement ſont diſſemblables & diferentes: car ſelon qu'icelle creature ſpirituelle eſt faite à l'image de Dieu elle reluit par conoiſſance, c'eſt à dire ſelon l'entendement & intelligence, la creature ſpirituelle eſt image de Dieu, & ſelon qu'elle eſt faite à la ſemblance de Dieu, elle s'eſchaufe par amour & dilection, c'eſt à dire ſelon la volonté & couſtume, elle eſt ſemblable à Dieu. Or l'auteur d'icelle creature ſpirituelle a voulu, qu'vne partie d'icelle demeuraſt ſimple & du tout ſpirituelle, comme les Anges, & que l'autre partie fuſt meſlee, comme l'ame de l'homme qui habite au corps. Origene eſt d'opinion que l'image de Ieſus Chriſt eſt l'homme & à ceſte cauſe, il a eſté dit, qu'il eſt faict à l'image de Dieu. Car le fils eſt l'image de Dieu. Aucuns eſtiment que le ſainct Eſprit eſt entendu par la ſemblance, mais veritablement à l'image & à la ſemblance de Dieu, ne ſont autre choſe ſinon que l'homme eſt auſſi la ſemblance de Dieu. L'homme (dit ſainct Paul) eſt l'image de Dieu. Et cela ſe peut raporter à nature: mais la ſemblance ſe refere aux choſes deſquelles nature eſt doüee, à ſauoir, à l'immortalité, vertu, & ſapience qui rendent l'homme ſemblable à Dieu. Thomas d'Aquin grand Theologien expoſe ceci comme s'enſuit, l'homme a eſté faict à l'image & ſemblance de Dieu, ſelon l'ame par laquelle il excelle à tous les animaux irraiſonnables: à l'image, par la memoire, intelligence & dilection: à la ſemblance, par

Interpretation de l'image & ſemblance de Dieu.

Tout ceci deſſus eſt prins de Hugues de S. Victor excerpt. li. 2. ch. 1. Coloſſ. 1. Heb. 1. 3. 2. Corint. 11. Trois biẽs que Dieu a donné à l'hõme en ſa creatiõ Thomas d'Aq. ſur le 2. des ſenten. diſtinct. 16.

par l'innocence & iuſtice naturellement miſes en l'ame. Sainct Auguſtin au liure de la quantité de l'ame dit, l'ame a eſté faite ſemblable à Dieu, l'ayant creée immortelle & indiſſoluble. L'image donc (pourſuit Thomas d'Aquin) eſt quant à la forme, & la ſemblance eſt quant à la nature: par ainſi l'homme a eſté fait quant à l'ame à l'image & ſemblance, non ſeulement du pere, du fils & du ſainct eſprit, mais de toute la ſaincte Trinité. Or Dieu a donné à l'homme, quand il l'a creé trois biens principaux: le premier eſt qu'il lui a donné ſon image: le ſecõd qu'il l'a fait à ſa ſemblance: le troiſieme qu'il lui auoit donné l'immortalité du corps, ſi l'homme fuſt demeuré en l'obeïſſance de ſon createur, leſquels trois biens eſtoyent de Dieu donnez à l'homme & naturellement & par iuſtice originelle entez en la nature d'icelui: deux autres dons auoit auſſi l'homme, comme exterieurs: l'vn ſous lui: l'autre deſſus: ſous lui, le monde: deſſus lui, Dieu: le monde qui eſt vn bien viſible & tranſitoire, & Dieu qui eſt vn bien inuiſible & eternel. En ceſtui-ci, à ſauoir au monde, l'homme, a eſté creé: en ceſtui-là, à ſauoir en Dieu, l'homme doit eſtre bienheureux. Deſſous Dieu a eſté l'homme par condition, & deſſus le monde, par dignité ſe departant du monde inferieur, pour paruenir au bien ſouuerain & ſuperieur. Il y a trois maux principaux qui corrompent les trois biens ſuſdits, l'ignorance du bien, la conuoitiſe du mal, & l'infirmité ou maladie du corps. Par l'ignorance, l'image de Dieu a eſté corrompue en nous: par la conuoitiſe la ſemblance de Dieu: par l'infirmité, l'immortalité du corps. A ces trois maux ſont trois principaux remedes, à ſauoir la ſapience, la vertu, & la neceſſité, à fin qne par trois remedes trois maux ſoyẽt auſſi chaſſez, la ſapience contre l'ignorance: la vertu, contre le vice: & la neceſſité, contre l'infirmité. La ſapience, eſt entendre les choſes comme elles ſont: la vertu eſt vne habitude de l'ame ſelon la nature, conforme à la raiſon: i'apelle habitude vne qualité laquelle ſans grande dificulté ne peut eſtre eſbranlee de ſa place & ſuiet. Tout ainſi comme la diſpoſition eſt vne autre qualité, laquelle aiſément eſt iettee hors de ſon lieu. Nous entendons par le ſuiet de la vertu de l'ame, en laquelle icelle vertu,

Hugues de S. Vict. exerpt. li. 1. ch. 2. & 4.

Trois maux qui corrompẽt les trois biens.

Necessité absolue. qui est vne qualité prend place & lieu. Necessité absolue est sans laquelle on ne peut rien ; comme sans pieds on ne peut cheminer, sans viande on ne peut viure, & sans manger on mourroit. Il y a vne autre necessité, qu'on appelle conditionelle, comme pour aller à l'aise il faut vn cheual, & pour viure ioyeusement les perdrix est viande fort requise. Or pour les trois remedes susdits tous les arts & disciplines ont esté inuentees pour aquerir sapience, la theorique qui est contemplatiue a esté trouuee pour la vertu : la pratique qui est actiue est entree en vsage : & pour la necessité a esté la mechanique inuentee. Car apres qu'Adam eut peché, lui, ses enfans & neueux furent astreints necessairement à rechercher ces choses, à conoistre les plantes & herbes, arracher les racines, & icelles manger, labourer la terre pour à la sueur de leur visage auoir du grain pour viure, & telle necessité leur aprint naturellement en apres à moudre le grain, en faire de la paste & le cuire, à tuer les animaux pour en manger la chair, se vestir des peaux d'iceux, bastir des petites logettes pour euiter l'iniure du temps, planter la vigne & tousiours aiouster inuention sur inuention, soit de trouuer nouuelles viandes, les acoustrer diuersement, edifier maisons, filer, coudre, se vestir de toile, de draps de laine, de soye de diuerses couleurs & de cuirs merueilleusement bien acoustrez, acheter, vendre & trafiquer l'vn auec l'autre: & dit Iean Loüis Viues en son liure de l'introduction à sagesse. *Vtile indumentum excogitauit necessitas, pretiosum, luxus, elegans, vanitas.* Dieu donc aima tant l'homme, qu'il lui assigna tout le monde pour son païs & habitation. Car si auiourd'hui en quelque part que l'homme sage aille il est par tout citoyen, si par tout, toutes choses sont siennes, & en nulle part il ne s'estime estrãger ni hoste, de combien plus estoit le premier homme habitateur de tout le monde, & comme les Grecs dient κοσμοπολίτης? estant ouurage nouueau de Dieu, enté en vertus, & maistre de tous les animaux de la terre, des eaux & de l'air, il estimoit tout le monde estre son heritage & possession. Ne lui monstra Dieu vn grand signe d'amour, quand il partagea auec lui ? il lui donna la terre pour marcher dessus comme maistre, ce que l'etimologie

Necessité conditionnelle.

La theorique a trois parties, Theologie, Physique & Mathematique.

La pratique est diuisee en solitaire, priuee & publique, ou bien en Etique, œconomique & politique.

Il y a aussi sept especes de mechanique, dequoi Hugues de S. Victor traite amplement auquel ie renuoye le lecteur.

gie d'icelle designe. Car son nom en Hebrieu NERES, est dit ainsi *à calcãdo* de fouler, *veluti & latini terram, quasi teram, à terendo nominant:* & se reserua le ciel pour son habitation plus pure & nette. *Cœli enim dicũtur* SCAMAIM *ab igni & aqua quorum vtrámque vim purgandi extergendíque habet* des biens duquel assauoir, de la gloire celeste & eternelle felicité il le fit neantmoins participãt auec tous ses descendans, (i'entens les amis de Dieu, de laquelle ils iouïrent absolumẽt apres que l'ofense & transgression premiere fut reparee par la seconde personne de la Trinité qui vint en ce monde, & prit forme & semblance vraye d'homme, & en iouïront tous les esleus apres que leurs ames seront deliurees de la prison du corps. *Psal.113.*

Exposition du troisieme Chapitre de Genese.

CHAP. VIII.

L'ANGE orgueilleux premier autheur de mal qui estoit tombé du ciel afectant tout bellement de se trainer au sentiment de l'homme, auquel estant debout il portoit enuie, pource qu'il estoit tresbuché, & afin que sa tromperie & finesse fust plus couuerte, choisit vn serpent en Paradis terrestre (où auec Adam & sa femme conuersoyent aussi tous les autres animaux terrestres qui n'auoyent point de discord ensemble & ne nuisoyẽt point, ains tous tant les sauuages que les domestiques reconoissoyent l'homme pour leur maistre & seigneur) lequel serpent est vne beste glissante qui se remue en tournant & s'entortillant, estant conuenable à l'entreprise & œuure de ce faux ange pour parler par son organe, & le s'estant rendu suiet par vne malice spirituelle au moyen de la presence angelique & plus excellente nature, & en abusant comme d'vn instrumẽt par fausseté & tromperie voulut parler à la femme, & s'adressa premierement à elle comme à la partie plus foible & de moins de resistance n'estimant pas de pouuoir deceuoir l'homme ne qu'il peust faillir sinon quand il cede à l'erreur d'autruy. Car comme Salomon ne pensa point

par erreur, qu'il falloit seruir aux idoles, ains deuint idolatre & y consentit par les allechemens & douces persuasions des femmes ses concubines: ainsi Adam commit l'ofence de transgression du commandement de Dieu, croyant non comme à celle qui disoit verité estant seduit, mais il lui obeit par compagnie: dont il ne fut moins coulpable, ayant peché à son escient & bien le sachant. Ceste ange malin eust possible mieux voulu venir à la femme, en espece de colombe, si Dieu l'eust permis, mais il n'estoit licite que le malin esprit rendit à l'homme odieuse celle forme en laquelle le saint esprit deuoit aparoistre. Il ne faut penser (dit * Sainct Augustin) que le diable aye de soi choisi le serpent pour tenter par icelui, mais comme il desiraſt tenter il ne peut sinon par l'animal qu'il lui fut permis ce faire. Car la volonté de nuire peut estre en chacun, mais la puissance vient de Dieu: il lui fut donc permis de tenter par le serpent à fin que par icelui la femme se peust prendre garde de la finesse de celui qui tentoit. Et à ceste cause le serpent est dit caut par dessus tous les animaux de la terre. Le serpent n'entendoit point les paroles & n'a esté fait participant de raison comme l'homme. Il est toutefois dit tresc caut, pour raison de l'astuce du diable. Il a parlé comme l'asnesse de Balaam, toutefois ç'a esté par le diable, & l'asnesse par le bon ange. Car les bons anges & mauuais anges font semblables operations, mais à diuers effects. Deuant que le serpent fut fait organe du diable à la perdition de l'homme (dit Rupert) il pouuoit estre dit tressage & prudent: car en vne autre edition de la bible il y a, *& le serpent estoit sage par dessus tous les animaux:* mais apres que sa prudence fut conionte à la malice du diable, & qu'il seruit d'instrument propre pour donner la mort, il peut à meilleur droit estre apellé cauteleux & fin, & au parauant que sa prudence prestaſt aide & seruice à ce pere de mensonge il estoit tel que les disciples de Iesus Christ l'ont deu imiter, comme Iesus Christ mesmes tesmoigne disant, *Soyez prudents comme les serpens.* Pierre Comestor en son histoire scholastique dit que le serpent lors, qu'il tenta la femme estoit droit & comme l'homme se tenoit debout: là où maintenant

Bede aux allegor. de la Bible.

Aug. sur le Gene. à la lettre li. 11. chap. 4.

Nõb. 21.

Rupert sur Gen. li. 3. ch. 2.

Matth. 10.

tenant par malediction il eſt ruë par terre. Bede dit que le diable eſleut vn genre de ſerpent qui portoit face de femme, *quod ſimilia ſimilibus applaudunt*. Or le ſerpent n'eſt caut ni venimeux pour raiſon que Dieu lui ait dit, *Tu ſeras maudit*, mais Dieu d'vne equité iudiciaire lui a denoncé par telle ſentence ſon mauuais merite, & declaré qu'il a eſté fait odieux à tous les autres animaux & beſtes de la terre, pourautant qu'il a eſté miniſtre du diable à la perdition de celui qui a eſté creé pour pouuoir ſeigneurier & maiſtriſer tous les animaux de la terre. Pithagore dit que le ſerpent eſt engendré de la mouëlle de l'eſpine du dos de l'homme mort: ce qu'il me ſemble auoir leu autrefois en vn auteur duquel i'ai retenu ces deux vers,

Sunt qui cum clauſo putrefacta eſt ſpina ſepulchro
Mutari credant humanas angue medullas.

Que ſi cela eſt croyable il auient à bonne cauſe, car comme la mort de l'homme prouient du ſerpent, ainſi auſſi le ſerpent naiſt par la mort de l'homme. Dauantage eſt beſoin de ſauoir & digne de noter, que les peines que Dieu a denoncees au ſerpent s'adreſſent pareillement au diable, ainſi l'expoſe Rupert en ces termes, *Sub nomine ſerpentis, quem inuaſit Diabolus, ipſe percutitur, & qui per ſuperbiam ſuam ſimilem ſe altiſſimo fore putauit, propter malitiam ſuam infimæ creaturæ quam ipſe vitiauit, iudicatur fieri pœnaliter ſimilis. Super pectus tuum gradieris inquit, tanquam diceret: Sicut hoc reptile cuius calliditate abuſus es, ſuper pectus ſuum graditur, ſic tu diabole cum ſis rationalis ſpiritus, rationale tuum ſemper graui fatuitate onerabis, & quocunque te verteris, ſemper intentionem tuam deorſum conteres, & factis premes contrariis. Terram inquam comedes, & non cœlum, id eſt, non querum conuerſatio in cœlis eſt, ſed qui terrenæ ſapiunt, tibi cibus tuus erunt*, Senſuit au texte, *Ie mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta ſemence & la ſemence d'icelle. Ceſte ſemence te briſera la teſte & tu lui poindras le talon.* Grandes inimitiez vrayement, ont la femme & ſa ſemence auec ce genre d'animal à ſauoir le ſerpent. La ſemence de la femme c'eſt Ieſus Chriſt ici promis qui a briſé la teſte à ceſt ancien ſerpent, qui eſt le diable, c'eſt à dire, l'a foulé aux pieds, a mis à bas ſes efforts. Si touſiours la femme ne

casse de fait la teste du serpent, elle en a toutefois tousiours la puissance. Car si la plante nuë du pied de la femme preuient la dent du serpent, ou lui presse tant soit peu la teste, soudain il mourra: ce qui ne pourroit estre si tost fait ne si vistement par des gros leuiers, maillets & marteaux, ne par glaiues tant fussent-ils trenchans. Si le serpent au contraire (qui est si haineux à l'homme, qu'il lui pique le talon) fiche sa dent à l'extremité de la plãte du pied il tue: car aussi tost que le venin de la morsure a touché le sang de l'homme il s'espand par tout le corps, ainsi le serpent tue l'ennemi de sa nature, qui est l'homme, dont dit Lucan.

Lucan. li. 9. *Noxia serpentum est admixto sanguine pestis.*
Morsu virus habent, & fatum indente minantur.

Or tant, qu'il y a de genres de serpens autant y a-il de venins, tant d'especes, autant de dommages & de morts, tant de couleurs, autant de douleurs. Reste maintenant à declarer que veulent signifier le glaiue flamboyant & les Cherubins. Le glaiue flamboyant, c'est la sentence du iugement de Dieu: il est dit flamboyant, car certainement le iugement de Dieu est le iugement de la flamme du feu, donnant vengeance à ceux qui ont mal vescu comme dit l'Apostre. Cherubin, c'est le nom des forces Angeliques qui sont mises au deuant du Paradis pour garder l'entree du bois de vie, pour demõstrer que nous ne pouuons auoir acces au Royaume celeste sans auoir passé premierement par le feu & estre examinez par le ministere des Anges, S. Paul dit, *Si aucun bastit sur ce fondement, Or, Argent, pierres precieuses, bois, foin, chaume: l'œuure d'vn chacun sera manifestee par le feu: & le feu esprouuera quelle sera l'œuure d'vn chacun. Si l'œuure d'aucun qui a edifié dessus demeure, il en recoura salaire: si l'œuure d'aucun bruslé, il sera perte: mais il sera sauué, toutefois ainsi comme par feu.* Qu'est-ce que nous recueillirons de ces propos? Ne se raportent ils à ce glaiue flamboyant posé au deuant du Paradis terrestre signifiant qu'il faut que ceux qui y doyuent entrer passent par là & soyent examinez par le feu? afin qu'ils puissent dire auec le Psalmiste.

2. Thes. 1.

1. Cor. 3.

Psal. 66. *Car tu nous as mis à l'espreuue,*
tu nous as examinez,

Et

Et comme l'argent qu'on eſpreuue
Par feu tu nous as affinez.

Et à bonne cauſe les Anges qui ont eſté là colloquez ſont dits Cherubins, c'eſt à dire plenitude de ſcience, pour autant, qu'ils ont pleine ſcience de iuger, ſachans ce que d'vn chacun de nous eſt eſcrit au liure, c'eſt à dire ils ont mis en memoire tout ce que nous auons fait de bien & de mal. Ils liſent tous les iours & à la fin reciteront ce qui eſt eſcrit en ces liures: deſquels il eſt eſcrit en Daniel, *Et les liures ont eſté ouuerts.* Ce feu du glaiue tournant eſt inacceſſible à tous les mortels: car ceux qui ont voulu ſuyure contremont le Nil pour trouuer ſa ſource ont eſté empeſchez d'y paruenir à cauſe de la vapeur inſuportable du feu, cõme dit Lucã parlãt des cinq Zones du ciel, *Nilum videre calentem.* Leon Hebrieu autheur Italiẽ, grãd Philoſophe en ſa Philoſophie d'amour baille vn ſens allegoric & moral à tout ce troiſieme chap. de Gen. que i'ai tourné d'Italien comme s'enſuit. Le ſerpent eſt l'apetit charnel qui incite & trompe premieremẽt la partie corporelle feminine, c'eſt à dire corporelle, quand il la trouue aucunemẽt diuiſee de l'intellect ſon mari, & reſiſte aux eſtroites loix d'icelui, afin qu'elle s'embourbe aux delectations charnelles, & que elle s'ofuſque par l'aquiſition des ſuperfluës & abondantes richeſſes & par la ſenſualité (qui eſt l'arbre de coneiſtre bien & mal) lui monſtrant que par cela, leurs yeux s'ouuriront: c'eſt à dire qu'ils conoiſtront maintes choſes de telle nature que ſont celles qu'il leur mõſtre en ceſt arbre de bien & de mal: & que parauant ils ne conoiſſoyent point: c'eſt aſauoir pluſieurs fineſſes, cautelles & notices aparteñantes à lubricité & auarice: à quoi auprrauant ils ne s'amuſoyent point leur diſant, qu'ils ſeroyent ſemblables à Dieu en cela, aſauoir en l'abondante generation: car ainſi que Dieu eſt intelligent, & les cieux ſont cauſes productiues des creatures à eux inferieures, auſſi l'homme par le moyen des continuelles meditations charnelles, viendroit à engendrer grande lignee: & en ceci la partie corporelle feminine ne ſe laiſſa pas non ſeulement regler & conduire (comme il eſtoit raiſonnable) par ſon intellectuel mari,

Voi ſainct Ambroiſe epiſtre 42. où il declare pour quoi Moyſe a figuré la delectation charnelle à la ſemblance du ſerpẽt. Voi auſſi au meſme auteur li. de Paradiſo cha. 15

mais l'atira au bourbier des choses corporelles mangeant auec lui du fruict de l'arbre defendu, dont incontinent leur furent leurs yeux ouuerts non pas les intellectuels (lesquels se fermerent plustost) mais ceux de la fantasie corporelle touchãt les actes charnels & laſcifs: qui fut cause qu'ils s'apercceurent estre nuds, c'est à dire qu'ils conurent la desobeïssance des actes charnels à l'intellect: & pource procurerent de couurir leurs membres generatifs, comme honteux & rebelles à la raison & sapiẽce. Apres il dit, qu'ils ouïrent incõtinent la voix de Dieu, & se cacherent, c'est à dire que reconoissans les choses diuines par eux delaissees, ils eurent vergongne & subsecutiuement au peché succeda la peine. Aussi la saincte histoire recite separément la punition du serpent, celle de la femme & celle de l'homme: & maudit le serpent plus que tout autre animal, le faisant traïner sur sa poictrine, & mãger poussiere en toute sa vie, mettant haine entre la femme & sa race d'vn costé, & entre le serpent & la race d'icelui d'autre, de maniere que l'homme poindroit ou briseroit la teste audit serpent, & le serpent le talon à l'homme, qui est à dire, que l'apetit charnel de l'homme est plus desmesuré que d'aucun autre animal. Et en ce que le serpent va le ventre contre terre, c'est à dire, qu'il fait encliner le cœur aux choses terrestres, & fuir les celestes: & toute sa vie mange de la poussiere, pource qu'il se nourrit des choses plus basses & abiectes qui soyent point: & la haine signifie que l'apetit charnel souïlle la partie corporelle & la gaste par exces: dont prouienent maintes imperfections corporelles & plusieurs maladies, voire mesme diuerses sortes de mort: aussi par ce moyen demeure desfait l'apetit charnel, s'afoiblit, & se perd par l'intemperance de la complexion & maladie du corps. Quant à la femme qui fut punie par pluralité de douleurs és cõceptions & à enfanter ses enfans auec plains & gemissemens & par auoir desir à son mari, lui ayant puissance par dessus elle, cela veut à dire, que la vie laſciue cause douleurs au corps, que tout son plaisir est douloureux, & que toutes ses races & successions sont remplies de peine, trauail & fascherie. Toutefois elle aimant la partie intellectuelle

comme

comme ſon mari, il demeure puiſſance à l'intellect par deſſus elle, pour la regler & temperer aux actes du corps. Vient en rang l'homme, lequel ayant ouï & donné conſentement aux paroles de la femme & mangé de l'arbre defendu, fut puni: Dieu lui diſant, que la terre ſeroit maudite pour lui, qu'en trauail & angoiſſe il la cultiueroit tout le temps de ſa vie, qu'elle lui produiroit des eſpines, qu'il ſe repaiſtroit des herbes des champs, & mangeroit ſon pain à la ſueur de ſes narines, iuſques à ce qu'il fuſt retourné en la terre d'où il auoit eſté pris, pource qu'il eſtoit pouſſiere & en pouſſiere il retourneroit. Ce qui baille ſignification que les choſes terreſtres ſeroyent maudites & dommageables à l'intellect, lui ſeroyent viandes douloureuſes & triſtes, c'eſt à dire, feroyent l'immortalité participante de la choſe mortelle, que l'euenement de ſes actions terreſtres ennuyeroit & poindroit comme eſpines, que ſa viande ſeroit l'herbe des champs, qui eſt viande des beſtes brutes: pource que comme eux il auoit mis ſa vie en la ſeule ſenſualité: & que s'il vouloit manger du pain, que ce ſeroit auec la ſueur de ſes narines, labourant & trauaillant, c'eſt à dire, que s'il vouloit manger viande humaine & non brutale ou faire actes humains, il lui ſeroit fort difficile, pour cauſe de l'habitude contraire, qu'il auoit deſia priſe en la brutale ſenſualité. Il lui dit auſſi que toutes ces faſcheries lui auiendroyent par le peché iuſques à ce qu'il retournaſt à la terre, de laquelle il fut tiré: pource qu'entre toutes les choſes mortelles de la terre, lui eſtãt creé immortel, auoit voulu en toute ſorte eſtre pouſſiere terreſtre, ſe veautrant es pechez corporels, ce qui fut ocaſion, qu'il euſt à retourner en pouſſiere, comme il eſtoit au commencement, deuenant ſemblable en mortalité aux animaux de la terre: en quoi eſt ſignifiee la peine & damnation de celui qui s'adonne trop à la ſenſualité. En apres le texte continuant dit, qu'Adam nomma ſa femme Eue, nom interpreté animal lãgager & babillard, & femme, dautant qu'elle fut mere de tout animal: pour entendre qu'il nomma la partie corporelle par nom cõmun aux autres beſtes brutes, pource, qu'elle fut cauſe de produire toute brutale vilenie en l'hom-

me: & denote que Dieu moyennant leur intellect de contemplatif deuenu actif & bas à entendre au fait du corps, commença à monstrer à leur entendement les arts, & à faire robes de peaux de bestes ou cuirs pour eux vestir, & les chassa hors du paradis pour labourer la terre, c'est à dire leur osta la contemplation pour entendre au terrestre, lui laissant toutesfois la puissance à mãger de l'arbre de vie, & viure eternellement, auquel efet le mesme texte dit, que Dieu mit en l'Orient du Paradis les cherubins & l'espee flamboyante pour pouuoir garder le chemin de l'arbre de vie, en quoi les Cherubins signifient les deux Angeliques intelligences, iointes aux hommes, à sauoir l'agent & le passible: & l'espee laquelle voltigeant sans cesse rend grãde clarté & lueur, signifie la fantasie humaine, laquelle se retourne du corporel pour cercher la lueur de la lumiere spirituelle, afin que par ceste voye sortant de la fange elle puisse tenir & suyure le chemin de l'arbre de vie, & viure en eternité intellectuellement.

De la mort, & que Dieu n'est point auteur d'icelle.

CHAP. IX.

APres que nos premiers parens furent chassez du Paradis, ils furent soumis en la suiettion de peché & de mort, & par mesme moyen ils y rendirent suiette toute leur posterité. Car la mort est commune à tous les humains cõme est dit en la loi *Licet*, au Code, *De pactis*, & faut que tous hõmes meurent quant au corps. *Qui est l'homme* (dit le prophete royal Dauid) *qui viura & ne verra point la mort?* certes nul en sera exempt. Sainct Paul dit, *Il est ordõné à tous hommes de mourir vne fois:* & vn poëte Grec, Βροτοῖς ἅπασι καθανεῖν ὀφείλεται. C'est à dire.

A tous mortels mourir est necessaire.

La mort (dit sainct Augustin au liure contre les Pelagiens) n'est autre chose que priuation de vie, ayant vn nom & non essence, comme la faim qui est dite faute de viande: la soif faute de bruuage, les tenebres absence de lumiere, ainsi la mort n'est qu'vn nom par faute de vie. On peut autrement difinir la mort naturelle & la dire

la dire separation du corps & de l'ame, & telle en baille Platon la difinition, comme fait Aule Gelle ainsi σώματος καὶ ψυχῆς διάστασις. La mort donc ayant nom sans essence, Dieu n'en est le createur, la cause ni l'auteur, car tout ce que Dieu a fait a essence, lequel terme essence, comprend ce qui est, ou qui est à naistre. Il est vrai que pour la peine de peché, Dieu a prononcé sentence de mort contre l'homme, mais il y'a grande diference de prononcer sentence de mort & estre cause de la mort. Dieu (dit Salomon) n'a pas fait la mort & ne se resiouït point à la perdition des viuans. Car il a creé toutes choses pour estre, & a fait les nations de tout le monde capables de salut: par l'enuie du Diable (dit-il en vn autre lieu) la mort est entree en toute la terre. Le Diable donc auteur de peché, est auteur de la mort par peché. Le Diable peut inciter l'homme à peché, mais il ne le peut contraindre d'y consentir. Adam se pouuoit bien garder de gouster de l'arbre de la vie: Dieu ne vouloit pas qu'il pechast, consequemment il ne vouloit pas qu'il mourust: mais laissant la vie & prenant la mort, & suyuãt son franc & libre arbitre il se rendit mortel, & sa faute & desobeissance est cause de la mort de tous les hommes, comme dit sainct Paul, *Par vn homme le peché est entré au monde, & par le peché la mort est prouenue sur tous hommes, d'autant que tous ont peché.* Nous n'auons donc chose plus asseuree, que la mort, toutefois l'heure & le iour d'icelle nous sont incertains, quand, en quel lieu, & comment on doit mourir est au vouloir, en la puissance & science de Dieu: c'est vne chose salutaire & profitable au Chrestien de mettre en memoire par continuelle meditation la mort, & y penser souuent, d'autant que l'oubli de la mort est cause que l'homme tombe en peché, aussi la souuenance d'icelle le destourne de peché, *Ayes memoire* (dit Iesus Sirach) *de tes dernieres fins & tu ne pecheras iamais.* Et le Psalmiste, *I'ai pensé és iours anciens, & ay eu en memoire les ans eternels, & ai de nuict medité en mon cœur & m'exercitoye & purgeoye mon esprit.* Platon dit, que la vie du sage est meditation de la mort, par ainsi veillons & prions: car nous ne sauons l'heure que le seigneur viendra, faisons qu'il nous trouue prests à boire ce breuuage

Aule Gel le li. 2. des nuits attiq. ch. 8.

Dieu n'est auteur de la mort.

Au li. de sagesse ch. 1.

Ch. 2. de sagesse.

Voi Iustin le martir en ses responces aux orthodoxes, question 32.

Rom. ch. 5.

Ecclesiastiq. ch. 7.

Psal. 77.

Luc. 12.

amer auquel nos premiers parens nous ont assuiettis.

Que les mauuais Demons ne peuuent predire les choses futures n'en ayans conoissance certaine, & qu'ils entendent les escritures.

CHAP. X.

LEs saincts Anges & les esprits malins ne conoissent & sauent les choses auenir d'eux mesmes, ce qui est de la science du seul Dieu. Vrai est que les bons Anges ont conoissance des choses futures non pas par leur nature ains Dieu les leur reuelant. Les diables aussi preuoyent aucunesfois ce qui doit auenir lõg temps deuant qu'il auiene par la disposition des corps celestes & inferieurs, tout ainsi que les hommes prediſent quelque fois par science d'Astrologie les mauuaises & steriles saisons & les fertiles: comme Thales Milesien au moyen des astres predit l'abondance des oliues qui deuoit estre l'annee prochaine: quelquefois aussi les mauuais Demons presagent le futur par coniecture seulement: de sorte que de ce qu'ils ont predit auient tout le contraire. Parquoi ne leur faut aiouster foi ores qu'ils anonçassent choses veritables. Car ils ont acoustumé d'entremesler le mensonge parmi la verité à fin de pouuoir plus facilement persuader le faux, tout de mesme que ceux qui preparent du poison le mestent au vin & au miel afin que ce mortel venin soit couuert & caché de la douceur, & se resiouïssent grandement ces esprits peruers quand ils peuuent abuser les credules hommes, par mẽsonge en la prediction des choses futures. Cõme au premier liure des Rois est escrit, qu'vn malin esprit voulant deceuoir Achab Roy d'Israël dit à l'Eternel, *Ie sortirai & serai vn esprit menſonger en la bouche de tous ſes prophetes.* Dont les propheres d'Achab instruits de l'esprit de mensonge lui asseurerent, qu'il obtiendroit la victoire contre les Syriens. Et toutefois Achab fut tué en ceste bataille selon la parole du vrai prophete Michee. Porphire dit, que les dieux mentent souuent, & que la certaine preuoyance des choses futures n'est seulement

Aristo. politiq. lib. 1. cha. 7.

Rois, cha. 22.

oblique

oblique ou tortueuſe aux hommes, mais eſt tres-incertaine aux dieux meſmes,& pleine de pluſieurs ambages ou doutes. Or ie n'eſtime les dieux des gentils dont Porphire parle, autres que mauuais Demons. Ce que meſme denote le nom de Beelzebub qui eſt à dire dieu ou ſeigneur des mouches, l'idole duquel eſtoit adoree par les Accaronites. *li. 4. Rois 1.cha.* En outre les diables ſont ſauans & ont conoiſſance des Eſcritures, comme apert en l'Euangile de ſainct Matthieu où eſt recité que Satan tranſporta noſtre Sauueur en la ſaincte cité & le mit ſur le pinacle du temple lui diſant, *Si tu es le fils de Dieu iette toi en bas : car il eſt eſcrit de toi, Il donnera charge à ſes anges & ils te porteront en leurs mains,de peur que tu ne heurtes ton pied à quelque pierre.* Laquelle allegation de l'eſcriture,Satan auoit priſe de Dauid au Pſalme 91. *Matth. ch.4.* Athanaſe raconte que ſainct Antoine l'hermite deſcouurant diuerſes aſtuces des mauuais Demõs à ſes freres religieux aſſemblez pour l'ouïr,dit ainſi d'iceux, *Ils ont auſſi leur bouche impure(O le forfait !) ils meditent les ſainctes Eſcritures. Quand nous liſons ils reſpondent ſouuent comm'vn Echo aux dernieres paroles : Depuis peu de mois ie les entendi chanter deuant moi & comme ainſi ils chantaſſent & deuiſaſſent entr'eux des eſcritures, ie faiſoye le ſourd & me bouchoi les oreilles.* Par leſquels propos de ce bon perſonnage ſainct Antoine, eſt euident que ces eſprits immondes entendent les eſcritures : mais les apliquant en mauuais vſage expoſent fauſſement.

Qu'Orphee, Homere, Pytagore, Platon & autres anciens Philoſophes & Poëtes ont leu les liures de Moyſe, & d'iceux tiré quelques poincts.

CHAP. XI.

ON ne trouue point qu'il y ait eu aucun deuant Moyſe qui ait rien laiſſé par eſcrit ſinon que ce fuſt Abraham & Enoch,la doctrine deſquels Moyſe cõme leur heritier legitime a entierement aſſemblé en ſes liures, y aiouſtant ce qu'il auoit ſeu de la bouche du Dieu viuant par les Oracles que iournellement il en re-

ceuoit. Et lors que Pythagore & Platon aprenoyent les sciences en Egypte, ils voulurẽt premierement estudier la doctrine de Moyse, le nom duquel estoit en ce temps en grande admiration par toute l'Egypte: & de ses liures ils ont pris la raison de Dieu, à sauoir de la premiere cause. Apres lesquels Numenie Pythagorique a mis en ses liures plusieurs choses de la doctrine Mosayque, cõme Basile le grand tesmoigne, & disoit icelui Numenie, Platon n'estre autre que Moyse parlãt en langage Grec. Clement Alexandrin & Eusebe dient que les gẽtils ont tiré leurs plus grans misteres des Iuifs, & iceux couuert & enuelopé de leurs fables: celle de Deucalion a esté prise de l'histoire du deluge, la fiction de Phaëton de la retrogradation ou reculement du Soleil qui fut du tẽps d'Ezechie. Qui voudra contempler l'edifice de la tour de Babilon que Nembroth & les siens esleuerent cuidans pouuoir par icelle escheler les cieux & y ateindre, il la trouuera sous certaine allegorie amplement descrite en Homere sous la fable des Geans Otus & Ephialtes enfans d'Iphimildee, dont il descrit la hauteur & grosseur esmerueillable lesquels vouloyent mettre le mõt Osse sur celui d'Olimpe, & Pelion sur Osse. Le Poëte Sulmonois Ouide en a pris ce qu'il a chanté du commencement & creation du monde. Homere, Hesiode & Lin n'ont emprunté ce qu'ils ont chanté de sanctifier le septieme iour d'ailleurs que de Moyse. Plusieurs ont châté l'aage & regne doré de Saturne l'ayant pris de l'estat heureux auquel estoit Adam deuant qu'il pechast. Beaucoup deuant ceux ci, Orphee auoit apris plusieurs choses de la doctrine de Moyse, mesme au liure qu'il a fait du verbe sacré il confesse auoir tiré des tables Mosayques ce qu'il chante de Dieu conu du seul Chaldeen Moyse par ces vers que Frãçois George en son Harmonie du monde a traduits en Latin.

Homere Odyssee. l.11.

Vnus perfectus Deus est qui cuncta creauit
Cuncta fouens, atque ipse fouens super omnia in se:
Qui capitur mente tantum, qui mente videtur:
Qui nullúmque malum mortalibus inuehit vnquam:
Quem præter non est alius: tu cuncta videto:
Hic ipsum in terris melius quo cernere posses.

Hic

Hîc enim video ipſius veſtigia fortem:
Hîc que manum video: verum ipſum cernere, quis ſit.
Nequaquam valeo, nam nubibus inſidet altis.
Nemo illum niſi Chaldeo de ſanguine quidam
Progenitus vidit: quem cœlorum aurea ſedes
Sublimiſque tenet: cuius ſe dextera tendit
Oceani ad fines: quem de radicibus imis
Concuſſiq; tremunt montes: nec pondere quamuis
Immenſo ſint, ferre queunt: qui culmina cœli
Alta colens: terris nunquam tamen ille ſit abſens,
Ipſe eſt principium, medium quoque & exitus idem,
Priſcorum nos hæc docuerunt omnia voces:
Quæ binis tabulis Deus olim tradidit illis.

Aucuns ont eu opinion qu'Orphee entend par ce Chaldeen, Noé: les autres, Enoch: & les Platoniques, Zoroaſtre qui fut fils de Cham: mais à ceux là n'ont eſté baillees les tables des cõmandemens, ains à Moyſe ſeul.

Allegorie de la deſcription de Caron nautonnier des enfers.

CHAP. XII.

SEneque en ſa tragedie Hercule le furieux, introduit Theſee qui raconte à Amphitrion ce qu'il a veu és enfers, & deſcrit Caron de meſme que Virgile au ſixieme liure de ſes Eneides: & ainſi l'auoit deſpeint Polignot en vn tableau qu'il fit au temple d'Apollon, comme recite Pauſanie. Bocace voulant interpreter la figure de Caron dit que par icelui doit eſtre entendu & ſignifié le temps qui eſt fils d'Erebe & de la nuict. Or Erebe eſt pris pour le conſeil ſecret de l'eſprit de Dieu, duquel le tẽps & toutes les autres choſes ſont creées: & la nuict fut la mere de Caron. Car deuant que le temps fuſt, il n'eſtoit encores aucune lumiere, laquelle fut faicte en tenebres & des tenebres elle ſortit. Caron fut apres mis aux enfers d'autant que ceux qui ſont aux cieux n'ont point beſoin de temps comme nous autres mortels qui habitons la plus baſſe partie du monde: dont ſi nous regardons à eux nous nous pouuons à bon droit dire eſtre en enfer. Caron porte & paſſe les mortels d'vn bort de riuiere à l'autre, c'eſt que quand nous ſommes nais le

temps nous cõduit à la mort nous faisant passer le fleuue Acheron qui vaut autant à dire que sans ioye, pource que nous coulons ceste vie fresle & caduque auec infinité de miseres. Il est vieux, mais pourtant robuste fier & courageux: pour signifier que le temps ne perd par les ans ses forces, & d'vn habit noir & sale, demonstrant que ce pendant que nous sommes suiets au temps nous ne faisons cas & ne nous soucions gueres d'autre que des choses terrestres & du monde qui sont viles & salles, à les parangoner à celles du ciel ausquelles nous deurions estre de tout nostre desir atentifs. Mais ce fresle vestement du corps mortel que nous auons à l'entour, couure tellement la lumiere de la raison que comme aueugles nous allons par l'enfer de ce mõde guidez seulement du sens & de mille apetits desordõnez. Parquoi ne se faut esmerueiller si nous sommes tousiours apres enuironnez de beaucoup de maux qui se presentent aussi tost que les ames sont descendues en l'enfer de ceste nostre monde & se cachent dans les corps mortels: & ainsi se peut interpreter ce que dit Virgile descriuant les maux qui sont aux portes de l'enfer au sixieme de son Eneide.

Signification mystique du corps d'Helisee, & du mort qui ressuscita au sepulchre du Prophete.

CHAP. XIII.

* *ou quatriesme en la vulgaire edition.*

IL est escrit au second * liure des Rois chapit. treziesme, que comme aucuns ensueliissoyent vn hõme, ils virent venir des bandes de gendarmes Moabites & ietterẽt l'homme mort dans le sepulchre d'Helisee, lequel homme estant là roulé, & ayant touché les os du Prophete ressuscita & se leua sur ses pieds, laquelle histoire cõtient en soi la figure de nostre Seigneur Iesus Christ, & dessous la superficie d'icelle est caché vn grãd mystere. Helisee mort est mystiquement Iesus-Christ qui est mort pour nous, les gendarmes ou larrons de Moab, representent les esprits malins & les pechez du monde, les hommes qui ont veu ces Moabites & qui ont ietté le corps mort dans le tombeau d'Helisee, signifient les

Apostres

Apoſtres leſquels ont preueu le ſalut du peuple contre les mauuais Demons & cõtre les pechez, qui ont plongé le genre humain mort, au ſepulchre de Chriſt, c'eſt à dire en l'eau du bapteſme, pour autant que l'eau du bapteſme eſt le ſepulchre de Chriſt, de laquelle nous ſommes arrouſez par trois fois, à cauſe que Ieſus-Chriſt demeura trois iours & trois nuicts au ſepulchre: dont dit ſainct Paul aux Romains, *Nous ſommes enſenelis auec luy en ſa mort par le bapteſme.* Par l'hõme mort lequel ayant touché les os d'Heliſee reueſquit & ſe leua ſur les pieds, eſt entendu ce que traite le meſme Apoſtre aux Coloſſiens 2. chapitre.

Interpretation du ſonge de Nabuchadnezzar.

CHAP. XIIII.

NAbuchadnezar autremẽt Nabuchodonoſor, Roy de Babilone vid en ſonge vne fort grãde ſtatue, la gloire de laquelle eſtoit haute, & auoit le regard terrible: ſon chef eſtoit de fin or, ſa poictrine & ſes bras, d'argẽt, ſon vẽtre & ſes cuiſſes, dairain, ſes iãbes, de fer, & ſes pieds en partie de fer & en partie de terre: il vid en apres qu'vne petite pierre s'arracha d'elle-meſme d'vne mõtagne & deſcendãt acreut en telle hauteur que par le coup de ſa cheute elle frapa la ſtatue en ſes parties & les briſa & mit en poudre. Daniel interpreta ceſte ſtatue & en bailla la ſignification en la preſence du Roy, comme eſt contenu au ſecond chapitre de ſon liure. Mais la voici plus amplement interpretée. La ſtatue denotoit les monarchies du mõde, le chef d'or le Royaume des Aſſiriẽs: la poictrine & les bras d'argẽt, l'Empire des Perſes: le ventre & les cuiſſes d'airain, la monarchie des Grecs, le demeurant qui eſtoit de fer & de terre, l'eſtat & dominatiõ des Romains. La pierre c'eſt Ieſus Chriſt, lequel deſcendu de la montagne celeſte a mis à bas tous les Royaumes & iceux mis à neant. Par ceci apert, que nous ſommes au dernier aage, & que peu de temps reſte à paſſer, d'ici à ce que ce mõde ſera desfait & ruiné, tous les Royaumes ayans ia paſſé, & eſtãs les propheties acomplies. Ce que (entant que nous le pouuõs coniecturer) ſe peut comprendre par bonnes raiſons. Premierement toute

Daniel. 2.

Signification de la ſtatue que Nabuchonodonozor veid en ſonge.

vertu eſt à ſon comble & tout vice à ſon extremité,en ſe cond lieu qui vid iamais la theologie plus eſleuee qu'elle eſt auiourd'hui? La philoſophie, la muſique, les armes,la ſculpture,la peinture, l'eloquence plus cõmunes qu'elles ſont maintenant? & les enfans ſi toſt eſtre parfaits? Ne voit-on que les hommes n'ateignent plus ou bien peu l'aage de cent ans,comme anciennement ils faiſoyent & qu'à dix-huit ans le ieune homme ſe monſtre mieux façonné & pourueu de ruſe, qu'il n'eſtoit au tẽps iadis à trente? Ie ne ſauroi dire la raiſon pourquoi les hommes viuent moins de temps ſur la terre, ſinon que leur mauuais regime, diſſolutions & vices en ſoyẽt cauſe,ou bien que Dieu vueille auancer la fin du mõde, que tout cela preſage eſtre prochaine. Donnons vne autre allegorie & expoſition au ſonge de Nabuchodonoſor. La ſtatue, c'eſt le monde que nous habitons, auquel la plus part des mortels ſont apellez riches,nobles & puiſſans, ce qui doit eſtre compris par la teſte d'or: l'argent clair luiſant & de bon ſon, eſt la doctrine des hommes qu'on apelle ſages. Par l'airain il faut entendre les arts inuentez pour la cõmodité de la vie humaine, on peut dire que les pieds de fer & de terre ſont nos mauuaiſes œuures pleines de rouïllure:les haines,inimitiez & rancunes qui ſont dans nos cœurs, l'endurciſſement à mal faire:& noſtre meſchante vie laquelle eſt de terre, gouuerne & ſuporte toute ceſte maſſe, ceſte terreſtre deſpouïlle a tout ce faix ſur ſoi:mais le Seigneur deſcendra du ciel,ceſte petite pierre,celle di-ie,qui deuient ſi grande & à ſon ſecond aduenement iettera par terre tous les eſtats humains,& iugera en ce dernier iour,l'or,l'argẽt, & tout le reſte des œuures de noſtre vie.

Quand c'eſt que la fin du monde auiendra,par les coniectures d'aucuns docteurs & grands perſonnages.

CHAP. XV.

AVcuns ont dit que le monde dureroit ſix mil ans.A ſauoir deux mil ſans la loi, deux mil auec la loi,& autres deux mil apres le premier aduenement du fils de Dieu. Ce n'eſt point prophetie d'Helie Theſbite mais

mais bien inuention d'vn autre Helie, Rabbi des Iuifs sur les Talmud: au traité Sanedrin, chapitre Helec: au traité de l'idolatrie, chapitre Libne: & au traité du Sabbath, les coniectures duquel raporte Rabi Isaac sur le premier chapitre du Genese, dont les principales sont ceſtes-ci. Le premier verſet du Genese, contenant le ſommaire des œuures du Seigneur exprime ſix fois la lettre N: Or ALEPH ſignifie mille: dauantage Dieu parfit le monde en ſix iours, le ſeptieme, il ceſſa de ſes œuures & ſanctifia le Sabbath, & mille ans ſont enuers Dieu tout ainſi que le iour d'hier qui eſt paſſé (dit le Pſalmiſte) finalement les ſix premiers peres Adam, Seth, Enos, Cainam, Malaleel, Iared ſont morts, le ſeptieme à ſauoir Enoch a eſté tranſporté au ciel en vie. Apres ſix mille ans donc durant leſquels les trauaux, & la mort auront eſté en vigueur, le ſeptieme milieme ſera commencement de repos & de vie immortelle. Nicolas de Cuſe Cardinal tres-ſauant baille pluſieurs autres coniectures des derniers temps, que ie mettrai ici tout du long, Si nous deſirons (dit-il) auoir la conoiſſance du temps de tant ſoit peu, la fin du monde & les derniers iours, à iuſte cauſe meditons nous au voyage que Ieſus Chriſt noſtre ſauueur a fait au monde. Car comme il nous enſeigne, ſi nous voulons viure en Chreſtiens, nous le deuons ſuyure & aprendre de lui, comme il dit, *Aprenez de moi car ie ſuis doux & humble de cœur:* Auſſi lui-meſmes nous a donné exemple, de faire comme il a fait, ſi nous ſouhaitons eſtre ſes imitateurs. Outre plus il nous aſſeure que tous fideles ſont ſes membres, quand il dit, qu'il repute eſtre fait à ſoi, tout ce qui eſt fait au moindre des ſiens. L'Egliſe donc eſt ſon corps myſtique, laquelle en ſa totale peregrination de ce monde imite ſon chef Ieſus Chriſt qui a penetré les cieux par ſon aſcenſion. Il a paſſé deuant comme l'exemplaire: ſon Egliſe ſuit apres, comme la ſemblance & l'image. Moyſe a veu la verité en la montagne ardante de Sinay, par la viſion de la verité: & apres que la viſion eſt diſparue, il a fait ſelon l'exemplaire qu'il auoit veu. Ieſus Chriſt eſt entré en ce monde en forme de petit enfant: il eſt creu en aage & ſapience: deuenu homme enſeignant la verité

Genebrard en ſa chronique.

& marchant en icelle iusques à ce que pour le tesmoignage d'icelle il a esté raui de ce monde par l'enuie des Iuifs qui lui ont fait soufrir la mort de la croix. Toutefois il a laissé sa semence qui est l'Eglise, en laquelle il est demeuré comme Adam en Eue sa femme formee de sa chair & produite de sa coste, à fin que l'Eglise son espouse pleine de sa semence, fust par-apres nourrie en la maison de son pere celeste par sa glorieuse assumption aux cieux, & est l'Eglise regeneree dés sa ieunesse comme l'enfant, elle acroist en aage & sapience diuine, & peu à peu acomplit & acheue le temps de son voyage en ce monde. Dont à regarder à la verité exemplaire: nous disons par coniecture, que le temps que Iesus Christ a vescu sur la terre est representé & declaré par son Eglise militante. Or il se dit estre fils de l'homme, & le Seigneur du Sabbath, & qu'en lui est acompli ce qui a esté prophetizé par Esaye de l'an du Seigneur, qui est l'an du Seigneur l'an iubilé & franc (car Iobel en Hebrieu c'est le cinquantieme an auquel temps de iubilé en Israel tout vendeur pouuoit reuenir au droit de la chose vendue sans rendre le prix qu'il en auoit receu) Tout ce temps est reuolu par le nõbre septenaire, à sauoir, de sept iours, de sept ans, & de sept fois sept ans qui sont quarante neuf ans, apres lesquels le cinquantieme qui suit ceste laborieuse reuolution, est l'an iubilé franc & plein de liberté dedans lequel cesse toute seruitude, & toute liberté retourne. Et faut noter que cinquante ans vsagers de l'eglise catholique font vn seul an du iubilé du Seigneur nostre Dieu. Et l'Eglise (laquelle comme l'image suit son Seigneur & maistre comme patron) demonstre & explique par le nombre de cinquante, seulement l'vn des ans du iubilé de son espoux: de sorte qu'vne reuolution d'vn an du Seigneur faite en la peregrination de son eglise, est correspondãte à vne reuolution solaire de Iesus Christ vrai soleil de iustice, par lesquelles raisons nous faisons coniecture, que l'eglise ne peut voyager en ce monde, plus de cinquãte iubilez, qui sont 2500. ans dont en y a desia 29. * qui sont passez: veu que depuis l'ascension de nostre Sauueur, iusques à present ont coulé 1452. ans. C'est l'espace & la plus grande du-

An Iubilé.

Ceste parẽthese n'est pas de Nicol. de Cuse.

** c'est de Cuse qui parle qui viuoit en l'an 464. fait Cardinal sous pape Pie second, tellement qu'a bien conter, la presente annee est le 31. Iubile depuis Iesus-Christ.*

ree de l'egliſe, laquelle ſera beaucoup abregee. Si nous conſiderons encore les choſes que noſtre Seigneur a fait & celles qu'il a ſoufert apres la 29. annee de ſon aage iuſqu'au iour que reſſuſcitãt il triompha de la mort, & ſi nous eſtendons les annees en iubilé, nous pourrons par coniectures predire ce qui doit auenir à l'egliſe: tellement qu'au trentequatrieme iubilé, apres la reſurrectiõ du Redempteur de l'humain lignage elle peut eſperer de reſſuſciter en gloire par la bonté de Dieu, à la ruine de l'Antechriſt: & ceci auiendra apres l'annee de la naiſſance de Ieſus Chriſt au monde 1700. auant l'annee 1734. Et comme au temps de Noé la conſommation de peché vint par le deluge le 34. iubilé apres le premier Adam ſelon qu'a eſcrit le prudent Philon: nous pouuons auſſi predire par coniectures qu'au 34. iubilé apres le ſecond Adam le peché & le monde ſeront conſumez par le feu du ſainct eſprit, & lors ſera l'egliſe transferee de ce monde corruptible en la gloire des viuans, par l'auenement de ſon eſpoux au iugement, & ſera l'heure de ſon ſecond auenement incertaine: car il viendra ſans qu'on s'en doute, comme le larrõ vient de nuict, & comme le deluge eſt venu ſur la terre. Philon Iuif recite que Moyſe à l'heure de ſa mort pria Dieu de lui reueler combien eſtoit paſſé de temps, & combien il en reſtoit: auquel Dieu reſpõdit que deux auoyent paſſé, & deux eſtoyent encore à venir. Et ainſi Moyſe rempli de ſens, & d'intelligence rendit l'ame. Partant Dieu a reuelé à Moyſe quatre temps, deux paſſez & deux à venir: dont depuis Adam iuſques au deluge le premier temps eſt paſſé. Le ſecond depuis le deluge iuſques à Moyſe. Le troiſieme depuis Moyſe iuſques à Ieſus Chriſt. Et le quatrieme depuis Ieſus Chriſt iuſques à la fin & conſommation du ſiecle. Et commence le dernier temps à la reſurrection du fils de Dieu, & dure iuſques à la conſommation du monde: à ceſte raiſon les ſaincts l'apellent ſouuentefois les derniers iours, & les fins des ſiecles. Nonobſtant que les ſuputations des annees ſoyent beaucoup diuerſes ſelon la verité des Iuifs, ſelon les ſeptante interpretes Grecs, & ſelon Ioſephe & Philon: I'eſtime neantmoins eſtre plus veritable,

Pierre 2. ep. 3. ch.

Reuelatiõ faite à Moyſe.

qu'il ait passé autant d'ans iubilez depuis la mort de Moyse iusques à Iesus Christ, que depuis Adam iusques au temps de Noé : & autant depuis le deluge sous Noé, iusques à la mort de Moyse : & pareillement couleront autant de iubilez depuis la resurrection de nostre Sauueur iusques à la fin du dernier temps de trente quatre iubilez. Or Moyse est mort selon ceste diuine reuelation au milieu des quatre temps, dont deux sont paracheuez & deux à venir. Il y a plusieurs autres cóiectures des derniers iours qui se trouuent par escrit & qui sont si diuerses que nulle ne s'acorde auec l'autre, & pour en parler à la verité, la fin du monde & du iugemẽt general est incertain à la creature, qui est en la main & puissance de Dieu, duquel le secret est caché en lui, s'estant à soi seul reserué ceste science : de maniere que si les anciens qui en ont voulu escrire quelque chose ont esté presque tous abusez par vne coniecture decenable & eslongnee de la verité, nous qui sommes moins pourueus de lettres & intelligence qu'eux, sans comparaison, & n'auons aucune scintille de saincteté, deuons cesser & nous deporter de la trop curieuse recerche des choses à venir, & mesme des iours, heures & momens, que Dieu a mis en sa puissance, que les Anges du Ciel ne sauent, ainsi que le dit Iesus Christ : *Or de ce iour-là & heure, nul ne le sait, non pas les Anges des cieux, sinon mon Pere seul.* Bien sommes nous asseurez que le monde perira par vne flamme vniuerselle, & sera renouuellé. Ce que l'esprit de Dieu a annoncé par Moyse en son cantique contenu au Deuteronome:

Iusques ici a dit Nicolas de Cuse.

Act. 1.

Mat. 24.

Deut. 32.

En mon ire le feu qui des Enfers horribles,
Bruſle iuſques au fonds, empris deuorera
La terre auec ſon fruict, & ſi embraſera
Des monts haut eſleuez les fondemens terribles.

Sophocle. Sophocle Poëte Payen semble toucher au doigt la forme de la fin du monde par ces vers que Iean de Maulmon a traduits ainsi,

Car ce ſiecle viendra
Qui nous aportera
Le treſor des hauts cieux:
Lors qu'ils s'entr'ouuriront,

Et de

Et de feu rempliront
Tous ces terrestres lieux.
La flamme en eux enclose
Bruslera toute chose,
Aistant en l'eau qu'en l'air,
Rien n'y a en ce monde,
Sous terre ou mer profonde,
Qui reste sans brusler.
Quand donc par fureur telle
De flamme si cruelle
Tout sera consumé:
De toutes eaux la source,
Demeurera sans course,
Comme vn goufre abysmé.
Plus ne sera produit
En nul champ aucun fruit,
Ni la terre habitee:
L'Ocean flots n'aura,
Plus sur lui ne sera
Aucune nef portee.
Tous les oiseaux cherront,
Et leur fin receuront
Par tempeste cruelle.
Le foudroyant tonnerre
Mettra & cieux & terre
En ruine eternelle.
Arse la terre, & du tout mise en cendre,
Plus ne pourra sur son grand dos reprendre
Aucune essence, y donnant nourriture:
Car tout sera reduit en pourriture.

Sainct Pierre escrit, que le ciel & la terre qui sont à present sont reseruez au feu au iour du iugement, & que les elemens se resoudront en feu: & la terre & les œuures qui sont en elle seront bruslees. Sainct Augustin respond à vne demande qu'on pourroit faire, si apres que le iugement aura esté fait: ce monde bruslera, deuant qu'en son lieu soyent remis le ciel nouueau, & la terre nouuelle, & en quelle part seront les saincts, lors que ce bruslement se fera, veu qu'il faut necessairement qu'ils soyent en quelque lieu corporel, puis qu'ils auront vn *Pierre ep. 2. 3. ch.* *li. 20. cit. de Dieu.*

corps. Ils seront aux parties hautes là où la flamme de ce feu ne montera point, comme aussi ne firent les ondes du deluge. Car ils auront de tels corps, qu'ils pourront estre là où ils voudrõt sans craindre le feu du bruslement, ayans esté faits immortels & incorruptibles: cõme les corps corruptibles, & mortels des trois hommes Sidrac, Mysac & Abdenago ont peu viure sans estre ofensez en la fournaise ardente. Or il faut croire si nous voulons estre Chrestiens que la resurrection des morts sera en chair, & se fera en vn moment, & en vn clin d'œil, dit l'Apostre, mais nostre foi de ceci n'est point toutefois inutile, si nostre entendement ne peut parfaitement comprendre comme il sera. Laissons à Dieu les causes & raisons par lesquelles cela doit estre, & ne nous enquerons auec curiosité de ses admirables secrets. Ie pourroi continuer ce premier liure de plusieurs autres chapitres, traiter en iceux de ceste resurrection & y mettre la solution & responce des docteurs Theologiens touchant les hautes questions & demandes qu'on y pourroit faire, mais ne voulant plus singler en si haute mer ni entrer en vn Euripe de raisons dont les flots pourroyent causer naufrage à la nef de mon esprit, ie m'en vai gagner le havre & prendre terre.

Daniel 3. 24.

1. Cor. 15.

Fin du premier liure des diuerses leçons d'Antoine du Verdier.

SECOND

SECOND LIVRE DES DIVERSES LECONS D'ANTOINE DV VERDIER, suyuans celles de Pierre Messie.

Recueillies des bons Auteurs Grecs, Latins & Italiens.

Du Grand Empereur d'Ethiopie dit Prete-Ian, des coustumes de ses gens, & de son origine.

CHAP. I.

LE GRAND Empereur d'Ethiopie que nous apellons d'vn nom corrompu Pietre Iean, car il n'est pas prestre ou sacrificateur, autrement dit Preste-Ian & des siens nommé Beldugian, c'est à dire, ioye d'incomparable excellence, & de tres-grand pris: & encor apellé par eux, Ian, mot qui en leur langue signifie puissant: commande à septante deux Rois qui sont diferens en langage, ont leurs coustumes diuerses & la couleur de la face dissemblable, peut leuer en vn apareil de guerre vn million d'hommes combatans, à cinq cens Elephans auec les armes & armez pour combatre, & fort grãd nõbre de cheuaux & de chameaux. Les cheualiers entrẽt armez en bataille portãs vne cotte de maille longue & estroite qui leur couure les cuisses, vne salade ouuerte en teste, vn escu ou pauois rond, vn cimeterre tortu & vne lance à deux fers. Ceux qui n'ont point de salade portent en teste des chapeaux rouges

Sabellic li. 8. du supplemẽt de sa chronique.

Puissance du Prete-Ian.

Armes dont vsent les cheualiers de Prete-Iã pour leur defense.

& velus à la mode de cheualiers Mamelus. Les fantaſſins portent dards, ſaiettes & fondes. Ils obſeruent la meſme diſcipline à obeïr & ſe ranger en bataille, comme nous faiſons. Ils vſent de tambours d'airain & de trompettes pour eux animer au combat: combatẽt auec grande hardieſſe & ordonnent certain honneur & loyer aux hommes vaillans. Ils ſoudoyent touſiours les familles de leurs gens de guerre, & marquent les enfans qui naiſſent d'iceux d'vne croix qu'ils leur impriment ſoudainement ſur la chair auec vn fer, lequel ſigne y demeure empraint comme naturel. Ce Roy Prete-Ian apres auoir employé quelques heures aux afaires d'eſtat, lors qu'il s'en voit à deliure, conſume preſque le reſte du temps en l'eſtude des lettres ſainctes & des hiſtoires. Apres cela il fait vn peu d'exercice du corps, entre dans le bain & puis prend ſon repas, ſeul (comme de meſme font le plus ſouuent nos Rois) ſur vne petite table d'or poſee en lieu haut au deſſus, de quelques degrez & ſans nappe, il eſt ſerui d'aucuns pages de noble race, leſquels portent la viande detranchee dans des petis paniers. Il boit le vin dedans vne coupe d'or, & a vne ſorte de ceruoiſe clere faite auec des pommes aigres, & auec du ſucre, dans vne coupe de criſtal. Pendant qu'il mange, trois cens ieunes hommes choiſis des Royaumes de ſa domination tenans lieu d'archers de la garde demeurent tout à l'entour de la tente royale (car par vn ancien vſage le Roy vit hors la ville dans laquelle il ne fait iamais plus long ſeiour que de deux iours.) Icelles tentes ſont dreſſees de ſorte, que le dos regarde touſiours deuers le Leuant, & les portes ſont à l'obiet du Ponant. Les armes de ces gardes ſont, eſpees, poignards & zagayes, & ſe couurent le col & les eſpaules auec peaux de beſtes. Quatre Rois qui par commandement hantent la cour, l'vn apres l'autre ſuyuent la viande en compagnie de pluſieurs barons & moindres oficiers, depuis la cuiſine iuſques à la tente de Prete-Ian richement tiſſue de ſoye, creſpe & eſcarlate: & la baillent aux pages qui leur vienent au deuant. Le Roy & toute ſa cour ſe nourriſſent delicieuſement de volaille, de poiſſon & de toute ſorte de gibier. Acheué qu'il a de diſner (car il ne

Exercice du Roy Prete-Iã.

il ne soupe point sinon les iours de feste) & la table leuee, les Eunuques vont querir aucunes Roines qui seruent leur quartier (comme les Rois susdits) à faire la cour à la Roine femme de Prete-Ian & les conduisent dans la tente là où pour lui donner passetemps & entretenement agreable, elles chantent & dansent en la presence du Roy Prete-Ian. Il prend à femmes quatre filles de Rois voisins, mais il ne couche qu'auec l'vne, qu'il espouse solennellement auec plusieurs ceremonies. Et si d'auenture icelle ne fait point d'enfans il fait dormir auec lui l'vne des autres. Quand il se monstre en public, c'est auec la face couuerte d'vn voile ou tafetas qu'il hausse & abaisse, tellement que quelquefois on lui void le visage entierement, lequel il retourne couurir tout incontinent. Il a coustume de se monstrer au peuple trois fois l'annee, à sauoir, aux iours de Noel, Pasques & saincte Croix de Septembre, & à ceste fin est lors dressé vn echafaut haut esleué. La cause de telle cerimonie prouient de l'ayeul de Dauid Prete-Ian nommé Alexandre, la mort duquel fut cachee trois ans par ses seruiteurs qui gouuernerent le royaume durant ce temps. Parquoi pour obuier à tels inconueniens à l'auenir, le pere de Dauid Prete-Ian aux instantes requestes du peuple commença à se monstrer à ces iours ordonnez, ce qu'obserue encore le Roy qui regne à present en Ethiopie: mais quand il marche en guerre il se tient touſiours descouuert. Il est couronné d'vn precieux diademe, dont partie est d'or & le reste d'argent: & porte vne croix d'argent en sa main. Tous ses seruiteurs portent vne croix marquee sur la chair, de l'espaule dextre. Il va habillé d'vn riche acoustremẽt de drap d'or surfrizé, ayant la chemise de soye à manches larges comme ducales: & depuis la ceinture en bas porte vn drap d'or & de soye comme vn deuantier episcopal. A ses deux costez sont quatre pages, deux de chacun costé vestus de soye, qui tienent vne croix d'argent, d'vne main & vne espee nuë de l'autre. Les seigneurs qui sont comme Rois & en portent le titre, lui payent tribut d'or & autres metaux, de cheuaux & gros bestail, de draps de soye & de laine, selon la portee ou qualité des terres qui sont sous

leur gouuernement, lesquels droits & tributs ils tirent de leurs suiets combien qu'ils soyent vassaux à Prete-Ian, auquel ils en rendent la plus grand' part. Aucuns lui rendent grande quantité de toute sorte de bleds, & du sel pour la munition de l'armee. Les autres du poyure (qui est fort rare en ce païs) & des esclaues. Les plus rustiques qui habitent aupres des grandes, & espesses forests meinent à la court grand nõbre de Lions, Tigres & autres bestes sauuages en vie, lesquelles on enferme en apres dans des grandes cages pour en receuoir plaisir. Et ceux qui sont plus eslongnez de la mer, y portent seulement les peaux de semblables bestes dont les Abyssins font habillemens pour braueté quand ils vont à la guerre. Le Prete-Ian est grandement honoré & aimé de ses gens, qui sont fort riches en or non monnoyé & autres metaux. Et estans les terres fort peuplees & habitees, il tire d'eux vn bien grand reuenu. Ils se vestẽt de lin, de laine & de soye, s'adonnent à l'agriculture: & au royaume de Sceua où le Roy se tient, ils font deux cueillettes par chacun an: car ils ont aussi deux estez l'an. Ils recueillent de toutes choses necessaires à l'entretenement de la vie en grande abondance, principalement de grain d'orge & de toute sorte de legumes. Le millet & le panis y croist si haut qu'il passe par dessus vn homme à cheual. Les vignes produisent infinité de raisins, dequoi ils font de vin tres-abondamment: iaçoit que d'ordinaire ils facẽt breuuages ou biere auec poires & pommes, ou bien composé d'orge, de millet ou d'Aguze, dont les plus vils du commun peuple boyuent. Ils seruent pareillement toute l'annee en leurs banquets des figues verdes & des pommes fort sauoureuses. Ils ont aussi abondance de bois d'Ebene & de diuerses especes. Ils chassent aux lions, leopards, rinocerots, & elefans. Ils ont infinité de bestail, beaux cheuaux & tresbelles mulẽs qu'ils vendent à grand prix aux Barons de la cour. La premiere dignité entre eux est celle de prestre: La seconde, des prudens & sages qu'ils apellent Balsamars & Tenquats. La bonté & bonne conuersation leur est fort recommandee. La troisieme, des nobles, & puis celle des soldats. Ceux qui sont establis pour

ou Xoa.

rendre

rendre droit & raiſon à vn chacun puniſſent grieuement les delinquans. Ils creuent les yeux aux larrons & leur baillent en apres vn eſclaue public pour leur tenir compagnie & les mener par les païs & Royaumes lointains gaignans leur vie auec la lyre, au ſon de laquelle ils acordent la voix & vont chantant d'huis en huis: & ſi par fortune ils font ſeiour en meſme lieu plus d'vn iour, on les fait tous deux mourir. Ils deliurent le meurtrier entre les mains des parens de celui qui a eſté occis, afin qu'ils puiſſent prendre telle vengeance que bon leur ſemble, de l'outrage fait à leur ſang. Auoir à faire auec enfans par le deteſtable peché de ſodomie eſt delit eſtimé entr'eux digne de mort. Celui qui temerairement ſe reuolte de la religion, eſt acablé de pierres par tout le peuple. Et quiconque tranſgreſſe les cerimonies & commandemens de la religion & blaſphe me malheureuſement Dieu, la glorieuſe vrerge & les Saincts, eſt bruſlé vif en la place publique. Les autres moindres delits ſont iugez ſelon la volonté & arbitrages des interpretes de leurs loix. Ces Abyſſins ont vn lãgage particulier & des caracteres des lettres, à eux propres, eſquels fut imprimé à Rome le nouueau teſtamẽt. Ils ont auſſi veu l'Eſcriture Saincte traduite en leur langue Abyſſine, laquelle (moy eſtant à Rome ieune garſon) me fut commencee à aprendre par vn frere Pierre Abyſſin de l'ordre de Sainct François, perſonnage de bonnes mœurs, homme de bien, & aimé de l'heureuſe memoire de Pape Paul III. & de toute ſa cour. Icelui me vouloit mener en ſon païs, mais ie ne ſuyui l'entrepriſe. Ce frere demeuroit derriere la tribune de sainct Pierre en la maiſon & Egliſe dediee aux Abyſſins, là où ils celebrent à leur mode & y ſont entretenues aux deſpens du Pape. Les Abyſſins ne batẽt point de mõnoye, mais vſent de celle qu'on leur aporte d'ailleurs, laquelle eſt d'or marquee auec lettres Strabeſques & apellent ces pieces de monnoye Paradis & Syraps. Ils payent les ſoldats, de certaines pieces d'or & d'argent de diuers poids, & d'icelles achetent auſſi les choſes qui ſe vendent au marché. Il celebrent les noces auec viandes ſolennelles, & ſi l'homme ou la femme ſont trouuez en

c'eſt Hierome Gilo Italiẽ qui parle, duquel i'ai traduit ce ch.

adultere ils se peuuent repudier l'vn l'autre. Ils se font baptiser,& nonobstant qu'ils aioustent quelque marque sur le front auec vn fer chaud : pour cela ils n'ont laissé du tout l'vsance Hebraïque: car ils se coupent le prepuce, & ostent vn peu de chair des parties honteuses des femmes. Les enfans plus aagez, heritent à leurs peres au Royaume,& par faute de masles, l'vn des parens & le plus vertueux y succede. Ce Prete-Ian domine plusieurs païs, & demesurees mers. Ceux-là faillent grandement qui mettent aux tables son siege en Asie, ignorans qu'il y a double Indie, l'vne en Asie & l'autre en Ethiopie. Son Royaume cõfine du costé de Leuant la mer Rouge & Barbarique, du Midi la mer Agilimbe,& de ceste part ceste region va comme vn Promontoire vers le Midi, apellé Cap de bonne esperance. Presque à la fin des païs de Prete-Ian, en vn sien Royaume nommé de Goyaume, est la source du Nil, fleuue qui va baignãt toute l'Ethiopie, qui ayant fait vn lõg cours,& trauersé plusieurs isles (dont Meroë est la plus grande) vient ondoyer l'Egypte. Il a du Septentrion pour confins l'Egypte & la Lybie,& d'Occident, la basse Lybie & les Noirs. Mais le pere de ce Prete-Ian estant homme belliqueux & adroit aux armes, amplifia son empire : & entre autres dificiles & perilleuses guerres veinquit les Troglodites lesquels vsoyent de saiette empoisonnees, print en vie le Roy Casant veincu en bataille, & lui fit trancher la teste cõme infame, cruel & traistre. Cestui regnoit en ce païs qui regarde la plage du Midi de la mer apellee Magambizique, laquelle est vis à vis de la grande Isle de sainct Laurens. Il domta encore le Roy de Municongo-sõ qui se fit en apres Chrestien : & Thermeda prince des Noirs : il surmonta aussi le Roy Selan, seigneur des Mores Mahometans, lesquels long temps apres passerẽt de l'Arabie heureuse par le destroit de la mer Rouge, en la terre ferme voïsine de l'Ethiopie. Ces Abyssins (ainsi s'apellent tous les suiets du Prete-Ian) ont vn Patriarche quils apellent Abuna, c'est à dire pere, lequel a le gouuernement des choses spirituelles & souueraine autorité sur les prestres qui sont en nombre

infini

infini distinguez par Eglises & par Monasteres. Il exerce à l'encontre des mal complexionnez en mœurs, contumax & corrompus de la droite discipline vne censure seuere & excommunication, de sorte qu'abandonnez & chassez de tous, ils se descheent & meurent miserablement de faim. Ce Patriarche fait residence auec son Senat en la cité de Borrara situee en vne montagne fort austere & pleine de bois, enuironnee de perpetuels ombrages pour se pouuoir esbatre: car les branches des arbres fueillus se plyent de tel ordre & s'entortillent dessus en façon d'arc, qu'en ce païs tres-chaut & au Soleil de Midi on ne sent aucune chaleur. Ils sont aussi arrousez de saines & viues fontaines, ce qui acomplit la grace de la frescheur. Ledit Patriarche reçoit grand aport de decimes, comme aussi des reuenus du Roy Piete-Ian, donnez & afectez à la religion par sa liberale pieté & deuotion. Il dispense ces richesses aux pauures & es hospitaux & maintient infinis monasteres de freres de diuers ordres, de sainct Anthoine, de sainct François, de sainct Dominique, de sainct Augustin, des Calaguritains & des Machariens, plusieurs desquels il enuoye tous les ans en Hierusalem à visiter & faire reuerẽce au sepulcre de nostre Seigneur Iesus Christ. Mort que le Patriarche est, les richesses qu'il a eu de reste retournent au fisque royal, & on procede à nouuelle election d'vn autre qu'on iuge estre le plus vertueux. Cestui vit chastement, quoi qu'il soit loisible au Prestre de prendre femme à mariage, mais pour-tant non-pas plus d'vne fois. Ces Ethiopiẽs se glorifient d'estre les plus antiques d'entre les hommes, d'autant qu'ils ont tousiours vescu en liberté & iamais n'ont esté veincus ni de Semiramis, ni d'Hercule, ni de Denis, ni des Romains, ains ont surmonté le Roy Cambise, & desfait son puissant exercite. Mais la plus vraye & plus iuste gloire de ceste gent est qu'ils prindrent la foi Chrestiene des premiers & dés le commencement d'icelle, par le moyen de l'Eunuque de la Roine de Candace, qui fut baptizé de sainct Philippes, & depuis leur conuersion ils ont gardé constamment par tant de centaines d'ans iusques à huy la religion de Iesus Christ, combien que parmi ces temps, ils

ayent esté de toutes parts (cõme ils sont encores auiourd'hui) molestez, assaillis & enuironnez de Mores, Sarrazins, adorateurs de Mahomet & des idolatres. Pour cela toutefois ceste cruelle tempeste qui autrefois a destruit l'Empire Romain, & la plus grand' part de la religion Chrestiene n'a iamais peu despouiller l'Ethiopie de sa Seigneurie ou religion. Ce qui n'est de merueille puis que ces Rois Ethiopiens ont leur origine & antique noblesse de ces mesmes Dauid & Salomon, dont la tressaincte vierge Mere de Dieu est descendue & le mesme Christ nostre sauueur. Ceux de ceste nation ont en grande reuerence le Seigneur Dieu, & nostre redempteur, puis la bien-heureuse vierge, & en apres plus que tous les autres saincts, sainct Thomas l'Apostre. Le Pape Eugene IIII. en l'an 1440. enuoya vn Ambassadeur au Prete-Ian qui viuoit de ce temps. En apres, en l'an 1533. Le Pape Clement VII. & l'Empereur Charles V. estans ensemble à Bolongne vint vn Ambassadeur du vaillãt Dauid Roy d'Ethiopie nommé Dom François Aluarez Portuguais, auquel fut donnee audience en public consistoire le 29. de Iãuier, & presenta les lettres ci apres escrites au sainct Pere & au nom du Roy il lui presta l'obeïssance acoustumee obseruee de toute ancieneté par les Rois Chrestiẽs, & audit nom lui fit present d'vne croix d'or pesant vne liure, lui ayant premierement baisé les pieds, la main & de mesme la bouche. Les lettres estoyent escrites en langue Ethiopique, puis furent traduites en langue Portuguaise, d'icelle en Latin, & or en Italien, lesquelles furent leuës par le secretaire de sa saincteté en presence de tous.

Lettres du Serenissime Dauid Roy d'Ethiopie, Au tressainct seigneur Pape Clement. VII.

Plusieurs estimẽt ces deux lettres estre fables.

Bien heureux sainct pere qui de Dieu estes institué consecrateur des gens & obtenez le siege de sainct Pierre. Les clefs du Royaume des cieux vous sont données & tout ce que vous lierez & destacherez, sera lié & desfié au ciel, cõme Iesus Christ a dit & sainct Matthieu a escrit en l'Euangile. Ie Roy, le nom duquel les Lyons ont

ont en reuerence & par la grace de Dieu nommé au bateſme, Atanatingil, c'eſt à dire encens de la vierge, mais depuis que ie prins le ſceptre Royal ie fus nommé Dauid, aimé de Dieu, colonne de foi, de la lignee de Iuda, fils de Dauid, fils de Salomon, fils de la colõne de Sion, fils de la ſemence de Iacob, fils des mains de Marie par ſucceſſion charnelle, & fils de Nahu Empereur de la haute Ethiopie, de maints grands Royaumes, iuriſdictions & terres, Roy de Xoa, de Cafate, de Fatigar, d'Angote, de Baru, de Bellenguangue, de Adear, de Vangue, de Gazame d'où ſort le Nil, d'Amara, de Baguemedi, d'Ambea, de Tigremahon, de Sabaim, d'où fut la Roine de Saba, de Bernagaes & ſeigneur iuſques à l'Egypte. Toutes ces terres ſont ſous ma puiſſance & pluſieurs autres grandes & petites, leſquelles ie ne nombre & ne les ai exprimees par leur nom, comme induit d'aucune ſuperbie, mais ſeulement afin que le ſouuerain Dieu en ſoit loüé, lequel a donné à la religion Chreſtiene ſi grands royaumes & qui m'a eſſargi vne grace plus grande voulant que continuellement ie fuſſe à ſon ſeruice: & m'a fait ennemi capital des Mores & de ceux qui adorent les idoles. I'enuoye baiſer les pieds de voſtre ſainteté, comme ont acouſtumé faire les autres princes Chreſtiens, auſquels ie ne ſuis moindre de puiſſance ni de religion. Ie ſuis en mes Royaumes colomne de la foi & n'ai beſoin d'aide d'autruy: ains mets en Dieu toute mon eſperance & ſecours, m'ayant touſiours ſouſtenu & gouuerné depuis ce temps que l'Ange de Dieu parla à ſainct Philippe quand il enſeigna la vraye foi à l'Eunuque de la puiſſante Roine Candace, Roine d'Ethiopie, lors qu'il reuint de Ieruſalem en Gaza, où ſainct Philippe baptiſa icelui Eunuque, duquel en apres la Roine fut baptiſee, auec grande partie de ſa maiſon & de ſon peuple: Les ſucceſſeurs duquel n'ont iamais depuis defailli du vrai Chriſtianiſme, mais ſont touſiours demeurez fermes & conſtans en la foi, tant que mes predeceſſeurs n'ayans ſecours de perſonne que de Dieu, ont eſtendu la foi chreſtiene: ce que ie m'esforce auſſi de faire. Ie me tiens parqué dans mes bornes comme vn Lyon entouré d'vne eſpeſſe foreſt & fort contre les

ou Gojam.

Mores & autres nations ennemies de Christ, qui ne veulent entendre la parole de Dieu ni mes fideles exhortations. Ie les pourſui l'eſpee en main & peu à peu les vai chaſſant de leur nid auec l'aide de Dieu qui iamais ne me defaut: ce qui n'auient aux Rois Chreſtiens, car s'ils veulent eſtendre leurs limites, ils ne le font contre les infideles comme ils pourroyent faire facilement moyenant le ſecours que l'vn peut donner à l'autre, outre ce qu'ils ſont merueilleuſement aidez de la benediction de voſtre ſainteté, à laquelle i'ai auſſi part. Car entre mes chartres ſe treuuent des lettres du Pape Eugene, leſquelles il enuoya iadis auec ſa benediction au Roy de la ſemence de Iacob, de laquelle benediction i'ai iouïſſance & m'en reſiouïs fort. Outre cela i'ai en grand honeur le temple de Hieruſalem où i'enuoye ſouuent des belles ofrandes par mes pelerins, qui ſeroyent beaucoup plus belles & riches ſi les chemins eſtoyent aſſeurez des infideles: leſquels outre ce qu'ils volent les preſens aux meſſagers, les empeſchent encore de paſſer librement. Que ſi le voyage de Rome eſtoit libre & ouuert, ie viendroi en familiarité & compagnie de l'Egliſe Romaine comme font les autres princes chreſtiens, auſquels ie ne ſuis inferieur. Car ainſi comme eux ie confeſſe vne foi droite & vne Egliſe Catholique. Ie croi ſincerement en la ſaincte Trinité, vn ſeul Dieu, & en la virginité de noſtre Dame. Ie tiens & garde les articles de la foi comme ils ont eſté eſcrits des Apoſtres. A preſent le Seigneur Dieu par la main du treſpuiſſant Roy Emanuel a ouuert le chemin afin que nous nous puiſſions viſiter l'vn l'autre par Ambaſſades, & conioints en la foi ſeruir à Dieu. Mais comme il pleut à Dieu, ſes Ambaſſadeurs eſtans à noſtre cour nous anonçerent les nouuelles de ſa mort & la ſucceſſion de ſon fils mon frere Iean à la couronne. Dont comme la mort du pere m'a aporté ennui & deſplaiſir, ainſi l'heureux auenement du fils au royaume m'a grandement fait ioyeux. Tellement que i'eſpere que ioignans nos forces & armees enſemble, nous pourrons courir par les prouinces des Mores, rauager & deſtruire icelles. Et par ce moyen les Chreſtiens pourront commodément aller & venir

C'eſt le Roy de Portugal.

au tem-

au temple de Hierusalem & retourner. Et comme ie desire ardemment ie pourrai estre fait participant de l'amour de Dieu aux temples des saincts Apostres Pierre & Paul: ainsi ie souhaite auoir la benediction du Vicaire de Iesus-Christ que sans doute ie vous repute tel estre. I'entens aussi dire plusieurs choses de vostre saincteté aux pelerins qui vont de nostre region en Hierusalem & à Rome & en reuienent miraculeusement, lesquelles me donnent plaisir indicible. Mais en efet i'auroisbeaucoup plus grande allegresse, si mes Ambassadeurs pouuoyent vser d'vn plus court chemin & me porter à toutes heures de vos nouuelles. Ce que i'espere qu'ils feront d'ici à quelque temps deuant que ie meure, Dieu aidant, lequel ie prie vous maintenir en santé & saincteté, Ainsi soit-il. Ie baise vos saincts pieds & prie humblement vostre saincteté qu'elle m'enuoye sa benediction.

Autres lettres dudit Prete-Ian au mesme sainct Pere.

AV nom de Dieu, Pere tout puissant, createur du ciel & de la terre, des choses visibles & inuisibles, Au nom de Dieu le fils Iesus Christ, qui est vne mesme chose auec lui du commencement du monde, lumiere de la lumiere & vrai Dieu du vrai Dieu, Au nom de Dieu sainct Esprit, Dieu vif procedant de Dieu le pere. Ie Roy, au nom duquel les Lyons font reuerence, vous enuoye ces lettres, & par la grace de Dieu suis apellé Athani Tinghil, c'est à dire encens de la vierge, fils du Roy Dauid, fils de Salomon, fils de Roy de la main de Marie, fils de Nahum par charnelle succession, fils de sainct Pierre & sainct Paul par grace: la paix soit auec vous, seigneur iuste, pere sainct, puissant, pur & consacré, qui estes chef de tous les Euesques, ne craignant aucun & n'estant aucun qui vous puisse dire malediction, qui estes vigilant sur les ames, ami des pelerins, maistre sacré, predicateur de la foi, & ennemi capital des choses qui ofensent la conscience, amateur, des bonnes mœurs, homme sainct, loué & beni de tous. O heureux sainct pere, ie vous rends obeissance auec grande reuerẽce, qui

eſtes paix de tout, meritant tous biens, qui fait que le deuoir requiert que tous vous rendent obeiſſance comme les ſaincts Apoſtres commandent, & ce apres Dieu. Cela eſt veritablement dit de vous & les meſmes Apoſtres nous commandent de porter reuerence aux Eueſques, Archeueſques & Prelats. Semblablement de vous aimer en lieu de pere, vous reuerer au lieu de Roy, & auoir foi en vous comme en Dieu. A ceſte raiſon moi flechiſſant les genoux humblement contre terre, vous reconois de cœur ſincere & pren pour mon pere, & que ie ſuis voſtre fils. O pere ſainct treſpuiſſant, pourquoi n'auez vous iamais enuoyé aucun vers nous ici, à fin que fuſſiez mieux informé de ma vie & de mon ſalut, eſtant vous le paſteur & moi voſtre brebis. Car le bon paſteur n'oubliera iamais ſon troupeau : ie ne vous dois ſembler eſtre trop loin de vos regions, de maniere que vos meſſagers n'ayent moyen de paruenir iuſques par deça, atendu que le Roy de Portugal Emanuel voſtre fils, m'a aſſez commodément des plus lointaines regions de la terre enuoyé ſes ambaſſadeurs, & ſi Dieu euſt diferé vn peu de l'apeller au ciel, ſans doute les choſes que nous traitions alors enſemble ſeroyent ſuccedees à heureuſe fin. Mais ie deſire à preſent, tant que ie puis, d'entendre bonnes, ſalutaires & proſperes choſes de voſtre ſainčteté par meſſagers aſſeurez & fideles & enuoyez expres, pour autant que ie n'ai iamais receu parole aucune de voſtre ſainčteté, ayant ouï dire ſeulement bien peu de choſe d'icelle, par ceux qui vont en pelerinage en mon nom, & ne m'aportent point de vos lettres, ains quand nous les interrogeons, ils reſpondent aſſez incertainemēt, qu'ayans ſatisfait à leurs vœus & deuotion en Ieruſalem, ils s'en ſont apres venus à Rome pour viſiter les portes des ſaincts Apoſtres, ayans entendu premierement, qu'il leur eſt aiſé d'aborder en ces contrees pour eſtre tenues des Chreſtiens. Et de fait ie me plais grandement à les ouïr deuiſer, au moyen que ce pendant par vn doux penſement ie voi & contemple l'image de voſtre ſaincte face, qui me ſemble à celle de l'ange, laquelle ie confeſſe aimer & auoir en honeur comme angelique : mais certes il me ſeroit

beaucoup

beaucoup plus doux & agreable de pouuoir deuotement contempler vos paroles & vos lettres. Parquoi ie vous prie à preſent, qu'il vous plaiſe me vouloir enuoyer voſtre Nonce auec voſtre benediction, pour reſiouïr mon cœur, car puis que nous ſommes d'vne meſme religion & foi, me ſemble, que ſur toutes autres choſes ie vous doi requerir de ce faire : vous priant auſſi humblement que comme vous mettez l'aneau d'or au doigt, & la chaine d'or ſur les eſpaules, ainſi vueillez mettre mon amitié au profond de voſtre cœur, tellemẽt que iamais la memoire n'en ſoit perdue, car par douces paroles & gracieuſes lettres l'amitié s'acroiſt fort, principalement quand elle eſt embraſſee de la ſaincte paix, de laquelle ſans doute toute humaine ioye procede. Et tout ainſi que celui qui a grand ſoif, deſire ſingulierement l'eau freſche (cõme ſe trouue aux ſainctes lettres) de meſme mon cœur ſouhaite auoir nouuelles par meſſagers & lettres des lointaines regions, à quoi ie prends plaiſir incredible Et non ſeulement ſi i'entendois quelque cas de voſtre ſaincteté, mais auſſi nouuelles certaines m'eſtoyent raportees touchant tous les princes Chreſtiẽs: laquelle ioye ſeroit ſemblable à celle de ceux qui en combatant aquierent des riches deſpoüilles. Ce qui maintenant ſe pourra faire auec facilité, puis que le Roy de Portugal en a ouuert le paſſage, lequel y a long temps eſt paſſé, m'a enuoyé ſes ambaſſadeurs acompagnez de pluſieurs vaillans cheualiers du temps que ſon pere le Roy Emanuel eſtoit encore en vie : & depuis ie n'ai receu ni ambaſſade ni lettres d'aucun autre Roy Chreſtien, moins d'aucun Pape, cõbien qu'en nos archiues & treſor des Chartres de noſtre biſayeul ſoit conſeruee la memoire des lettres que le Pape de Rome apellé Eugene enuoya en ces parties, quand la ſemence de Iacob regnoit, Roy des Rois par toute l'Ethiopie, la ſuſcription deſdites lettres eſtoit telle : *Eugene Pape de Rome à noſtre bien aimé fils Roy de la ſemence de Iacob, Roy des Rois par toute l'Ethiopie, digne d'eſtre grandement reueré, &c.* Et par le ſommaire deſdites lettres il auiſoit comme ſon fils Iean Paleologue, lequel eſtoit treſpaſſé deux ans auparauant, Roy des Romains auroit eſté apellé de

Constantinople pour celebrer le sainct Concile: & auec lui estoit venu Ioseph patriarche de Constantinople accompagné de grand nombre d'Archeuesques, Eueſques & Prelats de toutes sortes. Entre lesquels assisterẽt aussi les procureurs des Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de Ierusalem, tous assemblez auec lui en l'amour de la saincte foi & religion, par le moyen desquels l'vnité de l'egliſe estoit confirmee auec la grace du seigneur: & toutes les dificultez du temps passé, qui paroissoyent erronees & contraires à la religion Chreſtiene, ostees: & qu'estans ces choses par bon ordre estables & confirmees, le mesme Pape auoit donné à tout le monde ocasion de resiouïssance comme à chacun particulierement. Or nous vous enuoyons ce liure du Pape Eugene, que nous auons touſiours gardé sans corruption. Nous vous eussions aussi enuoyé le traité de l'ordre & puissance de la benediction pontificale, n'eust esté que le volume veritablement eust esté plus gros que le liure de sainct Paul aux Gentils. Les legats qui aporterent ici ces choſes de la part du Pape, furent Theodore, Pierre Dydime, & George seruiteurs de Ieſus Christ: mais vous tres-sainct pere, ferez tresbien de commander que les liures de vos archiues soyent fueilletez & veus, où ie penſe que vous trouuerez quelque memoire de ce que ie vous en eſcris, de sorte que ſi vous m'en reſcriuez quelque choſe, elle ſera auſſi toſt enregiſtree auec grande diligence parmi nos liures, afin qu'il en demeure perpetuelle memoire à nos ſucceſſeurs. Et certes celui me ſemble bien heureux, duquel la memoire eſt par lettres gardee en la cité de Rome, ſiege de sainct Pierre & sainct Paul, qui ſont Seigneurs du Royaume des cieux & iuges de tout le monde. Et pource qu'ainſi ie le croi, ie vous enuoye les preſentes, à celle fin d'aquerir grace enuers voſtre ſainctеté, & voſtre treſ ſainct college, eſperant que de là viendra la ſaincte benediction auec accroiſſement de tous biens. Ie ſuplie au ſurplus voſtre ſainctеté de m'enuoyer quelques images des ſaincts & principalement de la vierge Marie, afin que le nom d'icelle & voſtre ſainctеté ſoit ſouuent en ma bouche & memoire, & que ie puiſſe continuellement prendre

plaiſir

plaisir de vos presens. Outre cela ie vous requiers aussi tres instamment m'enuoyer des ouuriers & artisans qui sachent faire les espees & armes de toutes sortes pour combatre, graueurs en or & argent, maistres charpentiers, singulierement Architectes & maçons pour faire maisons de pierre, hommes qui sachent faire lames de plomb & de cuyure pour couurir les toicts des maisons: outre ceux nous tiendrons aussi cherement ceux qui ouurent en verre, ceux qui sauent façonner les instrumens de musique, & iceux doctement sonner, & auec eux de mesme les iouëurs de fleutes & trompettes, tous lesquels ouuriers, ie desirerois estre de vostre maison, ou si vous n'en auez assez, vostre saincteté en pourra facilement recouurer des autres Rois Chrestiens vos enfans qui sont tous obeïssans à vostre commandement, vous asseurant qu'arriuez que ces ouuriers seront pardeça, ils seront tenus en grand honeur selon les merites de chacun d'eux, & receuront de ma liberalité ample courtoisie, guerdon & salaire: auec pact, que si aucun par ci-apres veut retourner en son païs, il se departira de ma cour si bien recompensé qu'il aura occasion de se contenter, & emportera ce qu'il aura demandé: car ie ne voudrois tenir personne outre son gré, apres auoir receu quelque fruict de son art. Maintenant faut-il parler d'autre chose & vous demanderois-ie volontiers, tres-sainct pere, pourquoi n'amonestez-vous les Rois Chrestiens, vos enfans de mettre bas les armes & estre d'acord entre eux comme il conuient à freres, puis que ils sont vostre troupeau & vous leur pasteur? veu que vostre saincteté sait bien ce que l'Euangile commande, quand il est dit, *Tout Royaume en soi diuisé, sera desolé.* Car si les Rois de la Chrestienté estoyent vnis & liguez ensemble, facilement ils destruiroyent les Mahometans & tous les autres infideles, & toutes leurs actions leur succederoyent à souhait, ruineroyent la sepulture du faux prophete qui est en la cité de la Meque. Parquoi donc ie vous prie mettre peine à faire vne bonne paix entre eux, & establir ferme ligue d'amitié: les exhortant me donner faueur & secours. Car par tous les confins de mes royaumes, ie

suis enuironné de Mores, Mahometans, & de meschantes gens: lesquels toutefois se gardent telle fidelité ensemble, s'entr'aidans l'vn l'autre & faisans alliance Rois auec Rois & Seigneurs auec Seigneurs en grande loyauté & constance à l'encontre de nous. Il y a vn Roy More mon voisin auquel les autres Rois Mores ses voisins fournissent armes, cheuaux & tous autres instrumens à faire guerre. Ceux-ci sont les Rois d'Inde, Perse, Arabie & d'Egypte: dequoi ie reçois tous les iours grande faschetie, voyant les ennemis du Christianisme conioints par ensemble en fraternelle charité, iouïr de la paix: & les Rois Chrestiens mes freres ne s'acorder en aucune maniere, ne s'esmouuoir de ces outrages, ni aucunemẽt me donner secours cõme seroit le deuoir de tous Chrestiens: atendu que les tres-ords enfans de Mahomet se prestent ainsi aide l'vn à l'autre. Non que pour cela vous pensiez que ie demande forces pour telle entreprise, car i'en ai susisamment, & plus qu'il ne me faut de gendarmerie. Mais ie demande seulement vos prieres & oraisons enuers Dieu, & ne desire que trouuer grace à l'endroit de vostre saincteté, & enuers les autres Rois mes freres. Et partant i'ai à cercher amitié auec vous & eux, afin d'estre fourni abondamment des choses que i'ai ci-dessus demandees à l'espouuantement & crainte des Mores, & afin que les ennemis du nom Chrestien mes voisins, sachent que les Rois Chrestiens mes freres me donnent faueur & assistance: ce que vrayement apartient à nostre commun honeur, puis que nous nous acordons en l'vnité de la vraye religion & foi. Nous sommes resolus de demeurer fermes en ce conseil & deliberation qui nous semblera plus asseuré, parfait & profitable. Dieu donc acomplisse vos desirs à la louange de Iesus Christ & de Dieu nostre pere, lequel soit loué de tous en tous siecles. Et vous, Seigneur pere sainct, embrassez-moi auec tous les saincts de Iesus Christ qui sont à Rome, & en ces mesmes embrassemens, ie vous prie que soyent receus tous les habitans de mes Royaumes, & ceux qui demeurent en Ethiopie. Graces soyent rendues au Seigneur Iesus Christ par vostre esprit. Vostre saincteté receura ces lettres par le moyen

le moyen de mon frere le Roy Iean fils du tref-puissant Roy Emanuel par les mains de François Aluarez nostre Ambassadeur.

Quels furent les inuenteurs des lettres & syllabes Latines.

CHAP. II.

IL n'y a point de doute que la meilleure inuention des hommes, a esté celle des lettres : car elles rendent les choses passees, presentes, & communiquent les lointaines, voire font les hommes à peu pres immortels, & si ne fussent esté les lettres, il n'y auroit eu au monde si grand nombre de Sages. Parquoi tous les Latins sont grandemẽt redeuables à Nicostrate fille d'Isonie Roy d'Arcadie, laquelle apres la mort de son mari duquel elle auoit eu à fils Euandre, laissant Arcadie vint en Italie, & s'arresta sur le mont Palatin aupres de la riuiere du Tybre où est à present Rome, & là elle bastit vn chasteau d'où elle fit Seigneur Euandre, & se maria auec Faune Roy des Laurentes. Icelle estant excellente à predire les choses auenir, tres docte aux lettres Grecques & doüee d'vn esprit fort subtil, inuenta dix-neuf nouueaux caracteres de lettres qu'elle enseigna à ces peuples grossiers. Apres elle, vn nommé Syluie maistre de ieux trouua les lettres H, K & Q, bien que ce ne sont lettres, mais aspirations. Les Grecs en apres du temps de sainct Augustin prindrent ces deux lettres X & Z. Et ainsi toutes assemblees nous en vsons iusques à present. Ces peuples esmerueillez de la sageste de leur Nicostrate la nommoyent en son viuant Deesse, & commencerent à lui rendre honeur, comme à chose diuine : apres la mort de laquelle ils lui dresserent vn temple à Rome au Capitole dedié à son nom. Denis Licinie Romain, homme tres-ingenieux, trouua depuis les syllabes, pour laquelle inuention on lui fit vne statue qui fut esleuee en place pour l'honorer.

Nicostrate a inuenté les lettres.

Denis Licinie inuẽteur des syllabes.

De Valasque Damoiselle de Boheme, laquelle ayant fait tuer aux autres Dames du Royaume leurs peres, maris freres, & enfans: gouverna la Boheme sept annees.

CHAP. III.

AYant Pierre Messie fait mention des dames de Boheme au premier liure de ses diuerses leçons, chapitre 10. où il traite des Amazones i'ai voulu raconter en ce chapitre ce qu'Ænee Syluie, qui fut Pape Pie II. en escrit en son histoire des Bohemes. Et afin que ce fait puisse estre entendu à plein, estant cas notable, il faut commencer par la cause d'ou Valasque Damoiselle de Boheme conceut vne si grande ire à l'encontre des hõmes. Vous deuez donc sauoir que Crocus II. Duc de Boheme decedé sans enfans masles, LIBVSSE sa fille (tenue pour l'vne des Sybilles) fut à la faueur & aplaudissement du cõmun peuple establie au siege Royal de son pere, & gouuerna la prouince par plusieurs annees au contentement d'vn chacun. A la parfin ayant donné vne tres-equitable sentence de ie ne sai quelles possessions d'vn puissant Seigneur, cestui fort indigné de tel iugemẽt esmeut le peuple contre elle, disant que c'estoit chose indigne & à blasmer qu'vn tel peuple, vne noblesse grãde en vne telle prouince, fussent soumis au regime d'vne femme. Libusse ayant obtenu des nouueaux esleuez & seditieux quelque biẽ peu de silẽce, leur dit qu'elle sauoit biẽ leur nouueau dessein & conoissoit assez leur asseuree deliberation, mais qu'ils la prenoyent de trop court pour satisfaire à leur volõté: partãt qu'ils s'assemblassent le iour suyuãt auquel elle tascheroit de les contẽter en tout ce qui lui seroit possible, cõme elle le desiroit sur toutes choses. Le lendemain venu, la populace vint en plus grand nombre, & apres que la troupe fut de toutes parts assemblee en la principale place, & que tous estoyent atẽtifs pour entendre Libusse, la Princesse cõmença à parler en ceste maniere: Vous sauez (Bohemes) que iusques à hui ie vous ai esté Dame & maistresse paisible & debonnaire, ie n'ofençay onc aucũ de vous moins ay-ie vsurpé vos biens: & ne pense que m'ayez eu seulement

Libusse herite au Royaume de Boheme.

seulement pour Duchesse, mais pour mere. Ce neantmoins à ce que ie voi, mõ administration vous a esté peu agreable, mais de ce ne m'esbahis-ie point: car vous faites cõme tout le demeurant des hõmes qui iamais ne se contentent, & sauent plustost souhaiter vn doux & iuste Seigneur qu'ils ne font pas le garder quant ils l'ont rencontré tel. Pour mon regard ie vous mets volontiers des à present en liberté, & comme vous auez souhaité vn homme pour vous dominer & domter à sa mode, ainsi aussi l'aurez vous. Parquoi prenez mon cheual blanc & l'ayant enharnaché & bridé de son harnois, amenez-le en ceste plaine d'où il puisse prẽdre le chemin qu'il voudra, puis le laissez aller seul & le suyuez qu'il marchera tantost çà & tantost là, & en fin s'arrestera au deuãt d'vn homme lequel vous verrez qui mãgera sur vne table de fer: & celui doit estre mon mari & vostre Prince. Ce propos pleut à tous, & ayans pris le cheual ainsi que Libusse auoit dit le lascherent. Le cheual ayant marché enuiron dix mille, s'arresta à vne riuiere dite Bielli, & se posa tout au deuant d'vn païsan apellé Primislae, auquel il fit plusieurs caresses, sautãt & hennissant deuãt lui comme s'il eust voulu faire signe qu'il le reconoissoit pour son maistre. Les Bohemes tant nobles que Plebeyens acoururent au lieu promptement & ayans salué le villageois lui dirent: monte dessus ce cheual & viens auec nous, la princesse Libusse t'a requis pour mari: & la Boheme te veut pour prince. Primislae si bien il estoit rustique, neantmoins comme le desir d'vn chacun est de regner, & que tous s'en estiment dignes, leur fit acueil fort benignement, & leur dit qu'il estoit prest de leur obeïr, en tout ce qu'ils voudroyent. Et ayant entendu qu'il lui falloit aller trouuer Libusse, comme s'il eust eu à faire vn long voyage, tourna le soc de la charrue dont il labouroit lors, & ayant mis dessus du pain & du formage, se print à manger: ce qui fut indice euident aux Bohemes des choses que Libusse leur auoit dit: dequoi s'estonnans atendirent qu'il eust acheué. Saoul qu'il fut, ils le monterent à cheual & le conduisirent en la cité où il espousa la Duchesse Libusse, laquelle depuis tant qu'elle vesquit se gouuerna en partie par le cõseil de son ma-

De ce Primislae III. Duc des Bohemes fait mention Baptiste Fulgose au 3. li. des faits memorables.

Ceci me fait souuenir de Q. Cincinnat qui de la charrue fut apellé à l'ofice de dictateur.

Mort de Libusse.

ri. Morte qu'elle fut, le Royaume demeura à Primislae & defailli l'autorité des femmes qui iusques à ce temps auoit esté grandement acreuë par Libusse. Alors Valasque ieune Dame de grande valeur & presque l'vne des Amazonnes laquelle auoit serui Libusse de secretaire de son conseil estroit, ne pouuant soufrir que l'autorité des dames fut ainsi reduite à neant, assembla vn iour en secret toutes ses compagnes ausquelles elle tint ce propos, Mes cheres sœurs nous auõs perdu nostre maistresse laquelle s'est tousiours garentie de la suiettion des hommes, & iamais n'endura qu'ils fussent maistres: ains tenoit l'empire, & nous auec elle estions vrayemẽt estimees comme Roines. Mais vous voyez maintenant miserables que nous sommes, comme il nous faut duremẽt & miserablement couler le rẽste de nos iours sous le ioug des masles, tellement que nous voila en estat pire que celui des esclaues, si de nous mesmes nous ne regagnons nostre premiere liberté. Dont si vous pẽsez comme moi & que vostre cœur soit pareil au mien, ne doutez que nous ne r'entrions aisément au premier estat. I'ai esté (comme chacun de vous sait) du conseil de Libusse & ai apris ce qu'elle sauoit, mesme à faire enchantemens & herbageries qui seront propres à nostre dessein. Si vous me voulez donc suyure, sans faillir vous aurez de nouueau la regence sur les hommes. Toutes ces femmes ayans entẽdu Valasque trouuerent fort bon ce moyen, consentirent à son dire & de l'heure conspirerent à l'encontre des hommes. Sur ces entrefaites Primislae songea vne nuict qu'vne vierge lui bailloit à boire du sang. Lui qui estoit grand deuin espouuanté d'vn tel songe, desirant preuenir & remedier au mal deuant qu'il auint, fit apeller tous les plus grands de la prouince en intention de vouloir reprimer la trop desmesuree licence des femmes & la leur defendre. Car les dames du pais auoyent coustume de piquer cheuaux, courre, iouster, tirer de l'are, aller à la chasse, vser des dards, brief s'ocuper à tous les exercices qui sont conuenables à l'homme, mais les gentils-hõmes se moquerent de l'opinion de leur prince vilain, & lui dirent que par la soupleſſe & dexterité du corps des dames & par la gaillar-

Valasque harengue ses cõpagnes.

Songe de Primislae.

Coustume des dames de Bohe-me.

la gaillardiſe de leur eſprit, elles eſtoyēt pluſtoſt dignes d'eſtre aimees & cheries que ſi elles fuſſent eſté ſottes. Valaſque ce pendant ne ceſſoit iour & nuict d'admoneſter les coniurees à ſe preparer de ioüer à bon eſcient l'acte tragique contres les hommes: & ſouuent par breuuages & enſorcellemens deſtournoit leur eſprit de l'amour des hommes & de iour en iour gagnoit d'autres femmes qu'elle rangea à ce parti & faction. En fin quand il lui ſembla d'en auoir ramaſſé bon nombre & à ſufiſance tant des mariees qu'à marier, elle fit qu'en vne nuict ces cruelles femmes tuerent leurs peres, leurs maris, leurs freres & leurs enfans maſles dedans les licts pendant qu'ils dormoyent. Cela fait elles prindrent viſtement les armes & ſe trouuerent toutes en vn lieu que Valaſque leur auoit aſſigné qui n'eſtoit pas beaucoup loin de Prague: & ayans veincu quelques vns qui les ſuyuoyent, coururent vers Viſſegrade où Primiſlae faiſoit ſa demeure, aux fins de l'atraper: mais voyans qu'elles ne pouuoyent prendre la forteresſe ſe retirerent ſur vne montagne en vn lieu naturellement tresfort & y baſtirent vn chaſteau qu'elles apellerent Dieuize, c'eſt à dire, lieu des vierges: car en leur lāgue les vierges ſont dites Dieuize. Ceſt exploit ſembla fort eſtrange & abominable à tous ceux du païs qui eſtoyent reſtez ſaufs d'vn tel maſſacre, que d'vn coſté ils voyoyent auoir eſté grād: & d'autre part ſoupçonnoyent fort les autres femmes de crainte qu'elles ne ſe miſſent à faire le ſemblable. A ceſte ocaſion ils firent tous entendre à Primiſlae qu'ils eſtoyent preſts & deliberez à donner la bataille aux nouuelles Amazones, & qu'il marchaſt auec ſon armee: car eux tous eſtoyent ſur le point de la ſuyure. Le Prince leur fit entendre qu'il ne pouuoit venir pour l'heure, d'autant que les dieux l'auoyēt aduerti que tous ceux mourroyent, qui de preſent ofenſeroyent les dames & qu'il eſtoit de beſoin y aller en autre temps. Ceux ci ne prenans eſgard à ce conſeil, apres auoir dreſſé d'eux meſmes vne puiſſante armee s'acheminerent droit vers Dieuize: & venus aux mains auec Valaſque furent honteuſement mis en route non ſans perte & carnage de la plus grande part des leurs. Et s'eſtans Malada, Nodee,

Enchantemens de Valaſque.

Iournee fauorable aux dames.

mes.

Suatacie, Voraste, Ragde, Zastane & Tristane portees vaillamment en ceste iournee, à chacune d'elles pour guerdon de leur vaillance fut fait don de chaisne & bracelets d'or: & du grand butin qu'elles firent furent toutes recompensees selon leur merite. Valasque tua en ce conflit sept des ennemis: & creut-on que c'estoit vne deesse. Apres ceste desfaite les Bohemes n'eurent la hardiesse d'ataquer ni molester aucunement les femmes, mais elles au cõtraire faisoyent des courses tous les iours en leurs finages, sacageant, pillant, & brusl̃ãt de sorte que de iour à autre elles se faisoyent d'autant plus redouter. Or s'estans rendues maistresses presque de toute la Boheme, elles furent contraintes faire cõmerce, trafiquer, & communiquer auec les hommes, autrement elles se fussent tost reduites à neant: ce qui leur donna ocasion de se marier moyennant toutesfois vne loi qu'elles firent, telle, Que leurs filles seroyent par elles nourries, entretenues & enseignees: mais qu'elles creueroyent l'œil dextre à leurs enfans masles & leur couperoyent les gros doigts que nous apellons pouces, afin que paruenus en aage d'homme ils fussent inhabiles à tirer de l'arc & à manier les armes. En fin Valasque ayant par l'espace de sept ans vexé la Boheme, & rendu icelle presque toute tributaire à soi, fut trompee de Primislae, lequel lui manda par lettres que les Seigneurs & gentilshommes auoyent esmeu guerre contre elle, nonobstant que ce fust outre son consentement, qu'il n'y prinst point de plaisir, toutesfois estoit-il bien fort aise de les en auoir veu receuoir la peine par eux meritee. Qu'il l'auoit tousiours tenue en lieu de fille, ne l'ayant iamais haïe de ce qu'elle seigneurioit la Boheme, tant pour auoir esté la plus fidele & secrete du cõseil de sa femme que feu gouuerner sept annees durãt par sa valeur la Boheme. Qu'il se sentoit ores deuenir vieil & inhabile à regir les suiets, d'ailleurs son fils n'estoit de l'aage requis pour pouuoir gouuerner, la priant de venir à Vissegrade & il lui mettroit en main les forteresses, par lequel moyẽ elle assuiettiroit tout à coup toute la Boheme, pourueu qu'elle en fist apres telle part qu'elle auiseroit à son fils qu'il auoit eu de la princesse Libusse sa maistresse: dequoi il se

Loi des femmes de Boheme.

Primislae subiugue Valasque par tromperie.

ſi ſe fioit bien en elle. Car quand à lui, il eſtoit cõtent de retourner à ſon premier eſtat & demeurer au village d'où on l'auoit ſorti maugré lui. Et lui ſembloit bien eſtre choſe raiſonnable, & plus que de deuoir, que tout ainſi qu'il auoit receu d'vne femme le ſceptre, qu'il le reſtituaſt de meſme à vne femme. Ceſte lettre eſcrite, cloſe, & enuoyee aporta grande foi à l'endroit de Valaſque, laquelle croyant de leger ſelon le naturel de ſon ſexe, enuoya deuant ſans tarder vn eſquadron de ſes compagnes pour prendre poſſeſſion de la place forte tant importable où elles entrerent, & furent reçeuës dedans auec danſes, feſtes & ieux. Primiſlae les conuia pour les banqueter au palais, & cependant qu'elles eſtoyent à table vne troupe de ieunes hommes armez iuſques au colet, qui iuſques à l'heure auoyent eſté cachez en vne chãbre, ſortit en ſale, & ſe rua ſur les infortunees dames leſquelles furent toutes occiſes. Apres ce, les gens de Primiſlae vindrent à Dieuize en groſſe armee. Valaſque ayant entendu l'eſtrange euenement, penſa ſortir hors de ſoi, & prenant ſoudain les armes ſortit ſeule du chaſteau montee ſur vn courſier, qui iettoit feu, tant il eſtoit vif, & pluſieurs dames la ſuyuoyent apres: mais elle fut la premiere qui rencontra l'armee qui venoit & ſans dire mot, toute animee au combat, deſploya tant de vaillance qu'elle auoit. A la parfin cheant au milieu de la plus eſpeſſe troupe des ennemis, mourut. Ses cõpagnes ſuruenues quand ſeurent la mort de leur dame, vindrent aux mains, non pour eſperance de veincre, mais pluſtoſt pour ſe venger, & fut le conflit treſ-cruel & furieux: mais perdans la bataille ſe mirent en fuite & les Viſſegrades les ſuyuans, gaignerent auſſi toſt qu'elles le chaſteau, duquel ayant fait fermer les portes, & la forteresſe aquiſe, les taillerent toutes en pieces. Ainſi la Boheme fut deliuree de la ſeigneurie des femmes, & Valaſque, digne d'eſtre miſe au rang des dames illuſtres, n'eut point de ſepulture, & fut viande aux beſtes ſauuages & aux corbeaux.

Mort de Valaſque.

Qui

Qui fut le premier qui eſtablit la religion dans Rome, & ordonna les pontifes ſacerdots & vierges veſtales, en quelle ſorte on les faiſoit mourir quand elles eſtoyent ſurpriſes en adultere. Et des veſtemens, vaſes & autres inſtrumens faits pour l'vſage des ſacrifices.

CHAP. IIII.

LEs hiſtoires ſont pleines de la reuerence que les Romains auoyent à leurs dieux, auſquels ils batiſſoyent des temples fort ſuperbes & leur inſtituoyent des Pontifes & diuers ſacrifices. Nume Pompilie ſecond Roy des Romains fut le premier qui eſtablit dans Rome la religion & adoration des dieux, & ordonna pluſieurs & diuerſes cerimonies à l'honneur d'iceux. Lui meſme s'en voulut faire premier Pontife. Laquelle dignité fut depuis deferee à quatre perſonnes, puis à huict & en fin à quinze, lequel nõbre on apelloit College des Pontifes : par deſſus leſquels y en auoit vn de race plus notable & autorité plus grande qui eſtoit nommé grãd pontife: auquel les autres & meſme le Roy des ſacrifices, les Auguſ, les Flamins & les Vierges veſtales obeïſſoyent. Celui auoit ſurintendence ſur les ſacrifices & cerimonies. & ſon ofice eſtoit, faire les prieres ſolennelles, annoncer les iours de feſtes, à quel Dieu chacun iour eſtoit dedié, faire rediger par eſcrit les Annales ou hiſtoires des choſes notables qui ſe paſſoyent par chacun an, iuger des choſes concernãtes la religion. punir les Veſtales qui auoyent failli, & ſingulierement refaire le pont Sublice quand il eſtoit rompu, lequel pont eſtoit fait de bois, ſans fer ni metal & eſtimé ſacré: & ceſte derniere charge donna lieu à ce nom Pontife compoſé de ces deux mots latins. PONS & FACIO. Quarante ans apres l'edification de Rome, Nume Pompilie fit baſtir le temple de la deeſſe Veſte en forme ronde, l'entree duquel eſtoit defendue aux hõmes & choiſit vn nombre de vierges pour le ſeruice de la Deeſſe. Ce mot Veſte vient des Grecs & ſe prend pour le feu, comme dit Ouide au ſixieme liure des Faſtes, & pource qu'on apelle le feu viſage, on met les vierges au ſeruice de veſte. Pour raiſon auſſi que le feu n'engendre rien de ſoi:

Voi en Tite Liue li. 1. & Plutarque de la vie de Nume.

Ce temple ſe void encore à Rome apres celui de Ianus iouxte le Tybre. Dion. de Halicar. li. 2. Diodore en ſes antiquitez.

de soi : de laquelle on ne mettoit aucune effigie ou statue dans le temple, pource que les anciens prenoyent Veste n'estre autre chose qu'vn esprit & feu diuin qui ne pouuoit estre veu, ains seulement conceu en l'entendement. On gardoit dans ce temple le feu perpetuel, comme on faisoit aussi en Athenes au Pritanee. Et si par le peu de soin de quelqu'vne, de ces vierges le feu venoit à s'esteindre, le grand Pontife la faisoit fouëtter de verges, comme fit P. Licinie Crasse grãd Pontife, ainsi qu'escrit Valere. Et ce feu esteint estoit tenu pour quelque grand prodige qui causoit crainte & terreur à tout le Senat & peuple Romain : de façon que deuant qu'ils osassent entreprendre quelque chose de consequence, il faloit l'expier, & apaiser les dieux. La maniere de r'allumer le feu estoit telle: La vestale prenoit vn vase de cuyure à trois angles clair & reluisant, lequel elle mettoit droit contre les rayons du Soleil iusques à ce que la reuerberation du soleil fort ardant allumoit la matiere seche qui estoit dans ledit vase, & lors portoit ainsi le feu sacré au lieu le plus interieur du temple, & en ceste maniere auoyent coustume l'allumer chacun an au premier iour de Mars, auquel mois ils commençoyent l'annee. Aucuns tienent que les choses sacrees de Veste furent transportees de Troye en la terre des Latins & de là à Rome par Romule. A ceste raison quelques auteurs l'apellent Veste Iliaque, mais Nume Pompilie lui edifia vn temple comme i'ai dit. Or il faloit que ces vierges fussent filles d'vn homme libre & non serf ni vil, qu'elles eussent tous leurs membres entiers, sans aucune defectuosité, & ne fussent point legeres de cerueau. Elles estoyent receuës en la religion depuis l'aage de six ans iusques à dix, au plus (ainsi l'escrit Labeon Anstitie & Aule Gelle) & depuis qu'elles estoyent renduës Vestales il y faloit demeurer trente ans en virginité. Les premiers dix ans elles aprenoyent la maniere des sacrifices, les autres dix ans ensuyuans elles sacrifioyent. Et les dix derniers ans elles enseignoyent aux ieunes nouices les sacrifices & cerimonies. Toutefois apres auoir demeuré trente ans au temple il leur estoit loisible d'en sortir & de se marier: mais pource qu'on auoit veu encourir tout mal-

Ouide 6. Fas.

Strabon en sa Geographie.

heut à celles qui s'estoyent mariees, la pluspart demeuroit en la religion iusques à la fin de ses iours. Elles estoyent entretenues du tresor public, & estoyent choisies par le Pontife, modestes, vertueuses & sans aucune imperfection de leurs corps, par lequel grand Pontife estoyent mises en la religion, combien que ce fust outre le gré de leurs peres, & encore qu'elles n'y consentissent, excepté les filles d'vn Pontife, d'vn Augur, d'vn Flamin Dial, d'vn Quindecemuir, d'vn sonneur de flutes aux sacrifices & d'vn des sept Epulons: lesquelles en estoyent exemptes si elles le refusoyent, comme aussi n'y pouuoit estre contrainte la fille dont le pere n'auoit trois enfans ou plus, ni celle qui auoit autrefois eu vne sienne sœur Vestale: ni celle dont la mere auoit fait diuorce auec son mari. Icelles Vestales ne pouuoyent heriter & succeder aux biens de celui qui estoit mort, sans auoir fait testament, de mesme aussi si elles decedoyent intestees, personne ne se pouuoit porter pour leur heritier: mais ses biens venoyent au public. La premiere qui fut introduite à ce mistere auoit nom AIMEE, qui donna occasion que toutes les autres furent à l'auenir ainsi apellees. Car (dit Aule Gelle) quand le Pontife prend la vierge Vestale de la main du pere, il la nomme Aimeee: à cause que la premiere Vestale auoit semblable nom. Les paroles qu'il faloit que le Pontife prononçast la prenant, sont escrites au premier liure de Fabius Pictor. On apelloit la principale d'entre elles, Grande: & estoyent lesdites vierges en grande reputation & honeur enuers les Romains. Qu'ainsi soit, Albin homme plebeïen (comme recite Tite Liue) trouuant quelques vnes de ces vierges Vestales qui se retiroyent de Rome à pied fit descendre sa femme & ses enfans de leur coche, pour en leur place faire monter les Vestales, pource qu'elles gardoyent le feu perpetuel dedans le temple, le Palladium & autres choses sacrees. Ce Palladium estoit la statue de Minerue qu'Aenee sauua du sac de Troye & la print à Ilion principale forteresse de Troye d'où il l'emporta auec les grands dieux Penates en Italie: & apres la ruine d'Albe la longue, le Roy Tullus Hostilius la mit dans le temple de Veste. Quand quelqu'vne de ces Vestales se

Aule Gelle. li. 1. ch. 12.

De Pal ladium

stales se deportoit peu chastement, si elle estoit trouuee en inceſtueuſe paillardiſe, comme furent Porphirie, Minutie, Sextilie, Emilie auec ses deux compagnons & plusieurs autres, on la faiſoit mourir en ceſte maniere. Premierement on la degradoit lui oſtant ſes robes & coiffure de teſte, & la portoit-on apres ſur vne Biere, liee, & à face couuerte on la paſſoit auec vn grand ſilence par le milieu de la ville (qui tout ce iour là eſtoit toute remplie de dueil) iuſques à la porte Salarie, aupres laquelle eſtoit vn lieu apellé le Champ meſchant, où on auoit fait expres vn ſepulcre vouté, en mode d'vne caue, ſous terre, ayant vne petite porte & deux petites feneſtres, en l'vne deſquelles on mettoit vne lampe ardente & en l'autre de l'eau, du laict & du miel. Arriuez qu'ils eſtoyēt en ce lieu, le Grand Pontife diſoit quelques prieres, les mains leuees au ciel, & apres on la deſcendoit dedans le tombeau par ceſte petite porte, & pendant cela le peuple y eſtant preſent tournoit la face de l'autre coſté à fin de ne voir vn ſi piteux ſpectacle dont chacun prenoit compaſſion. Mais auſſi toſt que l'eſchelle eſtoit leuee & le tombeau fermé d'vne groſſe pierre, le peuple iettoit par deſſus de la terre & l'en couuroit tout, paſſant ce iour en plainte & pleurs continuels. Le temple de Veſte fut depuis embraſé par vn grand feu, & L. Cecilie Metelle grand Pontife deux fois conſul, Dictateur & maiſtre de la cheualerie entra dedans & emporta le Palladium apres s'eſtre à demi bruſlé: & y ayant perdu la veuë. Nume Pompilie crea auſſi trois Preſtres apellez *Flamines*, l'vn à l'honneur de Iupiter, l'autre de Mars & le troiſieme de Romule Quirin, veſtus d'vne robe ſignalee, faite preſque comme les chapes que nos Preſtres portent aux egliſes, & portoyent vn chapeau blanc rond, où eſtoit vne verge d'Oliuier ayant vn floc de laine au bout, lequel chapeau faloit que neceſſairement fuſt fait de la laine d'vne brebis immolee à Iupiter, & eſtoit apellé Albo-galerus. Il inſtitua autres douze ſacerdots ou Preſtres nommez Salies, en l'honeur de Maris victeur, propugnateur, vengeur & pacateur, leſquels eſtoyent veſtus de certaines tuniques: ou robes peintes, & portoyent deuant la poitrine vn pecto-

Ordre que tenoyent les Romains à punir les Veſtales trouuees en paillardiſe.

Seruie ſur le 2. des Aeneid.

Feneſtelle ch. 5.

ral de cuyure enrichi d'or, d'argent & de pierres precieuses. Croissant en apres la religion entre les Romains & l'adoration de leurs dieux surpassant le nombre de trente mille, Pompilie augmenta d'abondant le nombre des Sacerdots, à sauoir le *Pere Patrat*, Le *Fecial*, les *Epulons* ou banqueteurs & les *Augurs*, lesquels auoyent telle autorité que le Senat ne pouuoit estre assemblé sans leur permission, & s'habilloyent de diuers vestemens, sinon quand ils faisoyent les sacrifices: car alors ils portoyent tous vn semblable habit qui estoit vne toge, ou aube de lin blanc, ample & longue qu'ils ceignoyent au milieu auec vne ceinture: & estoit apellee ceste mode de vestement *Gabine*. Outre plus ils auoyent plusieurs instrumens & vases faits pour l'vsage des sacrifices, à sauoir le *Prefericule*, qui estoit vn vase de bronze ou cuyure n'ayant point d'anse & ouuert. La *Patine* ou *Patere*, estoit vn autre vase auquel les victimaires vuidoyent le sang de la beste. *L'achame*, estoit vn autre petit vase en façon d'vne coupe & dans icelui goustoit-on le vin des sacrifices. *L'insule* estoit vn voile de lin duquel le sacerdot & la Victime estoyent couuerts. Ce qu'ils apelloyent *Acerra*, estoit vn petit cofre où on tenoit l'encens. La table où reposoyent les choses sacrees auoit nom *Enclabris*, dont les vases seruans pour les sacrifices estoyent nommez *Enclabria*. Et là ils faisoyent mettre la victime toute ouuerte pour chercher curieusement les intestins (à sauoir le cœur, le poulmon & le foye) auec vn couteau de fer, obseruans ces parties interieures pour en tirer deuination, ce que les Grecs pareillement obseruoyent selon que recite Pausanie. La *Secespite* estoit vn couteau de fer assez longuet ayant le manche rond fait d'yuoire, le pommeau garni d'or & d'argent & cloué à cloux de cuyure, duquel les Victimaires coupoyent la gorge aux bestes, ainsi nommé *à secando*. *Struppi* estoyent certains faisceaux d'herbes nommees verbenes, comme Laurier, Myrthe & Oliuier, par eux estimees heureuses en tous sacrifices, mesme qu'ils s'en seruoyent en leurs purifications, lesquelles herbes on mettoit dans des oreilliers dessous la teste des dieux. *L'Aspergille* estoit

Les latins la nommoyent Alba vestis.

Voi Feste Pompee.

estoit vn rameau d'isope qu'ils plongeoyent dedans l'eau d'vne cuue de marbre nommee Labrum, posee à l'entree de leurs temples, comme les benestiers, dont ils arrousoyent les assistans. La Suffibule estoit vne robe blanche quarree & longuette vestue par les Vestales, quand elles sacrifioyent. Les anciens Romains tenoyent aussi maintes autres ceremonies, que ie laisse pour brieueté.

Combien d'armees tenoyent les Empereurs Romains & en quel lieu.

CHAP. V.

IL ne me semble hors de propos d'escrire en ce chapitre, des exercites des Romains, du lieu de leur seiour, de leur nombre & nom: afin que tout le monde sache les grandes forces de l'empire de Rome, pendant qu'il estoit au feste de ses triõphes, qui fut dés le temps d'Auguste, iusques à ce que Constantin le transporta en Orient: & qui considerera sa puissance & les prouinces suiettes à icelui, ne s'esmerueillera, que les Romains eussent vingt & deux exercites complets, & à chacun d'iceux force gens: car il y est de besoin, dit Vlpian, d'vn grand nombre de gendarmes, si on lui veut laisser le nom d'exercite: & vne compagnie ni deux ne font pas vne armee, mais bien plusieurs conioints ensemble. Le premier qui estoit dit doublé demeuroit en la Mysie inferieure, l'Augustan en Escosse, le Galatiẽ en Phœnicie, auiourd'hui Caramanie, le Cirenaïque en Arabie, vn autre Augustan en Numidie, le Flauien & Schitique à Sorie, autrement Numance en Espagne, le Macedonique en Valachie, le Veinqueur & victorieux en Angleterre, les Claudiens en la Seruie & Bossine, le Feree & dixieme en Iudee, vn autre dixieme en Alemagne, vn autre Claudien en Transsyluanie, le Fulmifere ou foudroyant en Egypte, vn autre doublé en Dacie, le Iumeau en Pannonie, l'Apollonien en Capadoce, le Valerien & vinciteur second en Bretagne. Il y auoit aussi à Rome vn exercite pour la garde de l'Empereur. Et voila les vingt deux armees Romaines lesquelles se tenoyent

Ce nom Exercite, vient de s'exercer, quia exercendo fit melior dit Varron & Vegece li. 2. ch. 23. dit: ab exercitio exercitus nõ men accepit.

Diuers exercites des Romains.

continuellement à la garde des prouinces : afin qu'ils fussent prests & prompts à remedier aux seditions & tumultes y suruenans. Et auoyent iceux Romains esdits exercites, comme escrit Appian, deux cens mille hommes de pied & quarante mille cheuaux, trois cens Elephans duits à la guerre, & deux mille chariots equipez. Et outre plus trois cens mille harnois de prouision. Et leur armee de mer estoit de deux mille nauires & quinze cens galeres de deux iusques à cinq rames : & outre ce, huit cens grandes naues apellees Thalomigues pour la pompe & pour porter les Empereurs, dorees & richement diaprees aux prores & pouppes. Ils eurent aussi diuerses enseignes militaires, comme le Loup, le Minotaure, le Cheualet, le Sanglier auec maintes autres: mais l'Aigle estoit la propre & principale enseigne des Romains.

Si les Romains parloyent generalement Latin, ou bien s'ils eurent deux langages.

CHAP. VI.

AFin que nous ne soyons en doute de chose qui (à mon iugement) est assez claire, nous la rendrons notoire par le tesmoignage de Ciceron, lequel en son troisieme liure de l'Orateur dit que les Romains eurent vn certain, propre & singulier langage de leur cité : ce qu'il prouue par l'exẽple de Lelie sa belle-mere, laquelle parloit de telle façon, que qui l'oyoit eust iugé entendre parler Plaute ou Neuie, si bien sa phrase sembloit la leur. Mais afin que nul n'estimast Lelie auoir apris vn autre langage, asauoir le Latin, & en sauoir vn autre asauoir le paternel, qu'elle eust dés le berceau naturellement apris à la maison, il le dit vn peu apres: il n'y a nul qui se fust esmerueillé qu'vn orateur parlast Latin: si c'estoit autremẽt, on s'en moquoit. Et au premier liure des Tusculanes, la frequente assemblee du theatre, dit-il, où sont les femmes & les enfans est esmeuë oyant vn si grand vers. Par là il apert vn seul langage & mesmemẽt le Latin auoir esté commun à tous les Romains, atendu que les enfans & les femelles sauoyent la langue Latine:

ne : toutefois celui estoit expert aux lettres qui euſt ſeu choiſir les mots & iceux peſer par droit iugement de l'oüie, ce qui ne ſe pouuoit faire ſans les lettres : car tous les Romains parloyent Latin, mais tous ne ſauoyent pas les lettres, comme il eſt manifeſte par le teſmoignage dudit Ciceron, introduiſant Tite Pomponie, lequel en ſon Brute il fait parler ainſi: Tu vois la langue Latine correcte de laquelle ceux qui ont eſté louëz ne l'ont ſeuë par raiſon ou ſcience, mais quaſi par vne couſtume. Et vn peu apres il aiouſte, moi eſtant ieune enfant ai veu Tite Flamine qui fut Conſul auec Q. Metelle eſtre eſtimé parler bien Latin, & toutefois il ne ſauoit les lettres. Chacun donc pourra ſortir de ce doute conſiderant ce que le Prince d'eloquence en dit. Et n'y auoit autre diference, ſinon celle qui eſt auſſi entre nous pour le iourd'hui, aſauoir, que les habitãs de Rome parloyent plus eloquẽment que ceux qui en demeuroyent hors, & de ce que le langage eſt ores tout autre à Rome que par le paſſé : car au lieu du Latin on y parle Italien & non encor ſi bon vulgaire qu'à Florence. la cauſe eſt que les peuples & nations barbares comme les Goths, wandales & autres qui ont autrefois ocupé l'Italie ont de meſme corrompu le langage qui y eſtoit en vſage, tellement que de peu à peu & par laps de temps, la frequentation des eſtrangers & l'ancieneté l'ont peruerti & changé en vn nouueau. Il eſt vrai, qu'il eſt facile à iuger qu'il tient du Latin. Or Pierre Meſſie ayant oublié en ſa foreſt de diuerſes leçõs pluſieurs couſtumes notables des mariages antiques, non pour autre raiſon, croie, que pour eſtre brief ou pource qu'vn homme ne peut voir toutes choſes, i'ai voulu ſupleer à ſon defaut au chapitre ſuyuant.

Des mariages antiques tant des Romains qu'autres nations, De la maniere de faire des Romains en la repudiation de leurs femmes, & qui fut le premier qui la repudia.

CHAP. VII.

LEs Anciens Romains auoyent couſtume d'acouſtrer la femme quãd elle prenoit mari en ceſte ma-

niere: premierement ils lui bailloyent vne clef en main, entrant à la maison de l'espoux, pour signifier, dit Sext. Pompee, la facilité de l'enfantemẽt: ou, qui mieux vaut, pour lui donner à entendre que la garde & soin de toutes les choses domestiques qui ferment à clef, voire toute la maison & l'administration & dispensation des choses apartenans à la cure familiaire, lui estoit laissee. Ils lui mettoyent sur la teste vne lance qui eust outrepercé le corps d'vn gladiateur, comme voulans demonstrer vne prompte punition du mariage violé. On la ceignoit d'vne ceinture tissue de la laine d'vne brebis, laquelle le mari sui ostoit apres sur le lict. Elle portoit en teste au dessous du voile, qu'ils apelloyent flammee, vne guirlande de veruaine & d'autres herbes entremeslees: & la faisoit on assoir sur vne peau d'oüaille non pour autre chose, comme ie pense, qu'à lui mettre deuant les yeux d'auoir touſiours de la laine aupres d'elle pour filer. Feste Pompee, escrit que quand la nouuelle mariee alloit espouser, trois enfans qui eussent pere & mere l'acompagnoyent, dont l'vn portoit deuant vne torche allumee faite de l'herbe apellee Alba Spina, vulgairement chardon nostre dame (car on se marioit de nuict, dit Plutarque en ses Problemes) & les autres deux marchoyent auec elle, vn de chaque costé, le flambeau alloit deuant en l'honeur de Ceres: car comme Ceres (qu'on tient la mere de la terre & qu'elle a creé tous les fruits) nourrit les humains, ainsi la nouuelle mariee deuenue en apres mere de famille nourriroit ses enfans: ce qui encore à present est obserué ailleurs, principalement en Angleterre, que deux ieunes enfans, comme Paranymphes, conduisent l'espousee au temple, pour receuoir auec l'espoux la benediction. De là deux hommes la ramenent à la maison, & le troisieme enfant porte au lieu du flambeau vn vase d'or ou d'argent. Outreplus, les Romains crioyent souuent en leurs noces ce nom *Thalasse*, comme defenseur de la virginité. Aucuns disent que c'est le carme & chant nuptial, ou bien le dieu qui preside aux noces apellé des Grecs ὑμέναιον. Mais plusieurs parlent diuersement de la raison pourquoi ils faisoyent telle aclamation en leurs noces.

Blon. li. 8. Rom. triumph.

Plin. liu. 16. ch. 28. parle de ces torches.

Tite

Tite Liue au 1. liure *ab vrb. con.* & Plutarque en la vie de Romule, dient qu'entre ceux qui rauiſſoyent les filles des Sabins, ſe trouuerent quelques vns de petite qualité, leſquels en amenoyent vne qui ſurpaſſoit en merueilleu ſe beauté les autres. Ceux-ci rencontrerent d'auenture en leur chemin aucūs des principaux de la ville qui par force la leur vouloyent oſter: ce qu'ils euſſent fait n'euſt eſté qu'ils ſe mirent à crier qu'ils la menoyent à Thalaſſie, ou Thalaſſe, qui eſtoit vn ieune homme qu'vn chacūn priſoit & aimoit: & quand les autres eurent ſeu que c'eſtoit pour lui, ils en furent fort ioyeux & les loüerent d'vn tel deuoir, tellemēt qu'il y en eut quelques vns qui les acompagnerent rebrouſſans chemin pour l'amour de Thalaſſe, en criant & repetant ſouuent ſon nom, dōt eſt venuë la couſtume que les Romains chantent à leurs noces THALASSE, tout ainſi que les Grecs chātent HYMENEE, pour autant qu'il fut heureux, comme on dit, d'auoir rencontré ceſte femme. Toutesfois il y en a d'autres, deſquels eſt Varron, qui tienent que ce nom n'a eſté introduit aux noces à autre efet ſinon pour aduertir les nouuelles mariees, de penſer à trauailler & faire leur beſogne qui eſt de filer: car ils apelloyēt le panier d'oſier à tenir les laines THALASSE, que les Latins d'vn autre nom apellent, *Calathus & Quaſillus.* Et Plutarque en ſes Problemes fait deſcendre ce vocable des Grecs qui apelloyent la laine Ταλάσιον. D'auantage l'eſpouſee portoit trois pieces de monnoye qu'ils nommoyent *Aſſes, dont elle tenoit l'vne à la main, & comme ſi elle achetaſt l'homme la donoit au mari. En quoi ſe void la miſerable condition du ſexe feminin aſtreint à ceſte dure loi de porter des grandes richeſſes pour aquerir vn mari. On donne bons ſalaires aux valets & ſeruiteurs outre leur deſpenſe de bouche, & les femmes pour belles qu'elles ſoyent, aportent à leurs maris (que pour autre choſe, nous pouuons dire leurs maiſtres) vn grand doüaire qui excede quelquefois au cētuple ce que monte la deſpenſe de leur nourriture & entretenement pour toute leur vie. Auquel propos dit Euripide en ſa Medee,

* *Budee dit, que As eſtoit vne piece de monnoye de cuyure du poids d'vne liure & de la valleur de 4. deniers des noſtres ou peu plus: il ſe prend auſſi pour la centieſme partie de la liure de Aſſe.*

De tout ce que la terre a produit qui eut ame
Vegetante & sensible, il n'est rien que la femme
Ne surpasse en misere: il lui faut grands biens mettre
En l'achet d'vn mari qui soit de son corps maistre.

Et si la fille est pauure, quoi que vertueuse & de bonnes mœurs, on n'en tient conte sinon pour auoir son honeur à bon marché, & demeurera long temps à estre mariee, ou bien ce sera auec vn aussi pauure qu'elle: car auiourd'hui l'auarice est tellement en regne que les hommes riches desirent des femmes encore plus riches. Ce que sainct Iean Chrysostome semble toucher disant, celui qui se veut marier, s'enquiert-il des bõnes mœurs & education de la fille qu'il veut prendre? certainement non, bien s'informe-il du nombre de l'or & de l'argent, de la quantité des heritages ou fonds, & de la valeur des meubles. Il demande curieusement ces choses, comme s'il vouloit faire quelque achet ou eschange. Ladite nouuelle mariee portoit l'autre de ces pieces de monnoye en ses chausses, (Feste Pompee dit en son pied) la mettant au foyer des Lares ou Dieux familiers, & la troisieme dans vne grande bourse pendante la desliant & ouurant quelque temps par les carrefours prochains. Et c'estoit de l'anciene loi Romaine: car Boëce Seuerin en son commentaire sur les Topiques de Ciceron raporte vne autre solennité de droit ciuil des Romains, par laquelle le mari & la femme s'en tr'achetoyent, laquelle il apelle Coemptio, & est telle, L'hõme & la femme s'interroguoyẽt l'vn l'autre, l'homme demandoit à la femme, si elle lui vouloit estre mere de famille: à quoi elle faisoit responce qu'ouï: la femme pareillement disoit à l'homme, me voulez-vous estre pere de famille? il respondoit, ie le veux. Quoi fait, mettans leurs mains dextres ensemble se baisoyent, puis le mari donnoit à sa nouuelle femme vn anneau d'or en lieu d'arres & en signe de mutuelle dilection, ou bien afin que par ce gage leurs cœurs fussent conioints, lequel anneau Tertullian au liure de l'ornement des femmes apelle Pronube. Et lui estoit par le mari mis dans le quatrieme doigt, voisin au petit de la main gauche, pour cause (dit Isidore au 2. liu. chap. 15. des diuins offices

Homel. 75. sur S. Matth.

Voi Tertull. au li. de voiler les vierges, & en son Apologet. cha 6.

fices) qu'en icelui y a vne veine de sang ou nerf fort tendre qui va & s'estend droit au cœur. Mesme raison baillẽt Aule Gelle & Macrobe, suyuans l'opinion d'Appion & Atteie Capiton, pourquoi les anciens Grecs & les Romains portoyent l'anneau en ce doigt de la main gauche apellé medicinal. Pline aussi recite que de son temps, on auoit coustume d'enuoyer à l'espousee vn anneau de fer, où n'estoit aucune pierre enchassee. Les Assyriens amenoyent les filles mariables au marché, là où les hommes les achetoyent pour les prendre en mariage. Les Babyloniens faisoyent de mesme. Les peuples de Trace (comme escrit Herodote en sa Terpsicore) achetoyent leurs femmes à grands pris, de leurs parens. Les Grecs du vieux temps, achetoyent par ensemble les femmes & de mesme les Indiens. Iphidamas fils d'Antenor (ainsi qu'escrit Homere au 2. liure de l'Iliade) donna cent bœufs à son beau-pere moyenant lesquels il lui donna en mariage sa fille. Les anciens Alemans (dit P. Crinite) aportoyent doüaire aux femmes, & non les femmes à eux. Il y a des femmes maintenant qui se font bien acheter: car deuant que leurs fiancez puissent voir le parfait acomplissement de leur mariage, faut despendre en ioyaux, asiquets, habits & festins plus que ne monte la dote: & en cas que restitution ait lieu par la mort du mari, il faut augmenter la somme de la moitie du doüaire (qu'on apelle tiercer) pour le droict de suruie de la femme: car ainsi a il esté conuenu par le contract de mariage. Par-ainsi voila vne femme bien achetee. Les Taxiles peuple d'Indie, ne iouïssoyent pas de l'heur des sus-nommez à receuoir argent de ceux qui prenoyent en mariage leurs filles: mais au cõtraire il falloit qu'ils en fournissent. Que si leur pauureté leur empeschoit de trouuer mari pour elles, & qu'ils ne les peussent loger, ils les amenoyent en la fleur de leur aage, en plein marché, comme les cheuaux à la foire: mais auec trompettes & clerons, le peuple assemblé la pucelle descouuroit les parties de derriere iusques aux espaules, & apres celles de deuant: & celle qui se voyoit entiere, adroite de ses membres & agreable, trouuoit incontinent mari. Platon au 6. liure des loix, veut qu'aucun

li. 3. cha. 2

Aelian liu. 4. & Stob. ser. 42.

Strabõ li. 15. Aristenor li. 2. ch. 6. des Politi. liu. 12. c. 8.

Strabõ li. 15 de la Geogr.

ne soit deçeu soi mariant, mais que toute ignorãce ostee chacun conoisse à qui il baille sa fille, quelle aussi, & de quelles gens il la prend. A ceste cause il iuge necessaire que les ieux & les assemblees se facent des garçons auec les filles, ayans les corps nuds, tant qu'vne modeste honte le peut souffrir, afin que par raison en cest aage conuenable, ils puissent regarder l'vn l'autre & estre regardez. Si est-ce que ie ne loüe point ceste opinion, & ne voudroi conseiller aux filles, ny aux femmes de se laisser voir nües aux hommes : car comme dit Gyges fils de Dascile en Herodote liure 1. ἅμα δὲ χιτῶνι ἐκδυομένῳ συνεκδύεται καὶ τὰς αἰδοῦς γυνή, c'est à dire: la femme ayant despouillé sa chemise, se deuest pareillement de honte & modestie. Laquelle sentence sainct Hierome aprouue au 1. liure contre Iouinian, comme aussi Clement Alexandrin au chap. 9. du 2. liure de sa Pedagogie, & sainct Cyprian s'acordant auec eux au liure de l'habit des vierges, dit : l'honneur du corps, & la vergongne sont mis ensemble auec la couuerture de la robe : & en vn autre lieu du mesme liure il trouue mauuais aux femmes de se despouïller nües entrans dans les bains & estuues.

Sur la loi Interpositus. C. de transact. Balde 1. chapitre escrit que la crainte de la honte bien prouuee suffit à faire rescinder vn cõtract, iaçoit qu'il n'y ait crainte de mort ou de tourmẽt : comme si quelqu'vn despouïlloit vne femme la menaçant de la ietter dehors toute nuë. Mais poursuyuons à traiter des autres coustumes touchant les mariages de diuerses nations,

Herod. li. 4. & puis nous reuiendrons à nostre espousee Romaine que nous auons laissee il y a long temps. Les Namasons peuples de Lybie, auoyent vne estrange constume de faire coucher l'espousee la premiere nuict de ses noces auec tous les conuiez, pour la conoistre charnellement, & qu'elle gardast d'oresenauant chasteté perpetuelle. Les Anthropophages, Medes & aucuns des Ethiopiens, hantent auec leurs meres & sœurs qu'ils espousent. Les Arabes ont vne femme commune à tous les parẽs. Les Numidiens, Mores, Egyptiens, Hebrieux, Perses, Garamantes, Partes & presque tous les Barbares auoyent chacun autant de femmes qu'ils en pouuoyent nourrir, les vns dix, les autres plus. Les Atheniens eurent

les

les femmes & enfans communs, & comme beſtes brutes ſe veautroyent en toutes ſortes de luxure. En Eſcoſſe fut autresfois la couſtume, que le Seigneur du lieu depucelaſt l'eſpouſee deuant le mari. Laquelle maniere de faire indigne de l'homme Chreſtien, ceſſa en l'an 1090. & fut abolie par Malcolme troiſieme Roy d'Eſcoſſe, Prince debonnaire, qui ordõna que les nouueaux mariez pour le r'achet de la pudicité payeroyent aux Seigneurs des lieux vn denier d'or: ce qui s'obſerue encore. Ie me ſuis laiſſé dire qu'il n'y a pas long tẽps, qu'aucuns Seigneurs, meſme Eccleſiaſtiques auoyẽt droit par anciene couſtume de mettre vne iambe dans le lict où couchoit l'eſpouſee la premiere nuict de ſes noces. Il y en eut vn lequel voulant outrepaſſer les limites de ſon deuoir, & abuſer de ſon priuilege, pouſſé d'vne effrenee lubricité fit perdre ceſte couſtume au pris de ſa vie. Or reuenons à noſtre premier propos. Deuant donc que la nouuelle mariée entraſt à la maiſon de ſon mari, elle oignoit la porte d'icelle auec vne eſpee ointe de lard. Pli- *liu.28.ch.* ne dit, de graiſſe de loup, & Seruie d'huile, pour ſignifier 9. qu'ainſi tous les maux ſeroyent chaſſez de là. Donat dit *Sur la 2.* que le nom *Vxor*, eſt venu *ab vngendis poſtibus*, & Poli- *ſcene de* dore Virgile, *Vnde ab vngendo vxor dicta, quaſi vnxor.* En- l'*Hecyre* apres, on preſentoit à l'eſpouſee, à la porte, de l'eau & *de Terẽ-* du feu, qu'on lui faiſoit toucher: dequoi fait mention *ce.* le Iuriſconſulte Sceuole *l.penult.de donat.int.vir.* Sex. Pom- *Seruie ſur* pee baille la raiſon pourquoi cela ſe faiſoit. La nouuel- *le 4. Ac-* le mariee (dit-il) eſtoit arrouſee d'eau pour dire qu'elle *neid.* vint chaſte, & pure vers le mari, ou qu'elle perticipaſt *Iſido. Ety* auec lui de l'eau & du feu, elemens principaux, ſans leſ- *molog. liu.* quels la creation de l'hõme ne peut conſiſter. Ie voudroi 9. *ch. der-* dire par cela que la femme porte auec elle le feu & *nier.* l'eau: le feu pour eſmouuoir l'apetit charnel au mari couché aupres d'elle, & l'eau pour l'eſteindre. Ie metrai ici les meſmes mots de Varron au 4. liure de la langue Latine, qui en baille vne autre fort bonne raiſon. *Igitur cauſa naſcendi duplex, aqua & ignis: Ideò ea in nuptiis in limine adhibebantur, quod coniungit. Hinc & mas ignis, quod ibi ſemen: aqua fœmina, quod fœtus ab eius humore & eorum coniunctione ſumit Venus.* Certainement quand humeur & cha-

leur sont ensemble temperez, toutes choses prenent commencement d'iceux. Car quoi que le feu soit repugnant à l'eau, si est-ce que la vapeur humide, cree toutes choses, & est leur discordant acord propre à toute generation: l'vn deux est comme element masculin, l'autre cõme feminin: l'vn est actif, l'autre passif. C'est pourquoi ancienement on institua que les alliances nuptiales fussent aprouuees par sermens faits solennellement sur le feu & l'eau, pource que tous animaux reçoyuent corps & ame par chaleur & humeur en leur generation, & que par eux ils viuent: car comme tout animal est formé de corps & d'ame, la matiere du corps consiste en humeur & celle de l'ame en chaleur. Ce qui apert par les œufs des oiseaux, lesquels pour cause des grosses humeurs dont ils sont pleins, ne peuuent estre reduits en corps, & les corps ne peuuent auoir ame, si la chaleur ne fait son operation. Outre plus l'espousee n'entroit point de ses pieds à la maison du mari, mais y estoit portee, voulant denoter n'aller de son gré, mais par force au lieu où elle deuoit perdre sa virginité. Les Romains aussi ne se marioyent au mois de Mai, le reputans infortuné pour les noces, d'où est venu ce prouerbe ancien,

Eraſ. chilia. 1. centur. 4. *Menſe Maio nubunt malæ*, au mois de Mai les mauuaises se marient: Duquel aussi touche Ouide au 5. des Fastes. *Menſe malas Maio nubere vulgus ait.* Il y en a encore pour le iourd'hui qui superstitieusement font scrupule de se marier à tel mois, & ce pour estre exempts, dient-ils, de ialousie, ne voila pas vne raison bien fondee? Ou bien c'est pource qu'ils ont ouï dire à leurs deuanciers, d'auoir obserué la pluspart des hommes & femmes qui s'estoyent mariez au mois de Mai ne se porter pas bien ensemble, & en fin venir à Diuorce autremẽt Repudiatiõ, qui estoit en vsage enuers les Romains, lesquels auoyẽt trois manieres de separation de mariages: la premiere apellee Repudiation, qui faisoit par l'homme contre la volonté de la femme, & le * premier qui repudia sa femme fut Spurie Caruilie, l'an apres la fondation de Rome, D. XXIII. pource qu'elle estoit brehaigne & ne portoit point enfans. C. Sulpitie la repudia pour estre sortie hors sa maison en cheueux & sans voile en teste.

* *Dion. Halicar. liu. 2. & Plutar. en la vie de Nume met en l'an ccxxx. ans.*

Q. Antistie pour l'auoir veu parler secretement auec vne femme libertine. P. Sépronie, pource qu'elle estoit allee voir les spectacles publics sans son seu: & C. Cesar repudia Pompee pour le seul soupçon qu'il eut de Clodius, ayant esté trouué en habit de femme parmi les autres Dames, en la celebration de la solennité de la bonne Deesse. La seconde maniere estoit dite Diuorce, & se faisoit du consentement de tous deux, & à chacun d'eux estoit permis le demander. Mais entre les Hebrieux, il n'estoit licité qu'au seul mari de laisser sa femme. Moyse, qui fut le premier auteur du Diuorce, l'ordonna ainsi pour la raison que sainct Hierome en donne. Moyse, dit-il, voyant aucuns des Iuifs esmeus d'auarice, les vns de fascherie domestique, & les autres de paillardise tourmenter leurs femmes, & quelquefois les faire mourir sous intention d'en prendre d'autres nouuelles ou plus riches, belles & ieunes, pour remedier à ce mal, leur octroya puissance de faire diuorce auec les premieres femmes: à la charge que le mari donnast vn breuet de diuorce à la femme repudiee pour la seureté d'icelle. Auquel breuet Iosephe dit qu'il falloit que le mari escriuist les mots suyuans: *Ie promets de ne te reprendre iamais*, afin que par cela la femme se peust remarier à autrui, & qu'il eust puissance d'en cercher vne autre: autrement le diuorce n'estoit point permis. Voila comment par la permission de Moyse, & non par son commandement, le diuorce a premier commencé aux Iuifs. Iesus Christ fait foi de l'vn & l'autre en S. Mathieu 16. parlant ainsi aux Pharisiens, Ce que Dieu a conioint que l'homme ne le desioigne, & peu apres, il adiouste: Moyse pour la dureté de vostre cœur, vous a permis de repudier vos femmes du commencement il n'estoit pas ainsi. Il dit pour leur dureté, à cause qu'ils estoyent cruels à leurs femmes, de n'aimer lesquelles est chose trop inhumaine & dure. Toutesfois Iesus Christ ne reiette point ce diuorce, s'il est fait seulement pour cause de paillardise & adultere. La troisieme sorte de separation de mariage estoit dite Direption, & se faisoit selõ la volõté du prince, de laquelle ie traiterai amplement en vn autre œuure, car c'est trop demeuré sur la matiere des mariages.

Deutero. 24.

li. 4. chap. 8. des Antiq.

Du diuers vſage d'enterrer les morts, des obſeques antiques & leurs ceremonies. Qui en fut l'inuenteur, Et combien on lamentoit le defunct.

CHAP. VIII.

NVme Pompilie fut inuenteur des obſeques, & inſtitua vn Pontife qui en auoit le ſoin & charge. Les anciens Romains auoyent deux manieres d'enſeuelir les morts. La premiere eſtoit de les mettre dans la terre, & les couurir de terre. L'autre de bruſler les corps en vn buſcher qu'ils apelloyent *Rogus*: mais ceſte façon de faire ne dura pas beaucoup: & le premier des Senateurs qui fut bruſlé apres la mort, fut Sylla. L'ordre qu'on y tenoit eſtoit tel. Premierement marchoyent les porteurs de torches, & apres eux tous les colleges des preſtres. Puis ſuyuoit vne image de cire qu'on portoit faite à la ſemblance de mort, deuant laquelle marchoit vn homme qui contrefaiſoit le defunct de ſes contenances apellé Archimime. Le corps eſtoit porté dans vn lict auquel plusieurs armoiries eſtoyent atachees, deuant lequel alloyent les ſonneurs de trompettes, ſi c'eſtoit d'vn homme d'aage meur: car ceux d'aage moindre eſtoyent portez auec ſon de fluſtes & ſuyuis auec chãs: pour autant, (dit Macrobe) que les anciens croyoyẽt les ames deliurees de la priſon corporelle retourner à l'origine de la douceur Muſicale, c'eſt à dire, au ciel. Aucuns penſent qu'il ſoit ainſi fait, pource que l'ame eſt de pluſieurs eſtimee eſtre harmonie, ce que Herophile a premierement creu. Venu qu'on eſtoit en la place où le buſcher eſtoit dreſſé, le corps eſtoit mis deſſus & là bruſlé. Cela fait en la preſence de tous les parens, prochains, alliez & amis du defunct on amaſſoit les cendres, leſquelles miſes dans des vrnes ou vaſes & poſees dans quelque tombeau auec autres pots pleins de vin & de laict: & en autres du feu qui ardoit par pluſieurs ſiecles, tant il eſtoit merueilleuſement compoſé, l'vn des prochains parens dudit defunct prononçoit vne harangue funebre à ſa louange, laquelle paracheuee la femme qui auoit eſté louee pour plorer le treſpaſſé apellee *Præfica*, crioit à haute voix ceſte derniere parole, I, LI-

Corn. Tacite li. 3.

Alex. Aphrodiſ. en ſes problemes baille vne autre raiſon.

CET,

CET, comme si elle vouloit dire, IRE LICET, c'est à dire, IL S'EN FAVT ALLER. Lors les os & les cendres estoyent mis dans le Sepulcre deuant lequel Seruie dit, qu'estoit dressé vn autel. Toutes les ceremonies paracheuees, le dernier Adieu estoit proferé à haute voix en ceste sorte. ADIEV, ADIEV, ADIEV, Nous te suyurons selon l'ordre que nature aura permis. Et pource qu'on pourroit faire vne question, à sauoir mon comment il estoit possible de choisir & reconoistre les cendres du corps parmi celles du bois & des fascines le tout ayant esté bruslé ensemble, ie veux mettre ici ce que i'ai leu en la Geographie de Raphael Volaterran, qui dit que les corps des grands Seigneurs estoyent ancienement cousus dans de toile faite de la Pierre Amiante, qui iamais ne se consume au feu: mais si fait bien ce qui est enclos dedans, laquelle se fait en l'isle Eubee, à present Negrepont, en la ville de Cariste, assez pres de Chio. Or ceste coustume de bruler les corps dura aux Romains iusques au temps des Antonins Empereurs qu'on recommença de les mettre dans la terre. Le premier honeur qu'on souloit faire aux obseques des hommes illustres estoit de les louër par vne harangue. Et le premier qui fit harangue funebre aux louanges du defunct, fut Valere Publicole en la mort de Brute. Le second honeur estoit de faire des ieux gladiatoires: & Marc & Decie enfans de Iunie Brute furent les premiers qui les representerent en l'honeur de leur pere. Le troisieme estoit de faire vn banquet de magnifique apareil. Le quatrieme, distribuoyent de la chair à tout le commun peuple. Ils auoyét aussi en vsage quelquefois apres les obseques de respandre diuerses fleurs & odeurs sur le sepulcre: ce que le peuple Romain fit à Scipion; & ceux qui ne pouuoyent estre enseuelis auec semblable & si grande pompe (car les despens estoyent insuportables) estoyent enseuelis sur le soir par quelques vns à ce deputez, apellez *Vespillons*, lesquels portoyent le mort en sepulture vestu de blanc: & le plus prochain parent lui fermoit les yeux. Non long temps apres que le malade auoit rendu l'ame on ouuroit la chambre & laissoit-on entrer tous ceux de la famille &

Voi L. Greg. Girald.

Ouid. 6. fast.

des voisins & trois d'iceux l'apelloyent à haute voix par son nom par trois fois. On le lauoit en apres auec eau chaude & cest ofice estoit fait par quelques bonnes femmes comme disoit Ennie.

La bonne femme a laué,
Et oinct le corps de Tarquin.

Et l'heritier balioit la maison auec quelque balais à ce designé. Et sur la porte de la maison, on mettoit des rameaux de Cypre. Si le mort auoit esté homme notable & d'autorite les citoyens estoyent conuiez aux obseques par vn à ce commis: & les femmes du defunct alloyent vestues de robes blanches. Platon escrit, que la pompe funebre en sa cité estoit telle: Les habits blancs, point de pleurs ni lamentations, deux chœurs, l'vn de quinze garçons: l'autre de quinze filles demeuroyent à l'entour du cercueil: tant que les prestres tour à tour chantoyent les louanges du defunct & durant tout ce iour louoyent sa felicité. Le iour suyuant bien matin les plus ieunes les portoyent au sepulcre & leurs chastes hommes qui n'estoyent point mariez, alloyent deuant à cheual, comme aussi les fantassins auec leurs armes. Les garçõs suyuoyẽt chantans hymnes en langage paternel. Les filles acõpagnees de femmes vieilles venoyent apres, & estoit en sepulture cõme nous en vn sepulcre sous terre fait en voute. Mais entre les autres nations la coustume d'enseuelir les morts fut diuerse. Les Grecs estoyent aussi bruslez, apres leur mort comme tesmoigne Lucian. Les nobles d'entr'eux n'estoyent iamais bruslez seuls, tesmoin Homere, lequel chãte qu'aux funerailles de Patrocle furent ars auec lui bœufs, brebis, chiens, cheuaux & douze forts & puissans fils de nobles Troyens, & qu'Achille voulut que sa cheueleure fust bruslee quant & la charoigne de Patrocle. En Perse on n'inhumoit les corps des morts, sinon qu'au parauant ils eussent esté deschirez & desmembrez par les chiens & oiseaux. Les Massagetes & Derbices peuple de Scythie reputoyent miserables ceux qui opressez de maladies mouroyent, tellement que quand leurs peres, meres & afins auoyent passé l'aage de septante ans, ils leur coupoyent la gorge & les mettans en pieces & lopins, les mangeoyent parmi de la chair de mouton, bre-

12. *li. des loix.*

ton, brebis, veau & autres beſtes, trouuans plus conuenable de s'en ſaouler, que non pas de les laiſſer manger aux vers, excepté la chair des femmes vieilles dont ils s'abſtenoyent: & les ayant ſufoquees les enterroyẽt. Laquel le couſtume Tertulian en ſes liures contre Marcion attribue aux gens Pontiques, diſant, Ils ſeruent ſur table aux feſtins de la chair des corps de leurs parens tuez, auec des beſtes. A ceux qui ne prenoyent telle fin, la mort eſtoit eſtimee malheureuſe. Stobee eſcrit que les Colches n'enterroyent point les morts, mais les pendoyent aux arbres, lequel gẽre de ſepulture fut Aeree. Les Egyptiẽs, auſſi toſt que quelqu'vn des leurs eſtoit mort lui tiroyẽt les ceruelles par les narines auec vn crochet de fer rempliſſans le lieu d'odeurs, puis lui inciſoyent le vẽtre auec Laiguë pierre Etiopique, & en ayant ſorti les entrailles l'empliſſoyent de pluſieurs ſortes d'odeurs pilees & broyees enſemble: puis par l'eſpace de ſeptante iours le ſaloyent auec Nitre & l'oignant auec gomme l'enuelopoyent en vn linceul. Et les prochains parens du mort apres auoir fait faire vne image ou ſtatue de bois creuſe, à ſa ſemblance & enclorre le corps dans icelle, l'enſepulturoyent. Les Scythes mettoyent en ſepulture auec le defunct ceux qui lui auoyent eſté plus chers. Les Bactriens, & les Hyrcaniens nourriſſoyent des chiens publiques & les principaux des villes en auoyent de domeſtiques: chacun ſelon ſa faculté en tenoit de tous preſts deuant ſa mort, pour eſtre par iceux rongé & deſmembré apres ſon decez: ils tenoyent entre eux ceſte ſepulture eſtre la meilleure & apelloyent ces chiens au vocable de leur langue, *Sepulchraux*. Laquelle façon de faire inhumaine & cruelle, comme Nicanor lieutenant d'Alexandre le grand ſe miſt en efort de l'amender entre les Bactriens, il en perdit preſque le royaume. Sainct Hierome dit que les Hyrcaniens n'eſtoyent ſeulement deſchirez des chiens apres leur mort, mais iettez demi-vifs aux oiſeaux, & comme chante le Poëte Lucree.

Viua vident viuo ſepeliri viſcera buſto.

C'eſt à dire.

En vn ſepulcre vif, ils voyent leurs entrailles
Viues enſeuelir.

Les Eſſedons Schytes d'Aſie, celebroyent les funerailles de leur pere & mere auec chants de ioye, & tous les parens aſſemblez deſchiroyent à belles dents les membres d'iceux, meſlans en ce bãquet de la chair des beſtes, comme nous auons dit des Maſſagetes: & ſe ſeruoyẽt en lieu de coupe à boire de l'os de la teſte, apellé Crane, enchaſſé en or, ce qui eſtoit conté, dit Pline, à grand ofice de pieté. Les Thraciens enſeueliſſoyent leurs morts rians en ſe reſiouïſſans, d'autant (comme ils diſoyent) qu'ils eſtoyent partis du mal, & arriuez à la beatitude. Les Celtes voiſins de l'Ocean (dit Stobee) eſtiment eſtre choſe vilaine de fuir la ruine d'vne muraille ou maiſon, qui s'en va choir par terre: & quand l'inondation de la mer ſuruient, ils y courent armez & ſouſtienent tant qu'ils peuuent ſa fureur iuſques à tant qu'ils ſoyent ſubmergez des ondes, à fin que fuyans ils ne ſoyent veus craindre la mort. Les ſages Brachmanes, peuple de l'Inde, meſpriſoyent merueilleuſement la mort & (comme Strabon raconte) s'exerçoyent grandement à la meſpriſer. L'hiſtoire de CALAN philoſophe, l'vn des Gymnoſophiſtes d'Inde eſt toute notoire, lequel comme il ſe fuſt reſolu de mourir, ſe ietta volontairement dans le feu. Le ſemblable fit Zarmanochegas Indien en Athenes au tõbeau duquel fut inſcrit ce qui. Ζαρμανοχήγας Ινδὸς ἀπὸ Βαργόσης κατὰ τὰ πάτρια Ινδῶν ἑαυτὸν ἀθάνατον ἔθηκε. C'eſt à dire, *Zarmanchegas Indien de Bargos ſe faiſant immortel ſelon les couſtumes du païs des Indiens, giſt ici.* Nume Pompilie defendit aux Romains de faire dueil des enfans morts au deſſous de trois ans: & de ceux qui auoyent paſſé ceſt aage, il ordonna qu'on fit dueil par autant de mois qu'ils auoyent d'ãnees. Les femmes faiſoyẽt le dueil de leurs maris dix mois au plus. Et ſi quelqu'vne ſe marioit deuant que le terme du dueil fuſt fini, elle en eſtoit fort blaſmee. C'eſtoit pareillemẽt la couſtume des femmes de s'arracher les cheueux, s'eſgratigner la face & ſe fraper les mains d'vne à l'autre: laquelle ſottiſe s'obſerue encore à Rome auiourd'hui. Et ai veu pluſieurs fois des matrones & dames Romaines, qui s'arrachoyent les cheueux, les iettãs ſur le corps de leurs maris morts.

Solin ch. 25.
Mele li. 2. ch. 1.
Herodo. en ſa Mel pom.
Stobee de force. Ser. 7.
Voi Arrian des geſ. d'Alexan.

D'vn

D'où eſt venue la couſtume de dire à ceux qui eſternuent, Dieu vous gard, *ou* Dieu vous ſoit en aide. *Et pourquoi celuy qui baaille fait le ſigne de la croix ſur ſa bouche.*

CHAP. IX.

Eſtrange maladie auenue en Italie.

L'An de noſtre ſalut 619. en Italie courut vne ſorte de maladie qu'en eſternuant on mouroit ſoudain quelquefois. Ce qui donna dés lors entree à la couſtume que quand on voyoit quelcun commencer à eſternuer, on lui diſoit, *Dieu vous aide*, laquelle couſtume depuis ce temps eſt entretenue pour le iourd'hui. Le baailler eſtoit ſemblablement ocaſion de mort ſoudaine, pour remedier à quoi en baaillant on commença en l'egliſe Romaine à faire le ſigne de la croix ſur la bouche, & des lors, comme on dit, tel inconuenient ceſſa. Qui a eſté cauſe que iuſqu'à preſent ceſte façon de faire y a eſté gardee, comme auſſi on y tient d'ancien vſage qu'à tout commencement de ſon œuure chacun ſe garnit de ce ſigne en memoire & reuerence de noſtre Redempteur qui voulut ſoufrir en icelle pour le ſalut de ſon peuple: & à ce propos dit Tertullian au liure de la couronne du gendarme, *Ad omnem progreſſum, atque promotum, ad omnem aditum & exitum, ad veſtitum & calceatum, ad lauacra, ad menſas, ad limina, ad cubilia, ad ſedilia quacunque nos converſatio exercet frontem ſignaculo terimus.*

Du commencement de ceſte maniere de parler,
Ie vous baiſe les mains.

CHAP. X.

Pourdeux raiſons on dit ie baiſe les mains.

POMPONIE Lete eſcrit que l'vſage du baiſer des mains eſt venu des anciens Empereurs qui baiſoyent premierement à baiſer leurs mains aux nobles, & apres la bouche: & le menu peuple leur baiſoit le genouïl. De là ie croi que ſoit venue ceſte maniere de dire, *Ie vous baiſe les mains*, voulant demõſtrer à celui qu'ainſi on ſalue, qu'il eſt digne d'empire & ſouueraineté, ou biẽ ils l'ont priſe des Cartaginois leſquels ſe rencõtrans ne ſe ſaluoyent point de parole, mais en ſigne d'amitié ſe

touchoyent les mains droites & se les baisoyent l'vn à l'autre. Ie pense bien que nous ne tenõs telle coustume de si loin, mais ai opiniõ qu'elle est prouenue de l'hommage que les vassaux & les hõmes liges sont tenus faire à leurs seigneurs iusticiers & directs: car en plusieurs lieux pour cest hommage, on est tenu leur baiser le genouïl en cas de nouuelle reconoissance. Qu'ainsi soit i'ai vn terrier d'vne rente qui m'apartient, apellee de Luriec, fait en l'an 1352. lequel fait foi de ceci en chacune des responses de chacun tenancier, où les termes suyuans sont escrits: *Pro quibus rebus, fundis & possessionibus ipse fecit homagium ligium dicto domino de Luriaco, vt assuetum est genibus flexis, manus suas iunctas tenendo inter manus ipsius domini, eiusque pollices osculando.*

De la diuision de l'an & de sa diuersité entre les Romains. Qui trouua premier les heures & fit les horloges. Que c'est que Bissexte, mois, iour naturel, semaine, quadrant, heure, poinct, moment, once & atome. CHAP. XI.

Les Hebrieux ont diuisé l'an en douze mois.

IL est tout certain, cõme escrit Iosephe au 1. & 4. liures des Antiquitez des Iuifs, que les Hebrieux ont diuisé l'an en douze mois, & l'ordõnerent apres ainsi en Egypte: car les anciens Egyptiens faisoyent l'an de deux mois & puis de quatre. Les Arcades de trois mois, les Cariens & Acarnaniens de six. Les Grecs contoyent leur an de 354. iours. Et les Romains du temps de Romule acheuoyent leur an en autant de iours que les Grecs, le comprenoyent en dix mois & le cõmençoyent en Mars, n'estant conuenable ni au cours du Soleil ni de la Lune: au cours de laquelle Nume Pompilie le mit, y aioustãt 56. iours. Et n'estãt encore cest an assez iuste, Iules Cesar l'acommoda au cours du Soleil, le faisant de 365. iours, & en ayant osté le iour intercalaire, ainsi dit pource qu'on inseroit vn iour au mois de Feurier qui lors estoit le dernier de l'an, lequel iour y defailloit pour rendre l'an complet, voulut que de quatre en quatre ans seulemẽt fust aiousté au mois de Feurier vn iour qu'on apelle Bissexte: la cause duquel nom est que deux iours

de

de suite nous disons le sixieme des Calendes de Mars, & contons deux iours pour vn. Le mesme Cesar diuisa l'an en 12. mois, le mois en 4. semaines, & quelque peu plus de iours, chacune semaine en 7. iours, le iour en 4. parties, & à chacune partie laissa six heures, & à chacune heure 4. poincts, au poinct 10. momens, au moment 22. onces, à l'once 47. atomes, c'est à dire, nombres indiuisibles: car ἄτομος en Grec veut dire, quasi re *sans diuision*. Le mois est partie de l'an Solaire, la semaine 4. partie du mois: le iour semaine naturelle, partie de la semaine: le Quadrant 4. partie du iour: l'heure la 6. partie du Quadrant: le poinct la 4. partie de l'heure: le moment la 10. partie du poinct, l'once la 12. partie du moment, & l'atome la 4. partie de l'once. Les anciens Romains ayans dedié le mois de Mars à leur dieu Mars, commencerent l'an par ce mois. Depuis ils prindrent Ianuier pour le premier mois de l'an comme escrit Plutarque, pourautant qu'apres que les Rois furent chassez, on crea les premiers Consuls aux Calendes de Ianuier: & ce en memoire du recouurement de leur liberté & abolition de la tyrannie. Ils obseruoyent aussi le grand an, apellé de quelques vns Platonic, lequel ils disoyent deuoir finir quand toutes les Planetes auroyent fait leur entiere reuolution & seroyent retournees au mesme lieu. Et de ceste an ne sont pas d'acord les auteurs: car quelques vns disent qu'il finit en 2484. ans: & les autres en 5552. Les vns tienent qu'il ne sera acheué qu'en 49000. annees Romaines, & quelques autres en 36000. Et Iosephe a laissé par escrit que le grand an est de 1000. ans. Les anciens aussi commencerent leurs ans diuersement. Les Grecs en premier lieu se glorifians de la destruction de Troye les commençoyent d'icelle. Les Romains contoyent dés Rome bastie. Les Mahometans content dés le temps de l'imposteur & faux prophete Mahomet. Et nous Chrestiens prenons darte à la Natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ, vrai fils de Dieu viuant, ou bien à son incarnation. Les heures prindrent nom du Soleil lequel en langue Egyptiaque est apellé * Horus. Hermes Trismegiste ayant obserué en Egypte comme vne certaine beste consacree à Serapis pissoit douze fois le iour.

l. Quum Bissextus. ff. de ver. signif.

** voi Macrobe sanctum. li. 1. cha. 21. de la diuision du*

iour gardant touſiours egal eſpace de temps, s'auiſa de partir le iour en douze heures, & ce nombre d'heures fut obſerué long temps & apres diuiſé en 24. L'horloge du Soleil auquel l'ombre (qu'on apelle Gnomon, c'eſt à dire meſure) demonſtre les heures, fut premierement inuenté à Lacedemone par Anaximene Mileſien, lequel le nomma Sciotericon ἀπὸ τῆς σκιᾶς, c'eſt à dire de l'ombre. Outreplus Cteſibie Alexandrin inuenta l'horloge de l'eau par lequel on obſeruoit les heures par les goutes d'eau qui decouloyēt d'vn vaiſſeau fait expres comme vne chante pleure: dequoi fait mention Ciceron. En apres par vne diuine & ingenieuſe ſubtilité fut trouué l'horloge de metal ou de fer dont nous vſons le plus ſouuent en ce temps, auec les rouës dentellees & contre-poids qui demōſtrent les heures, partie par la monſtre, & partie par le ſon des clochettes, voire repreſentent ſi naïuement par le meſme artifice le cours de toutes les planetes, du Soleil & de la Lune qu'il vous ſemblera preſque voir le meſme ciel, comme eſt celui qui eſt à Veniſe poſé ſur la place de ſainct Marc tout doré & fait auec deſpenſe infinie.

Vitruue li. 9. architect.

li. 2. de la nature des dieux, & 2. Tuſcul.

Pourquoi les iours de la ſemaine ſont apellez feries.

CHAP. XII.

SYlueſtre premier de ce nom taſchant d'abolir la memoire des vains & faux dieux, ordonna que les iours de la ſemaine, qui auparauant portoyent le nom des dieux des Gentils & idolatres, aſauoir noſtre Dimanche de Sol, le lundi de la Lune, le mardi de Mars, le mercredi de Mercure, le ieudi de Ioue ou Iupiter, le vendredi de Venus, le ſamedi de Saturne, fuſſent deſpartis au nombre des feries & apellez premiere. 2. 3. 4. 5. & 6. ferie à la meſme mode que les Hebrieux auoyent diſtingué leurs iours au nom des Sabbats. Il apella le iour de Saturne Sabbat, de l'ancien vocable de la loi qui eſt interpreté repos & impoſa le nom de *Dominica*, que nous diſons Dimanche, à la premiere ferie comme iour ſacré au Seigneur, & qui auparauant auoit le nom de Sol. Ce qu'il fit, comme on dit, à la requeſte de l'Empereur

reur Constantin, combien que les Apostres auoyent dedié ce iour à Dieu, pourautant qu'à semblable iour nostre Redempteur estoit resuscité des morts. Si est-ce que ce nom de feries n'est obserué sinon es choses diuines & ecclesiastiques, excepté le iour du Dimanche & du samedi, qu'on n'apelle point feries : & les autres cinq ont enuers les lais recouuré leurs anciens noms, chose certainement deplorable dont nous deurions rougir de honte, que par ci-deuãt on n'ait donné des noms Chrestiens à ces iours, afin de faire perdre la memoire des dieux des Gentils entre nous. Or les feries des anciens estoyent les iours esquels il n'estoit loisible de trauailler, ainsi dites *à feriendis victimis*, de fraper les bestes des sacrifices, ou bien *à ferendis epulis*, de porter les viandes que lors on bailloit principalement à manger. Les Romains solennisoyent infinies festes les faisans publier par vn crieur public au peuple, afin que ne fussent transgressees: & ne vouloyent qu'on fit aucun œuure en icelles. Celui qui contreuenoit estoit grieuement puni.

Les feries estoyent anciennement les iours de festes.

Inuention de l'Imprimerie.

CHAP. XIII.

IE n'ai mis à autre fin ce chapitre que pour faire sauoir le nom de celui qui trouua l'art d'Imprimer les liures : car ie ne sai pour quelle ocasion Pierre Messie l'a voulu taire. Cest art donc fut trouué à Magonce ville d'Alemagne en l'an 1442. par Iean Cuthemberg Aleman & cheualier, là où il commença premierement de l'exercer: ayant aussi trouué ceste encre duquel se seruent encore pour le iourd'hui les Imprimeurs. En apres, l'an 1458. vn nommé Conrad, Aleman, porta premierement ceste inuention en Italie & imprima dans Rome en la maison des Maximes, & le premier liure qu'il imprima fut Sainct Augustin de la Cité de Dieu. Il y en a vn exemplaire à Rome en la librairie du reuerendissime Euesque de Sarno, le seigneur Louïs Comes Espagnol hõme de singuliere doctrine, Auditeur de Rouë, regent de la Penitentiairie & Referendaire de l'vne & l'autre signature. Depuis, Nicolas Genson, François, la decora

à Veniſe du temps du Duc Auguſtin Barbarie : apres lequel y a eu par tout le monde des hommes doctes & excellens en ceſt art, comme a eſté Alde Manutie à Veniſe qui reſtitua la langue Latine, François Priſcianez à Rome, Robert Eſtiene à Paris, Froben & Oporin à Baſle, & Sebaſtiē Gryphius à Lyon. Ores vit Paul Manutie lequel a de beaucoup ſurpaſſé le pere : & a vn fils fort ieune apellé Alde qui lui eſt egal en doctrine.

De qui aprindrent les Medecins à tirer du ſang és malades, & qui fut le premier qui eſcriuit des herbes.

CHAP. XIIII.

LEs Medecins aprindrent de ſeigner les perſonnes malades (ce qu'on apelle Phlebotomer) de l'Hippopotame, c'eſt à dire cheual de riuiere. C'eſt vn animal du Nil lequel quand il ſe ſent rempli de trop de viande & gras outre meſure, ſort au riuage pour trouuer des cānes de nouueau coupees : & cōme il en aperçoit quelcune fort aiguë, l'empraignant ſur le corps ſe coupe vne certaine veine d'où le ſang ſort incontinent, & par ce moyen ſe deſchargele corps malade, puis clot la playe auec de la bouë. Il y a pareillemēt vn oiſeau en la meſme Egypte dit *Ibis*, preſque ſemblable à la Cigogne, lequel auec ſon bec crochu ſe laue fort la partie par où les oiſeaux vuident du ventre la viande : & de là les Medecins (dit Polydore Virgile) ont tiré l'vſage des clyſteres. Nous auons apris des Cerfs que l'herbe nommee Dictame eſt propre à tirer hors du corps les traits & les fleches, cōme auſſi les lezards nous ont enſeigné qu'elle eſt bōne contre les morſures des ſerpens, d'autāt que les lezards ayās eſté bleſſez des ſerpens (auec leſquels ils ont perpetuelle guerre) ont eſté veus ſe mediciner de ceſte herbe. La tortuë a monſtré que la ſerriette ſauuage porte remede cōtre les morſures des ſerpēs. La cigogne nous a enſeigné la marjolaine d'Angleterre ſinguliere en medicines, pluſieurs autres remedes nous ont eſté apris par les beſtes brutes que ne mettrai ici parce que P. Meſſie les declare au 40. chap. de la 3. partie de ſes diuerſes leçons. Orphee a eſté le premier de tous, dont ſoit memoire, qui a eſcrit ſoigneu-

Plin. li. 8. cha. 26.

liu. 1. cha. 1.

soigneusement des herbes,& apres lui Musee,combien qu'aucuns tienent tous deux auoir vescu d'vn mesme temps. Dioscoride est venu apres & Pompee. Lene Libertin ou afranchi du grãd Pompee tourna de Grec en Latin les liures de Mithridate de la proprieté & nature des herbes.

Origine des Cheualiers de Rhodes & autres Cheualiers en diuerses parties du monde. CHAP. XV.

ESTãt la cité de Hierusalẽ detenue par les Sarrasins en l'an M.XXIX. les Chrestiens du nõ Latin,qui y demeuroyent,obtindrẽt de pouuoir habiter aupres du sepulcre de Iesus Christ, & en ce lieu bastirent vn monastere en l'honeur de la vierge Marie, & y instituerent vn Abbé pour receuoir les estrangers. Non long tẽps apres ils y firent vn autre monastere dedié à saincte Marie Magdelene,où les femmes logeoyent. Mais cõme il y allast du peuple en grande afluence & le lieu ne fust capable à receuoir tant de gens, ils bastirent là aupres vn hospital qu'ils dedierent à sainct Iean Baptiste, en memoire de son pere Zacharie qui frequentoit souuent ce lieu en ses meditations,ou bien (cõme quelques autres diẽt) à sainct Iean l'aumosnier, qui du tẽps de l'Empereur Phocas fut Patriarche de Cõstantinople, ainsi apellé pour les grandes & frequẽtes aumosnes qu'il distribuoit aux pauures. Il y auoit pareillemẽt en ce lieu vn recteur. Et long tẽps apres vn nõmé Gerard,recteur dudit hospital,commença de porter auec ses cõpagnons la croix blãche sur vne robe noire,& prindrent la reigle qu'encore à present les cheualiers du mesme ordre gardent. A semblable exẽple la principale du monastere des vierges, nommee Agnes, chargea tel habit & reigle. Ceste religiõ fut apres aprouuee des Papes & Patriarches, & s'augmenta en brief tellement que ses professeurs eurent par la liberalité des Princes don de grands tresors & richesses, & fut creé maistre de cest ordre de cheualerie vn nommé Raymõd pour commander à toute ceste religion ia espandue par le monde. Ceux-ci faisans actes de cheualerie à l'honneur de Dieu & de sainct Iean conquirent en fin sur les

infideles l'isle de Rhodes, du temps de Pape Clement v. en l'an 1308. & à ceste ocasion ont esté apellez Cheualiers de Rhodes, iusques en l'an 1522. au mois de Ianuier, qu'ils furent contraints rendre ceste tant celebree & anciene Isle à Sultan Solyman Empereur des Turcs, apres auoir soustenu le siege plus de trois mois & resisté à vne si puissante armee, en laquelle Solyman estoit en personne, lequel se deporta en sa victoire, si humainement enuers le grand maistre, & tous les cheualiers quelque infidele qu'il fust, que l'histoire amplement deduite par du Bellai & Paradin, doit seruir de miroir à tous princes victorieux. Car si vn Barbare ne s'est pleu à voir espãdre le sang de ses ennemis, lors que l'ocasion lui en estoit toute preste, & qu'il en auoit le pouuoir, cõbien plus doyuent les Chrestiens s'abstenir de souiller *leurs mains* au sang des creatures raisonnables? O chose deplorable! Les Cheualiers Rhodiens ont soufert le siege de plus de trois mois, & ont vsé de la meilleure defence qui leur a esté possible: & toutesfois les princes Chrestiens n'ont tenu cõte de leur enuoyer secours, occupez partie en guerre ciuile, & partie en autres afaires. Ainsi par leur nonchalance l'vnique forteresse que nous auions en Oriẽt a esté perdue. Apres ceste irreparable perte l'Empereur Charles v. donna à ces Cheualiers l'Isle de Malte que par la grace de Dieu, ils tienent encore pour le iourd'hui, en ayãs repoussé la puissante armee du mesme Solyman, qui fit en l'an 1565. tous ses eforts de la prendre par force, & les en chasser. Apres que les Chrestiens eurent pris la cité de Hierusalem vn Aleman fort riche & marié institua vne autre religion semblable à celle dessus escrite. Cestui estant meu de cõpassion de ceux de son païs, qui alloyent visiter le sainct sepulcre qui n'entendoyent le langage de ces quartiers, & n'auoyent lieu où pouuoir loger, fit de sa maison vn hospital y ioignant vn temple à l'honeur de la bien-heureuse vierge par lui fait bastir expres, auquel grand nombre de Chrestiens s'assemblerent tant pour gouuerner les malades que pour defendre la religion Chrestiene, & furent apellez soldats de la vierge Marie. Alors ils esleurent vn recteur, & ordonnerent que tous ceux de ceste

De l'ordre des Theutoniques.

ordre

ordre fussent vestus de blanc auec la croix noire sur la poictrine,& portassent robe noire dessus. Et que nul n'y seroit admis qu'il ne fust Aleman de nation, & né de noble lignee, & non autrement qu'à la charge d'estre fermes & deliberez à combatre contre les ennemis de la croix,& exposer leur vie en peril pour la soustenance de l'Euangile. Ils portoyent barbe excepté ceux d'entr'eux qui estoyent prestres, & au lieu des heures canoniales,disoyent autant de *Pater noster*, que font les chevaliers de Rhodes. Apres qu'ils eurent perdu la terre saincte,& que les Sarrasins eurent conquis Hierusalem sur eux, qui estoit en l'an 1184. les Chrestiens Latins l'ayant ioüye 88. ans se retirerent en la cité de Ptolemaïde où ils demeurerent quelque temps. Finalement estant prise par les Sarrazins, ils retournerent en Alemagne,& prindrent la Prussie auec l'aide de l'Empereur Federic II. en l'an 1220. & la tienent encore à present, en laquelle prouince ils firent bastir vn grand nombre de temples, & plusieurs Eglises Cathedrales esquelles les Euesques tenoyent leur residence: & voulurent que les Euesques portassent l'habit de leur religion. Aupres de la riuiere Vistule y auoit vn chesne là où ces freres chevaliers edifierent au commencement vn chasteau: mais comme il auient que les choses d'vn petit commencement vienent souuentesfois à croistre, il s'y fit vne grande cité, qui fust apellee Bourg de saincte Marie,& est maintenãt le siege & chef de toute la religion, le grand maistre de l'ordre y faisant residence. Il fut aussi dressé en Espagne vn nouueau ordre des cheualiers de la bande,ainsi apellez,pource qu'ils portoyent vne bande rouge large de trois doigts,laquelle ils portoyent sur l'espaule gauche, la noüant sous le bras droit en mode d'vne estole de prestre. Cest ordre de cheualier fut creé l'an 1378. en la cité de *Burgos*, par le Roy dom Alphonse, fils du Roy dom Fernand, duquel il voulut estre, ses enfans,freres & fils de plusieurs seigneurs & illustres hommes de son royaume: mais les fils aisnez ou heritiers des cheualiers n'y pouuoyent estre receus, ains les seconds, & les troisiemes pour autant qu'ils n'auoyent guere de patrimoine. Et l'intention de ce bon Roy fut

d'honorer les nobles & gentils-hommes de sa cour qui n'auoyent pas grands biens: ausquels il ottroya plusieurs priuileges amplement deduits par l'Eueſque de Mondogneto, au premier liure de ſes lettres,& en celle qu'il eſcrit au Comte de Beneuent.

Interpretation vtile à tout Chreſtien,d'aucuns mots Hebrieux, Grecs & Syriaques contenus en aucuns lieux de l'eſcriture ſaincte,& en la meſſe. CHAP. XVI.

Interpretation de mots Hebrieux, Grecs & Syriaques.

POurce qu'en la meſſe,& en autres lieux de l'eſcriture ſaincte ſe treuuent aucuns mots Hebrieux, Grecs & Syriaques entendus de peu de perſonnes,comme eſtrangers, il m'a ſemblé choſe mout neceſſaire de les declarer.Et premierement* Ieſus, eſt vn nõ Hebrieu qui veut dire Sauueur: l'Etymologie duquel l'Ange declare à la vierge Marie,diſant en ſainct Matthieu: & ſon nom ſera Ieſus,pource qu'il ſauuera ſon peuple. Il y a eu vn Ieſus grãd preſtre fils de Ioſedech,qui a figuré Ieſus Chriſt noſtre Sauueur, comme auſſi Zorobabel,qui eſtoit de la lignee royale le ſignifioit ſelon l'intelligence ſpirituelle. Ioſedech eſt tourné (dit ſainct Hierome) *Iehoua* c'eſt à dire Dieu *Zadek* iuſte. Pareillemẽt Ieſus Chriſt eſt fils de Dieu iuſte. Meſſias eſt mot Hebrieu, qui ſignifie autant que Chriſt en Grec, & tous deux ſont interpretez oinct. Dont ſainct * Auguſtin eſcrit que *Meſſe* en langage Punique,eſt autant que *Vnge*, & les langues Hebraique Punique, & Syriaque s'aprochẽt & reſſemblent fort.Les Patriarches au vieil teſtament eſtoyent dits Chriſts, deſquels il eſt eſcrit au Pſeaume 104. Ne vueillez meſfaire à mes oincts & ne touchez point à mes Prophetes. Et au premier liure des Paralipomenon ou des Chroniques, tous ceux qui ſortirent d'Egypte ſont apellez Chriſts. Le meſme ſainct Auguſtin dit que ce mot *Chriſtus*, vient *à Cariſmate*, pour-autant que comme les anciens Rois eſtoyent oincts de l'huile ſacré, ainſi noſtre ſauueur Ieſus Chriſt a eſté templi de l'infuſion du S. Eſprit. Il eſt auſſi parlé en Exode 30. d'vne onction ſacerdotale, de laquelle en-apres les preſtres au Leuitique ſont dits eſtre oincts.Il y en a vne autre dont les Rois ſont oincts au Royaume,dequoi Eſaye fait mention au 45. chapitre.

** Hiero. ſur ſainct Matt. ch. 2. Aug. des paro. de l'Apo. ſer. 8. & contre les Pela.li.2. *ſur Agee cha.1. * ſur S. Iean traité 15. Sermon clxxxi. du temps.*

Le

Le Seigneur dit ces choſes à mon Chriſt Cyre. Encore eſt-il vne onction Prophetique, de laquelle il eſt commandé à Helie oindre Heliſee en Prophete. Mais ſur toutes les eſpeces d'onctions, il en eſt vne ſpirituelle apellee onction d'alegreſſe, de laquelle eſt oinct le ſauueur,& lui eſt dit au Pſal.35. *A ceſte cauſe ton Dieu t'a ſacré d'huile de ioye par deſſus tes conſorts.* l'eſtime les cõſorts,ceux auſquels parle ſainct Iean au 2.chap. de ſa premiere epiſtre diſant, *Mais vous auez l'onction de par le ſainct, & conoiſſez toutes choſes.* Et vn peu apres il aiouſte, *Mais l'onction que vous auez receuë de lui demeure en vous,& n'auez pas beſoin qu'on vous enſeigne.* Emanuel, eſt vne diction Hebraïque, & qui eſt autant que, *Dieu auec nous.* Noſtre ſauueur a aquis ce nom par l'efet qui s'en eſt enſuyui, à ſauoir que lui qui eſt Dieu, ayant deſigné ſe veſtir de noſtre chair a conuerſé auec nous. Nazarien, ſignifie ſainct. Les 70. interpretes tournent le terme,Nazariens,ſanctifiez:& Symmache ſeparez. Rabbi, eſt interpreté, *maiſtre ou Seigneur.* Paraclet,voix Grecque,ſignifie aduocat, docteur,conſolateur. Paſque,vocable Hebrieu & non Grec, comme ſainct Hierome aferme,vaut autant à dire que paſſage. Epiphanie en Grec,ſonne aparition, manifeſtation ou demonſtration en Frãçois, pource qu'à tel iour noſtre redempteur a eſté demonſtré par l'eſtoille. Pentecoſte, mot Grec eſt à dire cinquantaine, d'autant que de la reſurrection de Ieſus Chriſt, iuſques à ceſte ſolennité y a cinquante iours d'interualle. Scenophegie,eſt vne parole Hebraïque, ainſi dite de faire les tabernacles qui eſtoit vne feſte fort ſolennelle. Encenies, eſtoyẽt les iours de feſte de la dedicace du temple de Hieruſalem. Kyrie eleiſon, eſt vn mot compoſé de κύριε qui eſt à dire Seigneur,& de ἐλέησον, ayez miſericorde. Alleluya ſont auſſi deux mots Hebrieux qui ſignifient louez Dieu: car ia (teſmoin ſainct Hierome) eſt l'vn des dix noms, dont les Hebrieux apellent DIEV. Antiphone en Grec,c'eſt vn chant qu'on redit par fois. on le pourroit tourner en vn mot, Refrain. Homilie, mot Grec, eſt ce que nous diſons ſermon,canon,reigle. Oſanna en langage Hebraïque, vaut autant comme enuers nous, O Seigneur ſauuez moi. Sabahot, eſt interpreté Seigneur

Hiero. ſur le 9. chapitre d'Eſaye. Augu. ſer. 4. de la natiuité.

παράκλητος.

sout puissant, seigneur de vertu ou des exercites. Pour Eucharistie, diction Grecque on peut tourner action de graces, & pour Euangile, bonne nouuelle. Paradis en Grec, & iardin enté de pommes c'est tout vn. Parabole mot Grec, c'est comparaison. Symbole, est vn assemblement, comme quand on met sa part en commun. Ie le tousneroi, Escot. Pierre, en Grec, c'est vn caillou, comme Cephas en langue Syriaque, veut autant à dire que solidite, fermeté, pource que sainct Pierre fut ferme en la confession de la verité. Philactere, diction Grecque signifie garde, de ce qu'en iceux la memoire de la loi est conseruee. Ce que les Grecs apellent Synagogue & Eglise nous pouuons exposer, Assemblee. Mammone selon l'opinion de sainct Hierome est nom Syriaque du nõbre singulier, & du genre masculin signifiant richesses. Ethnique mot Grec, c'est homme gentil & payen ou d'autre secte. Proselyte, aussi Grec, est autant qu'estrãger. Les Hebrieux apelloyent ainsi celui d'autre nation, qui se mettoit de leur loi. Scãdaliser, c'est vn verbe Grec, qui vaut autant à dire qu'ofenser: comme Angarier, mot Persan, signifie heurter & chasser. Golgotha, est voix Syriaque, laquelle sainct Hierome demonstre estre le lieu de chauues, dit en Latin de Caluaire. Ainsi estoit apellé vn lieu en Hierusalem, au mont de Sion, vers le Septentrion, pource que là gisoyent les testes des condamnez à mort, auquel lieu Iesus Christ nostre Redẽpteur, fut crucifié pour le salut de l'humain lignage. Corbane & Gazophilace, cõposez de mot Persan & Grec, est vn cofre où reposent les deniers donnez pour l'vsage des ministres seruans au temple, suyuant ce qui est dit, celui qui sert à l'autel doit viure de l'autel: car Corban c'est don. Aumosne, mot Grec signifie misericorde. Diable est interpreté calomniateur. Beelzebub, pere des mouſches. Sainct Hierome enseigne Bel, Beel & Baal estre aux Hebrieux, autant qu'idole aux Grecs, & Zebub, mouſche, comme si on disoit idole de la mouſche, car εἴδωλον est vn simulacre ou statue. Ce que les Grecs apellent phantosme, les Latins Spectre, nous disons, vision par songe, ou bien vn image espouuãtable. Mais venõs à la fin. AMEN, mot Hebrieu, veut à dire ainsi soit-il, & quand

& quand il est trouué, dit deux fois ainsi, Amen Amen, c'est autant qu'en verité.

Qui donna l'autorité aux Alemans d'eslire l'Empereur, quels sont les Electeurs. Et de la maniere que tenoyent les anciens Romains à consacrer & mettre du nombre des dieux leurs Empereurs apres la mort.

CHAP. XVII.

LE pape Gregoire cinquieme, natif du païs de Saxe en Alemagne parent de l'Empereur Othon, à fin que l'Empire demeurast long temps entre les mains de ceux de sa nation, fit vne loi du consentement d'Othon touchant l'election de l'Empereur, laquelle a depuis esté gardee iusques à nostre temps, que touiours elle est entretenue, pourtant qu'il fust loisible & permis aux Alemans seulement d'elire le prince qu'ils apellent Cesar & Roy des Romains: pour estre reclamé Empereur Augueste, lors que l'Euesque de Rome en auroit confirmé & aprouué l'election. Et dõna ledit Pape ceste autorité d'eslire à trois Ecclesiastiques & quatre lais, à sauoir aux Archeuesques de Magonce, de Treues & de Cologne, aux Marquis de Brandebourg, Comte Palatin du Rhin, Duc de Saxe & Roy de Boheme, & à leurs successeurs, de telles dignitez. Et fut ledit Roy de Boheme aiousté pour septieme electeur, à fin d'oster les diferẽs qui pourroyent suruenir en ladite election & iuger par dessus. Or il me semble conuenable que ie descriue ici de quelle façon les Anciens Romains inseroyent leurs Empereurs au nombre des dieux apres la mort. Ils ensepulturoyẽt dõc le corps du defunct auec funerailles somptueuses, on faisoit en apres vne effigie ou image de cire la plus semblable au defunct qu'il estoit possible, & passe cõme vn malade, laquelle on reposoit à l'entree du Palais imperial sur vn grand & haut lict d'yuoire, à l'entour duquel demeuroyent assis la pluspart du iour tous ceux du Senat à seneſtre vestus en dueil, & à dextre, les nobles Matrones vestues de robes blanches & non ornees de chaines ni ioyaux aucuns. Ce qui se continuoit ainsi sept iours de suite: & par chacun iour les Medecins venoyent aupres

Electeurs de l'empire creez par Gregoire v. Pape. c'estoit en l'an 1002.

du lict comme pour visiter vn malade, disans apres l'auoir veu qu'il alloit tousiours de mal en pis. Les sept iours expirez l'ayans iugé mort, les ieunes choisis d'entre les nobles de l'ordre des Cheualiers & des Senateurs, portoyent le lict sur les espaules au vieil marché premierement, puis de là au champ de Mars dehors la ville, où on auoit dressé vn tabernacle à la mode d'vne tour à l'endroit où le champ est le plus spacieux. Ce tabernacle estoit rempli au dedans de busches seches & fagots, de bois & de grande quantité de bonnes senteurs, & par dehors il estoit tapissé de draps tissus d'or. & orné d'images d'yuoire & de plusieurs sortes de peintures. On enfermoit le lict & l'efigie dedans, & les ceremonies en tel cas acoustumees finies, le plus proche à succeder à l'empire mettoit premier le feu auec vn flambeau allumé en ce tabernacle, & consequemment tous les autres y mettoyent le feu de tous costez: tellement qu'en peu de tẽps il estoit du tout bruslé, & soudain de quelque haut lieu on laschoit en bas vne aigle, laquelle tout le peuple croyoit porter au ciel l'ame du Prince. Par tel moyen les Empereurs estoyent honorez auec les autres dieux. Qui desire voir entierement toutes les ceremonies touchant ce fait, lise Herodian au commencement du quatrieme liure de ses histoires.

Qui trouua l'art de nauiger, les Nefs, Galeres, Rames, Voiles, Ancres, Timons, & qui premier combatit sur la Mer.

CHAP. XVIII.

NEptune inuenta l'art de nauiger, si nous croyons
li. 6. à Diodore disant ainsi: Neptune, comme dient les Candiens, ayant trouué l'art de nauiger leua vne armee de laquelle Saturne le fit chef, qui a esté ocasion, que ceux qui sont venus apres ont creu que Neptune a eu domination & puissance absoluë sur la mer. Ceux de Mysie & les Troyens trouuerent les Nasselles faites de plusieurs pieces de bois atachees ensemble, comme on fait vn radeau, sur lesquelles ils commencerent à nauiger allans en l'Hellespont à l'encontre des Thraciens. Quelques autres asseurent en auoir veu premierement en l'Ocean Britanique qui estoyent de cuir. Les Sydoniens

miens en bastirent d'osiers & de roseaux, & auec icelles n'alloyent non seulement pescher, mais aussi ne doutoyent de voguer dessus en haute mer. Long espace de temps apres les habitans de l'Isle de Coronte se hasarderent de construire des Gondoles de bois seul sans y mettre ni cuir ni osier. Pline dit, que les Nasselles furent mises premier en vsage sur la mer rouge, & qu'Erytre Roy, commença de nauiger parmi les isles. Ainsi du commencement les hommes frequenterent la mer: mais ayans apres delaissé ces barquerotes auec lesquelles ils auoyent premierement nauigé, edifierent des nauires grandes comme maisons pour trauerser toutes les mers. Iason fut le premier qui vsa de la nauire longue, l'inuention de laquelle Diodore attribue à Sesostris Roy d'Egypte. Les Erytreens trouuerent la Galiote legere à deux rames. La Galere (selon l'opinion d'Eusebe) eut origine des Samothraciens, ou, comme il plaist à Clement, d'Atlas: & Pline veut que Danae la conduit d'Egyte en Grece. La Trireme ou Galere de trois rames pour banc fut inuentee par Aminocle Corinthien. La Quadrireme ou de quatre rames pour banc, par les Carthaginois, comme le raporte Aristote. Celle de cinq rames pour banc, apellee des Grecs πεντήρης, fut premierement faite par Nesichton de Salamine: & telle sorte de Galere fabriquerent les Romains en Italie du temps de la premiere guerre d'Afrique. La Galere de six ordres ou de six rames pour banc, que les Latins n'ont seu exprimer en vn mot, Tite Liue ayant esté contraint l'apeller du nom Grec *Hexere* fut trouué par Zenagore de Syracuse. Ledit Tite Liue fait aussi mention des Galeres de sept & de huit rames pour banc qu'il apelle *Hepteres* & *Octeres*. Ne segiton fut inuenteur de celles de dix rames pour banc. Les *Enneres* ou d'vnze furent fort vsitees par Ptolemee Philadelphe qui en auoit grande quantité comme aussi de treze, de quatorze, de vingt & de trente ordres, ainsi * qu'Athenee escrit. Alexandre le Grand inuenta la Galere de douze ordres, à sauoir de douze rames pour banc. Ptolemee Soter de quinze. * Ptolemee Philopator de quarante, & estoit ceste ci longue de deux cens octante coudees & haute iusques à la sommité,

li.7.

plin.li. 7.ch.56.

Polyb. li.2.

li.7. decad. 4.

**li.5.ch.5.*

* *Plutar. en la vie de Decemetr.*

de quarante huit coudees. Hippie Tyrien fut inuenteur des nauires de charge ou bateaux marchans qui en vulgaire Flaman sont apellés Hulques, & par* Appian & *Thucidide Holcades, du gẽre desquels sõt les bateaux à vin, dont les plus grands que nous apellons Fonsets & troncs, portent quelque fois quinze cens tonneaux & les moindres que le vulgaire apelle des Lusandes, n'en portent que trois cens.* Vlpian les apelle Nefs vinotieres. Du mesme genre sont les Bateaux à bois, moulliers, à sablon, foigniers & à charbon. De ceste espece de nauires de charge sont celles qui portent la gendarmerie, que Thucidide au huitieme liure apelle στρατιώτιδα deporter les gendarmes que les Grecs nomment πνὶ στρατιώτας lequel nom nostre vulgaire a retenu iusques auiourd'hui, en ayant osté seulement vne lettre: car il apelle le Stradiot vn gendarme armé à la legiere. Les Hippagines ou Hippagoges estoyent entre les Grecs des nauires à porter cheuaux, tant sur les riuieres que sur la mer pour l'vsage de la guerre, qui furent inuentees par ceux de Salamine: & en nostre langage on les apelle passe-cheuaux. Il y a vne autre sorte de nauires que les latins nõment *Actuarias naues*, & Cesar *Vectoria nauigia*, ce sont toutes especes de fustes legeres comme brigantins, & autres qui ne sont inuentees que pour le plaisir & pour auec plus de vistesse & legereté fendre la mer. Ces fustes ne sont dressees pour aucun vsage de la guerre, mais pour seruir aux grands vaisseaux: à ceste raison ont esté dites des Grecs ὑπηρέτικα, comme seruantes. Il y a d'auantage plusieurs especes de nauires actuaires, entre lesquelles sont les exploratoires & speculatoires que nous apellons Espions, fort legeres, qui alloyent viste, & qu'on enuoyoit pour descouurir & pour sauoir les forces des ennemis. Deux de ces Galiotes speculatoires qui furent enuoyees deuant par les Marseillois raporterent que l'armee Punique estoit à l'emboucheure de la riuiere. Le Lembe est pareillement du nombre des vaisseaux Actuaires & a esté inuenté par les Cyrenenses: aussi est la Cymbe ou barque que les Pheniciens ont premier mise en vsage. La Celoce, dite ainsi pour sa vistesse, a esté inuentee par les Rhodiens.

li. 5. des guer. ciuiles.

*li. 6.

l. vulgaris. de furt.

T. Liue Deca. 5. li. 4.

T. Liue Deca. 3. li. 3.

Rhodiens. Les Cipriots s'attribuerent l'inuention de la Cercure qui est de mesme du gẽre des vaisseaux Actuaires, combien que Nonie Marcel die que cestui ci soit fort grand. Les Illiriens trouuerent l'esquif, dit en Latin *Scapha*, ἀπὸ τοῦ σκάπτειν *ab excauando*, pour autant que premierement on commença de les cauer d'vn bien grand arbre. Les Alemans qui habitent à l'entour du Danube inuenterent les petis bateaux faits d'vn arbre cauë, dont les voisins des fleuues s'aidoyent en lieu de barc. Les Copes peuple inuenterent les rames ou auirons. Icare les voiles. Mais Diodore dit qu'Eole les trouua. Dedale le mast & les antennes ou verges du trac ou de l'apareil. Pisee les rostres ou esperons. Les Tyrreniens l'ancre qu'Eupalme fit à deux dents. Anacharsis les crochets à harper les nauires, & Tiphis les instrumens de regir la galere: toutes les parties de laquelle le lecteur pourra voir amplement dans le liure que Lazare de Baïf a fait de la chose nauale. Minos fut le premier qui fit guerre sur mer, ainsi qu'escrit Pline. *Plin.li.7. ch.56.* *Plin.li.7. ch.5.*

D'où est venue la coustume de donner les estrenes. L'origine de se masquer, & du Caresme entrant.

CHAP. XIX.

LA coustume de donner les estrenes, asauoir le don qu'on presente au commencement de l'annee, est venue des anciẽs Romains. Car les cheualiers souloyent par chacun an au premier iour de Ianuier offrir au Capitole les estrenes à Cesar Auguste, quoi qu'il fust absent, laquelle façon de faire est depuis venue iusques à nous: mais l'vsage en a esté diuers, pourautant qu'en Italie les grands la donnent aux moindres, & en Angleterre les suiets la donnent à leurs Princes, & les Princes à leur Roy, lequel toutefois leur donne quelque autre chose en recompense. Nous imitons aussi les anciens à representer spectacles, ieux, chasses, iousles, courses de cheuaux, & à reciter comedies. Et tout ainsi qu'eux pendant les solennitez des Quinquatries, moindres iours dediez à Minerue qu'on celebroit aux Ides de Iuin, & en leurs ieux Megalesiens faits à l'honeur de la grand mere des

dieux alloyent masquez, & portoyent faux visages folastrans par la ville : ainsi nous auons coustume de faire mascarades, non pour vn iour ou deux, comme eux en leurs sacrifices, mais par nostre folie pratiquons semblable sotise deux mois entiers durant, deuant le Careme:ce que causant licence plus grande de pecher, plusieurs meschãcetez se commettent par chacun iour,sans estre punies,comme si par tel moyen il fust licite d'estre vicieux, ou bien qu'on creust n'estre peché quand c'est que la face de l'homme n'est point veuë, & comme si Dieu ne nous voyoit point qui est iuste recompenseur des vices & des vertus, assignant peine aux malins & loyer aux bons. I'ai leu que les Corybantes prestres de la Deesse Cybele auoyent esté inuenteurs des masques & mommeries, qui s'embarbouïlloyent le visage auec du noir,d'où est descendu ce nom maschurez, qu'on dit en Italien *mascarati*. Varron homme de grande leçon escrit qu'vn compagnon d'Ænee, qu'il auoit amené en Italie, mit premier en vsage les mommeries que les païsans & rustiques exerçoyent seulement, dansans au sacrifice de Bacchus, portans faux visages faits d'escorce d'arbres. Puis les mimes, c'est à dire, bateleurs & iouëurs de farces vserent de ces masques & faux visages, pour plus commodement & hardiment reprendre & se moquer des personnes & faire plus de badines contenances & gestes : car la masque ne rougit point, comme encore obseruent les Comediens Italiens en leur Zany : & ce nom mõmeur vient du Latin Momus,qui est à dire moqueur, nom conuenable à tels hommes masquez qui ne vont par les maisons que pour se moquer, bien qu'eux-mesmes soyent dignes de moquerie. Ce que Suetone impropere à Neron,lequel pour se masquer souïlla souuẽtefois la maiesté Imperiale.Et à la verité les masques, mommeries & farceries tienent de l'infamie. Et ai veu reprocher vn tesmoin en iugement, d'auoir ioüé en public sur vn eschafaut le personnage d'vn maquereau. Et quant aux masques & mommeries, c'est se monstrer autre qu'on n'est contre l'intention de Socrate, lequel disoit nature auoir grandement failli de n'auoir fait nos poitrines feneſtrees & à clere-voyes, afin que par ce-

moyen

moyen on peust voir quelles sont les pensees & courages des personnes. Et maintenant on tasche de cacher sous ces faux visages ce peu d'indice qu'on peut recueillir de la bonté ou malice des hommes par leur phisionomie, lesquels de leur nature ne sauent que trop se feindre & dissimuler, sans s'y aider dauantage par l'artifice de ces masques. Ie tais les voleries & assassinemens qui se font sous l'ombre d'icelles. Ie tais ces impudicitez que causent telles masques, ocasion quelquefois que les femmes sont sollicitees & poursuyuies de leur honeur, & enfin desbauchees. Aussi on tient qu'il n'y a meilleur moyen de faire l'amour que masqué: car lors il est permis de donner aux dames des anneaux, ce qui n'est sans impudique signification. Car si on considere bien l'efficace de l'anneau de Gyges, qui rendoit les gens inuisibles, on y soupçonnera bien autre chose que liberalité: & si aux cordons & ceintures estoit cachee la secrette force d'enchanter les personnes comme fut iadis au Ceston ou ceinture de Venus, les maris ne deuroyent pour rien du monde permettre que leurs femmes prinssent des hommes masquez les ceintures qu'ils leur donnent liberalement, & dont ils les ceignent quelquefois, pource que cela signifie finistrement qu'elles leur en demeurent liees & redeuables. Or telles masques, desguisemens & changemens d'habits sont reprouuez par l'Escriture saincte, où Dieu menace de malediction ceux qui en sont vsagers, disant ainsi en Sophonie, Ie ferai visitation sur tous ceux qui se vestent de robe estrange. Et au Deuteronome il fait ceste defense: *La femme n'aura point les habits de l'homme, & l'homme ne vestira point les habits de la femme.* Car quiconque le fait il est abomination au Seigneur ton Dieu. Mais nous obseruons tres-mal les commandemens de Dieu. En cela l'Angleterre seulement est exempte d'auoir veu telles masques, & n'en veut point voir, & ont les Anglois vne loi qui defend à toute personne de se masquer à peine de la vie. Et pource que le careſme suit bien tost apres le careſme prenant, nos Chrestiens par tout le monde sont curieux de manger les viandes les plus friandes & delicates, & adonnez beaucoup plus au soin de leur ventre mangeans desme-

1. *chap.*

chap. 22.

surément sans besoin, comme voulans supleer à l'abstinence qui s'en doit ensuyure, apres qu'ils ont rempli leur ventre & gloutement deuoré de la chair comme bestes brutes, lors qu'ils ne tienent caresm'entrant (comme ils disent) que par vn petit bout, & qu'il leur doit trop tost eschaper: tellement que c'est alors qu'ils baufrent à coupe bonnet, & à bander & racler, & diroit-on qu'ils veulēt celebrer leurs creuailles. C'est bien pis, qu'il y a des Chrestiens tenans si peu de conte du caresme, qu'auec peu de crainte de Dieu & au mespris du magistrat & transgression des statuts de l'eglise, māgent en ce temps institué pour le iusne toutes sortes de viandes prohibees ne plus ne moins qu'à caresme prenant.

Quand les heresies commencerent, & qui fut le premier heretique & schismatique.

CHAP. XX.

NVlle cité, nul peuple, nulle republique n'a iamais esté en telle concorde & vnion, que les citoyens pour vne ou autre ocasion, n'ayent esté diuisez en diuerses opinions, chose qui est tant notoire à ceux qui sont versez aux histoires, qu'il n'est pas de besoin en parler. De là donc ont prins source les sectes, lesquelles mirent en diuision les citez, & la religion, & sont apellees des Grecs heresies d'eslire, pour autant que chacun eslit la maniere de viure, qui plus lui est agreable, comme furent les sectes des Philosophes. Ainsi le peuple des Iuifs bien qu'il tinst vne mesme loi, fut diuisé en diuerses sectes, c'est à dire heresies, asauoir des Pharisiens, Esseens, Sadduceens, Samaritains, Nazariēs, Herodians. Mais comme ainsi soit, que nous ayons les Apostres de Dieu, auteurs de nostre religiō, lesquels n'ont rien esleu ou choisi pour le faire receuoir selon qu'eust porté leur fantasie, ains ont fidelement enseigné à toutes gens & nations la doctrine de Christ vrai Dieu & homme, il ne nous est licite d'introduire ni eslire choses nouuelles, mais ensuyure celles qui ont esté ordonnees par les saincts Apostres, Conciles legitimement assemblez & te-

& tenus. C'eſt pourquoi ce vocable *Hereſie*, eſt enuers nous eſtimé impie & vituperable : & pource les Theologiens apellent heretique le Chreſtien qui inſtitue, trouue ou enſuit quelque ſecte contraire aux fondemens de la religion Chreſtiene. De ceſte maudite impieté, à ſauoir de toute hereſie, Symon le Samaritain dit le Magicien fut auteur & chef auec Selene femme impudique ſa compagne en ſa meſchanceté, laquelle il auoit pris au bordeau. Ceſtui s'eſtant fait baptiſer en Samarie par Philippes l'vn des ſept diacres, fut le premier de tous à s'esforcer de corrompre & deſtruire la foi Chreſtienne, & de lui furent tous ſes ſupposts apellez Symoniaques, leſquels vouloyent vendre la grace du ſainct Eſprit, & preſchoyent noſtre nature ne proceder de Dieu, mais de ne ſai quelle force d'en-haut & vertu naturelle. En ceſte ſorte Symon du commencement ſema vn mortel venin, afin de tuer les racines de la religiõ croiſſante : auquel dõmage les Apoſtres ont mieux peu reſiſter que non pas le deſraciner & l'annuller du tout, afin que touſiours il y euſt des faux Prophetes, deſquels (comme Ieſus Chriſt nous amoneſte) nous euſſions à nous donner garde, comme ceux qui vienent à nous en habit de brebis, & au dedans ſont des loups rauiſſans. Ledit Symon voyant que les Apoſtres par l'impoſition des mains, donnoyent le Sainct Eſprit à ceux qu'ils touchoyent, qui auoyent le cœur entier & le zele bon d'eux conuertir, eſſaya d'obtenir, par argẽt, de ſainct Pierre, ce qui s'aquiert par foi & pieté : mais l'Apoſtre lui dit, *Ton argent periſſe auec toi, puis que tu as creu que le don de Dieu ſe puiſſe aquerir par argent. Tu n'as aucune part en ceſte foi: car ton cœur n'eſt point droit deuant Dieu.* Eſtant Symon chaſſé de ſainct Pierre, il lui fut depuis touſiours ennemi : & venu de Samarie à Rome ſous le regne de l'Empereur Claude commença par ſes œuures magiques & enchantemens à deuenir fameux & eſtre renommé. Vn peu apres, du temps de l'Empereur Neron, il ſe fit mieux conoiſtre & reuerer, de ſorte qu'on le reputa Dieu en la ville de Rome, & lui fut dreſſee vne ſtatue eſleuee au Tybre entre les deux ponts auec ceſte inſcription au deſſus : A SIMON DIEV SAINCT.

Il eſtoit d'vn village en Samarie apellé Triton.

Tertul. li. des Here.

Act. 8.

S. Iuſtin. martyr en ſon Apolog.

A la fin il vint à vne ſi grande folie qu'il print hardieſſe de debatre auec ſainct Pierre à faire miracles. Et comme il voulut employer ſon art à reſſuſciter vn enfant mort parent de Neron, il le fit remuer aucunement: mais le corps ne bougea de ſa place tout roide, & eſtédu qu'il eſtoit. Et alors ſainct Pierre apres auoir inuoqué le nom de Chriſt le reſſuſcita de mort à vie: pour lequel miracle, Symon meu de plus grande fureur propoſa de voler en preſence du peuple Romain depuis le mont Capitolin iuſques à l'Auentin, ſi Pierre le vouloit ſuyure, afin que par tel œuure fuſt aparent lequel des deux eſtoit plus cher tenu de Dieu: & ainſi Symon par art diabolique ſe mettant à voler, ſainct Pierre hauſſa les mains au ciel, priant Dieu, qu'il ne permiſt vn ſi grand peuple eſtre *abuſé, & deceu par* arts magiques. Sa priere acheuee le Magicien ayant volé iuſques à la moitié de la diſtance de l'vne deſdites montagnes à l'autre, cheut en terre, & ſe rompit vne iambe, de la douleur de laquelle il mourut bien toſt apres en Afrique, où il auoit eſté porté des ſiens apres auoir receu vne ſi grand'honte. Il tenoit ces propoſitions horribles & monſtrueuſes, particulierement declarees en Irenee, Epiphane, Philaſter, & Theodorit, que pour euiter prolixité ie ne mettrai ici. Bien dirai-ie qu'Irenee en la preface du troiſieme liure *l.3.ch.20.* des hereſies dit, que Symon eſt le pere de tous les heretiques, & en vn autre lieu, il eſcrit que toutes hereſies viennent de lui. Pluſieurs ſortes de ſectes ſont ſorties de ce monſtre, à ſauoir les Doſitheens, les Cleobaniens, les Geortheniens, les Maſbotheens, les Adrianiſtes, les Eutychiſtes, les Caniſtes, tous leſquels ayans forgé quelques peruerſes mutations de ceſte meſchante ſecte, n'ont pas duré beaucoup, ains ont eſté entierement mis en oubli. Il y auoit auſſi preſque de ce temps en *Elimas.* l'Iſle de Paphos vn faux Prophete Iuif, Magicien, diſciple de Symon, nommé Elimas Bar-Iehu, lequel deceuoit pluſieurs perſonnes par ſes illuſions & enchantemens, & reſiſtoit à la doctrine de l'Euangile, voyant que le Proconſul Sergie conſentoit aucunement à la doctrine que preſchoit ſainct Paul. Lequel pouſſé par l'eſprit de Dieu monſtrant grauité en ſa face, & ayãt les yeux fichez ſur

lui

lui le reprint disant, O homme plein de toute fraude, & de toute cautele, enfãt du diable, ennemi de toute iustice, ne cesseras tu de renuerser, les droites voyes du Seigneur? Pource maintenant voici la main du Seigneur sur toi, & tu seras aueugle & ne verras le soleil iusqu'à vn certain temps: & incontinent obscurité & tenebres cheurent sur lui, & tournoyant cerchoit qui le conduisoit par la main. *Act.13.* A Symon le Magicien succeda vn certain Samaritain Menander son disciple, lequel du temps de l'empire de Tite, abusa plusieurs gens en fausses doctrines, & surmonta son maistre en malice & arts diaboliques, faisant enchantemens plus admirables. Il se vantoit que les Anges estoyent veincus par sa magie: il se disoit estre le sauueur descendu du ciel pour le salut des hommes: & que nul ne pouuoit veincre les Demons sans estre par lui armé de l'art magique, & fait immortel par son bapteſme qu'il donnoit d'vne autre façon. *Menander.* Eusebe escrit que le but de son heresie tendoit à obscurcir le merite du fils de Dieu, Iesus Christ, & la doctrine touchant le salut du peuple & la resurrection. Ainsi ce fol mortel promettoit immortalité à quiconque le suyuoit. *li.3.ch.26.* On dit que l'heresie des Nicolaites print son commencement de Nicolas Proselite d'Antioche, l'vn des sept diacres institué auec sainct Estiene par les Apostres sous l'empire de Domitian, & d'Anaclet Euesque de Rome, enuiron l'an du Seigneur 83. Cestui estant ialoux de sa femme belle par excellence en fut repris des Apostres: au deuant desquels il l'amena, la quitant à celui qui la voudroit prendre: & de là est venu que ceux qui ont inconsiderément suyui son acte & embrassé son heresie, ont reputé estre licite d'auoir les femmes communes, & paillarder impudemment. *Nicolaites.* *Act.6.* Si est-ce que comme Eusebe raconte, Nicolas ne pensa iamais de faire vne telle chose, & n'eut onc afaire auec autre femme qu'à celle qui lui estoit espouse: Mais homme de bien & rempli de pieté qu'il estoit & tres-obeïssant aux Apostres, il amena sa femme en public au deuant des Apostres, pour reietter le crime à lui imposé & se purger de ce qu'on le disoit estre ialoux d'elle. C'estoit aussi pour demõstrer que la delectation charnelle est plustost *li.3.ch.29.*

à meſpriſer qu'à enſuyure. Ceſte hereſie donc eſt procedee d'vne fauſſe imitation. Ces Nicolaites eſtoyent en Aſie,& d'iceux fait mention ſainct Iean en ſon*Apocalypſe, là où il eſt dit de l'egliſe de Pergame, Tu as auſſi ceux qui tienent la doctrine des Nicolaites. Sainct Ignace en l'epiſtre aux Trallyens en parle ainſi, *Fuyez ces treſ-ords Nicolaites amateurs de volupté, meſchans calomniateurs.* Voyez auſſi Rupert ſur l'Apocalypſe qui en fait mention. Cerinthe autre heretique, acouſtumé à mauuaiſes mœurs afermoit eſtre de beſoin obſeruer la circonciſion,contre ce precepte de ſainct Paul aux Galat.5. *Si vous vous faites circoncir, Chriſt ne vous proufitera:* & en l'extrauag.du bapteſme,chap. *Maiores*, Ia Dieu ne plaiſe que nous tombions en ceſte damnable hereſie qui fauſſement afermoit qu'il falloit obſeruer la loi auec l'Euãgile,& la circõciſion auec le bapteſme, & qu'il falloit neceſſairement garder la loi de Moyſe. Il diſoit que le Dieu des Iuifs n'eſtoit point Dieu,mais vn Ange, & que Chriſt eſtoit le fils naturel de Ioſeph, & de Marie & hõme ſeulemẽt n'ayant rien plus que les autres, ſinõ qu'il les ſurpaſſoit en ſapience & vertus.Il enſeignoit en outre que le Royaume de Chriſt ſeroit terriẽ apres la reſurrection, auquel les ſaints viuroyent en Hieruſalem auec iouiſſance de toutes delices,abondãce de viãdes,de femmes & de toutes commoditez tẽporelles: auquel eſtat il diſoit qu'ils demeureroyent mille ans. C'eſt pourquoi les ſectateurs de ce Cerinthe, qui eſtoyent en vigueur du tẽps de l'Empereur Adrian,& de Xiſte Eueſque de Rome,premier du nom,enuiron l'an du Seigneur 130. furent apellez Chiliaſtes,c'eſt à dire Millenaires. Sainct Marc au 12.chapit. de ſon Euangile reprouue leur ſuſdite opinion,diſant, *Au Royaume des cieux,on ne prendra, ni donnera femme en mariage:mais on ſera ſemblable aux Anges.* La mere des enfans de Zebedee ſembloit eſtre atteinte de ceſte hereſie de Cerinthe, à ſauoir que le Royaume de Ieſus Chriſt fuſt terrien, quand elle lui demandoit de commander que de ſes deux enfans l'vn fuſt aſſis à ſa dextre, & l'autre à ſa ſeneſtre en ſon royaume. Les hiſtoriens n'ont point laiſſé de memoire de quel païs & nation Cerinthe eſtoit. Ie croi toutesfois qu'il fuſt Iuif,

Clement. liu.3.
Nicepho. liu.3.chap. 15.
**Ch.2.*
Cerinthe.
Tertul. li. contre les Heret.

& du

& du nombre de ceux, lesquels (comme il est dit és Actes des Apostres cha. 15.) descendans de Iudee enseignoyent les freres: *Car si vous n'estes circoncis selon la coustume de Moyse, vous ne pouuez estre sauuez:* & pour la dissension desquels le premier concile a esté celebré par les Apostres. Il apert que Cerinthe a vescu du temps de sainct Iean Euangeliste, par ce qu'en tesmoigne sainct Irenee quand parlant de sainct Policarpe, il dit que sainct Iean vint vne fois aux bains où il trouua l'heretique Cerinthe en la compagnie des siens, lequel assis disputoit de grande vehemence: & blasphemateur qu'il estoit, nioit impudẽment Iesus Christ estre Dieu. Sainct Iean lors se leuant admonnesta ses amis qui estoyent là de sortir de ce lieu auec lui, car Dieu ne vouloit plus soufrir tels impudens blasphemes: & soudain qu'il en fut dehors, la maison tombant par terre acabla Cerinthe & ses adherans. Ce qui est exẽple manifeste de la vẽgeance diuine cõtre ceux lesquels pleins d'impieté, blasphement le nom de Dieu, & sa sainte doctrine, & qui ne craignent d'introduire des sectes de perdition: lesquels neantmoins l'ire de Dieu ne laisse à la fin impunis. Les Ebionites commencerent enuiron l'an de Iesus Christ 80. sous l'empire de Tite & d'Anaclet, Euesque de Rome. Vn certain Ebion a esté auteur de ceste heresie, qui est procedee d'vn meslange de la religion des Iuifs. Nicephore dit, qu'ils ont esté nommez mendians selon ce nom, Ebion, qui est interpreté mendiant, pource qu'ils estoyent pauures ou destituez de la vraye foi. Ils afermoyent que Iesus Christ n'auoit esté deuant sa mere. Pour confondre & destruire laquelle opinion erronee, sainct Iean escriuit le dernier de tous l'Euangile, prié de ce faire par les Prestres d'Asie, & voulant demonstrer la nature diuine de Christ, il commença à parler hautement d'icelle, en ceste sorte: Au commencement estoit la parole, & la parole estoit auec Dieu, & Dieu estoit la parole. Ces mẽbres de Satan* preschoyent & auussi qu'il faloit garder la loi à la maniere des Iuifs. Ils ne receuoyent, quant au nouueau testament, que l'Euangile selon sainct Matthieu, & reiectoyent les Epistres de sainct Paul, lequel ils apelloyent Apostat, pource qu'il

Contre les heref. li. 3. ch. 3.

Ebionites.

li. 3. ch. 15.

Irenee li. 2. ch. 26.

Tertul. li. des prescript. des Heret.

s'estoit reuolté de la loi de Moyse. Ceste secte commença (selon le tesmoignage d'Epiphane) au village de Cocaba, & s'espandit par la region de Bisanite apres que Hierusalem fut destruite. En apres enuiron l'an de nostre salut cent & neuf, au temps de Thelesphore Euesque de Rome, premier du nom, Marcion philosophe Stoïcien, natif de Ponte & fils d'vn Eueſque dudit païs sema son heresie & ensuyuit les erreurs & blasphemes de Cerdon & Valētin, lesquels viuoyent du tēps de Marcion. Et aucūs dient qu'ils estoyent tous trois en la ville de Rome: mais quelques autres tienent, qu'ils y allerent l'vn apres l'autre. Mais Eusebe dit que tous y vindrent sous Higin en l'an du Seigneur cent quarāte trois. Marcion tenoit la mesme opinion que les Gnostiques, & fit profession de l'heresie de Cerdon, de la main duquel il la receut. Mais il y aiousta quelque chose de sa propre cautele. Cerdon & Marcion eurent ceste folle hardiesse de dire qu'il y auoit deux principes, vn Dieu bon & l'autre mauuais: que le bon fait les choses bonnes, & le mauuais les mauuaises. Et autrement (comme dit Irenee) Cerdon soustenoit que l'vn de ces dieux est iuste & l'autre mauuais: & que ce Dieu qui a esté annoncé par la loi & les Prophetes, n'est pas le pere de Iesus Christ, & que le Dieu qui a fait & creé le Ciel est conu: mais le pere de Iesus Christ est inconu. Et la cause qui mouuoit Cerdon à dire l'vn de ces Dieux estre bon & iuste, estoit que le Dieu iuste auoit commandé en la loi, qu'vn œil fust osté à celui qui auroit creué l'œil à vn autre, & vne dent fust arrachee pour vne autre dent. Mais le Dieu qu'il apelloit bon, auoit commandé en l'Euangile qu'on tēdist la iouë dextre à celui, qui auroit ia frapé la gauche: & qu'à celui qui auroit osté le saye on donnast encore la robe. En outre que le iuste auoit ordonné en la loi d'aimer ses amis & de hair ses ennemis: mais le bon auoit enioint d'aimer ses ennemis. Marcion estoit d'acord en ceci auec Cerdon, iaçoit qu'Epiphane afferme que Marcion a mis trois principes, à sauoir l'vn inuisible, le second visible où ouurier, le troisiemē, moyen entre l'inuisible & le visible qui est le diable. Theodorit Eueſque, tesmoigne que Marcion a

Marcion.
Cerdon.
Valentin.
Li.1.ch.28.

forgé

forgé quatre sustances increées, & a enseigné ses disciples (dit S. Iustin le martyr) de nier Dieu le createur & qu'il falloit qu'ils creussent en vn autre Dieu plus grand que le createur. Il s'est d'abondant forgé deux Christs, l'vn qui a esté reuelé du temps de Tybere pour le salut des gentils: l'autre que le createur a destiné & doit quelque fois venir pour restablir l'estat des Iuifs. Ceste heretique a afermé Christ estre né & auoir enduré seulemẽt par opinion & imagination & en forme de seruiteur, mais non pas à la verité: & sa raison estoit (disoit-il) que nature ne soufroit point qu'vne vierge enfantast. Pour lesquels blasphemes & autres detestables propositions de ce malheureux Marcion, Irenee l'a apellé bouche du Diable. Ses sectateurs, les Marcionites, ont osé afermer que le serpent estoit meilleur & plus excellent que le Createur, d'autant, que le Createur a defendu de participer à l'arbre de la conoissance du bien & du mal, & le serpent l'a permis. Quand à l'heresie de Valentin, Platonique & imitateur de Basilides, Carpocrates & Prodicus heretiques, elle eut commencement l'an sixieme de l'Empire d'Antonin Pie, l'an du Seigneur cẽt quarante six. Ce malheureux homme disoit qu'il y auoit plusieurs dieux, d'autant que les Prophetes ont apellé Dieu de diuers noms, à sauoir Eloy, Sabbahot, Adonay & autres. Il s'eforçoit de prouuer que le Dieu createur du mõde est vn autre Dieu que celui qui est pere de Christ. Et pour autant qu'il est dit en l'Euangile, *Nul n'a conu le Pere sinon le Fils*, par ce passage il disoit estre vrai semblable que le Dieu conu des Prophetes & annoncé par iceux n'estoit pas le pere de Iesus Christ. Il disoit d'auantage que le fils de Dieu auoit aporté sa chair du Ciel, & qu'il n'auoit rien pris de la vierge Marie, ayant passé par icelle comme fait l'eau par quelque ruisseau ou canal. Et pource il vsoit de ceste maniere de parler, Iesus est né par la vierge & non de la vierge. Il estoit d'opinion auec vn Marc magicien & heretique, que les ames estoyent seulement sauuees & non le corps: & la raison estoit pource que sainct Paul dit que la chair & le sang ne peuuent heriter le royaume de Dieu. Or deuant que Valentin vinst à Rome il auoit annoncé sa do-

Tertul. li. 3. contre Marcion.

Valentin.

Marc heretique & magicien.

ctrine peruerse, & laissé des semences d'icelle en divers endroits d'Egypte, asauoir en Attibite, Prosopite, Arsenoite, & Thebaide, qui sont les parties inferieures de la religion maritime & au gouuernement d'Alexãdrionopolite. Lui & ses sectateurs vsoyent de toutes choses en liberté, auoyent leurs femmes communes & s'adonnoyent desordonnémẽt à toutes sortes de vilenies, paillardises, adulteres & inceſtes. Ses successeurs ont esté Ptolomee, Second, Heracleon, Bassus, Colarbasus, plusieurs sectes de nom fort estrange sortirent aussi de l'escole de Valentin, comme des Barbeliotes ou Borborianiens, Naasiniens, Stratonitains, Phemionitains, Sethianiens autrement Ophites, Caïniens qui louoyent Cain & Iudas, Antitactes & Perates. Du temps de Pie premier de ce nom Eueſq. de R. l'heresie des Cataphrygiens fut bastie & acreuë en l'an. 7. de l'Empire de Cõmode apres l'incarnation de nostre Seigneur 185. L'heresie d'Apollinaire fut ocasion & entree en ceste ci, & ces Cataphrygiens ensuyuant l'heretique Montanus, lequel deuenu forcené, & comme hors du sens ayãt eu quelque vision, admit en sa compagnie des femmes insensees, asauoir Priscilla & Maximille qu'il nommoit ses Prophetesses, pour atirer les personnes à ses erreurs plus facilement. Ils furẽt dits Montanistes, l'opinion de tous lesquels fut, que le sainct Esprit n'auoit pas esté donné aux Apostres, mais à eux. En ce mesme temps vn nommé* Tatian Syrien de nation, homme tresdocte, qui auoit leu à Rome la Rhetorique auec grand honeur & grauité, enflé d'vne folle persuasion d'eloquẽce & d'ambitiõ se separa de l'eglise & fut chef de l'heresie des Encratites, nom mal conuenable à leurs actions, qui vaut autant à dire que gens d'abstinẽce. Ils ne beuuoyent point de vin & s'abstenoyent de manger chair & de toutes choses qui eussent eu ame. Se donnans licence neantmoins à tous pechez & ordures : & se couurans de ce nom modeste & honeste ils condamnoyent le mariage disans que c'estoit vne inuention du Diable, & que la femme estoit vn ouurage de Satan. Par vne raison fort ridicule ces Encratites se disoyent imitateurs de Iesus Christ qui n'a point esté marié. Il y a eu d'autres heretiques qui sont

Cataphrygiens.

Montanus.

Tatian.

**Irenſ. des here. li. 2. chap. 30. Hieri ſur Amos & Epiph. li. 1. cõtre la 80. here.*

Encratites.

descen-

deſcendus de Tatian auteur auſſi de leurs ſectes, qui ont eſté nommez Hydroparaſtes, de ce qu'ils ont preſenté de l'eau au lieu du vin pour celebrer la cene. Encore y a il eu d'autres de ceſte bande és quartiers du haut pays d'Orient, qui ont eſté nommez Seueriens à cauſe d'vn certain Seuerus, leſquels ont tenu toutes telles opiniõs que Tatian & les Encratites. Ils ne croyoyẽt point à l'ancien teſtamẽt, ni à la reſurrection de la chair & ne beuuoyent point du vin, pource qu'ils s'eſtoyent folement perſuadez que le Diable & la terre auoyent produit la vigne. Ils auoyent opinion que l'homme eſt compoſé de deux parties, l'vne de Dieu, l'autre de Satan, aſauoir celle qui eſt depuis le nombril en bas. Florin & Blaſte autres heretiques continuerent l'hereſie de Valentin enuiron le temps que Eleuthere eſtoit Eueſque de Rome. Irenee a eſcrit cõtre ces deux, aſauoir à Blaſte vne epiſtre intitulee du ſchiſme & à Florin vn autre de la Monarchie, par laquelle il lui demonſtre l'opinion, qu'il auoit que Dieu eſtoit faiſeur des maux, eſtre fauſſe, Car Florin & Blaſte tenoyent que Dieu eſtoit auteur des choſes mauuaiſes, cõtre ce dire, *Dieu a fait toutes choſes bonnes.* Les Helſeſaites, ainſi nommez d'vn faux prophete apellé Helcheſae, diuulgoyent leur hereſie du tẽps du Pape Fabian premier. Ceux ci reprenoyent en tout l'Apoſtre ſainct Paul, renouuellãs les erreurs de Corinthe, Ebion & des Nazariens, & diſoyent n'eſtre peché de nier Ieſus Chriſt en temps de perſecution, & que cela n'importoit rien, pourueu qu'on euſt le cœur bon & entier auec vne bonne volonté de demeurer en la foi, comme ainſi ſoit (diſoyent ils) que Dieu a plus d'eſgard au cœur que non pas à la langue. Origene a confondu leurs erreurs, comme il a fait auſſi celles d'aucuns qui afermoyent les ames des hommes mourir quant & les corps, & puis reſſuſciter de nouueau auec les corps en la reſurrection generale. De telles priuees & particulieres opinions des hommes que nous apellons hereſies, on vient aux diſcordes publiques apellees en langage Grec Schiſmes, dont Nouat preſtre Romain fut auteur, lequel ſe voyant fruſtré de l'atente d'vne Eueſché qu'il briguoit, & fort marri de n'auoir

Seueriens.

Nicepho. lib. 4. ch. 4.

Florin & Blaſte. Euſeb. li. 5. chap. 15.

Helſeſaites.

L'an. 239. Euſebe li. 6. cha. 28. de l'hiſt. Eccleſ. Nicepho. li. 5. cha. 24.

peu obtenir vne telle dignité, bien qu'il feigniſt vne aũtre choſe, que ce qu'il auoit dans le cœur, ſuſcita vne nouuelle hereſie atirant à ſoi quelques bons preſtres pour lui ſeruir d'aide & faueur. Mais iceux ayans connu l'ambition, pariures, tromperies & menſonges de ceſt afronteur, ſe ſeparerent de lui & retournerent à l'egliſe, excepté ceux qui ſe trouuerent ſemblables à lui. Il voulut que tous ceux qui enſuyuoyent ſa ſecte, fuſſent apellez Cathariens, c'eſt à dire mundes. Il condamnoit les ſecondes noces & diſoit en outre qu'il ne faloit plus receuoir en l'egliſe ceux qui auoyent vne fois failli, ou qui auoyent apoſtaſié, iaçoit qu'ils en fuſſent repentans. Et par ce paſſage de l'eſcriture, *Ie deſauoüerai celui qui m'aura deſauoüé*, il prenoit fondement de prouuer que la repentance de ceux qui ont treſbuché, eſtoit vaine & de nulle valeur. A ceſte ocaſion à Rome fut celebré vn Concile de ſeptante Eueſques & autant de preſtres auec pluſieurs diacres, par lequel l'hereſie de Nouat & de Nouatien ſon diſciple, fut reprouuee cõme fauſſe, pource qu'il faut à l'exemple de Ieſus Chriſt pardonner à tous les repentans : & furent lors tous ceux de ceſte ſecte condamnez comme Schiſmatiques & heretiques. Ainſi Nouat en l'an deux cens cinquante cinq fut auteur du premier Schiſme, comme ſainct Cypriã teſmoigne eſcriuant à Corneille, là où apres en auoir dit pluſieurs choſes il aiouſte. C'eſt le meſme Nouat qui a ſemé le feu de diſcorde & Schiſme. Socrates au quatrieme liure de l'hiſtoire Eccleſiaſtique eſcrit, que Nouat fut executé à mort du temps de l'Empereur Valerian : ce neantmoins ſon hereſie s'eſtendit bien loin & dura
l'an 247. beaucoup deuant qu'eſtre aſſopie. Du temps que Sixte eſtoit Eueſque de Rome, ſe leua aupres de Ptolemaide vne fauſſe doctrine pleine de blaſphemes contre Dieu le pere & Ieſus Chriſt, niant qu'icelui fuſt fils de Dieu & engendré deuant toutes les creatures, &
Sabelliẽs. oſtant encore l'intellect du ſainct Eſprit. Les ſectateurs de ceſte doctrine furent apellez Sabelliens, de Sabellius diſciple d'vn certain Noëtus, & auoit eſté debatue en Afrique par Praxeas & Hermogenes auant qu'il fuſt iamais parlé de Sabellius, lequel tenoit que le

Pere

Pere, le Fils & sainct Esprit estoyent seulement vne substance & vne personne ayãt trois noms: & de ce prenoit il ses raisons au Vieil & Nouueau Testament, quoique mal enteudues, comme celles qui s'ensuyuent. *Ie suis Dieu & il n'y a point d'autre que moi. Moi & mon Pere sommes vn. Escoute Israel le Seigneur ton Dieu est vn seul Dieu. Ie suis le Dieu de vos peres. Ie suis le premier, & serai ci apres Tu n'auras point d'autres dieux deuant moi. Ils adoreront en toi, & feront prieres en toi : car il n'y a point d'autre que Dieu. Ie suis en mon Pere, & mon Pere est en moi.* Sainct Basile escriuant aux Neocesariens raporte vne autre raison & fondement de ceste peruerse opinion de Sabellius, qui est telle. Pource que Iesus Christ a dit, *Allez, enseignez toutes gens, les baptisans au nom du Pere, du Fils, & du sainct Esprit.* Puis donc qu'il a dit au nom & non point aux noms, il n'est pas aussi conuenable qu'il y ait trois personnes: voila vne belle consequence. Il y a eu encore vn des Eueſques d'Egypte nommé Nepos, lequel tomba en l'erreur des Chiliastes, determinant aucuns milliers d'ans, pour les plaisirs & voluptez, disant que les saincts deuoyent regner en la terre auec Iesus Christ en toutes sortes de delices. Ce qu'il cuidoit biẽ prouuer par l'Apocalypse de sainct Iean, & en osa brẽ escrire vn liure, qu'il intitula des Allegoristes. Ceste heresie fut long tẽps fort debatue en la ville d'Arsennite en Egypte, & les sectateurs d'icelle furent apellez Nepotians du nom de son auteur. De ce mesme temps Paul Samosatenien Eueſque d'Antioche, remit sus l'heresie d'Artemon pour gratifier à Zenobie Roine des Palmyreneens, que les Perses apres auoir eu victoire contre les Romains auoyent establie regente en Syrie & Phenicie: laquelle estoit de mesme opinion que les Iuifs qui ne reietoyent point l'heresie d'Artemon. Or les Eueſques furent assemblez plusieurs fois en Antioche pour refuter les erreurs de ce Paul. Et au dernier concile qui fut assemblé contre lui en l'an 173. il fut publiquement conueincu, & son heresie condamnee. Il estoit nommé Samosatenien à cause de Samosate ville en Mesopotamie de Syrie situee sur la riviere d'Euphrate, d'où il estoit natif. L'an quatrieme de l'Empereur Aurelian, l'erreur des Manicheens s'es-

S. Hilaire au li. de la Trinité.

Nepos.

c'estoit en l'an de Iesus Chr. 264.

pancha par le monde: de laquelle vn certain Manes Perſan fut auteur, lequel ſainct Auguſtin preſque par tout les lieux où il en fait mention au lieu de Manes dit Manichee, mot qui ſignifie hors du ſens: car ce Manes eſtoit demoniaque & forcené, & croi-ie, que de là ſoit venu ce nõ Maniaque le meſme ſainct docteur aiouſte que les diſciples de Manes auoyent iadis changé ce nom en Grec, & apellé l'auteur de leur opinion Manichee, c'eſt à dire, diſoyent-ils, eſpandãt la Manne, afin d'euiter l'autre nom qui veut à dire enragé. Ce mal-heureux, comme Epiphane raconte, apella en la cõpagnie vingt deux diſciples. Euſebe dit douze à l'imitation de Ieſus Chriſt noſtre ſauueur, trois d'entre leſquels eſtoyent nommez Thomas, Hermas, & Addas: & tint des propoſitions les plus monſtrueuſes & fauſſes qu'on euſt iamais ouï. En fin le Roi de Perſe le fit eſcorcher tout vif d'vn roſeau, pource que ſon fils eſtoit mort entre ſes mains, lequel neantmoins il auoit fait oſter des mains des medecins, & promit le guerir. Apres auoir eſté ecorché on remplit ſa peau de paille, laquelle on garde encore pour le iour d'hui en Perſe, ainſi que dit Suydas. Apres Manes ſe leua Hierax en Leõte d'Egypte, lequel promulga vne autre hereſie. Il eſtoit treſdocte & bien verſé aux ſciences des Egyptiens, & es lettres Grecques, comme auſſi en la medecine & Aſtrologie qu'il auoit leu publiquement: & ſi auoit fait profeſſion de la magie. Il s'eſtoit mis à la religion Chreſtiene, mais à la fin il l'a quita pour prendre des nouuelles erreurs & mourut aagé de 90. ans. Du temps de Silueſtre Eueſque de Rome & du grand Conſtantin Arrius preſtre ſuſcita en Alexandrie vne grande hereſie qui afligea grandement l'egliſe catholique & dura longuement. Ceſtui plus orné d'aparence & de ſtature que non pas de vertu, commença de ſemer diſcorde en la foi de Ieſus Chriſt & taſcha par ſa damnable opinion de ſeparer le Fils de l'eternelle & inefable ſuſtance du Pere, ne croyant le Fils eſtre enſemble auec le Pere & vne meſme ſuſtance en la dignité. Laquelle peſtifere ſentence fut condamnee au concile de Nicene. Et apres du temps de Iules premier, l'Em-

L'an 315. pereur Conſtance fauoriſant Arrius & ſa ſecte, & contraignant

traignant les noſtres de la receuoir ordõna en la ſeconde annee de ſon empire vn concile en Laodicee cité de Syrie, ou bien, ſelon le dire d'aucuns, en la cité de Tyre, auquel ſe trouuerent bon nombre de catholiques & d'Arriens, & y diſputa-on tous les iours s'ils deuoyent dire Ieſus Chriſt conſubſtantiel au Pere. Athanaſe Eueſque d'Alexandrie, perſonnage de grande & profonde doctrine, ſouſtenoit le Fils eſtre conſubſtantiel au Pere: ce qu'il prouuoit par bonnes raiſons & forts argumens. Mais Arrius ne pouuant y reſpondre valablement, & iceux rabatre, calomnia vilainement Athanaſe l'acuſant d'eſtre magicien. A raiſon dequoi Conſtance condamna ce ſainct homme, lequel s'enfuyant demeura caché ſept ans dedans vne ciſterne ſans eau. Iean Carion toutefois ne parle point de cela, bien dit-il qu'Athanaſe eſtant proſcrit par Conſtance vint d'Egypte à Treues: & combien que la fuite fuſt treſ-longue, il fut neantmoins contraint y demeurer banni, & ſecrettement caché par l'eſpace de huict ans, Il fut apres rapellé par Conſtantin frere de Conſtance, & a fait ce ſainct Eueſque ce beau Symbole, & cantique qui commence: *Quicunque vult ſaluus eſſe*, par lequel il enſeigne le Fils eſtre ὁμοούσιος auec le Pere, c'eſt à dire, d'vne meſme ſubſtãce & egal à celui qui l'a engendré. Sur ces entrefaites, comme Alexandre Eueſque d'Alexandrie deuoit diſputer auec Arrius, à vn iour que l'Empereur auoit aſſigné, il conſuma toute la nuict de deuant en oraiſon, priant Dieu dedans le temple, de ne permettre que le venin d'Arrius s'eſpandiſt dauantage. Le lendemain matin à l'heure de la diſpute, comme Arrius fut entré dedans l'auditoire, vne douleur de ventre commença à le ſaiſir en la preſence de grande multitude d'Eueſques, & de peuple, dont contraint d'aller au lieu ſecret, pour deſcharger ſon ventre, & alleger ſon corps, il vuida ſes boyaux & entrailles dedans les latrines, & mourut ſoudain: mort certainement digne d'vn ſi meſchant homme, & pourtant l'hereſie des Arriens ne ceſſa de durer longuement apres. Il y a eu pluſieurs autres heretiques, & ſchiſmatiques, comme Pelagiens, Donatiſtes, Marcioniſtes & autres que ie laiſſe à part pour ne ſembler faire pluſtoſt vn volume qu'vn

chapitre. Reſte maintenant à traiter de la peine que doyuent porter les auteurs des hereſies. Saint Paul eſcriuant à Tite chap.3.dit, Reiette l'homme auteur des ſectes, apres la premiere & ſeconde admonition, ſachant que celui qui eſt tel eſt renuerſé, & qu'il peche eſtant cõdamné par ſoi-meſme. Theodoſe & Valentinian Empereurs ordonnerent que les heretiques fuſſent punis par ignominies, fouët, banniſſemẽt, & mort, comme eſt contenu au Code titre *De Hæretic. l. Arriani.* là où la loi commande de punir de dernier ſuplice ce peruers genre d'hommes. Hoſtienſe expoſant ceſt edit en ſa ſomme ſur les titres des Decretales dit: Et combien qu'en l'hereſie la loi impoſe la peine du dernier ſuplice lequel vne autre loi, *ff. de pœnis*, interprete eſtre la mort: toutefois de couſtume telles gens ſont bruſlez. Le meſme tient Abbas Siculus apres Hoſtienſe, ſur ce chap. *ad abolendam extra. de Hæretic.* eſcriuant ainſi: Mais le droit ciuil punit l'heretique de peine capitale, aſauoir de mort par la loi *Arriani, Cod. de hæretic. & l. vltimum ſuplicium. ff. de pœnis.* Or la loi canonique, ciuile & couſtumiere s'acordent en ce que l'heretique ſoit communément puni de la peine du feu. L'Empereur Federic, premier du nom, en l'an du ſalut 1180. fit vne loi de bruſler les heretiques, ainſi qu'il apert en vne ſiene conſtitution commençant, *Vt commiſſi*, & le Pape Lucius, troiſieme du nom, ordonna que celui lequel eſtant preſtre, & pourueu aux ſacrez ordres ſeroit deuenu heretique, fuſt premierement degradé, & en apres liuré aux magiſtrats des lieux pour le faire mourir par le feu, comme il eſt declaré audit chapitre *Ad abolendam*: ce qui apert eſtre aſſez receu & aprouué par les inſtitutions de Moyſe, lequel le premier de tous auoit ordõné de punir par mort les meſchans docteurs & maiſtres de peſtifere doctrine, quand au ch.13. du Deutero. il dit ainſi, S'il ſe leue au milieu de toi vn Prophete, ou ſongeur de ſonges qui te die, allons & ſuyuons des autres dieux, leſquels vous n'auez pas conu & ſeruons à iceux: tu n'eſcouteras point les paroles de ce Prophete: car l'Eternel voſtre Dieu vous tente pour ſauoir ſi vous aimez l'Eternel voſtre Dieu de tout voſtre cœur, ou non. vous cheminerez apres l'Eternel voſtre Dieu, & le craindrez,

craindrez, & garderez ses commandemens, & obeïrez à sa voix, & le seruirez, & serez vnis à lui. Mais le faux Prophete sera mis à mort, pource qu'il a parlé pour vous destourner de l'Eternel vostre Dieu. Et vn peu apres, il aiouste : Si ton frere charnel, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme, ou ton ami te veulent persuader le semblable ne lui consens point, & ne l'escoute point, que ton œil aussi ne lui pardonne point, & ne lui fais misericorde & ne le cache point, mais tu l'occiras: ta main soit la premiere sur lui pour le mettre à mort, & apres la main de tout le peuple: & le lapideras de pierres & mourra pourautant qu'il a cerché de te destourner de l'Eternel ton Dieu qui t'a tiré hors du païs d'Egypte, de la maison des serfs. Quand tu orras qu'en l'vne de tes villes quelques vns diront, les enfans de Bélial sont sortis du milieu de toi, lesquels ont seduit les habitans de leur ville, lors tu cercheras, & t'enquesteras soigneusement si la verité est, & que le bruit soit certain qu'vne telle abomination se soit faite au milieu de toi: tu desconfiras les habitans de ceste ville-là au trenchant de l'espee, & la destruiras, & assembleras au milieu de la place d'icelle toutes ses despouïlles, & brusleras au feu entierement icelle ville, & toute sa despouïlle. De là donc est venue la coustume qu'on obserue de condamner à mort les heretiques, & les brusler tous vifs. Mais retournons à nostre propos. Pour donc guerir ces maladies de l'ame, on n'a seu trouuer remede de plus grande efficace que de tenir souuent des Conciles, ausquels la vie de tous les prestres estant descouuerte, les Prelats, comme tresbons medecins, peussent donner guerison à ceux qui estoyent mal disposez & malades d'esprit: pour expliquer lequel salutaire medicament, le chapitre ensuyuant sera tout propre, auquel ie veux traiter des Conciles.

En quel temps on a commencé de tenir publiquement les Conciles: qui fut le premier Pape qui celebra Concile.

CHAP. XXI.

LEs Hebrieux & autres nations ont eu anciennement coustume d'auoir des Cõciles, & en iceux deliberer

des choſes qu'ils auoyent à faire: & par le teſmoignage de Ioſephe, il apert Moyſe & Ioſué, aſſemblans ſouuentefois le peuple, auoir ainſi acouſtumé faire. Herodote eſcrit les Egyptiens, & les Perſans en auoir ainſi vſé: ainſi les Apoſtres s'eſtans aſſemblez en vn lieu quand ils mirent Mathias au nombre des onze: quand ils eſleurent ſept Diacres: quand par le commun auis de toute l'aſſemblee fut ordonné que les Gentils conuertis ne fuſſent chargez du fardeau de la loi de Moyſe, mais ſeulement qu'ils s'abſtinſſent des ſouïllures des idoles, de paillardiſe, de viande d'animal eſtouffé, & de ſang: car alors le Synode tant des Apoſtres que des preſtres ou anciens auoit eſté aſſemblé, S. Luc aux actes des Apoſtres l'eſcrit ainſi, Or aucuns de la ſecte des Phariſiens qui auoyent creu ſe leuerent, diſans qu'il les faloit circoncir, & leur commander de garder la loi de Moyſe. Alors les Apoſtres & anciens s'aſſemblerent pour regarder à ceſt afaire. De là, comme il eſt facile à voir, eſt procedee la couſtume de tenir le concile. Le Pape Corneille fut le premier qui celebra à Rome le concile où furent aſſemblez ſoixante Eueſques, autant de preſtres, & pluſieurs diacres: & y fut condamnee l'hereſie Nouatiene. Nous liſons auſſi en Euſebe, que les Peres s'aſſemblerent deux fois en Antioche: la premiere du temps de Denis, l'autre de Felix Eueſques de Rome, à l'encontre de Paul Samoſatene Eueſque de ladite Antioche, lequel eſtant homme d'arrogance inſuportable, comme il fut premierement creé Eueſque, commença d'aller par les champs acompagné de grand nombre de ſoldats deuant & derriere lui, de lire & dicter lettres en chemin auec grande inſolence: pour lequel orgueil la religion Chreſtiene vint en meſpris à pluſieurs. Ie croi (dit Polydore Vergile) que nos Eueſques de maintenant ont pris de ceſt heretique l'ordre de leurs pompes, & le train qu'ils meinent. N'en voyez-vous pas aucuns leſquels quand ils marchent ont deuãt eux des harquebuſiers pour auant-garde, & ſont ſuyuis de pluſieurs ſpadaſſins, grands blaſphemateurs du nom de Dieu? Ne voyez-vous pas des Eueſques qui au lieu de preſcher à leurs dioceſains, võt cercher la guerre tant loin elle ſoit? O temps, ô mœurs.

Nous

Nous auons bien ocaſion de louër Dieu, qui nous a fait la grace de nous pouruoir d'vn tant docte, venerable, vertueux, & digne Archeueſque, monſieur d'Epinac: lequel comme vn bon Prelat & vigilant paſteur adminiſtre la paſture ſpirituelle qui eſt la parole de Dieu, & preſche ſouuent en ſon Egliſe & tant diuinement, qu'il rend tous les gens ſauans rauis d'admiration. Dieu le nous vueille cõtinuer en ſi bon ofice, & le vueille preſeruer de tout encombre. Or en fin ce Paul Samoſatene, qui nioit deux natures en Ieſus Chriſt, & l'afermoit ſeulement eſtre homme, fut condamné en ce concile. Mais comme lors les Empereurs Romains, maiſtres preſque de tout le monde, fuſſent ennemis du nom Chreſtien, il faut croire que ces conciles ont eſté pluſtoſt priuez que non pas publics iuſques à Conſtantin, lequel cõme Dieu voulut par ſa bonté, qu'il euſt embraſſé la ſaincte Foi, adonc il fut permis de traiter publiquement des poincts concernans la religion Chreſtiene: tellement que par cõmiſſion de Cõſtantin le concile de Nice de Bithynie fut tenu en l'an 324. & a eſté le premier & deuant tout autre celebré ſolennellement & en public: auquel 318. eueſques aſſiſterent qui d'vn commun acord declarerẽt Arius conuaincu d'hereſie. Lors que Damaſe eſtoit Eueſque de Rome, celebré le concile de Conſtantinople, auquel Macedonic, & Eudoxe qui nioyent le ſainct Eſprit eſtre Dieu, furent condamnez. Le concile d'Epheſe, fut tenu du temps de Celeſtin premier, & en icelui fut condamné Neſtorian Eueſque de Conſtãtinople, lequel diſoit que la vierge Marie, auoit eſté mere d'hõme & non de Dieu. Le concile de Chalcedoine, fut tenu Leon premier eſtant Eueſque de Rome, & y fut examinee l'erreur d'Eutichiã. Ceſtui eſtoit Abbé à Cõſtantinople, qui afermoit Ieſus Chriſt, apres auoir pris chair humaine, n'eſtre de deux natures, mais ſe cõtenter de la diuine ſeulemẽt. Ce ſont les quatre ſaincts conciles qui ont augmenté la religion Chreſtiene, & leſquels ſainct Gregoire eſtime deuoir eſtre receus, diſant: tout ainſi que ie confeſſe receuoir & auoir en reuerence les quatre liures du ſainct Euangile, auſſi fai-ie les quatre conciles. Ie les embraſſe de tout mon cœur. Ie les garde par treſ-entiere apro-

bation, pource que le bastiment de la saincte foi, est leué en iceux, comme en vne pierre quarree, & que la reigle de la vie cõmune & action quelle que ce soit, y consiste. Le cinquieme fut assemblé à Constantinople Vigile estant Euesque de Rome, & y furent combatus & confutez les erreurs de l'impie Theodore, qui disoit la vierge Marie auoir enfanté seulement Christ homme & non Dieu & homme: & en ce concile fut arresté que la mere de Christ seroit apellee, Θεοτόκος, *mere de Dieu*. Constantin Empereur, IIII. du nom, fit tenir le sixieme à Constantinople à l'instigation d'Agathon Pape par 289. Euesques : & en icelui fut reprouué Machaire Euesque d'Antioche, qui iugeoit en Iesus Christ estre vne seule volonté & operation. De ce sixieme concile traite amplement Bede au liure qu'il a fait des temps : & plusieurs autres conciles ont esté tenus en diuers lieux à plein designez par Gratiã au Decret: lesquels ie passerai sous silence pour n'ennuyer point de ma longueur le lecteur.

Des persecutions des Chrestiens, & des premiers Martyrs.

CHAP. XXII.

IESVS CHRIST nostre Sauueur est venu au monde pour enseigner la verité, comme lui mesme tesmoigne en sainct Iean, disant, Pour cela suis-ie venu au monde afin que ie rende tesmoignage à verité. Quiconque est de verité, oit ma voix. Par ces paroles les Iuifs conceurent enuie contre le fils de Dieu, de sorte qu'ils le firent mourir sans auoir ofensé. Ainsi la verité engendre haine aux hommes ses professeurs, lesquels pour l'amour d'elle sont hais mortellement & persecutez, quãd ils la dient. La premiere persecution que les Chrestiens ont soufert, a commencé par les Iuifs : car comme les Apostres suyuans la trace de leur maistre annonçoyent la parole de verité, & sainct Pierre plus que pas vn des autres reprenoit les Iuifs d'auoir occis le Christ, & les exhortoit à se repentir, iceux vindrent à vne telle fureur, qu'ils lapiderent sainct Estiene Diacre, lequel
Act. 6. cha. presque deux ans apres la passion du Redempteur disputa en pleine synagogue contre les Alexandrins, Cyreneens

neens & contre ceux de Cilicie d'Asie, dont plusieurs d'entre eux, qui desiroyent paroistre tresdoctes, ne pouuans resister à vn seul, ains veincus de la celeste sapience dont le ieune homme estoit enseigné, l'enuirõnoyent auec indignation & rage: & à peine se pouuoyent contenir de lui mettre les mains dessus, creuans en leurs cœurs & grinçans les dents contre lui. Mais lui estant rempli du sainct Esprit ayant les yeux leuez au ciel, vid la gloire de Dieu & Iesus à la dextre d'icelui, & dit, Ie voi les cieux ouuerts, & le Fils de l'homme estant à la dextre de Dieu. A quoi ils s'escrierent alors & s'estouperent les oreilles, & tous d'vn acord se ruans sur lui le sortirent hors la cité & l'assommerẽt à coups de cailloux. Ainsi sainct Estiene ayant le premier de tous defendu publiquement la religion fut martyrisé, c'est à dire, porta tesmoignage par le tourment & mort qu'il endura volontairement, de la foi de Iesus Christ: car martyr en Grec, c'est tesmoin. Sainct Iean Baptiste plus que Prophete & non ignorant ces choses à venir fut le premier occis pour soustenir la verité, à sauoir, pource que il detestoit les noces incestueuses d'Herodiade, comme dit sainct Luc, ou bien selon le dire de Iosephe, pourautant que le grand nombre de peuple qui acouroit vers lui fit soupçonner Herode d'vne nouuelle emotion, par laquelle il craignoit perdre sa Tetrarchie. Parquoi on pourroit bien dire sainct Iean estre le premier martyr. Si est-ce que cõme tous les mysteres de nostre religion ayent commencé à la passion de nostre Seigneur selon sainct Hierome contre Iouinian, qui dit, *l'Euangile n'est pas aussi deuant la croix de Christ.* A ceste raison sainct Estiene Leuite, lequel, comme nous auons dit ci deuant, ayant le premier de tous les Chrestiens soufert la mort pour le nom de Iesus Christ, est tenu le premier martyr. Sainct Cyprian prenant le fait de plus loin atribue ce degrẽ au iuste Abel, disant, Treschers freres, ensuyuons Abel le iuste, auquel commence le martyre quand il a esté tué le premier pour la iustice: mais nous traitons ici du commencement du martyre & est l'autre opinion plus receuable. Apres sainct Estiene, le cruel Empereur Neron entendant que sainct Pierre & sainct Paul pres-

choyent à Rome la doctrine de l'Euangile & qu'ils introduisoyent vne nouuelle religion, fort indigné ne tarda guere qu'il ne les fist mourir tous deux, qui fut la seconde persecution contre les Chrestiens: car la premiere fut meüe des Iuifs comme nous auons ia monstré. Quelques vns toutesfois mettent celle de Neron la premiere, cõme ayant premierement commencé par commission des Empereurs, & ce meschant homme pour rendre les Chrestiens plus odieux au peuple Romain, pourpensa la meschanceté qui s'ensuit. Lui ayant vsé de toutes sortes de cruauté comme vne peste de l'humaine generation, soit qu'il ne vouluſt pardonner à la patrie, soit que les vieux edifices lui depleussent, ou bien, comme aucuns dient, qu'il desirast de voir vn feu semblable à celui de Troye, fit bruſler la plus grand'partie de la ville de Rome. Ceſt embrasement dura six iours & autant de nuicts: & suyuit les maisons & les temples & consuma les biens de plusieurs citoyens. Pour donner alors couleur à vne telle impieté & alleger la cruauté d'vn tel forfait, il ietta toute la coulpe & haine de telle ruine sur les innocens obseruateurs de la verité: & apostà quelques vns pour acuser fauſſement les Chrestiens & les rendre coulpables d'vn tel dõmage. Dont plusieurs furent faits prisonniers, ausquels il couſta la vie. Mais que les Chrestiens fuſſent innocens d'vn tel malefice, Corneille Tacite, ennemi du nom chrestien, est contraint le confeſſer quand il dit, Ceux-ci non tant pour la coulpe du feu, que pource qu'ils estoyent haïs de tous, furent conuaincus. Il dit apres, On aiousta à leur mort des vitupetes & moqueries, c'est que les couurans de peaux de diuerses bestes sauuages, ils furent deschirez par les chiens, les autres crucifiez, & les autres apres que le iour estoit failli furent bruſlez pour eſclairer la nuict. Domitian ordonna en apres la troiſieme perſecution contre l'egliſe chreſtienne. Traian la quatrieme. Marc Antonin & Luc Aur. Commode la cinquieme, Seuere Pertinax la sixieme, Maximin la septieme, Decie la huictieme, Valerian la neufieme, Aurelian la dixieme, Diocletian l'onzieme, contant dés la Iudaïque. Car dés celle de Neron, ce n'est que la dixieme, selon l'ordre que quelques

ques hiſtoriens obſeruent. Ceſte-ci fut certainement la plus longue & cruelle de toutes les autres. Les ſaincts liures furent bruſlez, les egliſes ruinees, & ſi quelque chreſtien auoit dignité ou ofice de magiſtrat, on le lui oſtoit, & priué d'icelui demeuroit infame. Les ſerfs chreſtiens ne pouuoyent eſtre manumis, c'eſt à dire, rendus libres ou afranchis. Pareillement les gens d'armes & ſoldats chreſtiens eſtoyent contraints de ſacrifier aux idoles ou de perdre la vie. Finalement Maxence, Licinie & Maximin qui tenoyent enſemble, auec Cõſtantin, l'empire, porterent grandemẽt nuiſance aux Chreſtiens: mais les trois ayans eſte tuez ſelon qu'ils auoyent deſerui, Conſtantin demeuré ſeul Empereur donna certaine & aſſeuree paix aux Chreſtiens, leſquels pour grandes perſecutions & cruels tormens que tous les Tyrans leur ayent fait endurer, n'ont iamais mãqué de la foi: ains ne tenans conte des commandemens & menaces de ces Princes infideles, pour maintenir la religion chreſtiene ont auec gayeté & reſiouiſſance en Dieu preſenté leurs corps aux ſuplices de quelque ſorte qu'ils fuſſent preparez pour eux: afin d'en receuoir coronne perpetuelle & d'en raporter la palme de martyre. Car (comme dit l'Apoſtre) celui qui n'a courageuſement combatu, ne ſera point coronné. Noſtre ſauueur nous donne ce conſeil quand il dit, *Si aucun veut venir apres moi, il faut qu'il renonce ſoi meſme & qu'il porte ſa croix & me ſuyue.* Il promet ſemblable ſalaire à ceux qui le ſuyuent diſant, *Celui qui pour l'amour de moi perdra la vie, la trouuera.* Puis donc qu'il cõuient entrer au royaume des cieux par beaucoup d'aueríitez & tribulations, les vrais Chreſtiens doyuent endurer patiemment tous oprobres & iniures pour le nom du fils de Dieu & s'en eſtimer heureux: car par iceux la voye de la gloire eternelle leur eſt ouuerte.

De la rigueur & cruauté de Maximian Empereur, de l'edict qu'il fit en apres en faueur des Chreſtiens, & d'vn autre edict de Maximin. CHAP. XXIII.

ENtre tous ceux qui ont perſecuté la religion Chreſtiene, eſt nombré Galerie Maximian Empereur de

Rome, lequel a grieuement persecuté les Chrestiens de son temps, par diuerses sortes de tourmens & suplices: comme par sainct Augustin, Eusebe & autres docteurs est amplemẽt recité. Mais comme icelui Maximian fust tombe en vne pestilentiale & mortelle maladie, & que les Medecins desperans de sa sante, lui eussent dit, qu'il n'en pouuoit guerir par autre remede, que de faire cesser les meurtres & persecutions des Chrestiens, il fit vn edict de permission aux Chrestiens de pouuoir adorer leur Dieu & en liberté de conscience exercer leur religion. Lequel edit ou loi qu'il fit publier par toutes les prouinces suietes à l'Empire, il m'a semblé vtile de transcrire ici en nostre langue, L'EMPEREVR CAESAR GALERIE MAXIMIAN INVINCIBLE AVGVSTE, GRAND PONTIFE, GERMANIQVE, AEGIPTIAQVE, THEBAIQVE, SARMATIQVE, V. FOIS PERSIQVE, DEVX FOIS CARPIQVE, SIX FOIS ARMENIQVE, VEINQVEVR DES MEDIENS ET ADIABENIENS, TRIBVN PONTIFE VINGT FOIS, CONSVL HVICT FOIS, PERE DE LA PATRIE, PROCONSVL. ET L'EMPEREVR CAES. FLAVIE VAL. CONSTANS, PIE, HEVREVX INVINCIBLE, AVGVSTE, GRAND PONTIFE, EMPEREVR DE LA PVISSANCE TRIBVNITIE V. FOIS, CONSVL QVATRE FOIS, PERE DE LA PATRIE, PROCONSVL. Entre les autres choses par nous ordonees pour le proufit de la chose publique, nous auons voulu reduire toutes choses à la discipline & public entretien des loix & ceremonies Romaines: & à ceste ocasion enioint aux Chrestiens qui auoyent laisse la religion de leurs predeceſſeurs de la reprendre. Mais les voyant pour le iugement de leur volonté si obstinez en cela, qu'ils ne veulent aucunement reuenir à la religion anciene instituee par nos peres & deuanciers, ains viure en celle qu'ils ont esleuë de leur volonté à laquelle en diuers lieux grand nombre de peuple

P. Crinit. liu. 7. de l'honneste discipline. ch. 5.

peuple acourt, nous aurions fait publier nos edits & par iceux ordonné qu'ils seroyent contrains à suyure nostre anciene religion & les loix establies par l'autorité des anciens. Toutesfois voyans y en auoir eu vn nombre infini, qui ont mieux aimé endurer mille maux & plustost mourir que d'obeïr à nosdits mandemens: & qu'encore grand nombre d'iceux perseuere en leur obstination, de sorte qu'ils ne rendent nul honeur à nos dieux, ayant esgard à nostre clemence & douceur, par laquelle nous auons acoustumé de pardõner à toutes gens: Auons trouué bon d'estendre nostre misericorde semblablement sur iceux & leur permettre d'estre encore Chrestiens, & de pouuoir faire leurs assemblees & conuenticules: pareillement r'edifier leurs temples & lieux où ils ont acoustumé de faire leurs prieres, à la charge neantmoins qu'ils ne facent aucune chose contre la discipline publique, dont par autres nos lettres auons assez declaré ce qu'il est besoin qu'ils obseruent. Au moyen de laquelle presente permission & ordonnance nostre, ils ont ocasion de prier leur Dieu pour nostre salut, & pour l'estat de la chose publique, afin qu'estant icelle entiere & prospere ils puissent viure seurement en leurs labeurs. Cest edict fut tourné de Latin en Grec par Eusebe, & depuis remis en Latin par Turrantie Rufin. Apres que la susdite ordonnance Imperiale fut publiee par tout le païs d'Asie & Ponr, Maximin, qui lors tenoit plus le lieu de tyran que de Prince sous le nom de Cesar és parties d'Orient & d'Egypte, voyant par tel edict lui estre osté le moyen d'vser de ses cruautez acoustumees, en estoit autant marri & desplaisant, comme tous les Chrestiens en furent ioyeux & pleins de confiance: toutesfois il n'osoit publiquement l'empescher, mais il n'en voulut permettre la publication afin que le peuple n'en eust generalement conoissance: & manda seulement de bouche aux iuges de surseoir les peines & punitions des Chrestiens. Neantmoins Sabin lequel pour lors estoit president en la iustice de ces quartiers, enuoya à tous les iuges des prouinces l'edict Imperial que Maximin vouloit tenir caché, leur commãdant de le publier, auquel mandement

dement les iuges enuoyerent la copie de l'edit par toutes les villes, auec lettres, aux officiers de relacher tous les Chrestiens detenus prisonniers, ou autrement liez ou arrestez, fust à * fuir les metaux aux minieres, ou en autre sorte: ce qui fut executé au grand contentement & resiouïssance des pauures Chrestiēs, lesquels n'eurent pas vescu en paix six mois entiers, que le tyran Maximin, sous diuers pretextes, commença à les vouloir empescher de s'assembler en leurs temples: & pratiqua par les plus meschans de la ville d'Antioche, qu'ils lui enuoyerent ambassade au nom de la ville pour en chasser les Chrestiens: ce qu'il fit aussi en toutes les autres villes par le moyen des plus meschans d'icelles, & ne cessa qu'il ne recommençast à perseuerer & tourmenter les Chrestiens, du sang desquels il estoit afermé. Or apres que l'Empereur Constantin eut veincu Maxence, lui & Licinie son collegue reconoissans d'vn acord, que la victoire leur estoit venuë de Dieu firent vne loi par laquelle ils atestoyent & confessoyent le Dieu des Chrestiens estre le souuerain & seul Dieu, auteur de tout bien & vertu declarans leur intention estre qu'il fust adoré vniuersellement d'vn chacun, & enuoyerent icelle loi à Maximin qui gouuernoit pour lors en Orient & cerchoit (comme il sembloit) leur amitié: nonobstant que cela fust directement contre son intention. Si est ce que considerant la victoire par eux obtenuë & les grands exploits par eux faits, il n'osoit contredire à leur volonté, & d'autre part auoit honte de faire paroistre au peuple qu'il estoit contraint de consentir à leur vouloir contre son opinion. A l'ocasion dequoi pour couurir sa honte & sa crainte il fit dresser par ceux de son conseil vn edict sous son nom & autorité en faueur de la religion Chrestienne de pareille substance que celui de Constantin & Licinie, & dont la teneur s'ensuit. L'EMPEREVR CAESAR GALERIE MAXIMIN GERMANIQVE, PIE, HEVREVX, INVINCIBLE, AVGVSTE. Ayant soin & cure continuelle de nos suiets & desirant de pourvoir à toutes choses qui concernent leur vtilité commune & le bien public,

* c'est cō-me mainte-nāt la peine de la galere.

l'an de salut. 313

public, nous ne ceſſons iamais d'ordonner telles prouiſions, que nous conoiſſons leur eſtre ioyeuſes & agreables: à raiſon dequoi nous ne doutons aucunement que chacun ne ſache & ne lui ſoit manifeſte que ſuyuant les edits des feus Empereurs de bonne memoire nos predeceſſeurs, Diocletian & Maximian, nous auõs interdit & defendu les aſſemblees & conuenticules des Chreſtiens: à cauſe dequoi ont eſté faites pluſieurs violences & pilleries par nos oficiers par chacun iour au grand detriment de nos ſuiets; la ſollicitude & ſpeciale cure deſquels nous eſt en grande recõmendation, & deſirons les auoir en noſtre protection & ſauue-garde de tout noſtre pouuoir, de maniere que telles volleries & torts continuans & croiſſans iournellement, ils eſtoyent preſque denuez de tous leurs biens & heritages: ce qui nous meut l'annee paſſee de promulguer vn edict par lequel nous faiſions defences à tous nos oficiers & ſuiets de ne moleſter ni empeſcher ceux qui voudroyent adherer & ſe tenir à ceſte gent, qu'on nomme Chreſtiens, & à leur religion, ains les laiſſer viure à leur plaiſir & liberté ſans nulle crainte ni ſoupçon. Ce neantmoins nous ſommes bien auertis, qu'aucuns de nos oficiers abuſans de noſtre nom & autorité ont atenté de troubler derechef noſdits ſuiets & voulu les moleſter en toutes façons, afin de les rendre plus negligens à l'obſeruance de la religion qu'ils cheriſſent. Parquoi pour oſter à l'auenir toute crainte & doute, nous ordonnons par ceſte noſtre preſente loi & edict que nous voulons eſtre inuiolablement obſerué, qu'il eſt loiſible à tous ceux qui ſuyuent la ſecte des Chreſtiens, & qui la voudront tenir, d'exercer leurs ceremonies en telle ſorte qu'il leur plaira. Et en outre leur permettõs de pouuoir à leur volonté baſtir & remettre ſus leurs tẽples & oratoires: & de noſtre plus ample grace & liberalité voulõs & ſtatuons par edict perpetuel & irreuocable, que ſi aucunes maiſons, terres, heritages, & biens immeubles quelconques, apartenans aux Chreſtiens, ont eſté pour ceſte cauſe confiſquez, adiugez & vnis à noſtre fiſc auãt la defence de noſdits deuanciers Empereurs, ou bien depuis alienez, diſtraits ou donnez à autres perſonnes,

ſoyent

soyent rendus & restituez entieremẽt aux anciens possesseurs, & vrais proprietaires d'iceux, afin qu'en cela ils reçoyuent benefice de nostre clemẽce. De tels edits (dit Eusebe) vsa à la fin Maximin, lequel vn an auparauant auoit estabi peines horribles contre les Chrestiens par ses autres edits, qu'il auoit fait engrauer en cuyure pour les rendre perpetuels. Dequoi finalement la iustice diuine le chastia selon qu'il auoit deserui. Car comme il eust fait son apareil pour recommencer la guerre contre ses consorts en l'Empire, desquels, mesme de Licinie, il auoit esté veincu en bataille, & grande partie de son armee desfaite, iusques à poser les habillemens Imperiaux, & auec vn habillement de soldat se mettre en la troupe des fuyars, fut saisi d'vne douleur de ventre & des parties interieures du corps, qui le rendoit impatient dans le lit, où ne pouuant se tenir se veautroit par terre: & là où auparauant il estoit grand gourmant & yurongne, la viande lui faisoit lors horreur, & ne pouuoit endurer la senteur du vin, ce qui l'extenua tellement que ne lui estant resté que la peau & les os, il mourut de Phthisie.

Des inuenteurs de diuerses choses.

CHAP. XXIIII.

LEs Lydiens peuple d'Asie inuenterent les ieux des eschets, des dez, & de la paume, dont dit Rhodigin, *Ludi à Lydis videri possunt appellati.* Les Egyptiens trouuerent la lampe & Anacharsis de Scytie, les souflets à allumer le feu. Pirrhe Roi des Epirotes fut inuenteur des courriers: car comme il eust trois armees en diuerses parties du monde & qu'il demeurast assiduellement en la cité de Tarente, sauoit les nouuelles de Rome en vn iour, celles de France en deux, celles d'Alemagne en trois, & celles d'Asie en cinq, de maniere que ses messagers sembloyent plus voler que non pas cheminer. Le premier encre auec lequel les anciens escriuirent, fut d'vn certain poisson apellé *Xibea*, ils le firent en apres de noir, puis de vermillon, apres d'Azur & en fin de gõme Arabique, noix de galle, vitriol & vin ou bien eau. Les bluteaus ou tamis de poil de cheual eurent cõmencement

cemẽt en France: & l'Eſpagne trouua le crible. Praxitele fut inuenteur du miroir d'argent au temps du grand Pompee: mais on ne ſait pas les inuenteurs des miroirs de fer, de plomb, de criſtal, de verre & d'autres matieres meſlees. Ceres trouua le Froment, enſeigna auſſi la maniere de le piler ou moudre & faire du pain, Pſeuſippe monſtra à faire les tonneaux creuſez en bois. Ceres à faire les paniers ou corbeilles d'oſier. Medee inuenta le moyen de faire les cheueux blonds, & Abatis de les tondre. Les Thebains trouuerent la chaſſe. Rheque & Theodore de Sarnie furent inuenteurs de ieter ou fondre le metal, duquel ils firent ſimulacres ou ſtatues aux Dieux. Et les Curetes en l'iſle de Negrepont trouuerent le fer, dont ils firent cuiraſſes, corcelets & autres garnimens du corps. Et Cacus fut le premier larron qui fuſt en Italie. Aragné Colofonie trouua l'vſage du lin & de faire les filets. Et Cloſter ſon fils inuenta les fuſeaux à filer la laine. Pamphile femme Grecque fut la premiere qui cueillit des vieux arbriſſeaux le coton voletant & l'ayãt nettoyé auec le pigne, mis ſur la quenoille & filé icelui, enſeigna en apres de tixtre. Erichtonie Athenien trouua la maniere de ioindre les cheuaux à la charrette. Iupiter inuenta l'enſeigne militaire la faiſant de couleur rouge, dans laquelle eſtoit la figure d'vne Aigle: & les anciẽs en lieu d'enſeignes lioyẽt des iauelles ou boteaux d'herbes apellez en Latin *Manipuli*, & ceux qui les portoyent eſtoyent apellez *Manipulaires*. Du temps d'Auguſte vn apellé Hoſtie fit des miroirs de telle ſorte, qu'ils repreſentoyent l'image plus grãde, de ſorte que le doigt paſſoit en longueur & groſſeur la meſure du bras. On fait auſſi vn miroir dans lequel aucun verra l'image d'vn autre & non la ſiene, il s'en fait encores d'vne ſorte qu'eſtant poſé en lieu incertain ne repreſentera nulle choſe, & tranſporté autre part fera voir dans icelui les ſemblances. Il y en a d'auantage vn qui monſtrera les images à l'enuers, & vne choſe fera voir pluſieurs ſemblances. Il y en a auſſi de pluſieurs autres manieres, mais pourautant que c'eſt choſe fort vaine & ocieuſe d'en parler, ie les laiſſe à part.

De plusieurs hommes illustres qui mespriserent les richesses.

CHAP. XXI.

PLusieurs hommes illustres & valeureux, mespriserent les richesses, mais les plus renommez furent, Valere Publicole, Menemie Agrippe & le tresiuste Aristide: lesquels mourans furent enseuelis de l'argẽt du public à cause de leur pauureté. Et apres la mort* d'Epaminondas le Thebain apres tant de victoires & despouilles par lui obtenues, ne fut trouué en sa maison autre meuble qu'vn seul fer d'vne lance. C'est celui qui refusa deux mille escus que Iason prince de Thessalie confederé des Thebains lui enuoyoit en don, aimant mieux emprunter d'vn bourgeois de Thebes * cinquante drachmes d'argent qui ne peuuent pas plus valoir de cinq escus pour s'entretenir en l'expedition & voyage qu'il alloit entreprendre, & auec si peu d'argent entra en armes dedans le Peloponnese. Depuis le grand Roi de Perse Artaxerxes lui enuoya trente mille pieces d'or de sa monnoye apellees Dariques pour raison dequoi il se courrouça fort aigrement à Dromede Cizicene lui disant. As tu bien osé entreprendre vne si lõgue nauigation pour cuider corrompre Epaminondas? Retourne t'en & di à ton Roi, que tant qu'il voudra pourchasser le bien des Thebains il m'aura pour ami sans qu'il lui couste: mais tant qu'il taschera leur faire dommage, ie lui serai ennemi capital. Apres que Marcus Curius Consul Romain eut desfait en bataille les Samnites, les ambassadeurs d'iceux lui porterent en don grande quantité d'or & d'argent le trouuans assis aupres du feu où il mettoit dedans le pot des naueaux pour les faire cuire, ausquels il fit responsse telle: Portez tout cest or & argent aux capitaines qui ne daignent apresteer leur mãger en vaisselle de terre, car ie ne vueil pour moi autres plus grandes richesses que d'estre seigneur de leurs possesseurs. Voulant dire par cela que lui qui se contentoit d'vn tel repas, n'auoit que faire d'or ni d'argent: mais que commander à ceux qui en auoyent, lui sembloit chose plus grande & honorable que d'en auoir. De ceste bande furent Apollonie de Tyane, Paul Aemile,

* *Bapt. Fulgo. li. 4. chap. 4. Iustin. li. 6.*

Plutar. aux apophteg.

* *Erasme dit cinq mille escus pour les viures & prouisions de l'armee.*

Æmile, Phocion, Attilie Regule, Q. Cincinat Fabrice, Sexte Ælie, Care & Marc Manlie. Abdolomine creé Roy des Sydoniens refusa incontinent le Royaume connoissant fort bien quãtes fascheries & trauaux estoyent cachez & enclos sous la vaine splendeur des richesses. Le Poëte Anacreon semblablement ayant receu en don de Policrate tyran des Samiens cinq cens talens Attiques, demeura deux iours & deux nuicts sans dormir: en fin pour se deliurer de la peine en laquelle tel present l'auoit constitué, il rendit le don au Tyran auec paroles dignes d'vn esprit capable de faire en si basse fortune vn tel refus. Seneque souloit dire que celui estoit grand qui vsoit des vases de terre comme s'ils fussent d'argẽt, mais plus grand estre quiconque vse de l'argent comme s'il fust de terre. Crates philosophe Thebain, voulant aller en Athenes pour vaquer à la Philosophie, ietta dans la mer tout l'or & l'argent qu'il auoit, estimant ne pouuoir posseder ensemble la vertu & les richesses. Socrate fit le semblable. Les habitans des isles Baleares ne voulurent iamais voir en leurs terres ni or, ni argent, ni soye, ni pierres precieuses: dequoi leur auint tant de bien que par l'espace de 400. ans qu'ils firent guerre auec les Romains, Cartaginois, Gaulois & Espagnols: pas vne de ces nations ne s'esmeut iamais pour aller cõquester leur païs, sachans pour certain qu'il n'y auoit or ni argent qu'ils peussent piller & emporter.

Sentence d'Apollonie Tyanee contre vn Eunuque du Roy de Babylone, qui fut trouué auec vne fauorite dudit Roy.

CHAP. XXVI.

ORe Apollon en son liure des lettres Hieroglyphiques escrit que quand les Egyptiens veulent representer l'Amour, ils peignent vn laqs, pource (comme ie croi) qu'il nous conduit presque touiours à condition miserable. Philostrate escrit que du temps d'Apollonie Tyanee vn Eunuque fut trouué prenant ses esbats, au mieux qu'il pouuoit, auec l'vne des concubines du Roy de Babylone, des plus belles & mieux aimees qu'il eust: & surpris en ceſt acte fut trainé par les cheueux hors du

En la vie d'Apollonie Tyanee li. 1. ch. 23.

serrail des autres femmes par les autres Eunuques & amené deuant le Roy, auquel apres que le plus ancien des Eunuques eut dit s'estre pris garde que l'Eunuque estoit amoureux de ceste femme, & l'auoit amonesté de ne lui parler, ni de lui toucher en aucune façon le col, ni la main, & de s'abstenir de l'habillier: ce neantmoins il auoit esté maintenant surpris couché auec elle & trouué exerçant les œuures de la chair. A ce raport le Roy fort courroucé se tourna vers Apollonie Tyanee, qui pour lors estoit en sa cour, lui disant: de quelle peine vous semble-il que ie doyue punir ce meschant? A quoi Apollonie respondit, de quelle autre que de le laisser viure? comment? repliqua le Roy honteux de ceste response, ne iugez-vous digne de mourir plusieurs fois celui qui a osé violer mon lict? Ie n'ai pas dit cela (dit Apollonie) pour pardon que vous lui faciez, mais bien pour le tourment qui l'acompagnera s'il demeure viuant: car tant qu'il sera en vie il soufrira plusieurs choses dificiles & aspres à endurer, de sorte que ne pouuant manger ni boire, & ne prenant plaisir aux spectacles, ieux & passetemps qui resiouissent vous & les vostres, le cœur lui tressaillira souuent & s'esueillera souuent de son sommeil, comme on dit auenir principalement aux amoureux. Et ne doutez, Sire, que l'amour ne lui face sentir des peines fort aigres & martyres insuportables. Comme vn simple papillon le miserable volera au feu & à la mort, & tout à vn coup aura en haine & la vie & la mort. Ses afections lui deschirerõt les entrailles, sans qu'il puisse mourir. Et s'il n'est trop amateur de sa vie, il vous priera souuent, ô Sire, de le tuer, ou bien il s'occira soi-mesme. Telle fut la response d'Apollonie laquelle le Roy trouua si sage & agreable que persuadé d'icelle l'Eunuque eut la vie sauue. Et à la verité, l'amour est vne extreme passion, vne fureur en la femme & vne ardeur au ieune homme, son refuge est la mort. C'est pourquoi Epictete entre les autres definitiõs qu'il fait de la mort, l'apelle *Numen amantium*, pource que souuent les amans apellent la mort à leur aide, & semblent acourir à elle, comme à la sacree ancre (qu'on dit). Qui est celui qui ne sache l'amour auoir osté le sens au sage Salomon, &

Epictete en son deuis auec Adrian l'empereur.

fait

fait violer à icelui la sainte loi? L'amour esmeut Biblis à aimer son frere Caune, Macarce à commettre inceste en la personne de sa sœur, Canace & Pasiphae à se ioindre à vn toreau. De plusieurs autres inconueniens a esté cause l'amour, lesquels ie tairai pour estre brief. Mais pour reuenir au precedent propos, quelques iours auparauant que tel desastre auint à ce pauure Eunuque, Apollonie l'auoit preueu: & deuisant auec Damis son compagnon de voyage de la puissance des Eunuques en l'œuure Venerique, il lui dit, ie pensoi maintenant en moi, ô Damis, pourquoi les Barbares estiment modestes les Eunuques & se seruẽt d'eux pour la garde de leurs femmes, ie croi, dit Damis, la cause en estre assez clere & manifeste voire à vn enfant. Car apres qu'ô leur a coupé les vases spermatiques qui causent le coït & accouplement charnel, il leur est permis de garder les femmes & sont employez expressément en ceste charge, si bien qu'on les laisse dormir auec elles. Estimez-vous donc, dit Apollonie, que le pouuoir d'aimer & de conoistre les femmes leur soit osté? & l'vn & l'autre, dit Damis, pourautant que si on leur a arraché ceste partie, par laquelle le corps est incité à l'acte de Venus, ie ne pense point qu'ils puissent aimer. Vous aprẽdrez auiourdhui, respondit Apollonie, que les Eunuques aiment, que la cupidité qui est introduite par les yeux n'est point esteinte en eux, mais demeure chaude & vigoreuse dans leur corps: car il auiendra quelque chose par laquelle vostre raison sera confutee facilement. Que s'il y a quelque art humain qui domine & puisse chasser de l'entendement telles conuoitises, il me semble que les Eunuques ne sont à bonne raison admis au nõbre des hommes atrempez & chastes: car on les estime priuez totalement de l'amour, comme contrains par quelque violence: & l'ofice de temperance est que celui qui apete & desire ne soit surmonté des concupiscences & affections lasciues, mais s'abstiene d'icelles, & ne soit aussi veincu de ceste douleur & passion qui induit le desir de la chose conuoitée. Voilà ce qu'en dit Apollonie en Philostrate. Or si les Eunuques par faute de genitoires n'ont la puissance d'engendrer & de ietter

hors la semence, ils entrent neantmoins quelquefois en chaleur, & s'efforcent de conoistre ou abuser les femmes, comme nous voyons quelquefois vn cheual chastré monter les iumens.

Exemple de continence de François Sforce.

CHAP. XVII.

IE ne veux omettre vn singulier exemple de continence de François Sforce Prince tresillustre, digne d'estre comparé en ce fait à Alexandre le grand & à Scipion l'Africain. Cestui estãt colonnel des Florentins, lors que Casanoue Chasteau & forteresse des Luquois fut pris par force d'armes: & pendant le sac de ceste petite ville quelques siens soldats firent prisonniere vne ieune fille mariee, de beauté admirable, laquelle cõme ils la tiroyẽt de toute force hors sa maison, leur dit en criant qu'elle se donnoit au Comte François & non à autres, tellemẽt que ceux qui l'auoyent rauie, craignans l'ire du Comte ne faillirent de la lui amener des l'heure. Le colonnel Sforce, lequel pour sa grand' ieunesse & verdeur de son aage, & pour la bõne disposition & complexion de son corps, estoit fort suiet & adonné aux plaisirs de la chair combien qu'il fust espris de la grande beauté de la fille lui demanda neantmoins si elle aimoit mieux consentir à sa volonté que demeurer en la puissance de ceux qui l'auoyent prise. A quoi la fille respondit estre tousiours preste à lui obeir, pourueu qu'il lui pleust la tirer hors des mains des autres à qui elle estoit faite proye. Alors Sforce commanda à ses gens de la conduire en sa tente. La nuict venue, deuãt que se mettre dans le lict il lui demanda derechef si elle estoit de mesme courage, ou si elle auoit changé de propos, laquelle lui fit response estre en la mesme opinion que deuant. Quoi voyant le Comte la fit despouiller & coucher aupres soi, mais entree que la fille fut dans le lict, comme elle vid l'image de la vierge Marie, que le Comte suyuant sa coustume & deuotion tenoit depeinte en vn tableau, pleine de vergongne & auec grande reuerence plorant chaudement, dit au Comte ces paroles, Monseigneur, ie vous

prie

prie par ceſte ſacree vierge dont la repreſentation & remembrance eſt deuant nous, qu'il vous plaiſe preſeruer ma pudicité, & par voſtre clemence la reſtituer non polluë, ains entiere à mon eſpoux qui eſt parmi les autres priſonniers. Et ſi ie vous ai promis d'eſtre contente de vos volontez & que ie me ſois ſoumiſe à voſtre plaiſir, nulle autre ocaſion m'a eſmeu de ce faire, que pour me deliurer des mains de ceux qui m'auoyent rauie: pour raiſon auſſi de la iuſtice & pieté que i'auoi entendu eſtre en vous: pour leſquelles vertus ie prins ferme eſperance d'eſtre par vous garentie de mal & vilenie. Ces propos ſeurẽt ſi bien trouuer place au benin & genereux cœur du capitaine auec les larmes qui decouloyent des beaux yeux de la belle: & fut ſa contenance ſi grande que iaçoit qu'il ſentit vne fille d'excellẽte beauté nuë dans le lict aupres de ſoi: & combien qu'elle euſt eſté faite captiue en guerre, ſi eſt-ce que toute ardeur lubrique fut alors eſteinte en lui, qui ſortit hors du lict haſtiuement. Le lendemain matin il enuoya querir le mari, lequel il racheta de ſes propres deniers payant ſa rançon, & lui rendant ſa femme chaſte comme elle eſtoit venue, lui iurãt qu'il n'auoit eu afaire auec elle & qu'il ne l'auoit touchee ni conue tant ſoit peu. Le mari ſe ietant à deux genoux à terre lui dit auec ſouſpirs, Monſeigneur, vos efets reſpõdent entierement à la bonne renommee qui eſt eſpandue de vous en toutes parts, à ſauoir qu'il n'y a homme viuant ſur la terre qui vous egale ſoit en humanité, ſoit en clemẽce. Le ſouuetain Dieu qui peut tout vous vueille recompenſer pour nous, qui ne pouuons donner conuenable guerdon à vos vertus. Le Comte voulut donner pluſieurs biens & meubles du pillage de la ville à tous deux, mais la fille n'en voulut rien accepter, afermant que les voiſins voyans tels preſens eſtimeroyent que ce fuſt le prix de ſon honneur perdu, & par ainſi tomberoit en vne fauſſe infamie, qu'elle deſiroit fuir plus que la mort. Et ayans eu licencẽ de s'en aller & prins congé du Comte Sforce, ſe retirerent en leur maiſon.

De plusieurs hommes lettrez, anciens & modernes lesquels moururent miserablement.

CHAP. XXVIII.

THemistocle Athenien banni par l'enuie des citoyens d'Athenes se retira par deuers Artaxerxe, duquel forcé de faire guerre cõtre sa patrie changea de son bon gré la vie à la mort beuuant du sang de taureau. Galle
Ammian Marcell. l.17. poëte s'occit aussi. Demosthene Athenien ayant encouru la haine d'Antipater successeur d'Alexandre, s'enfuït en Calabre Isle de la mer Aegee, là où il fut attrapé par les satalites d'Antripater: & apres auoir pris la plume cõme s'il eust voulu premierement lui escrire, huma le poison qu'il auoit enclos dedans. Pline fut bruslé du feu du mont Ætna, dit à present Montgibel, comme de mesme Empedocle. Maints hommes lettrez ont esté qui sont morts miserablement, entre lesquels fut Socrate, lequel par commandement du magistrat beut en prison du ius
Laer. li.1. chap.12. de Ciguë, dõt il mourut. Thales Milesien mourut de soif par l'ardeur du Soleil, cõme il regardoit les ieux Gymniques. Tenõ fut tué par cõmandement de Phalaris le tirã. Anaxarque mourut par le cõmandement de Nicocreon par diuersité de tormens, veincu de la douleur desquels il se coupa la langue entre les dẽts. Archimede Philosophe & mathematicien excellẽt fut occis par les soldats de Marcel. Pitagore fut bruslé tout vif par les Ciloniens, cõme dit Plutarque. Aucuns escriuent que cõme guerre fust meuë entre les Agrigentins & Syracusiens, Pitagore sorti au secours des Agrigentins, fut massacré auec septante de ses disciples en vn chãp de feues, par les Syracusiens. Anacharsis fut tué des siẽs pour auoir voulu introduire la religion & les dieux des Grecs en la Scythie. Diodore Crone Dialecticien mourut de regret & honte,
Pline li.7. chap.53. pour n'auoir seu soudre vne question ou Sophisme à lui
Greg. Nazianz. en l'orai. cõtre Iul. l'Empereur. proposé en ieu par Stilbon. Aristote apres auoir perdu la grace & faueur d'Alexandre, ne sachant conoistre la nature & cause de l'Euripe qui est en Chalcide, c'est à dire, du flot de mer qui va & reuient sept fois en l'espace d'vn iour & d'vne nuict, tornoyant entre Aulide port de Beotie & l'isle Euboee, alla de vie à trespas du* dueil & tristesse

triſteſſe qu'il print de n'en ſauoir rendre raiſon ſuffiſante, & quelques vns dient qu'il ſe ieta dedans la mer en ce lieu là. A Calliſthene ſon diſciple furent coupees les leures & le nez, puis ſerré entre deux murailles mourut de la maladie, que les Grecs apellent φθειριασις, & les Latins, *morbus pedicularis*. A Marc Tulle Ciceron fut trenché la teſte, les mains coupees, & la langue arrachee. Le Poëte Terence ſe noya de regret d'auoir perdu cent & huict comedies par lui conuertis du Grec de Menandre en Latin. Le poëte Lucrece ayant humé vn breuuage amatoire paruint à telle fureur qu'il ſe tua de ſa main, aagé de quarante ans. Seneque contraint par ſon diſciple Nerõ d'elire l'eſpece de mort, qu'il aimeroit mieux, ſe fit ouurir la veine & ſaigner le pied dans l'eau, & par ce moyen perdant tout ſon ſang finit ſa vie. Auerroes fut rompu par vne rouë qu'on lui mit ſur l'eſtomac. Iean Duns, dit l'Eſcot, liſant en Angleterre fut par vne ſoudaine eſmeute des eſcoliers tué à coups de poinçons, dont anciennement on eſcriuoit ſur les tablettes de bois, ou eſcorce d'arbres. Mais ſi ie vouloi eſcrire la miſerable fin de tous les hommes lettrez anciens, ie ne paracheueroi d'auiourd'hui. Parquoi ie finirai ce chapitre par le recit de quelques vns des modernes. François Petrarque mourut ſubitement. Domitie Calderin mourut de peſte. Le Conciliateur fut bruſlé apres ſa mort ne l'ayant peu eſtre vif. Laurens Laurentian Medecin de Florence ſe ietta dans vn puits. Pierre Leon de Spolette Medecin & Aſtrologue y fut auſſi ietté par le commandement de Pierre de Medicis, pour autant qu'il auoit laiſſé mourir Laurens de Medicis ſon pere, contre l'eſperance par lui donnee qu'en ſa maladie n'y auoit aucun danger de mort: ainſi qu'il diſoit l'auoir preueu par les Aſtres. Et Thomas More Chancelier d'Angleterre fut decapité à Londres pour auoir repris Henri Roy d'Angleterre du diuorce & repudiation de ſa femme.

Rhodig. lib. 9. cha. 36.

Volater. lib. 21.

D'vn valet Cremonois qui ſe donnoit entendre d'eſtre Pape, & d'vn autre qui ſe croyoit eſtre Empereur, & de

quelques autres qui auoyent plusieurs especes de folie en la teste.

CHAP. XXIX.

LEs Medecins ont vne opinion generale qu'il y a plusieurs especes de folie. Aux annees passees estoit à Milan vn seruiteur Cremonnois, lequel se persuadoit d'estre Pape, & auoit formé en sa chambre le consistoire & les Cardinaux, Archeuesques & Euesques, & par vne heure du iour (qu'il auoit obtenu de son maistre) se fermoit en sa chambre, s'asseoit en vne chaire cõme nouueau Pape, bailloit les pieds à baiser, receuoit Ambassadeurs, faisoit Cardinaux, depeschoit bulles, & creoit nouueaux oficiers du siege Apostolique. Et acheué qu'il auoit de ieter Lors ceste sienne tant honorable folie & merueilleux plaisir, retournoit à ses acoustumez seruices sans mener aucũ bruit. Le Seigneur Pierre des Vbaldins, gentil-hõme, & cheualier de la cité d'Vrbin, auoit vn palfrenier nommé Triumpho de Camarin, lequel quand vint à son seruice, mit à son marché qu'il auroit vne heure le iour pour s'esbatre ou passer le temps, pendant laquelle il s'enfermoit dans sa chambre, de façon que personne n'y pouuoit entrer sans sa permission, puis estendoit en la muraille vn rideau de toile noire, où le Pape estoit depaint auec les Cardinaux, comme quand ils tienent le consistoire, & plusieurs Rois, Princes, seigneurs & capitaines Chrestiens. Lui en apres faisant le personnage de l'Empereur (qu'il croyoit estre) ayant vne coronne de papier en teste, & vn sceptre en main s'asseoir aupres, & commençant en la personne du Pape de proposer certaines choses touchant l'estat des Chrestiens, haranguoit ainsi, Mes chers freres & enfans en Iesus Christ, l'efet de nostre assemblee est que vous ayez à vous aimer l'vn l'autre ensemble, & pour vous recommander à régir vos peuples en toute pieté, à mettre bas les armes & cesser les guerres entre vous, & batailler seulement pour la defense de la foi Chrestiene afligee & vexee par ces infideles & enragez Turcs. Si vous n'embrassez auec haut courage ceste mienne proposition, vous perdrez en fin la grace de ce monde, & la gloire du ciel & irez aux royaumes infernaux là où vous serez tourmentez eternellement. Parrant, mes bien-heu-

reux

reux enfans, entendez afectueusement mes paroles & suyuez mon conseil. Ayant Triumpho dit tels & maints autres propos au nom du Pape, crachant toutesfois souuent, il respondoit en apres au nom de l'Empereur, dont il portoit l'habit sur le dos, Sainct Pere, vous dites fort bien & seroit bon de faire ce que vostre saincteté propose, mais voulez vous qu'on croye à vos persuasions? commencez premier de nous donner bon exẽple, comme bon pasteur, & si vous ne le faites, i'entens quand à moi de iouïr de mon royaume sans crainte des Turcs, ni de l'enfer où ie suis certain qu'il fait bon demeurer: car la nuict passee en songe m'y estãt trouué auec tres-grãd plaisir & contentement de mon esprit, ie ioüai à la paume auec plusieurs Seigneurs & Barons, & puis montai sur des legiers & hardis coursiers que la Sicile, la Pouille, la Calabre, & l'Iberie n'en porterent onc de tels: en fin me ioüant, & esbatant auec les plus belles & mignardes Dames du monde, ie vi Lucifer, qui auoit les dents vn grand pied hors de la bouche, sortir d'vn superbe palais pour monter à cheual. Et comme ie vouloi courir vers lui pour auec grande reuerence lui tenir l'estrier, on me dit que ie n'y allasse point qu'il me deuoreroit: toutesfois i'y allai sans aucune peur. Lors ce bon seigneur me faisant les plus grandes caresses du monde me dit, Mon fils, tu sois maintenant & à touſiours le tres-que bien venu. Et apres estre monté à cheual il alla par son royaume habité d'infini peuple. Apres comme ie vouloi partir de là pour aller disner, vn gentil escuyer me dit, où vas tu Empereur Chrestien, tu peux bien mãger ici. Ie lui respondi, mange-on donc en ce lieu? On y boit & mange à la gaillarde, respondit il. Puis donc qu'il s'y fact gout chere (di-ie lors) ie ne m'en vueil plus partir, si que par le barbu sainct Antoine, puis qu'on y triomphe, qu'on si donne du bon temps, & qu'on y meine ioyeuse vie, i'enten que les plaisirs que vous prenez en vostre priué & domestique (tressainct Pere) plus que tous les autres hommes, auec vos enfans, les Cardinaux du sainct siege, me soyent licites. Triumpho ayant dit toutes ces resueries iettant hors vn ioyeux cri, & faisant vn petit saut en l'air, cõmençoit à parler des grans faits

de guerre & d'armes, & prenant l'estrille en main escrimoit deuant ces Rois, princes & seigneurs, puis au nom d'iceux disoit les plus grandes baliuerneries, qu'il seroit possible penser. Et cõme il estimoit auoir acheué l'heure, sortoit de la chambre vne fois plustost & autrefois plus-tard, & alloit estriller ses cheuaux, ballier la maison, & faire diligemment toutes les autres choses, qui lui auoyent esté commandees. Le seigneur Pierre ne pouuant imaginer en quoi son valet d'estable employoit ceste heure, delibera d'en voir l'efet, tellement que s'estant vn iour caché aupres de la chambre de Triompho, il vid tout le passetemps par vne fente de la muraille de la chambre : & voulant qu'aucuns de ses domestiques participassent de ce plaisir, les fit venir en ce lieu, là où ils virent l'esbatement du palefrenier, & entẽdirent tous ses deuis que i'ai cy deuant contez. En fin quand le seigneur Pierre vid que son valet estoit pres d'acheuer son ieu, il lui dit tout haut, Mon Triompho, ie me resiouï grandement à ta consolation, & de ta patrie, que de valet de cheuaux, tu sois deuenu Empereur des Chrestiens. Ie te prie donc que tant que la fortune te maintiendra en l'heureuse sommité de sa roüe, il te plaise auoir quelque fois souuenance de moi. Triompho s'entendant apeller & se voyant descouuert, deuint estonné comme vn fondeur de cloches, & en fut tellement marri qu'ayant soudain osté son rideau de la muraille, & icelui plié abandonna à l'instant la maison sans prendre cõgé de son maistre, sans qu'on peust onc sauoir la part où il s'estoit retiré pour demeurer. Voila comment le propre d'vn fol est de croire qu'il soit sage. Parquoi ie conclurai, en ce monde n'y auoir plus grand repos que de se contenter de son estat, comme faisoit Triompho de Camarin, auquel, par imagination se faisant croire estre Empereur, valoit autant comme s'il l'eust esté realement. Trasilae Axonee tomba en vne folie si estrange, qu'il croyoit que toutes les nauires qui arriuoyent au port fussent siennes : & à ceste cause deuant qu'elles y abordassent, il alloit au deuant les rencontrer auec visage, & cœur plein d'alegresse & contentement. De mesme aussi quand elles partoyent pour

Aelian l'apelle Thrasille li. 4.

Athe. li. 12. chap. dernier.

faire

faire voyage en Leuant ou en Ponent les acompagnoit long temps de veuë, laquelle humeur seuë par son frere Criton freschement arriué de Sicile auec ses marchandises, il le mit entre les mains d'aucuns sauans medecins, qui le guerirent & priuerent de ce grand contentemẽt. Et comme il lui fust demeuré quelque peu de memoire de sa folie, il iura plusieurs fois qu'il ne vesquit iamais plus ioyeusement que du temps de sa fureur, durant laquelle il n'auoit senti ni douleur ni tristesse quelcõque. Il y en auoit vn autre lequel nourrissoit plusieurs chats, leur faisant de grandes caresses, & disant que c'estoyent Lyons. Aristote raconte qu'en Abide fut vn homme lequel commençant d'estre fol, continuant par plusieurs iours alloit au theatre, & là comme qui voudroit reciter vne comedie, faisoit tous les actes qui y sont requis. En fin l'humeur lui passa. Il dit d'auantage, qu'à Tarente estoit vn hoste lequel par vne sorte de folie desroboit de nuict, & de iour s'entendoit à sa besongne: & portoit nuict & iour la clef de l'hostelerie pendue à sa ceinture, sans que iamais il la perdist ni lui fust desrobee par ceux qui essayoyent de la lui tirer cautement. Et Plutarque raconte que les vierges Milesiennes furent assaillies d'vne folie telle que sans aucun respect, toutes se pendoyẽt & estrangloyent sans qu'à ceste fureur on trouuast remede, ni que remonstrances & larmes de parens, ni consolation d'amis y seruissent de rien: iusques à ce que les Milesiens estans au Senat assemblez pour deliberer de ceste afaire, l'vn d'entre eux homme sage se leua & dit, qu'il faloit faire vne loi, que s'il auenoit qu'il s'en pendit plus aucune, elle seroit despouillee toute nue & portee ainst au milieu de la place pour estre veuë de tout le monde. Ce conseil fut aprouué de tous & l'edit publié, ces filles prindrent vne si grande frayeur que l'humeur qui causoit en elles l'enuie de mourir, cessa tout à coup, craignans plus le deshoneur & l'infamie que la mort & la douleur: & ne pouuans suporter vne imagination de vilenie & honte qu'elles ne deuoyent encore receuoir sinon apres estre mortes.

De quelques hommes & femmes qui s'occirent volontairement.

CHAP. XXX.

AVx premiers siecles furẽt plusieurs qui s'occirẽt volontairement, entre lesquels comme racõte Elian, Hipone dame Grecque estant prise des Corsaires, sentãt qu'entr'eux ils deliberoyent de lui rauir sa virginité, prisa tant l'honneur de sa chasteté, que ne voyant autre voye de la pouuoir conseruer, se ietta dans la mer, & se noyãt sauua par ce moyen sa pudicité. Calan Sophiste Indien, l'vn des sages Brachmanes, ayant dit Adieu à Alexandre le grand & aux Macedoniens, desirãt sortir de ceste vie se fit dresser vn buscher de bois sec & odoriferant, à sauoir de Cedre, Cypre, Myrte & laurier en vn bourg de Babylone, & coronné de fueilles de canne, monta & se coucha de son long sur le buscher adorant le Soleil, & s'estant couuert la face, les Macedoniens allumerent le feu, & lui ne se bougea iamais quand le feu l'eut enuironné, ains demeurant ferme sans remuer ni pieds ni mains se sacrifiant rendit ainsi l'ame. Alors on dit qu'Alexandre esmerueillé de ceste constãce se mit à dire que Calan auoit veincu de plus puissans ennemis qu'il n'auoit pas fait. Car il n'auoit combatu que contre Pore, Taxile, & Daire seulement: mais Calan contre la mort & le labeur. Ciceron escrit que quand Calan s'en alloit à la mort & qu'il mõtoit sur le buscher il dit: O beau depart de la vie, puisque (comme il est auenu à Hercule) apres que le corps mortel sera bruslé, l'esprit s'en ira en lumiere. Cleombrot d'Ambracie ayant leu l'œuure de Platon de l'immortalité de l'ame, se precipita d'vne haute muraille en la mer. Caton d'Vtique ayant leu le mesme liure, se perça le corps d'vne dague. Aristarque Grammairien Alexandrin precepteur du fils de Ptolemee Philometor, estant malade d'vydropisie, se laissa mourir par faute de manger. De mesme fit Eratosthene Cyreneen disciple du Poëte Callimach & garde de la librairie de Ptolemee Philadelphe. Charondas Thebain ayant fait vne loi que nul ne vinst armé au cõsistoire s'y trouua de fortune auec armes vne fois qu'il venoit des champs, sans y penser.

Elian li. 5.
Strabõ li. 15.
Val. Mali. 1. ch. 8.
li. 1. de diuinat.
Cic. 1. Tusc.
Val. Matitre de Iust.

y penſer. Et apres que celui qui eſtoit aſſis aupres de lui l'eut fait ſouuenir de ſadite loi, ſe mit ſon poignard dãs la poitrine, nonobſtãt qu'il euſt peu diſſimuler ou defendre ſa faute. Hannibal veincu par Scipion ſe ſauua vers Pruſias Roy de Bithynie, doutant de la foi duquel, pource qu'il voyoit Flaminie y auoir eſté enuoyé en ambaſſade par les Romains, s'empoiſonna de ſon propre mouuement. Mitridate le ieune, lequel auoit fait guerre durãt cinquante ſix ans cõtre les Romains, ocupé l'Aſie, fait priſonnier Opie & Aquillie, aſſiegé Rhodes, & gagné Athenes par Archelae ſon lieutenant, eſtant veincu premierement par Luculle, puis par Põpee & apres par Pharnace ſon fils treſingrat, qui du parti de ſon pere s'eſtoit retiré à celui de Pompee, beut du poiſon duquel n'ayant peu mourir, pour cauſe de l'antidote & contrepoiſon qu'on lui fit prendre, ſe tua à l'aide d'vn ſoldat François nommé Vitigea. Monyme Mileſiene & Veronique Chie deux femmes dudit Mitridate, apres auoir entendu par l'Eunuque Bocchide la miſerable fortune de leur mari ſe firent mourir. Monyme ſe pendit pour s'eſtrangler: & comme le licol ſe rompit par la peſanteur de la charge, elle ſe fit couper la gorge par Bocchide: & Veronique d'autre coſté beut du poiſon vne pleine coupe. Statire & Roxane ſeurs du meſme Mitridate qui auoyent gardé quarante ans leur virginité, auallans auſſi du poiſon acõpagnerent la mort de leur frere. Decebale Roy des Daciens (cõme Dion Caſſien recite) veincu par Traian ſe tua de ſa main pour ne venir en la puiſſance des Romains, ce neantmoins ſa teſte fut aportee à Rome. Sardanapale ſe ietta dãs le feu. Lucrece dame Romaine lumiere de chaſteté violee par l'infame tyran Tarquin, fils du ſuperbe, ſe tua publiquement d'vne dague qu'elle ficha en ſon eſtomac, à fin que le peuple vengeaſt l'iniure & forfait, & aboliſt la domination des Rois Romains. Portie fille de Caton ayant ſeu les nouuelles de la defaite & mort de Brute ſon mari aux champs Philipiques, cõme on lui refuſaſt bailler vn glaiue, aualla des charbons ardãs, dont ſa mort s'en enſuyuit. Cleopatre Roine d'Egypte apres la mort de Marc Antoine, eſtant captiue entre les mains d'Auguſte, ſe fit mourir par la morſure d'vn

T. Li. au li. 1. Dec. 2.

serpēt, comme ledit Cesar fit representer en l'image qui fut portee à Rome en triomphe, pour l'vn des trophees de sa victoire. Neaere & Charmione seruāres de Cleopatre suyuirent bien tost la mort volōtaire de leur maistresse. Plusieurs autres grands personnages s'occirēt aussi volontairemēt & malheureusemēt, Et pource, que les causes seroyent trop longues à raconter, ie ne mettrai que leurs noms, à sauoir Dolabelle, Licinie, Macer. L. Sylla. C. Marius le ieune, Fannie Cepion, Neron, Othon, Galere, Adrian, Florian, Iulian, & Diocletian Empereurs, Gordian l'aisné, Labeon Marse, Papirie Romain, M. Lollie, Proculeie, Magnēce, Argobaste, Gumnilde femme d'Asmunde Roy des Danois, Hadinque, Rolnon & Starcartere Rois des Danois, Etelin tyran, Pierre des vignes Iurisconsulte de Capouë du temps de l'Empereur Federic second, & Galeace Mantuā, lequel plus volontairement & sotement que pas vn des sus-nōmez, se donna la mort cōme escrit Iouiā Pōtan.) Car cōme il hyuernast à Pauie, & qu'il y fust deuenu extrememēt amoureux d'vne belle fille, pource qu'il lui disoit souuent que pour son seruice il voudroit endurer mille morts si tāt estoit possible, elle lui commanda par ieu de se ietter dans la riuiere: ce qu'il fit, & se noya. Baiazet Prince des Turcs ayant esté pris és confins d'Armenie en vn grād conflit & bataille donnee entre lui & le grād Tamburlan, amené deuāt la face de ce Roy des Scythes, icelui le fit enfermer en vne cage de fer, le menant touſiours auec lui: & le faisant viure des miettes qui tomboyēt de sa table, & de pieces de pain qu'il lui iettoit à la mode qu'on fait aux chiens: & toutes les fois qu'il vouloit monter à cheual ou sur son coche le faisoit sortir de la cage & amené deuant lui lié & atāché à grosses chaines d'or, mettoit les pieds sur ses espaules & mōtoit sur le cheual ou coche. Ceci nous deuroit estre vn miroir des miseres humaines, & de ne soi fier iamais aux grandeurs ou richesses de ce monde, considerant que celui qui auoit veincu tāt de peuples & surmonté tant de citez fut pris d'vn qui iadis auoit gardé le bestail, & finit sa miserable vie comme vn chien dās vne cage de fer. Reuenu que fut Tamburlan en Scythie il fit vn magnifique triōphe de la victoire aquise cōtre ledit

Baiazet,

Baiazet, & ayant fait dresser vn festin & somptueux apareil, auquel furent assis tous les seigneurs & principaux de la Scythie, il y fit amener la cage dans laquelle estoit Baiazet, il y fit aussi venir sa femme qui auoit esté prise auec lui, à laquelle ce Barbare & inhumain fit couper la robe iusques au nombril, de sorte qu'elle monstroit les parties honteuses, & voulut qu'en ceste equipage elle aportast les viandes aux cõuiez. Le miserable Prince Turc voyant sa femme ainsi honteusemẽt traitee estoit dolẽt outre mesure. A raison dequoi il mit en son entendemẽt de se tuer: mais n'ayant aucun moyen ni instrumẽt pour le pouuoir promptemẽt executer, se hurta tant de fois la teste contre ceste cage, qu'à la fin il mit bout à sa miserable & infortunee vie.

Combien est profitable à l'homme de viure sobrement. Et que tous ceux qui en ont esté ennemis sont aussi demeurez haineux de l'honeur & de la vertu.

CHAP. XXXI.

IL n'y a aucun doute que la nature se cõtente de peu, & que le manger desordonné est cause de plusieurs maladies. Que ceci soit vrai, celui qui ne le voudra croire lise les anciens liures de medecine, ausquels il trouuera que nos maieurs & deuanciers furent tãt amis de la sobrieté, qu'ils mangeoyent au matin du pain seul, & à souper de la chair, sans autres viãdes diuersifiees cõme on fait auiourd'hui de grand nombre de sausses, mets sur mets, & d'vne desserte apres, pendant tous lesquels seruices. *Ab ouo ad mala*, on demeure à la table deux heures pour le moins: c'est pourquoi iceux anciẽs qui ne conoissoyent telles superfluitez viuoyent si longuement exẽpts de tãt de monstrueuses maladies. Et pour autre cause les Romains, Arcades, & Lusitaniens ou Portugois demeurerẽt si long tẽps sans medecins, sinõ que pour se defendre des infirmitez par vne vie sobre. Les plus grãdes delices que les Spartains eussẽt en leur viure, estoit vn certain broüet ou potage noir, comme de la poix fonduë, pour aprester lequel, ils ne dependoyent pas trois sols. Les Persans hõmes tãt bien disciplinez n'aioustoyẽt au pain autre viande qu'vn peu de Cresson. Artaxerxe frere de Cyre mis en

fuite par ses ennemis se mit à manger des figues seiches auec du pain d'orge, se plaignant grandement d'auoir tant demeuré à experimenter vne vie si douce & sauoureuse. Ptolemee allant par l'Egypte, cõme ses gens ne l'euſſent peu ſuyure, ayant grãd faim ſe retira deſſous vne maiſonnette d'vn labouteur & pauure païſan, lequel lui ayant donné à manger vne piece de pain de ſeigle, ce grand Roy iura qu'il n'auoit iamais gouſté meilleure viande, & eut pour l'auenir en deſdain toutes les ſortes eſtrangeres de pains precieux, dont il auoit vſé au paſſé. Le Seigneur Antoine d'Ona Eſpagnol, ayãt retenu à diſner auec lui vn vieil homme lequel paſſoit l'aage de cẽt ans, & le traitant exceſſiuement comme il auoit acouſtumé faire à tous ceux qui mangeoyent auec lui, le bon homme lui dit, Seigneur, ſi i'euſſe veſcu en ma ieuneſſe à pareilles tables que la voſtre, ne croyez ia que ie fuſſe arriué à ceſt aage, que pour viure ſobrement i'ai par la grace de Dieu atteint. Il n'y a donc point de doute que la vie ſobre eſt ocaſion de nous faire demeurer longuemẽt en ce monde, & nous y maintenir en ſanté. Et tous ceux qui l'ont meſpriſee ont peu veſcu, & ſont demeurez ennemis de l'honeur & de la vertu: comme furent Caligule, Claude Eliogabale, Vitelle, Vere, Tibere, Maximin & infinis autres. D'autre coſté vous verrez les amateurs de la vie ſobre preſque tous hommes diuins, tels que furent Auguſte, Alexandre Seuere, Paul Emile, Epaminondas, & infinis autres dont le catalogue ſeroit trop long.

Comment Roderic dernier Roy de la race royale des Gots perdit le Royaume & la vie par ſon incontinence.

CHAP. XXXII.

L'An de noſtre ſalut 747. regnoit en Eſpagne Roderic, lequel touché viuement au cœur des traits du petit Dieu & aueugle archer, deuint extremement paſſionné de l'amour de la fille de Iulian Comte de Cantabrie, & conuoitant par treſardãte afection de cueillir le fruit de ſon deſir, eſſaya tous moyens pour paruenir à la iouïſſance: mais comme l'honeſteté & pudiques contenãces de l'infante & la preſence du pere, lui ſemblaſſent eſtre

estre contraire, pour assouuir son desordonné apetit, il enuoya Iulian Ambassadeur en France: & alors la forçant en fit à son plaisir, Iulian de retour en Espagne entendit au long la violence commise en la personne de sa fille, par la plainte qu'elle-mesme lui en fit, & feignãt aupres du Roy de n'en rien sauoir rongea son frain par quelques iours, songeant au chemin qu'il auoit à tenir pour en executer la vengeance. Et apres auoir remasché assez son courroux se retira en Afrique en la cité de Lepte, à Muzza gouuerneur de l'Afrique, où il conta de poinct en poinct l'iniure que le Roy Roderic lui auoit faite, pour auoir reparation de laquelle il lui dit s'estre adressé vers lui, tãt pour implorer son secours que pour lui ofrir vn fort beau, grand & riche empire qu'il rangeroit sous son obeissance: & que le temps estoit venu de pouuoir venger les Arabes qui auoyent esté tuez les annees precedentes par les armees du Roy Bamba, l'asseurant qu'il seroit fauorisé de la plus grand' partie des seigneurs Espagnols, ayant plusieurs amis & parens qui seroyent tousiours prompts à lui aider en ceste entreprinse, pourautant que le Roy estoit haï mortellement de tous à cause des cruautez & extorsions par lui ordinairement exercees à l'endroit des siens. Muzza ayant entendu parler ainsi le Comte, l'enuoya au Roy Vlit residant pour lors en Arabie, lequel ouï qu'il eut la propo sition du Comte Iulian, le despescha auec lettres adressantes à Muzza, lui mandant par icelles de prester toute aide & faueur en ce fait au Comte, auquel Muzza ayant receu ceste auis, bailla cent cheuaux & quatre cens pietons sous la charge d'vn vaillant Capitaine nommé Tariffe, qui passant la mer vint en Espagne auec sa troupe: & afin de pouuoir plus seurement donner peine & fatigue aux ennemis, ses gens edifierent vne cité laquelle, du nom du capitaine, ils apellerent Tariffe. Iulian ayant fait entendre à ses amis & confederez d'Espagne l'ocasion de sa venue, & le desir qu'il auoit d'auoir raison de l'outrage à lui fait par le Roy. plusieurs d'iceux prindrent son parti, se rallierent auec les Arabes, coururent & rauagerent toute la contree d'Algazere où ledit Iulian auoit iadis esté Gouuerneur pour ledit Roy. Les

Arabes d'Afrique voyans les grands progres que le Comte faisoit à bon esciant & sans cautele, lui enuoyerent douze mille cheuaux & grand nombre d'infanterie, qui fut ocasion que le Roy Roderic expedia alencontre d'eux Don Ignique son cousin auec vne grosse armee, lequel combatant par plusieurs fois contre les Mores, tousiours auec malheureux succes y perdit la vie & furent les siens tous taillez en pieces. Dont les Mores s'estans osté de deuãt eux cest empeschement coururent & pillerent grande partie de l'Espagne. A cause dequoi Roderic dressa vne plus grande armee que la premiere, & venu lui-mesme aux mains contre les Mores, atacha vne terrible & espouuantable bataille qui dura huit iours continuels. Car la nuict seulement on se retiroit aux rampars. Mais deux fils du feu Roy Vitizze, que le frere de Roderic auoit tué & vsurpé le Royaume, se reuoltans furent cause que les Mores demeurerent veinqueurs. Et Roderic quoi qu'il se portast vaillamment & fist de sa personne choses incroyables, fut pourtant veincu & tué, & tous ses partisans rompus & desfaits. Ceste bataille fut donnee vn iour de Dimanche 5. de Iuillet entre l'aube du iour & le Soleil leué en l'an de nostre Redemption 750. assez pres de Xeres pres le fleuue Bedalac. Ceste histoire aprend aux Princes que deuant que ils facent tort & outrage à aucun, ils y doyuent bien auiser & considerer la fin qui en peut auenir.

De Sarque laquelle trompa cauteleusement Stirade tresnoble iouuenceau, & le fit cruellement tuer.

CHAP. XXXIII.

Æne. Syl. en l'hist. de Bohe. cha. 8.

PArmi les damoiselles de Valasque y en auoit vne appellee Sarque fort belle de visage & de corps, mais pourueuë d'vn esprit malicieux, & apareillee à faire toute meschanceté, laquelle imaginant de soi venger d'vn cheualier Boheme apellé Stirade, tresnoble iouuenceau, qui poursuyuoit fort Valasque & toutes ses compagnes, si qu'elle n'auoit plus grand ennemi qu'icelui, se resolut de l'atraper en la sorte que vous orrez. Elle se fit lier par

par les autres dames pieds & mains à vn arbre en vne foreſt eſpeſſe, & mettre aupres d'elle la trompe ou cor à chaſſer, & vn vaſe plein d'vne liqueur apellee Medon. Ainſi garrotee, fit embuſquer toute la troupe des belliqueuſes dames au plus eſpais du bois, hors du chemin, & non trop loin de ce lieu. Stirade auoit couſtume de venir chaſſer ſouuent en ceſte foreſt: & comme vn iour il y fuſt entré auec ſes gens & force chiens paſſant touſiours plus outre, vid ceſte damoiſelle atachee à vn arbre, & meu de compaſſion s'arreſta, lui demandant pourquoi & par qui elle auoit eſté là miſe. Auquel Sarque reſpondit, Ie croi, mon gentilhomme, que vous eſtes aſſez certain des meſchancetez commiſes par Valaſque en ceſte contree, pendant qu'elle s'attribue la puiſſance & le royaume. Moi malauiſee ai eſté de ſa faction & ai ſuyui quelque temps ſa folie, I'ai failli, ie le confeſſe, mais me repentant en fin de ma faute, ie deliberai d'abandonner vne tant inique maiſtreſſe: & comme ie cerchoi vne compagne en ma fuite, eſtant trahie & deſcouuerte, i'ai eſté priſe & amenee ici, où la meurtriere auoit deliberé de me punir: mais comme toutes eſtoyẽt alentour de moi, & m'auoyent atachee de ceſte façon que vous voyez, elles ont entendu abayer vos chiens & hennir vos cheuaux: ce qui les a fait incontinent gagner au pied & me laiſſer. Puis donc que la fortune vous a conduit en ce lieu tant bien à propos pour moi, ie vous prie, vaillant Seigneur, par voſtre nobleſſe, qu'il vous plaiſe auoir pitié de moi chetiue & malheureuſe, deſliez-moi, ie vous prie, & m'emmenez ailleurs: & ſi la grandeur de mon peché ne requiert que ie puiſſe obtenir de vous tant de bien que voſtre pieté le face, ou bien percez moi d'outre en outre de voſtre eſpieu & me faites mourir pluſtoſt que de me laiſſer viure en ce tourment: car vous ne ſerez pas pluſtoſt parti d'ici que toutes ces cruelles reuiendront & me ſauteront deſſus comme ſerpens pour deſchirer ma chair & me faire languir par diuerſité de ſuplices. Stirade eſmeu en partie de compaſſion par les larmes que la damoiſelle faiſoit degoutter de ſes yeux, & en partie eſpris de ſes beautez, deſcendit de cheual, coupa les cordes qui la

tenoyent liee à l'arbre, & la consolant auec douces paroles, lui demanda que le cor & vase signifioyent, Elle respondit en plaignant, Sachez, Seigneur, que ces meurtrieres auoyent apresté ce vase pour me faire viure dauantage par ceste liqueur, & afin de me pouuoir plus tourmenter. Mais loué soit Dieu de ce qu'estes arriué ici en ma bonne heure. Ie puis bien maintenant boire en seureté & sans peur. Cela dit, elle mit le vase à la bouche & y beut, puis bailla à humer le reste à Stirade, lequel pour se monstrer affectionné & obeïssant à la damoiselle, acheua de boire volontiers la liqueur deceuable: d'ailleurs il auoit soif & estoit le breuuage de fort bon goust, composé de miel blanc à la mode des Bohemes. Mais s'il estoit salutaire pour les femmes, dautant plus estoit-il nuisible aux hommes. Car Sarque, presque, autant bonne venefique & sorciere que sa maistresse, l'auoit ensorcelé auec herbes & enchantemens de telle façon qu'il osta de peu à peu le sens & l'entendement à Stirade. La fausse femme le voyant prochain de l'estat auquel elle auoit taché de le mettre, print le cor & lui dit, Ceci me vouloyent-elles encore pẽdre au col apres ma mort pour marque & enseigne à ceux qui passeroyẽt ici que i'auoi esté chassieresse. Maintenant en despit d'elles ie le vueil sonner, afin de leur faire entendre que ie suis viuante: & lors embouchant ceste instrument elle en ietta hors vn son qui fit retentir l'air & la foreſt toute. Voici alors sortir Valasque auec vn esquadron de femmes toutes armees, lesquelles vindrent tuer furieusement ceux qui acompagnoyent le ieune gentilhomme, se saisirent de sa personne & le lierent, & ainsi marchans en ordonnance menerent l'infortuné Stirade iusques au deuant de la forteresse de Vissegrade, là où à la barbe de Primislae Roy des Bohemes, & à la veuë de tout le peuple qui estoit sur les murailles, elles le firent mourir par le tourment de la Rouë, supplice que les Bohemes reputoyent le plus infame de tous. Telle fut la fin du gentil, vaillant, ieune & riche Stirade deceu par les pleurs feintes & paroles emmiellees d'vne cruelle & desloyale femme.

Fin du second liure des diuerses leçons d'Antoine du Verdier.

TROI-

TROISIEME LIVRE DES DIVERSES LECONS D'ANTOINE DV VERDIER, suyuans celles de Pierre Messie.

De plusieurs hommes Illustres lesquels ayans laissé le gouuernement de la Republique se retirerent à la vie priuee & solitaire.

CHAP. I.

L'VN des Catons ayant ateint l'aage de cinquante huict ans, laissa les charges publiques & trauaux de la Republique Romaine, & alla passer le demeurant de ses iours aupres de Naples en vn village apellé pour lors *Picenum*, & à present *Pozzuolo*, s'entretenant de ses facultez & se nourrissant du reuenu que ses terres & prez lui aportoyent. Estant ainsi le bon Caton en vne siene petite maison separé des autres, fueilletant quelquefois les liures & quelque autre fois taillant la vigne, ses voisins escriuirent auec charbon sur sa porte ces paroles, *Que tu es heureux, ô Caton, puis que seul tu sais d'Vtique comme il faut viure au monde parmi les autres.* Luculle Consul & Capitaine Romain demeura à la guerre contre les Parthes seize ans continuels, durant lesquels il aquit beaucoup d'honeur à Rome, plusieurs prouinces à la Republique, grande renommee à soi & plusieurs richesses pour sa maison. Cestui apres son retour d'Asie à Rome trouuant la Republique pleine de partialitez & dissensions par les querelles d'entre Marius & Sylla, se resolut de laisser Rome, ce qu'il mit en efet & fit bastir

Ce n'est pas le Consul, car il ne laissa iamais de se mesler des affaires publics, ce n'est pas aussi celui qui se tua.

aucuns lieux superbement & de somptueuse manufacture aupres de Naples, le long de la marine à l'endroit apellé maintenant *Castello di Lupo*, auquel lieu il fit seiour par l'espace de dixhuit ans, comblé de tous plaisirs, en repos & hors de tous les trauaux & fascheries, iusques à tant qu'apres il y finit ses iours. Diocletian apres auoir gouuerné Rome dixhuit ans & estre paruenu en vieillesse extreme, renonça à l'Empire, duquel il se desmit en Nicomedie non à autre intention que de retourner viure en particulier en sa maison: & là en paix & repos passer sa vie. Et de fait il s'en vint à Salones, lieu de sa natiuité, alleché, comme ie pense, de ceste amour naturelle que chacun porte le plus souuent à sa patrie, où il se mesla de l'agriculture dix ans durant. Et deux ans apres qu'il fut despouillé de l'Empire, les Romains lui enuoyerent des notables Ambassadeurs pour le prier qu'il lui pleust retourner à Rome, lesquels le trouuerent en vn petit iardin de sa maison, binant ou sarclant des laitues & taillant aucunes autres herbes: & entendu qu'il eut leur legation, leur fit response, Mes amis, ne vous semble il meilleur & plus honneste que celui qui a planté & hoüé ces laitues, les mange en paix & repos en sa maison, que non pas les laissant il retourne aux tumultes & rumeurs de Rome? I'ai ia esprouué que vaut commander, & qu'aide & profite labourer & enfouïr la terre, laissez moi donc, ie vous prie, chez moi en mon priué, où i'aime beaucoup mieux gagner ma vie au trauail de mes mains, que tenir sous ma charge l'Empire Romain. Auec ceste response furent contraints les Ambassadeurs eux en retourner. Et comme vne autrefois apres Diocletian se fust excusé de venir aux noces de Constance, ausquelles Constantin & Licinian l'auoyent inuité, disant qu'il estoit ia caduc, & qu'iceux Empereurs lui eussent remandé par lettres pleines de menaces que ses excuses n'estoyent en leur endroit receuables en tel afaire: lui commencant à soupçonner qu'ils ne le vouluissent faire mourir honteusement, pource qu'il auoit donné aide & faueur à Maxence & Maximin, beut du poison dont il mourut aagé de septante ans. Doris Athenien ayant gouuerné sa republique trente six ans

auec

auec toute droiture & iustice, deuenu vieil & saoul des negoces publics, deslogeant d'Athenes s'en alla en vne metairie ou ferme qu'il auoit en vn village, là où lisant de nuict les liures, & de iour cultiuant les terres vesquit encore quinze ans. Et au dessus la porte de sa maison estoyent escrites telles paroles, *Adieu, ô esperance & fortune, puis que i'ai trouué le vrai port de repos & contentement.* Scipion l'Africain fut vn des plus chetis & reuerez capitaines que Rome eust onc. Car par l'espace de vingt six ans qu'il continua la guerre en Espagne, en Afrique & en Asie, ne fit onc aucune chose deshonneste, ne perdit iamais bataille, & ne faillit iamais de iustice à aucun. Il subiugua l'Afrique, ruina Carthage, veinquit Hannibal, destruit Numance & restablit Rome, laquelle apres la bataille de Cannes fut quasi rousiours abandõnee. Toutesfois en l'an cinquante deux de son aage partant de Rome se retira en vn sien petit heritage entre Pozzuolo & Capouë, & iamais plus ne voulut aller reuoir Rome. Tous ces excellens personnages que nous auons dit, & infini nombre d'autres laisserent les royaumes, consulats, dignitez, gouuernemens, Citez, Palais, faueurs, Cours & richesses afin de viure paisiblement, & ne dirons point qu'aucun d'iceux laissast la patrie pour estre infame, pauure ou banni, mais qu'estans seulemẽt meus d'vne pure & simple bonté & de leur libre & seule volonté, voulurent auoir commode moyen de regler leurs vies deuant que la mort les surprinst.

D'vn puits, & de plusieurs lacs, mareists & fontaines, dont les eaux ont des merueilleuses proprietez.

CHAP. II.

EN la Moree, prouince dite iadis Achaye, en la cité de Messine fondee par les Messeniens y auoit vn puits dont l'eau meslee auec la poix fait vn vnguent singulier, & de grandement bonne odeur, lequel ils apellent *Cizitene.* Aupres de l'anciene cite de Ioppe en Palestine, y auoit vn fleuue dõt les ondes estoyent rouges: & la fontaine Astyre en Lesbos produisoit vne eau noire. Hero-

dote escrit de deux fontaines, l'vne de Cardiane aux champs blancs, aupres la ville dite Dascyle, l'eau de laquelle auoit saueur de laict à quiconque la goustoit, & l'autre qui s'alloit rendre au fleuue Hippanis, estoit fort amere. Aupres de Lerne (comme dient les Argiues) y a vn tres profond marests qui n'a pas plus de cinquante pas de circuit, & si on n'a iamais peu trouuer le fons, cõbien que l'Empereur Neron le vouluſt esprouuer, en faisant ietter dedans vne corde merueilleusement longue, au bout de laquelle estoit attachee vne grosse masse de plomb: mais auec tout cela ni quelconque autre industrie on ne seut iamais trouuer le fons: & dit-on que l'eau en est tant plaisante à voir qu'elle incite à soi ietter dedans pour nager & s'y baigner. Toutesfois quiconque y entre est noyé soudain. Iosephe en son histoire de la guerre des Iuifs descriuant l'assiete de la forteresse de Macheron, dit qu'en vne vallee prochaine d'icelle sortent, d'vne fosse qui n'est pas fort creuse, couuerte d'vne pierre, comme de deux mammelles ou bouches eminentes, distantes vn bien peu l'vne de l'autre, deux eaux, l'vne froide l'autre fort chaude: & les deux s'assemblent apres, & composent vne eau si temperee qu'elle fait vn bain fort gracieux & propre à guerir plusieurs sortes de maladies, & singulierement sert à conforter les nerfs. Entre Raphanee & Arcee citez de Syrie est vne fontaine laquelle laisse son lict ou canal tout sec par l'espace de six iours, comme si la terre auoit englouti l'eau, & le septieme iour venu se remplit tout, & decoule abondamment tout le iour, & en apres le soir retourne sec, demeurant en tel estat iusques à l'autre septieme iour. C'est pourquoi les habitans du païs l'apellent *Sabbatique*. Pausanias escrit qu'en Arcadie au mont Lapithe prend source vn fleuue apellé *Anigre*, fluant par la region Samique, & se iette dans la mer, lequel est de gouſt si malplaisant que dans icelui n'y a poisson ni animal quel qui soit. Il se ioint apres à vne autre riuiere apellee *Acidant*, & lors les poissons s'y engendrent, mais qui n'ont point de saueur, iaçoit qu'icelle riuiere Acidant, en autres endroits porte infinité de bons poissons. Au Promontoire Tenare en Laconie region du Peloponnese y auoit

lib. 5.

Pausa. aux laconiq.

auoit vne fontaine laquelle autrefois repreſentoit à ceux qui regardoyent dedans, des ports & des nauires. Mais la merueille de ceſte eau ceſſa, comme on dit, pour ce qu'vne femme auoit laué en icelle ſa robbe qui eſtoit polluë, choſe trop ſuperſtitieuſe & ridicule. Les Sythoniens peuple de Thrace ont vn fleuue apellé Pont, où ſe trouue vne ſorte de cailloux qui bruſlent comme bois, quand on ſoufle ſur iceux ils s'eſteignent, & quand on iette de l'eau deſſus, ils s'allument & rendent vne flamme claire, mais de ſi mauuaiſe odeur, qu'elle fait fuïr les ſerpens, les couleuures & ceux qui habitent à l'entour. *Dioſco. li. 5. ch. 93.*

Choſe preſque incroyable eſt ce qu'eſcrit Ariſtote d'vne fontaine dite *Faliſque* en Cilicie, qui n'eſt pas de trop grand circuit, mais abonde fort en eaux qui faillent fort haut & croiſſent à fois plus de quatre coudees, tellement que ceux qui n'en ſauent l'ocaſion craignent qu'elles ne noyent le païs. Mais ſa nature eſt telle, que là où l'eau chet, là ſoudain elle s'arreſte. On auoit auſſi acouſtumé de faire preſter les ſermens ſur ladite eau, & eſtoit la maniere telle: Ceux qui vouloyent afermer les choſes dont ils eſtoyent pris à ſerment, alloyent à ceſte fontaine, & ſi certaines tablettes eſcrites qu'ils iettoyent dedans demeuroyent par deſſus l'eau, le ſerment eſtoit iuſte, & ſi elles s'en alloyent au fons, il eſtoit faux: & à lors celui qui s'eſtoit monſtré pariure eſtoit aſſailli d'vn feu ſoudain qui le bruſloit & reduiſoit en cendre: dont les preſtres qui auoyent le ſoin de ladite fontaine ne laiſſoyent iurer aucuns ſans premierement dõner aſſeurance, afin que ſi aucune choſe auenoit qui euſt beſoin de purgation, ils peuſſent faire la deſpenſe à leur dommage. Ruffe Epheſe medecin tres-excellent dit aux commentaires par lui eſcrits des miracles des eaux, que vers les Sauromates eſt vn mareſt, deſſus lequel ne vole aucun oiſeau qui ne tombe dedans. Et en Mede y en a vn autre, en la ſuperficie de l'eau duquel eſt contenu ne ſai quoi de venimeux, que ſi aucun y boit ou s'y baigne il s'enflamme ſoudain & ard. En Egypte y a vne fontaine de telle vertu que quiconque en boit de l'eau, deuient chauue. En Arcadie y a vne autre fontaine nommee Clotoire, en laquelle qui boit, ne perd ſeulement pour

iamais la volonté & apetit du vin, mais auſſi en aucune maniere que ce ſoit, ne peut endurer de le ſentir & odorer. Hinee Naucratite raconte qu'il y aen l'Iſle de Tenos vne fontaine dont l'eau a telle proprieté qu'en quelque façõ qu'on la mette ſur le vin, ne ſe veut meſler, ains demeure deſſus comme ſi ce fuſt huile. Au ſurplus des diuerſes diferences des eaux voi Athenee liure 2. chapitre 2.

Des infortunees amours de Straton & d'Ariſtoclie, d'Achamas fils de Theſee, & de ſa miſerable mort.

CHAP. III.

EN la cité d'Aſtarte en Bœotie fut vne treſbelle, ieune, noble & riche fille, de laquelle furent extremement amoureux deux iuuenceaux, Straton Orchomenien & Caliſthene Aliarne: chacun deſquels la deſiroit auoir en mariage. En fin elle fut acordee à Caliſthene pour eſtre de ſon païs, comme parẽt, & à elle plus agreable. Le iour des noces s'aprochant, les parẽs d'Ariſtoclie inuiterent auſſi Straton au feſtin ſolennel dudit mariage, dont lui, qui bruſloit de ſon amour, mit en embuſches vne troupe de ieunes hommes auec leſquels il aſſaillit l'eſpouſe lors qu'elle alloit à la maiſon du mari, & la prenant & tenant eſtroitement ſerree entre ſes bras pour la rauir comme Paris fit Helene, Caliſthene nouueau eſpoux ſe mit en deuoir de la defendre & oſter de ſes bras: mais la pucelle eſtant par la violence des cõpagnõs de Straton toute trauaillee & tourmentee, mourut entre leurs mains. Straton voyant ſon aimee Ariſtoclie ſans ame, ſe tua ſur le corps d'icelle, faiſant entẽdre au monde de combien la vie de l'infante lui eſtoit chere, ſans laquelle il ne pouuoit viure, & par ſa propre mort voulut recompenſer celle de ſa bien aimee Ariſtoclie. Acamas fils de Theſee apres la ruine & ſac de Troye paruint auec quelques nauires iuſques aux Biſaltes, peuple de Thrace, eſtant fort aimé de Phyllis fille du ſeigneur de ceſte region, laquelle il print à femme ſous condition qu'apres la mort du pere il ſucedaſt au royaume. Auint qu'Acamas deſireux de retourner en ſon païs pour viſiter

visiter ses amis & parens, demanda en grande instance à sa femme & à son beau pere licence de partir, leur promettant de reuenir en brief temps, & ayant obtenu son intention, Phillis l'acompagna vne grand' partie du chemin, & lui fit don d'vn cofret ou petite caisse fermee, le priant que pour l'amour qu'il lui portoit, il ne l'ouurist iamais, sinon quand il auroit deliberé de ne plus vouloir retourner vers elle, & apres plusieurs baisers, & embrassemens mutuels se dirent à dieu l'vn à l'autre, & se laisserent. Acamas arriué en Cypre, n'ayant esgard à la promesse faite à Phillis de retourner, print resolution d'habiter là & comme trop curieux voulut ouurir la caisse à lui donnee, ce qu'il n'eut pas plustost fait, que soudain vne fureur le saisit, par laquelle il se laissa choir la poictrine sur la pointe de son espee qui le transperça d'outre en outre, & par ce moyen porta la peine de son pariure.

De plusieurs Payens, qui se trouuerent mal d'auoir mesprisé leur religion.

CHAP. IIII.

PAusanias raconte qu'aupres de Mantinee, cité d'Arcadie, estoit vn temple consacré à Neptune, dõt l'entree estoit interdite aux hommes: & si pour cela n'y auoit point d'autres gardes sinon quelques petites cordes de laine posees au dessus de la porte, lesquelles causoyent telle crainte & frayeur, que ce lieu en estoit rendu fort reuerent. Auint qu'Æpyte, fils de Hippote Roy d'Arcadie, homme de peu de religion, sans respect & reuerence coupa lesdites cordes. Comme il entroit dedans le temple, les ondes de la mer en sortirent si impetueusement qui l'aueuglerent du tout, dont peu apres auoir perdu ses yeux mourut. L'anciene renommee fut qu'on voyoit ces ondes reposer en ce temple. Et d'autãt plus fut grãd le miracle de ce, que la mer estoit trois mil ou enuiron loin de là. En la cité de Cabire en Beotie, vn mille pres de Thebes, y auoit vn temple dedié à Ceres, auquel n'estoit permis entrer à nuls autres qu'aux Cabiriens, auint que Mardoine capitaine de Xerxes y estant

li. 10.

Pausan. li. 9.

entré auec son armee pour le voler & spolier de ses tresors, fut en vn moment surpris d'vne telle fureur que lui & ceux de son exercite se precipitans des escueils, rochers & montagnes en bas, moururent tous miserablement. Le semblable auint aux soldats du grand Alexandre, lesquels ayans pris par force Thebes, voulurẽt aussi entrer dans ledit temple, mais estans frapez de foudre du ciel, finirent tous leurs vies cruellemẽt: ce qui espouanta fort les nations de cest aage. Phlegias Roy des Orchomeniens, ou des Lapithes selon Vergile, ayant fait infinis dommages en la Grece & pris plusieurs villes deuint en fin si fol & outrecuidé qu'il sacagea le temple d'Apollo en Delphes, & tua Philamon qui estoit venu auec force gens au secours du temple. Si est-ce qu'il ne passa pas beaucoup de temps, que tout le païs des Phlegiens ne fust tout ruiné par tremblemens de terre, & sagettes ardentes du ciel presques tout le peuple fut occis, & ce peu qui en resta, mourut de peste. Pour lequel sacrilege & mespris des dieux, Vergile dit que leur Roy Phlegias est grieuement puni aux enfers,

Aenei. 6.

---Phlegias miserrimus omnes
Admonet, & magna testatur voce per vmbras,
Discite iustitiam moniti & non temnere diuos.

& qui a esté traduit par Des Masures ainsi:

----- *Phlegias au lieu mesme*
Tous admonneste en la misere extreme,
Et pour tesmoin de ses tristes encombres
A haute voix les apelle en ces ombres,
Admonnestez soyez iustice aprendre
Et par mespris des hauts dieux ne mesprendre.

Les Sybarites peuples d'vne ville de grand' grace, ainsi dite à cause d'vne riuiere qui y passe apellee *Sybaris*, desirans sauoir la felicité d'eux & de leur ville enuoyerent consulter à l'oracle de Delphes pour entendre telle chose. A quoi Apollon le Pythien leur respondit, *Vostre terre ira à perdition, & prendra fin vostre felicité, quand vous cõmencerez de faire plus de conte des hõmes que des dieux.* Les Ambassadeurs ayans ouï ceste response la raporterent aux Sybarites lesquels eurent le courage bon, tenans pour asseuré que iamais cela ne leur aduiendroit:

par

par ainſi que leur felicité dureroit eternellement. Mais quelque temps apres auint qu'vn maiſtre batant vn ſien eſclaue aſſez pres d'vn temple, l'eſclaue s'enfuit, & ayant refuge au temple entra dedans, monta ſur l'autel & embraſſa le ſimulacre. Son maiſtre le ſuyuit là, & l'ayant oſté à toute force de la ſtatue, cõme peu reuerend, recommença à lui donner des baſtonnades: le ſerf lui eſchapa de rechef & courut ſe ſauuer au tõbeau du pere de ſondit ſeigneur, lequel pour la reuerence paternelle le laiſſa impuni & lui pardonna la faute commiſe. Ce que voyant Amyris, l'vn de ceux qui fut Ambaſſadeur à Delphes, ſe reſſouuint des paroles de l'oracle & denõça aux autres que le temps de l'acompliſſement de la reſponſe d'Apollon eſtoit venu: mais n'aiouſtant foi à ſes propos, chacun l'eſtima fol: & de fait il feignit en apres de l'eſtre deuenu & d'auoir perdu ſon ſens. Ayant fait vendre en public & à l'enquant tous ſes biens & d'iceux retiré grande ſomme de deniers, s'en alla habiter en la Moree, attendant à toutes heures la fin de ſa patrie. Tellement que bien peu de temps apres la cité des Sybarites fut (ie ne ſai comment) acablee du tout & renuerſee de fonds en comble. Cambyſe fils de Cyre enuoya cinquante mil hommes pour ſacager le temple de Iupiter Hammon, leſquels par vne ſoudaine tempeſte & orage furent tous couuerts des monceaux de ſablon deuant qu'y eſtre arriuez, & perirent malheureuſement ſans auoir executé leur pernicieux deſſein.

Tous ceux qui eſtoyent auec Q. Cepion conſul, qui pillerent l'or des temples de Thouloufe en France en quantité de cent dix mille marcs d'or & cinq millions de marcs d'argent, moururent tous & toute leur famille dans l'an, & n'y en eut pas vn qui en portaſt vne ſeule piece en ſa maiſon. Strabon a laiſſé par eſcrit que ce treſor Thouloſan eſtoit vne partie du treſor Delphique. Car Brẽne, capitaine Gaulois aidé des Tectoſages, auoit pillé Delphes ſelon que raconte Iuſtin l'hiſtorien. Comme donc les Tectoſages ſe furent retirez à Tholoſe leur antique patrie, la peſte commença de les aſſaillir, laquelle ne ceſſa iuſques à ce que ſuyuant l'auis des reſponſes des deuins ils eurent plongé tout ceſt or & argent

Aul. Gel. li. 3. ch. 9.

li. 4.

li. 32.

aquis par sacrilege, au fonds du lac Tholosan, duquel lieu il fut long temps apres osté & emblé par Q. Cepion & ses troupes qui lui porta malencontre & à icelles. Les Romains ayans prins Carthage quelcun despouilla la statue d'Apollon d'vne robe d'or qu'elle auoit sur le dos: mais les mains de celui qui auoit commis tel larcin & sacrilege, se trouuerent coupees & atachees à ladite robe. Brenne capitaine des Gaulois susnommé, estãt entré par force dans le temple d'Apollon en Delphes & l'ayant mis à sac fut surpris de tant de furie qu'il se tua de ses propres mains.

Du Cheual Seian & d'vne statue admirable d'vn Cheual esleué en Attine lieu d'Olympie.

CHAP. V.

CAye Basse en ses commentaires & Iules Modestin au second liure des questions confuses ont escrit (comme Aule Gelle raporte en ses nuicts Attiques) l'histoire memorable & digne d'admiration du cheual de Seian qui est telle, En la prouince d'Argos naquist vn cheual qu'on disoit estre de la race des cheuaux de Diomede Thracien, lesquels Hercule amena en Grece apres qu'il eut occis ledit Diomede. Ce cheual estoit bai & de grandeur inusitee, auoit le col haut, les crins iaunes & longs, les naseaux fort fendus, les yeux grands, les iambes seiches, la croupe belle & la queuë longue: brief il estoit parfaitement beau, bien membré, releué & courageux à la guerre. Estant encor poulain on venoit d'Asie, de Iudee, de Thebes, de Pentapolis & de toute la Grece au bruit & renom qui en couroit, aucuns pour le voir, autres pour l'acheter & autres pour le pourtraire apres le naturel. Mais ce cheual auoit en soi tel destin & malheur, que quiconque seroit son maistre deuoit perir, & toute sa famille maison & biens. Et de fait tous ceux qui l'acheterent & monterent dessus qui furent cinq braues cheualiers, moururent en infamie & miserablement. Le premier qui l'acheta & qui le domta estant encore ieune polain de deux ans, fut vn nommé Cnee Seian consul Romain, de race illustre & sage au gouuer-

li. 3. ch. 9.

gouuernement de la republique, lequel estant de retour de Perse à Rome suyuit le parti d'Octauie Auguste. A raison dequoi six mois apres l'achet du cheual, Marc Antoine lui fit trancher la teste en Grece & commanda que son corps demeurast sans sepulture. Et pource que Cnee Seian fut le premier acheteur & maistre de ce cheual, & aussi le premier qui auec la mort experimenta son fatal malheur, il fut par apres nõmé le cheual Seian. En apres, vn Romain nommé Corn. Dolabelle, aussi consul acheta ce cheual au pris de cent mille sesterces, vaillans deux mille ducats. Que s'il eust seu le malheur qu'il s'aqueroit, il ne l'eust point accepté quand bien on lui en eust fait vn don. Car dans l'annee qu'il l'eut acheté l'infortuné Dolabelle fut massacré en Syrie par vne mutinerie de peuple qui s'esmeut contre lui. Dolabelle mort & trainé par toutes les rues, Caye Cassie qui auoit eu de grandes charges à Rome, fait de beaux exploits de guerre en Asie & qui auoit assiegé & desfait en ceste sedition & esmeute Dolabelle: emmena le cheual, lequel il n'eust pas gardé long temps que ses troupes estans veincuës & son armee rompue, il mourut miserablement. Ainsi l'escrit Aulle Gelle, combien que i'ai leu ailleurs qu'en vn disner lui, sa femme & ses enfans furent empoisonnez, dont ils moururent tous vne heure apres. La mort de Cassie auenue, ce malheureux & desastré cheual vint en la puissance de Marc Antoine, qui le trouua si beau & tant à son plaisir, qu'il donna pour estrene autant à celui qui le lui amena, comme il en auoit baillé d'achet: qui estoit encor peu de chose s'il ne lui eust couste qu'vne somme d'argent, mais à ce qui s'en ensuyuit il se trouua l'auoir acheté au prix de sa vie, sans qu'il en seust rien, pourautant que deux mois apres l'achet, Marc Antoine fut veincu d'Auguste en vne bataille sur mer pres d'Actium, & se sauuant en Alexandrie comme il se vid assiegé se donna de son espee dans le ventre, & par tel moyen finit d'vne mort violente & detestable. Mort que fut Marc Antoine, vn cheualier d'Asie apellé Nigidie acheta ce cheual à bon marché, parce qu'il commẽçoit à enuieillir: mais il le paya cherement apres & en fut recompensé de la mesme mõnoye que les

autres: car dans l'an de l'acher comme il passoit le fleuue Marathon, le cheual trebuscha & se coucha tout à plat dedans, de maniere que tous deux à sauoir le maistre & le cheual se noyerent & n'en fut onques depuis nouuelles. Laquelle histoire a donné lieu à ce prouerbe ancien. *Il a le cheual Sean*, qu'on disoit de celui qui estoit tombé à fin miserable & infortunee, comme de mesme on disoit autrement, *Il a l'or de Tholose*, par les raisons que i'ai deduites au chapitre precedent. Chose esmerueillable est ce qu'on dit de la statue du cheual de Phormis, esleué en Altine lieu d'Olympie ville d'Elide. Il y auoit vn cheual de bronze, sans queuë, fort beau & forgé de la main de Denis Argiue à l'honeur de Phormis Arcadien, comme donnoyent à entendre aucunes lettres insculpees sur son ventre, lesquelles les Eliens tenoyent pour chose certaine lui auoir esté là mises, quand la matrice d'vne iument se formoit, ou bien que quelque autre sorte d'enchantemẽs y eust esté faite. Car toutefois & quantes que cheuaux entiers & non chastrez passoyent aupres du lieu où ladite statue estoit posee, tuãs à bas ceux qui estoyent montez sur eux ou les transportans malgré leur volonté & rompãs brides & cheuestres, montoyent dessus icelle comme si ce fust vne fort belle iument en vie. Et cela ne faisoyent ils seulement au printemps que les bestes sont en amour, mais en tout autre temps contre l'vsage naturel des cheuaux. Et de là ne les pouuoit-on arracher sinon par force & grands coups.

Eras. chil. ia. 1. cen. 1. liur. 10.

De Laïs fameuse courtisane en Grece & son Epitaphe.

CHAP. VI.

LAIS naquit en vne ville de Sicile nõmee Hiccare, & estant petite fille lors que Nicias duc & capitaine des Atheniens prit Cataigne & Hiccare, fut prise par quelques soldats & amenee à Corinthe & là vendue auec les autres esclaues. Estant depuis afranchie & mise en liberté, la trop grande licence, faute de correction & absence de ses parens, qui lui eussent esté tresnecessaires pour l'endoctriner en bõnes meurs, furẽt cause qu'el le mit en proye son honeur à qui plus lui en donnoit de

de sorte qu'elle gagna la reputation d'estre la plus acorte & gaillarde courtisane qui fust de son temps en toute la Grece. Dont les Corinthiens s'estimoyent en raporter beaucoup de gloire, & en estre grandement honorez disans qu'elle estoit nee en leur pais : ce qu'ils laisserent par escrit en leurs liures. Aucuns disent qu'elle demeura long temps au camp du Roy Pyrrhe, s'en alla auec icelui en Italie, & reuint encore à Corinthe où elle se retira du tout. Ceste amoureuse femme estoit doüee d'vne beauté si parfaite que les excellens peintres (comme dit Athenee) venoyent expres la voir à Corinthe pour la contre-tirer & prendre vn patron & dessein de son visage, de ses tetins & estomac. Elle fut de tel maintien & amoureuse nature qu'il n'y auoit homme riche qui ne frapast à sa porte. Voire plusieurs Rois, Princes & grands Seigneurs venoyent non seulement d'Europe, mais d'Afrique pour la seruir, courtiser & requerir. Brief elle estoit conuoitee de tous & enflammoit de son amour toute la Grece. Car fust à parler, chanter & danser, elle auoit si bonne grace qu'elle atiroit à soi les cœurs des hommes de telle façon, que bien tard ou iamais ne se pouuoyent-ils depestrer de son lien : toutefois elle ne se voulut iamais donner à vn homme seul, Ariſtippe, Demosthene & Diogene en furent extremement amoureux & afectionnez. Il est vrai qu'Aristippe * se vantoit d'auoir Laïs en sa possession & iouïssance, au lieu, disoit-il, que les autres amans estoyent possedez d'elle. Demosthene * vint vne fois d'Athenes à Corinthe en habit desguisé pour voir Laïs & en iouïr : mais pource que deuant que lui faire ouurir la porte elle lui enuoya demander dix mille * drachmes (qui valent 1000. escus, i'ai leu en vn autre lieu 8000.) pour coucher seulement vne nuict auec elle, estonné de la demande d'vn si haut prix, changea d'afection & s'en allant respondit, *Ie n'achete point si cher vn repentir.* Aule Gelle met, ὠνοῦμαι μετανοίας μυρίας δραχμῶν μεταμέλειαν, c'est à dire, *Ie n'achete point vn repentir mille drachmes:* ce qu'il disoit, comme ie croi, suyuant la sentence de Diogene, que tout animal est triste apres l'acte Venerien. Vn iour en la presence de Laïs on loüoit fort les Philosophes d'Athenes comme hom-

Lactan. li. 3. ch. 14.

Aule Gelle liu. 1. chap. 8.

Macrob. Saturn. li. 2. ch. 2.

* *l'ai leu que la drachme estoit vne piece de vingt sols valant trois sols six deniers.*

mes sages, fort sauans & honestes. A quoi Laïs respondit, ie ne sai quelle grande science ont vos Philosophes, moins en laquelle ils estudient, ne quels liures ils lisent, puis que moi qui suis femme & n'ai onc esté en Athenes les voi venir ici, & de Philosophes les fai deuenir amoureux: & ie ne voi point qu'ils facent deuenir Philosophe aucun de mes amans. Aristippe Cirenaïque dont i'ai fait mention ci deuant, demeuroit tous les ans deux mois au tẽps des Neptunales, festes dediees à Neptune, auec Laïs en Egyne. Et comme il fut repris d'vn sien familier de ce qu'il despendoit tant d'argent apres ceste femme, veu qu'elle auoit acoustumé de receuoir Diogene sans salaire, respondit: ie donne beaucoup à Laïs afin de prendre mes plaisirs auec elle, & non pour empescher qu'vn autre n'en iouïsse. Diogene lui disant vn iour, ô Aristippe, tu penses auoir afaire tout seul auec Laïs, & c'est vne paillarde publique: Ou meine vie Cynique comme moi, ou bien laisse la. Il lui fit response: Te semble il mal conuenable d'habiter en vne maison, là où autres ayent demeuré auparauant? non certainement, dit il, & de nauiguer en vne mesme nauire sur laquelle plusieurs autres ont vogué? ni cela aussi. Semblablement donc n'est-il mal à propos d'auoir afaire à vne femme de laquelle maints autres ont vsé. Or si Laïs seut vendre bien cherement vn bon recueil à ses amoureux & faire profit de sa beauté pendant sa ieuneſſe, elle en fit apres bon marché, quand ses meilleurs ans furent passez, & que changeant de visage & non pas de volonté: & les beaux traits d'icelui estans conuertis en rides, elle fut contente de receuoir ieunes & vieux, riches & pauures, beaux & laids, sains & morfondus, & pour faire court tous allans & venans indiferemment, sans exception & à pris tant moindre fust-il. Comme Epicrate la depeint de ses viues couleurs par les vers qu'Athenee raporte, dont la substance est telle: Laïs est fort paresseuse & grande yurongnesse, ne faisant que manger & boire tout le long du iour. Il me semble qu'elle a esprouué ce que les Aigles ont acoustumé, lesquelles quand sont ieunes rauissent les brebis & lieures des hautes montagnes, que par la force de leurs pieds elles emportent en haut

Athenee li. 13. ch. 2.

haut auec leurs grifes: mais lors que la pesante vieillesse les a assaillies, elles ne peuuent que haper les ieunes & petis oiseaux : Ainsi, Laïs estant ieune a esté requise par plusieurs sommes d'argent qu'on lui a ofert, mais apres que la multitude de ses ans est arriuee, laquelle a efacé le gaillard port & mignon maintien de son corps, elle va là où on veut, prend le carolus & le sol au lieu des escus du temps passé, & ne mespriſe ne reiette ni vieil ni ieune. Les auteurs ne s'acordent du lieu où Laïs mourut: les vns disent que ce fut à Corinthe aagee de septante deux ans, & que les Corinthiens lui firent vn magnifique tombeau hors la ville où elle habitoit (car ils ne permettoyent que les putains residaſſent dans la ville, comme aussi ils n'y enſepulturoyent point les morts) au dessus duquel sepulcre on auoit entaillé vne Lionne tenant vn belier ou bouc par les pieds de deuant. Quelques autres tienent pour asseuré que sa mort auint en Thessalie, où elle auoit suyui vn nommé Hippostrate qu'Athenee apelle Pausanie, & Plutarque Hippoloque Thessalien, ateinte de l'amour duquel elle abandonna le mont d'Acro-corinthe arrouse de belles eaux freſches, & s'enfuyant secretement sans le seu de ses autres amoureux, vint au camp d'Alexandre où les autres femmes ialouses, & enuieuses de sa renommee, la menerent par force dans vn temple de Venus, & illec l'assommerent à coups de pierre. Athenee dit qu'elles l'occirent auec bancs & escabelles de bois. Qui fut ocasion que ce temple fut depuis apellé le temple de Venus homicide, autrement ἀνόσιας ἀφροδίτης, de Venus impie. Son sepulcre se voyoit en Thessalie aupres du fleuue Penee, sur lequel est vn vase de pierre où sont inscrits quelques vers Grecs qui ont esté ainsi tournez en Latin, *Pauſ. liz.*

Roboris inuicti ac animi ſit Græcia quamuis,
Victa tamen formæ paruit illa ſuæ.
Laïdis ipſe parens amor eſt, aluitque Corinthus,
At nunc ipſa tenet inclita Theſſalia,

& par moi en François ainsi,

Bien que la Grece soit d'inuincible courage,
Veincue toutefois a cedé au viſage

De ſa chere Lais, belle comme le iour,
Braue & pimpante en tout, fille du dieu Amour
Aux meilleurs de ſes ans Corinthe l'a nourrie,
Et ores ſes os ſont gardez en Theſſalie.

D'Androchie & Alcide ſœurs, & de Macharie, leſquelles pour ſauuer leur patrie ſe tuerent.

CHAP. VII.

SOphocle en l'vne de ſes tragedies fait mention comme à Thebes au temple de Diane Euclie ſont enſeuelies deux vierges filles d'Antipene citadin Thebain, l'vne apellee Androchie & l'autre Alcide. Auint qu'Ergin Roy des Orchomeniens, ayant aſſiegé la cité de Thebes aux fins de la ruiner, pour venger la mort de Climon ſon pere, les Thebains ſe conſulterent de ceci à l'oracle: & comme ces deux ieunes filles euſſent entendu que l'oracle auoit dit que ceux de noble famille qui s'occiroyent eux-meſmes, ſeroyent cauſe que les ennemis demeureroyent veincus, ſoudain pour deliurer la patrie de peril ſe tuerent elles-meſmes: dont s'enſuyuit la victoire aux Thebains, non ſans treſ-grande louange des deux pucelles. Hercule fuyant des mains d'Euriſtee s'en alla en Thrace où il demeura iuſques à la mort: apres laquelle, Euriſtee demanda ſes enfans à Ceïx Seigneur de la Thrace, lequel craignant qu'on les vouluſt faire mourir, les enuoya à Theſee en Athenes, auquel il les recommanda. Euriſtee ayant ſeu ceci denonça la guerre aux Atheniens, leſquels pour leur defenſe, & des enfans de Hercule, combatirent contre Ceïx: & s'eſtans conſultez à l'oracle de celui qui deuoit reſter victorieux, l'oracle leur reſpondit, qu'ils veincroyent, pourueu qu'vn des enfans d'Hercule mouruſt. Ce que entendant Macharie fille d'Hercule, ſe tua ſoi-meſme, & les Atheniens eurent la victoire. Voila comment le diable ſe faiſoit faire ſacrifice par les creatures humaines de leur vie.

D'où

D'où vindrent les orangers & les cedres, & comment le cedre est bon contre le venin des serpens.

CHAP. VIII.

LEs oranges ou citrons, & les cedres n'estoyent anciennement conus pour bons à manger, & les ofroit-on aux dieux seulement. On les tenoit pour beauté & les enfermoit-on dans des cofres pour donner odeur aux draps & vestemens, & les contregarder des teignes. Et pource qu'ils vindrent de Perse & de Mede, on les apelloit pommes Persiques & Mediques, iaçoit que Iuba en ses histoires les nomme pommes d'or & pommes Hesperiques. On commença en-apres à manger le cedre, lequel on dit estre de merueilleuse vertu contre les serpens & aspics. Qu'il soit vrai, on trouue par escrit que deux hommes estans condamnez en Egypte d'estre exposez aux serpens pour estre deuorez d'iceux, qui estoit vn genre de mort commun ancienement, le iour qu'on les deuoit faire mourir l'vn d'iceux se rencontra par fortune auec vn sien ami en prison qui mangeoit d'vn cedre, auquel il demanda qu'il lui en pleust donner vn peu: ce qu'il fit volontiers. Il en mangea, & en bailla vne partie à son autre compagnon: de maniere qu'arriuez au lieu du supplice, & exposez aux serpẽs qui y estoyent, ils ne furent aucunement ofencez ni touchez d'iceux non sans grande merueille d'vn chacun, ains lesdites bestes les fuyoyent. Dont les oficiers de la iustice presens commencerent à examiner quelle estoit l'ocasion de ce miracle: & trouuerent que le cedre qu'ils auoyent mangé en auoit esté cause. Et pour en faire plus ample experience, le iour ensuyuant ils firent manger du cedre seulement à l'vn desdits condamnez, & à l'autre les viandes acoustumees, lesquels amenez de rechef au lieu de la iustice, tout le peuple vid que les serpens sauterent incontinent sur celui qui estoit à ieun du cedre, & laisserent sans mal l'autre qui en auoit mangé, lequel le lendemain apres ils firent mourir par les mesmes serpens.

Combien est chose nuisible d'endurer la faim, & pourquoi les vieux la suportent mieux que les ieunes, & sans grande nuisance, d'où elle prouient, & à quelle raison nuit aux coleriques, profite aux flegmatiques.

CHAP. IX.

LEs medecins sont d'opinion que deux incõueniens principaux s'ensuyuent de la faim, l'vn est que la chaleur naturelle se consume, & l'autre que l'humidité de l'estomac se resout, & afoiblit icelui. Or le personnage qui est plus ofensé de ces deux maux, endure auec plus grande dificulté la faim, & qui moins est oprimé d'iceux la suporte plus aisément. L'enfant donc, qui croist, a la chaleur naturelle beaucoup forte, & l'humidité radicale fort subtile, laquelle se resout beaucoup plus tant pour tant, lors de la faim que ne fait en tout autre aage: en outre, sa vertu sensitiue est mout forte, dõt il sent auec grande passion & dommage, la faim, qui fait que la chaleur & son esprit naturel se diminue fort, & lui ostant sa nourriture le garde de croistre. A ceste ocasion est l'enfant plus ofensé de la faim, que toute personne d'autre aage. Le ieune homme qui est paruenu à son entier & parfait acroissement, bien que sa chaleur naturelle soit aussi forte que celle de l'enfant, a neantmoins son humidité naturelle plus grosse, & pourtant ne se resout si tost comme celle de l'enfant. C'est pourquoi la faim ne nuit pas tant à l'homme de moyen aage qu'à l'enfant, & à l'adolescẽt, & vniuersellement quand l'hõme est plus prochain de son commencement auec tant plus de dificulté endure-il la faim, pour estre son humidité naturelle plus subtile & resoluble. Le vieil a sa chaleur naturelle fort abaissee, & l'humidité grandement espesse, laquelle ne se resout ainsi aisément, est aussi la vertu sensitiue diminuee, & ne sent si parfaitemẽt comme quand il estoit enfant adolescent, où en sa force & meilleur de ses ans: & parce ne patit-il tãt de dommage que les precedẽs aages: mais le decrepit, biẽ qu'ait l'humidité naturelle beaucoup plus grosse, la chaleur plus debile, & la vertu sensible beaucoup plus imparfaite que n'ont tous les autres aages, estant voisin & proche

de son

de ſon extinction, pour tant ſoit peu que ſuportaſt d'accident & incõmodité de la faim, ſeroit en danger que ſa chaleur naturelle s'eſteignist du tout & qu'il mouruſt: Parquoi il eſt beſoin qu'on donne à manger ſouuent au decrepit, comme on fait aux enfans, toutesfois diuerſement. Car il faut bailler à l'enfant aſſez de viande chaque fois & peu au decrepit, lequel s'il en prenoit par trop ſufoqueroit ce peu de chaleur qui lui reſte, comme fait vne petite flamme quand on met trop d'huile à la lampe. La faim prouient és creatures, pource que la chaleur naturelle continuellement conſume & deſſeiche l'humidité de nos membres, eſtant conſumee conſume pareillement l'humidité des veines, leſquelles apres qu'elle eſt conſumee atirent du foye, & le foye de l'eſtomac, & ces humeurs conſumees, le ſouuerain createur a ordonné en nous que la ratelle enuoye à l'eſtomac l'humeur melancolique, laquelle eſtant aigre & corroſiue conſume l'humidité ſuſtantielle du meſme eſtomac l'incitant au deſir de la viande, & de là prouient la faim qui eſt fort dommageable aux coleriques, pource que lors qu'ils endurent faim, la colere leur deſcend en l'eſtomac, & ne mangeant point, & endurant des fumees ladite colere monte, & quand ils mangent apres corrõpt & putrefie la viande. Mais les flegmatiques ont aſſez d'humidité en l'eſtomac, & en tous les membres. Et partant leur eſt profitable d'endurer la faim. Car la ſoufrant leurs mauuaiſes humeurs ſont conſumees par la colere.

Qu'il n'y a choſe au monde qui face plus de dommages à l'homme que la langue auec aucuns exemples notables à ce propos.

CHAP. X.

ANACHARSIS Philoſophe ſe trouuãt vn iour à propos de parler de la langue auec ſes diſciples, leur dit: Non ſans art & grand miſtere, mes diſciples, la nature nous a donné deux pieds, deux iambes, deux bras, deux mains, deux yeux, deux oreilles, & non plus d'vne langue, voulant ſignifier, que ſoit à marcher, voir & ouïr

nous pouuons estre longs tant que voulons: mais à parler, sobres & modestes plus que pouuons. Lui mesme dit encore: non pour autre ocasion nature nous à laissé le visage descouuert, les yeux, les oreilles, les mains, les pieds, & ainsi tout le reste du corps excepté la langue, qu'elle a enuironnee des maschoires, muré à l'entour auec les dents, & apres fermé & clos des leures, sinon pour nous faire entendre, qu'en la vie presente n'y a chose qui ait tant besoin de bonne garde, que la langue eficiente. Nous n'auons partie en tout nostre corps que la nature ait remparee si seurement que la langue, au deuant de laquelle est assis le bouleuert des dents, afin que si par fortune elle ne veut obeïr à la raison qui lui tient au dedans la bride toide, & qu'elle ne se recule en arriere, nous puissions refrener son intemperance par vne morsure sanglante. Le mesme Anacharsis banquetant vn iour chez Solon fut estimé sage, pource qu'on vid qu'en dormant il tenoit sa main droite sur la bouche, & sa gauche sur les parties naturelles, voulant demonstrer la langue auoir besoin de plus forte bride que n'a pas la nature: la langue contient en soi, le bien & le mal, comme dit Salomon: la vie & la mort sont és mains de la lãgue. Si nous vsons bien de la langue, dit Erasme, c'est vne corne d'abondance: & si elle a faute d'vn gouuerneur, ce n'est que nuisance. Le Philosophe Pitaque disoit la langue estre faite en mode d'vn fer de lance, mais pourtant qu'elle estoit pire: car la lance navre seulement la chair, & la langue transperce le cœur. Afranie autre Philosophe, enquis pourquoi la plus-part du temps il s'en alloit par les montagnes se mettant en hazard à toute heure d'estre mangé des bestes sauuages, respondit: les bestes n'ont autres armes que les dents pour me deschirer: mais les hommes ne cessent iamais de me faire outrage auec leurs membres, & à me difamer auec la langue. Plutarque au liure de l'exil raconte que les Lydiens auoyent vne loi par laquelle ceux qui auoyent mauuaise langue estoyent bãnis & confinez pour demi an en lieu separé, sans pouuoir parler auec aucun. Et plusieurs fois auint que telles gens eliſoyent plustost demeurer trois ans en galere, que non pas vn demi enfermez. Demosthene

homme

homme de grande autorité & eficace en paroles, estoit redouté de toute la Grece, & babilloit à plaisir. A raison dequoi tous les Atheniens s'vnirent ensemble vn iour en la place, & ordonnerent qu'il lui fust donné vn grand salaire & recompense : & lui dirent qu'on ne lui faisoit tel present, afin qu'il parlast, ou qu'il leust : mais seulement afin qu'il se teust. Marc Antoine fit occire le pere d'eloquence, non pour autre ocasion, sinon pource qu'il auoit trop auantageusement parlé de lui. Ce que monstra bien Fuluie femme de Marc Antoine quand elle fit arracher la langue de Ciceron qui auoit ainsi mesdit, & la piqua en plusieurs endroits auec des espingles. Salust orateur Romain fut odieux aux estrangers, & poursuyui par ses compagnons, pour raison que iamais il ne prenoit la plume en main, sinon pour escrire contre les vns, & iamais n'ouuroit la bouche qu'il ne mesdist des autres. Les Lydiens auoyent vne inuiolable loi de punir de mort les detracteurs, & cõdamnoyent seulement les homicides à estre mis en galere. Tellement qu'entre ces Barbares, difamer autrui estoit reputé plus grand exces que n'estoit pas tuer. Pendant que le Roy Daire, prenoit vn iour son repas, ceux qui mangeoyent à sa table esmeurent vne dispute & entrerent en deuis des afaires d'Alexandre le Grand. En quoi comme vn capitaine, ayant nom Migne, fort aimé de Daire, se fondast trop à mesdire d'Alexandre, Daire lui dit, Fermez vostre langue, Migne, & sachez que ie ne vous meine pas auec moi en ceste guerre difamer Alexandre auec la langue, mais afin que vous le veinquiez auec les armes. Par lequel exemple on peut conoistre combien est detestable le vice de detraction, puis que nous voyons que les ennemis mesmes ne consentent qu'on die mal de leurs autres ennemis. Pythee Duc d'Athenes fut vn prince honorable, courageux & redouté: mais en fin l'abondance des paroles qui estoit en lui diminua grandement la gloire de ses beaux faits & prouësses. Vn philosophe se trouuant vne fois en vn banquet ne parla point durant le disner : & comme les autres esmerueillez d'vn si long silence, lui eussent demandé la raison pourquoi il n'auoit pas dit vn mot, il

leur respondit, c'est beaucoup meilleur de conoistre le temps qu'on doit parler que n'est pas sauoir parler seulement : car nature nous enseigne ceſtui ci, & l'autre prouient de la seule sagesse. On ne s'est iamais repenti de se taire, mais bien de trop parler: car vne seule parole est suffisante de faire perdre la vie, tant à soi qu'à autrui, teſmoin celui qui interpreta la signification de la bouteille vuide, trouuee au temple de Iunon Chalcœcos en Lacedemone, apres auoir esté pillé, & lequel pour trop parler, sans qu'on l'enquist de rien, perdit la vie à son escient. Il eust bien voulu auoir la parole dans le ventre, mais il n'estoit pas tẽps, pource qu'on ne sauroit r'auoir vne parole depuis qu'elle est iettee hors de la bouche, tout ainsi qu'il est fort mal aisé de reprendre vn oiseau, quand on l'a laissé vne fois eschaper, & qu'il s'en est volé: c'est pourquoi on dit que les paroles ont aisles. Or iamais parole proferee seruit tant, cõme plusieurs teües ont profité : car touſiours pouuons nous bien dire ce qu'auons teu, & non pas taire ce qu'auons publié. Epimenide peintre partit de Rhodes, & s'en alla en Asie, là où il demeura long temps, puis s'en reuint à Rhodes sans que iamais personne lui entendist dire aucune chose de ce qu'il auoit veu & fait en Asie. Dequoi s'esmerueillans les Rhodiens, le prierent qu'il leur vouluſt conter quelque cas de ce qu'il auoit veu : ausquels il respondit en telle sorte, i'allai dix ans sur la mer pour me faciliter à patir, ie demeurai autre dix ans en Asie pour aprenpre à peindre, & six autres estudiai en Grece pour acouſtumer à me taire. Et vous voulez qu'ores ie vous die des paroles & vous conte des nouuelles. Ne reuenez plus, ô Rhodiens ie vous prie, auec tels propos vers moi : car vous pouuez venir en ma maison pour acheter tableaux, mais non pour sauoir nouuelles. Il leur respondit comme homme fort sage : car à raconter les choses des païs lointains & diuers, peu de gens sont qui les croyent & plusieurs qui s'en moquent, y mettans touſiours quelque doute. Pithagore fut vne fois enquis pour quelle ocasion il faisoit tenir tant le silence en son Academie : car par l'espace de deux ans ses disciples des qu'il estoyent entrez ne pouuoyent

Voi Plutar. en l'Opusc. du trop parler.

par

par ſon commandement dire vn mot, & leur eſtoit defendu de parler : reſpondit, Aux Academies des autres Philoſophes ils enſeignent à parler leurs diſciples, mais on n'aprend en la miene ſinon à ſoi taire : & n'eſt en ce monde plus haute & belle Philoſophie à l'homme que de ſauoir refrener ſa langue, quand il eſt de beſoin.

Des banquets des anciens & comment Auguſte defendit à Rome que nul ne conuiaſt autrui à manger en ſa maiſon.

CHAP. XI.

LEs Spartains faiſoyent aucuns banquets apellez par eux *Phedites*, eſquels ils mangeoyent du pain & de la chair de porc cuite en l'eau, & rien plus pour le premier mets. Pour la deſſerte que les anciens apelloyent, la ſeconde table, ils ſeruoyent Oliues, Fromage & Figues, & ſur la fin du banquet quelques gaſteaux de farine & d'huile, cuits en fueilles de Laurier, ſans que leurs tables euſſent parfums, patiſſeries, pieces de four & ſauſes de diuers gouſt, choſes en ce temps là hors d'vſage, eſtans leurs banquets plus modeſtes que les noſtres. Ancienement par toutes les villes de Crete en certains iours de l'annee on ſouloit faire quelques banquets, communs à quiconque y euſt voulu aller, chacun des citoyens donnoit à ceſt efet la dixieme partie de tous ſes fruicts, qui ſe leuoyent à l'entree de la ville par aucuns de la ſocieté à ce deputez. Ils bailloyent la charge & ſoin de tout le banquet à vne dame notable, ayant ſous elle trois ou quatre autres femmes du commun eſtat, & deux ſeruiteurs à porter le bois au feu. En la maiſon du feſtin eſtoyent dreſſees premierement deux tables pour les citoyens, & autres deux pour les eſtrangers. A chacun des aſſiſtans on bailloit egale portion. Il eſt vrai que les plus ieunes auoyent la moitié moins de chair pour leur part que les vieux. Il y auoit en outre à chacune table vn vaſe plein de vin, atrempé auec eau, duquel tous beuuoyent en commun: & apres auoir mangé, on portoit vn autre vaſe de vin

Athen. li. 4. ch. 5.

beaucoup

beaucoup meilleur que le premier, estant permis aux vieux de boire à leur discretion, tant qu'ils eussent voulu, & aux ieunes moderément. La noble dame qui auoit la surintendance du banquet acompagnee d'autres dames, portoit les plus delicieuses viandes à ceux qui auoyent fait en temps de guerre ou de paix, quelque acte insigne & remarquable, comme dignes d'estre honorez. Apres auoir acheué de souper ils consultoyent par ensemble des afaires publics premierement, deuisoyent en apres des choses apartenans à la guerre, comme aussi des personnages qui en quelque maniere auoyent bien merité de la republique: sans crainte de mort profité à la patrie, presenté ofrandes aux tẽples & aux dieux Penates ou domestiques les recommandans grandement: à fin que les ieunes hommes oyans faire memoire de tels vertueux personnages s'adonnassent aussi à la vertu & auec eux courussent à ceste gloire. Cela fait, les tables estans leuees tous ensemble partoyent de ce lieu. Les Lacedæmoniens en leurs noces ne permettoyent que plus de neuf personnes peussent manger ensemble, ce qui se faisoit en reuerence des neuf Muses, auec condition qu'on ne donnoit point à boire du vin à celui qui parloit à table, de sorte que pour en boire il faloit tenir silence. Ceste loi seroit fort à propos en ce temps, pource qu'aux festins de maintenant on n'entend sinon tout bruit, rumeur & babil: ceſt à qui mieux y pourra caqueter. Les Naucratites en leurs sacrez festins, celebrez à l'honeur du pere Denis ou Bacchus au Prytanee, estoyent tous vestus d'aubes blanches, apellees alors robes Prytaniques, & quand ils auoyent ouï la voix du crieur public, mettoyent tous les genoux en terre: & apres auoir dit quelques prieres s'assioyent à table, chacun prenant deux mesures de vin, excepté les Prestres d'Apollon Pythien & de Bacchus, qui auoyent double portion, tant du vin que des autres choses. On bailloit apres à chacun vn pain pur, large au possible, sur lequel estoit vn autre pain, & outre cela vne piece de chair de porc, vn gasteau de farine d'orge frite, autrement Griote seche, ou bien vn potage d'herbes selon la saison, deux œufs, vn lopin de Formage, des Figues seches,

& vn

& vn gasteau couronné d'vne guirlande. Si quelcun en sacrifiant apresloit autre chose que ce que dessus est dit, il estoit mulcté d'amende pecuniaire. L'vsage de faire banquets (comme escrit Aristote) fut inuenté par Itale tresancien Roy d'Italie, lequel s'entretenoit auec ces peuples grossiers, mangeant auec eux, les obligeant par ce moyen à lui rendre plus d'obeïssance & les atirant à vne plus humaine, ciuile & plaisante vie. Suetone Tranquille raconte que l'Empereur Octauie Auguste defendit à Rome que nul ne peust inuiter autrui à manger chez soi : mais si pourtant il lui vouloit faire honeur, qu'il lui enuoyast la viande en sa maison. Et comme on lui eust demandé pourquoi il faisoit telle loi, il respondit, L'ocasion qui m'a meu de defendre les ieux & les banquets, a esté pour autant qu'aux ieux aucun ne s'abstient de blasphemer contre les dieux, & aux festins ne laisse de difamer son prochain. Ciceron escrit que Caton le censeur estant sur le point de mourir se mit à dire telles paroles, Outre autres choses que i'ai fait non de bon citoyen Romain, mais de presomptueux Barbare, vne est ceste ci, c'est qu'vne fois ie me laissai gagner à vn mien ami, lequel m'ayant inuité d'aller manger chez lui, ie le creu & y allai: ce que ie ne deuoi faire, pource qu'à dire vrai nul homme genereux & vertueux peut aller manger en maison d'autrui, qu'il ne perde la liberté & ne mette sa reputation & grauité en tresgrand peril. Vn quidam demanda à Aeschines l'orateur, qu'il pourroit faire pour estre bon, auquel il fit response. Pour estre parfait Grec, tu dois aller aux temples volontairement, & à la guerre par necessité: mais aux banquets ni par propre & franche volonté ni par force. Paroles certainement dignes d'estre tenues en memoire. Pericles, grand personnage Athenien, eut tant en horreur la coustume des banquets & les apareils d'iceux, qu'il ne mangea iamais chez ami qu'il eust, excepté chez Eurytoleme le iour de ses noces: combien qu'il fust grandement liberal, & qu'il nourrist plusieurs personnes de ses biens. Ie ne vueil pourtant condamner en tout les banquets, pourueu que la mediocrité soit gardee: car comme c'est chose vicieuse de fuir la conuersation & hantise les vns

des autres à manger enſemble, comme font les communautez de pluſieurs religieux en leurs refectoires, (qu'on apelle, veu que non ſeulement la nature, ains auſſi l'amitié requiert ceſte couſtume de banqueter, que les Latins nos maieurs ont apellé *Conuictum, à conuiuendo.* Ainſi eſt digne de reprehenſion de s'adonner au ſomptueux & ſuperflu apareil de diuerſes viandes & d'y deſpendre ſon bien: car rien n'eſt que tant nous face ſemblables aux beſtes que la gourmandiſe & eſtude de la cuiſine.

De pluſieurs qui par leur prodigalité deſpendirent leurs facultez en peu de temps.

CHAP. XII.

LE plus prodigue homme entre les anciens fut Epicharide Athenien ſurnommé le petit, lequel en ſix iours conſuma tout ſon patrimoine. Paſicite Roy de Cypre apres auoir deſpendu tout tant qu'il auoit, vendit en fin le royaume & viuant apres en priué en la cité d'Amathunte mourut miſerablement. Ethiope Corinthien vendit à Archias ſa part des terres qui lui deuoyent eſcheoir à poſſeder, à fin qu'il peuſt plus deſhoneſtement boire. Cleops Roy d'Egypte ayant fait vne indicible deſpenſe pour la conſtruction d'vne Pyramide, fut reduit en telle neceſſité que pour viure il fut contraint d'expoſer la virginité de ſa fille en vente, pour tirer argent du plaiſir qu'elle feroit de ſon corps. M. Tigelle fut ſi prodigue que tous les eſcornifleurs, meneſtriers & pluſieurs autres qui en tiroyent vn treſgrãd profit, le regretterent apres ſa mort & en plorerent amerement. De ceſtui fait mention Horace,

Societez de flateurs infinies,
Qui vont ſuyuans les tables bien garnies,
Vendeurs d'onguens, frians & bateleurs,
Femmes ſautans, & laſciues balleurs,
Tous ces gens là font vn triſte remord
En regrettant Tigelle qui eſt mort.

Et en la troiſieme Satyre du ſecond liure deſcrit la prodigalité de Nomentan ainſi.

Ce No-

Ce Nomentan si tost qu'au temps idoine
Il eut receu de son grand patrimoine
Mille talens, manda diligemment
Au poissonnier, boucher pareillement,
Vendeur d'vnguens, à la bande prosane
Des maquereaux de la rue Tuscane,
Puis aux veneurs, puis aux vendeurs de fruits
Aux patissiers, aux flateurs bien instruits,
Si que chacun deuers lui se transporte
Le lendemain pour fraper à sa porte.
Qu'auint il lors apres ce mandement?
Par deuers lui ils vindrent promptement.
Le maquereau de babillarde langue
A Nomentan va faire sa harangue.
Tout ce que i'ai tant ailleurs comme ici,
Tout ce qui est en la maison aussi
De ces marchans, est bien à ta commande,
Hui ou demain ce que voudras, demande.
O Damasippe entens le ioyeux dit,
Comme ce ieune enfant leur respondit.
Par toi, veneur, touſiours le ſanglier abie,
Qui pour le prendre es de nuict en la neige,
Et toi pescheur sur l'hyuer tres-amer
Pour moi tu prens les poissons en la mer.
Moi paresseux! certes ie ne merite
D'auoir si grand tresor duquel i'herite.
Ami veneur, sois de prendre contant
Dix pieces d'or & toi pescheur autant:
Trois fois autant pour toi, voisin fidele,
Duquel de nuict quand la femme i'apelle,
Elle est touſiours deligente à courir
Pour de sa peine en tout me secourir

La prodigalité & vie voluptueuse de Pericles, de Callias fils d'Hipponique & de Nicias les amenerent à pauureté, & apres que l'argent leur fut failli, tous trois verſans à boire l'vn à l'autre de la Ciguë pour leur dernier breuuage & banquet, se firent mourir. De Callias fait mention & Athenee & Aristophane en sa comedie des pescheurs & Lysias escrit qu'Hipponique son pere estoit le plus riche de toute la Grece. Demades l'ora-

Aelian li. 4. & 12.

teur fut si comblé de richesses, que lui-mesme confes-
Volater. Antrop. li. 15. soit n'auoit faute d'aucune chose. Toutefois à la fin par son intemperance & dissolution il dissipa & perdit tellement son auoir, qu'estant banni de la cité (pource qu'il auoit esté acusé sept fois) il n'eut pas le moyen de payer l'amende en laquelle les Atheniens l'auoyent condãné, & Antipater le gabant disoit, qu'il ne lui estoit resté que le ventre & la langue, non plus que d'vne victime qu'on a toute consumee. Crèsippe fils de Chabrie fut si prodigue qu'apres auoir gasté tout son bien, il vendit les pierres du sepulchre de son pere, pour construire lequel les Atheniens auoyent despendu mille drachmes. Corneille Lentule, surnommé Sura, homme de race noble, mais de mauuais gouuernement, despendit follement outre son bien vne grosse somme de l'argent du public, lors
Dion en sa vie. qu'il estoit Questeur. C. Cesar Caligule surpassa tous prodigues en inuentions de profuses despenses & dissolutions. Il inuenta nouuelle sorte de bains & diuers genres non encore veus de viandes & banquets, de maniere qu'il se bagnoit en eaux de senteur, humoit perles d'inestimable valeur qu'il faisoit dissoudre en vinaigre, & mettoit au deuant de ceux qu'il festoyoit, pains & viandes toutes d'or. Outre ce il fit faire des fustes legeres, dites Lyburniques, de bois de Cedre ayans les poupes toutes couuertes de pierres precieuses auec grand espace & estendue d'estuues, portiques & chambres, & diuersité de vignes & arbres fruitiers pour banqueter le iour à l'ombre d'iceux parmi la troupe de ses musiciens chantans melodieusement, lors qu'il se promenoit sur le riuage de la mer de la Champagne, prouince fertile d'Italie. Quand aux bastimens & maisons de plaisir qu'il fit bastir aux champs, toute raison mise en arriere, il ne souhaitoit rien tant que de mettre en efet ce qui paroissoit impossible. Bref en moins d'vne annee il consuma richesses immenses auec les vingt sept mille fois. H.S. cent mille petits Sesterces que Tybere lui auoit laissé, qui reuienent à soixante sept millions cinquante mil escus à raison de quarante six sols pour escu. Et apres qu'argent lui eut manqué & qu'il fut deuenu necessiteux, il adonna son esprit à mettre

sus ga-

sus gabelles & tributs excessifs & à exercer rapines par diuers moyens, par calomnies & confiscations de biens de ses suiets. L'Empereur Neron son neueu ne fut pas moins prodigue, lequel ne tint aucun ordre ne mesure à despendre & donner, estimant par trop vilains & auares ceux qui tenoyent papier de leurs despenses, & au contraire honorables & magnanimes ceux qui despendoyent tout. Il donna à Tyridate par chacun iour huict cens mille Numes, valans vingt mille escus des nostres (chose presque incroyable.) Il fit present de beaux palais à Menecrate sonneur de Harpe, & à Spectille Myrmyllon gladiateur. Il ne fit iamais voyage à moins de mille chariots. Les fers des mules estoyent d'argent, & les mulets harnachez & bardez de drap de Canuse ville de la Pouïlle. En outre il ne vestit iamais vne robe deux fois. Iosephe en son histoire de la guerre des Iuifs fait mention de la prodigalité de l'Empereur Vitelle, lequel ne tint l'Empire que huict mois & cinq iours. S'il eust vescu dauantage, ie croi (dit Iosephe) que tout l'Empire n'eust peu sufire à son excés & prodigalité. Le mesme Vitelle fut si dissolu & prodigue qu'il faisoit quatre repas par chacun iour, qu'il diuisoit en desieuner, disner, souper & collation. Lors qu'il arriua à Rome, son frere lui fit vn souper auquel fut serui deux mille poissons d'eslite, & sept mille oiseaux, & lequel il surmonta en vn autre festin de plus excessif & somptueux apareil qu'il fit en la dedicace du plat qu'il apelloit pour son admirable grandeur, le pauois de Minerue. Quelques autres exemples de prodigalité sont alleguez en mes commentaires sur le Plute d'Aristophane qui sortiront bien tost en lumiere. Or Prodigue (disoit Vlpian en la loi premiere. *ff. de cura. furio.*) est celui qui n'a ni temps ne fin de despendre, mais dissipe & gaste son bien outre mesure & sans raison, & est dit en Grec ἄσωτος, pource qu'il se perd soi-mesme & consume son patrimoine. Les anciens establirent loix cõtre les prodigues. Solon Grec ordonna qu'ils seroyent infames. Les Areopagites & Iuges criminels d'Athenes apelloyẽt en iugement les prodigues, puis tels cõueincus & reprouuez les punissoyẽt. Les anciens dix hommes defendirent par leurs loix que

Suetone li. 6. cha. 30.

li. 5. ch. 15.

prodigues n'auroyent le gouuernement de leurs biens: mais leur en seroit inhibe le regime: & leur seroit baillé vn curateur par le iuge, comme il est dit en la loi, *Iulianus. ff. de cura. furio.* Parquoi ne peuuent vendre ni aliener valablement leurs biens ni faire transport d'iceux: & sont inhabiles de pouuoir faire testament par la loi, *Is cui bonis ff. de verb. oblig.* Dont sont comparez par le Iurisconsulte aux furieux, *scilicet, quòd furiosum exitum pariat prodigalitas.* Et quant à la peine des prodigues, les Grecs auoyent vne loi par laquelle celui qui auoit dissipé son patrimoine, n'estoit enseueli au sepulchre de son pere, ains en vn estranger. La loi des douze tables a interdit aux prodigues l'administration de leurs biens, & à la parfin les Preteurs ou Iuges ont commencé de leur decerner vn curateur à l'exemple & instar du furieux, & leur interdire le maniement de leurs biens en ceste formule: *Quando bona tua paterna auitaque nequitia disperdis, liberosque tuos ad egestatem perducis, ob eam rem tibi ea re, commerciúque interdico.* En ceste maniere Q. Pompeie Preteur voyant que Q. Fabie fils de Q. Fabie le grand surnommé Allobrogique, pource qu'il desfit les Sauoisiens, & Bruite Capitaine & Duc des Aluernois, estoit prodigue & dissolu, le priua des biens de son pere, dautant que chacun estoit marri de voir ainsi consumer en meschancetez & luxure l'or & l'argent qui deuoit seruir à la splendeur & noblesse de la famille & race Fabienne. Dion escrit que l'Empereur Tibere bailla vn tuteur à vn certain Senateur de manuais gouuernement, comme s'il eust esté pupil. Iouian Pontan au liure de liberalité fait vne question, a sauoir lequel des deux, ou du prodigue ou de l'auare, est pire & plus pernicieux: à laquelle luy mesme respond ainsi: cela, dit-il, est tres-facile à iuger. Premierement le prodigue porte profit à plusieurs, ausquels il donne de son bien largement, là où l'auare n'est pas mesmement commode à soi, & n'vse de ses biens non plus que s'il n'en auoit point, à tout le moins fort escharsement, ne mangeant pas à moitié de ce qui luy seroit de besoin, pour l'entretenement de sa vie, qui fait qu'il est passe & desfait. En second lieu, le prodigue donne liberalement, qui lui part d'vn liberal, genereux

Alex. d'Alexã. aux iour. geni. li. 6. cha. 14.

Valer. Max. li. 3. cha. 5.

li. 57.

genereux & grand cœur, quand il n'outrepasse les limides de la raison à donner, & quand c'est à propos. Et l'auare au contraire a le cœur petit & vilain. En outre, comme l'auarice croist de iour à autre, le prodigue aussi change de naturel & façon de viure, tant auec le temps & croissant en aage, que pource qu'à la fin il conoist qu'il deuiendra necessiteux & pauure, dont souuentefois prend meilleures mœurs qu'il n'auoit, & les annees diminuans fort sa prodigalité, de peu à peu il recouure santé: là où l'auarice est vne maladie incurable. Par lesquelles raisons apert les auares estre de plus mauuaise & deterieure condition que les prodigues.

Magnificence d'vn triomphe d'Antigone Epiphane.

CHAP. XIII.

ANtigone Roy de Syrie surnommé Epiphane, c'est à dire illustre, ayant entendu le recit du magnifique triomphe du cõsul Paul Æmyle pour la victoire par lui obtenue cõtre les Macedoniens & leur Roy Perſee qui fut fait prisonnier, conceut vne enuie telle que, par vaine gloire & arrogance il se delibera de faire vn triomphe qui surpassast de beaucoup l'autre. A ceste ocasion il fit la- uoir par tout son royaume qu'à vn iour assigné on se trouuast à Daphné cité d'Asie, auquel seroyent celebrez aucuns ieux esmerueillables. Qui fit que non seulement de la Grece, mais aussi de diuerses autres regions y vint infinité de peuple, & commençoit l'ordre de ce spectacle en ceste maniere. Premierement marchoyẽt cinq mille hõmes des plus ieunes de Grece, armez à la Romaine, en apres autant de Mysie armez à leur mode, suyuis de trois mille Thraces & cinq mille Galates: apres lesquels venoyent plusieurs autres, lesquels pource qu'ils portoyent certains boucliers d'argent, estoyẽt surnommez Argyraspides. Apres ceux-là marchoyẽt 250. raugs de gladiateurs, & subsequemment mille cheualiers, dõt les cheuaux estoyent bardez & capparassonnez d'or & d'argent, auec vne guirlande d'or en teste. Apres ceux-ci venoyent autres mille cheualiers qu'on apelloit compagnons, & auec eux vne compagnie des amis du Roy:

Polybe au 26. liu. de ses histoi. l'apelle E- pimane, c'est à di- re insensé.

apres laquelle marchoyēt mille hommes nobles ſuyuis de mille autres cheualiers apellez la bande du Roy. En apres marchoyēt quinze cens cheualiers armez de harnois dorez, ſur leſquels portoyent encore vne robe militaire ou caſaque recamee d'or & d'argent, & enrichie de pluſieurs figures d'animaux. En apres venoyent cent chariots, chacun tiré par ſix cheuaux, & quarante autres par quatre. Puis ſuyuoit vn chariot trainé par Elephans & ſuyui de 36. autres Elephans, auec 800. iuueneeaux derriere, portans guirlandes ou couronnes enrichies d'or, à la ſuite deſquels venoyent mille bœufs gras & 800. dents d'Elephans d'Indie. On portoit apres, vn nombre infini de Statues & Simulacres non ſeulement des dieux, mais auſſi des demons & de pluſieurs hommes qui auoyent eſté excellens en quelque profeſſion que ce fuſt: iceux Simulacres veſtus de treſ-belles robes d'or, d'argent, & autres precieuſes choſes, & parez de grande quantité de bagues & ioyaux: & à leurs pieds eſtoyent certaines tables d'atēte, où eſtoit eſcrit le nom, le titre & faits de ceux à l'honeur deſquels telles ſtatues eſtoyent dreſſees. Il y auoit auſſi aucuns ſimulacres du iour, de la nuict, du ciel, de l'aurore & du midi: enſemble vn nombre infini de vaſes d'or & d'argent d'ineſtimable valeur portez par eſclaues. En apres marchoyent ſix cens pages du Roy tous veſtus d'or, ſuyuis de 200. dames portans des boites d'or à la main, & eſpandant çà & là des onguens de treſ-bonne odeur, leſquelles eſtoyent ſuyuies de cinquāte litieres d'argent, & d'autant d'autres dames deſſus, de huitante litieres d'or, & d'autant d'autres dames veſtues de robes treſ-precieuſes, & ornees de ioyaux de grand prix. Ce triomphe dura trente iours, pendant leſquels Antigone fit celebrer diuerſes ſortes de ieux, & durant ce temps eſtoit loiſible à quiconque euſt voulu, d'entrer au Gymnaſe public & s'oindre de quinze ſortes d'onguens de Safran, Nard, Cinamome, Telin, Amazacin & de lis. Il auoit auſſi fait dreſſer en pluſieurs lieux plus de mille cinq cens tables, couuertes à la royale de diuerſes ſortes de viandes delicates & precieuſes, auſquelles pouuoit manger à plaiſir quiconque vouloit.

Comment l'or & l'argent n'estoit pas beaucoup en vsage enuers les anciens. Quand ce fut qu'on commença d'en vser largement. Et aucuns astuces de Timothee Athenien & de Cõdale capitaine de Mausole, à recouurer deniers.

CHAP. XIIII.

L'Vsage de l'or & de l'argent, metaux qui furent trouuez en Thrace pres le Promontoire Pangee, fut rare enuers les anciens. Les Lacedemoniens voulans dorer le simulacre d'Apollon Amyclee, cercherent par toute la Grece, & n'y peurent trouuer aucun or, dont furent contraints d'en enuoyer acheter vers Crœse Roy de Lydie Hieron tiran de Syracuse pareillement ayant voüé de dedier vn tableau d'or à Apollon Delphique, cercha par toute la Grece & l'Italie, sans que iamais il en peust trouuer sinon vers Architele Corinthien, lequel peu à peu en vn long espace de temps en auoit assemblé. Ceux de la Phocide, ayans en apres sacagé le temple d'Apollon en Delphes & Alexandre emporté la proye & butin d'Asie en Grece, l'vsage de l'or acreut tant qu'on faisoit des vases d'or iusques à ceux qui sont propres à lauer & à la cuisine. La premiere stampe qui se fit pour batre l'or, fut à Rome au temps de Scipion l'Africain. Les Atheniens faisans longuement guerre contre les Glinthes, les deniers commencerent à faillir en l'armee: quoi voyans les soldats, & qu'auec dificulté en pouuoit on faire conduire d'Athenes, commencerent à faire tumulte, pour apaiser lequel Timothee leur capitaine pensa vn nouueau moyen, & s'estant acordé premierement auec les marchans qu'ils lui en fourniroyent, moyenant la promesse qu'il leur fit de les rendre & changer à vn temps determiné, fit faire monnoye de cuyure, dont il paya les soldats. Et comme non trop long temps apres argent fut venu d'Athenes, il satisfit largement tant à tous les marchans que viuandiers, commuant la monnoye de cuyure à celle d'argent. Aristote en ses politiques escrit que Condale capitaine de Mausole Roy de Carie, estant en Lycie prouince d'Asie la mineur situee entre Pamphile & Carie, auec vne armee, & ayant faute de deniers, inuenta vn moyen d'en trouuer

fort esmerueillable : mais ridicule. Lui conoissant que la gent de Lycie prenoit plaisir sur toute autre chose de porter longs cheueux, fit venir à soi les principaux d'icelle prouince, leur disant qu'outre son gré & à son grãd regret il estoit contraint leur signifier la commission qu'il auoit du Roy, sachant certainement qu'il ne pouuoit par icelle sinon leur desplaire grãdement: c'est que Mausole vouloit que des maintenãt tous les Lyciens se tondissent les cheueux, pour les lui enuoyer en Carie, afin de faire d'iceux vn apareil en honeur du Roy de Perse, puis Condale poursuyuant son propos leur dit, qu'ayant compassion d'eux, s'ils voployẽt ensuyure son conseil, il trouueroit moyen de leur sauuer leur cheuelure, & que le Roy n'auroit pas moins son intẽtion sans qu'ils les coupassent ainsi, à quoi les Lyciens lui respondirent qu'ils feroyent volontiers toute chose, pourueu que leurs perruques leur demeurassent entieres. Condale alors leur dit, qu'ils trouuassent deniers, & leur demanda vne mediocre somme, faisant taux de tant pour teste, selon que plus ou moins ils auoyent grands cheueux, disant qu'il enuoyeroit en Grece ces deniers, & là acheteroit autant de cheuelures, lesquelles il enuoyeroit à Mausole. Les Lyciens le plustost qu'ils peurent, assemblerent si grande quantité de deniers que sans dificulté, ils en eussent peu acheter les perruques, quoi qu'elles eussent esté toutes d'or, & deliurerent lesdits deniers à Condale, lequel feignant de les enuoyer en Grece paya d'iceux & viures & soldats.

D'Omphale dame de Lydie, laquelle à l'aide des autres femmes se rendit maistresse de ceste prouince, à cause de l'insolente vie des Lydiens.

CHAP. XV.

CLearc en ses commentaires a laissé par escrit, que les Lydiens furent les premiers qui firent chastter les femmes, les tenans en leurs delices en lieu d'Eunuques, & vindrent aussi à vne folie tant licentieuse, specialement les plus puissans d'entr'eux, qu'ils prenoyent les femmes & damoiselles d'autrui. En vn lieu apellé par

lé par eux DOVX (poſſible pour ceſt efet) auquel conduites ou par amour ou par force, les violoyent: & paruindrent à vne maniere de viure tant deſhonneſte que ne pardonnans à leurs corps, ils ſe ſeruoyent des maſles ſans diference de ſexe pour l'œuure charnel en lieu de femmes, pour laquelle cauſe Omphale, dame de courage viril n'oubliant vne ſemblable iniure à elle faite, & grandement deſplaiſante de leur vilaine façon de viure, moyenant le ſecours des autres femmes de la prouince, ſe rendit dame & maiſtreſſe des hommes par la laſcheté & pareſſe d'iceux, ſur leſquels elle exerça (& à bon droit) grande tirannie. D'auantage ſe voulant venger des iniures à elle faites par les hommes, fit amener leurs femmes & filles au lieu ſuſdit apellé Doux, où par meſpris, elle les fit deſhonorer par ſes ſeruiteurs, & par tous ceux qui y voulurent aller. Et en ceſte ſorte vengea ſon ſexe, & demeura maiſtreſſe de la Lydie.

Ruſe admirable de Melanthe Athenien, combatant auec Xanthe ſeigneur des Beotiens.

CHAP. XVI.

COmme les Atheniens fuſſent en debat auec les Beotiens à raiſon des confins & limites, & qu'ils ne ſe peuſſent en aucune façõ acorder enſemble, apres s'eſtre entredõnez pluſieurs batailles, les deux parties arreſterent que leurs princes combatroyent enſemble corps à corps: & celui qui demeureroit veinqueur poſſederoit auſſi les terres dõt ils eſtoyẽt en diferent. Lors eſtoit ſeigneur des Beotiens Xanthe, homme vaillant & bien experimenté au fait des armes: & des Atheniens Thimete, hõme pluſtoſt propre aux choſes de paix, que non pas de guerre: & eſtant deſireux du bien de ſa republique refuſa le combat, fit publier à ſon de trompe que, à quiconque auroit courage du combat contre Xanthe, il donneroit le Royaume d'Athenes. Ce qu'entendant Melante homme courageux accepta le parti, & le iour aſſigné du combat venu, tous deux ſe preſentans en lice cõmencerent à mener les mains. Mais Melanthe voyant

Xanthe eſtre beaucoup plus fort, vaillant & adroit que lui, vſa d'vne ruſe, & lui dit, qu'il s'eſmerueilloit fort comme il n'eſtoit venu ſeul au champ, ſelon leurs pacts: Xanthe croyant que les propos de Melante fuſſent veritables, ſe retourne la face regardant derriere lui pour voir ſi quelqu'vn venoit apres: & ſoudainement Melante lui rua vn grand coup de ſon cimeterre, dont il lui fendit la teſte, & le fit choir roide mort en terre. Par ce moyen il gagna l'empire des Atheniens, leſquels en memoire de ceſt acte inſtituerent certaines feſtes, qui duroyent quatre iours qu'ils appellerent *Apatenories*, c'eſt à dire, de fraude.

Combien eſt choſe loüable dire touſiours la verité, & deteſtable d'eſtre menteur, auec pluſieurs beaux exemples.

CHAP. XVII.

EPimenide philoſophe fut enquis des Rhodiens quelle choſe eſtoit ceſte vertu qu'on apelle verité, auſquels il reſpondit: La verité eſt la choſe de laquelle plus que de toute autre, les dieux font profeſſion, & ſa vertu eſchaufe les cieux, illumine la terre, maintient la iuſtice, gouuerne la republique, n'endure en ſoi aucune choſe mauuaiſe, & rend claires & certaines toutes les choſes douteuſes. Les Corinthiens demanderent à Chilon philoſophe quelle choſe eſtoit ceſte verité, lequel leur reſpondit eſtre vn gage aſſeuré qui onc ne ſe diminue, vn bouclier qui ne peut eſtre outrepercé, vn temps qui iamais ne ſe trouble, vne armee qui iamais ne perit, vne fleur qui iamais ne fanit & ne ſeiche, vne mer qui onc ne craint fortune, vn port auquel iamais aucun ne ſoufre peril. Les Lacedemoniens demanderent auſſi à Anaxarque philoſophe, qu'il leur dit qu'eſtoit ceſte verité, lequel fit reſponſe, C'eſt vne ſanté perpetuelle, vne vie ſans fin, vn ſirop qui gerit chacun, vn ſoleil qui touſiours reluit, vne lune qui iamais ne patit eclipſe, vne herbe qui ne ſe perd point, vne porte qui onc ne ſe cloſt à aucun, & vn voyage par lequel iamais on n'eſt laſſé. Et Æſchine diſoit la verité eſtre vne vertu ſans laquelle la force eſt foible & infirme, la iuſtice ſanguinolente, l'humilité,

milité traiſtreſſe, la patience ſimulee, la chaſteté vaine, la liberté priſonniere, & la pieté ſuperfluë. Vn autre philoſophe enquis des Romains qu'eſtoit ceſte verité, leur reſpondit, C'eſt le centre auquel toutes choſes repoſent, la carte de nauiger, par laquelle tous les mariniers ſe gouuernent, la ſapience auec laquelle chacun eſt gouuerné, vne hauteur à la cime de laquelle chacun repoſe, & vne lumiere par laquelle tout le mõde eſt illuminé. L'Empereur Auguſte au triomphe qu'il fit de Marc Antoine, & de Cleopatre amena à Rome vn preſtre d'Egypte, aagé de ſoixante ans, lequel en tous les iours de ſa vie n'auoit iamais dit vne menſonge. A raiſon dequoi le Senat ordonna que ſoudain il fuſt fait libre & creé grand preſtre, & qu'il lui fuſt dediee vne ſtatue, & poſee entre celles des plus renommez hommes des anciens. Spartian raconte vn exemple fort diſſemblable à ceſtui, & dit. Que du temps de l'Empire de Claude, mourut vn Romain nommé Pamphile, lequel (comme on prouua clairement) n'auoit onc dit en toute ſa vie vne ſeule fois choſe vraye, mais touſiours menſonge, qui fit que l'Empereur commanda de ne donner ſepulture à ſon corps, que ſes biens fuſſent confiſquez, que ſa maiſon fuſt ruinee, & ſa femme & ſes enfans bannis de Rome, afin que d'vn animal ſi venimeux ne reſtaſt memoire à la republique. Au temps que ces deux efets aduindrent, les Romains eſtoyent ennemis mortels des Ægyptiens, & par ce peut-on voir combien eſt puiſſante la force de la verité, puis que les Romains eſleuerent vne ſtatue à vn leur ennemi, pour eſtre homme veritable, & priuerent de ſepulture vn leur propre enfant, pour eſtre menteur. Il n'y a point de doute que l'homme veritable, peut librement aller & pratiquer en tout lieu ſans auoir doute d'eſtre accuſé de perſonne. Il peut auſſi en ſeureté reprẽdre chacun & ſans crainte d'aucun touſiours parler en preſence de tout le monde: bref marcher par tout la teſte leuee: mais vn menteur eſt de tous fui comme peſte, & tant qu'il vit, & apres ſa mort eſt infame à tout le monde. Son ſalaire eſt que ſi d'auanture il dit quelque fois vrai on ne le croit point. Car faiſant ordinairement eſtat de mentir, la verité en ſes mains ſeroit ſoupçonnee.

Ruſe dont Anaximene de Lampſaque vſa à Alexandre le Grand, pour le ſalut de ſa patrie.

CHAP. XVIII.

ALexandre le Grand ayant veincu Daire, & desfait tous ſes païs, delibera de ſoi venger des habitans, leſquels auoyent donné ſecours à Daire contre lui: ce qu'entendant les Lampſaquois ne ſachans quel conſeil prendre au courroux d'Alexandre, delibererent à la parfin de lui enuoyer en Ambaſſade Anaximene iadis conu de Philippes de Macedoine pere d'Alexandre & d'icelui meſmes, auec cõmiſſion d'apaiſer ſon ire par tous les meilleurs moyens qu'il pourroit, & de lui demander au nom d'eux pardon de l'ofence qu'ils pourroyẽt auoir commiſe à l'encontre de lui. Alexandre ayant entendu ſa venue, penſa incontinent ce pourquoi Anaximene eſtoit venu deuers lui: & pour auoir cauſe & legitime excuſe de lui refuſer grace, iura ſolennellement de n'octroyer aucune choſe de ce qu'Anaximene le requerroit: Ce qu'eſtant paruenu iuſques aux oreilles d'Anaximene homme fort ruſé remedia auſſi toſt par vne ſubtile inuention à l'inconuenient qui fuſt auenu du refus du Roy s'il n'euſt changé par fainte, & tourné en ſens contraire la cauſe de ſa vraye legation. Venu donc qu'il fut deuant Alexandre, il lui dit que l'ocaſion de ſa venue n'eſtoit autre ſinon pour lui demander vne grace, à ſauoir qu'il ruinaſt la cité de Lampſaque, & qu'il vendiſt à public inquant les enfans & les femmes des citoyens. Alexandre apres auoir ouï la demande de l'Ambaſſadeur apaiſa ſon ire, voyant qu'il ne pouuoit faire moins que d'eſtre veritable & d'entretenir ſon ſerment & pardonna à ceux de Lampſaque. Ainſi Anaximene ayant auec grande ruſe ſauué ſa patrie, fut honnorablemẽt receu de ſes citoyens & tant qu'il veſquit meritoirement reueré de tous, comme conſeruateur d'icelle.

De la

De la cité de Mionte en Ionie & d'Ataranie en Asie abandonnees à cause des mouscherons apellez moissales.

CHAP. XIX.

ESTant la cité de Mionte en Ionie au plus grand comble de sa grandeur, tant en personnes que richesses, les habitans d'icelle furent contraints de l'abandonner & d'aller habiter à Milet, pour autãt qu'elle estoit situee à l'issue du fleuue Meandre, lequel estant fort sale & y conduisant beaucoup de bouë y fit vn maresť qui engendra tant de ces petits fascheux mouscherons que les Italiens apellent *mossony*, & les Prouençaux moissales, que les habitans furent forcez par leur fascherie de l'abandonner. Le semblable auint à la cité d'Atarnie en Asie voisine de Pergame.

De Canara & d'Erippe Milesienne.

CHAP. XX.

APres que les Gaulois eurent trauersé auec vne puissante armee l'Italie, la Pannonie & la Grece, ils vindrent en Ionie prouince d'Asie situee sur la mer, laquelle ils rauagerent & y pillerent plusieurs villes. Auint qu'en l'an de nostre salut trois cens, en la cité de Milet on celebroit les sacrifices de Ceres apellez Thesmophories, où les femmes estoyent assemblees au temple, vn peu loin de la ville, pendant laquelle feste vne troupe d'iceux Gaulois courut à l'impourueu sur les Milesiens & leur rauit leurs femmes. Dont la plus grand'partie fut bien tost rachetee par grandes sommes de deniers. Mais aucuns de ceux de la Gaule Celtique, en emmenerent en leur païs quelques vnes qui par familiarité s'estoyent desia apriuoisees. Entre celles qu'on emmena fut vne tresbelle ieune dame nommee Erippe, femme de Xanthe homme noble & des plus aparens du lieu, ayant laissé vn sien petit fils aagé de deux ans à Milet auec son mari fort desolé d'auoir perdu sa femme qu'il aimoit cherement, pour laquelle r'auoir vendit la pluspart de ses biens, dont il retira bonne somme d'or & d'argẽt: puis se mit en chemin pour voir s'il la pourroit

Parthenie niceen Autheur Grec.

recouurer. Estant monté sur mer passa premieremẽt en Italie, où il estoit conu de quelques vns qui lui portoyent bonne volonté. De là acompagné d'iceux, paruint à Marseille, & apres en la Gaule Celtique droit en la maison du maistre de sa femme, qui estoit vn des grands seigneurs de ce païs apellé Cauara: où estant arriué il pria ceux de la maison de le loger, ce qu'ils firent volontiers selon leur acoustumee gracieuseté. Aussi tost qu'il fut entré il auisa sa femme & elle son mari, lui sautant au col, l'embrassant & le menant dans sa chambre, Venu que fut le Seigneur, Eripe lui declara l'arriuee de son mari, & comme il estoit venu pour l'amour d'elle & pour payer sa rançon, lequel loüa le cœur & l'amour de Xante de s'estre mis en si grand danger par terre & par mer, & venu de si loin pour recouurer sa femme. Et apellant ses amis & mesme ses parens le traita magnifiquement. Auquel festin il fit coucher Eripe aupres de Xante (car les anciens auoyent de coustume prendre leur refection couchez sur des lits.) Et l'interrogua par truchement de la valeur de ce qu'il portoit: à quoi Xante respondit, qu'il pouuoit auoir en tout mille escus, dont le Gaulois lui commanda de faire quatre parts de ceste somme, de prendre les trois pour sa femme & son fils, & de laisser la quatrieme pour la rançon de sa femme: dequoi le Milesien fut merueilleusement content & le remercia bien fort. Mais Eripe estant le soir couchee auec Xante se courrouça fort à lui, disant comme fort faschee, Ah mon ami, que ie suis dolente de la responsse que vous auez faite à Monsieur, veu que vous n'auez pas tant d'argent comme vous lui auez promis. Il n'est pas possible, où l'auriez vous pris? A ce que ie voi vous estes perdu, si vous ne lui tenez parole. Ah moi miserable, pleut aux dieux que vous ne vous fussies pas tant auancé de parler. Ne vous souciez, ma femme, dit le bon mari, tout ira bien. Il faut que ie vous descouure tout: Sachez, que i'ai encor mille escus outre ceux que ie lui ai dit, qui sont cachez & cousus és souliers de mes seruiteurs: car ie ne me fusse iamais persuadé qu'il se fust peu trouuer vn barbare (ainsi apelloyent les Grecs ceux des autres nations) si doux & benin que

nin que ceſtui ci qui ne m'euſt bien demandé plus grande rançon. Eripe retint bien en memoire ce ſecret, & le iour enſuyuant auſſi toſt qu'elle fut leuee du lict, vint trouuer Cauara lui dire, Monſieur, i'ai ſeu ceſte nuict des nouuelles bonnes pour vous, ſi vous me voulez croire. I'ai ſi acortement tiré le ver du nez à mon mari, qu'il m'a deſcouuert auoir autre mille eſcus couſus dans les ſouliers de ſes gens, en quoi il a vilainement menti, & s'eſt moqué de vous de telle façon en voſtre païs & maiſon où vous l'auez ſi honorablement recueilli & traité. Faites mieux & vous aurez tout ſon argent & ſon equipage, tuez le, vous auez iuſte ocaſion de ce faire: & de ma part ie vous en prie treſ-afectueuſement, & me ferez plus grand plaiſir que de toute autre choſe que ie ſaurois ſouhaiter: car ie lui porte haine mortelle & n'y a païs ni enfant que i'aime & cheriſſe autant que vous, auec qui ie veux, s'il vous plaiſt, paracheuer le reſte de mes ans. Cauara fut fort eſbahi du propos de ceſte femme, laquelle il commença de haïr deliberant de la punir comme elle auoit deſerui. Et lors que Xanthe ſe preparoit pour departir, le Celte Cauara lui donna amiablement licence de s'en retourner en Ionie & d'emmener auec ſoi ſa femme Eripe: mais auſſi le voulut acompagner ſuyui de pluſieurs de ſes amis & ſeruiteurs iuſques aux montagnes qui font le bout de la Gaule Celtique, où eſtans paruenus dit qu'il vouloit faire ſacrifice aux dieux deuant qu'ils ſe ſeparaſſent: ce qui fut trouué bon par tous ceux de la compagnie, leſquels dreſſerent incontinent vn autel fort bas & apreſterent vne brebis ou autre beſte pour victime, laquelle bien que fuſt liee que ne s'en pouuoit fuir, il commanda neantmoins à Eripe de la tenir: à quoi elle obeit ſoudain. Cela fait deſguaine ſon coutelas, hauſſa le bras & au lieu de fraper ſur la beſte deſchargea le coup ſur le col de la miſerable Mileſiene, & lui mit la teſte à bas. Le pauure Mileſien eſtonné de voir le Celte traiter ainſi vne telle beauté, s'aſſeura ſoudain que c'eſtoit fait de ſa vie, meſme ſe ſentant auoir beaucoup d'argent, & ſe voyant eſtre ſeul en païs eſtranger & en la puiſſance d'vn barbare ſi cruel. Mais le debonnaire & iuſte Gau-

lois le consolant, lui cõta de point en point la meschante volonté de sa femme. Ie n'eusse iamais (dit-il) pẽsé cela d'elle: mais telle femme ne meritoit de viure auec tel mari que toi, Tien, voila tous les deniers que tu m'as donné, emporte les, car ie ne veux rien de toi, & si tu as afaire du mien, dis-le seulement, & ie ne t'espargnerai chose que i'aye. Va t'en donc à la bonne heure en Ionie & raconte aux Milesiẽnes le chastiement de ta femme, pour leur seruir d'exemple & leur faire sauoir que les Gaulois (que vous autres apellez Barbares) sont courtois & doux, & n'exercent point cruauté sinon à l'endroit des femmes de si meschant cœur.

Par quelle astuce vn monstre marin apellé Triton fut prins en Beotie.

CHAP. XXI.

PAusanie raconte qu'au païs des Tanagriens en Beotie fut veu vn monstre marin de grandeur esmerueillable, duquel la forme estoit telle: Le poil de sa teste semblable au grand persil de marests, soit en couleur, soit qu'on ne pouuoit discerner entierement nul cheueu d'auec les autres. Le reste de son corps couuert de menue escaille aussi dure à peu pres qu'vne lime, les oreilles & les narines comme celles d'vn homme, l'ouuerture de la bouche large, les dents de Panthere, les yeux verds, les mains separees en doigts, les ongles comme les coquilles des huistres ou autres tels poissons, & vne queuë en lieu de pieds semblable à celle du Dauphin. Ce monstre estoit coustumier de sortir quelquefois de la mer & d'aller par les pasquiers prochains, où il deuoroit autant de bestes & d'hõmes qu'il trouuoit. Pour faire cesser lequel danger, les Tanagriens qui n'auoyent encore seu trouuer le moyen de le prendre, penserent en fin vne ruse qu'ils mirent en efet. Ils poserent vne cuue pleine de vin sur la riue de la mer, & se cachãs en vn lieu qu'ils ne pouuoyent estre veus du Triton, virent que ce monstre estant venu à l'endroit où estoit le vin, le beut tout, & s'estant enyuré fut surprins de sommeil & se mit à dormir: dont les Tanagriens qui estoyent

estoyent aux aguets sortirent, lui couperent la teste auec vne hache, & apendirent pour trophee le corps au temple de Bacchus où il demeura long temps.

Rebellion des premiers esclaues & de Drimaque vaillant homme leur Capitaine.

CHAP. XXII.

LEs premiers qui eurent esclaues achetez furent ceux de l'Isle de Chio, lesquels les traitans fort inhumainement furent ocasion qu'ils se reuolterent d'eux: & ayans creé pour leur Capitaine Drimaque vaillant homme s'en allerent en certaines montagnes horribles & pierreuses, pour y estre en seurté, d'où ils descendoyent pour faire toutes sortes de maux y aportans le butin & pillage qu'ils faisoyent iournellement. Contre lesquels ceux de Chio liurerent plusieurs batailles: mais voyans leur estre impossible de les surmonter, firent premierement treues pour quelque temps, pendant lesquelles Drimaque asseuré par hostages d'vn costé & d'autre, vint à parlementer auec eux, & leur parla en ceste sorte, I'ai deliberé pour vostre bien (hommes de Chio) que pour l'auenir n'y ait plus de guerre ni incursions entre nous, pourueu que de vostre part vous ne vueillez manquer à entretenir la paix. Et à ceste ocasion ie suis venu ici de la part de tous ceux de nostre armee qui se sont rebellez de vous pour les grandes opressions que leur auez fait souffrir: ie vous di au nom d'eux que si vous permettez que les habitans du païs nous fournissent viures necessaires en les bien payant, nous cesserons des rauages & pilleries acoustumees & ferons paix auec vous: & pour arres de ma foi ie vous laisserai ceste anneau, pour garder laquelle ie ne retirerai & n'acepterai plus à l'auenir aucun serf qui s'enfuira de vous, que premierement ie n'aye entendu la cause de son partement: mais aussi s'il m'apert, auoir esté foulé de vous, outre mesure, il faut que vous m'acordiez, qu'il demeurera auec nous: que si ie voi, qu'il n'ait eu iuste raison de vous abandonner ie le vous renuoyerai, quoi faisant vous serez deliurez de nos mains, & nous

satisfaits de nostre requeste. Ceux de Chio ayans ouï Drimaque delibererent d'accepter la paix aux susdites conditions, dont dés en là ils ne furent iamais plus assaillis des esclaues qui se contindrent & cesserent leurs incursions & tueries: qu'onques depuis aussi ne s'enfuirent d'eux, aucuns serfs craignans plus la seuerité de Drimaque que les insuportables fascheries que leurs maistres leur donnoyent. Ceste guerre dura long temps & estant Drimaque deuenu fort vieux ayant sur sa personne vne grande blesseure & soi voyant estre desormais peu capable de gouuerner vne telle armee, tira à part vn iour vn ieune homme qu'il aimoit grandemẽt, le priant de lui trencher la teste & la porter à Chio, à fin qu'il eut guerdon & recompense de ce coup: car par ce moyen il feroit chose agreable aux habitans de Chio & à lui faueur, mourant par ses mains: lui disant en outre, qu'il prendroit la mort fort à gré pour autant que le surplus de ses ans estoyent plustost pleins de douleurs & de trauaux que non pas d'autre chose. Ces propos de prime face ne peurent à la premiere requeste de Drimaque auoir lieu pour induire le ieune homme à ceste entreprise, tant pour ce que d'vn costé il pensoit que Drimaque le vouluſt esprouuer, qu'aussi d'autre part il n'auoit le cœur fort pour executer vn tel acte: d'ailleurs l'amour qu'il lui portoit ne consentoit à ce faire. Toutefois Drimaque le priant & repriant par plusieurs fois de l'oc cire, lui presentoit lui-mesme l'espee & lui estendoit le col: dont le ieune homme voyant Drimaque ferme & asseuré en sa deliberation pour obeïr à ses requestes, lui leua la teste de dessus les espaules, & ayant enseueli le corps au lieu mesme, porta en apres la teste à Chio: dequoi tout le peuple fut fort ioyeux, frapans en leurs mains de grand aise de voir leur grand ennemi mort: & pour recompense mirent en pleine liberté celui qui auoit fait le coup, & lui donnerent vne bonne somme d'argent. L'vsage d'esclaues en Grece fut ancienement tresgrand, comme escrit Timothee que les Corinthiens eurent plus de quatre cens mil esclaues. Et Eteſicle en ses histoires dit qu'en la region d'Attique fut faite vne description où furent nombrez quatre cens trente

mil

mille esclaues. Xenophon raconte que Nicias fils de Nicerat en eut mille lui seul, lesquels aucunefois il bailloit à Soscie homme de Thrace à fouïr dans les minieres pour trouuer les veines des metaux. Et Aristote a laissé par escrit que les Eginetes possederẽt plus de quatre cẽs mille esclaues, lequel nombre si nous voulons conferer à ceux que les Romains eurent, semblera vrayement petit. Car il y auoit tel Romain qui auoit bien dix mille esclaues, & tel autre vingt mille,

---

Quand les cuisiniers commencerent ancienement d'estre en prix: qui furent les premiers qui commencerent à vser de tant de viandes, & de plusieurs grands mangeurs & gourmands.

CHAP. XXIII.

LEs peuples d'Asie furent les premiers qui commencerent à viure hors mesure & sans discretion quelconque, laquelle peste, comme raconte Tite Liue, entra dãs Rome, apres la victoire d'Asie: & alors les cuisiniers, que les anciens auoyent tenus pour tres-vils seruiteurs, commencerent d'estre en reputation, & le mestier qui auoit esté premierement vil, cõmença d'estre estimé art honorable: la cure & soin duquel consiste en tout à cercher de tous costez les apetis de la gueule, & la qualité des viandes pour assouuir la goulue gourmandise. Apicie Romain vsurpa la gloire & renom de ce mestier, par dessus tous les autres, comme raconte Senecque disant, *li. de consolat. a Albin.* Apicie a vescu de nostre temps, lequel enseignoit publiquement la science de cuisine en la cité d'où autrefois les philosophes ont esté chassez, cõme corrupteurs de la ieunesse, & par sa discipline, infecta le monde, la fin *Voi Dion Nic. en la vie de Tibere.* duquel fut telle: Quand il eut despendu mille sesterces en cuisine & puise bien auant dans la bourse du public aux truages du Capitole, & en dõs des Princes, il se vid pressé de dettes, de sorte que contraint d'auiser ses contes, il ietta que tous ses dettes deduits lui restoit de propre, cent sesterces: & comme s'il eust eu à mourir de faim, estimant peu cent sesterces, se fit mourir de poison. Pline l'apelle goufre profond de tous prodigues

& dissipateurs. Vn nommé Archestrate suyuit diligemment pour la volupté toutes les terres, & trauersa les mers expressément, afin de cercher tout ce qui concerne à la gueule & friandise: & en sa Gastrologie escriuit les lieux où naissent toutes bonnes viandes, non auec moindre estude & diligence que ceux qui font la descri prion du monde & de leurs nauigations. Finalement creut tant la diuersité des viandes & tant d'instrument de gueule, qu'il falut par loi & ordre restreindre les apareils superflus de la cuisine, non pour cela a-on laissé en nostre temps de surpasser outre mesure les aages precedens en plus grandes pompes & magnificences, ayans esté diaboliquement (si ie l'ose dire ainsi) inuentees tant de loix, coustumes & ceremonies de table, tant de seruices & mets diferens & desguisez, que les plus somptueux banquets des Asiatiques, des Medes, Sybarites, Tarentins, Sardanapales, Xerxes, Claudies, Tiberes, Vitelles & Heliogabales, lesquels (comme disent les historiens) surpasserent toutes les autres nations en somptuosité & friãdise de bouche, ne seroyent rien au prix des festins qu'on fait maintenant: & leurs plus grands banquets ne seroyẽt que petis desieuners ou colations, si on les vouloit parangonner aux nostres, ausquels ne sufit seulement la delicatesse du manger & du boire s'il n'y a d'ailleurs grand' abondãce de viandes dont Milon Crotonien se seroit ennuyé, lequel mãgeoit en vn souper trente pains sans les autres viandes. Et Fagon lequel en vn iour deuora à la table d'Aurelian l'Empereur vn Sanglier entier, cent pains, & beut apres auec vne poyuree plus que n'auroit fait vne Baleine. En outre, tels banquets auroyent faché à Alboïn, lequel deuora en vn souper cent Pesches, dix Melons, cinq cens Figues & trois cens Huistres. Pareillement à Maximin Empereur qui mangea en vn iour quatre cens liures de chair & beut la huictieme partie d'vn mui de vin. Semblablement à Gete vn autre Empereur, lequel demeura à table trois iours durant sans se leuer, & lui estoyent portees les viandes selon l'ordre de l'Alphabet, asauoir toutes celles dont le nom commence par chacune lettre de l'Alphabet, comme pour le regard de la lettre P. Poulet,

Alexan. Neap. 5. 21.

Perdix,

Perdrix, Paon, Pourceau, Poisson, Pasté, & ainsi des autres. Iaçoit donc que Dieu & la nature nous ayent ordonné manger & boire pour l'ocasion de santé & de force, quelle chose plus dommageable & malencontreuse pourrions nous faire que de remplir le ventre d'vn si grand nombre de viandes artificiellement composées & d'en prendre plus que nature ne peut porter? Quoi faisant nous aquerons à nous-mesmes maladies incurables, & sont par ce moyen nos iours acourcis.

Des causes de la longue & courte vie.

CHAP. XXIIII.

LA cause naturelle de la longueur & brieueté de la vie de l'homme selon la sentence d'aucuns Philosophes, est l'air, dautant que nous le voyons estre l'instrument operatif de vertu & inductif de la vie: parquoi selon la proportion de l'esprit ou air, est aussi proportionnee la vie: car quand il est trop petit, lors par foiblesse il abrege la vie, comme aux melancoliques: & quand il est trop abondant, il esteint la chaleur en soufflant, ainsi que nous voyons le vent esteindre le flambeau ou torche. S'il est gros ou espais, certainement il empesche les operations des vertus vitales: aussi quand il est par trop menu, il halene & respire facilement. Or la conclusion indubitable d'Aristote, & de toute l'escole des autres Philosophes est, la chaleur & humidité estre les cõmencemens & causes de la longue vie des hommes. Qu'ainsi soit, autant de temps, que le chaud peut demeurer auec l'humide, non consumé ou corrompu, & tant que l'humide peut estre ramené & conuerti par le chaud, autãt de temps sans doute dure la vie de chaque mortel, laquelle mesure consiste principalement en trois choses, asauoir en la quantité: secondement en la qualité du mesme chaud & humide, & en la qualité des membres & vases esquels elle opere, comme plus amplement est traité par Aristote au liure de la mort & de la vie. Quãd donc au corps humain se trouue telle discordance, ou que la chaleur & siccité se depart de ceste humidité radicale ou consumee ou corrompue, il est necessaire

que la vie de l'homme ſoit acourcie,& auient ce depart ou deprauation d'humeur, de diuerſes cauſes, ſelon les eſcrits des Medecins & Philoſophes naturels. Nous voyons toutefois auenir cela plus facilement aux princes,leſquels pẽſent eſtre auſſi bien maiſtres & ſeigneurs de leur eſtomac & ventre comme de tous leurs ſuiets. Tous les iours & par tout ils viuent de precieuſes, delicates & ſauoureuſes viandes apreſtees diuerſement, & boyuent de diuerſes ſortes de vins:& pource qu'on mãge en plus grande quantité & outre meſure les viandes qu'on trouue plus ſauoureuſes & delicates,il faut neceſſairement que par ceſte diuerſité & pluralité de viandes l'eſtomac ſoit greué, qu'en mangeant l'apetit ſe perde, que ventoſité & enfleure de ventre, tremblement de membres & fieures ſoyent engendrees, & qu'à la fin la mort en auiene. C'eſt pourquoi Ariſtote dit qu'il n'y a choſe qui plus alonge la vie de l'homme que fuïr la ſuperfluité des viandes, & n'y a rien qui plus l'acourciſſe qu'aiouſter viande ſur viande,& cõtinuer les banquets. Hipocrate gardoit tellement les dietes qu'il enduroit tout de gré la foibleſſe du corps, aimant mieux viure foible & greſle que mourir robuſte & gras. Il faut manger pour viure & non viure pour manger. Les hommes donc & principalement les Princes ne doyuent tant mettre leur afection à manger & à boire,comme faiſoit l'Empereur Gallien, lequel quand on lui raporta que le peuple Romain eſtoit mal content que ſon pere Valerian fuſt captif des Parthes, ſe tournãt vers les aſſiſtans, Quoi? nous auons,dit-il,dequoi diſner. O parole abominable! Ce meſme gourmand Empereur s'eſtant plongé à vne milliaſſe de diſſolutions & voluptez (car de la panſe vient la danſe, dit le commun prouerbe) comme on lui vint dire les nouuelles que l'Egypte s'eſtoit reuoltee contre lui, Quoi, dit-il, ne nous pouuons nous pas bien paſſer du lin d'Egypte? Il eſtoit tant endormi en ſes delices qu'il ne ſe ſouciroit de rien plus que de faire grand' chere, & ſeruir à ſon ventre, & s'adonner à l'yurongnerie: outre ce, il ſoufroit deuant ſes yeux les femmes gouuerner ignominieuſement l'Empire, leſquelles choſes furent cauſe que l'Empire

Romain

Romain fut enuahi par trente tirans,& que les siẽs mesmes le tuerent. Or ie conclurai ce chapitre par vne raison que baille Senecque de la courte vie des humains. Les Medecins (dit-il) s'escrient que la vie est courte & l'art long. On se plaind que la nature ait ottroyé aux bestes de viure cinq ou dix siecles & aux hommes engendrez pour plusieurs grandes choses, ordonné le terme de la vie si court. Nous n'auons pas peu de temps: mais nous en perdons beaucoup: la vie est assez longue si elle estoit toute bien employee. Mais quand elle s'escoule par exces & negligẽce, & qu'en icelle on ne fait rien de bon, à la fin par contrainte de derniere necessité, si nous ne l'auons entendue marcher, nous la sentons auoir passé. Ainsi est il, nous n'auons receu la vie courte, ains l'auons faite, & ne sommes indigens d'icelle, mais prodigues. Tout ainsi que les magnifiques & royales richesses qui paruienent à vn mauuais maistre sont soudain despendues, & cõbien qu'elles soyẽt petites croissent infiniment, si elles sont es mains d'vn qui les garde bien, ainsi nostre aage est de longue duree à celui qui le dispose bien. Dequoi nous plaignõs nous de la nature, laquelle s'est portee benignement à l'endroit des hommes? La vie est longue, pourueu que tu en saches vser.

à Paulin de la brieu. de la vie.

Loix & ordonnances des Anciens sur le retranchement de l'exces du manger & superfluité de vestemens.

CHAP. XXV.

IE ne m'esmerueille point si nos peres du premier aage viuoyent si longuemẽt, car ils mangeoyẽt des fruits de la terre, se contentans de peu: mais à mesure que le desordonné apetit de manger & boire desmesurément, est venu en vsage, on a veu diminuer l'aage de l'homme. Ce que conoissans aucuns sages & excellens hommes des anciens, ont estably loix de l'attrempance du manger. C. Fannie Consul Romain ordonna par loi qui fut receuë au parauant la troisieme guerre Punique l'an XXII. apres la loi Orchie, que nul des Romains n'eust à mettre en chaque repas autre oiseau qu'vne poule non engraissee (ainsi qu'à present on leur creue les yeux pour

Macrob. Saturnio. lib. 3. ca. 17.

les engraiſſer & met on les oiſons en muë pour les rendre gras) pareillement qu'aux banquets n'abondaſt exces ni diſſolution, excepté aux temps Saturnales & des ieux des Romains. Qui faiſoit autrement, eſtoit mulcté par groſſe amende. L'ocaſion de ceſte loi fut (comme dit Sammonique Serene) que la Republique Romaine ſoufroit de grands dommages par l'exces des banquets, & eſtoit venue la choſe à tel point que pluſieurs enfans de franche condition allechez de la gourmandiſe, vendoyent leur liberté & chaſteté, & que pluſieurs du peuple Romain chargez de vin venoyent au Senat, & eſtans yures opinoyent des afaires concernans le ſalut de la republique. La ſeuerité de ladite loi ſurpaſſoit l'Orchie, en ce que par la precedente le nombre des banqueteurs eſtoit reſtraint ſeulement, ſuyuant laquelle eſtoit permis à vn chacun de deſpendre ſon bien entre peu de gẽs: & la loi Fannie limita la meſure des deſpenſes. La loi Didia ſur le meſme fait ſuruint 18. ans apres, & la Licinie faite par P. Licinie Craſſe le riche ſuyuit. Et apres icelle la Cornelie, ainſi dite de Corneille Sylle Dictateur, qui la mit en auant, en laquelle ne fut defendue la magnificence des banquets ni regle y baillee: mais bien furent toutes ſortes de viandes miſes à taux & moindre pris, ce qui n'eſtoit pas bon: car par ce moyen les hommes eſtoyent incitez d'acheter quantité de viandes & s'adonner à gourmandiſe & en pouuoyent auoir nonobſtant que leurs facultez ne fuſſent pas grandes. Sylle mort le Conſul Lepide en fit vne qu'on apelloit Cibaria, c'eſt
Stob. ſerm. 14. à dire, apartenant aux viures. Le tres-ſage Phocion remonſtra à ſon fils de viure ſobrement, veu que nature eſt contente de peu: que ſi elle eſt chargee de trop de viande, la peine eſt incontinent tout preſte, laquelle ſe monſtre ſur le champ en pluſieurs & diuerſes maladies qui vienent à cheual & s'en vont à pied. Les Anciens & grands perſonnages d'entr'eux ne firent pas moins de conſtitutions & ordonnances ſur la ſuperfluité des ha-
liu. 14. bits que des viures. Elian dit que les Lacedemoniens n'auoyent pas tant ſeulement fait des loix contre l'exces des habits, mais auſſi eſtoit commandé aux Ephores (magiſtrats de Lacedemone) d'auoir touſiours l'œil

ſur

ſur la maniere de ſe veſtir des citoyens, & de punir à la rigueur de la loy ceux qui ſeroyent veus porter choſe mal conuenable & repugnãte au modeſte ornement ou acouſtrement. Solon legiſlateur Athenien defendit par loi à toute perſonne de n'auoir plus de trois robes. Denis Syracuſien le ieune puniſſoit par griefs ſuplices tous les delinquans, & toutesfois pardonnoit à ceux qui eſtoyent larrons de veſtemens, afin que plus facilement les Syracuſains s'abſtinſent de la ſuperfluité d'iceux. Tibere Ceſar defendit l'vſage des habits de ſoye, Statilie & L. Libon eſtans conſuls. Alexandre Seuere, Ceſar, ne permit à ſa femme de ſe parer de plus grands ornemens ni ioyaux que les autres Dames, & ſi on lui faiſoit preſent de quelques belles & precieuſes bagues, il les faiſoit vendre, ou bien il les donnoit aux temples, diſant, ne vouloir point que ſa femme donnaſt exemple de ſuperfluité & de deſpenſe. Iean Ducas Empereur de Conſtantinople, voyant les richeſſes des citoyens Romains eſtre deſpendues en veſtemens de ſoye eſtrangers, & façonnez à l'Aſſyriene, à la Babylonique & à l'Italique par ingenieux artifice, ordonna par edict que nul de ſes ſuiets de quelque eſtat & qualité qu'il fuſt, euſt à en vſer à peine d'eſtre noté d'infamie lui & toute ſa famille, que chacun ſe contentaſt des habits que les prouinces Romaines & ſes propres mains lui donnoyent. Loïs le debonnaire, Empereur & Roy de France, fils de Charlemagne, oſta l'vſage de l'or & de la ſoye aux gens-d'armes: s'il euſt aperceu quelqu'vn en l'armee veſtu de ſoye & diapré d'or il lui diſoit, Eh le plus fol des mortels, ne t'eſt ce aſſez de mourir, ſans que tu laiſſes aux ennemis ta deſpouïlle, & que tu les faces plus riches de cela. afin que plus facilement & à leur aiſe ils nous puiſſent reſiſter? En vn Synode de pluſieurs Eueſques qu'il fit tenir à Aix, la chapelle en Alemagne, fut decreté que defenſes eſtoyent faites à tous Eueſques & eccleſiaſtiques de quelque ordre & degré qu'il fuſt de porter habits ſomptueux, comme de ſoye & d'eſcarlate: & de mettre auſſi en leurs doigts aucunes pierres precieuſes, comme Diamãs, Rubis, Topazes, Saphirs, Eſmeraudes miſes en œuure en anneaux, ſinon quand ils ſacrifient à Dieu ſur

Alexan. d'Alex. li. 5. ch. 18.

Dion en la vie de Tibere.

Bap. Fulg. li. 1. ch. 4.

l'an de Chriſt 820.

l'autel. Si tous ces gens de bien viuoyent de ce temps-ci ie croi qu'ils rougiroyent de honte pour nous de voir le monde si desreiglé du plus grand iusques au petit: & la desbordee licence du menu peuple à se vestir sans exception de riches habits iusques à deschiqueter le velours en mille lopins & chamarrer leurs manteaux, pourpoints & chausses de passemens d'or fin: tellement qu'à peine sauroit on discerner pour le iourd'hui vn grand Seigneur, Duc & Comte d'auec vn soldat ou autre qui n'a que la cape & l'espee, excepté à la suite & train. Mais quant à l'habit d'vn seul, le Roy n'en porte point de plus beau que fait ordinairement vn simple courtisan, ce qui ne deuroit estre permis: car il est facile à iuger que tels frisez & braues muguets n'ayans dequoi fournir du leur à telle despense, entretienent ceste equipage par moyens illicites, ou bien ils sont enfans de la matte (ainsi dits pource qu'ils mattent ceux qui sont en leurs pieges) ou estalons de cour, ou bien volleurs, larron, assassineurs & rufiens. Le Roy Philippes le Bel en l'an mille deux cens nonante quatre, fit vne ordonnance du retranchement des superfluitez des habits & viandes, laquelle i'ai trouuee entre les vieux papiers de mes predecesseurs. Et pourtant qu'elle n'auoit esté imprimee par ci deuant, ie l'ai voulu mettre ici afin de faire voir aux curieux de toutes bonnes choses de combien le prix des draps est augmenté depuis ce temps là, & comme les superfluitez des viandes ont creu de mesme au detriment & ruine des corps humains. Ce dont la France a mieux vallu depuis ce dit temps est, le langage qui de peu à peu a esté grandement enrichi iusques à estre paruenu au lustre de sa perfection. Voici donc les propres termes de ladite ordonnance.

Ordonnance du Roy Philippes le Bel des superfluitez ostez à toutes personnes en l'an 1294. extraite d'vn petit liure qui est en la chambre des contes à Paris fueillet 44.

NVL Bourgeois, ne bourgeoise ne portera verd, ne gris, ne hermines, & se deliureront de ceux qu'ils ont de Pasques prochaines en vn an, & ne porteront, ni pourront

pourront porter or ne pierres precieuſes, ne ceintures d'or ne à perles.

Item nul clerc, s'il n'eſt prelat, ou eſtabli en perſonnage ou en dignité, ne pourra porter verd, ne gris, ne hermines, fors en leurs chaperons tant ſeulement.

Itẽ les Ducs, les Comtes, les Barons de ſix mille liures de rente ou de plus, pourront faire quatre paires de robes par an & non plus, & à leurs femmes autant.

Tous Prelats auront tant ſeulement deux paires de robes par an.

Tous Cheualiers n'auront que deux paires de robes tant ſeulement, ne par don, ne par achet, ne par autre maniere.

Le Cheualier qui aura trois mille liures de terre ou plus, bannieres, pourra auoir trois paires de robes par an & non plus, & faire l'vne de ſes trois paires de robes pour eſté.

Nul Eſcuyer n'aura que deux paires de robes par don, ne par achet, ne en nulle autre maniere.

Garçons n'auront qu'vne paire de robes par an.

Nulle Damoiſelle s'elle n'eſt Chaſtellaine ou Dame de deux mille liures de terre ou de plus, n'aura qu'vne paire de robes par an, & s'elle l'eſt en aura deux paires & non plus.

Nul bourgeois, ne bourgeoiſe, ne Eſcuyer, ne clerc, s'il n'eſt en prelation ou en perſonnage ou en greigneur eſtat n'aura torche de cire.

Nul ne donra au grand manger que deux mets, & vn potage au lard ſans fraude, & au petit manger vn mets & vn entremets: & s'il eſt ieuſne il pourra donner deux porages aux harens & deux mets, & ne mettra en vne eſcuelle qu'vne maniere de chair, vne piece tant ſeulement & vne maniere de poiſſon: & n'y fera autre fraude, & ſera contee groſſe chair pour mets, & n'entendons pas que formage ſoit mets, s'il n'eſt en paſte ou cuit en eau.

Il eſt ordonné par declaration de ce que deſſus eſt dit de robes, que nuls Prelats, ou Barons tant ſoyent grands, ne puiſſent auoir robe pour ſon corps de plus de vingt cinq ſols tournois l'aune de Paris. Les femmes des

Barons à ce fur.

Les Comtes, les Barons ne pourront donner robes à leurs compagnons de plus de dixhuict ſols l'aune de Paris.

Les Bannerets & les Chaſtelains ne pourront auoir robes pour leur corps de plus de dixhuit ſols l'aune de Paris & leurs femmes à ce fur: & pour leurs compagnõs de quinze ſols l'aune.

Les Eſcuyers fils de Barons, Bannerets & Chaſtelains ne pourront auoir robes de plus grand pris que de quinze ſols l'aune de Paris.

Prelats, Comtes, Banniers, & Chaſtelains ne donneront robes à leurs Eſcuyers de plus de ſept ou de huict ſols tournois l'aune de Paris.

Les autres Eſcuyers qui ne ſont de meſnage & ſe veſtent de leur propre, ne pourront faire robe de plus de dix ſols l'aune.

Clercs, qui font robes du leur ne pourront faire robes de plus de douze ſols ſix deniers tournois l'aune: & s'ils ſont chanoines d'Egliſe cathedrale de quinze ſols & non plus.

Bourgeois qui auront la valeur de deux mille liures tournois & au deſſus, ne pourront faire robe de plus de douze ſols neuf deniers l'aune de Paris, & leurs femmes de ſeize ſols au plus.

Et ſont ces ordonnances commandees à garder aux Ducs, aux Comtes, aux Barons, aux Prelats, aux Clercs, & à toutes manieres de gens, qui ſon en la foi ſur celle foi qu'ils lui ſont tenus, en telle maniere que les Ducs, les Comtes, les Barons, & les Prelats qui feront contre ceſte ordonnance payeront cent liures tournois pour peine, & ſont tenus faire garder ceſt eſtabliſſement à leurs ſuiets en quelque eſtat qu'ils ſoyent, & en telle maniere que ſi aucun bannier fait encontre il payera cinquãte liures tournois, & les cheualiers, ou les vaſſaux vingt-cinq liures, les Doyẽs, les Archidiacres, les Prieurs & les autres Clercs qui ont dignitez vingt-cinq liures tournois. Et ſi des autres laïs, qui contre ce feront en quelque eſtat qu'ils ſoyent, l'vn ait vaillant mille liures pariſis, payera vingt-cinq liures, & s'il a moins vaillant,

payera

payera cent ſols tournois, & les autres Clercs qui ſont ſans dignitez & ne ſont de perſonnage,faiſans contre la preſente ordonnance,payerõt chacun cẽt ſols tournois, ainſi que les autres:& les amẽdes de toutes manieres de gens lais qui pour ceſte achoiſon de ceſt eſtabliſſement ſeront leuees,ſerõt aux ſeigneurs,en qui terre, & en qui ſeigneurie les forfaits ſeront faits, ſoyent les ſeigneurs, clercs ou lais, & les amendes des clercs ſeront à leurs prelats ou à leur ſouuerain, & en telle que cil par qui le forfait viendra à la conoiſſance du ſeigneur aura le tiers de l'amende,& s'il auenoit qu'aucuns clercs ou lais de quelque condition qu'ils ſoyent à cauſe qu'ils euſſent fait contre ceſte ordonnance: & ils s'en vouloyent purger par ſerment en la maniere que chacun a acouſtumé de iurer,ils en ſeront creus, & ſeront quites de la peine: & ſe purgera,ſoit clerc,ſoit lai,qui de ceſte choſe ſe voudra purger deuant ſon ſouuerain ſeigneur. Ce fut fait & ordonné à Paris l'an de grace mil deux cens quatre vingt quatorze.

D'vne loi de Solon & des Corinthiens touchant les Faineans qui vont brauement habillez, & qui font grand' chere,ſans auoir nuls biens.

CHAP. XXVI.

CE bon legiſlateur des Atheniens Solon fit vne loi, dont Amaſis Roy d'Egypte auoit eſté iadis auteur ainſi que le recite Herodote en ſon Euterpe, de laquelle voici les meſmes mots, ἀποδεικνύναι ἔτεος ἑκάστου τῷ νομάρχῃ πάντα τινὰ Αἰγύπτιον, ὅθεν βιοῦται. μηδὲ ποιεῦντα ταῦτα, μηδὲ ἀποφαίνοντα δικαίην ζόην, ἰθύνεσθαι θανάτῳ C'eſt à dire, Que chacun monſtre tous les ans d'où il vit,par deuãt le magiſtrat,autrement à faute de ce faire, qu'il ſoit puni de mort.Ceſte loi eſt recitee par Diodore,& eſtoit auſſi gardee à Corinthe, comme dit Diphile en ſes ſenaires alleguez par Athenee,& traduits par Eraſme en ſes Adages,dont la ſuſtance eſt telle,

On a ordonné par loi ceci ici vers les Corinthiens, ſi nous voyons quelqu'vn faire touſiours grand' chere, & deſpendre largement, nous l'enquerons de ſes moyens, & lui demandons qu'il ſait faire, ſi nous voyons qu'il

aye des biens,& que le reuenu d'iceux soit susisant pour faire ceste despense,nous l'en laissons iouïr. Si d'auanture il despend plus que ne monte son reuenu, nous lui commandons de se retrancher, & n'y retourner plus pour l'auenir.S'il n'obeist,il est condamné en vne grosse amende.Et si celui qui n'a rien du tout, vit excessiuement on le liure aux bourreaux,* Par Hercule car la presomption est grande qu'vn tel ne meine celle vie sans commettre larcins ou autres meschancetez, ains faut necessairement qu'il chasse de nuict pour prẽdre proye, qu'il crochete les maisons & perce les murailles d'icelles,ou qu'il soit complice de ceux qui le font, & qu'il ait part auec eux, ou bien qu'il soit faux tesmoin ou faux accusateur. Nous chassons de nostre ville telle maniere de gens comme les ordures.

* c'est vn ferment des anciens.

De plusieurs choses merueilleuses.

CHAP. XXVII.

HErodote escrit le soleil s'estre par deux fois couché au lieu ou à present est l'Orient:Seruie commẽtateur de Virgile,dit que l'armee de Xerxes,faisant voyage tarit la riuiere Symoenta,ce qu'auoit esté fait du fleue Scamãdre recite*Herodote.Pline escrit que le pouce ou artoi du pied droit du Roy Pyrrhe dõnoit guerison à ceux qui auoyent douleur de rate, & ne peut bruſler auec le reste du corps au feu des obseques. Cœlie Rhodigin dit les Elephans auoir escrit quelquefois. *Milon Crotonien mit auec les mains vn grãd chesne en deux pieces. * Le cœur d'Aristomene fut trouué tout velu *Plusieurs victimes furẽt trouuees sans cœur. Pline raconte(si c'est chose digne de croire) que Lelie Cussutie, qui estoit femme,fut muee en masle le iour de ses noces.La noire statue de Memnon rendoit vne voix toutes &quãtes fois que sa bouche estoit touchee des rayõs du soleil. Les formis es Indes sont plus grandes que les regnards.En la seconde guerre Punique on tiẽt qu'vn bœuf parla, & dit à Cnee Domitie. pren toi garde, ô Rome,Les perdrix en Paphlagonie ont deux cœurs selon Theophraste. Les Babyloniens assiduels à chasser quand

* li. 7.

* A.Gel. 15. c. 16.

* Valer. Max.tilt. des mirac:

* Cit. de diuinat.

* Herod. li.1.

A.Rhod li.5. chap. 22.

quand se trouuent en quelque grande foreſt & ſolitude où ils n'ayent la commodité de cuire la viande, mettent vn œuf en vne fonde, laquelle ils tournẽt & rouënt iuſques à tant qu'il eſt cuit, par ce continuel mouuement. Les tortues en la mer Indique ſont ſi grandes qu'on nauige ſur leurs coquilles, auſſi bien que ſur des naſſelles. Diodore le raporte ainſi. Le Nil cheant des hautes montagnes meine vn ſi grand bruit qu'il fait ſourds les habitans de ces lieux. Le fils de Crœſe, eſtant muet de nature, voyant vn gendarme des troupes de Perſe qui vouloit tuer ſon pere, ne le conoiſſant point, lui oſtant le poignard arriere du goſier ſe mit à crier: Ne tuez point le Roy. En Seleucie apres que les Romains eurent ſacagé le temple, fut trouué vn trou eſtroit que les Deuins de Chaldee auoyent au parauant bouché, duquel apres que par agilité militaire eut eſté ouuert, ſortit vne mortelle vapeur, laquelle dés la Perſe, infecta iuſques aux Gaules. En la ville d'Hermynte, on adoroit vn toreau qui changeoit de couleur à chaque heure du iour.

Cicer. au ſom. de Scip. A. Gell. li. 4. ch. 2.

Macro. 1. ch. 27.

Combien eſt choſe digne l'amitié, quels ſont les vrais amis, combien on en doit auoir, & de quelle condition, auec pluſieurs exemples notables.

CHAP. XXVIII.

L'Or eſt bon, ſi eſt auſſi l'argent, les parens ſont bons & bons les deniers: mais les vrais amis ſont encore meilleurs, & n'y a point de comparaiſon. Car toutes les choſes ſuſdites ne ſont ſufiſantes à nous oſter de neceſſité: mais les vrais amis pour la moindre choſe où ils voyent que giſt l'intereſt de leurs amis ne pardonnent à leur bourſe, n'eſpargnent la deſpence de leur bien, ne craignẽt d'expoſer la vie aux dangers, de cheminer lõgs voyages, de prendre querelles & proces, d'embraſſer peines, & s'employer de toute leur puiſſance pour le ſecours d'icelui. Spartiã en la vie de l'Empereur Traian raconte qu'vn ſoir au ſouper de l'Empereur, ceux qui eſtoyent aſſis à ſa table entrerẽt ſur le propos de la fidelité des amis: parmi lequel deuis il leur dit qu'il ne ſe ſouuenoit d'auoir iamais eu en tout temps de ſa vie au-

cun ami qui ne fust bon, sincere & loyal: eux lui demandans qu'il lui pleust de leur dire l'ocasion de ceste siene si bonne auanture, il respondit, La cause pourquoi i'ai esté tãt heureux en cela, est, que ie ne voulus iamais pour mon ámi homme qui fust auare ni mensonger, d'autant qu'en celui auquel regne l'auarice ou la menſonge, ne peut estre vraye ne parfaite amitié. Le Roy Herode apres que Marc Antoine fut veincu d'Auguste, s'en vint à Rome, & ayant mis sa couronne aux pieds d'Octaue lui dit d'vn magnanime courage ces paroles. Vous deuez sauoir (ô grand Auguste) que si Marc Antoine eust creu à moi & non à Cleopatre, vous auriez esprouué combien il vous eust esté grand ennemi & il auroit connu combien ie lui estoi & lui suis loyal ami: mais lui qui se gouuernoit plustoft à la volonté d'vne femme qu'il ne faisoit selon que la raison lui commandoit, prenoit de moi seulement les deniers, & de Cleopatre les cõseils. Herode poursuyuant encore plus outre son parler: voyez à present (dit il) ici mon Royaume, ma perſonne & ma couronne que ie pose à vos pieds, ie les vous ofre tous pour vostre seruice, toutefois & quantes qu'aurez à gré de vous en seruir, mais auec telle condition (inuincible Auguste) que vous ne me cõmãderez d'ouïr ni dire mal de Marc Antoine mon ami & seigneur, ores qu'il soit mort, puis que vous sauez fort bien que les vrais amis ne doyuent estre oubliez ni par absence ni par mort. Iules Cesar eut si grande amitié auec Corneille Fabat consul, que passans ensemble les Alpes comme la nuict fut suruenue sans auoir autre logis qu'vne petite & estroite grote ou rocher que d'auanture ils trouuerent, & que Corneille se trouuast mal de sa perſonne, Iules Cæsar lui laissa toute la grote à fin de le faire repoſer mieux à son aise, & demeura à descouuert au froid & à la neige. Est aussi chose digne de sauoir que l'amitié qu'on veut rendre perpetuelle & vraye, ne doit estre contractee auec plusieurs perſonnes, ainsi qu'escrit Seneque à Lucil disant, Mon ami Lucil, ie vous conseille d'estre ami d'vn seul, & ennemi de nul. Auoir beaucoup d'amis aporte auec soi ie ne sai qu'elle importunité qui semble diminuer aucunement l'amitié.

l'amitié. Car si on considere la liberté du cœur, c'est chose impossible qu'vn seul se conferme à la condition de plusieurs, moins que plusieurs soyent satisfaits & contens de celle d'vn seul. Ciceron & Saluste furent deux orateurs fort renommez entre les Romains, & estoyent entre eux ennemis mortels. Ciceron auoit pour amis tous ceux du Senat, & Saluste n'en auoit en toute la cité de Rome que Marc Antoine seul. & comme vn iour ces deux personnages vinssent entre eux en paroles & debat, Ciceron dit auec grand desdain à Saluste, qu'est ce que tu me peux faire? quelle puissance peux-tu auoir cõtre moi, quand tu sais bien que tu n'as en toute la ville de Rome plus d'vn ami seul, qui est Marc Antoine, ie n'ai pas plus d'vn ennemi qui est lui mesme? à quoi respõdit Saluste, tu te glorifies, ô Ciceron, de n'auoir qu'vn seul ennemi, & me brocardes de ce que ie n'ai qu'vn seul ami: mais i'espere moyenant l'aide des dieux immortels, que ce seul tien ennemi sera sufisant pour te ruiner, & ce seul ami que ie tiens sera bastant à me garantir de tous maux & à me secourir en tous mes afaires. Apres ces paroles auint que de là à peu de iours, Marc Antoine monstra l'amitié qu'il auoit auec l'vn & l'inimitié qu'il portoit à l'autre: car il fit oster la teste à Ciceron, & esleua à grands honeurs Saluste. Maints se louënt & tienent à gloire d'auoir grande quantité d'amis: mais quand on aura bien cerché à quoi sert ceste multitude d'amis, on trouuera qu'elle n'aide ni ne vaut à autre efet que pour manger, boire, soi pourmener, esbatre & caqueter ensemble. Mais non ia pour secourir vn autre de deniers à son besoin, ni pour lui donner faueur en ses trauaux, ni pour le reprendre de ses vices, ce que pourtant ne deuroit pas estre ainsi. Car là où regne la vraye & parfaite amitié, ni mon ami à moi, ni moi à lui ne nous deuons iamais dissimuler & taire les vices & fautes que nous nous entreuoyons, à fin de nous amander en estant auertis. Il n'y a en tout le monde tresor qui egale à la valeur d'auoir vn vrai ami pour autant que quand l'homme à vn ami fidele, il lui peut descouurir les secrets de son cœur, lui conter ses passions, fier en lui son honeur, lui bailler en garde ses biens, le secourir en ses trauaux,

le conseiller en ses perils, se resiouïr en ses prosperitez & soi douloir des inconueniens. Finalement ie cõclus que iamais il ne cesse de le seruir pendant qu'il vit, ni de le plaindre apres qu'il est mort. Ayant donques à choisir vn ami & non plus d'vn, chacun se doit bien prendre garde de ne se tromper en ceste election. Car souuentefois auient à ceux qui ont en ceci peu de consideration, qu'ils donnent leur amitié à tel qui est tresfauare, impatient, babillard, noiseux, arrogant & presomptueux, de maniere, que telle fois, sera moindre mal de l'auoir pour ennemi que de le tenir pour par fait ami. Entre les autres conditions que doit auoir celui que nous elisons pour nostre cordial ami, cestes sont les principales: estre humain de nature, de grand courage aux trauaux, patient aux iniures, honeste au manger, modeste en paroles, graue en conseils, & sur tout cõstant en amitié, & fidele en secrets. Nous pouuons seurement prendre pour nostre ami l'hõme que conoistrons pourueu de ces qualitez: mais si nous le voyons manque en quelqu'vne de ces parties, il nous faut esloigner de lui comme de la peste, veu que nous tenons chose certaine, l'amitié d'vn ami fantasque & variable estre beaucoup pire que l'inimitié d'vn ennemi descouuert. Car nous confions nostre cœur és mains de l'vn, & nous defendons auec les armes des embusches de l'autre.

Comment les Anciens chastioyent ceux qui deshonoroyent leur maistresse.

CHAP. XXIX.

I'Ai voulu escrire ce chapitre à fin que la ieunesse de nostre temps entende en quelle veneration & garde les anciens auoyent l'honeur des Dames; & non sans raison. Car c'est vne grande trahison & deshonesteté qu'vn qui demeure seruiteur en vne maison, s'entremette à pourchasser l'amour de sa maistresse, & qui pis est, en obtenir le dernier point, quoi faisant il rẽd infame le mari, fait dommage à la femme, scandalise le voisinage & se perd soi-meisme. Plutarque au liure du mariage escrit que les Licaoniens auoyent vne loi: que si aucuns estran-

eſtrangers eſtoyent trouuez parler en ſecret à la maiſtreſſe de leur logis, que la langue leur fuſt coupee: & s'ils paſſoyent plus auant, on leur faiſoit perdre la vie. Iules Ceſar fit decapiter vn ſien capitaine pour auoir deſhonoré la maiſtreſſe de la maiſon où il eſtoit logé, ſans attendre qu'aucun l'acuſaſt, & ſans que le mari d'elle s'en plaigniſt aucunement. L'Empereur Aurelian eſtant vn iour à la feneſtre de ſon palais, vid vn ieune homme qui tiroit ſa maiſtreſſe par la manche de la robe, il les fit venir tous deux deuant lui: & combien que l'adoleſcent & la dame iuraſſent que c'eſtoit fait par ieu, Aurelian commanda neantmoins de lui faire couper ceſte main. Macrobe en ſes Saturnales eſcrit qu'entre les Romains ceux eſtoyent reputez infames qui donnoyent louange à la maiſtreſſe de leur logis, ſoit pour ſa beauté, ſoit pour ſes beaux geſtes & contenances: car la louant, ils donnoyent aparent indice de la conoiſtre: & la conoiſſant, de lui parler: & lui parlant, lui declarer les ſecrets de ſon cœur, & en apres la deſbaucher. Aule Gelle eſcrit que meſme peine eſtoit donnee au ſeruiteur qui deſhonoroit ſa maiſtreſſe, qu'à celui qui corrompoit vne vierge Veſtale, laquelle peine eſtoit ou de couper par moitié ſon corps, & le mettre en quatre quartiers, ou bien de le lapider tout vif.

Diuerſes ſalutations des anciens ſe rencontrans.

CHAP. XXX.

LA maniere que les anciens tenoyent à ſe ſaluër eſtoit fort diuerſe, & chacun faiſoit ſelon l'vſage de ſon païs. Les Idumeens ſe rencontrans diſoyent ces paroles, Le Seigneur ſoit auec vous. Les vrais Hebrieux ſe ſaluans diſoyent, Dieu vous ſaluë, mon frere. Les Philoſophes ſouloyent dire, Soyez tous en bonne heure. Les Thebains diſoyent, Dieu vous doint ſalut. Les Romains, ſalut vous ſoit: comme s'ils vouluſſent dire, Dieu vous doint bonne fortune. Les Siciliens, Dieu vous conſerue. Les Cartaginois ne ſe ſaluoyent par paroles ſe rencontrans, mais en ſigne d'amitié ſe touchoyent les mains droites, & les ſe baiſoyent l'vn l'autre. Les Mores

pareillement ſe rencontrans ſe baiſoyent les eſpaules l'vn l'autre, & prenans congé ſe baiſoyent les genoux. En Italie en vn ſeul iour on ſe ſaluë en trois ſortes, le matin ils diſent, *Dio vi dia il buon giorno*, Dieu vous doint bon iour. Sur le midi, *Dio ve dia ſalute*, Dieu vous doint ſalut: & ſur le ſoir, *buona ſera*, bon ſoir. Ils diſent auſſi pluſieurs fois, *Mi racommando*, Ie me recommande: puis paſſees que ſont deux ou trois heures de nuict, ils diſent, *Dio vi dia la buona notte*, Dieu vous doint la bonne nuict. Ils ſont auſſi quelquefois couſtumiers de dire, *Iddio vi contenti*, Dieu vous contente. Au Royaume de Valence en Eſpagne quand on ſe rencontre, on ſe ſaluë en ceſte ſorte, *Bien venu ſoyez, Seigneur mien*, & quand on ſe depart, *Dieu demeure auec vous*: & l'autre reſpond, *Allez en bonne heure*. En Catalogne les perſonnes ſe rencontrans ſe ſaluent de ceſte façon, *Vous ſoyez le bien arriué*. En Caſtille quelques vns diſent, *Dieu vous maintiene*: autres, *Dieu vous gard*: autres, *Dieu ſoit auec vous*, puis en ſe laiſſant les vns diſent: *Dieu vous conduiſe*, les autres diſent, *Les Anges vous acompagnent*, les vns, *auec voſtre bonne grace*, & les autres, *Adieu, Seigneur*. En la cour quelques vns diſent, *Ie baiſe les mains de voſtre merci*, & quelques autres, *Ie baiſe les pieds de voſtre ſeigneurie*. Il y en a d'autres qui diſent, *Ie ſuis ſeruiteur & eſclaue perpetuel de voſtre maiſon, Ie ſuis la ſcabelle de vos pieds*: leſquelles ſalutations courtiſaneſques ſont toutes vaines & dites preſque touſiours auec diſſimulation & feintiſe, car pluſieurs ſont qui s'offrent de baiſer les pieds & les mains d'autrui qui voudroyent pluſtoſt les lui couper, que non pas baiſer: voire les deſireroyent voir ruinez du tout: & me ſemble certainement qu'vn homme d'autorité ne doit vſer de ſemblables ſalutatiõs, pourautãt que baiſer les pieds eſt dignité qui n'apartient aux hõmes. Mais ſans aller apres tant de vanitez & paroles diuerſes, ſeroit choſe raiſonnable que nous qui ſommes Chreſtiens enſuyuiſſions Ieſus Chriſt noſtre Sauueur, nous ſaluant l'vn l'autre des paroles auec leſquelles il ſaluoit ſes diſciples, diſant, *La paix ſoit auec vous*. Noſtre Redempteur nous enſeigne auſſi de ſaluër les maiſons en y entrant, & dire, *La paix*

ſoit

soit en ceste maison. Epaminondas disoit, que iusques à l'aage de trente ans on deuoit dire aux hommes, *Vous soyez les bien venus*, car en ce temps il semble qu'ils viennent au monde: de trente iusqu'à cinquante, *Bien soyez*: pource qu'alors ils sentent quelle chose est le monde, & de cinquante en sus, *Allez en bonne heure*, car alors paroist, que ceux commencent à prendre congé du monde, lesquels entrent & sortent d'icelui.

Combien est chose louable de pardonner les iniures, & principalement aux Princes & Seigneurs, auec aucuns notables exemples.

CHAP. XXXI.

CE fut touſiours chose loüable de pardonner les iniures: ce que les Princes & Seigneurs ne doyuent mettre en oubli, ains se mettre en memoire les propos que Cesar dit à Mamille, lequel lui demandant vne fois quelle chose estoit celle qu'il auoit fait, de laquelle il creust auoir raporté gloire, & de laquelle se souuenant il se resiouïssoit le plus, il respondit: Par les dieux immortels, ie te iure, ô Mamille, que ie n'estime auoir merité gloire de nulle autre chose de ceste vie, ni nulle autre me cause tant d'alegresse que de pardonner à ceux qui me font iniure, & gratifier ceux qui me seruent. Paroles certainement dignes de loüanges, plaisantes à ouïr, notables à lire, & necessaires d'estre ensuyuies. Car en ce que Iules Cesar croyoit, comme Payen, ses œuures estoyent de tresbon Chrestien: & nous miserables nous croyons comme Chrestiens, & nos œuures sont manques & escharses par la tentation de la chair, pour autant que l'humaine malice est venue en tel acroissement en ce cas, que plusieurs voudroyent pardonner les iniures à leurs ennemis, & toutefois n'osent le faire par crainte des hommes: lesquels entendans que quelqu'vn veut pardonner à son ennemi, diront incontinent, que c'est plustost par pusillanimité & coüardise que non pas par charité.

D'où est venu le nom de Roy & d'Empereur.

CHAP. XXXII.

LEs Anciens, selon la diuersité des nations, apelloyent de diuers noms leurs Princes. Les Egyptiens les apellerent, *Pharaons*: Les Bithyniens, *Ptolomees*: Les Parthes, *Arsacides*: Les Albans, *Syluies*: Les Siciliens, *Tyrans*: & les Argiues, *Rois*. Et faut sauoir que iadis, estre Roy n'estoit pas dignité, ains vn office seulement, comme est maintenant entre nous vn gouuerneur d'vne Republique. Plutarque en ses liures de la Republique dit qu'au commencement tous ceux qui gouuernoyent, estoyent apellez *Tyrans*: mais depuis les meschans gouuerneurs furent nommez tyrans, & les bons, Rois, pour la diference d'iceux. Car comme le Roy entretient l'vtilité commune, & prefere le salut de la Republique à ses commoditez, ainsi le Tyran raporte la domination à son profit & cupidité, alleguant sa seule volonté pour toute raison de ses cõmandemens iniques. Le Roy paist le troupeau, & le tyran le deuore: l'vn obeït aux loix, & l'autre commande par dessus icelles, & les enfraint tous les coups: cestui est equitable, ceste autre est iniuste: l'vn aquiert le regne par vertu, & par icelle le conserue: & l'autre l'vsurpe par force, ou par force le tient. Dés le commencement de la fondation de Rome, les Romains creerẽt des Rois pour estre par iceux gouuernez & defendus, toutefois ils se trouuerent en apres si mal d'vn tel gouuernement qu'ils ne peurent soufrir plus de sept Rois. Et apres auoir banni perpetuellement les Tarquins pour leur tyrannie, lustré ou purgé la ville, & tué les victimes, ils firent fermẽt solennel pour eux & leurs enfans & successeurs de ne creer iamais plus de Rois à Rome qui les gouuernassent. Mais pourautant que la Republique Romaine auoit auparauãt receu de grands bienfaits de leurs Rois, comme de Nume Pompile, & que leurs Rois auoyent seuls la charge d'aucunes choses sacrees, ils auiserent qu'ils garderoyent ce nom de Roy perpetuellement en la cité, afin qu'il ne semblast que par l'expulsion des Rois, ils eussent derogé à la religion & seruice diuin. Et pource que les Augures ou deuins

Den. de Halicar. liu. 5.

deuins auoyent dit que ce nō estoit consacré aux dieux, les Romains ordōnerent que d'entre eux seroit pris vn, lequel auroit pour l'auenir le nom de Roy sacrificule, pour estre grand prestre & surintendant des choses sacrees & exempt d'aller à la guerre. Le premier qui eut cest honeur dans Rome fut Manie Papirie, homme Patrice, amateur de repos & paix, lequel fut grand prestre du tēple de Iupiter & apellé Roy. Le nom d'Empereur ne fut point au commencement baillé par les Romains à ceux qui auoyent la souueraine puissance, ains seulement à leurs capitaines generaux, qui auoyent mis à chef quelque haut fait d'armes & entreprise de guerre. Et nul autre estoit apellé Empereur fors le colonel de l'armee, pource qu'il commandoit à icelle, *nam Imperator dictus est ab imperando*, lequel ofice n'estoit tenu que pour vn temps limité, lequel passé on le bailloit à vn autre. Or apres la bataille de Pharsale en Thessalie, en laquelle Cesar veinquit Pompee, l'entier gouuernemēt de la Republique Romaine estāt tombé es mains du Dictateur Cesar, icelui se voulant rendre propre & hereditaire, l'autorité & souueraine puissance, ne print le titre de Roy (combien qu'il le fust par efet) pour estre ce nom odieux à tout le peuple, auquel desirant complaire il voulut estre nommé Empereur, nom agreable à tous, principalement aux soldats & qui n'estoit que la cinquieme dignité du Senat, dont le premier estoit le sacrificule, qu'ils apelloyent Roy: le 2. le Dictateur: le 3. Consul: le 4. le Tribun du peuple: le 5. l'Empereur. Il y auoit aussi plusieurs autres estats, comme Censeur, Preteur, Proconsul, Questeur, Edile & autres, de l'ordre & rang desquels n'est ici question. Par ce moyen donc Iules Cesar s'estant aquis la Dictature perpetuelle, tous ceux qui lui succederēt en la domination des Romains, furent apellez Empereurs, & Cesars de son surnom, qui lui fut baillé *ab elephante cæso*. Comme depuis, d'Auguste, les Empereurs qui vindrent apres, se nommerent Augustes.

Pourquoi les Rois ont esté ancienement establis, & de la dignité Royale.

CHAP. XXXIII.

POur deux principales causes les Rois ont esté ancienement establis: l'vne, afin qu'ils gardassent la commune iustice & equité, par lequel lien la societé humaine est entretenue, & sans lequel seroyent les petits oprimez des grans, & se feroyent toutes choses par force, nul droit obserué: l'autre afin qu'ils defendissent les biens & salut des citoyens, des ennemis. La necessité de la vie a assemblé les hommes entr'eux, & conioint iceux par vne naturelle societé, qui a esté causee par le mutuel secours, suport & offices du genre humain. Les commencemens de ceste societé, sont la raison & la parole, par lesquelles nous sommes diferens de beaucoup aux bestes brutes. La raison a fait inuenter arts infinis, & la parole (qui est l'interprete de l'esprit) enseignant, aprenant & communiquant ne nous a pas seulement conioints, mais a rempli l'humaine vie de plusieurs cõmoditez. La premiere est la conionction & acouplemẽt de l'homme & de la femme: dont est faite vne maison en laquelle toutes choses sont communes: de là est venue la pluralité des maisons. Car les freres, sœurs & cousins contractans mariage par ensemble, au commencement, & ne pouuãs en apres par la multiplicité de leurs enfans estre contenus tous en vne maison, son allez demeurer en autres maisons. Ainsi d'vne maison sont prouenus les bourgs & villages, comme colonies des parẽs. Finalement des bourgs sont sorties les citez, & en ont esté peuplees. Lesquelles enuironnees de murailles, fondees de loix & instruites de sciences, ne pourroyent auec tout cela, estre preseruees de la conspiration des hommes, sans estre regies par quelcun. Car la conuoitise de regner est si grande que tous veulent commander, & nul obeir. Tout ainsi donc que les nauigans quand sont surpris d'vne tourmente impetueuse vont à refuge au patron de la nauire, voire deuant qu'eux mettre sur mer, preuoyans les perils futurs, ont recours à vn bõ pilote, auquel ils se confient & reposent leur salut: ainsi est il be-

il besoin de bailler le gouuernement de la cité à quelcun qui conduise la republique, & rende droit & iustice à vn chacũ: car là où n'y a point de gouuerneur (dit l'Ecclesiaste) le peuple sera dissipé. Or toutes les choses qui consistent en ordre certain, doyuent estre raportees à vn chef. Ce qu'on peut voir en quelques bestes brutes. comme aux mouches à miel, qui gardent quelque forme & image de republique. Ce monde mesme (dont les parties sont entre elles conioinctes par vn admirable artifice & ordre) cherroit, s'il n'estoit regi de la puissance de Dieu. Parquoi ceux qui ne peurent suporter la domination de chacun, se voulurent soumettre au gouuernement d'vn seul, auquel pour l'opinion de bonté & prudence ils se fiassent en tout. Non seulement donc enuers les Medes (dit Herodote) mais aussi en tous les peuples, les Rois bien moriginez ont esté establis pour administrer iustice. Le Royaume ancienemẽt ne paruenoit aux fils des Rois, ains estoit baillé à celui qu'ils estimoyent deuoir entretenir sainctement & sagement les fondemens de la republique, la concorde & la iustice. En ces vieux tẽps en chacune cité, vn Roy gouuernoit, & apres que autres villes ont esté annexees à la principauté & domination d'vne, les Rois ont commencé de dominer aux peuples & de là est venu que du nom des Rois ont este apellees les regions que les Romains ont nõmees Prouinces. Au surplus tout Roy doit surpasser les autres en iustice & force, afin qu'il vniſſe les citoyens par equité, & qu'il defende la republique, des ennemis. Et peut on dire à bon droit que la maiesté royale ne doit estre seulement decoree des armes, mais faut aussi que soit armee des loix: afin qu'en tout tẽps & de guerre & de paix, il puisse bien & droitement gouuerner. Or la dignité royale est si grande & si saincte que les Rois estans protecteurs & defenseurs des societez des hommes, imitent la prouidence de Dieu, l'ofice & action desquels est de regir & gouuerner toutes choses, dont à bon droit sont ils dits vicaires & ministres de ce Tout-puissant & souuerain Recteur de l'vniuers, lequel les apelle lui mesme Dieux. Et Platon estime le royaume entre les mortels estre vn diuin & souuerain bien, de ce qu'il a-

proche à sa nature diuine & à la puissance celeste. Combien donc que les vns surpassent les autres en plusieurs choses, le Roy toutesfois excelle sur tous les autres en dignité & honneur non humain, mais diuin. Porus Roy des Indiens ayant esté pris en bataille, comme Alexandre lui demandast en quelle sorte il vouloit estre traité de lui, en Roy, respondit-il: & comme il lui demandast derechef, s'il ne vouloit pas dire autre chose: non dit-il, car tout est compris en ce mot là, *En Roy*. Ce nom de Roy a esté en si grande veneration enuers plusieurs nations, que les Indiens & Persans adoroyent leur Roy comme diuin simulacre, & prenoyent à bon-encontre & heur de voir le Roy quand il auenoit qu'ils le visſent. Les poëtes celebrent Iupiter plus par ce nom de Roy que par nul autre. Et anciennement les Rois ne gouuernoyent pas seulement la republique, mais aussi auoyent la charge & sur-intendence des ceremonies & sacrifices: Les Rois, donc sont sacrez, ioint que les Hebrieux oignoyent d'vn mesme huile les Rois & les grans prestres. Regardons comme en l'homme domine comme roine vne raison, vne intelligence. Contéplons les autres œuures de nature, lesquelles par grand acord estreintes & liees ensemble, dependent d'vn. Que si les choses qui imitent la nature sont les plus parfaites, certainement la monarchie sera tresparfaite & excellente, par dessus l'Aristocratie, Democratie, Oligarchie, ou Laocratie & toutes autres especes de gouuernemens, là où plusieurs personnes, ou peu, ou bien le peuple gouuernent. Et tout ainsi qu'il est plus dificile de trouuer plusieurs hommes de bien qu'vn, aussi est-il plus facile que les mœurs de plusieurs soyent corrompues que non pas celles d'vn: de maniere que si tout le monde estoit regi par vn homme, il n'y auroit pas tant de diferentes mœurs & coustumes, tãt de diuersité de religiõs, tant de guerres, tant de forfaits & tant d'occisions. Mais quand les citez sont sous la puissance & regime de plusieurs, elles sont trauaillees de seditions & dissentions, pour raison des voluptez & afections desordõnees des plus grãs, qui se licẽtient à tout mal & qui sont partiaux & discordans entr'eux, desquels Dieu dit par la bouche du Prophete,

phete, *Plusieurs pasteurs ont ruiné ma vigne.* Mais dites moi, ie vous prie, ne vous sera-il beaucoup plus fascheux de seruir à la volonté de plusieurs que d'vn? & plus facile & supportable d'assouuir la conuoitise d'vn seul que de plusieurs? Certainement vous direz qu'ouï, & lors ce sera bien iugé à vous. Car comme il n'est pas bon ni necessaire qu'en vne maison soyent plusieurs peres de famille, ainsi n'est-il pas seur ni profitable que la republique soit regie par l'autorité de plusieurs. Dequoi acertené Licurgue, comme quelcun le requist d'establir la Democratie à Sparte, lui respondit, introduis-la premierement en ta maison. Bien est vrai qu'vn seul homme, tãt soit-il grand, ne peut par soi-mesme pouruoir à tous afaires de tous lieux: car n'ayant qu'vn corps il ne peut estre en toutes parts à la fois: mais il peut par ses lieutenans (comme Dieu par le ministere de ses Anges) exercer son autorité par toutes les terres de son obeïssance, ayãt l'œil de l'esprit par tout, pour tenir ses suiets en repos, leur faisant administrer iustice. Ie di donc pour la conclusion de ce chapitre, qu'il nous faut tenir tous à l'vnité de ces quatre choses, D'VN DIEV, D'VN ROY, D'VNE FOI, D'VNE LOI.

Que les tirans viuent tousiours en crainte, & que leur fin est malheureuse.

CHAP. XXXIIII.

LA vie des tirans est pleine de haines: chacun les deteste: chacũ les haït, & sont suiets à plusieurs perils. Quelle fut, ie vous prie, la vie d'Aristippe, auquel les murailles faisoyent peur? Quoi celle d'Alexandre Phaeree, lequel auoit en soupçõ sa propre femme? Quoi, celle de Denis Siracusain, qui ne se voulut iamais fier à barbier, de peur qu'en lui rasant la barbe, il ne lui coupast le gousier? & lequel ne hantoit charnellement auec ses deux femmes Aristomade & Doride, que premierement il ne les eust fait mettre à bas tous leurs vestemẽs. Sa chambre à dormir estoit aussi enuironnee d'vn large fossé, dans laquelle il entroit par vn pont leuis. Toutes choses sont tousiours tant suspectes aux tirans, qu'il n'a

esté dit sans bõne cause que la tirannie nourrit la crainte: car il auient communément que ceux qui veulent qu'on les craigne, craignent ceux là desquels ils sont craints: laquelle vie pleine de souci & de crainte Denis le tiran declara à son orateur Damocles, duquel l'histoire est telle. Damocles soustenant en vne harangue qu'il prononça à la louange du Roy Denis, en sa presence, que onques nul ne fut plus heureux que lui, pour ses innumerables richesses & abondance de tous biens en son royaume: ô Damocles (dit alors le tiran Denis) puis que ma vie t'est tant agreable, veux tu en estre tout incontinent degousté & experimenter ma fortune? A quoi consentant Damocles, le Roy Siracusain le fit asseoir sur vn riche & somptueux lict enrichi d'or, deuant lui furent dressez tables & bufets magnifiques, tous couuers de coupes & vases d'or. Il estoit serui par plusieurs ieunes enfans doüez de beauté singuliere, & fut le seruice fort magnifique & de toutes sortes de viandes delicieuses & exquises. La salle doree, qui reluisoit par tout, fut parfumee d'onguens de bonne odeur, de fleurs, chapeaux & bouquets, & pour abreger en ce tant royal & triomphãt apareil, Damocles enflé d'orgueil & tenant vne contenance & maiesté comme royale, le Roy Denis lui fit leuer la teste en haut & lui monstra vne espee reluisante & afilee qu'il auoit fait pendre par le pommeau au planché tout au dessus la teste de Damocles. Lequel voyant que l'espee n'estoit soustenue que par vn poil de queuë de cheual, n'ayant que le beau choix & entrer biẽ auant dans sa ceruelle: se voyant, di-ie, si prochain de la mort commença à despriser la royauté & les threfors du Roy, le priant de le vouloir oster de ceste sorte de felicité. A quoi, Denis respondit, Ne vois tu pas, ô Damocles, comme tu te trompois grandemẽt en ton opinion? Telle est nostre vie, laquelle n'aguere tu estimois si heureuse: mais maintenant tu conois que la mort y est touſiours eminente. Par lequel exemple on peut iuger que celui ne peut estre heureux, qui est assiduellemẽt saisi de crainte. A ce propos chante Horace comme i'ai traduit,

Cicero Tuscul. li. 5.

Ni de Sicile les viandes

Ne

Ne seront en saueur friandes,
Ni de la Lyre le doux son,
Ni des Oiselets le iargon,
Ne ramèneront le doux somme
A cest inique & meschant homme,
Qui sur sa teste vient à voir
Vn glaiue tout nud prest à choir.

Et (comme dit Iob) le son de frayeur & espouuantement est touſiours en ſes oreilles: & bien que la paix ſoit, il ſe doute touſiours des embuſches. Les Tyrans n'aiment perſonne, c'eſt pourquoi à iuſte ocaſion les doctes hommes les ont nommez beſtes cruelles & peſte du gẽre humain, en l'humaine figure deſquels eſt tant de ſauuage cruauté que Salomon dit droitement: Le meſchant prince eſt ſur le pauure peuple vn Lion rugiſſant & vn Ours affamé. Or Dieu a permis & permet quelquefois que les Tirans regnent pour chaſtier les hommes meſchãs, diſant: *Ie ſerai vengeance de mes ennemis par mes ennemis.* Dieu (dit Iob) fait regner l'homme hypocrite à cauſe des pechez du peuple. En Oſee, Dieu parle ainſi. *Ie te donnerai vn Roy en ma fureur:* & en Eſaye. *Aſſur eſt la verge & baſton de ma fureur, Ie l'enuoyerai à la gent trompeuſe.* Toutefois ils ne ſont acceptables à Dieu, lequel les iette à la parfin dans le feu, comme fait le pere la verge, apres qu'il a foüetté ſon enfant: & auient que tous ces tyrans, au moins la pluſpart, finiſſent miſerablement & ſouuentefois d'vne mort violente, cauſee par les leurs, & aprouuee du conſentement de toutes gens. Et pource que les exemples des fins tragiques des Tirans ſont en grand nombre traitez ailleurs, & que l'experience les nous fait voir tous les iours, ie mettrai fin à ce chapitre.

Horrible cruauté dont vſerent les Numantins contre les Romains & enfin à l'encontre d'eux-meſmes.

CHAP. XXXV.

AYant Scipion tenu le ſiege deuant la ville de Numance en Eſpagne vn an & ſept mois continuels, les munitions & viures commençans à defaillir aux aſſiegez, dont pluſieurs mouroyent de famine, iceux firent

vœu aux dieux que le premier morceau qu'ils mangeroyent tous les iours, seroit de la chair de quelque Romain, & de ne boire eau ne vin que premier ils n'eussent sucé du sang de quelqu'vn qu'ils eussent tué. Ce serment fait les Numantins sortoyent hors de la ville, & comme desesperez chassoyent aux Romains comme on fait apres les bestes, & tous ceux qu'ils prenoyēt estoyēt incontinent tuez & escorchez inhumainemēt, puis mis en pieces & vēdus à la boucherie au poids: tellemēt que plus valoit vn Romain par eux pris & tué, que non pas vn vif qui eust payé rançon. Finalement les Numantins voyans n'auoir plus moyen de tenir, opressez de male faim & enclos de toutes pars, prindrent auis entr'eux de tuer tous les vieux, les femmes, & les enfans de leur ville: ce que sans horreur ils mirent à execution. Cela fait prindrent tous les meubles & richesses de la ville, les tresors & ioyaux des temples & les assemblans en vne spacieuse place, y mirent le feu, cōme aussi aux quatre coins & au milieu de la ville. Et à l'instant prindrent du fort & soudain poison pour pouuoir plus tost mourir. Ainsi les temples, les maisons, les biens & personnes des Numantins qui auoyent duré en prosperité quatre cens soixante six ans, eurent fin en vn seul iour. Chose horrible fut de voir ce que les Numantins firent viuans, & beaucoup plus espouuantable ce qu'ils firent prochains de leur mort. Car ils ne laisserent à Scipion nuls biens pour butiner & piller, ni aucune personne viuante pour trophee. Car Scipion apres auoir veu bruser Numance & estre entré dedans, vid tous les edifices demolis & renuersez ce dessus dessous, & tous les habitans ou bruslez ou estendus morts parmi les ruines. Dequoi il fut faché à merueilles, & ne se pouuant contenir de plorer s'escria en plaignant, O tresheureuse Numance, laquelle les dieux ont voulu que plustost restast destruite que veincuë. Nume Pompile, Roy des Romains auoit fait edifier ceste Numance, & Scipion, le Romain la ruina aagé pour lors de vingt deux ans seulement.

Que

Que le vaillant capitaine doit embrasser la prudence premier qu'experimenter la fortune. Et apres la victoire estre doux & pitoyable.

CHAP. XXXVI.

ESTre Capitaine general est ofice honorable, mais tres dangereux. Car nonobstant qu'il face ce qu'il peut & doit, si par malheur, il presente & donne la bataille sans en raporter victoire, il ne satisfera le vulgaire, & fera que le peuple le tiendra en mauuaise reputation, combien qu'il y soit mort. Tout homme soit de la qualité & sagesse qu'il voudra, & vse des meilleurs deportemens qu'il lui sera possible, que iamais on n'a ouï apeller sage vn capitaine veincu: ni temeraire celui qui demeure veinqueur. C'est chose bonne que les Capitaines soyent sages, mais beaucoup meilleure qu'ils soyent heureux. Scipion l'Africain souloit dire que toutes les choses deuoyent estre essayees en guerre, deuant que de mettre la main aux armes: & à la verité il disoit bien, pour autant qu'au monde n'est plus grande victoire que celle qu'on gagne sans efusion de sang. Ciceron escriuant à Attique, dit, que le Capitaine qui veinq ses ennemis auec conseil, ne doit estre moins estimé que celui qui les surmonte auec le fer. Sylle, Tibere, Caligule, & Neron ne seurent onques faire autre cas que commander & occire, & au contraire Auguste, Tite & Traian ne seurent autrement faire, que pardonner & prier: de maniere qu'en pardonnant ils veinquoyent plus que les autres en baitaillant. Si les capitaines consideroyent ces choses, possible ne seroyent-ils prompts à mettre à tant de dangers leurs armees, dont auient souuentefois que croyans prendre vengeance de leurs ennemis, ils sont en apres veincus d'iceux. Quand l'Empereur Theodose, assiegeoit quelque ville, il ne permettoit que ses soldats la batissent iusques à ce que dix iours fussent passez, durant lesquels ne faisoit aucun desplaisir aux citadins, ains les amonestoit iournellement, leur disant qu'il leur donnoit ces dix iours de terme, ausquels ils peussent se preualoir de sa douceur & bonté, plustost que d'experimenter sa puissance. Quand le grand Alexandre vid

le corps mort de Daire, Iules Cesar la teste de Pompee, Marc Marcel bruſler Syracuſe,& Scipion Numance,que de noſtre temps, ceſt heroïque Emanuel Philibert, Duc de Sauoye,Prince de Piemont, vid illuſtre & magnanime Prince François de Bourbon,duc d'Anguien, eſtendu mort à la prinſe de ſainct Quentin, tous ces grands perſonnages ne peurẽt retenir les larmes en leurs yeux, iaçoit que ces autres fuſſent leurs ennemis mortels: car encore que les cœurs genereux ſe plaiſent d'obtenir la victoire, ils ſont neantmoins deſplaiſans du dommage d'autrui. La pieté & clemence ne font iamais perdre la victoire en guerre,& au cõtraire le capitaine qui eſt ſanguinolent,cruel & vindicatif, eſt tué de ſes ennemis ou bien trahi des ſiens propres. Non ſans raiſon Iules Ceſar a eu renom d'immortel entre tous les princes & capitaines du mõde,non pour eſtre plus beau,plus fort, plus courageux & fortuné,mais ſeulemẽt pource qu'en plus grand nombre ont eſté les ennemis auſquels il pardonna,que ceux qu'il veinquit & tua. Le fameux capitaine Narſes,lequel ſubiugua les Gots, veinquit les Vaſtriens & ſeigneuria les Alemãs,ne donna iamais iournee à ſes ennemis que premier la nuict au parauãt il n'euſt ploré dans les temples. Trogue Pompee eſcrit que les ſignalees victoires des Romains ne furent aquiſes tant pour auoir leurs armees puiſſantes & fortes, que pour eſtre leurs capitaines adextres & gaillards. Il faut auſſi que le capitaine general ſoit vigilant ſur toutes autres choſes, & qu'il face qu'entre les capitaines de ſon exercice les afaires de la guerre ſoyent tenus ſecrets, pour autãt que les hautes entrepriſes n'ont point bon ſucces, quand elles ſont deſcouuertes premier que d'eſtre efectuees. Suetone raconte qu'on n'entendit iamais dire à Iules Cæſar,on fera cela demain, ni auiourd'hui ſe fera ceci,mais ſeulement diſoit, qu'on face ceci à preſent & demain on verra ce qui ſera de faire. Plutarque en ſes Politiques eſcrit que Lucie Metelle eſtant enquis d'vn ſien capitaine,du temps qu'il vouloit que la iournee ou bataille ſe donnaſt, reſpondit: Si ie ſauoi que ma chemiſe ſeut la moindre des choſes que mon cœur penſe, ie la bruſlerois tout incontinent. C'eſt bien fait de conſulter

les

les afaires de la guerre auec plusieurs: mais la resolution d'iceux ne doit estre communiquee qu'à peu de gẽs, autrement ils seront publiez au parauãt que cõclus. Mais il faut bien prendre garde qu'on ne se conseille auec hommes obstinez en leurs cõseils & temeraires en leurs faits: car aux cas qui auienent quelque fois à la guerre, moindre mal est de soi retirer que de soi perdre. Alcibiade, valeureux capitaine des Grecs, disoit que les hõmes courageux & magnanimes doyuent quelquefois plustost fuir que non pas atendre: pour autant que l'honeur commande d'atendre, & la sagesse les cõtraint à fuir: car es grans perils est meilleur que les hommes se soumettent à la raison, que non pas qu'ils se recommandent à la fortune. Vn capitaine se doit conseiller en toutes choses, excepté quand il se rencontre en quelque dãger non preueu. Car plusieurs fois aux guerres ou aveu plusieurs capitaines se perdre non pour autre ocasion, sinon qu'au temps qu'ils deuoyent mettre à chef quelque beau fait, & non perdre le temps, ils s'amusoyent à tenir conseil otieusement. Il est necessaire aussi que le sage capitaine apres estre demeuré veinqueur sache iouïr de la victoire. Et si Hannibal en la iournee de Cannes en eust seu iouïr, iamais Scipion l'Africain ne l'eust veincu.

Des Auteurs de la loi Salique.

CHAP. XXXVII.

DV temps du Pape Boniface premier du nom, & de l'Empereur Honorie en l'an 420. Les Franconiens ayans abandonné leur païs vindrent habiter le long du Rhin, & l'ayans passé s'arresterent quelque temps à Tre- ues. Or comme ces gens fussent de meurs barbares & vequissent inciuilement & sans loi, Pharamond leur premier Roy, fils de leur Duc Marcomir, choisit quatre hommes des principaux des Sicãbriens qui par leur cõseil & determination donnassent: vne loi au peuple. Les noms de ces quatre estoyent: Vzucast, Lozocast, Salgast, & Visogast, lesquels de l'autorité du Roy & du peuple mirent par escrit vne loi, laquelle Pharamond aprouua

Voi en traité de Iean Feurald I. C. là dessus.

& publia, & fut apellé Salique, du nom du lieu Saletham, où elle fut faite, comme aucuns dient, ou bien du nom du susdit Salgast, qui estoit chancelier de Pharamond & le principal des quatre. Ceste loi contenoit la forme de succeder au Royaume de France & la maniere de regner, & a esté touſiours depuis obſeruee par les Rois de France & leur peuple iuſques à preſent. Entre autres articles d'icelle, les femmes ſont declarees inhabiles de pouuoir tenir le royaume & priuees de la ſucceſſion de la couronne, ores qu'elles ſoyent filles ſeules & vniques du Roy, voire ne peuuent auoir nulle portiõ d'heritage de la terre Gallique que par vſufruict: & faut neceſſairement qu'apres leur mort, leurs apanages retournent à la couronne. Et ceſte loi eſt conforme à la loi Romaine, dite *Voconia*, qui fut faite du temps d'entre la ſeconde & la derniere guerre des Romains auec les Carthaginois, laquelle loi fut prononcee par Voconius tribun du peuple. Et dit Aule Gelle, qu'il n'eſt rien plus vtile à la republique, que ladite loi qui deboute les femmes des ſucceſſions, laquelle Tite Liue dit que Marc Caton homme graue perſuada en vne harangue qu'il fit. Et combien qu'on pourroit dire icelle loi ne contenir equité, entant que touche la ſucceſſion des perſonnes priuees, ſi eſt ce que pour le regard des royaumes elle eſt iuſte & raiſonnable: & par diſpoſition de droit les femmes ne doyuent ſucceder au royaume & droits de la couronne, s'il n'y a *priuilege ou couſtume* au contraire. Ainſi le note Iean de Imola ſur le chapitre *Grandi* titre *de ſimplici negligen. præla.* au ſixieme. A ceci fait le chapitre dixieme, *qui feuda poſſ.* §. *hoc autem. c. dilecti, de arb.* Balde eſt de ceſte opinion parlant expreſſément du royaume de France, & diſant que le Roy d'Angleterre fils d'vne fille de France ne pouuoit pretendre aucun droit à la couronne, & dit cela eſtre clair & certain, ainſi qu'il le cote expreſſément ſur la loi premiere *ff. de Sena.* Et comme i'ai dit, a eſté touſiours obſerué & tenu en France. Meſme quand Louïs Hutin fut decedé, qui laiſſa vne fille, femme au conte d'Evreux, Philipes le long ſon frere ſucceda neantmoins tant à la couronne qu'aux terres de l'apanage. Et apres la mort de Phili-

Philippes le Long, combien qu'il euſt laiſſé quatre filles, Charles le Bel ſon frere lui ſucceda, tant à la couronne qu'en l'apanage. Et apres le deces de Charles le Bel, nonobſtant qu'il laiſſaſt vne fille nommee Blanche, femme à Philippes Duc d'Orleans ſon couſin, neantmoins Philippes de Valois lui ſucceda. De meſme apres le deces du Roy Charles huictieme, Louïs Duc d'Orleans ſon couſin, lui ſucceda deuant Madame Anne de France, ſa ſœur femme du Duc de Bourbon : & ce fut le Roy Louïs douzieme, lequel combien que par ſon deces laiſſaſt deux filles, Claude & Renee, ce neantmoins François Duc de Valois & d'Angouleſme, le plus prochain en ligne collaterale & maſculine, lui ſucceda tant à la couronne qu'à la Duché d'Orleans, combien que ledit Louïs douzieme, Charles ſon pere, & Louïs d'Orleans ſon ayeul euſſent teuu icelle Duché d'Orleans par le don & apanage qu'en auoit fait Charles cinquieme audit Louïs Duc d'Orleans ſon fils. Et le droit veut que toutes terres qui ſont vne fois vnies & incorporees à la couronne de France, ſoyent de la propre nature, qualité & condition qu'eſt la meſme couronne, tant pour le regard des ſucceſſions, aquiſitions, qu'autres cauſes. Car toutes & quantefois qu'vne terre eſt vnie au Royaume, elle prend la nature du Royaume, & la faut gouuerner en tout ſelon les conditions d'icelui. Car le Royaume eſt vne choſe vniuerſelle qui comprend pluſieurs choſes particulieres, comme eſt dit en la loi *peculium. ff. de legat. ij.* Et non ſeulement la loi Salique eſt gardee en France, mais auſſi ſe treuuent pluſieurs ſtatuts en Italie & ailleurs qui prohibent les femmes ſucceder, ce qui eſt fait, dit le texte de la loi, *Fauore agnationis conſeruandæ, vt dignitas familiarum ſalua ſit* & Balde dit que la femme n'eſt point le chef ou prince de la famille, mais la fin d'icelle. Paul de Caſtro ſur la loi, *Maritus. C. de procur.* que la lignee & famille commence aux maſles, & eſt conſeruee par les maſles : ce que ſemble declarer l'etymologie de ce mot, *Soror*, que Labeon Antiſtie baille en Aule Gelle, *liu. 13. ch. 10.* *Soror appellata eſt, quod quaſi ſeorſum naſcitur, ſeparaturque ab ea domo, in qua nata eſt, & in aliam familiam tranſgreditur.* C'eſt à dire : la ſœur eſt ainſi apellee, comme celle qui

l. 1. §. vi publ. ff. de ventre inſpic.

naiſt preſque à part ſoi,& eſt ſeparee de la maiſon en laquelle elle eſt nee, & changeant de lieu va demeurer en vne autre famille.

Exemples de lettres ſecrettes.

CHAP. XXXVIII.

HArpagus eſcriuant à Cyre ſur la trahiſon du Roy Aſtyage, ayant éuentré acortement vn lieure, mit dedans la lettre,& apres auoir couſu le ventre, bailla le lieure auec les filez à vn ſien chaſſeur le plus fidele de ſes domeſtiques lequel le porta au Roy Cyre. Hyſtiee voulant eſcrire à Ariſtagore fit raſer la teſte d'vn ſien fidele ſeruiteur où il eſcriuit ſur la peau ce qu'il vouloit dire en trois ou quatre mots, & le garda en ſa maiſon iuſques à ce que les cheueux lui furent creus & eſpeſſis, & lors l'enuoya à Ariſtagore, lui commandant de ſe faire raire,auſſi toſt qu'il y ſeroit arriué. Aule Gelle raconte que Iules Ceſar enuoyoit quelquefois des miſſiues, quand il eſtoit beſoin,eſquelles en certains endroits les lettres eſtoyēt ſeules,ſans que les ſyllabes fuſſent aſſemblees ou coniointes, tellement qu'à les voir on n'euſt ſeu lire vn mot bien à propos. Mais entre lui & ceux à qui elles s'adreſſoyent eſtoit vn ſecret & inuention de muer l'ordre & ſituation des lettres. Pluſieurs (dit Frontin) deſireux pour fait de guerre d'enuoyer des miſſiues ſecrettes pour faire entendre leur intention & euiter que ne ſoit deſcouuerte, ont acouſtumé d'eſcrire dans le fourreau de leur eſpee. Demarathe voulant faire entendre aux Lacedemoniens,comme le Roy Xerxes s'armoit pour s'acheminer contre la Grece, eſcriuit le conſeil du Roy en des tablettes de bois qu'il couurit de cire,& les enuoya ainſi aux Lacedemoniens,leſquels oſtās la cire leurent tout ce qui y eſtoit eſcrit. Le Conſul Hircie enuoya des lettres eſcrites ſur du plomb à Marc Antoine aſſiegé à Modene par vn ſoldat, lequel les ayant atachees au bras paſſoit à nage outre la riuiere Scultene. Le meſme Hircie lioit des lettres au col d'aucunes colombes qu'il auoit ſerré en lieu où on ne voyoit goute ſans leur donner à manger, & les laſchoit du plus prochain

liu.3.cha. 24.

chain lieu des murailles de la ville qu'il pouuoit, dont icelles cupides du iour & de manger, apres s'estre posees sur les plus hauts toicts des edifices, estoyent prises de Brute qui auoit mis de la viande en ces lieux, où il vouloit que les colombes volassent. Paradin, en son histoire de nostre temps, escrit que lors que Rhodes estoit assiegee par le Turc vn traistre nommé frere André de Merail, cheualier Portugais, faisant semblant de visiter le guet, tira vne lettre atachee à vne flesche au camp des ennemis, par laquelle il leur donnoit auertissement de l'estat en quoi estoit la ville. Si le lecteur veut voir comme il faut enuoyer & receuoir vn messager, qu'il lise Frontin au 13. chapitre du 3. liure de la chose militaire. Il y a encore plusieurs exemples des lettres secrettes en matiere d'amour, desquels ie ne raporterai ici que deux seulement d'Ænee Syluie Piccholimini, qui fut Pape Pie second, en sa narration Amatoire. Pachore adolescent, dit-il, bailla vne lettre amoureuse enclose dedans vn bouquet de violettes à Lucrece qu'il aimoit ardemment, & comme pour cela n'auançast en rien, il enferma derechef vne autre lettre dans vn peloton de cire, lequel il couurit en apres de neige & le ietta, comme par ieu, à la fenestre ou sa maistresse estoit.

Fin du troisieme liure des diuerses leçons d'Antoine du Verdier.

QVATRIEME LIVRE DES DIVERSES LECONS D'ANTOINE DV VERDIER, suyuans celles de Pierre Messie.

Dispute faite en Antioche en la presence du Roy Ptolemee par sept Ambassadeurs: asauoir quelle estoit celle de leurs Republiques qui eust meilleures loix & coustumes.

CHAP. I.

LE Roy Ptolemee estant en Antioche, les ambassadeurs des Romains, des Cartaginois, des Siciliens, des Rhodiens, des Atheniens, des Lacedemoniens & des Sicyoniens souperent tous vn iour auec lui. Entre lesquels fut meuë vne dispute, quelle de leurs Republiques estoit mieux policee & pourueuë de bonnes loix & louables coustumes. La dispute fut fort debatue & demenee entre eux, & auec plusieurs raisons longuement soustenue de tous. Dont Ptolemee desirant venir tost en lumiere de la verité, commanda que chacun d'eux prononçast ou mist par escrit trois coustumes ou trois loix les plus parfaites de leur Republique, & que par ce moyen on conoistroit quelle prouince d'icelles seroit la meilleure, & qui meritast d'estre plus louëe. L'ambassadeur des Romains commença & dit, Nous tenons les temples en grand respect & reuerẽce, obeissons grandement à nos gouuerneurs, & punissons grieuement les meschans & mal-viuans. Celui des Cartaginois dit, En la Republique de Cartage, les nobles ne cessent de combatre, les plebeïens & mecaniques de trauailler,

uailler,& les Philosophes d'enseigner: celui de Siciliens dit, En nostre Republique la iustice est entierement gardee, on y negotie en verité,& tous se tienent egaux. Celui des Rhodiens dit, En nostre Republique les vieux sont honestes, les ieunes honteux, & les femmes solitaires & de peu de paroles. Celui des Atheniens dit, En nostre Republique on ne consent que les riches soyent partiaux, les pauures ocieux, & ceux qui gouuernent ignorans. Celui des Lacedemoniens dit, En nostre Republique ne regne l'enuie, car tous sont egaux: ni l'auarice, pource que tous les biens sont communs, ni la paresse, pourautant que tous trauaillent. En nostre Republique (dit l'ambassadeur des Sycioniens) on ne permet qu'on face voyage, afin que retournant il ne prene matiere de trouuer & introduire choses nouuelles: on ne permet qu'il y ait des medecins qui puissent tuer les sains, ni des orateurs qui prenent la defense des causes & proces. Entendu qu'eut le Roy Ptolemee tous les sept ambassadeurs, il loüa grandement toutes leurs Republiques, disant qu'elles estoyent toutes saintemẽt & iustement gouuernees, que chacune d'icelles auoit de fort bõnes coustumes, qui la rendoyent digne de loüange: & qu'il seroit bien dificile de discerner quelle estoit la mieux regie & administree. Les ambassadeurs ayans pris congé du Roy s'en retournerent en leur logis fort ioyeux & contens d'vn tel iugement.

D'vn fort superbe temple de Venus en la cité de Corinthe, au seruice duquel estoyent cinq cens Damoiselles, & la respõse d'vne Abesse à vn grand seigneur.

CHAP. II.

A Corinthe principale cité d'Achaïe, fut vn tyran fort riche renommé & vicieux, surnõmé Herie, lequel fit bastir au milieu de la ville vn tres-superbe temple, en mode d'vn monastere, & le dedia à la deesse Venus. En ce maudit temple estoyẽt plus de cinq cens Damoiselles d'Asie, que leurs peres auoyent là ofert à la Deesse Venus & à son seruice, tellement que la plus amoureuse d'icelles estoit tenue en plus grand estime & re-

puree plus saincte & religieuse. Il ne leur estoit loisible de sortir dudit temple, mais chacune pouuoit pecher & se donner plaisir auec qui plus lui estoit agreable, & tant de fois qu'elle vouloit. De sorte que toute leur religion consistoit non point à estre fille de bien, mais à pouuoir faire tout tant qu'il leur plaisoit. Entre elles estoit aussi ceste loi que quiconque se vouloit marier, falloit que premierement gagnast sa dot par infamie de son corps, ce qui leur estoit permis: ensemble qu'auec le mari elle peust auoir vn amoureux: car ayans esté consacrees à la deesse d'amour, elles n'entendoyent perdre & renoncer le nom d'amoureuses, & ne pouuoit on offrir en ce temple aucune femme qui fust mariee ou vefue, mais seulement vierge. Et ceste chetiue & infortunee, deuant que l'an fust fini, deuenoit en ce mesme temple de vierge, vne publique & eshontee paillarde. Toutes celles qui y estoyent introduites, sauoyent lire, escrire, chãter, sonner des instrumens & dancer: de façon que nul ne venoit là qui peust eschaper de leurs mains, & qui ne laissast du poil. Pareils temples void on encore pour le iourd'hui aux Indes de Portugal, aux prouinces de Giappon, où y a plus de huit cens monasteres, le moindre desquels a biẽ trente nonnains qui y demeurent apellees Bonzé, dont en sont de deux sortes: les vnes sont vestues de noir, & les autres de couleur. En ce païs on tient par commun bruit que ces Bonzé mangent d'vne certaine herbe pour n'estre point enceintes, & d'vne autre pour se faire auorter, quand elles sont grosses d'enfant. Elles enseignent à lire aux filles, & croit le sot peuple de ce païs là, qu'elles puissent deliurer d'enfer les ames de leurs parens trespassez. Et à ceste cause les ont en grand honneur & reuerence. Nous sommes maintenant arriuez en vn si miserable & desbauché temps, qu'il ne faut pas aller si loin pour trouuer des monasteres, là où les religieuses (si religieuses on les doit apeller) meinent vne vie & train en tout dissolu, dont elles mesmes ne se celent autrement, tous allans & venans y estans les tresque bien receus: cela prouient de la trop grande liberté, de l'oisiueté, ou bien qu'elles y ont esté mises par leurs parẽs outre leur gré: mais les bonnes (dont y en a bon nombre) ne sont

point

point ici compriſes,& quand aux voluptueuſes & impudiques, elles veulent bien qu'on le ſache: & s'il eſt de beſoin le diront elles meſmes, comme fit vne Abeſſe de laquelle fait mention Nicol. Boyer en ſes deciſions. Ceſte ci auoit quarante nonnains ſous elle, & eſtoyent audit monaſtere vingt preſtres. Or comme vn prince, les predeceſſeurs duquel auoyent fondé icelui monaſtere, paſſant par là euſt viſité la religion, il y trouua le tout bien diſpoſé, excepté le nombre des preſtres & des nonnains qui lui ſembla fort mal ordonné: car au lieu de quarante nonnains il dit à l'Abbeſſe que quarante preſtres y euſſent eſté beaucoup mieux ſeans,& plus conuenable qu'il n'y euſt eu que vingt nonnains ſeulement. A quoi l'Abbeſſe entendant à quoi le Prince vouloit tendre, reſpondit, Monſieur, cela n'a pas eſté fait ſi mal à propos que vous penſeriez bien, & ne vous en faut eſmerueiller: car des quarãte nonnains il y en a vingt pour les vingt preſtres,& les autres vingt ſont pour les allans & ſuruenans.

De l'Oracle d'Apollon en Delphes.

CHAP. III.

LE plus renommé Oracle qui fuſt iadis en Aſie, eſtoit celui d'Apollon en l'Iſle de Delphes, auquel venoyẽt infinies perſonnes de toutes les parties du monde, y offrans grans dons & s'y conſultans ſur leurs afaires, pour autant que plus de reſponſes y eſtoyent rendues qu'en tout autre Oracle. Il y auoit vne foſſe fort profonde & tortueuſe d'où ſortoit vn vent qui ſoufloit iuſqu'a l'entree & bouche d'icelle, ſur laquelle eſtoit montee vne ieune fille, vierge, dediee à Apollon, laquelle reſpondoit à ceux qui l'enqueroyent. Ce vent eſtoit le diable qui lui ſoufloit aux oreilles: & deuant que le temple d'Apollon fuſt conſtruit à Delphes, vne chevre eſtant deſcendue en la foſſe ſuſdite, fut remplie de quelque eſprit, & ſe mit à ſauter & treſſaillir de ioye par maniere non veüe & non acouſtumee. Dequoi eſmerueillé le paſteur & entré dans la cauerne commença de predire l'auenir. Ce que pluſieurs eſprouuerent de meſme,

tellement que quiconques vouloit sauoir les choses futures, il faloit qu'il mit la teste à l'entree de la fosse. Mais en fin, cela ne se pouuant faire sans le danger & perte de plusieurs, on bastit là vn temple à Apollon deuineur, duquel le prestre estoit apellé Pythie, qui essisoit vne des vierges pour mettre sur le tripié, duquel parle ainsi Lactance Grammairien, interpretant ces vers de Stace au premier liure de sa Thebayde,

Salue prisca fides tripedum.

Tripos (dit-il) *species est lauri tribus radicibus, Apollini consecrata, propter triplicem vim diuinationis.* Iamblic au liure des misteres des Egiptiens dit: *Sybilla in Delphis duobus modis suscipiebat Deum, vel per spiritum quendam tenuem igneumque, qui erumpebat alicubi ex ore antri cuiusdam, vel sedens in adyto super sedem aneam, habentem tres aut quatuor pedes & Deo dicatam.* La vierge qui estoit l'organe d'Apollon assise sur le tripié tenoit en main vne verge & estoit couronnee d'vn verd chapeau de Laurier. Plusieurs autres Oracles estoyent aussi en diuers autres lieux. Liber estoit l'Oracle des Siciliens: Ceres celui des Rhodiens: Diane des Ephesiens: Belus des Palestins: Iunon des Numidiens: Berecintie des Romains: Venus des Thebains & des Cypriés, & plusieurs autres, ausquels les pauures & abusez idolatres auoyent toute leur confiance & y rendoyent leurs vœus & sacrifices, combien que vainemẽt: car les respõses de ces Oracles n'estoyent que resueries & bourdes le plus souuent, procedans du pere de mensonge, le diable. Et à bon droit ont esté condamnez tels abus & superstitions par ceux qui ont eu conoissance de nostre Dieu eternel, cõme vn Dauid, vn Baruch & autres saincts personnages, qui ont detesté telles idoles & simulacres des gentils faits d'or, d'argent, pierre, bois & autre matiere & de main d'homme.

Du soin que les anciens auoyent en leurs sacrifices.

CHAP. IIII.

LA coustume anciene bonne & loüable a tousiours esté non seulement à l'endroit des Chrestiens, mais aussi des Etniques de reconoistre les biens qu'ils auoyent

uoyent receus de Dieu, non seulement par parole, mais encore par efets & sacrifices exterieurs: tellement qu'il n'est nation si barbare, qui ne reconoisse par signe exterieur son Dieu, & le Senat Romain a tousiours tenu en si grande veneration la religion, que toutesfois & quãtes qu'ils s'assembloit (comme raconte Varron) bien que ce fust pour afaires de grand'importance, & qui requissent haste & diligence, la premiere chose, qu'on y proposoit deuant que decider desdits afaires, apartenoit à la religion & veneration des dieux. Toutes & quantes fois que les Consuls ou Empereurs Romains deuoyent aller à la guerre, ils ne sortoyent iamais en cãpagne, sans premierement auoir fait sacrifice aux dieux, disans que toute felicité & prosperité procedoit d'iceux, & dit Marc Aurele qu'ils tenoyent pour certaine reigle, qu'il n'y a chose parfaite entre les mortels, si Dieu ne la parfait. Lycurgue ancien legislateur des Lacedemoniens, entre autres loix, ordonna, qu'il n'y eust si hardi de receuoir en grace vn Prince, qui ne s'eforceroit de seruir aux dieux. Lesquels exemples ie n'alegue point pour penser cõfirmer mõ dire par les payens & idolatres, mais pour nous faire rougir de honte de ce qu'ils nous excedent en pieté & religion. Car si nous voulons lire les histoires, nous trouuerons que les gentils & payens recouroyent soigneusement en leurs necessitez à leurs dieux. Du temps que Quinte Fabie, & Publie Decie estoyent à la guerre contre les Samnites & Etrusques, les matrones Romaines firent choses admirables, & nuict & iour ne cesserent de faire grans sacrifices aux dieux, disans que s'ils les pouuoyent vne fois apaiser, ils n'auroyent aucune crainte de leurs ennemis. Mais laissons les idolatres, & recerchons ce que nos anciens, enfans de Dieu, ont fait, lesquels toutesfois & quantes qu'ils se sentoyent afligez recouroyent aux sacrifices, ou bien s'ils vouloyẽt remercier Dieu des biens receus d'icelui. Noé apres qu'il fut sorti de l'arche, edifia vn autel, sacrifia dessus, & fut le sacrifice tant agreable à Dieu, qu'il lui promit de iamais plus n'enuoyer le deluge sur la terre. Le bon Iacob retourna de la maison de Laban pour rendre graces à Dieu, & dressa vn autel, qu'il consacra à Dieu. Les en-

fans d'Iſrael, eſtans afligez au deſert diſoyent, *Marchons trois iours durant, & apres nous ſacrifierons à noſtre Dieu.* En *Eſdr. li. 2. chap. 4.* Eſdras apres que les enfans d'Iſraël furent retournez pour reedifier leur temple, afin de ſacrifier à Dieu, ils en eſtoyent ſi ſoigneux, que baſtiſſans d'vne main, ils tenoyent l'eſpee de l'autre pour ſe defendre de leurs enne- *chap. 5. 6. 7.* mis. Au Leuitique eſt faite mention des ſacrifices innumerables, par leſquels Dieu pardõnoit les ofences commiſes. Et pource le bon Daniel eſtant en la captiuité de *Daniel chap. 3.* Babilon, & voyãt les ſacrifices perdus, diſoit, *Il n'y a point en ce temps ci Prince, ne Gouuerneur, ne Prophete, ne holocauſte, ne Sacrifice, n'oblation, ne encens, ne lieu pour ofrir les premices deuant toi, tellement que nous puiſſions trouuer miſericorde, mais reçoi nous auec noſtre ame toute briſee, & noſtre eſprit abatu.* Et He- *Rois liu. 3. ch. 18.* lie ſe lamentoit grandement, pource que les autels eſtoyent abatus, & d'vn grand zele qu'il auoit à Dieu ne pouuoit ſoufrir de voir telle ruine, mais demandoit de mourir: car ſans doute, il n'y a rien plus miſerable que quand le ſeruice de Dieu eſt aboli. Et iamais ne l'a-on fait perdre, qu'vne grande punition de Dieu n'en ſoit *Leuit. ch. 20.* enſuyuie. Les enfans d'Aaron, Nadab, & Abiu, furent deuorez du feu du ciel deuant tout le peuple, pource qu'ils n'obſeruoyent les loix ordonnees aux ſacrifices. Le Roy Balthaſar prophanant les vaiſſeaux d'or & d'argent de- *Daniel chap. 5.* diez au ſeruice du temple, & s'en ſeruant auec ſes concubines eſtant à table vid diuinement vne main qui eſcriuoit contre la muraille, lui prediſant ſa prochaine ruine: de ſorte qu'il fut ſurprins de ſes ennemis, & maſſacré au meſme inſtãt. Achab ayãt prophané le lieu ſainct, edifia vn temple à l'idole Baal, mais vn iour deſcendant contre les Syriens, fut tué d'vn coup de ſaiette. Pompee ayant fait vne eſtable du temple de Dieu, apres qu'il eut tout ſacagé, pillé & deſrobé en Hieruſalem, deuint par ce fait tant abominable enuers Dieu, que deſlors il fut malheureux. Et combien qu'il euſt auparauant veincu vingt deux Rois, fut lui meſme miſerablement veincu. Le fils de Daire fut ſi ſuperbe & preſomptueux, qu'il ne ſe vouloit pas ſeulement prendre aux hõmes, mais auſſi aux dieux, & pource il enuoya quatre mil hommes pour faire abatre le temple d'Apollon: mais vne ſi grande

greſle

greſle & tempeſte cheut du ciel, que tous en furent acablez. C'eſt pourquoi le bon Empereur Marc Aurele eſcriuant vne lettre au Roy de Trinacrie, le reprint grandement pour autant qu'il auoit fait abatre la moitié d'vn temple, pour eſlargir ſa maiſon, Tu penſes (lui dit il) que les pierres & ciment, dequoi eſtoit baſti le temple, fuſſent de petite valeur, il eſt vrai, mais les Dieux auſquels il eſtoit dedié, ſont treſ puiſſans. Et pour-autãt ſi tu veux auoir paix auec les Romains qui as ſcandalizé Rome & ofenſé le Senat, tu prendras autant de ta maiſon pour agrandir le temple, comme tu en as ia oſté, & le reedifieras beaucoup plus haut & plus large qu'il n'eſtoit, & alors tu ſeras bien-heureux de n'auoir prins la maiſon des dieux, mais de ce que les dieux poſſederont ta maiſon. Les Atheniẽs qui auoyent touſiours eſté veincus par les Lacedemoniens en pluſieurs guerres qu'ils eurent enſemble, ſe plaignoyent à leur dieu de ce qu'ils faiſoyent pluſieurs grands ſacrifices excedans beaucoup ceux des Lacedæmoniẽs, l'oracle de Iupiter leur reſpondit que les dieux auoyent plus agreables les humbles & ſinceres ſacrifices des Lacedæmoniens, que la pompe exterieure des Atheniens, & à ceſte ocaſion nous catholiques tenons vne maxime, que Dieu exauce les oraiſons des humbles & reprouue celles des preſomptueux, *Deus enim ſuperbis reſiſtit, humilibus autem dat gratiam*, (dit ſainct Pierre) car Dieu reſiſte aux orgueilleux, & fait grace aux humbles.

Opinions de diuers Philoſophes du ſiege de l'ame au corps, & d'vne autre opinion des Platoniciens.

CHAP. V.

PLaton & Democrite diſoyent que le ſiege de l'ame eſtoit en la teſte, Straton en l'entredeux des ſourcils, Eraſiſtrate dans la peau ou toile du cerueau, Heraclite la mettoit en l'agitation exterieure, Moſchion lui bailloit lieu par tout le corps, Xenocrates au ſommet de la teſte, Parmenide, Epicure, les Stoïciens & Ægyptiens la logeoyent par tout le cœur, comme de meſme Orphee, Xerxes Roy de Perſes la diſoit ſe tenir aux oreilles &

Empedocle en l'amas & assemblement du sang, Philon Iuif au liure des allegories de la loi, pose la raisonnable faculté ou partie de l'ame en la teste, l'iracible au cœur: & la concupiscible aux einnes ou basses parties du ventre. Mais nous Chrestiens tenõs qu'elle se tiẽt au cœur, dont procedent les bonnes & mauuaises cogitations.

cha. 33. Sainct Augustin, au liure de la conoissance de vraye vie, escrit que l'ame est espandue par tout le corps, & toute se tient en chacune partie d'icelui. Bien est vrai, dit-il, qu'elle produit de plus grans efets & actions en aucun endroit, ou par la volonté qui enuoye en ce lieu sa force, ou bien par les instrumens propres & commodes à l'action. Les Platoniciens dient l'ame descẽdre par le Cancre & monter par le Caprieorne, & croi que leur fondement soit, pourautant que le Cancre est maison de la Lune, la vertu de laquelle domine sur la partie vegetante, viuificatiue des corps, & le Capricorne est maison de Saturne, qui preside à la contemplation, à laquelle l'ame estant deliuree du corps peut vaquer librement.

Qu'on doit fuïr la curiosité, & de la peine que les anciens donnoyent aux curieux.

CHAP. VI.

LEs Atheniens eurent vne loi qui fut entr'eux bien obseruee, par laquelle estoit defendu, à toute personne de quelque qualité qu'il fust, d'oser enquerir aucun estranger de nouueau venu en leur cité, d'où il venoit, quel il estoit, ni que c'est qu'il demandoit, sous peine à celui qui lui feroit telles demandes, d'estre foüetté & batu de verges, & bãni de la patrie. La fin pour laquelle les anciens faisoyent ces loix fut pour defendre aux hõmes le vice de curiosité, lequel est tousiours prompt de vouloir espier les afaires d'autrui, ne regardant point aux siens. Plutarque, Aule Gelle & Pline ne cessent onques de loüer Marc Porcie Romain, pour autant que iamais nul ne l'ouït s'enquerir des nouuelles qui estoyẽt à Rome, ni comme les gens viuoyent en leur maison: mais parloit seulement des choses qu'il conoissoit estre au profit de la republique, ou bien respondoit à ce que quel-

quelqu'vn lui disoit. Platon escriuant de Denis Siracusain dit ainsi, L'homme curieux de sauoir la vie & les afaires d'autrui, est plus ami de ses ennemis qu'il n'est pas de soi mesme : car soudain il remue la langue à dire de l'ennemi toutes les choses mal faites qu'il sait de lui, & ne conoit onques de soi le mal qu'il cõmet. Vn Roy de Sparte requit Pindare de lui vouloir dire quelle estoit la chose à l'homme plus dificile de faire: auquel respondit Pindare, nulle chose est plus facile à l'homme que de'reprendre autrui, ni plus dificile que de se laisser reprẽdre. Penete, qui entre les Thebains fut Philosophe fort renommé, ne peut iamais estre nombré entre les autres curieux ni condamné auec les malicieux. Cestui, comme Philosophe ayant vescu trẽte ans és Academies de Thebes, estãt blasmé d'aucuns, pource qu'il ne reprenoit les pechez qu'il voyoit commettre, respondit, Quand ie conoistrai n'auoir point de peché en moi, lors ie commencerai de reprendre les autres. Platon departant de Sicile pour retourner en Grece, & prenant congé de Denis, ce Roy lui dit, Apres que tu seras arriué parmi les Philosophes en Grece, ô combien de mal tu diras de moi & de ma tirannie: auquel Platon respondit, ne doutez, Denis, que ie parle de vous ni que les autres Philosophes l'escoutent: car ils ont des coustumes si bonnes & sont si bien ocupez en leurs Academies, qu'ils n'ont du tẽps de reste pour dire seulement vne parole oisiue. Et dit encore d'auantage, Sachez, ô Denis, si vous l'ignorez, que toute la grandeur de nostre Philosophie est de persuader & conseiller les hommes que chacun soit iuge de soi-mesme & ne se pene & soucie de difamer & reprẽdre la vie d'autrui. Philipide, qui fut le premier inuenteur des comedies, estant grand ami du Roy Lisimac, comme vn iour ledit Roy lui dist, que desires-tu, ô Philipide, auoir de moi, & ie te ferai part volontiers de ce que i'aurai, il lui respondit, La plus grãde grace que vous me pussiez otroyer est de ne me faire participant d'aucun secret vostre. O haute & tresdigne responce, laquelle sera leuë de plusieurs & entendue de peu. Car si ce Philosophe ne vouloit sauoir les secrets du Roy, beaucoup moins auroit il voulu entendre & sauoir ceux de ses voisins.

Astuce admirable des femmes de ceux de Menie pour deliurer leurs maris de la mort, & des femmes des Cymbres, lesquelles pour ne viure en seruitude s'occirent auec leurs enfans.

CHAP. VII.

DE quelle force est l'amour du tressainct mariage, il se pourra clairement conoistre par l'acte des femmes de ceux de Menie qui s'ensuit. Deux nobles & ieunes hommes compagnons de Iason & des Argonautes, apres l'expedition & voyage de Colchos, retournãs en Grece, s'arresterẽt en Lacedemone & esleurent d'habiter auec les Lacedæmoniens lesquels les receurent amiablement, les firent aussi citadins, & les enrollerent au nombre des Senateurs & gouuerneurs de la republique. Ceux ci se marierent & prindrent femmes des premieres maisons de la cité, de sorte que tant acreut leur famille qu'à la parfin ils deuindrent des principaux de Lacedæmone. Auint par succession de temps qu'aucuns ieunes desdites familles deuenus riches, puissans & grandement aurorisez, cõiurerent contre la patrie & voulurent vsurper le royaume : mais la conspiration estant descouuerte ils furent prins & condamnez à la mort. Or cependant que la nuict suyuante, selon la coustume des Lacedemoniens, on leur deuoit trancher la teste, leurs femmes toutes esplorees & pleines de tristesse tindrent entre elles vn conseil pour les deliurer, lequel elles ne faillirẽt de mettre à execution. Et s'estans vestues de robes noires en forme de dueil, couuertes & remplies de larmes, lors que la nuict fut prochaine, vindrent aux prisons feignãs de vouloir voir leurs maris deuãt que mourir, & leur donner le dernier Adieu. Et obtindrent facilement licence des gardes de ce faire pour le degré qu'elles tenoyent, Si bien qu'entrans toutes seules dedãs, ayãs laisse les pleurs & conté soudainement à leurs maris leur deliberation changerent & prindrent les habits d'iceux és leurs, & leur couurans la face auec leurs voiles, les prisonniers plaignans, & tenans les yeux baissez sortirent sans estre reconus ni tenus pour autres que les femmes : enquoi l'obscurité

l'obscurité de la nuict leur seruit grandemẽt, cõme aussi la reuerence que les gardes portoyent à ces nobles dames qui à ce moyen les tromperent, icelles demeurans en la place de leurs maris, & ne fut descouuerte la tromperie plustost que quand les bourreaux vindrent le matin pour executer la sentence & faire mourir les miserables prisonniers dãs les mesmes prisons, à fin de les garder d'vne infamie publique, là où les pauures dames portans la peine d'autrui furent inhumainement decapitees & auec vne grande patience de leur costé. Grande certainement fut la foi de ces dames & leur parfaite amour, le nombre & le nom desquelles ne se trouue escrit en aucun lieu pour la paresse des auteurs, ou bien pour l'antiquité. Le semblable auint aux femmes des Cymbres qui furent en grand nombre. Ces valeureuses dames apres la desfaite de leurs maris, veincus par Marius, aupres des eaux Sesties, firent auec les chariots vn rempar & closture, & prenans en main tisons, pierres & coutelas, se disposerent à defendre leur liberté & chasteté, & apres auoir combatu quelque temps contre les soldats de Marius, cõme elles virent qu'elles ne pouuoyent plus resister, demanderent la paix & d'estre conduites à Rome au seruice des vierges Vestales : ce que n'ayãs peu obtenir, enflambees de fureur ieterent premierement leurs petits enfans contre terre, lesquels moururẽt tous du rude coup d'vne telle violente cheute que leurs meres leur firent soufrir pour les deliurer de seruitude, lesquelles la mesme nuict au milieu du rempar & closture qu'elles auoyent fabriqué, brulerent tous leurs biens & meubles, & en apres se pendirent toutes, à fin de n'estre menees captiues ni trainees en mespris de leur chasteté, ne seruir de ieu & trophee aux veinqueurs, pillards & auides soldars, ausquels elles ne laisserent autre proye & butin que leurs corps restez pendus.

Par quel moyen Monde ieune cheualier Romain deceut vne Damoiselle de laquelle il estoit amoureux, & la peine qu'il en porta.

CHAP. VIII.

A Rome au temps de l'Empereur Tibere, fut vne tres-belle ieune Damoiselle nommee Pauline mariee à vn noble citoyen riche & de maison anciene apellé Saturnin, laquelle estoit estimee de tous ceux de la ville, clair miroir de pudicité, & ne se soucioit d'autre chose que de complaire à son mari & de l'aimer de tout son cœur, sacrifiant continuellement à Anubis Dieu d'Ægypte, par elle tenu en grande reuerence, & le priant de la conseruer en la grace de son mari. Mais comme souuẽt & en tout lieu les belles femmes sont aimees & principalement celles qui sont veuës paroistre chastes & vertueuses. Auint qu'vn ieune gẽtil hõme Romain surnommé Monde s'enamoura de ceste ci, & cõbien qu'il la sollicitast fort par plusieurs fois, ores auec promesses, ores auec dons, tantost auec prieres, & tantost auec caresses: si ne peut-il onques par telles choses obtenir d'elle le moindre fruit de son desir: dont voyant que ces moyens ne lui profitoyent en rien, tourna son esprit à la tromperie, & s'auisa d'y paruenir par vne autre voye. Or Pauline estoit coustumiere de visiter tous les iours le temple de la deesse Isis, & assiduellement par sacrifices d'apaiser le dieu Anubis, dequoi acertené Monde, pensa vn moyen de deception non iamais ouï, & ayant imaginé que les prestres d'Anubis lui pourroyent beaucoup aider, descouurit son intention au plus vieux de ces sacrificateurs, qu'il gagna à soi par dons & presens pour l'execution de son dessein. Cestui acostant Pauline, laquelle selon sa coustume estoit venue au temple, lui dit que la nuict passee Anubis s'estoit aparu à lui qui lui auoit commandé de lui dire comme ses prieres & oraisons lui auoyent esté fort agreables, & qu'il desiroit parler auec elle dans le temple pour son grand bien. Pauline apres auoir entendu tout du long le raport du prestre qu'elle croyoit estre veritable, raconta le tout à son

son mari, lequel encores plus fol & sot que la femme, lui conseilla d'aller dormir dans le tẽple, où apres qu'vn lict fut dressé sans le seu de personne que d'elle & des prestres, la nuict venue Pauline entra dedans, & ses oraisons & sacrifices premierement faits se mit dans le lict pour atendre le Dieu. Estant endormie, Monde fut conduit dans le tẽple par le vieil prestre, & ayant despouïllé ses vestemens, & prins l'habit d'Anubis, entra dans le lict, & desireux de iouïr de la dame aimee, commença de la baiser, & comme elle se fut esueillee, lui commanda se tenir coi, & estre de bonne volonté, lui declarant qu'il estoit le Dieu Anubis si longuement adoré d'elle, qui par ses oraisons estoit venu du ciel en terre pour se conioindre auec elle, afin d'en engẽdrer vn fils semblable à lui. Mais Pauline s'esmerueillant de ce, lui demanda si les Dieux pouuoyent ou estoyent coustumiers de se ioindre auec les mortels: à quoi le Dieu supposé incontinent respondit qu'ils le pouuoyent, & lui donna l'exemple de Iupiter, qui par le couuert d'vne maison descendit au sein de Danaé, & la conut: duquel embrassement & conionction fut engendré Persee, qui fut en apres logé au ciel: pour lesquelles choses Pauline resiouïe cõsentit aux demãdes du Dieu feint, lequel voyãt le iour s'aprocher se partit du temple, & dit à la deceuë dame qu'il la laissoit grosse d'vn fils. Le matin venu les prestres osterent le lict, & Pauline retournee à la maison conta au mari tout le fait. Le pauure & mal-auisé homme aiousta foi à ses paroles, & fit plus grandes caresses à sa femme qui deuoit enfanter vn Dieu: & ne faut douter que si l'amoureux, & imprudent Monde n'eust descouuert la tromperie, tous deux eussent atẽdu longuement le temps de l'enfantement. Mais le ieune Monde se persuadãt que s'il faisoit conoistre à Pauline d'auoir iouï d'elle par la subtilité de son esprit, qu'il la trouueroit à l'auenir plus prompte & encline à le receuoir en sa iouïssance qu'auparauant, & qu'il pourroit de nouueau se retrouuer auec elle pour les desirez efets, rencontra Pauline qui alloit au tẽple, & auec basse voix lui dit, Que vous estes heureuse, ô Pauline, puis que vous enfanterez de moi vn Dieu. Pauline esmerueillee

de ces propos,& recordant plusieurs choses dites & faites, s'aperceut soudain de la tromperie, & troublee en son esprit retourna à la maison & raporta au mari ce que Monde lui auoit dit, & qu'elle auoit esté trompee: dequoi fort faſché Saturnin,s'en alla plaindre à l'Empereur Tybere,lequel fit empriſonner les preſtres,leſquels ayans ſoufert la torture, & par leur confeſſion la verité du fait eſtant venue en lumiere,furent punis partie par mort,& partie par exil. Le temple par edit de l'Empereur fut abatu, & l'idole d'Anubis iettee dans le Tybre, mais en cõſideration que Monde eſtoit citoyen de Rome & Cheualier, & ayant eſgard à la forte paſſion d'amour fut ſeulement banni de Rome à perpetuité, & la deceuë Pauline deuint la fable & moquerie du peuple Romain, & fut plus conue par ſa ſimplicité & par la fraude de Monde,que non pas pour la deuotion d'Anubis,ni pour la chaſteté ſolennellement conſeruee.

Combien eſt choſe vtile de recercher en ſes afaires le conſeil & auis d'autrui. CHAP. IX.

ARiſtarque Philoſophe ſouloit dire que nous pour eſtre inconſtans ne ſauons ce qu'il faut deſirer ni ce qu'il faut fuir:car chacun iour ſe change, & le temps s'en vole.Eubie Philoſophe diſoit pluſieurs fois à la table du grand Alexãdre,naturellement chacun eſt prõpt & ſubtil à donner conſeil & auis aux afaires d'autrui,& tardif & inepte aux ſiens propres. Graue certainement fut ceſte ſentence,pour autant que ſi mille perſonnes ſe trouuent qui ſe regiſſent bien es choſes des autres, & conoiſſent la verité, on en trouuera dix mille qui ſe trompent touſiours en leurs particulieres. Aucuns ſont leſquels pour donner vn conſeil es afaires d'autrui diſcourent excellemment, & ont les eſprits eſleuez en haut, puis eſtans oſtez de ces negoces & leurs penſemens mis en leurs propres afaires, c'eſt grand' pitié d'ouir ce qu'ils diſent, & grand' honte de voir ce qu'ils font: car ils n'ont ſauoir pour gouuerner leur maiſon, ni pour cacher leurs miſeres. Iules Ceſar,Auguſte,Marc

Antoine,

Antoine, Septimie Seuere, & le bon Marc Aurelle, tous ceux-là & autres infinis furent princes fort illustres tant es œuures qu'ils firent comme es choses de la republique qu'ils gouuernoyent: mais iceux furent si mal auisez & inconsiderez au viure politique en leurs afaires & en l'honesteté de leurs femmes & filles, que mourans leur renom en fut deshonoré. Il y en a pareillement de ceux-ci qui sont propres & adextres pour commander à autrui, & fort ineptes & vils d'entendement pour obeïr, & au contraire y en a qui sont seulement aptes à seruir, & ne valent rien à commander. Le valeureux capitaine Nicias n'erra onques en chose qu'il fist par le conseil d'autrui, & iamais n'eut bon succes d'aucun afaire qu'il entrepriſt de son propre mouuement & particulier auis. Si nous voulons croire au Philosophe Hyaree nous verrons que plus grand dommage suit l'homme vaillant de prendre plaisir en son propre iugement & conseil en son fait, que non pas d'estre amoureux d'vne femme. Car vn amant ne peut errer sinon contre lui-mesme, mais vn qui presume trop de soi peut faire grand dommage à la republique.

De la perfection des nombres de trois, dix & mille.

CHAP. X.

LEs Pithagoriques ont dit que le nombre trois, estoit la mesure de toute chose, pourautant que le souuerain ouurier Dieu, dispense toutes choses selon la proportion de ce nombre plein de mistere: asauoir en commencement, milieu & fin, & le Platonique poëte Mantuan dit,

Au nombre impair le haut Dieu prend plaisir.

Et ce nõbre impair est accepté de tous les doctes pour le ternaire. Vn est commẽcement du nombre. Deux est pair, & Trois est impair. Le haut & subtil esprit de Virgile voulut signifier par le vers susdit que Dieu se resiouït au monde, lui donnant commencement, milieu & fin. Platon souloit bailler à Dieu, ces trois noms: BON, BEAV, IVSTE. Pour estre bon il cree ou produit tout: Pour estre beau il multiplie augmentant en diuer-

ſes formes,de laquelle cõſonante varieté la beauté prouient. Pour eſtre iuſte toute choſe retourne à lui & en lui qui eſt treſ-parfaite iuſtice. Trois ſont les choſes inuiſibles de Dieu,la puiſſance,la ſapience,la benignité:& comme de ces trois choſes procedent toutes les creatures,ainſi en ces trois elles ſont cõſeruees & ſont par ces trois regies & gouuernees. La puiſſance cree, La ſapience gouuerne, La benignité conſerue: leſquelles trois choſes, comme par vn moyen inefable ne ſont qu'vne, ainſi auſſi en leurs operations ne ſe peuuent ſeparer l'vne de l'autre en aucune ſorte que ce ſoit. La puiſſance ſe monſtre par l'immenſe grandeur des choſes creées, La ſapience pour le profit & pour la beauté, la benignité pour le profit, commodité & neceſſité d'icelles creatures. Le nombre de dix eſt compoſé d'vn, de deux,& de quatre, aſauoir de la fontaine des nombres qui eſt vn, du nombre pair qui eſt deux, de l'impair qui eſt trois,& de la quadrature de toute part egale,& partant treſ-ferme & ſtable nombre,qui eſt quatre. La merueille de ce nombre eſt, que tant les barbares que policees nations du monde ſe ſont acordees en ce nombre de dix (quaſi qu'il ſoit naturel) auquel comme on l'a ateint on retourne à recõmencer par vn. Et la nature noſtre ſouueraine maiſtreſſe, nous voulant pouruoir de ce nõbre tant neceſſaire aux exercices conuenables à ceſte vie,le mit aux mains des hommes par le nombre des doigts des deux mains qui ſont dix, afin que l'ayans touſiours deuant les yeux nous l'aprinſſions ſoudain,& touſiours nous en ſeruiſſions. Les curieux & doctes cõſidereront auſſi que le nombre des Predicamens propoſez par le ſubtil Ariſtote & par toute l'eſcole des Philoſophes ſe conclud en dix,& verront combien il eſt ſacré, & quelle grande ſignification il contient en ſoi. I'aiouſterai la haute opinion de ceux qui veulent que les celeſtes Zones ou cieux ſoyent dix,aſauoir,

De la Lune.
De Mercure.
De Venus.
D'Apollon.
De Mars,

De

De Iupiter.
De Saturne.
Du Globe estoillé.
Du Cristalin.
De l'Empiree ou du feu.

Au dessus lequel dernier sont les sieges des bien-heureux. Qui voudra entrer plus outre, trouuera que les tres-saincts commandemens de Dieu(qui sont les seurs degrez pour monter à la felicité) sont en nombre dix. Mais n'est-ce grand merueille de voir que ce nombre ocupe les lieux eternels où on iouït de la parfaite & acomplie beatitude? Ce celeste palais est disposé à la semblance & forme d'vn theatre auec dix estages ou degrez, par dessus lesquels resplendissent les incorruptibles & immortelles ames,& au dedās reposent les bienheureux courtisans de l'Empereur eternel. Neuf sont les cœurs des Anges (selon l'opinion du profond Denis Areopagite en son liure de la Hierarchie celeste) au sommet desquels est le trosne diuin tout ceint, qui ne se peut ceindre & comprēdre,& qui ceint & comprend tous les autres, sur lequel l'inefable maiesté du seul Dieu repose en qui tous les bienheureux se mirēt eternellement. Quant au nombre de mille,il est tresparfait entre tous les autres nombres, il n'y a autre nombre quel qu'il soit, qui surpasse cestui de mille, mais y a seulement multiplication de mille: & pource fut il escrit & mis par les autres sages au nombre des ans des bien-heureux.

De l'excellence & dignité du mariage, auec plusieurs beaux exemples à ce propos. CHAP. XI.

PIerre Messie en ses diuerses leçons partie seconde chapitre 12. a voulu traiter de l'origine du mariage, mais tant peu qu'il n'en a pas dit à moitié ce qu'il conuiendroit:& pource que c'est vne belle matiere,ie veux supleer par ce chapitre à son defaut, & discourir sur la dignité & excellence du mariage. Ceste saincte institution du mariage fut faite au paradis terrestre deuant le

peché au temps d'innocence, lors que Dieu dit aux deux premiers parens, *Croissez, multipliez & emplissez la terre.* Mais il ne fut mis en effect sinon apres l'ofence qu'ils commirent, par laquelle ils furent chassez de paradis terrestre, comme dit sainct Hieroſme au liure contre Iouinian. Apres le deluge vniuersel, Dieu commanda de rechef au bō Patriarche Noé de croistre & multiplier, qui est la principale ocasion que le mariage a esté instituë: lequel est tant recommādé d'ailleurs qu'il est permis de se marier aux vieux & decrepits qui n'ont puissance de engendrer, & sont hors d'esperance d'auoir lignee: ce qui leur est souuent neceſſaire (si ie l'ose dire) afin qu'ils puissent en leur vieilleſſe passer leur vie plus iouyeusement & seurement en la cōpagnie d'vne femme espousee, dont ils reçoyuent plaisir, soulas, consolation & seruice: cōme de ce nous auons exemple en Dauid, qui en son vieil aage prit à femme la ieune fille Abisag Sunamite, auec laquelle il couchoit ordinairemēt: elle dormoit au sein du Roy & l'eschaufoit, & le Roy ne la connut point charnellement. Mais quelle plus saincte, chaſte, asseuree & agreable societé pourroit auenir aux hommes, que celle du mari & de la femme? quand l'vn est ce que l'autre? deux corps en vn esprit d'vne meſme volonté, & vn esprit & mutuel consentement en deux corps? Les seuls mariez homme & femme ne se portent point d'enuie, seuls ils s'aiment infiniimēt, chacun d'eux depend tout l'vn de l'autre, & se repoſe en lui, ce n'est qu'vne meſme chair, vne meſme concorde, vne meſme ioye, vne meſme triſteſſe, vne meſme richeſſe, vne meſme pauureté, vn meſme gain, vne meſme perte, vne meſme dignité. Ils sont touſiours compagnons d'vn meſme lict, & d'vne meſme table, partant ils serōt deux en vne chair (dit Dieu) & nō pas trois ni pluſieurs. Dieu n'a voulu qu'en l'arche de Noé y ait eu plus de fēmes que d'hōmes, afin qu'vn n'euſt auſſi qu'vne seule femme. Brief l'amour du mari à la femme & de la femme au mari surpaſſe celle du pere & de la mere aux enfans, des enfans au pere, & celle que les freres & sœurs doyuent auoir enſemble. Et tout ainſi que l'anneau que l'espoux (comme Dieu) met au doigt de ſon espouſe (comme à l'ame

Rois 3. ch. 1.

Louange du mariage.

ou

ou à l'egliſe) doit eſtre d'or & rond, meſme comme l'or eſt le plus excellẽt de tous les metaux, auſſi ceſte amour coniugale ſurpaſſe toutes les autres & doit demeurer perpetuelle, & dit Properce, *Omnis amor magnus, ſed aperte in coniuge maior.* Car le pere, la mere, les enfans, les freres les ſœurs, les couſins, les amis ſont œuures de fortune, & le mari & la femme ſont miſtere de Dieu, & a eu l'homme ſa femme & la femme ſon mari, premier qu'il n'a pas ſon pere, ſa mere & ſes enfans. Les fruits du mariage ſont de Dieu, & non de nature: de la vient que les enfans nez hors le mariage à ſauoir les baſtards ſont apellez naturels ſeulement, & ceux qui prouienent de loyal mariage ſont dits legitimes, dont l'opinion des legiſtes eſt que l'enfant né hors le mariage n'a point de pere certain: mais bien vne meſchãte mere. Celui (dient-ils) eſt le fils du peuple, ou bien le fils de nulli qui eſt fils d'vne femme non mariee. Le ſeul mariage donc (que Balde dit eſtre le principe & fondement du genre humain) fait les enfans & heritiers certains, augmente lignee, engendre amitié aux alliez, reuere Dieu & l'apaiſe. Le mariage a tant pleu à l'auteur d'icelui, qu'il a voulu que ſon fils vnique ſoit né de femme mariee, lequel iaçoit qu'il ait voulu naiſtre d'vne vierge ſans ſemence d'hõme, ſi eſt-ce que ce n'a pas eſté ſans mariage, ains lui a pleu ſortir d'vne mere mariee, pure toutesfois, exempte de ſouïllure charnelle, & eſleuë pour eſtre l'arche du teſtament, le buiſſon ardent non bruſlant, & la phiolle d'or contenant la manne celeſte, & ce tant pour demonſtrer les merueilles de ſa puiſſance infinie, que pour rẽdre ce ſacrement plus recommandable. Le meſme fils de Dieu Ieſus Chriſt inuité aux noces, dit ſainct Iean, en Cana de Galilee, y aſſiſta volontiers, & louant l'œuure y tranſmua l'eau en vin par vn diuin miracle. En outre ni le nom d'vne maiſon ſe peut eſtendre ſans femme, ni la lignee ſe perpetuer, ni la famille acroiſtre, ni la republique demeurer en ſon entier, ni aucun Empire durer ſãs icelle. Ce qu'eſprouua le premier fondateur de l'Empire Romain lequel n'ayant point de femmes, demanda aux Sabins ſes voiſins leurs filles, qu'ils ne lui voulurent octroyer: dont apres le rauiſſement de 683 qui en fut en

Bald. in c. nonnulli column. 2. de reſc.

Den de Halicar. lib. 2.

apres fait s'esmeut vne grande & mortelle guerre entre les Romains & iceux Sabins,& preuoyoit bien Romule, que son Empire ne pouuoit estre de duree sans femmes. Car estant la cité composee de maisons,& la republique des choses priuees,domestiques & familieres,comment regira celui vne cité qui n'a point apris comme il faut gouuerner vne maison. Le Philosophe Socrate a tesmoigné auoir plus apris des femmes la Philosophie morale qu'il n'auoit pas la naturelle d'Anaxagore & Archelae. Certainement le mariage donne exercitation à la philosophie morale: il a vne certaine republique domestique coniointe en soi,pour regir laquelle l'homme peut facilement aprendre & experimenter la prudence, temperance, pieté & toutes les autres vertus par lesquelles aimant sa femme,instruisant ses enfans, regissant sa famille,gardant ses biens ,gouuernãt sa maison & acroissant sa race,il peut couler les ans de sa vie tres-heureusement. Au contraire celui qui veut passer sa vie sans estre marié est miserable & digne d'estre abandonné de tous.

Loi de Lycurgue.

A ceste raison Lycurgue fit vne loi aux Lacedemoniens telle que tous ceux qui auroyent ateint l'aage de trente huict ans sans auoir pris femme seroyent chassez en esté de tous ieux, spectacles & passe-temps publics, les iugeant indignes de les voir, & l'hiuer ils seroyent menez dehors tous nuds à la veuë du peuple, afin que par les rues ils fussent outragez de paroles par vn chacun & detestez des hommes, & qu'ils confesseroyent soufrir ces choses iustemẽt comme ayans mesprisé la religion,desobei aux loix & preuariqué la nature. Les Romains ne furent pas du tout si seueres, mais ordõnerent que ceux qui auroyent vescu sans se marier iusques en leur vieillesse,fussent condamnez à porter vne bonne somme de deniers au tresor public selon leurs qualitez & facultez. Platon en ses loix ordonna que celui qui ne seroit marié ne iouïroit des hõneurs,estats & dignitez publiques, & seroit foulé des charges plus que les autres citoyens.

* *François Barbare au liure qu'il a fait de re uxoria.*

*Vn ieune homme de Lacedemone ne voulut se leuer de sa place au theatre pour faire honneur à vn vaillant & vieux capitaine nommé Callide non marié,qui estoit là venu pour voir le ieu, & lequel faché de l'arrogance du ieune

du ieune homme qui le deſdaignoit de telle ſorte, lui en voulut dire quelque parole. A quoi l'adoleſcent lui reſpondit, Tu n'as pas encores ô Callide engendré ni fait naiſtre aucun qui à l'auenir me puiſſe faire place: voulant dire, qu'eſtant ia ſur ſon aage ſans auoir eſté marié, il ne meritoit qu'on fit cas de lui, ni qu'on l'euſt en eſtime. Les Romains du temps de Q. Metelle conſul eſtablirent pluſieurs beaux priuileges aux nouueaux mariez, & à ceux qui auoyent trois fils comme vous pourrez voir au Digeſte de ceux qui en auoyēt dix. Les theologiens mettēt douze cauſes qui empeſchent l'homme de ſe marier, & qui encores annullent le mariage bien qu'il ſoit conſommé, & qu'il y ait eu des enfans. Iceux ſont, erreur, cōdition, vœu, parenté, peché à ſauoir adultere ou homicide, diuerſité & diferēce de religion, violence, les ordres de preſtriſe ou profeſſiō en religiō, lien & promeſſe d'autre mariage, honneſteté, afinité & impuiſſance: tous leſquels douze empeſchemens de mariage, le cardinal Cayetan à compris en ces vers: *& aux inſtitu. de excuſ. tut. vel curat.*

Cayetan en ſa ſomme.

Error, conditio, votum, cognatio, crimen,
Cultus diſparitas, vis, ordo, ligamen, honeſtas,
Si ſis affinis, ſi forte coīre nequibis:
Hac ſocienda vetant connubia, facta retractant.

I'auroi grande enuie de diſcourir particulieremēt ſur chacune de ces cauſes, ſi ie n'auoi à traiter diuerſes matieres, ſufira pour le preſent ce que i'en ai dit: A quoi pour les amateurs de la poëſie, i'aiouſterai les vers que le gentil poëte Sceuole de ſaincte Marthe a en partie tournez & imitez du cinquieme liure de Marcel Palingenie poëte Latin en ſon Zodiaque de la vie, où il chante ainſi du mariage.

Ie pourrois alleguer ici en premier lieu,
Qu'eſtant en mariage inſtitué de Dieu,
Puis qu'il ſe peut vanter d'vn ſi excellent maiſtre,
Autre que tres heureux & tres bon ne peut eſtre.
Mais encores parlons vn peu plus baſſement,
Et ſuyuant ceſtui-la qui diſoit ſagement,
Que ſi touſiours de nous la nature eſt ſuyuie
Nous ne faudrons iamais au cours de ceſte vie.
Voyans que la nature à tous les animaux

A ceux là de la terre & de l'air & des eaux,
A generalement au fonds de la poitrine
Pour durer à iamais graué ceſte doctrine:
Que le maſle ſe range à ſa femelle, afin
Que tout ſe multiplie & rien ne prene fin.
Voyez & admirez la chaſte Tourterelle,
Combien à ſa compagne elle eſt touſiours fidele,
Combien la departie en eſt dure, & combien
En leurs douces amours elles gouſtent de bien:
N'auez vous iamais veu, quand le printemps eſſuye
Du froidureux hiuer les neges & la pluye,
Ces deux petits oiſeaux mollement fretillars
Se donner bec a bec mille baiſers mignars?
N'auez vous iamais veu quand quelque defortune.
Par vn aigre treſpas en a ſeparé l'vne,
L'autre ſur quelque bois ſe poſer lentement,
Et iuſques à la mort gemir inceſſamment?
O bien heureux oiſeaux vous aprenez aux hommes
De ſeruir à l'amour, ſous qui ſuiets nous ſommes
Tant qu'ici nous viuons & portons dedans nous
Le feu de ſon brandon qui nous allume tous:
Voire & pour amortir ceſte cuiſante flamme,
N'auons autre moyen que celui de la femme.
Pour donc n'eſtre priué de ce tant doux plaiſir,
Qui n'eſt permis ailleurs, il eſt bon de choiſir
Vne femme bien nee & de ſa compagnie
Taſcher à ſoulager les ennuis de la vie.
Car ce n'eſt pas touſiours, non, c'eſt bien peu ſouuent
Qu'vne femme eſt legere & ſuiette à tout vent,
Il n'eſt pas touſiours vrai, ni qu'elle s'abandonne
Ni qu'elle ſoit deſpite, arrogante & felonne.
Penſons nous que ce Dieu qui nous a tous formez,
Ait bien ſi cherement les hommes eſtimez
Que les faire tous ſeuls de la vertu capables,
Pour en forclorre ainſi les femmes miſerables?
Ie di que la vertu, qui eſt vn don de Dieu,
Peut auſſi bien au cœur de la femme auoir lieu,
Comme en celui de l'homme & dirai d'auantage,
Que ſoit en bon eſprit ou ſoit en bon courage
Il s'en trouue ſouuent qui, s'elles paroiſſoyent,

De loin & de bien loin les hommes passeroyent.
Mais l'imbecillité de la femme tendrette,
La loi qui la contraint se maintenir secrette,
La honte naturelle, & mille autres moyens
Sus nostre heur enuieux nous cachent ces grands biens,
Qui toutesfois dedans ne laissent pas de luire.
Non plus que ce grand œil qui les ans fait conduire,
Bien qu'il soit quelque fois d'vne nue empesché
N'a perdu son flambeau, mais il nous est caché.
Et n'est ia de besoin que tant on se soucie
De faire ou laide, ou belle, ou pauure, ou riche amie:
Car bien qu'à vne laide on demeurast lié,
Rien ne se trouue laid où on porte amitié.
Et bien qu'on en prist vne en beautez acomplie,
Ceste mesme amitié chasse la ialousie:
Puis toute ialousie est indigne de ceux
Qui ont l'esprit gentil & le cœur genereux,
Et n'est que pour ceux-là qui en leur conscience
De leur peu de valeur ont iuste defiance.

Il aiouste vn peu apres,

Or n'est-ce le seul bien qu'en mainte & mainte sorte
Auecques soi chez vous la femme vous aporte,
Elle qui pour venir se ioindre & desormais
Compagne auecques vous demeurer à iamais,
Abandonne ses sœurs, ses freres & son pere,
Et qui plus est, le sein de sa mignarde mere.
Tous ceux là pour vous seul en oubli elle met,
A vous seul desormais fidele se soumet,
Vous aide, vous soulage & vous fait compagnie
A passer le chemin de ceste pauure vie.
Vous auez desormais de mesme volonté,
De corps & de tous biens vne communauté:
Et iusques à la mort vn tel neud vous assemble
Qu'en vne mesme chair vous estes deux ensemble.
S'il vous auient du bien selon vostre desir,
S'il vous auient du mal troublant vostre plaisir,
Elle a sa part au bien que le ciel vous enuoye,
Et sentez redoubler en elle vostre ioye.
Elle a sa part au mal qui vous auient aussi,
Et sentez alleger d'autant vostre souci.

Si vous eſtes faſché, de ſa douce parole
La belle vous conforte, eſiouïſt & conſole:
Si vous eſtes malade elle a de vous le ſoin,
Et de tout ſon pouuoir vous aide à ce beſoin.
Veille pour vous les nuits, vous cerche les viandes
Qui pour vous agouſter ſeront les plus friandes:
Touſiours eſt pres de vous & pour vous reſiouïr
Vous fait ſoir & matin mille bons mots ouïr.
En ces afflictions & du corps & de l'ame
Si pour vous conſoler vous n'auez vne femme,
A qui pourrez vous bien auoir quelque recours?
De qui pourrez-vous bien tirer quelque ſecours?
Seront ce vos parens? à qui tardera l'heure
Que pour auoir vos biens voſtre corps ne ſe meure?
Car ce n'eſt plus ici que regne la pitié,
La charité n'eſt plus, la foi, ni l'amitié:
La ſeule ambition, l'auarice & l'enuie,
Ocupent des mortels la miſerable vie.
Mais qui pourra conter les plaiſirs les esbats.
Tout le contentement & l'aiſe & le ſoulas,
Qu'aportent les enfans voſtre commune race,
Lors que vous vous mirez dedans leur ieune face?
Lors que deſ-ia grandets vous les faites iazer,
Et lors que peu à peu les voyez ſe hauſſer
Et croiſtre tout ainſi dans le ſein de leur mere,
Comme vne ieune fleur croiſt en la prime vere
Au ſein d'vn beau vergier, afin que ſon odeur
Nous reſiouïſſe apres & le nez & le cœur.
Quand ils ſont paruenus au poinct de la ieuneſſe,
Ou ſoit que le fier Mars les enfle de proëſſe,
Ou ſoit que meſpriſant de la mer les dangers
Ils voiſent trafiquer ſur les bords eſtrangers,
Ou ſoit que des neuf ſœurs l'amour les eſguillone
Et leur ame gentille aux eſtudes s'adonne,
Vous auez le plaiſir de les voir paruenir,
Paroiſtre s'auancer & quelque lieu tenir,
Afin de ſuporter voſtre aage languiſſante
Dont l'antique vigueur eſt en eux floriſſante.
Puis quand l'heure eſt venue où il faut que vos yeux
Quitent pour tout iamais le beau iour de nos cieux,

Et que pour aller viure vne vie seconde,
Il faut abandonner ce miserable monde.
Vous rendez vostre esprit bien heureux & content
Au milieu du troupeau qui vous va regettant,
Et vous fermant les yeux que de pleur il arrose.
Donne vn dernier baiser à vostre bouche close.
O l'homme fortuné, ô l'homme bien-heureux,
Qui vit & meurt ainsi Seigneur Dieu si mes vœus
Ont ce bien enuers toi de trouuer quelque grace,
Donne qu'à l'auenir ma vie ainsi se passe.

De Partharite Roy des Lombards lequel estant poursuyui par Grimoald s'enfuit premierement vers Cacan Roy des Auariens ou Huns, puis en France, & apres plusieurs trauaux fut auec grand gloire establi en son Royaume.

CHAP. XII.

PArtharite fut fils d'Albert Roy des Lombards, lequel apres la mort du pere regna à Milan, & Gondebert son frere à Pauie : & estant suruenue quelque noise & querelle entre ses deux freres, Gondebert enuoya Garibald Duc de Thurin par deuers Grimoald Duc de Beneuent capitaine genereux, le priant de le vouloir secourir contre Partharite auec promesses de lui donner vne sienne sœur en mariage. Mais Garibald vsant de trahison enuers son seigneur, persuada à Grimoald d'y venir pour ocuper le Royaume qui par la discorde des freres estoit en fort mauuais estat & prochain de sa ruine. Ce qu'entendant Grimoald se despouïlla de sa Duché de Beneuent de laquelle il fit Duc son fils, & auec le plus de forces qu'il peust assembler se mit en chemin pour aller à Pauie: & par toutes les citez où il passa s'aquit plusieurs amis pour s'en aider à prendre le Royaume. Estant arriué à Pauie & parlé qu'il eut à Gondebert, il le tua par l'intelligence & moyen de Garibald & ocupa le Royaume. Partharite entendant ces nouuelles abandonna Rhodelinde sa femme & vn sien petit fils lesquels Grimoald confina à Beneuent, & s'enfuit & retira vers Cacan Roy des Auariens ou Huns. Grimoald ayant confirmé & establi son Royaume à Pa-

Paul dia cre a descrit ceste histoire.

uie entendant que Partharite s'estoit sauué vers Cacan, lui enuoya ambassadeurs pour lui faire entendre que s'il gardoit Partharite en son Royaume il ne iouïroit plus de la paix qu'il auoit eu auec les Lombards & qu'il auroit vn Roy pour ennemi. Suyuant laquelle ambassade le Roy des Auariens apella en secret Partharite lui disant qu'il allast la part où il voudroit, à fin que par lui les Auariens ne tombassent en l'inimitié des Lombards. Ce qu'ayant entendu Partharite, s'en retournant en Italie vint trouuer Grimoald soi fiant en sa clemence, & comme il fut pres de la ville de Lodi, il enuoya deuant vn sien gentilhomme nommé Vnulfe auquel il se fioit grandement pour auertir Grimoald de sa venue. Vnulfe se presentant au nouueau Roy lui donna auis comme Partharite auoit recours à sa bonté à laquelle il se venoit libremẽt soumettre s'il lui plaisoit l'accepter. Quoi entendant Grimoald lui promit & iura de ne faire aucun desplaisir à son maistre, lequel pouuoit venir seurement quand il voudroit sur sa foi. Vnulfe ayant raporté telle responce à son seigneur Partharite, icelui vint se presenter deuant Grimoald & se prosterner à ses pieds, lequel le receut gracieusement & le baisa. Quoi fait Partharite lui dit ie vous suis seruiteur, & sachant que vous estes treschrestien & ami de pieté bien que ie peusse viure entre les payens, neantmoins me confiant en vostre douceur & debonnaireté, me suis venu rendre à vos pieds. Lors Grimoald vsant de ses sermens acoustumez lui promit disant, Par celui qui m'a fait naistre puis que vous auez recours à ma foi vous ne soufrirez mal aucun en chose qui soit, & donnerai ordre que vous pourrez honestement viure. Ce dit lui ayant fait donner vn bon logis, commanda qu'il fust entretenu selon sa qualité, & que toutes choses à lui necessaires lui fussent abondamment baillees. Or comme Partharite eut prins congé du Roy & se fut retiré en son logis, auint que soudain les citoyens de Pauie à grandes troupes acoururent pour le voir & saluer comme l'ayans auparauant conu & honoré. Mais voici de combien peut nuire vne mauuaise langue. Quelques flateurs & malins ayans pris garde aux caresses faites par le peuple

peuple à Partharite vindrent trouuer Grimoald & lui firent entendre que si bien tost il ne faisoit tuer Partharite, il estoit en branſle de perdre le Royaume & la vie, lui asſeurans qu'à ceſte fin tous ceux de la ville lui faiſoyent la cour. Grimoald homme facile à croire & bien ſouuent trop de leger, s'eſtonna aucunement, & ateint de deſiance, ayant mis en oubli ſa promeſſe s'emflamba ſubitement de colere, & dés lors iura la mort de l'innocent Partharite, commençant à prendre auis en ſoi par quel moyen & en quelle ſorte il lui pourroit le lendemain oſter la vie, pour ce que lors eſtoit trop tard, & à ce ſoir lui enuoya diuerſes ſortes de viandes & vins des plus friands en grande abondance pour le faire enyurer, à fin que par trop boire & manger & eſtant enſeueli en vin & à dormir, il ne peuſt penſer aucunement à ſon ſalut. Mais vn gentilhomme qui auoit iadis eſté ſeruiteur du pere de Partharite qui lui portoit de la viande de la part du Roy, baiſſant la teſte ſous la table comme s'il lui euſt voulu faire la reuerence, & embraſſer le genouïl, lui fit ſauoir ſecrettement que Grimoald auoit deliberé de le faire mourir. Dont Partharite commanda à l'inſtant à ſon eſchanſon qu'il ne lui verſaſt autre breuuage durant le repas qu'vn peu d'eau dans ſa coupe d'argent. Tellement qu'eſtant Partharite inuité par les courtiſans qui lui preſentoyent les viandes de diuerſes ſortes, de faire brindes & ne laiſſer rien dans ſa coupe pour l'amour du Roy, lui pour l'honeur & reuerence de Grimoald promettoit de la vuider du tout, & toutefois ce n'eſtoit qu'eau qu'il beuuoit. Les gentils hommes & ſeruiteurs raporterent à Grimoald, comme Partharite hauſſoit le gobelet & beuuoit à ſa bonne grace deſmeſurément. Dequoi ſe reſiouïſſant Grimoald dit en riant, ceſt yurongne boyue ſon ſaoul ſeulement, car demain il rendra le vin meſlé auec ſon ſang. Le ſoir meſmes il enuoya ſes gardes entourner la maiſon de Partharite à fin qu'il ne s'en peuſt fuir. Lequel apres qu'il eut ſoupé & que tous furent ſortis de la chambre lui demeuré ſeul auec Vaulſe & le page qui auoit acouſtumé le veſtir leſquels eſtoyent les deux plus fideles ſeruiteurs qu'il euſt, lors deſcouurit comme Grimoald auoit

entrepris de le faire mourir : Pour à quoi obuier Vnulfe lui chargea sur les espaules les couuertes d'vn lict, vne coutre & vne peau d'ours qui lui couuroit le dos & le visage. Et comme si c'eust esté quelque rustique ou faquin commença de grãde affection a le chasser à grãds coups de bastons hors de la chambre & à lui faire plusieurs outrages & vilenies, tellement que chassé & ainsi batu il se laissoit cheoir souuent en terre. Ce que voyant les gardes de Grimoald qui estoyent en sentinelle à lentour de la maison demanderent à Vnulfe que c'estoit: c'est respondit-il vn maraud de valet que i'ai qui outre mon commandement m'auoit dressé mon lict en la chambre de cest yurongne Partharite, lequel est tellement rempli de vin qu'il dort comme mort, & partant ie le frape. Eux entendans ces paroles, les croyans veritables se resiouïrent tous, & pensans que Partharite fust vn valet lui firent place & à Vnulfe, & les laisserent aller. La mesme nuict Partharite arriua en la ville d'Ast, & de la passa les monts & vint en France. Or comme il fut sorti, & Vnulfe apres, le fidele page auoit diligemment fermé la porte apres lui, & demeura seul dedans la chambre, là où le lendemain les messagers du Roy vindrent pour mener Partharite au palais, & ayans frapé à l'huis le page les prioit d'atendre disant, Pour Dieu ayez pitié de lui, & laissez le acheuer de dormir: car estant encores lassé du chemin il dort de profond sommeil. Ce que lui ayans acordé le raporterent à Grimoald, lequel dit que tant mieux, & commanda que quoi que ce fust on y retournast & qu'ils l'amenassent. Auquel commandement les soldats reuindrent heurter de plusfort à l'huis de la chambre, & le page les pria de permettre qu'il reposast encores vn peu: mais ils crioyent & tempestoyent de tant plus, disans, n'aura meshui dormi assez cest yurongne? & en vn mesme temps rompirent à coups de pied la porte, & entrez dedans chercherent Partharite dans le lict, mais ne le trouuans point demanderent au page où il estoit, lequel leur dit qu'il s'en estoit fuï. Lors ils prindrent le page par les cheueux & le menerent en grande furie au palais, & comme ils furent deuant le Roy, dirẽt que Partharite auoit fait vie, à quoi

le page

le page auoit tenu la main dont il meritoit la mort. Grimoald demanda par ordre par quel moyen Partharite s'estoit sauué, & le page lui conta le fait de la sorte qu'il estoit auenu. Grimoald conoissant la fidelité de ce ieune homme, voulut qu'il fust vn de ses pages, l'exhortãt à lui garder celle foi qu'il auoit à Partharite, lui promettant en outre de lui faire beaucoup de bien. Il fit venir en apres Vnulfe deuant lui, auquel il pardonna de mesme, lui recommandant sa foi & sa prudence. Quelques iours apres il lui demãda s'il ne voudroit pas estre bien tost auec Partharite, à quoi Vnulfe auec serment respondit, que plustost il auroit voulu mourir auec Partharite, que viure en tout autre lieu en tout plaisir & delices. Le Roy fit pareille demande au page, asauoir mon s'il trouuoit meilleur de demeurer auec soi au palais, que de viure auec Partharite en exil: mais le page lui ayant respondu comme Vnulfe auoit fait, le Roy prenant en bõne part leurs paroles, & loüant la foi de tous deux, commanda à Vnulfe tout ce qu'il voudroit de sa maison, & qu'il s'en allast en toute seureté trouuer Partharite. Il licentia & dõna congé de mesme au page, lequel auec Vnulfe portans auec eux par la courtoisie & liberalité du Roy, ce qui leur estoit de besoin pour leur voyage, s'en allerent en France trouuer leur desiré seigneur Partharite: lequel ayant ia entẽdu que Grimoald auoit fait paix auec Dagobert Roy de France, craignant quelques embusches, & d'estre pris & amené à Grimoald, estoit sorti de Frãce & mõté sur vn vaisseau pour passer en Angleterre: & ayant ia nauigué quelque temps par le goulfe, il ouït vne voix, venant ce lui sembloit du riuage de la mer, qui demandoit si Partharite estoit sur ce nauire: à laquelle voix respõdant Partharite, c'est moi mesme qui m'apelle Partharite, qui suis ici. Dites lui donc (repliqua la voix) qu'il retourne en son païs, car auiourd'hui a trois iours que Grimoald est mort. Partharite estonné de ceci print terre, & ne peut onques trouuer celui qui lui auoit dõné la nouuelle de la mort de Grimoald, dont se pensa que ce n'auoit esté vn homme, mais quelque Ange de Dieu. Et prenant son chemin vers son païs, arriué qu'il fut aux limites d'Italie, trouua

là vne grãde multitude de Lombards qui l'atendoyent, auec lesquels entra dans Pauie, & ayant chassé vn petit fils de Grimoald fut du consentement de tous creé Roy des Lombards, & ce trois mois apres la mort de Grimoald. Il depescha incontinent apres gens à Beneuent pour aller querir Rodesinde sa femme, & Cunibert son fils: & estant homme pie, catholique, grand obseruateur de iustice, & charitable aux pauures, aussi tost qu'il eut prins le Royaume, edifia vn monastere en ce lieu, qui est du costé du fleuue Thesin, là où il s'estoit autrefois retiré du temps de sa fuite, & dedia le temple à Dieu qui l'auoit deliuré, & en l'honeur de saincte Agathe vierge & martire y assembla plusieurs vierges religieuses, & enrichit ce lieu de plusieurs terres & reuenus. La Roine aussi fit bastir d'vn fort beau & admirable labeur l'eglise de nostre dame hors les murailles de la ville, la decorant de riches & precieux ornemens. En fin ayant regné Partharite 18. ans passa de ceste vie à l'autre au regret de tous les Lombards.

De Peredee qui vengea l'outrage que Tibere Empereur de Constantinople lui fit. Et de la mort de Garibald.

CHAP. XIII.

LOngin Exarque de Rauenne ayant enuoyé à Constantinople Peredee homme puissant & robuste qui auoit esté forcé par la tromperie de Rosemõde de tuer Alboin son seigneur, icelui tua vn lion de grandeur admirable en vn spectacle à Constantinople en presence de l'Empereur & de tout le peuple. Quelque temps apres afin que Peredee ne machinast rien de sinistre, l'Empereur lui fit creuer les yeux, duquel outrage Peredee delibera lors de se venger: & comme on pensoit qu'il n'eust aucun moyen d'executer sa mauuaise volonté, ou qu'il eust mis en oubli l'iniure, il vint vn iour au palais disant qu'il vouloit parler à Tibere pour quelques choses qui concernoyent le profit de l'Empire: mais l'Empereur lui enuoya deux gentilshommes ses familiers pour sauoir ce qu'il vouloit dire, lesquels s'estans aprochez de lui, comme s'il leur eust voulu dire

quelque

quelque grand cas en secret, ayant tiré hors de sa manche deux poignars, en frapa des deux mains tout à vn coup les deux gentilshommes si desmesurément qu'estans soudain cheus par terre moururent des l'heure : & ainsi en vengeance & perte de ses yeux il occit deux hommes tres-necessaires à l'Empire, Garibald Duc de Thurin ayant instigué Grimoald Duc de Beneuent de tuer Gondebert Roy des Lombards (ce qu'il fit) vn certain petit homme de peu de respect se trouuant peu de temps apres en la ville de Thurin, sachant que Garibald y deuoit venir le iour de Pasques, & assister au seruice diuin en l'eglise de sainct Iean, monta sur les fonts du bapteſme, & s'apuyant de la main gauche à la colonne du tabernacle d'icelles fonts qui estoyent à l'entree de l'eglise, ayant vne espee nue dessous son manteau aussi tost que Garibald fut pres de lui, il lui rua de furie vn grand coup d'espee, dont il cheut roide mort sur la place. Ceux qui estoyent venus auec Garibald pour l'accompagner, pourſuyuirent le meurtrier de sorte que de plusieurs coups qu'ils lui ruerent il demeura mort estendu sur le paué: & combien qu'il perdist la vie il vengea neantmoins courageusement l'iniure faite à Gondebert son seigneur.

Du plusieurs qui porterent la peine qu'ils auoyent fait soufrir aux autres.

CHAP. XIIII.

QVe l'auteur de la fraude perisse par icelle, que le mauuais conseil soit pernicieux à qui le donne, & qu'on soit puni par les choses par lesquelles on peche: apert par plusieurs exemples. Pygmalion frere d'Anthee ayant monstré de sacrifier les hostes qu'il receuoit chez soi sous ombre d'hospitalité, arrousa de tout son sang les autels des dieux, comme il auoit fait aux autres. Ouide in Ibin,

Frater vt Anthæi, quo sanguine debuit, aras
Tinxit, & exemplis occidit ipse suis.

Diomede feruit de pasture à ses cheuaux ausquels Hercule le fit manger lequel Diomede les auoit aupara-

uant repeu de chair humaine. Icare pere d'Erygon enseigna l'vsage du vin aux Atheniens, & iceux s'estans enyurez le tuerent: dequoi fait aussi mention le mesme Ouide,

Muneribúsque tuis lædaris vt Icarus, in quem
Intulit armatas ebria turba manus.

Aruncie Patercule oyant Æmilie Censorin tyran ofrir & promettre dons magnifiques à ceux qui inventeroyent nouuelles sortes de tourmens, fit present au tyran d'vn cheual d'airain qu'il auoit fait: lequel pensant apres à l'equité, fit premier enclorre dedans l'auteur, afin d'essayer & soufrir semblable suplice qu'il auoit inuenté pour les autres: Adonizebech Roy des Cananeens fut prins en bataille par Iuda chef de l'armee des enfans d'Israel apres la mort de Iosué, lesquels lui couperent les poulces des mains & des pieds, dont il confessa en auoir fait autant à septante Rois, qui recueilloyent du pain sous sa table, ayans les poulces de leurs mains & de leurs pieds coupez: comme i'ai fait, disoit-il, ainsi Dieu m'a rendu. Iason frere d'Onias homme impie & cruel qui auoit ietté plusieurs personnes au loin sans les enseuelir, fut lui-mesme priué de sepulture, & n'eut funerailles quelconques. Lui qui auoit chassé plusieurs hors de leur païs mourut en païs estrãge. Appie Claudie souloit apeller prisons le domicile du peuple: mais lui-mesme par le commandement du Tribun du peuple y fut serré, là où il mourut parmi les meurtriers & larrons. Perylle inuenta vn toreau d'airain pour enclorre dedans les pauures patiens contrains de faire leurs plaintes pareilles à buglemens de bœufs ou vaches, à cause de la douleur du feu qui seroit dessous, pour les tourmenter longuement, & de plus fort en plus fort. Ce malheureux presenta ce toreau de son inuention au tyran Phalaris, afin que n'oyant crier les patiens en voix humaine, il ne fust esmeu de pitié & qu'il ne leur pardonnast. Mais le mesme Perylle esprouua premier ce suplice estant par le commandement de Phalaris, à iuste cause enclos dedans son maudit ouurage, le tyran aussi finit sa vie quelque temps apres par ce cruel genre de tourment. De ce toreau & son ou-

Aux Iug. chap. 1.

Machab. li. 2. ch. 5.

urier

urier Iean Antoine de Baif a fait ces beaux & elegans vers.

Phalar Roy d'Agrigent rempli de felonnie
Exerça ſans mercy iadis ſa tyrannie
Sur ſes pauures ſuiets, par tourmens inuentez,
Les faiſant bourreler fierement tourmentez.
Or le fondeur Peryl, de ſoi peu pitoyable,
Penſant faire au tyran vn preſent agreable
Forge vn thoreau d'airain pour vn nouueau tourment,
Ou le criminel clos, d'vn bœuf le muglement
Formeroit de ſon cri, ſentant la flamme eſpriſe.
Phalar voyant ce don, d'vne iuſte entrepriſe
Fait ſous l'airain muglant vn braſier allumer.
Et dedans pour l'eſſai l'ouurier meſme enfermer
Ainſi qu'il meritoit, faiſant mourir le feurre
Mugiſſant comme vn bœuf dans ſon cruel chef d'œuure,
Apres tant d'innocens meurtris iniuſtement,
Phalar contre Peryl fut iuſte ſeulement.

Vengeance admirable de Megolo Lercaro Geneuois contre l'Empereur de Trebiſonde.

CHAP. XV.

DV temps que les Geneuois eſtoyent ſeigneurs d'aucunes villes du Leuant en l'an 1380. Auint qu'entre autres gentils hommes qui trafiquoyent à Caffa ſelon la couſtume des Geneuois & Florentins, y auoit vn Geneuois nommé Megolo Lercaro pour eſtre ſorti de la famille des Lercari, lequel pour ſes rares qualitez & vertus eſtoit en la bõne grace de l'Empereur de Trebiſonde par deſſus tous les autres, & fauoriſé d'icelui obtenoit tout ce qu'il lui demandoit: ce qui lui eſmeut grande enuie & haine des principaux de la cour qui ne ceſſoyent d'eſſayer nouueaux moyẽs pour l'abaiſſer. Auint que cõme Lercaro paſſoit le tẽps au ieu des eſchets vn iour auec vn ieune courtiſã qui eſtoit auſſi fort aimé de l'Empereur, icelui taſchant de lui faire vne ſcorne & l'eſtranger de la cour, trouua ocaſion (ſans propos toutesfois) expreſſément de prendre noiſe auec Lercaro & de l'ataquer de paroles iniurieuſes, parmi leſqueiles

Voyez ez hiſtoires des Geneuois.

le courtisan ayant parlé au mespris du nom & nation Geneuoise, Megolo fut contraint à le desmentir, pour lequel desmenti l'autre lui couurit soudain la ioüe d'vn soufflet sans que Megolo eust moyen de s'en reuancher, à cause que les assistans lui estoyent tous contraires lui attribuans le tort, & pour quelque plainte qu'il en fist à l'Empereur il n'en peut auoir autre reparation. De quoi indigné & voyant que son honeur y trempoit interessé, proteſta d'en prendre vengeance, & dissimulant acortement son intention, de la à peu de iours demanda licence à l'Empereur de s'en aller en son païs pour les ocasions necessaires qu'il lui fit entendre, ce que l'Empereur lui acorda: duquel ayant prins congé. Megolo ayant le vent à propos print la route de Genes, où arriué qu'il fut il conuia tous ses parens & amis, & apres le banquet qu'il leur fit leur raconta de poinct en poinct le cas aduenu, les priant de lui prester la main pour venger ceſt outrage qui ne touchoit pas seulement à lui ni à eux, mais à tous les Geneuois. A quoi faire ils leuerent tous la main auec serment de ne l'abandonner iusques à tant qu'ils auroyent eu raison de l'iniure. Et se disposans à lui aider en son entreprinse, equiperēt en brief de temps deux galeres bien armees & munies de soldats acorts & pilotes diligens, & singlerent vers la mer majour en intention de piller, & sacager toutes les nauires de ceste plage, & bruſter les villages & places voisines de la mer suiettes à l'Empereur: & delibera Megolo de ne faire mourir aucun homme qu'ils prendroyēt, ains leur laisser la vie plus facheuse que la mort. Car à chacun de ceux qui tomberent entre leurs mains Lercaro faisoit couper le nez & les oreilles pour plus grand vitupere, & pour quantité de vaisseaux qu'on armast cōtre lui ne s'abstint nullement de faire tels dommages. Ses fustes estoyent si legieres que lors qu'il conoissoit desauantage de son costé, il euitoit touſiours le peril & se sauuoit. Or entre autres efforts qu'on fit pour le desarmer, quatre galeres vindrēt cōtre lui à ceſt efect, & se separerent en deux pour tascher de l'enclorre au milieu. Megolo voyant cela fit semblant de prendre la fuite pour esloigner seulemēt vne partie des galeres

enne-

ennemies de l'autre, afin que ne se peussent secourir cõme il aduint. Car Lercaro vint ioindre l'vne d'icelles & la veinquit sans grande peine, puis suyuit les autres galeres qui fuyoyent, & les ayant atains en fit de mesme. Vn iour il descendit à terre pour se refraischir & prendre eau douce, & ses gens allerent fourrager, & emmenerent grand nombre de prisonniers, bestail & meubles d'vn bourg qu'ils mirent à sac. Entre les captifs y auoit vn vieillard tout gris attaché à la cadene auec deux de ses enfans. Ce bon homme voyant esforiller ses compagnons, puis leur couper le nez, doutant que pareille cruauté ne fut faite à ses enfans, se ietta humblement aux pieds de Megolo, & auec gemissemens & pleurs, le pria qu'il lui pleust de se contenter de le faire plustost mourir que non pas faire endurer telle ignominie à ses enfans. Les larmes du vieillard seurent si bien trouuer place dans le cœur genereux de Megolo, qu'il pardonna au pere & aux enfans, & les renuoya à l'Empereur auec vn grand vase tout plein d'oreilles & de nez, lui cõmandant de le porter de sa part à son prince, & lui dire que iusques à tant qu'il auroit mis en sa puissance celui duquel il auoit esté iniurié, il ne cesseroit iamais de rauager ses terres, & de lui faire le pis qu'il pourroit. Le vieillard s'estimant heureux d'auoir eschapé tel inconuenient, fit sa legation, & quand l'Empereur l'eut entendu, il delibera pour moindre mal d'aller en personne à la mer & d'amener le ieune gentil homme, & le liurer à Megolo qui estoit lors auec ses deux galeres assez pres de la riue. Venu que fut le ieune homme auec la ceinture au col & tout larmoyant au deuant de Megolo, le suplia hũblement de lui vouloir pardonner & donner la vie. Megolo lors lui bailla du pied en la face, lui disant que les Genenois n'auoyent pas acoustumé de se rendre cruels contre les femmes & efeminez cõme lui, & d'vn autre coup de pied le renuersa à terre nõ sans grãde ioye de tous ses parẽs qui desia l'auoyent plaind & tenu comme mort. L'Empereur fit plusieurs ofres à Megolo, qu'il refusa tout à plat, & lui dit qu'il n'estoit point venu en ce lieu pour la conuoitise des biens, mais pour son honeur, & du nom Genenois, &

qu'il ne lui demandoit autre chose sinon qu'en memoire de ce, il fist edifier à Trebisonde vne loge ou boutique pour la commodité des Geneuois, où fust despainte ceste histoire, ce que l'Empereur acomplit entierement & à l'auenir tint les Geneuois qui alloyent à Trebisonde en plus grande estime qu'auparauant, & Megolo retourné à Genes fut gratifié & receu d'vn chacun auec grand honneur.

De Cacan Roy des Anariens ou Huns, & de la peine dont il punit Romilde iadis femme de Gisulfe, Duc de Friuli, dame impudique, & de la pudicité des filles d'icelle.

CHAP. XVI.

CAcan Roy des Auariẽs Scythes ou Huns, estant passé en Italie auec grand nombre de gens en l'an 609. assaillit la prouince de Friuli, & ayant desfait & taillé en pieces tous les Lombards qui se presenterent deuant lui pour se defendre & combatre contre son armee, ensemble Gisulfe leur Duc, mit à feu & à sang toute la prouince. Ayant en apres posé le siege deuant Vdene ville situee pres d'Aquilee, Romilde iadis femme de Gisulfe, laquelle se tenoit dedans, vit vn iour Cacan lequel marchoit sans heaume à l'entour des murailles solicitant ses soldats, lequel pour estre en la fleur de son aage, ieune & dispos, lui pleut tellement qu'elle fut rauie de son amour & lui manda que s'il lui plaisoit de l'honorer de tant que de la prendre en mariage, elle lui mettroit entre mains & la ville & tous les tresors de Gisulfe. Le Barbare conuoiteux de la victoire accepta ceste condition, & feignant de tenir chere l'amour d'vne telle princesse, l'entretint de bonnes & douces paroles, & lui donna la foi, touchant ce qu'elle demandoit, si bien qu'elle lui fit ouurir les portes & le mit dans la ville. Entré qu'il y fut la ville fut toute sacagee & le peuple reduit en seruitude: & Cacan pour ne rompre sa foi qu'il auoit iuré coucha vne nuict auec Romilde qui auoit esté ocasion de tant de mal, & ceste seule fois la tint & traita comme sa femme. Mais le lendemain il la donna à douze siens forts & robustes capitaines, lesquels par vne nuict entiere,

entiere, l'vn apres l'autre saoulerent leur desordonné apetit auec elle, afin de lui faire soufrir le deshonneur & moquerie qu'elle meritoit, & pour seruir d'exemple & enseignement à toutes les autres de son sexe de ne preferer la paillardise à la raison, ni la volupté à l'honnesteté: afin aussi que tous seussent qu'il haïssoit la trahison. Le lendemain au matin le seuere Cacan la fit empaller par la nature au milieu de toute l'armee, disant à ceste miserable Romilde, qu'vn tel mari apartenoit à celle qui par son afection desordonnee auoit trahi sa patrie. Mais les filles de ceste-ci suyuant l'amour de chasteté & non la lasciueté de leur mere, afin de n'estre deshonnorees par les soldats Auariens cacherent dessous leurs gorgias ou collerettes au milieu de deux tetins, de la chair de peau crue, laquelle ia pourrie & corrompue par la chaleur rendoit tresque mauuaise odeur: de sorte que cõme les soldats se vouluſſent acoster de ces filles qui sentoyẽt si mal, ne pouuãs endurer la puãteur croyoyẽt fermement qu'elles estoyent naturellement ainsi puantes, & auec desdain & mille blasphemes & maudissons s'enfuyoyent loin d'elles, disans que toutes les Lombardes puoyent. Ainsi par ceste honorable inuention & tromperie les nobles filles estans eschapees de l'ardente & brutale lubricité des Auariens demeurerẽt chastes, & laisserent vtile exemple à toutes autres femmes (si iamais telle chose auenoit) de garder leur pudicité: l'vne desquelles fut en apres mariee au Roy des Alemans, & l'autre au Prince des Baioaires.

Songe merueilleux de Gontran Roy de Bourgongne qui lui vint a efect trouuant vn grand tresor.

CHAP. XVII.

GVntian ou Gontran Roy de Bourgongne fut prince fort debonnaire & pacifique. Icelui estant vne fois à la chasse parmi le bois & s'estant esgaré (comme il auient souuent) & demeuré seul auec vn sien escuyer, se trouua pressé grandement de sommeil qui le fit descendre de cheual, & apuyant sa teste sur le giron de l'escuyer se mit à dormir: & comme il dormoit à bouche

ouuerte l'autre vid sortir de sa bouche vne petite beste semblable à vn vermisseau, laquelle s'en alla droit à vn ruisselet qui decouloit assez pres de là, & ayant mõté & descendu le lõg du petit Ruisseau sans qu'elle peust trouuer aucun passage pour aller de l'autre part: celui au giron duquel le Roy reposoit desguaina son espee & la mit par dessus le Ruisseau en maniere d'vn petit pont, sur laquelle ceste petite beste passa incontinent par dessus, & vn peu loin de ce lieu entra dans le trou d'vne mõtagne d'ou bien tost apres il la vid sortir, & derechef retournant à passer le ruisseau dessus la mesme espee, s'en reuint à la bouche ouuerte du Roy qui dormoit, où elle rentra. Guntian tost apres qu'il fut esueillé dit, qu'il auoit veu vne merueilleuse vision, & qu'il auoit songé d'auoir passé deux fois vne riuiere sur vn pont de fer, & qu'apres il estoit entré dans vne cauerne en vne montagne ou il auoit veu grande quantité d'or. A ce recit l'escuyer se douta que le Roy auoit songé ce qu'il auoit veu & lui raconta le tout par ordre. Qu'auint-il? On fouït en ce lieu, & y fut trouué vn tresor inestimable qui y auoit esté mis d'antiquité. De ceste or le Roy fit apres faire vn tabernacle de grandeur admirable & de grand poids, l'ayant enrichi de plusieurs precieux ioyaux le voulant enuoyer au sainct sepulchre de nostre redempteur en Hierusalem: mais ne pouuãt pour quelque empeschement qui suruint, le fit mettre sur le corps de sainct Marcel martir enterré en la ville de Chaalons où estoit le siege du Royaume. Et afin qu'on ne croye que ceci soit fable, Paul Diacre au dixseptieme chapitre du troisieme liure des faits des Lombards raconte le fait susdit.

D'vn qui despouilla le corps du Roy Rothaire enterré & de la peine qu'il en porta.

CHAP. XVIII.

PAul Diacre en ses histoires des Lõbards, raconte que Rothaire Roy de Lombardie estant mort fut enterré dans l'Eglise de sainct Iean Baptiste. Quelque temps apres vn ie ne sai quel, meu de desir de desrober

berouurit par vne nuict le tombeau où il entra & emporta tous les habits & ornemẽs du corps du Roy qu'il y peut trouuer. Sainct Iean Baptiste s'aparut apres à lui en vision, & l'espouuanta fort, lui disant: pourquoi as-tu pris hardiesse de toucher le corps de ceſt homme lequel combien qu'il ne creust droitemẽt en moi, s'y est pourtant recommandé? Or puis que presomptueusement tu as osé violer son sepulchre, tu n'entreras iamais plus dãs mon temple: ce qui fut vrai, car toutes les fois que ce larron vouloit entrer dans l'Eglise de sainct Iean, soudain comme s'il eust esté frapé sur le gosier par vn puissant & valeureux soldat, il tomboit incontinent à la renuerse.

De Cesaree Roine de Perse laquelle alla expres à Constantinople pour se faire Chrestiene, & Cedalde Roy des Anglo-Saxons qui fut baptizé à Rome.

CHAP. XIX.

DV temps de l'Empire de Constantin, Cesaree Roine des Perses ayant desir de se conuertir à la foi de Iesus-Christ, alla à Constantinople sans le seu du Roy son mari, acompagnee seulement de quelques vns de ses plus fideles domestiques: & auec petit equipage comme si ce n'eust esté qu'vne simple damoiselle. L'empereur la receut fort honorablement, & apres auoir passé quelques iours en sa cour, elle se fit baptiser suyuãt son souhait, & l'Imperatrice fut sa marraine. Le Roy Persan son mari entendant ces nouuelles enuoya des ambassadeurs à Constãtinople vers l'Empereur le priant de lui renuoyer sa femme. Mais l'Empereur qui n'auoit encores seu quelle Cesaree c'estoit, leur dist, Mes amis nous ne sauons aucune chose de la Roine que vous cerchez, il est bien vrai qu'il n'y a pas long temps qu'ici vint vne damoiselle en habit moyen & assez petit train. Les ambassadeurs lui coupant la parole, le requirent qu'il lui pleust de la leur faire voir: Ce que l'Empereur leur otroya volontiers, & ayant fait apeller Cesaree elle vint à son mandement. Lors les ambassadeurs la reconurent aussi tost que l'eurent veuë, & se iecterent à ses pieds, & auec infinies reuerences lui declare-

rent l'ocasion de leur venue, comme le Roy son mari la faisoit cercher, & la demandoit: ausquels elle respondit, allez vous en & dites à vostre Roy n'agueres mon mari, que s'il ne croit en Christ cõme moi, il est sur le point de ne m'auoir iamais plus à femme. Les ambassadeurs à leur retour raporterent au Roy Persan tout ce qu'ils auoyent veu & entẽdu, lequel sans tarder dressa son voyage & ayant fait tous les preparatifs d'icelui, vint acompagné de soixante mille hommes à Constantinople ou il fut ioyeusement & auec grande humanité receu & acueilli de l'Empereur, & estant conuerti en la foi de nostre Seigneur Iesus Christ se fit baptiser & fut tenu aux sacrez fonds par l'Empereur & confirmé en apres en la foi catholique: tous ses gens furent aussi baptisez, & apres auoir receu plusieurs dons de l'Imperatrice s'en retourna content & alaigre en son royaume auec sa femme. Du temps que Serge tenoit le sainct siege de Rome, Cedalde Roy des Anglo-Saxons tresuaillant & belliqueux vint à Rome, & conuerti à la foi Chrestiene fut baptizé par le sainct Pere & apellé Pierre. Il passa aussi de ce monde à meilleure vie vestu d'habillemens blancs & fut enterré à sainct Pierre, & sur sa sepulture est vn epitaphe Latin que Louïs Domenichi à traduit en vers Tosquans ainsi:

Li richezze, i figlioli, le spoglie, il regno,
Le citta proprie, i baroni, & la case,
Quel che il valor delli aui, & di lui stesso
Raccolto hauea lasciò il gran Cedaldo,
Sol per amor di Dio sol per vedere
L'Apostol Pietro, & la sua santa fede,
Et di Re altier fatto humil peregrino,
Volle hagnarsi nel suo sacro fonte,
Dove trouando permi, & miglior vita,
Lasciò la crudelta barbara, e l'nome,
Et conuerso alla fede alma di Christo,
Il Papa Sergio trasformollo in Pietro.
On de purgato, & nato vn altra volta,
Si come fu voler del gran de Iddio,
Ascese puro al bel regno del cielo,
Mirabil fu del Re la fede, & molto.

Mara-

Marauiglioſa la bontà di Chriſto,
Al cui conſiglio non arriua alcuno.
Perche venendo di Brettagna ſano
Per varie genti, & per diuerſe ſtrade,
Et Roma vide, & la chieſa di Pietro,
L'vno & l'altro honorando con ſuoi doni.
Coſi candido, & puro acompagnoſſi.
Nel bel numero, e biancho dall' Agnelli.
Il ſepolchro ha il ſuo corpo, & l'alma il cielo,
Onde è da creder, ch'egli habbia cambiatto
All' Imperio di Dio terreſtre regno.

Et leſquels vers i'ai ainſi tourné en François.

Ses richeſſes, enfans, trophees & couronne,
Citez propres, barons & palais ſomptueux,
La valeur qu'il tenoit de ſoi & ſes ayeulx,
Le grand Cedalde laiſſe & au monde abandonne.
Pour l'amour de Dieu ſeule, & pour le zele extreme
De voir l'Apoſtre Pierre & d'aprendre ſa foi,
Deuenu pelerin de fier & puiſſant Roy,
A Rome il ſe voulut lauer du ſainct bapteſme,
Là où trouuant ſalaire & pour ſalut aquerre
Laiſſa le nom barbare & la peruerſe loi,
Et ſoi conuertiſſant à la Chreſtiene foi,
Sergie pere ſainct le transforma en Pierre.
Eſtant regeneré & par haute eficace
De ce ſainct ſacrement, purgé des pechez vieux
Il monta pur & net au royaume des cieux
Par le vouloir de Dieu qui lui donna ſa grace.
Grande fut de ce Roy la foi, beaucoup plus ample
Fut la bonté de Chriſt, car par païs diuers
Venant ſain d'Angleterre & par pluſieurs ſentiers
Paruint à Rome & vid de ſainct Pierre le temple.
Lequel il honora de preſens magnifiques,
Et le paſteur Romain de dons rares & beaux,
Se mettant du troupeau des beaux & blancs agneaux,
Et du roolle ſacré de tous bons catholiques.
Le ſepulchre a ſon corps, & le haut ciel Empire
Siege des bien heureux a ſon ame hebergé,
Dont faut croire qu'il a par ce moyen changé
Le royaume terreſtre à l'eternel Empire.

De la grande amour que Zenon Diacre demonſtra à l'endroit de Cunibert ſon ſeigneur.

CHAP. XX.

CVnibert eſtant creé Roy des Lombards, Alabi Duc de Trente lui meut guerre, & venant contre lui auec les forces de l'Hiſtrie ſe vint cāper auec ſon armee en vne cāpagne apellee Coronata, & Cunibert enuoya incontinent vn heraut à Alabi le defier au combat d'eux deux ſeul à ſeul, à fin que tāt d'hommes ne mouruſſent. Alabi accepta la condition & ſe donnerent l'vn à l'autre gages & aſſignerent le combat en champ clos à vn certain iour. Entre deux Zenon Diacre qui aimoit fort le Roy, craignant qu'il ne mouruſt au combat lui dit: Sire toute noſtre vie depend de voſtre ſalut, ſi vous mourez en ceſte bataille ſinguliere, ce cruel tyran Alabi nous fera tous mourir par diuers tormens, plaiſe vous donques me donner vos armes & irai combatre contre ce tyran. Si ie demeure mort ſur la place vous recouurerez facilement voſtre cauſe, & ſi i'en eſchape ſauue auec la victoire, la gloire vous en ſera plus grande de ce qu'vn de vos ſeruiteurs aura veincu. Le Roy ne voulant en aucune maniere permettre ce dont Zenon le requeroit, les aſſiſtans qui eſtoyent tres fideles à Cunibert, cōmencerent auec larmes à le prier de vouloir conſentir à ce que le Diacre auoit ofert: dont en fin veincu de leurs prieres & plaintes donna au Diacre le corps de cuirace, le heaume & les autres armes qu'il auoit preparé pour ceſt efet, & l'enuoya en ſa place au lieu aſſigné pour le combat. Or ledit Diacre eſtoit de la meſme ſtature & diſpoſition de corps, que le Roy, tellement que ſortant armé de la tente Royale tous croyoyent que ce fuſt Cunibert. Atriué qu'il fut en champ de bataille où Alabi ſe trouua de meſmes, tous deux vindrent aux mains & l'vn & l'autre combatit vaillamment. Mais Alabi penſant auoir à faire au Roy Cunibert, deſploya toute ſa force & dexterité de ſorte qu'il veinquit le Diacre qui tomba mort ſur la place, à raiſon dequoi Alabi lui fit leuer la teſte des eſpaules pour la mettre ſur la pointe d'vne lance, & lui ayant leué la viſiere du heaume, reconnut que

nut que ce n'estoit Cunibert, & qu'en son lieu il auoit tué vn clerc: dequoi il fut fort esbaï & lors apres auoit fait vn furieux & espouuantable cri dit, nous n'auons rien fait d'estre venus au combat pour occire vn clerc. Cunibert voyant que ses gens comme s'ils eussent esté veincus pensoyent de fuir, se presenta soudain à eux & leur ayant osté la peur les encouragea à esperer la victoire: Tellement que les squadrons se mirẽt lors en ordonnance & se rangerent tous pour donner bataille, & les deux armees venues aux mains à son de trompes & clerons, la victoire balança d'vne part & d'autre vn long temps & ne cedoyent les vns aux autres: qui fut cause d'vne grande occision de peuple. Mais en fin le cruel tiran Alabi y fut tué, & Cunibert resta victorieux. Les gẽs d'Alabi ayans seu sa mort, penserẽt à se sauuer & s'en fuirent: mais voulans passer la riuiere Adda se noyerẽt tous dedans. Cunibert apres telle victoire fit enseuelir honorablement le corps de Zenon deuant la porte de l'Eglise de sainct Iean Baptiste que Zenon auoit regie & s'en retourna auec grand' allegresse à Pauie.

De plusieurs femmes qui aimerent ardamment leurs maris & souffrirent beaucoup pour eux.

CHAP. XXI.

ON lit és antiques histoires qu'en Egypte furent deux freres enfans de Belus, ausquels apartenoit le Royaume, l'vn apellé Danae, & l'autre Egypte. Ceſtui eut cinquante enfans masles, & Danae autant de filles. Auint qu'estans creus en aage Egypte requit son frere Danae de donner ses filles en mariage à ses fils, ce que Danae lui otroya, & ainsi fut fait. Depuis ayant Danae seu par responce de l'oracle qu'il deuoit estre tué de la main d'vn fils de son frere, & ne sachant lequel d'vn si grand nombre ce seroit, conseilla à ses filles, & neantmoins leur cõmanda, que chacune pour leur salut, & celui de leur pere tuast son mari sur le premier sommeil de la nuict. Pour l'execution dequoi, toutes ayans porté secretemẽt auec elles dans le lict leurs cousteaux, pour obeïr à leur pere, couperent la gorge à leurs maris

aussi tost qu'ils furẽt endormis: excepté vne apellee Hipermnestre, laquelle aimant de grande afection son mari apellé Lin ou Lincee, n'eut point le cœur de commettre vn si cruel acte, & en ayant compassion lui sauua la vie & le fit enfuir. Le lendemain matin Danae ayant veu vne telle boucherie de ses gendres, caressa fort les meschantes filles, & fit mettre en prison Hipermnestre où elle demeura iusques à tant que son mari Lincee eut tué le cruel Danae, qui ne peut euiter d'estre occis par le neueu en vengeance des freres & de la femme: & en son lieu regna Lincee sur les Argiues auec Hipermnestre qu'il auoit deliuree de prison. Argie fille d'Adraste Roy des Argiues fut mariee à Polinice fils d'Oedipe Roy de Thebes, estant chassé par le tyran Creon: & ayant Adraste aux prieres de sa fille leué vne armee contre le tyran, & donné vne sanglante & furieuse bataille, Polinice y fut occis: ce qu'entendant Argie, soudain despriſant tout ornement royal & ne craignant le cruel edit du Roy Creon, qui defendoit sur peine de perdre la teste à toute personne de ne faire ofice ni obseques funebres à aucun des corps qui estoyent morts en ceste iournee, vint à la minuict au lieu où la bataille auoit esté donnee, & auec courage inuincible, bien qu'afligé, se mit à cercher parmi les corps morts (qui ia sentoyent fort mal,) celui de son mari, tournant ores l'vn d'vn costé & ores l'autre, de l'autre: de maniere qu'à l'aide d'vn petit flambeau, elle trouua & reconut le corps de son cher & bien-aimé mari, & ne partit de là que l'ayant premierement tout baigné de ses larmes, elle ne l'euſt bruslé selon la coustume, & ainsi consommé, mit les cendres en vn sepulchre. De non moindre amour enuers son mari fut Hypsicratee Roine de Pont, femme du grand Mithridat, laquelle tant que dura la longue guerre d'entre son mari, & les Romains & Pompee, sans auoir esgard que (selon la coustume des Barbares) il auoit autres femmes & plusieurs concubines, lui fut neantmoins touſiours fidele & chere compagne en quelque part qu'il allaſt, fuſt en pais lointains, fuſt en guerre & expedition: & onques ne se departit de lui. D'auantage vestit le corcelet au lieu de robe d'or, & laissant aneaux & bagues

Voi Stace au 12. liu. de sa Thebaide.

gues print la lance en main: & ne laissa de ceindre en change de ceintures purpurines & dorees l'arc & le carquois. Tellement qu'estant vestue en hõme d'armes Persien, & ayant le cheual de mesme, il la faisoit si beau voir en cest equipage, & portoit ces choses si gaillardement, qu'elle fut reputee vaillante guerriere: & de ieune roine deuint vieil soldat. Souuentefois elle fut veuë coucher sur la terre froide les armes sur le dos, en lieu d'vn royal lict faire oreiller d'vne pierre: & en ceste sorte reposer ses membres trauaillez & las, & faire la garde à son mari à telle heure qu'elle eust bien peu dormir: craignant qu'aucun desastre ne suruint à Mithridate. Finalement elle acoustuma à ses yeux de pouuoir voir blessures, playes, sang espanché & morts d'hommes, ores fraper auec dards & espees, & à receuoir coups: elle acoustuma aussi ses oreilles qui souloyent ouïr chants & sons harmonieux, à sentir les hannissemens des cheuaux & la rumeur des soldats. Bref ayant soufert beaucoup de fatigues, suyuit Mithridate en cõpagnie de quelques vns de ses amis en petit nombre apres qu'il fut veincu de Pompee, auec lesquels elle trauersa les montagnes d'Armenie & lieux sauuages de Pont. Mais de tant de trauaux & de si grande & vraye foi la loüable dame ne receut du mari merite condecent. Car ayãt premieremẽt occis vn fils qu'il auoit eu d'elle, empoisonna en apres ses femmes, concubines, filles, & Hipsicratee mesme qui lui auoit donné tant d'aide, & tant enduré de peine, afin que elle ne suruesquist à lui: lequel aussi incontinent apres se fit mourir de poison pour euiter de venir en la puissance des Romains. Iulie fille de Cesar pareillement aima fort son mari Põpee, lequel estant allé vn iour aux comities pour sacrifier, & tenant entre les mains vne victime laquelle estant frapee lui ensanglanta sa robe, dont la renuoyant à la maison pour s'en faire porter vne autre, auint que celui qui la portoit fut premierement veu de Iulie que de tout autre, laquelle estant enceinte, & reconoissant la robe de son mari, la voyant ainsi ensanglantee se troubla toute en son cœur: & iugeãt en son cœur que Pompee eust esté occis, print de peur vne telle venue, que tournant les yeux & fermant les poings, cheut

à terre,&soudain rẽdit l'ame. Decie Brute qui estoit l'vn des principaux conspirateurs de la mort de Iules Cesar, ayant descouuert l'entreprinse à Portie sa femme, comme il fut sorti de la chãbre, Portie print vn rasoir de barbier, cõme pour se couper les ongles, duquel volontairement elle se bleça. Les damoiselles qui lui estoyẽt aupres voyans sortir le sang firent vn grãd cri, qui fit reuenir Brute en la chãbre, lequel reprint sa femme de ceste acte: mais Portie faisant retirer à vn coin ses damoiselles, lui dit, ce n'a esté sans consideration que i'ai fait ce que vous estimez estre folie, ains pour essayer auec quel courage ie soufrirai de me donner la mort par le fer, si ce que vous auez deliberé entre vous ne reüssit à desiree fin. O amour plein de vigueur, & mari heureux d'auoir vne telle femme. Finalement apres que les conspirateurs eurent mis à mort Cesar, Brute s'en estant fui en Orient, fut tué en vne bataille qu'Octauie donna aupres de la ville de Philippes: lesquelles nouuelles raportees à Portie, elle se resolut dés l'heure de s'occire: & n'ayant pour lors aucun glaiue, print les charbons ardans qui d'auantute se trouuerent plus pres d'elle, & les mettant dans sa bouche les aualla, dont se bruslant le cœur & les entrailles mourut: comme Garnier en sa tragedie Portie descrit elegamment en ces vers qu'il fait reciter par la nourrice de Portie.

Quand la pauure Princesse
Eut entendu que Brute, auecques la noblesse,
Qui combatoit pour lui d'vn si louable cœur,
Auoit esté desfait, & qu'Antoine veinqueur
Lui renuoyoit son corps, qu'à grand sollicitude
Il cercha longuement parmi la multitude:
Apres force regrets, qu'elle fit sur sa mort.
Apres qu'elle eut long temps ploré son triste sort,
Retiree en sa chambre, entreprint, demi-morte,
De borner ses langueurs par quelque brieue sorte:
Elle eut recours au fer, pour s'en player le sein,
Mais nous, qui l'auisant, acourusmes soudain,
Lui ostames ce fer, & tout ce dont la rage
Beante apres sa mort lui pouuoit faire outrage.
Mais ce fut bien en vain: car conoissant que nous

La voulions destourber de suyure son espoux,
Nous monstra par effet, que celle qui decrete
La mort en son esprit, n'en peut estre distraite.
Elle pensa songeur de, & repensa pour lors,
Comment elle pourroit desanimer son corps:
Puis ayant à part soi sa mort determinee,
Languissante s'assied deuers la cheminee,
Et ne voyant personne alentour du foyer,
Qui semblast soupçonneux, la vouloir espier,
Prend des charbons ardans, & d'vn regard farouche,
Guignant deça delà, les enferme en sa bouche:
Les deuale au gosier, puis se venans serrer,
Et la bouche & le nez, de peur de respirer,
S'estouffa de ses mains, & tombant renuersee,
Nous fit bien soupçonner qu'elle fust trespassee.
Nous acourons au bruit, & chacune de nous,
S'arrachant les cheueux, se martelant de coups,
Esleue vn cri semblable à celui qu'en Phrygie
Les Corybantes font celebrant leur Orgie.
Lors que le mont Ida resonne des grands cris,
Qu'ils hurlent par troupeaux troublez de leurs esprits:
Ou semblable à celui des matrones Troyenes,
Lors que le feu rampoit aux tours Dardanienes,
Que leurs temples ardoyent, & que leurs ennemis
Esgorgeoyent desloyaux, leurs espoux endormis.
Or nous la redressons, & plus mourantes qu'elle,
Toutes nous l'acusons, nous l'apellons cruelle,
Nous lui tirons des dents quelques charbons de feu,
Nous lui tastons le sein, qui sanglantoit vn peu:
Vne paste froideur lui glaçoit le visage,
Qui de sa prompte mort nous donnoit tesmoignage,
Puis auec vn souspir qu'elle poussa dehors,
Elle poussa la vie & l'ame de son corps.

Non moins que Portie, Curie damoiselle Romaine aima Quinte Lucrece son mari, lequel estant au roolle des proscripts du temps du Triumuirat qui n'estoyent pas asseurez dans les cauernes ni au plus haut des monts les plus deserts & inaccessibles, eut la vie sauue par le subtil moyen de sa chere femme Curie: laquelle l'aimant comme sa propre vie, le tint si bien caché dans

sa maison que iamais personne ne le seut, excepté qu'elle & vne chambriere. Stratonique aussi aima tant le Roy Deiotare son mari, qu'estant fort marrie & dolente de se voir brehaigne ou non apte à engendrer des enfans, & voyant que Deiotare en estoit mal content, voulut remedier à son defaut: & afin que son mari eust des enfans engendrez de lui, ausquels il deust laisser la succession du Royaume, trouua vne belle & honeste ieune fille nommee Electre qu'elle gagna à force de prieres, & la lui bailla, le priant de mesme de se vouloir ioindre auec elle: dequoi rougissant Deiotare, fut contraint par l'importunité de Stratonique de coucher la ieune garse auec soi par diuerses fois, de laquelle il eut des enfans qui furent cherement nourris, esleuez, & aimez de sadite femme. Plusieurs autres femmes ont porté tres-grande amour à leurs maris, comme elles ont demonstré par efet, asauoir, Panthee femme d'Abradate, Theste sœur de Denis, femme de Polixene, Andromache femme d'Hector, Camme prestresse de la deesse Diane & femme de Sinatte, Tertie Emylie femme de P. Scipion, Artemysie femme de Mausole Roy de Carie & infinies autres. Mais pource que ie crain d'ennuyer le lecteur d'vn trop long chapitre, ie reserueraí à en descrire l'histoire vne autre fois.

D'Amalasunte Roine des Gots.

CHAP. XXII.

AMalasunte Dame doüee d'excellente beauté tant du corps que de l'esprit, apres la mort de son pere Theodoric, autrement dit Dietric ou Tethric, Roy des Ostrogots heretique, estant vefue print le gouuernement du Royaume auec Athalaric son fils fort ieune, & gouuerna icelui par l'espace de huit ans, demeurant à Rauenne tres-ancienne ville d'Italie: à laquelle regence on la vid se comporter si bien, qu'elle gagna par ses vertus la grace de tout le peuple. Elle mondifia plusieurs mesfaits de son feu pere, & entre autres fit rendre aux enfans de Symmache & Boëce Seuerin doctes personnages & de bõne vie, que le Roy Got auoit fait meschamment

ment mourir, les biens & patrimoine quï leur auoyent esté rauis. Son fils Athalaric estant mort, elle fit consort & participant du royaume vn sien cousin nommé Theodat : le conoissant adonné à l'estude de Philosophie & sauant aux lettres Greques & Latines, mesme qu'il auoit escrit l'histoire de son temps (car Amalasunte estoit mesme si docte qu'elle n'eust craint ataquer en disputes esdites deux langues, le plus sauant homme qu'on lui eust seu mettre au deuant sur quelque art ou discipline que ce fust.) Mais comme quelquesfois auient que l'ingratitude & l'auarice trouuent place au cœur des doctes aussi tost que des ignorans (mais non des vertueux) de maniere que souuent on n'a pire que des siens, & de ceux qu'on a auancé : le malin Theodat apres auoir, au moyen & persuasion d'Amalasunte sa cousine, chassé d'Italie les Bourguignons & Alemans, se voyant aigrement reprins d'elle des tyrãnies, exactions & pilleries qu'il commençoit à exercer, la chassa, bannit & confina en l'isle du lac Vulsinien, autrement dit Bolsena, là où il la fit tuer : dequoi fut fort marri l'Empereur Iustinian qui delibera d'en faire la vengeãce. Mais Dieu paya en apres cest ingrat de ses demerites, car deuenu paresseux, les Gots creerent Roy vn braue & vaillant homme des leurs nommé Vittiges (combien qu'il fust de bas lieu) lequel fit suyure Theodat qui s'enfuyoit à Rauenne par vn sien capitaine nommé Optaris, acõpagné de grand nombre de cheuaux : lequel l'ayant ateint en chemin, le tua, & cela auint la troisieme annee que Theodat auoit regné. Vittiges nouueau Roy des Gots, espousa apres Mathasiũte fille d'Amalasunte : mais la princesse le mesprisoit pour estre issu de vils parens, & ayãt regné trois ans fut mené captif en triomphe vers Iustinian à Constantinople par Bellisaire, lequel ayant conquis Rauẽne qui estoit le siege royal des Gots, estãt retourné à Constantinople auec son prisonnier, & ayant laissé en Italie en son lieu des capitaines & gouuerneurs auaricieux & hautains, les Gots se reuolterent cõtre Iustinian & firent Roy sur eux, premierement Ildebaud, & apres Ardaric : lesquels en moins de deux ans furẽt tuez en vne esmotion l'an. 543. & apres leur mort Totile

prince genereux fut eſtabli, contre lequel Iuſtinian enuoya de rechef Belliſare en Italie.

De Bonne, Lombarde, femme de Pierre Brunore Parmeſan cheualier illuſtre, vaillante femme & adroite aux armes.

CHAP. XXIII.

BOnne naſquit au val Telhin des anciẽs apellé Rhetique, auquel lieu comme vn iour Pierre Brunore Parmeſan vaillant cheualier & fort experimenté au fait de la guerre, paſſaſt y cõduiſant l'armee, auint qu'il vid ceſte ieune fille qui gardoit les brebis par ces chãps, laquelle eſtoit de petite corpulence, de couleur brune & aſſez laide, mais fort gaillarde: & ſe ioüoit lors auec ſes autres compagnes, en quoi elle demonſtroit certaine vivacité d'eſprit, que le cheualier Brunore la regardant entierement en toutes ſes geſtes, ſeut ſi bien remarquer & en eſperer quelque choſe de grand, qu'il la fit prendre & malgré elle l'emmena auec ſoi: de façon que s'eſtant auec le temps acouſtumee, il la faiſoit pluſieurs fois changer d'habit & la veſtir en homme par maniere de plaiſir & recreation d'eſprit, la menãt à la chaſſe, l'acouſtumant à piquer cheuaux, & à faire tels autres exercices eſquels elle ſe monſtroit fort adextre. Et bien qu'il ſemblaſt que le Capitaine Pierre la tint cõme pour ſon paſſe-temps, neantmoins elle ſe miſt à le ſeruir d'vne amour & diligence incroyable: de ſorte qu'elle ſuportoit volontiers toutes les fatigues & neceſſitez tant de corps que d'eſprit eſgalement Brunore, & touſiours marchoit auec icelui comme ſon maiſtre & ſeigneur en tous voyages, lui aſſiſtant en tous dangers, le ſuyuant à pied & à cheual par plaines & montagnes, par terre & par eau auec entiere & fidele obeiſſance, ſans iamais l'abandonner ni s'en faſcher aucunement. Elle alla auſſi auec lui vers Alphonſe Roi de Naples. Car en ce temps le cheualier Pierre guerroyoit ſous François Sforce, le parti duquel il abandonna. Mais ayant en apres changé d'opinion delibera de laiſſer Alphonſe, & de retourner au ſeruice du Comte Sforce, & comme il faiſoit ſes preparatiues pour s'enfuir, l'afaire ne peut eſtre ſi ſecret que

le Roy

le Roy de Naples ne s'en aperçeuſt : lequel fit ſecretement prendre Brunore & le mettre en priſon, où il le retint longuement ſans eſpoir de deliurance. Dont Bonne ne pouuant auoir repos ni bon temps qu'elle ne viſt le iour que le cheualier Brunore ſeroit en liberté, ſuyuit tous les princes & potentats d'Italie, s'adreſſa au Roy de France, à Philippes duc de Bourgongne, aux Venitiens, & à pluſieurs autres deſquels elle obtint lettres en faueur de ſon cher & bien-aimé maiſtre. Dont Alphonſe gagné par les requeſtes & prieres de ſi grands ſeigneurs fut comme contraint de deliurer Brunore de priſon, & le dõna à ceſte vaillante ieune guerriere: laquelle l'ayant receu pour rendre plus grãd benefice à ſon ſeigneur, fit tãt par ſon moyen que le Senat Venitien accepta Brunore à ſon ſeruice, & fut fait conducteur de l'armee d'vne ſi puiſſante ſeigneurie, & apointé de bien grande penſion pour ſon entretenement. Par leſquels bien-faits ayant Pierre conu la foi, la vertu, & la valeur de ſa Bonne, ne lui ſembla point honneſte de la plus tenir pour ſa garce & putain, comme iuſques ici il auoit fait, l'eſpouſa & print pour ſa legitime eſpouſe, faiſant touſiours grand eſtime d'elle, & prenant ſon conſeil en tous afaires d'importance : moyenant lequel il gagna en bref de temps grande reputation à l'endroit des Venitiens, pour autant que toutes ſes entreprinſes lui ſuccedoyent heureuſement. Ceſte vaillante dame fut touſiours veuë armee quand les ocaſions ſe preſentoyent de combatre, & quãd il eſtoit queſtion de conduire gens de pied, marchant deuant, elle paroiſſoit vne magnanime guerriere. Elle eſtoit fort pratiquee en l'art de la guerre cõme elle demonſtra pluſieurs fois, & principalement en la guerre des Venitiens cõtre François Sforce lors duc de Milan, où elle ſe fit conoiſtre : quand apres que le chaſteau de Panone au païs Breſcian fut perdu, ſa vertu & vaillãce ſe demonſtra ſi grande, que chacun s'en eſmerueilla. Car eſtãt armee de pied en cap, ſe preſentant courageuſemẽt plus que tout autre à l'aſſaut la rondache au bras & le coutelas au poing, fut ocaſion que la place fut repriſe. Finalement ayant le Senat Venitien grande confiance en Brunore, & au conſeil & valeur de Bonne, l'en-

uoya à la defence & garde de Negre-pont contre les Turcs, là où outre les fortifications que tous deux y firent, tant qu'ils y demeurerent, le Turc n'eut onc hardiesse de leur nuire ni les empescher, en fin Brunore y estant mort & enterré auec grands honneurs, Bonne s'acheminant à Venise pour faire confirmer la prouision de l'estat de son mari à deux siens fils, deuenue malade & pressee de plus fort de iour à autre par la maladie, fit faire vne sepulture de grand prix & despẽse qu'elle voulut voir parfaite deuant que mourir: & estant morte fut enterree en icelle en l'an 1468.

De plusieurs prodiges & signes qui aparurent en diuers temps.

CHAP. XXIIII.

PAul Diacre en son histoire des faits des Lombards, raconte que Iustin Empereur de Constantinople desmit Narses du gouuernement de l'Italie persuadé de ce par l'Imperatrice Sophie sa femme, laquelle auoit enuoyé dire à Narses qui estoit chastré qu'on lui donneroit vn gouuernement de femmes pour leur bailler à chacune sa filace: dont Narses irrité de ceste iniure, lui fit soudain responce, qu'il lui trameroit vne telle toile, qu'elle ne pourroit onques desfaire. Ce quil fit. Car s'estant retiré à Naples, lui qui auoit gardé & defendu l'Italie & destruit le nom & gent Gottique, y fit entrer en apres vne nouuelle nation, à sauoir les Lombards qui sortirent de Pannonie, pour venger seulement l'outrage d'vne femme, & prindrent possession de la riche & tresfertile Italie. Pendãt que ces choses se traitoyent, & vn peu deuant que les Lombards missent le pied en Italie, plusieurs terribles & espouuantables signes y aparurent: à sauoir batailles de feu en l'air, lesquelles auec infinies lances à feu, & feux de diuerses sortes, donnerent euident indice du sang qui fut apres espandu és cruelles guerres faites auec les Lombards. Agiulfe regnant au païs des Brions il plut sang des nuees: & en vn ruisseau du fleuue de Matrona fut veu couler sang: & par tout le mois de Ianuier aparut vne comete. Apres au temps du Roy Rochaire lequel fit dommages infinis,

nis,& print toutes les villes des Romains depuis la ville de Lune en Toſcane iuſques aux confins d'Italie, ſacagea Vderze & toutes les villes d'entre Triuigi & Forli,fut vn grand trẽblement de terre:& auint vne grande inõdation d'eau,ſuyuit en apres vne certaine maladie comme rongne,de laquelle peu de gens eſchapoyent: & eſtans morts, deuenoyent ſi enflez & desfigurez qu'à peine les pouuoit on reconoiſtre.Cunibert regnant, les ſept eſtoilles Pleyades autrement Vergilies, aparurent de nuict le ciel eſtant ſerein entre les feſtes de Noël & de l'Epiphanie:& eſtoyent du tout couuertes d'vne ombre comme quand la Lune eſt deſſous vne nuee. Au mois de Feurier ſur le midi, ſortit vne eſtoille du coſté de Ponent, laquelle auec treſgrande lueur declina finalement vers le leuant: lors les Sarraſins ſortans d'Ægypte & d'Afrique à grãdes troupes, prindrent la cité de Carthage & la raſerent rez de terre.Au temps de Totile Roy des Gots aparurent certains ſignes de Croix aux maiſons & huis & ſur les veſtemens de perſonnes: & tant plus on eſſayoit d'efacer ces marques en les lauant, tant mieux y aparoiſſoyent: apres leſquels ſignes de croix, s'enſuyuit vne treſ-grande peſtilence: tellement qu'aux aines ou baſſes parties du ventre des perſonnes, & en autres lieux delicats commençoyent à ſortir des glandes de la groſſeur d'vne noix qui engendroyent vne forte, chaude & inſuportable fieure, laquelle en trois iours faiſoit mourir ceux qu'elle detenoit: de maniere que c'eſtoit choſe pitoyable de voir les peres leſquels oublians l'amour filiale, abandonnoyent leurs enfans malades,& les enfans laiſſoyent les corps morts de leurs peres. Finalement on n'entendoit autre voix ſinon de ceux qui ſe plaignoyent en mourant:& moururent tant de gens que les terres enſemencees de grains venant le temps d'en recueillir les fruits ne furent point moiſſonnees, les fueilles des vignes & les raiſins tumberent d'eux meſmes,apres que l'hiuer fut venu: pour autant qu'il ne ſe trouuoit homme qui peuſt faire vendanges. Quelque temps apres auint vn deluge d'eau és confins de Veniſe,de Ligurie & aux autres prouinces d'Italie,qu'on croit auoir eſté le plus grand qui fut iamais

depuis le temps de Noé. La riuiere Adige creût tant que l'eau toucha iusques aux plus hautes feneſtres de sainct Zenon hors la ville de Veronne. Le Tybre aussi fut si desbordé & creut tant que les eaux d'icelui passerent les murailles de Rome. Vn dragon aussi de merueilleuse grandeur acompagné d'vne multitude de serpens passa par le milieu de la ville, & s'en alla à la mer. Et auint ce deluge le premier de Nouëbre l'an de noſtre salut cinq cens huictante six. Apres ceſte innondation, suyuit vne forte peſtilence qui fut apellee *Inguinaria*, qui causa si grand mortalité de peuple, que peu de gens en furent sauues. Elle commença d'assaillir premieremẽt à Rome le Pape Pelage homme venerable, lequel en mourut. Mort le paſteur, la maladie s'eſpancha parmi le peuple. Pẽdant telle calamité le biẽ heureux Gregoire fut esleu Pape, & pour apaiſer l'ire de Dieu, il inſtitua les Letanies ſeptiformes, que nous apellons grans Letanies: & furent apellees Septiformes, pource que le sainct Pere auoit diuiſé le peuple à prier en sept parties. Au premier cœur eſtoyent tous les clercs, au ſecond les Abbez auec les moines: au troiſieme, les Abbeſſes auec leurs religieuſes: au quatrieme, tous les enfans, au cinquieme, les ſeculiers, au ſixieme, les vefues, & au ſeptieme, les mariees. Apres au temps qu'Agathon tenoit le siege, regna vne mortelle peſte dans Rome durant le mois de Iuillet, Aouſt, & Septembre: & fut le nombre de ceux qui moururent si grand, qu'on les portoit en terre deux à deux & trois à trois ſur les barres. Ceſte meſme peſte ruina en vn meſme temps la ville de Pauie: de ſorte que tous les citoyens s'en eſtans fuïs au plus haut des montagnes & par les lieux deſerts, l'herbe eſtoit creüe fort haute par toutes les rues & places de la ville.

Eſtrange tranſmutation d'vne fille en maſle.

CHAP. XXV.

AMatus Luſitanus docte Medecin de noſtre temps, en la ſeconde centurie de ſes curatiõs medecinales eſcrit, qu'en vne petite ville apellee Eſguyra diſtante de neuf lieuës de la noble ville de Combrique en Portugal,

gal, estoit vne fille de noble maison nommee Marie Pachieque, laquelle estãt paruenue en l'aage que les femmes commencent de mettre hors leurs menstrues ou fleurs, au lieu d'auoir ses purgations, ietta hors le mẽbre viril qui iusques à l'heure auoit demeuré caché dedans le corps. Et en ceste sorte de fille fut faite garçon: & ayãt pris vestemens d'homme fut baptisé & apellé Manuel. Depuis vint aux Indes & deuenu riche & opulent retourna en son païs où il espousa vne femme: ce que i'estime estre prodige. Toutefois Amatus Lusitanus escrit n'auoir sceu s'il engendra des enfans, bien dit que de sa vie il n'eut barbe. * Pline raconte n'estre chose fabuleuse que les femmes soyent muees en masles. On lit aux Annales (dit-il) que P. Licinie Crasse & C. Crasse Longin estans consuls, vne fille de Cassine ville de la Duché de Spolete, estant encores en puissance de son pere & de sa mere deuint masle: & fut releguee en vne isle deserte par le commandement des Aruspices. Licinie Mutian a laissé par escrit auoir veu à Argos vn homme apellé Arescon, lequel auoit esté autrefois marié pour femme lors apellee Arescuse, à laquelle par succession de temps vint la barbe & le membre viril & se maria en apres à vne femme. Il dit d'auãtage, auoir veu à Smyrne vne fille changee de mesmes en garçon. Moi-mesmes ai veu en Afrique Lucie Cossutie citoyen Tisdritain auoir esté mué de femme en homme le propre iour de ses noces. Iusques ici Pline a parlé. De ces histoires aproche fort ce qu'Hipocrate auoit dit au sixieme liure des maladies populaires, en ceste maniere: En la ville d'Abdere, Phœthuse femme de Pythee estoit au commencement fertile, or quand son mari fut enuoyé en exil elle perdit ses fleurs, vn long temps en apres, lui commencerent à venir douleurs, & rougeurs ou inflammations aux iointures, & quand ces choses lui furent suruenues le corps fut fait viril, elle deuint toute velue, la barbe lui commença à sortir & croistre & la voix lui * *c'est vn* mua, & de douce & claire lui deuint aspre & rude. Le *isle de la* mesme auint aussi à Namysie femme de Gorgyppe en *mer aegee* * Tharse. Iean VVier en son liure *de præstigiis dæmonum, pres de* recerchant les causes de telle transmutation, dit entre *Thrace.*

li. 7. ch. 4.

autres raisons naturelles, que les femmes ont quelquefois dans le conduit de leur nature vne chose qui ressemble en tout & par tout au membre viril: & qui mesme n'a liens, nerfs, veines, arteres, muscles, prepuce & teste ne plus ne moins qu'en la verge virile. Laquelle chose n'a esté diligemment obseruee par les modernes, à cause que ceste partie particuliere des femmes est couuerte de graisse. Mais Auicenne la descrit, la nommant Albathara, autrement Albandar. Pareillement Rufe Ephesien la nomme Clitore d'où deriue ce sale mot en Grec κλιτορίζειν. Ceste partie charnuë croist peu à peu & s'estend de sorte qu'elle se fait du tout semblable à vn membre viril. Et cela auient principalement au temps que les filles cõmencent d'auoir leurs premieres fleurs, ou bien quand on les marie, pource que lors que les fleurs commencent à sortir, l'impetuosité de la nature fait agrandir ladite partie & par la force de la premiere copulation charnelle, ce qui la retenoit enfermee est rompue: de maniere que la vertu qui engendre estant deschargee, opere plus viste & la fait sortir & paroistre dehors. De mesme auient-il que le corps est fait velu, à cause que les fleurs ne coulent point. Et la femme seule ayant ceste partie (comme ie di que combien que par effet toutes soyent femmes, par aptitude pourtant elles sont hommes) s'en ensuit par neccessaire consequence que ceste transmutation s'entend de fille en masle & non de genre masculin en feminin. La raison est, que la nature aiouste touſiours, sans iamais diminuer, elle pousse touſiours hors & onques ne retient, encline ordinairement vers la chose plus digne & non iamais vers l'indigne. A raison de quoi Ausone est deceu & a grandement failli, d'escrire qu'vn ieune garçon fut soudain fait fille à Beneuent.

Imposture d'Arnaud du Thil.

CHAP. XXVI.

EN l'an M. D. LIX. vn nommé Martin Guerre natif d'Andaye au païs des Bascous, où de Biscaye se maria à Artigat lieu du diocese de Rieux en Gascongne, du ressort

ressort du parlement de Tholouse, auec vne belle ieune femme nõmee Bertrande de Rolz, laquelle il delaissa en apres pour s'en aller à la guerre où il demeura huit ans: lesquels passez, vn ayant nom Arnaud du Thil du lieu de Sagias soi faisant apeller Martin Guerre, pource qu'il ressembloit tant des lineamens du visage, de son port & maintien que de sa statue audit Martin absent, se presenta à icelle de Rolz cõme si c'estoit son mari: laquelle non seulement le receut pour tel, mais encore quatre sœurs, vn oncle & autres parẽs d'icelui Martin Guerre, voire tous les voisins, lui faisans la bien venue le iugeoyent estre le vrai mari de Bertrande à raison de la grande similitude qu'il auoit auec l'autre. Ioint aussi qu'outre telle ressemblance qui lui pouuoit auoir baillé hardiesse d'entreprendre ceste meschanceté, il bailloit si bons & veritables indices pour se faire estimer estre tel qu'il se disoit, que le vrai mari n'eust point seu donner de meilleures enseignes, iusques à dire à ladite Bertran de plusieurs propos & secrets tenus entre elle & son mari auparauant, voire toutes les paroles & choses dites & faites le iour de ses noces, la premiere nuict qu'elle coucha auec ledit Martin, duquel icelui du Thil pouuoit auoir seu toutes ces circonstances l'en ayant possible enquis sous pretexte d'amitié, estans compagnons de guerre: ou bien il les sauoit par le damnable art de magie. Or comme il eut cohabité trois ans comme mari auec ladite Bertrande, & de ses œuures procreé des enfans, au commencement de la quatrieme annee la femme commença de le soupçonner & conoistre aucunement l'imposture: laquelle estant quelque peu descouuerte elle en voulut intenter action pour en auoir reparation. Et sur la plainte qu'elle en fit par deuant le iuge de Rieux, par autorité d'icelui sur ledit Arnaud empriſonné, & son proces fait, condamné à perdre la teste & son corps estre mis en quatre quartiers, dont il apella au parlement de Thoulose: où estant conduit & ouï, respondit si pertinemment à tant d'interrogations qui lui furent faites & par argumens probables sembloit si bien monstrer son innocence, que la court ayant diligemment consideré toutes les coniectures d'vne part

& d'autre, & s'en estant assemblee par plusieurs fois n'osoit le condamner ni l'absoudre. Car ledit du Thil soustenoit tousiours qu'il estoit Martin Guerre, ce que de mesmes faisoyent les quatre sœurs & beaux freres dudit Martin auec quarante tesmoins, & de plusieurs autres au cõtraire les vns l'afermoyẽt estre Arnaud du Thil & les autres en estoyent en doute, n'osans asseurer ni l'vn ni l'autre pour la grãde ressemblance du prisonnier auec ledit Guerre & du Thil. En fin la cour estant en telle perplexité comme le proces estoit prest à iuger, Dieu voulut par miracle que voici arriuer le vrai Martin Guerre venãt de Flãdres & des Espagnes ayant vne iambe de bois pour la perte qu'il auoit fait de la siene par vne harquebuzade par lui receuë deuant S. Quentin à la iournee S. Laurens, lequel voyant telle iniure lui estre faite par ce trompeur du Thil, presenta requeste à messieurs de parlement narratiue de la trõperie & imposture, requerant estre ouï, à quoi on le receut & fut confronté au mari supposé, lequel se monstrant plus obstiné que iamais & tenant la plus asseuree contenance du mõde, defendoit merueilleusemẽt sa cause & par infinité d'obiections vrai-semblables refutoit tellemẽt les raisons du nouueau venu que la cour se trouua encores plus empeschee que deuant à vuider ce fait. Mais à la parfin Dieu qui ne laisse la meschãceté impunie permit que la verité vint en lumiere. Par le moyen des sœurs de Martin Guerre, & des autres tesmoins qui auoyent auparauant soustenu le prisonnier estre Martin Guerre, lesquels ayans longuement contemplé le nouueau venu le reconurent tous pour Martin Guerre, & confesserent leur erreur & mesmement ladite Bertrande de Rols, laquelle aussi tost qu'eust mis son regard dessus lui, tremblante & esploree courut l'embrasser, & faisant sortir de ses yeux vn ruisseau de larmes lui demanda pardon de la faute que par ignorance & par l'imposture dudit seducteur du Thil venu à fausses enseignes elle auoit commise. Ainsi l'afronteur estant entierement conu & son imposture descouuerte, la cour par son arrest mit l'apellation dudit du Thil, & dont auoit esté apellé au neant: & pour punition & reparatiõ de l'imposture, fausseté,

ſeté, ſupoſition de nom de perſonne, adultere, rapt, ſacrilege, plaige, larrecin & autres cas par lui commis reſultans du proces, le condamna à faire amende honorable au deuant l'egliſe du lieu d'Artigat & illec de genoux, en chemiſe, teſte & pieds nuds ayant la hart au col & tenant en ſes mains vne torche de cire ardente, demander pardon à Dieu, au Roy, à Iuſtice, auſdits Martin Guerre & de Rolz mariez: & ce fait eſtre deliuré és mains de l'executeur de la haute iuſtice & pendu & eſtranglé au deuant la maiſon dudit Martin Guerre en vne potence qui y ſeroit dreſſee à ces fins, & apres ſon corps eſtre bruſlé. Et pour certaines cauſes & conſiderations à ce mouuans la cour, elle aiugea les biens dudit du Thil à la fille procreée de ſes œuures, & de ladite de Rolz ſous pretexte de mariage par lui fauſſement pretendu, ſupoſant le nom & perſonne dudit Martin Guerre, & par ce moyen deceuant ladite de Rolz, diſtraits les frais de iuſtice: & en outre mit hors de proces & inſtance leſdits Martin Guerre & Bertrande de Rolz enſemble Pierre Guerre oncle dudit Martin, & renuoya icelui du Thil audit iuge de Rieux pour faire mettre ledit arreſt à execution ſelon ſa forme & teneur. Et fut ledit arreſt prononcé iudiciellement le douzieme iour de Septembre 1560. & en apres executé audit lieu d'Artigat. I'ai pris ceſte hiſtoire d'vn liure de Gilbertus Cognatus intitulé Sylua narrationum, & comme ie l'eus communiquee à vn mien ami, icelui me monſtra le diſcours dudit proces elegamment fait & doctement commencé par monſieur Corras que ie n'auoi encores veu duquel i'ai extrait les termes de l'arreſt.

Conſpiration contre Galeas Duc de Milan, qui fut executee dans l'Egliſe.

CHAP. XXVII.

GAleas Duc de Milan fils de François Sforce, eſtoit haï de tout le peuple de la ville à cauſe de ſes vicieuſes actions, entre leſquelles la cruauté lui fut fort familiere: il eſtoit auſſi paillard outre meſure ne ſe contentant pas de violer les filles vierges & les plus nobles

dames de Milan, mais prenant plaisir de les manifester au doigt. Brief il estoit plongé en toutes dissolutions, & entre les cruautez qu'il executa, il fit mourir sa mere, quand elle fut partie de Milan, de maniere que ses vices le rendirent si odieux que chacun print occasion de conspirer contre lui, principalement trois ieunes & riches gentils-hommes d'ancienne maison & illustre race, à sauoir Charles Viscomte, Iean André de l'Ampugnan & Hieroſme Olgiat. Ceux ci auoyent apris les bonnes lettres en leur ieunesse sous Colla Mantouan leur precepteur, auquel ils se souuenoyent auoir ouï dire qu'il estoit beaucoup meilleur de viure sous vne republique, que non pas sous vn Prince: & ledit Olgiat qui estoit le plus sauant des autres deux, auoit retenu en sa memoire vne similitude & Apologue qu'il auoit ouï reciter à son maistre en vne leçon, par lequel le poëte Stesichore diuertit les Hymeriens d'eslire Phalaris le tyran pour leur prince & gouuerneur, & estoit ledit Apologue, tel. Il y auoit vn cheual qui estoit seul en vne prairie à pasturer, Vn cerf y vint apres qui se mit à manger par le pasquier d'vn costé, dequoi faſché le cheual, pour s'en venger se conseilla à l'homme à sauoir mon si par son moyen il en pourroit chasser le cerf, facilement dit l'hõme, pourueu que tu vueilles endurer d'estre bridé, & ie monterai dessus toi tenant en main vn espieu duquel ie courrai roide fraper le cerf. Le cheual accepta la condition & l'homme monta dessus lui. Ainsi au lieu de vengeance le cheual seruit touſiours depuis à l'homme. Parquoi prenez vous garde aussi, ô Hymeriens (leur disoit Stesichore) que cuidant vous venger de vos ennemis vous ne vous vengiez de vous mesmes & n'encouriez semblable seruitude que le cheual. Vous auez ia receu le frein, vous estans ia establi vn Seigneur: mais si vous lui laissez la garde & conduite & le permettez monter dessus, vous seruirez certainement à Phalaris. Ainsi est il auenu aux Milannois (disoit Olgiat à ses compagnons) & si nous n'y donnons ordre, nous voila tantost aussi miserables que les esclaues & forsaires qui sont à la cadene. Quel expedient saurions nous trouuer meilleur (repliquoit Lampugnan) que de le tuer?

Mais

Mais qu'eſt-il plus que nous? (aiouſtoit Viſcomte) Tels & autres arraiſonnemens qui ſeroyent trop longs à raconter, tenoyẽt iceux trois gentilſhõmes, leſquels reſolus en tous poincts de deliurer la patrie de ſeruitude de Galeas (qui auoit ofenſé particulierement leſdits Charles Viſcomte & Hieroſme Olgiat, & d'autre part detenoit l'Abaye de Miramont à vn frere de Lampugnan, auquel elle apartenoit) conſpirerent ſa mort & iurerent & cõclurent par enſemble de le faire mourir quoi qu'il en deuſt auenir: mais ne pouuoyent choiſir temps & lieu propre pour l'execution de leur entrepriſe. De l'ataquer dans le chaſteau ils ne le trouuoyent ſeur pour eux, & preſque impoſſible, à la chaſſe incertain & douteux: & par la ville dificile & dangereux. En fin apres auoir examiné toutes ces choſes, ils ne ſeurent choiſir meilleur moyẽ que de le tuer dãs l'egliſe où la desfiance & ſoupçon n'a lieu eſtant meſme recours des delinquans, leſquels s'y eſtiment eſtre en ſeureté pour la franchiſe & priuilege du lieu ſacré. Or venu que fut le iour S. Eſtiene par les feſtes de Noel, en laquelle ſolennité le Prince Galeas auoit ce iour la couſtume de viſiter l'egliſe de S. Eſtiene, les conſpirateurs delibererent de mettre à efet leur intention: & des le matin firent armer quelques vns de leurs plus fidelles amis & ſeruiteurs ſous couuerture & ſemblant de vouloir acompagner & ſecourir ſi beſoin eſtoit Iean André Viſcomte, lequel contre la volonté d'aucuns ſiens ennemis vouloit conduire en certains ſiens fonds vn certain Aqueduct, & auec iceux vindrent en l'egliſe de ſainct Eſtiene, feignans de vouloir premierement demander licence de ce au Prince, là où auſſi ſe trouuerent à leur priere pluſieurs autres leurs amis & coniurez ſous diuers pretextes, afin de ſecourir les auteurs de la conſpiration touchant le changement de l'eſtat apres qu'elle auroit eſté executee. Les trois gentilſhommes ouïrent meſſe deuotement le matin, prians Dieu de vouloir guider ceſt afaire, fortifier leur cœur, conduire leurs bras, & permettre, qu'ils fuſſent executeurs de ſa diuine iuſtice pour la punition du tyran & deliurance du peuple oprimé par icelui. Ce fait & la meſſe ouïe les conſpirateurs ainſi armez & ſuyuis,

pour ne se rendre suspects se retirerent en vne chambre de l'archipreſtre de l'egliſe leur ami, & demanderent à ſe chaufer, non tant pource qu'il faiſoit froid, que pour ne donner aucun ſoupçon de leur entrepriſe: & là atendirent la venue du Duc qui deuoit ouïr la meſſe de l'Eueſque de Come. Et comme par le bruit de ſes gardes ils l'entendiſſent venir, acoururent promptement à l'egliſe, où Iean André & Olgiat ſe mirent au coſté droit de l'entree de l'egliſe, & Charles Viſcomte du gauche. Deſia entroyent ceux qui marchoyẽt deuãt le Prince qui ſuyuoit apres auec grande compagnie, ſelon qu'en tel iour requeroit vne magnificẽce ducale, & les premiers des conſpirateurs qui bougerent furent l'Ampugnan & Olgiat. Iceux faiſans ſemblant de faire place au Duc, l'acoſtans, en apres l'aſſaillirent auec deux dagues qu'ils auoyent cachez dans les manches. L'Ampugnan lui rua deux coups d'eſtoc l'vn au vẽtre & l'autre au goſier, Olgiat pareillement au col & en l'eſtomac & Charles Viſcomte qui eſtoit par derriere le frapa rudement deux fois ſur l'eſpaule & ſur les reins & furent ces ſix coups ſi promptement & au deſpourueu ruez, que Galeas cheut à terre deuant que nul ſe print garde du fait, ne pouuant faire ni dire autre choſe qu'inuoquer le nom de noſtre Dame, s'eſcriãt apres qu'il ſe ſentit frapé, Vierge Marie aidez moi, ie ſuis mort. Incontinent ſe leua vn grand bruit & eſmotion en l'egliſe qui fut ſoudain toute pleine d'eſpees deſgainees, les vns s'enfuyoyent hors l'egliſe, & les autres ſe rãgeoyent là où eſtoit le tumulte plein de confuſion. Ceux de la garde du Duc qui auoyent reconu les meurtriers, les pourſuyuirent viuement, & Iean André l'Ampugnan voulãt ſortir de l'egliſe entra parmi la troupe des femmes, & enuelopé en leurs robes fut retenu & illec attrapé par vn more eſtafier du Duc qui le tua. Charles Viſcomte fut auſſi tué en vn autre endroit: mais Olgiat eſtant ſorti de l'egliſe parmi la troupe, & ne ſachant où ſe ſauuer s'en alla en ſa maiſon, où il ne fut receu de ſon pere ni de ſes freres qui craignoyent d'eſtre punis s'il auenoit qu'il y fuſt trouue recelé: mais ſa mere en ayant compaſſion le recommanda à vn preſtre ancien ami de

leur

leur famille, lequel l'ayant reueſtu de ſes habits le mena de nuict en ſa maiſon, là où il demeura deux iours auec eſperance qu'à Milan ſuruiendroit quelque nouuelleté, moyennant laquelle il ſe pourroit ſauuer: ce que n'auenant point, & le preſtre faſché de le tenir auec lui, craignant qu'il ne fuſt deſcouuert voulut changer de logis, & comme il alloit ſe remuer ſecrettement autre part où il ne peuſt eſtre conu, fut trouué par les miniſtres de la iuſtice, & mis entre les mains du magiſtrat: par deuant qui il deſcouurit tout l'ordre de la conſpiration. Olgiat eſtoit lors aagé de vingtquatre ans, & ne fut moins courageux à mourir, qu'il auoit eſté à mettre à execution ſon deſſein. Car eſtant nud ſur l'eſchafaut & tenu par le bourreau qui auoit l'eſpee en main pour le deſmẽbrer, dit à haute voix ces paroles en Latin: *Collige te, Hieronime, ſtabit vetus memoria facti: mors erit quidem acerba, ſed tormentum breue atque fama perpetua.* Ledit Olgiat auoit fait les vers ſuyuans en la priſon.

Quem non mille acies, quem non potuere phalanges
Sternere, priuata Galeas dux Sfortia dextra
Concidit, atque illum minime iuuere cadentem
Aſtantes famuli, nec opes, nec regna, nec vrbes.
Hinc patet humanis quæ ſit fiducia rebus,
Et patet hinc ſæuo tutum nil eſſe tyranno.

Ladite conſpiration fut courageuſement miſe en efet par ces infortunez gentilſhommes le 26. iour de Decembre en l'an 1466. & ſe trouuerent trompez (à leur ruine) lors que ceux de qui ils eſperoyent auoir aide comme ils leur auoyent promis ne les defendirent ni ſuyuirent aucunement. Que les Princes donc aprenent par ceſte hiſtoire de traiter gracieuſement leurs ſuiets, & de ſe faire craindre & obeïr modeſtement ſans vſer de force, violence & iniuſtice, que les ſuiets ne penſent & eſperent d'eux ſauuer tuans leurs Princes, & tous conſpirateurs conoiſſent combien eſt vaine la penſee qui les fait trop fier qu'vne multitude ou populace (bien que ſoit mal contente) les ſuyue & acompagne en ſes dangers.

Ruse dont vsa Ismenie ambassadeur des Thebains pour parler au Roy de Perse.

CHAP. XXVIII.

ISmenie Thebain enuoyé en ambassade au Roy de Perse, & lui voulant parler, Tithruuste tribun lui dit, Saches, ô Thebain, que nous auons vne loi que personne ne peut parler au Roy si premierement il ne se iette à ses pieds, parquoi si vous voulez acomplir telle loi vous lui pourrez parler: & où ne le voudriez faire il faut que me dites ce que vous demandez, & ie lui en ferai le raport. A ce ne tiene, lui respondit Ismenie, conduisez moi deuant le Roy, & ie ferai tout ce que vous me dites. Et paruenu en la presence du Roy laissa choir à ses pieds l'aneau qu'il portoit au doigt, & se baissant pour le leuer sembla qu'il fist reuerence au Roy Persan & qu'il eust satisfait à la loi: & lui ayant exposé les causes de sa legation obtint tout tant qu'il demandoit dudit Roy sans s'humilier ni en rien diminuer l'autorité des Grecs.

De Racoce Marde voulant punir de mort vn sien fils, & ce qui en auint. CHAP. XXIX.

RAcoce Marde eut sept fils, le plus ieune desquels nommé Cartame ayant fait plusieurs maux fut souuentefois admonesté de son pere de se chastier. Mais voyant Racoce que ses admonestemens ne profitoyent en rien, & que par iceux son mauuais garnement de fils ne s'amendoit, il lui lia les mains par derriere, & l'amena deuãt les magistrats ausquels il conta sa vie & les outrages qu'il auoit soufert de lui, les requerant de le punir de mort. Les iuges esbahis de voir vn pere ainsi accuser son fils, ne le voulurent cõdamner, mais les enuoyerent tous deux au Roy Artaxerxe: & Racoce acusant derechef son fils en la presence du Roy: Artaxerxe lui dit, mais pourras-tu bien auoir le cœur de voir occire ton fils deuant tes yeux, ie le pourrai, sire, respondit Racoce, car quand en mon iardin ie rõps les ameres verges

ou

ou coſtes des laictues, la teſte ne s'en faſche point, ains en florit mieux. Ainſi quand ie voi ceſtui-ci honnir ma famille & deſpẽdre & cõſommer ce qu'à mon grãd trauail i'aquiers pour la nourriture & entretenement de lui & de ſes freres, ſi vous me faictes tant de bien que de le punir, i'acroiſtrai & me reſiouïrai auec mes autres enfans. Artaxerxe loüa fort de ces propos Racoce, & deſlors le fit l'vn de ſes iuges diſant aux aſſiſtans que ce ſeroit vn entier & incorruptible iuge n'ayant voulu pardonner à ſon propre fils. Il fit apres venir le ieune homme deſbauché & l'ayant aigrement repris & admoneſté, le deſliura à la charge de viure à l'aduenir en homme de bien ſur peine d'eſtre puni à la rigueur du droict.

Qui fuſt le premier qui trouua le nouueau monde & de ce qui y fut veu & trouué.

CHAP. XXX.

VNe Carauelle nauigant en la mer d'Eſpagne eut la tourmente du coſté de leuant ſi impetueuſe, & fut le vent ſi contraire & continuel, qu'elle fut tranſportee en païs inconus qui n'eſtoyent mis en la carte à nauiger: & metant plus de temps à reuenir que n'auoit faict à aller, n'y eſtans reſtez en vie ſinõ le pilote ou maiſtre & trois ou quatre mariniers, iceux deuenus malades par la faim & trauail qu'ils auoyent ſuporté, moururent au port de là à peu de iours. Mais le pilote apellé Andeluzo mourut en la maiſon d'vn Chriſtofle Colomb natif de Cuguero, ou comme quelques vns dient d'Albizolo petit vilage de la riuiere de Gennes, aupres de Sauonne auquel Colomb demeurerent toutes les hardes du pilote de ladite Carauelle, & principalemẽt les papiers & memoires de tout ledict voyage, raportans la hauteur des terres qu'il auoit deſcouuertes & trouuees. Aucuns dient que ledit Andeluzo trafiquoit en Canarie & en Madere quand ceſte longue & mortelle nauigation lui aduint. Autres le dient Biſcain qui contractoit en Angleterre & en France, il y en a auſſi qui le font Portugais qui alloit & venoit de la

Myrrhe ou d'Indie. Quelques vns dient que ladite Carauelle alla en Portugal ou à Madere & autres isles: mais nul n'en asseure rien de certain. Ce n'est donques merueilles si les auteurs ne s'acordent en plusieurs poincts des choses auenues ou trouuees des anciens,& si on ne sait les inuenteurs d'icelles,quand mesme nous ne sauons quel depuis si peu de temps ençà trouua les isles occidentales que nous apellons nouueau monde, qui est chose si signalee,remarquable & nouuelle.Tous seulement s'acordent, que cest Andeluxe mourut en la maison dudit Christofle Colomb, lequel ayant esté au commencement marinier, auoit pratiqué en diuerses parties du monde. Depuis aprint diligemment les mesures des deux Tropiques,de l'Equator, & des climats, & fut expert maistre de faire Cartes à nauiguer. Et pour estre informé de la coste meridionale d'Afrique, & des autres lieux où les Portugais auoyent nauigué, vint en Portugal,afin de mieux faire ses Cartes,& s'y maria,ou comme aucuns disent, en l'isle de Madere, là où est de croire & vrai-semblable, qu'il demeuroit quand la Carauelle susdite y aborda,& que le patron d'icelle, comme i'ai dit, logea en sa maison, & lui raconta le voyage qu'il auoit fait, & les nouuelles terres par lui descouuertes, afin que ledit Colomb les mist en vne Carte de nauigation qu'il vouloit acheter de lui. Quelques vns dient que Colomb estoit homme de lettres, bon Geographe & bien versé en l'Astronomie & Cosmographie, & qu'il se mit à cercher la terre des Antipodes & la Riche Cipango de Marc Polo: & qu'il disoit auec coniectures que necessairement y auoit vn autre monde qui s'estendoit vers le Ponant, duquel Platon, Seneque & plusieurs autres auteurs Grecs & Latins auoyent laissé aux Cosmographes aucuns argumens considerables. Qu'il auoit aussi leu plusieurs bons anciens auteurs,lesquels au lieu où ils traitent de la grand' isle Atlantique font mention d'vne terre inconue & cachee plus grãde que n'est l'Asie ni l'Afrique: & mesmes Aristote escriuant que certains marchands de Cartage nauigans du destroit de Gilbertar vers Ponant & Midi, trouuerent apres plusieurs iours vne grande isle habitee,

tee,auec riuieres nauigables. Mais à la verité Christofle Colomb n'estoit point lettré : mais bien de bon entendement : & ayant eu notice de ces terres neuues par le moyen d'Andeluze,s'informa des hommes doctes touchant ce qu'escriuoyent les anciens des autres terres & mondes, & n'ayant ledit Colomb moyen de mettre à effect ce qu'il desiroit pour estre pauure de biēs, auoit besoin de la faueur de quelque grand pour descouurir lesdites terres. Et voyant le Roy de Portugal empesché à l'entreprinse d'Afrique & nauigation d'Orient qu'il dressoit alors,& le Roy de Castille occupé en la guerre de Grenade,il enuoya vn sien frere nommé Barthelemy à Henry septieme Roy d'Angleterre fort riche qui n'auoit lors point de guerre, afin de lui donner nauires & faueur pour ceste entreprinse, lui promettant aporter de ces isles inconues en peu de temps riches thresors. Mais s'en retournant Barthelemy sans resolution, commença de traiter ce negoce auec Alfonse cinquieme Roy de Portugal, duquel il ne peut auoir faueur ne deniers pour aller prendre les richesses qu'il prometoit: à cause que l'Euesque de Viso & vn maistre Roderic fort doctes en la Cosmographie luy contrarioyent en cela, asseurans obstinément qu'en Occident n'y auoit ne pouuoit estre aucun or ne autre richesse comme asseuroit Colomb:dont il demeura fort marri & pensif. Si ne laissa-il pour cela,& n'eut le cœur failli en l'esperāce de sa bonne auanture , & s'estant embarqué à Lisbonne vint à Paly de Moguer où il parla auec Alphōse Pinzon Pylote bien entēdu en faict de nauigation, il descouurit aussi son secret à Iean Perez frere mineur du conuent sainct François de la Rubida Cosmographe tresexcellēt, qui l'encouragea fort à suyure ceste entreprise & lui cōseilla de traiter ceste affaire auec Henry Duc de Medine Sidonie,& puis auec Louïs Duc de Medine Celi , lequel en son port de Saincte Marie auoit bonne commodité d'equiper Nauires & gens pour tel besoin. Mais ces Ducs tindrent ceste nauigation & voyage pour songe comme auoyent fait les Rois d'Angleterre & de Portugal. A raison dequoi ledit Cordelier le persuada d'aller en la cour du Roy Catholique , & en faueur escriuit

à frere Ferdinand de Talaueia confesseur de la Roine. Christofle suyuit l'auis du frere & entra en la cour de Castille en l'an mille quatre cens huictante six, & presenta par escrit l'ocasion de sa venue & sa demande au Roy Ferdinand & à la Roine Elizabeth qui n'en tindrẽt pas grand conte comme ayans leur esprit ocupé à chasser les Mores de Grenade. Il en parla à ceux qui auoyent plus l'oreille du Roy, & qui estoyent les plus employez de sa maiesté à negocier les afaires d'importance: mais pource qu'il estoit estranger, mal vestu & sans autre credit que d'estre recommandé d'vn frere mineur, on ne le croyoit point & estoit fort mal escouté, dequoi Colomb estoit fort desplaisant. Alphonse Quinte-ville grand Camerlengue ou tresorier du Roy, le nourrissoit en son logis & le faisant manger à sa table, prenoit grãd plaisir à lui ouïr parler des choses qu'il prometoit des païs inconus. Ainsi à l'aide du grand tresorier, Colomb trouua moyen d'auoir entree & audience enuers Dom Pierre Gonsales de Mendozze Archeuesque de Tolede & cardinal qui auoit grand credit & authorité enuers leurs maiestez. Cestui le mena deuant le Roy, lequel apres l'auoir fort bien examiné & entendu, nonobstant qu'au cõmencement il estimast vaine & fausse la chose que ledit Colõb prometoit, lui dõna toutefois esperance d'estre expedié & employé à ce voyage & nauigation des terres incognues tout aussi tost qu'il auroit dõné ordre à la guerre de Grenade qu'il auoit sur les bras. Colomb à ceste respõse cõmença à leuer ses pensees plus haut qu'il n'auoit fait par ci deuant & estoit lors estimé & escouté gratieusemẽt des courtizãs qui se moquoyẽt de lui auparauant. Apres la prinse de Grenade, il fit tant que le Roy Catholique lui acorda sa demande pour aler en ces terres neuues lui assignant en don la dixieme partie des rentes & tributs royaux, en toutes les terres qu'il trouueroit & aquerroit, sans preiudice toutefois des droits du Roy de Portugal. Et pour autant que le Roy n'auoit lors deniers pour ceste expedition, Louis secretaire de ses contes lui presta dixsept mille ducats, moyennant lesquels Colomb arma * trois Carauelles à Paly de Maguer, & en icelles mit 120. hommes

Christofle Colomb arme 3. Carauelles pour aller trouuer le nouueau monde.

**Paule Ioue dict cinq.*

hommes tant mariniers que ſoldats. De l'vne il fit conducteur Martin Alphonſe Pinzon, de l'autre, François, Vincēt & Ænes freres dudict Martin, & lui fut capitaine & conducteur de la plus grande Carauelle d'icelles & mena auec lui Berthelemy ſon frere, lequel pareillement eſtoit fort adroit & pratiqué ſur la mer. Il partit de Paly vn vēdredi troiſieme d'Aouſt, & tint ſon voyage entre Ponent & Midi, il paſſa par la Gomere, l'vne des iſles Canaries où il ſe refreſchit: & de là ſuyuit le chemin de ſes memoires. Ayant nauigé huict iours il trouua tāt d'herbe qu'il lui ſembloit eſtre en vn pré, dequoi il print aucunement peur combien qu'il n'y euſt point de danger, & fuſt retourné en arriere ſans ce qu'il veid certains ſaules de loin, ce qui lui donna tres-certain ſigne que la terre eſtoit prochaine de là. Le iour ſuynant qui fut 11. de Nouembre en l'an 1492. Rhoderic de Traiana ſe meit à crier terre, terre, auſquelles paroles tous coururent voir s'il eſtoit vrai: & l'ayans deſcouuerte commencerent à loüer Dieu & chanter *Te Deum laudamus*, plaignans de grande allegreſſe. La premiere terre qu'ils virent fut Guanabay, l'vne des iſles Lucayes ſituee entre la Floride & Cuba, où ſoudain ils prindrent terre & la poſſeſſion du nouueau monde. De Guanabay allerent à Batucon port de Cuba, & là prindrent quelques Indiens, & retournans arriere en l'iſle de Hayti, ietterent les ancres au port, lequel Colomb fit apeller Royal. Ils ſorirent haſtiuement en terre pour-autant que la Carauelle capitaine heurta cōtre le Roch & s'ouurit, mais perſonne n'y eut peril. Quand les habitans de ceſte iſle virent deſcendre les Eſpagnols auec armes & ſi haſtiuement, il s'enfuirent du riuage de la mer aux montaignes penſans qu'ils fuſſent comme les Carybes ou Canibales qui les alloyēt aſſaillir. Les Eſpagnols leur coururent apres, mais ne prindrent qu'vne femme à laquelle ils donnerent pain, vin & confitures emſemble vne chemiſe & autres veſtemens, pource qu'elle eſtoit nue & l'enuoyerent apeller les autres. Elle y alla & fit ſauoir à ſes gens comme on l'auoit traitee, leur monſtrant les dons qu'on lui auoit faict, de ſorte qu'ils vindrent incontinent à la marine parler auec les Eſpagnols

Rhoderic de Traiana deſcouure premier terre.

sans les entendre ni estre entendus autrement que par signes comme les muets. Ils portoyent oiseaux, pain, fruits, or & autres choses pour changer auec sonnettes, patenostres de verre, aiguilles, ciseaux, & pignes & autres semblables choses, dequoi fut fort ioyeux & cõtant Christofle Colomb, lequel salua d'acollade & reuerẽce le seigneur de ceste terre apellé des siens Cacique, & se firent des presens l'vn l'autre en signe d'amitié. Les Indiens amenerent des barques pour y mettre les hardes & viures de la Carauelle capitaine qui s'estoit rompue, & se comportoyent auec les nostres si amiablemẽt comme s'ils eussent demeuré toute leur vie auec eux. Ils adoroyent la croix & se frapoyent la poitrine comme les Chrestiens. Colomb ne pouuant trop tost voir l'heure de retourner en Espagne pour porter nouuelles au Roy Catholique de tout ce qu'il auoit veu & fait, fit par le prompt consentement du Cacique, & à l'aide de ses vassaux, bastir vn chasteau auec terre & bois, où il laissa trente huict Espagnols sous la charge du capitaine Roderic d'Arma de Cardone, afin que pendant son voyage ils aprinssent le langage & secrets de ceste nation & païs. Et ceste fut la premiere habitation des Espagnols aux Indes. Le chasteau patacheué Colomb print auec soi dix hommes Indiens, quarante perroquets, plusieurs tortues, cõnils & diuerses autres choses estranges & dissemblables aux nostres pour tesmoignage de ces lieux qu'il auoit trouuez. Il mit aussi dans les nauires tout l'or que ceux du pais auoyent baillé en contr'eschange de la mercerie & bagatelles qu'il auoit aporté. Et apres auoir prins congé des trente huit hommes ses compagnons qui demeuroyent là, ensemble de Guacanari (ainsi auoit nom le Cacique ou Roitelet dudict lieu) qui estoit marri qu'il s'en allast, dispartit auec deux Carauelles où estoyent tous les autres Espagnols du voyage excepté les trente huict susdits, & auec bon vent arriua à Paly en cinquante iours. Le Roy & la Roine Catholiques estoyent lors à Barselonne où Colomb les vint trouuer, & combien que le voyage fust long, & qu'il eust plusieurs choses à porter, les fit neantmoins couduire toutes par terre & fut reçeu à la

Christof. Colomb retourne à Paly.

cour

cour en grand honneur où infinies perſonnes acouroyent le voir atirez de la renommee qu'il auoit trouué vn nouueau monde duquel il portoit grandes richeſſes & en amenoit des hommes de forme, couleur & habit nouueau. Les vns diſoyent qu'il auoit trouué la nauigation defendue par les Carthageois, les autres, que c'eſtoit celle que Platon eſcrit eſtre perdue par la fortune & par la trop grande quantité de boüe creüe en la mer. Et les aucuns d'autre opinion diſoyent que ce que Seneque auoit predit eſtoit acompli, diſant en la tragedie de Medee, le temps viendra que d'ici à pluſieurs ans ſe trouueront des nouueaux mondes & alors Tile ne ſera point la derniere partie de la terre. Finalement Colomb entra à la cour d'Eſpagne le 3. d'Auril, vn an apres qu'il fut parti, il preſenta à leurs maieſtez l'or & toutes les autres choſes qu'il aportoit du nouueau monde, dont le Roy, la Roine & tout tant qui eſtoyent preſens s'eſmerueillerent de voir comme toute choſe d'icelles eſtoit nouuelle & inacouſtumee, excepté l'or. Ils loüerent fort les perroquets pour eſtre de pluſieurs belles couleurs, aucuns d'vn verd luiſant, & autres d'vn vif rouge entremeſlé de diuerſes naifues couleurs & qui reſſembloyent peu à ceux qu'on porte des autres lieux, les connils eſtoyent petits ayans les oreilles & la queüe comme vn rat & la couleur griſe. Ils loüerent auſſi grandement les coqs de ces quartiers qui ſont meilleurs que les paons, & s'eſmerueillerent qu'en ce païs n'euſt point de bleds, & qu'on y mangeoit du pain faict de racines & autres choſes, mais plus grande merueille prindrent ils des hommes leſquels portoyent petits cercles ou boucles d'or aux oreilles & aux narines percees à ces fins, & qu'ils n'eſtoyent ni blancs ni noirs, ni bruns, mais comme de couleur d'Oliues ou de coins cuits. Le Roy eſtoit fort ententif au recit que lui faiſoit Colomb, s'eſmerueillant comme ces gens n'auoyent habits, lettres ni monnoye, ne fer, ne bled, ne vin, ni animal aucun qui fuſt plus grand qu'vn chien, ni grandes nauires, & ne peut auoir patience quand il ouït dire qu'ils ſe mangeoyent l'vn l'autre & que tous eſtoyent idolatres, & promit que ſi Dieu le faiſoit viure & lui preſtoit

ſanté il oſteroit ceſte abominable inhumanité & deſracineroit les idolatres de toutes ces terres qui viendroyent en ſa domination & puiſſance. Il fit pareillemẽt grande faueur & courtoiſie audit Colomb commandant qu'il s'aſſit au deuant de lui (car ſelon la couſtume d'Eſpagne les gentilſhommes & vaſſaux ſe tienent touſiours debout deuant le Roy pour l'honeur de l'autorité Royale) Outre plus lui confirma ſon priuilege de la dixieme partie du reuenu deſdites terres lui donnant le titre & ofice d'Amiral des Indes & à Barthelemi ſon frere de lieutenant ou Viceamiral. Ce fait la maieſté Catholique depecha vn courrier à Rome porter le recit par eſcrit des terres nouuellement trouuees à ſes Ambaſſadeurs qui peu de mois auparauant y auoyent eſté enuoyez pour congratuler le Pape Alexandre ſixieme de ſa nouuelle creation & lui preſter obeïſſance: & leſquels baillerent les lettres du Roy auec ladite information à ſa ſainɛteté, qui ſe reſiouït fort de ces nouuelles comme auſſi fit toute la cour Romaine. A raiſon dequoi le ſainɛt pere du conſentement de tout le college des Cardinaux fit donation aux Rois de Caſtille & de Leon de toutes les Iſles & terres fermes qu'ils trouueroyent en Occident, à la charge d'y enuoyer predicateurs pour conuertir ces gens infideles. Le Roy Catholique ayant eu du Pape ſi bonne reſponſe enuoya de nouueau Chriſtofle Colomb auec force gens à baſtir & trafiquer en ce nouueau mõde & à deſtruire & aneantir l'idolatrie & adoration des faux Dieux. Et fit mettre en point par Iean Fonſeque Doyen de Seuille dixhuit Carauelles, le faiſant preſident de ces païs. Il y enuoya auſſi douze preſtres de bonne vie & doctrine, auec frere Buile Catellan de l'ordre de ſainɛt Benoiſt qui s'y en alloit pour Vicaire du Pape à fin que ces gens Eccleſiaſtiques preſchaſſent la parole de Dieu, conuertiſſent ces peuples à la foi de Ieſus Chriſt, & fiſſent toutes autres choſes apartenans au ſalut des ames. En outre pluſieurs cheualiers & courtiſans attirez de la renommee des richeſſes dudit païs & eſpris du deſir de le voir, ſe mirent de la compagnie & y amenerent auec eux pluſieurs artizans, comme orfeures, couſturiers, maſſons,

Le Roy & Roine Catholiques enuoyẽt predicateurs & artizans es Indes.

massons, charpẽtiers, laboureurs, menestriers & semblables personnes d'autres mestiers. Le Roy fit acheter à ses despens plusieurs cheuaux, vaches, brebis, cheures, truyes & anesses pour y en faire race. On acheta aussi grande quantité de froment, orge & legumes de toute sorte pour semer, Sarmens ou Ceps de vigne, Cannes de sucre & plantes de fruicts doux, carreaux & chaux viue pour bastir: bref ils porterent plusieurs autres choses necessaires pour edifier, & mirent en ceste armee quinze cens soldats que Colomb print à Calis le vingtcinquieme de Septembre mille quatre cens nonante trois auec bon nombre d'artillerie. Et prenant son voyage plus pres de l'Equinoctial que la premiere fois, vint surgir & prẽdre terre en vne Isle qu'il apella Desiree, & sans s'y arrester gagna le port d'Argent de l'Isle Espagnole, puis vint à port Royal où il auoit laissé les trente huit Espagnols qui auoyent esté tuez par les Indiens pource qu'ils forçoyent leurs femmes & leur faisoyent autres outrages, dequoi Colomb bien qu'il en fust marri ne fit toutefois semblant, mais mit incontinent en besongne ses ouuriers & massons, & fit bastir vne ville, qu'en honeur de la Roine il nomma Isabelle. Il edifia aussi vne forteresse aux minieres de Cibao où il establit gouuerneur le commandeur Moyse Marguarite & enuoya en Espagne douze Carauelles par Anthoine de Turro qui porta plusieurs grains d'or (entre lesquels y en auoit vn pesant huit onces qu'Alphonse de Houieda trouua) quelques perroquets fort beaux & certains Indiens Caribes qui sont de ceux qui mangeoyent chair humaine, nez en l'Isle Acai qui fut apellee Saincte Croix, & lui s'en alla auec trois Carauelles trouuer autres terres. Ainsi trouua Cuba, au costé Meridional & Ianianca auec quelques autres petites Isles. A son retour, il trouua plusieurs Espagnols morts & plusieurs malades. Et s'estans aucuns des siens comportez peu honestement auec leurs compagnons, il en fit pendre les vns & foüeter les autres qui auoyent mal parlé de lui. A raison dequoi il eut paroles auec le vicaire du Pape lequel en escriuit au Roy l'auertissant & acusant Colomb de cruauté & d'auarice. Qui fut cause que le Roy y enuoya

ſon chamberlan Iean Aguado qui renuoya en Eſpagne Colomb comme priſonnier pour rendre raiſon & conte de ſon fait à ſa Maieſté. Chriſtofle Colomb obeiſſant au mandement du roy ſe mit en chemin pour le venir trouuer & ſe iuſtifier, & arriua à Medine del Campo où eſtoit la cour & preſenta au Roy & à la Roine infinis grains d'or: aucuns deſquels peſoyent bien chacun quinze & vingt onces, groſſes pieces d'Ambre. Oyuiers ſauuages, habits de plumes de perroquets de diuerſes couleurs dõt vſoyent les Indiẽs & autres choſes eſtranges, cõta à ſa maieſté le païs par lui trouué, loüa grandemẽt ces Iſles comme riches & admirables, parce qu'au mois de Decembre que nous auõs le plus fort de l'hyuer les oyſeaux font là leurs petits ſur les arbres, qu'en Mars ſõt meurs les raiſins ſauuages, que les bleds ſemez en Ianuier rendoyent les grains dans 70 iours, que les melons meuriſſoyẽt en 40 iours & qu'en moins de 20 iours les racines & les laictues deuenoyent grandes. Il bailla en apres à ſadite maieſté les proces des Eſpagnols qu'il auoit puni de mort, pour faire aparoir par iceux de ſa iuſtification. Le Roy le remercia de ſon ſeruice & conoiſſant qu'il auoit fait iuſtice le declara abſous des cas à lui impoſez & lui arma huit nauires pour aller cercher autres païs, deux deſquelles Colomb enuoya deuant auec viures & munitions & auec les autres ſix il partit de ſainct Luc de Barrameda ſur la fin du mois de May en l'an 2497. Et pour autant qu'au bruit & renom des richeſſes Indienes alloyent & venoyent courſaires François il vint à la Madere, & de là enuoya trois nauires par le droit chemin à l'Iſle apellee l'Eſpagnole auec 300. hommes bannis & auec les autres trois paſſa en l'Iſle de Cap verd pour faire le voyage fort pres de l'Equinoctial, en fin arriua en vn grand païs de terre ferme. Il alla coſtoyant 330. lieuës par delà le cap de voile & trauerſant la mer vint à Sainct Dominique ville de ſon frere Barthelemi, baſtie ſur la riuiere Ozama où il fut receu pour gouuerneur ſelon qu'eſtoit contenu en ſes lettres de priuilege & otroi que le Roy Catholique lui en auoit fait depeſcher & leſquelles il portoit auec lui combien que quelques vns en fuſſent mal contens, & ſon fre-

Chriſtofle Colomb retourne en Eſpagne.

Colomb retourne ez Indes.

son frere Barthelemi n'y print pas grand plaisir pource qu'en son absence il y auoit eu iusques à ceſt heure le soin & maniement de tous afaires. Colomb ayant pris le gouuernement & fait plusieurs entrepriſes à l'encontre de ceux du païs & trouué nouuelles Isles, fut enuié des Espagnols de façon qu'vn certain Roldan Simenes grand Poteſta ou Iuge ſe mutina, & auec lui 70. hõmes tous liguez, leſquels laiſſans Colomb s'en allerent à Sirague & eſcriuirent infinis maux de lui & de ſes freres au Roy lequel fut fort deſplaisant que les afaires des Indes allaſſent ainſi, ce qui deſpleut encores plus à la Roine & y enuoya ſoudain François de Boualdello cheualier pour eſtre gouuerneur en ces parties lui donnãt autorité de punir ou empriſonner les coulpables. Ceſtui-ci vint à l'Isle Espagnole auec quatre Carauelles en l'an 1499. & apres auoir fait l'inquiſition en la ville de ſainct Dominique enuoya Criſtofle Colomb, Barthelemi & Diego ſes freres priſonniers en Espagne auec les fers aux pieds. Arriuez à Calis, ils furent deliurez par commiſſion du Roy qui leur manda qu'ils vinſſent à la cour. A quoi obeit promptement Colomb lequel feut ſi bien faire ſes excuſes meſlees auec larmes que le Roy les ayant ouïes conoiſſant la fidelité l'enuoya de rechef trois ans apres auec quatre Carauelles à cercher nouueaux païs. Et ce fut l'an 1502. Reuenu que fut Colomb en l'Isle Espagnole, & quand il fut pres de la riuiere Ocana, Nicolas d'Ouanda gouuerneur de l'Isle, ne le voulut laiſſer entrer dans la ville de ſainct Dominique dont Chriſtofle fut fort marri & lui manda dire que s'il ne le laiſſoit entrer dans la ville que lui meſmes auoit fait baſtir il iroit cercher vn port là où il fuſt aſſeuré: & ainſi alla à port caché. Et voulant cercher le deſtroit pour paſſer outre l'Equinoctial comme il auoit deſſeigné au Roy, tira au droit vers Ponant ſans ſe tourner au Cap de Niguerra. Il ſuyuit la coſte meridionale & de là retourna à Cuba puis à Iamaica où il perdit deux galeres & auec les autres deux alla trouuer des nouuelles terres: mais ce ne fut pas ſans auoir au parauant ſoufert beaucoup de maux & perils: car aucuns des ſiens deuindrent malades, & au-

Chriſtofle Colomb enuoyé priſonnier en Eſpagne.

cuns autres Espagnols lui firent guerre. Et ayant François de Porras capitaine d'vne Galere & Diego frere de Colomb pris quelques barques, s'acheminerent vers l'Isle Espagnole. Les habitans & natifs de laquelle les ayans veus ne leur voulans donner viures machinoyent de les tuer. Alors Christofle Colomb en ayãt apellé quelques vns les reprint de leur peu de charité les priant de lui vendre des viures: & les auisant que s'ils ne les en secouroyent, ils mourroyent tous de peste. Et pour leur donner quelque signe, leur dit qu'à tel iour que cela auiendroit ils verroyent la Lune ensanglantee & toute autre qu'au parauãt. Eux, quand ils virent la Lune eclipsee en la mesme heure & iour que Colõb leur auoit predit, ne sachans l'Astrologie creurent ses propos. Et lui demandans pardon le prioyent de n'estre point indigné contre eux & lui porterent tant de viures qu'il demandoit. Par ce moyen Colomb ayant obtenu victoire contre lesdits Espagnols mit nom à ce port, saincte Gloire. Retourné apres en Espagne pour rendre conte de tout ce qu'il auoit fait, estant arriué à Vaglidolit fut saisi d'vne maladie dont il mourut en Mai l'an 1506. & fut enterré à Seuille au monastere des chartreux. Il fut durãt sa vie fort patient aux trauaux, & en quatre voyages qu'il fit és Indes trouua & conquit plusieurs païs au parauant inconus, edifia bonne partie des villes & fortereſſes de l'Isle Espagnole: & s'aquerant grand renom mit à chef plusieurs faits dignes de gloire & tels que son nom ne sera iamais en oubli, & l'Espagne ne nessera iamais de lui donner les louanges qu'il merite. Il laissa deux fils, Dom Diego qui fut marié à Marie de Tolede fille de Dom Ferdinand grand commandeur de Leon, & Dom Ferdinand qui ne fust point marié & lequel auoit vne librairie de plus de douze mille volumes qui est à present au conuẽt de sainct Dominique de Seuille & fut digne entrepriſe de fils d'vn tel pere. Quant au Roy Ferdinand, il trespassa l'an mil cinq cens seize ayant regné quarante deux ans es deux royaumes de Castille & Aragon: & la Roine Elizabeth sa femme estoit decedee deuãt en l'an mille cinq cens quatre.

Mort de Christof. Colomb à Vaglidolit.

Librairie de Ferdinand fils de Christ. Colomb.

Opinion

Opinion des peuples du nouueau monde touchant les premiers hommes, & le deluge. CHAP. XXXI.

LEs habitans des Indes Occidentales ou nouueau monde, dient qu'au commẽcement du monde vint des parties Septentrionales vn homme apellé Con, lequel n'auoit point d'os, & pource marchoit fort & alloit legerement acourciſſant les chemins, baiſſant les montagnes & hauſſant les valees, ſeulement auec la volonté & les paroles, & ſe diſoit eſtre fils du Soleil. Ceſtui remplit la terre d'hõmes & de femmes qu'il produiſit, leur donnant pluſieurs fruits & autres choſes neceſſaires à la vie humaine, mais pour vn deſplaiſir qu'ils lui firent il conuertit la terre qu'il leur auoit dõnee en ſablon ſec & ſterile, & leur oſta la pluye, de maniere qu'onques plus ne pleut en ce lieu: mais cõme pitoyable leur laiſſa ſeulement les riuieres, afin qu'ils ſe conſeruaſſent, arroſans leurs terres auec peine. Pachamo ſuruint qui eſtoit pareillement fils du Soleil & de la Lune, & ayant chaſſé & banni Con mua les hommes en chats puis crea d'autres hommes. Ces peuples le prindrent pour Dieu, & tel le tindrent iuſques à tant que les Chreſtiens furent venus en ces païs, & lui auoyent edifié aupres de Lima vn fort beau temple qui eſtoit le plus celebré de ce païs, pourautant qu'on y auoit grand' deuotion à cauſe des reſpõſes & oracles que les diables donnoyent aux preſtres & ſacrificateurs y demeurãs. Les Eſpagnols pillerent l'or & l'argent en grande quantité de ce temple, & y ceſſerent les oracles & viſions quand ils y eurent mis la croix & le ſainct ſacrement de l'euchariſtie: ce qui cauſa grande merueille & eſpouuantement aux Indiens. Ils dient dauantage qu'en vn certain temps pleut ſi fort que toutes les terres baſſes en furẽt noyees comme auſſi tous les hommes, excepté ceux qui ſe peurent retirer dans quelques cauernes d'aucunes plus hautes montagnes, ayans bouſché les petites portes & entrees d'icelles, afin que l'eau n'y peuſt entrer: & mirent dedans viures & animaux. Puis quand ils ſentirent la pluye eſtre paſſee mirent hors deux chiens, leſquels re-

tournerent bagnez & mols, dont iugerent que les eaues n'estoyent encor du tout escoulees. En apres ils firent sortir plusieurs chiēs qui reuindrēt aussi secs qu'ils estoyent partis: & par ce moyen conurent que les eaux estoyent cessees, & vindrent habiter la terre, où la plus grande peine & trauail qu'ils eussent, fut de tuer infinité de serpens que l'humidité & la bouë auoit engendrez, Ils croyent la fin du monde: mais qu'vne grande secheresse auiendra vn peu deuant, & que le Soleil & la Lune (qu'ils adorent) se perdront. Et à ceste ocasion ils font de grands cris & gemissemens lors que les Eclypses auienent, & principalement celui du Soleil, craignant que lui, eux & tout le monde n'aille en ruine.

Origine du mal de Naples, & qui le porta en Italie.

CHAP. XXXII.

LA maladie que nous apellons mal de Naples & les Italiens mal Frāçois, fut portee des Indes Occidentales ou nouueau mōde par les Espagnols qui y allerent premierement auec Christofle Colomb Geneuois, lesquels prindrent ce mal des femmes de l'isle que les Indiens apellent Haiti Quisqueia. Haiti veut autant à dire que Aspreté, & Quisqueia terre grāde. Christofle Colomb l'apella l'Espagnole, & maintenant a nom sainct Dominique à cause de la principale ville de ceste prouince ainsi dite. Ladite isle est pleine de ce mal. Et plusieurs Espagnols qui l'y auoyent pris, n'y trouuās aucun remede retournerent en Espagne pour eux faire guerir. Les autres allerent en diuers lieux, & le baillerent à plusieurs courtisanes, & elles à plusieurs hommes qui passerent apres en Italie à la guerre de Naples en faueur du Roy Ferdinand 2. contre le Roy de France Charles 8. qui estoit en personne à ce voyage. Et le donnerent à maintes femmes dudit Royaume de Naples. Finalemēt s'atacha aux François, qui l'apellerent mal de Naples, les Italiens, mal François, & autres rongne Espagnole: mais aucuns hors la haine & iniure des nations le nommēt mal venerien & verolle, en vulgaire François. Ceux-là errent grandement qui estiment que la maladie

De la brutalité & vilenie qui consiste au coït ou acte venerien. Et d'vn homme qui habitoit charnellement auec sa femme dix fois par chacun iour, dequoi elle fit plainte, & ce qui en fut ordonné.

CHAP. XXXIII.

CInq sens sont en l'homme que les Grecs apellent αἰσθήσεις, à sauoir, le toucher, le gouster, le sentir ou flairer, le voir & l'ouïr. La volupté qui est prise outre mesure d'iceux, est orde & mauuaise. Mais celle qui abõde trop au gouster & au toucher, celle di-ie, est la plus salle chose du monde, & ceux qui se sont adonnez à ces deux voluptez ont esté apellez des Grecs ἀκρατεῖς ou ἀκολάστους, que nous disons incõtinens ou immoderez. Or ces deux voluptez à sauoir de la gourmandise & coït ou conionction charnelle sont seules communes aux hommes & aux bestes, & pource celui qui est plongé en icelles est mis au nombre des bestes brutes & sauuages. Les autres voluptez prouenãs des autres trois sens sont seulement propres à l'homme: & quand au coït, Hipocrate rempli de diuine science estimoit le coit estre aucune partie d'vne infame maladie qu'on apelle Epilepsie ou mal Caduc, lequel acte venerien immoderé gaste la beauté, souïlle le corps, le seiche & faict puant cõme vn bouc, rend la face ou palle ou plombee ou iaunastre, debilite les membres & iointures, engendre goutes sciatiques, passiõs iliaques ou colique, douleurs d'estomach, branslemens de teste ou Scotome, Lepre & verolle, est cause de meurtres, vuide la bourse, apauurit, abrege la vie, oste l'entendement, obscurcit la memoire & oste le cœur, comme dit le Prophete* Osee: Paillardise & le vin ostẽt le cœur, & cõme dit le poëte Claudiã, *chap. 4.

Luxuries prædulce malum, quæ dedita semper
Corporis arbitriis, hebetat caligine sensum.
Membráque Circeis, effeminat acrius herbis:
Blanda quidem vultu: sed qua non tetrior vlla.

Salomon par l'amour des femmes de tressage deuint vn tres-grand desbauché, Sãson aussi perdit sa force & la vie par la luxure, c'est à dire l'apetit desordonné & afections de l'acte venerien qui surpassent les limites de la

raison & sont immoderees. Ie l'apelle apetit desordonné pourautant que celui qui est naturel, restreint & arresté par les loix de la raison, & apuyé de legitime conionction & consentement pour engendrer & actroistre lignee, n'est point mauuais, ains permis, cõme dit sainct
1. cha. 7. Paul en l'epistre aux Corinthiens. Mais toutes autres conionctions illicites, adulteres, paillardises, incestes, & assemblemens de mesme sexe contre le naturel vsage sont reprouuees (comme dignes de mort & damnables) par le mesme Apostre vaisseau d'election escriuant aux
chap. 1. Romains ainsi: A raison dequoi aussi Dieu les a abandonnez à leurs affections vileines, car mesme leurs femmes ont changé l'vsage naturel en celui qui est contre nature, & semblablement aussi les masles delaissans le naturel vsage de la femme, se sont eschaufez en leur concupiscence l'vn enuers l'autre, faisans masle auec masle choses infames, & receuans en eux-mesmes la recompense de leur erreur telle qu'il falloit. Et les Empereurs Constantius & Constans firent vne loi en l'an de nostre Seigneur 344. qui est inseree au 9. liure du Code, titre *De adulter.* Que demande-on, disent-ils, de la femme qui enfante, quand l'hõme masle fait l'ofice d'icelle? où le sexe perd son lieu? où est le crime qu'il n'est besoin ne profitable de sauoir? où Venus est changee en vne autre sorte? où l'amour est cerchee & non trouuee?
c'est peine de mort par glaiue. Nous ordonnons & commandons que les loix s'esleuent contre, que les loix soyent armees de l'espee de vengeance, afin que les deshonorez, ateints & conuaincus de tel forfait, soyent soumis aux peines cerchees & inuentees: proposee à Rome au temps du Consulat III. de Constantius & II. de Constans Augustes & Consuls. Les animaux que nous apellons muets se mestent auec leurs meres, nulle loi & diference d'acouplement charnel obseruee. A raison dequoi les hommes qui ont hanté charnellement auec leurs meres, sœurs, ou auec qui les loix diuines & humaines defendent d'habiter, doyuent estre plustost apellez brutaux que paillards & incontinens. De ce rang sont les detestables bougres, qui mesprisans & laissans la copulation ou conionction des femmes s'assemblent auec les masles & brulent

lent vilainement de l'amour des garçons. Dequoi il est beaucoup meilleur que ie me taise que si i'en parloi d'auantage pour estre la chose abominable & ofensiue des oreilles des Chrestiens François, ausquels Dieu a faict la grace d'auoir en horreur telle souïlleure, de laquelle sont entachez les Mores & Mahometains, & s'il y en a des autres nations: & parmi les Chrestiens il faut croire que ceux là ont abandonné Dieu & ne croyent point en lui, mais ils en receuront le loyer qu'ils meritent. Sigismond Malateste qui estoit seigneur d'vne partie de la Romagnole prouince d'Italie, s'eforça de conoistre charnellemẽt son fils Robert, lequel enfonçant son poignard dans le sein de son pere vengea telle meschãceté. Ledict Sigismond embrasé de la beauté d'vne honorable femme Alemande, laquelle venant d'Alemagne à Rome par deuotion pour visiter les temples de sainct Pierre & sainct Paul, passant par ses terres & estant rencontree de lui la voulut prẽdre à force, & ne la pouuant violer en vie pour la defence qu'elle faisoit, lui coupa la gorge & la conut estant morte. C'estoit aussi chose notoire que ce meschant homme auoit conu sa propre fille & en auoit eu des enfans. Mais qu'est-ce que le ciel a peu voir de plus cruel? Quelle autre plus grande brutalité sauroit on trouuer que l'inceste que les bestes brutes ont en horreur, s'il est loisible de croire ce que Iouian Pontan tesmoigne & iure auoir experimenté? I'auoi (dit-il) vne fort petite chienne nommee Capouane, (que i'ai autresfois celebree en mes vers) de la race de chiens qu'on apelle Camus. I'auoi aussi vn chien d'elle que ie nommoi Asterion, le plus beau & net de tous les chiens qu'on sauroit voir. Quand elle fut en chaleur ie la voulu faire couurir par Asterion afin d'auoir de la race des deux, & la fis enfermer en lieu secret auec icelui, afin qu'elle ne se meslast auec les autres chiens: ie vous asseure que la mere ne voulut iamais endurer que le fils la couurit, & nonobstant que mes enfans la tinssent, si est-ce que les mordant elle les contraignit à la laisser, & se ietant de fureur sur le chien Asterion, le traita fort mal auec les dens. Le mesme Pontan escrit auoir ouï conter à Iean de Vintemille

Marquis de Girace qu'il auoit vne iumẽt fort belle, forte & agile, & la voulant faire saillir à vn cheual qu'elle auoit autresfois engendré, iamais la mere ne permit que le poulain la touchast, tellement qu'on lui amena vne fois le cheual tout couuert depuis la teste iusques aux pieds & le lui atacha lon aupres, dont la iument se laissa lors saillir, laquelle ayant veu en apres descouurir le cheual de l'acoustrement dont il estoit caché, se voyant deceuë: en print si grand dueil & tristesse que perdant le manger & le boire elle en mourut de là à peu de iours. I'aconterai pareillement au nombre des brutaux ceux lesquels biẽ que soyent mariez, cõtinuent tãt auec leurs femmes l'acte venerien qu'on diroit qu'ils n'en peuuent iamais estre saouls. Qu'vne femme né puisse estre assouuie de l'œuure charnel, ie ne le trouue pas estrange: car Messaline dont la prodigieuse luxure est descrite par Iuenal en fait foi: & Salomon dit aux * prouerbes qu'il y a trois choses qui ne se saoulent point, mesme les quatre ne dient point cest assez: à sauoir le goufre, la matrice de la femme sterile, la terre qui n'est point rassasiee d'eau & le feu qui ne dit point c'est assez, mais l'homme qui est encor plus capable de raison & plus meur & rassis que la femme, doit auec discretion & atrempance exercer les œuures de nature & non s'enyurer de son vin (qu'on dit) ni se ieter sur la viande comme vn pourceau sur les raues & en ce il se doit commander. Nicolas Boyer en ses * decisions du parlement de Bourdeaux alegue vn cas autãt prodigieux comme il est peu croyable: c'est d'vn homme de Ca-aloigne qui estoit si puissant en l'acte venerien qu'il l'acomplissoit auec sa femme dix fois par chacun iour, dequoi elle s'en alla plaindre à la Roine d'Arragon, laquelle ayant faict apeller le mari qui confessa le cas estre vrai, lui commanda de ne conoistre sa femme à l'auenir plus que de six fois le iour à peine de la vie, afin qu'elle n'encouruſt dãger de mort par la cõtinuation de tant d'embrassemẽs en peu de tẽps si souuent reiterez. Dont ne se faut tant esmerueiller de la puissance du mari (dit Boyer) comme de la plainte qu'en fit la femme, car les femmes se plaignent souuent du peu, mais nõ pas du trop, & combien qu'elles soyent

* ch. 30.

* Decis. 317.

moins

moins audacieuſes que les hommes ſelon la loi *Quiſquis*, au Code *ad leg. Iul. maieſt.* elles ſont toutesfois plus hardies en l'acte venerien, comme dit Lucas de Penna ſur la loi premiere *de mulie.* au Code. Mais contre l'opinion de Boyer i'aconte pluſtoſt à brutalité l'acte du ſuſdict mari que ie ne fai pas à puiſſance, ſinon qu'il la ſe prouoquaſt par manger iournellement des eſchalottes, Aſparge ſauuage, Satyrion, Artichaux, Safran, Mente Rue, Creſſon Alenoix, poix chiches & autres tels aiguillons de Venus: ou bien d'vne herbe dont * Theophraſte faict mention ſans la nommer, qu'vn Indien auoit aporté, laquelle bailloit ſi grande force aux genitoires non ſeulement à ceux qui la mangeoyent, mais à qui la touchoyent ſeulement, qu'ils ſe rendoyent capables de faire l'acte venerien tant de fois qu'il leur euſt pleu, de ſorte (dit Theophraſte) que ceux qui en ont vſé ont dit l'auoir faict douze fois, & ledit Indiẽ qui pouuoit eſtre de plus grande & robuſte corpulence, confeſſa en ma preſence d'auoir quelque fois acompli ledict acte charnel ſeptãte fois en vne nuict, mais qu'il ne laſchoit le ſperme ou ſemence que goute à goute, qui à la parfin ſe conuertiſſoit en ſang. Mais laiſſons ceſte matiere, & venons à vn autre chapitre. * *li. 9. ch. 20.*

De ceux qui ont eſté les plus fœconds à engendrer enfans, & de la lubricité demeſuree de l'Empereur Procule qui engroſſa cent vierges de Sarmatie en quinze iours.

CHAP. XXXIIII.

CE que les anciens eſcriuent du grand nombre d'enfans qu'aucuns ont engendré eſt admirable. Artaxerxe Roy de Perſe eut cent quinze fils, cinquante deſquels conſpirans ſa mort le tuerent. Eutyche engendra trente fils & Cn. Pompee ornant le theatre de pluſieurs admirables effigies d'hommes & autres choſes, y poſa le ſimulachre & ſtatue d'Eutyche qui fut portee ſur le buſcher funebre par vingt des enfans dudict Eutyche. Procule Empereur Romain ſe vantoit d'auoir engroſſé en quinze iours cent vierges de * Sarmatie qui auoyent *preſent* eſté faites priſonnieres à la guerre. Tant il fut adonné *Voi Pierre Crinit.* * *c'eſt à Poloigne.*

à paillardiſe & meſchanceté ce que Flauie Vopiſque deteſte. I'aiouſterai ici les paroles dudict Procule Ceſar à Metian, I'ai pris (dit-il) cent filles de Sarmatie, deſquelles i'ai deſpucellé dix en vne nuict, & dans quinze iours apres les ai toutes rendues femmes.

Mort de l'efeminé Sardanapale trentecinquieme & dernier Roy des Aſſyriens, & ſon Epitaphe.

CHAP. XXXV.

LEs Rois qui regnerent anciennement en Aſie furent adonnez entierement aux delices & voluptez, principalement Nynias fils de Nynus & de Semiramis, lequel demeurãt touſiours dans ſon palais, dedié du tout à ſon ventre, & confict en toutes ſortes de diſſolutions, n'eſtoit veu d'aucune autre perſonne que de ſes Eunuques & femmes. Tel & encores plus efeminé fut Tonos-concoleros dit des Grecs Sardanapale trentecinquieme Roy des Chaldeens & Aſſyriens, que les vns dient eſtre fils d'Anacindaraxe & les autres d'Anabaxare. Arbaces l'vn de ſes capitaines ayant gagné par dons l'Eunuque Parameze vid par ſon moyen ledit Sardanapale en ſa chambre veſtu en habit de femme, le menton rais, les yeux peints, le viſage blanc comme laict, aſſis au milieu de ſes concubines, tondant l'eſcarlate & filant auec elles. Au moyen dequoi ayant conſpiré contre ſon eſtat par les menees de Phulbeloch ſon gouuerneur & lieutenant en Babylon, il ſe reuolta & fit guerre contre lui. Sardanapale batit les rebelles en trois batailles où il eut la victoire, apres laquelle il deuint plus que deuant pareſſeux & inſolent, retournant à ſes voluptez. Et comme ſes gendarmes enſuyuiſſent ſes exẽples, il ne ſe donna garde que l'ennemi le vint aſſaillir par vne nuict, & peu de temps apres deux de ſes armees conduites par Salamene ſon beau frere furent deſfaites & miſes en route, de ſorte que perdant de tous coſtez ſes prouinces il ſe fortifia diligemment dans la ville de Nyne (que la ſaincte eſcriture apelle Niniue) laquelle il pourueut de viures & munitions neceſſaires où il fut aſſiegé durant l'eſpace de deux ans. Et eſtant ſuruenu vn

terrible

terrible & estrange desbordement du fleuue Euphrate * qui mit à bas vne grãde partie des murailles de la ville, Sardanapale estimant telle inondation estre fatale par la respõce qu'vn certain oracle en auoit donné, & despe-rant de son salut, fit dresser vne place fermee dedans la closture de son palais vn grand tabernacle faict de char-penterie de grosses pieces de bois iusques à la hauteur de quatre cens pieds en façon de Pyramide, & dedans ce tabernacle ainsi dressé il laissa vn grand espace vuide qui auoit cent pieds en quarré qui sont quatre cens pieds de tour, là où il fit dresser cinquante couches d'or qui seruoyent à faire bãquets magnifiques suyuant l'anciene maniere de faire, & à l'endroit d'icelles ou au dessus fit metre cinquante tables d'or. Et estoit le tour de ce lieu enuironné de bois sec en grande quan-tité, de sorte qu'il n'y auoit aucune sortie ni ouuerture sinon pour auoir iour par le haut. Ce faict il y fit por-ter mille myriades de * Sicles d'or vallans dix millions qui sont mille fois dix mille, & dix mille Miriades ou vne myriade de myriades de Sicles d'argent vallans cẽt millions, qui sont dix mille fois dix mille Sicles val-lans autant que quarante millions d'escus pistolets: Vn grand nombre d'habillemẽs pour homme & femme de pourpre magnifiquement enrichis, pierres precieuses & autres meubles, en apres il y fit entrer sa femme & ses concubines que plus il aimoit qui ne se doutoyent de ce qu'il vouloit faire & s'enferma dedans le dernier sans nul espoir de retour. Quoi faict ses Eunuques & autres seruiteurs ausquels il auoit declaré son intention & pris le serment d'iceux, mirent le feu audict tabernacle ainsi dressé suyuant la promesse qu'ils auoyent faite à leur maistre, dont soudain fut embrasee ladite charpente-rie & y fut bruslé tout ce qui estoit dedans. Le feu dura quinze iours & tant les citoyẽs que les ennemis voyans la fumee s'en esmerueilloyent pensans que Sardanapale fit sacrifices aux Dieux. Ceux qui ont escrit ceste hi-stoire sont Ctesias, Athenee, Diodore Sicilien, Eusebe, Suydas, Eustatie, Zetes, Ouide in Ibin, Orose, & Iustin. Strabon en sa Geographie escrit qu'à Anchiale ville de Cilicie estoit le sepulcre de Sardanapale où fut graué

Sicles estoyẽt pieces d'or & d'argent qui couroyent lors & pesoit le sicle de demi once. Tellemẽt que dix mil liõs de Sicles d'or valoyent autãt que quarante millions d'escus au soleil, & cent mil liõs de Sicles d'argent valoyent autant que quatrecẽs millions de drachmes & cent millions de drachmes quatre cens mil lions de sesterces, qui valent dix milliõs d'escus pistolets.

en lettres Assyriennes vn Epigramme de telle substance. *Sardanapale fils d'Anacyndaraxe a basti en vn iour Anchiase & Tharse. Mais toi ô passant estranger, boi, mange, ioue & conoissant que tu es mortel, & qu'apres la mort n'y a point de volupté, pren tes plaisirs en ce monde. Car ie qui estoi Roy n'agueres, suis maintenant cendre & n'ai emporté sinon ce qui me fut viande & nourriture & de mes autres faits n'est plus memoire. Ceci est vn sage enseignement de la vie aux mortels.* Apollodore (ainsi que recite l'interprete d'Aristophane) dit que Sardanapale fit engrauer en lettres Assyriennes ceſt Epitaphe sur son tombeau, ἔδε, πίνε, ὄχνυε, ὡς τἄλλα οὐδενὸς ἔστιν ἄξια. C'est à dire mange, boi, fai l'acte venerien: car toutes autres choses ne sont rien. *Cicer. li. 2. de finib. & 5. Tuscul.* *Mais qu'est-ce qu'on mettoit autremẽt (dit Aristote) sur le tombeau, non d'vn Roy mais d'vn bœuf? Il se vante d'auoir apres sa mort, ce que mesmes durant sa vie il n'auoit pas plus longuement qu'il en prenoit la iouïssance. Surquoi à esté fait ceſt epitaphe en vers François.

Epitaphe de Sardanapale.

Ci gist celui qui vesquit en delices
Autant qu'il peut de ce monde en tirer,
Qui esprouua toutes façons de vices
Tant qu'il n'euſt sçeu au bien se retirer,
Quand il mourut il n'euſt sçeu empirer
Si on ne l'euſt reforgé tout de neuf
Que sauroit-il s'il viuoit desirer
Qu'apres sa mort l'Epitaphe d'vn bœuf?

Les Grecs apellent Sardanapale παναζρον, c'est à dire mol & efeminé en toute sa vie. Aucuns veulẽt que ce nom Sardanapale soit composé de trois dictions Hearaïques, Sar, Dan, Niphil, c'est à dire haut, Seigneur, destruiseur, Et est croyable que ce Roy ait voulu prendre ce surnom au lieu de titre, tout ainsi qu'Atila se faisoit apeller fleau de Dieu, Mahomet Othoman, l'efroi du monde: & qu'autres Rois ont pris plaisir à prendre autres titres & noms.

D'ou

maintenant ie recoyue le contentement que i'ai tant eſperé & atendu de voſtre diuine beauté. Mais eſt-il bien vrai que mon mari le vous ait acordé (reſpondit la barbiere deſia gagnee) eſt-il poſſible, ha ie ne le croi pas, vous ne le croyés pas? replique l'eſcolier, Demandez hardiment & criez lui du plus haut des degrez s'il n'a pas dit que vous me donniez ce que ie vous demãderai. La femme leua vn petit guichet au deſſous lequel eſtoit vne grille de bois à iour par où on pouuoit voir dans la boutique, & de là ſe mit à crier tout haut au barbier, maiſtre Iean, baillerai-ie à ce monſieur ce que vous lui auez dit, Ouï Ouï reſpondit le barbier baillez lui en tãt qu'il voudra. La femme ayant refermé le guichet & la porte au verrouïl, Monſieur l'eſcolier la ietta ſur le lict & lui ayant leué ſa cotte fit le petit coup en robe: ce fait deſcendit en bas & tenant en ſes mains vne piece de chair ſalee qu'il y auoit expreſſément aporté dans ſa poche pour mieux iouër le myſtere, dit Adieu à maiſtre Iean & ſe retira dans ſa maiſon. La nuict ſuyuante, la barbiere couchee aupres de ſon mari voulant contrefaire de la preude femme le commença à tancer & lui dire, mais comment auez vous oſé acorder à ce gentilhomme cela qu'il n'auoit onques ſeu obtenir de moi pour quelques dõs qu'il m'euſt voulu faire & que ie ne lui euſſe otroyé de ma vie ſi vous ne l'euſſiez permis? Le barbier qui ne pouuoit encores entendre bonnement à quoi ces propos tendoyent preſtoit atentiuement l'oreille pour en ſauoir la fin: & comme ſa femme qui ne le penſoit ignorant de l'afaire lui euſt declaré le tout, le ſang lui monta au viſage: & enflambé de colere, il ſe mit à crier à haute teſte en ſon langage. O TRADITORE DI LA CARNE SALATA, & de là eſt venu ce prouerbe, qu'on dit en Italie, ô traditore di la carne ſalata, qui depuis a eſté en vſage. Ie ne ſai point comme l'eſcolier, le barbier, & ſa femme firent apres: car Monſieur Boyer qui allegue ſommairement ce conte en ſes Deciſions du parlement de Bordeaux n'en dit rien. Iean Neuizan fait mention auſſi de ce conte en ſa Foreſt nuptiale où il me ſemble l'auoir leu autres fois.

Estranges cas de deux ieunes Geneuois.

CHAP. XXXVII.

VNe nauire Geneuoise retournant de Cypre en l'an 1232. deux ieunes gentils-hommes Geneuois, y estãs, dont l'vn estoit nommé Ottobon d'Helie & l'autre Iaques Grillo prindrent noise entre eux, & ayans eu grosses paroles ensemble pour leurs diferens, Ottobon disparut peu apres, de maniere qu'onques plus n'en fut ouï nouuelle non sans opinion de chacun que Grillo qui estoit beaucoup plus robuste l'eust ietté dans la mer. Dequoi les parens d'Ottobon, le voyans estre perdu, apres que la nauire fut arriuee à Gennes en firent plainte au souuerain magistrat qu'ils apellent Podesta, lequel fit mettre Grillo en prison, & estant mis l'afaire en terme de iustice le iuge suyuant les loix des Lombards qui se obseruoyent là en partie, & ordonnoyent que les delits où n'y auoit preuue deuoyent estre verifiez par voye de duel ou combat d'vn à vn, ordonna que les parties esliroyent leurs champions pour combatre & en venir à la decision. Les acusateurs choisirent vn Florentin apellé Caccia, & pour l'acusé fut pris Pristello de Como. Ces deux donc estans comparus auec grande solennité en la place de Sarazan & venus aux mains, le Florentin demeura finalemẽt victorieux dont le iuge mettant la loi à execution fit trencher la teste à Grillo.

Quelles nations eurent ancienement le commerce & trafic de l'espicerie, & qui sont celles qui font maintenant telle negotiation.

CHAP. XXXVIII.

LEs Rois d'Egypte eurent ancienement le commerce & trafic des espiceries & des Medecines orientales par vn long temps les achetans des Arabes, Persans, Indiens & autres gens d'Asie pour les vendre en apres aux Schites, Alemans, François, Italiens, Grecs, Mores, Espagnols & autres nations de l'Europe, & le Roy Ptolomee Aulete pere de Cleopatre (comme escrit Strabon) tiroit douze talents par an de la traite des espiceries

ries. Les Romains apres auoir pris l'Egypte en tiroyent beaucoup plus de reuenu: & alla ceſte trafique diminuãt de peu à peu à meſure que l'Empire s'abaiſſoit: & finalemẽt fut perdue. A raiſon dequoi les marchãs cõmencerẽt pour gagner d'aller par terre & ſur mer à marchãder en Caffa ou en Tanai: mais auec grãde deſpenſe & faſcherie. Pour autant que les marchãdiſes venoyent contremont le fleuue Inde & par icelui montoyent iuſques au fleuue Oſo, trauerſans Batur qui eſt la Bſatriana, & ladite riuiere Oſo les conduiſant loin ſur des cheuaux, on les mettoit ſur la mer Caſpie, & de là les amenoit on en diuerſes parties & ſpecialement à Citraca, & au fleuue Balga là où les Armeniens, Medes, Parthes, Perſians, & autres venoyent les acheter. De Citraca on les montoit par la Valga à contremont, iuſques en Tartarie & les cõduiſoyent par cheuaux en Caffa, & en autres ports voiſins de la Tane, d'où les Allemans, Italiens, Grecs, Mores, & autres gens de l'Europe les prenoyent: & n'y a pas long temps que les Venitiens y venoyent pour en acheter. Cõme auſſi les Geneuois & autres Chreſtiens. En apres les marchandiſes de l'Indie qui ioignoyent la mer Caſpie eſtoyẽt conduites à Trebiſonde deſcendans par le fleuue Taſſo en la mer major. Mais ceſte trafique ſe perdit auec ledit Empire que les Turcs desfirent n'a pas trop lõg tẽps. Et lors on les deſcendit par l'Eufrate en la mer Perſique & de là en charges iuſques en Damas Alep Barut & autres ports. Quelques Soldãs trouuerent depuis la traite des eſpiceries en la mer rouge & en Alexandrie par le Nil, mais non en ſi grande abondance. A preſent le Roy de Portugal ayant trouué la nouuelle nauigation eſt maiſtre du cõmerce & trafique des eſpiceries, & les fait cõduire à Liſbõne & à Embere nonobſtãt que Soliman grand Seigneur des Turcs la lui ait voulu empeſcher en l'an 1537. que Soliman enuoya l'Eunuque Baſſa lequel conduiſant en la mer mediterranee & en la mer rouge pluſieurs galeres, & de là en l'Ocean par le Nil, vint en la cité & Iſle de Dio voiſine du fleuue Inde auec vne puiſſante armee, & l'ayãt aſſiegee y fit vne groſſe & lõgue baterie. Mais ne la peut prendre & fut contraint leuer le ſiege pourautant que les Portugais la defendirent vaillamment.

Vengeance que Chiomare femme d'Orgiagont print contre vn Centenier Romain qui l'auoit forcee.

CHAP. XXXIX.

AYant Cn. Manlie Torquat veincu les Gallo-grecs peuple barbare, & cruel de l'Asie, & fait plusieurs prisonniers d'iceux,auint qu'vn Centenier ou capitaine de cent hõmes Romains qui auoit en garde les captifs: fut espris de l'amour de la femme d'Orgiagont seigneur desdits Gallo-grecs nõmee Chiomare, ieune,grãde,belle & gaillarde dame,& mettant en oubli l'honesteté Romaine la força & lui rauit son honeur, quelque resistance qu'elle seut faire. Et quãd les deniers de la rançon des prisonniers furẽt arriuez, l'ire retourna à s'enflãmer au chaste cœur de la dame,laquelle delibera de prẽdre vengeance du tort & violence que le Centenier lui auoit fait soufrir: de maniere qu'estant desliee de la cadene auec les siens se retira d'vn costé & commanda que l'or fust conté au Centenier, lequel pendant qu'il estoit de tout son cœur atentif à conter deniers & que ses yeux ne tendissent autre part,ceste dame en son langage non entendu des Romains commanda à ses seruiteurs de le tuer par derriere & en apres lui leuer la teste de dessus les espaules, ce qui fut promptement executé par iceux. Dont elle prit la teste & la porta & ietta aux pieds d'Orgiagont son mari, comme prix de l'honeur que le Centenier lui auoit osté,qui par ce moyen en porta la peine meritee. Qui ne iugera donc ceste-ci non dame Barbare: mais Romaine & digne d'estre loüee & honoree de toutes celles de son sexe? Voyez comme Iul. Cesar Scaliger excellent Poëte de nostre temps l'a fait parler à son Seigneur & mari en ses Heroines.

Quod potui feci: sed tu carissime coniunx
Accipe nunc fidei pignora certa meæ
Non seruaui hosti: neque enim debetur iniquo.
At vir Chiomaræ qui fuit, vnus erit.

Fin du quatrieme liure des diuerses leçons d'Antoine du Verdier.

CIN-

CINQVIEME LIVRE DES DIVERSES LEÇONS D'ANTOINE du Verdier, suyuans celles de Pierre Messie.

Songe d'Aspasie, fille d'Hermotime de la Phocide, fort pauure homme, laquelle pour ses admirables vertus fut premierement femme de Cyre Roy de Perse, & en apres d'Artaxerxe.

CHAP. I.

ASPASIE fut fille d'Hermotime de la Phocide, & sa mere estant morte, son pere la nourrit fort pauurement, toutefois en grande pudicité. Estant petite fille il lui suruint au dessous du menton vne bosse ou enfleure laide & desplaisante à voir, pour guerir laquelle Hermotime apella vn Medecin qui promit de la faire perdre moyenant vne certaine somme de deniers qu'il lui demanda: & disant Hermotime qu'il n'auoit point d'argent, & ie n'ai point aussi de medecine, respondit le Medecin, & s'en alla. Vn iour Aspasie tenãt entre ses mains vn miroir se miroit, & plorãt à chaudes larmes de se voir ainsi ceste carnosité s'endormit, & songea qu'elle voyoit vne Colõbe changee en femme qui lui disoit, Ne te soucie, ma fille, pren bõ courage & laisse les Medecins & les medecines, pren les roses seches des chapeaux de fleurs de Venus & espans les sur le mal. Aspasie esueillee ayant fait ce qui lui auoit esté dit en songe fut guerie & deuint tresbelle, florissãt & augmen- *Ælian. li. 12.*

tant de iour à autre en autant de graces & perfections qu'on euſt ſeu trouuer en toutes les filles de ſon aage. Ses cheueux eſtoyent blõds & aucunement creſpes: Les yeux grands, le nez vn peu aquilin, les oreilles petites, & la couleur de la face ſemblable aux roſes, les leures vermeilles, les dents plus blanches que neige, & la voix claire & treſdouce. Elle alloit ſimplement habillee comme peu curieuſe voire rien du tout de ſe parer d'afiquets & autres ornemens que les femmes ont acouſtumé porter: car eſtant nourrie en poureté ne pouuoit aiouſter à ſa beauté nulle choſe par artifice. Ioint qu'elle n'en auoit le pouuoir ni le moyen. Auint que ceſte Aſpaſie fut achetee auec pluſieurs autres filles & femmes, par vn des principaux ſeigneurs de la cour de Cyre Roy de Perſe, lequel la voyãt ſi belle l'amena deuant le Roy auec trois autres filles Grecques, leſquelles furent mignardement atifees, polies & fardees, par aucunes femmes & en outre apriſes en quelle maniere, geſtes & contenances il faloit qu'elles ſe preſentaſſent au Roy. Bref chacune de ces trois s'eforçoit de ſurpaſſer les autres à paroiſtre belle & bien en conche. Mais Aſpaſie ſeule ne voulut ſe laiſſer gaſter la face, ains apres auoir refuſé vn long temps d'eſtre veſtue ſi pompeuſement print vn habit ſomptueux qu'on lui fit veſtir moitié par force: & demeurant triſte, melancolique & rouge comme vn feu, tenoit les yeux fichez en terre, plaignant en la preſence de Cyre, lequel commanda que les autres trois filles fuſſent aſſiſes tout aupres de lui, à quoi elles obeïrent promptement. Et Aſpaſie fit ſemblant de ne l'auoir entendu: mais le ſeigneur qui les auoit conduites, la fit aſſoir par force. Cyre maniant les trois & les regardant fermement entre les deux yeux, icelles permettoyent tout & enduroyent les atouchemens que le Roy leur faiſoit en fort bonne patience. Mais comme il commença à toucher Aſpaſie des pointes des doigts ſeulement, elle ſe mit à crier, lui diſant qu'il ſeroit puni de faire telles choſes. Ceſte façon de faire d'Aſpaſie pleut fort au Roy. Et comme il voulut en apres lui mettre la main aux tetins, elle ſe leua pour s'en aller. Alors Cyre s'eſmerueillant de la grandeur du cœur d'Aſpaſie, con-

tre

tre la couſtume Perſiene, dit au ſeigneur qui l'auoit achetee: De ces quatre vous auez amené ceſte-ci ſeule libre, pure & entiere, & les autres en leur viſage & contenance me ſemblent eſtre hapelourdes. Cyre deſlors mit ſon afection à Aſpaſie & l'aima grandement & voyant qu'elle l'aimoit auſſi en tout honeur, delibera de ne coucher d'oreſenauant auec autre femme que la fille de Harmotine. Aſpaſie ſe ſouuint quelque temps apres de la colombe par elle veuë en ſonge & de ſes propos. A raiſon dequoi en reconoiſſance des bienfaits receus, elle eſleua vne ſtatue d'or à l'honeur de la deeſſe Venus, & y aiouſtant la colombe ornee de riches ioyaux & pierres precieuſes apaiſoit la deeſſe par continuels ſacrifices. Elle enuoya auſſi à ſon pere à la Phocide pluſieurs chers & precieux dons. Et le fit merueilleuſement riche. De là à peu de temps on enuoya de Theſſalie à Cyre vn fort beau carcan de perles enrichies d'or. Le Roy fut treſ aiſe de ce preſent, & apellant Aſpaſie le lui monſtra diſant: Voici vn carcant qui apartient à fille ou mere de Roy, Ouï vrayement, reſpondit Aſpaſie. Or il eſt voſtre: ie vous le dõne, dit Cyre, le lui mettant à l'entour du col. Mais Aſpaſie ne ſe ſouciant des ornemens exterieurs lui reſpondit ſagement. Comment ſeroi-ie ſi hardie de porter au col vn don conuenable à Madame voſtre mere? Ie vous prie le lui donner: car il ne m'apartient pas & ie ſuis preſte à monſtrer le col ſans aucun don. Cyre ioyeux de ceſte reſponſe la baiſa, & ayant eſcrit lettres contenans le recit des deuis tenus entre lui & Aſpaſie, les enuoya auec le beau carcant à Pariſatide ſa mere, laquelle non moins aiſe des lettres que du carcan, recompenſa Aſpaſie de riches & royaux preſens. Et ayant fort à gré qu'Aſpaſie lui cedaſt & fit tant d'honeur, bien qu'elle la ſeuſt eſtre grandement aimee de Cyre, lui renuoya neantmoins le carcant. Et Aſpaſie enuoya à Cyre les grandes ſommes de deniers que Pariſatide lui auoit donné & lui dit, mon ſeigneur, ce treſor vous ſeruira en vos afaires, & pource que vous eſtes mon ornement, il me ſemble auoir obtenu grand don de vous aimer comme ie doi & deſire. Cyre s'eſmerueilla de ce fait, & non ſans cauſe, car ceſte-ci n'auoit pas

seulement vn cœur de femme, mais d'vn tres-grand & magnifique Prince. Or Cyre ayant esté occis en la guerre contre son frere, Aspasie qui estoit en l'armee fut faite prisonniere, & Artaxerxe l'ayant fait diligemment cercher pour ses singulieres & rares vertus, ceux qui l'auoyent prise la menerent deuant lui estroitement liee, dont il la fit soudain deslier faisant emprisonner ceux qui l'auoyent ainsi liee. Puis l'ayant fait vestir royalemẽt, iaçoit que pour la mort de Cyre elle y fist grande resistance, & les ornemens accroissans sa rare beauté, Artaxerxe en deuint extremement amoureux. Et s'efforçant d'apaiser le dueil qu'elle auoit de la mort de Cyre & lui en oster la memoire, l'obtint long temps apres, combien qu'à grande dificulté lui peust estre arrachee l'amour qu'elle portoit à Cyre.

De l'ombre de l'Asne, Apologue par lequel Demosthene reprint les Iuges d'Athenes d'estre peu atentifs à escouter choses serieuses.

CHAP. II.

Voi Erasme en ses Adages.

DEmosthene l'Orateur plaidant vn iour vne cause pour vn criminel qu'il defendoit, & voyant les iuges peu atentifs à ouïr sa plaidoirie, mener bruit & caqueter entre eux, cessant de poursuyure sa harangue, ie vous prie, leur dit-il, prestez les oreilles: car ie vous vai raconter vn cas nouueau & plaisant à ouïr. Et comme chacun fit silence, il commença à dire ainsi. Vn certain ieune homme auoit loé vn asne en temps d'esté pour porter quelques hardes d'Athenes à Megare, Or cõme en chemin le soleil chaufast fort sur le midi & qu'estant lassé il ne peust trouuer aucun ombrage pour se repoſer & atendre que la chaleur fust passee, il deschargea l'asne du bast & bagage & s'assiant dessous se couuroit de l'ombre d'icelui. Le maistre de l'asne qui le touchoit apres lui pour l'en ramener de Megare à Athenes, ne vouloit permettre que l'autre se mist dessous, & s'efforçoit de l'en oster, disant, n'auoir loé que l'asne, mais non l'ombre. Celui qui l'auoit pris à loage débatoit au contraire

traire qu'ayant conuenu du pris pour la conduction ou loage de l'asne, l'ombre y estoit aussi compriſe combiẽ que par pact expres n'en euſt eſté faite mention: ce qui s'entendoit aſſez. Et de ceſte façon eurent longuement altercas enſemble iuſques à venir aux mains & s'entrebatre: l'vn afermant auec opiniaſtriſe que l'ombre de l'aſne n'auoit eſté loee, & l'autre ſouſtenant encores plus fort que ſi. En fin ils vindrent en iuſtice afin d'en auoir iugemẽt. Et comme Demoſthene euſt dit iuſques là, & qu'il vit les iuges tous atentifs à ſes propos, tellemẽt qu'aiſemẽt on euſt ouï vne mouche, ſi grand eſtoit le ſilence, il deſcendit du barreau. Dequoi eſmerueillez les Iuges le rapellerent, le priant d'acheuer le reſte de la fable lui diſant, qu'en auint-il Demoſthene? faites nous en ſages, & acheuez de dire. C'eſt donc ainſi meſſieurs (reſpondit Demoſthene) que vous prenez plaiſir d'ouïr parler de l'ombre de l'aſne & il vous faſche d'entendre vne cauſe graue où il eſt queſtion de la vie d'vn homme. Ceci me fait ſouuenir d'vn autre preſque ſemblable trait que fit Diogene, lequel comme deuiſant vn iour il n'euſt aucun qui l'ouïſt atentiuement, il cõmença à dire vne fole chanſon, ainſi que ſi les aſſiſtans euſſent deu dancer. Et pluſieurs y eſtans acourus, il leur vſa de grieue reprehenſion de ce qu'ils acouroyent ioyeux & en grand nombre aux choſes foles & meſchantes, mais aux ſerieuſes & prouſitables à bien viure, ils n'y venoyẽt gayement ni les eſcoutoyẽt ſoigneuſement. Nous n'auõs plus faute à preſent de tels hommes qui s'atendent à l'ombre de l'aſne & preferent les choſes ridicules aux ſalutaires. Ils laiſſerõt d'ouïr le ſermon pour aller voir vn bateleur. Et ſi le predicateur preſche choſes hautes & diuines qui ſoyent dignes de conoiſſance, i's s'endormirõt tout incontinẽt. Mais s'il ſe mettoit à conter des ſornettes & faire des contes de la cicogne, les voila ſoudain eſueillez & plus atentifs que iamais.

Que les peres doyuent instruire leurs enfans en bonnes mœurs & les admonnester souuent à bien viure. Et que l'enfant comprend beaucoup mieux l'instruction de son pere qu'il ne fait de tout autre. Auec vne lettre de Laurens de Medicis à Ieau son fils cardinal qui fut apres Pape Leon dixieme.

CHAP. III.

CElui fait fort bien l'ofice de pere & proufite grandement à la republique qui enhorte & incite ses enfans à la conoissance de la loi & obseruation d'icelle. Il n'y a rien qui plus facilement mette les enfans au droit & bon chemin que la grauité, puissance & cõmandement du pere, dont il doit vser genereusement & modestement. Car (comme dit Dion) le desir & aiguillon de nature nous pousse à engendrer enfans, mais les nourrir & entretenir liberalement & les bien instruire, c'est vn franc tesmoignage de vraye amour & charité. Le pere bien sage & arresté tasche de tout son cœur de rendre les siens semblables à lui. Et voulant estre imité d'iceux il leur propose la reigle par laquelle ils soyent dressez à bien faire & à estre modestes, & soyent diuertis voire si besoin est, espouuantez de mener mauuaise vie & suyure meschantes coustumes. Salomon excellent precepteur du regime de la vie humaine, ne desire pas tant qu'vn pere soit doux, ni qu'il otroye tant de liberté à ses enfans pour se faire aimer d'eux, & les entretenir en son obeissance, comme il veut qu'il les admonneste & chastie pour les tenir en crainte & les acoustumer à bõnes mœurs. Que si le pere ne s'en soucie, il ne sauroit mieux mõstrer qu'il hait ses enfans, disant le mesme Salomon aux * prouerbes. *Qui espargne la verge, il hait son fils: mais qui l'aime, il le chastie de bonne heure.* Ne retire point la correction de l'enfant: si tu le frapes de la verge, il n'en mourra point. Le fol enfant est douleur & marrisson à son pere & amertume à celle qui l'a enfanté. Parquoi le pere doit auoir soin d'aprendre à son fils bonnes mœurs & à ensuyure vertu en sa tendre ieunesse qu'il est facile à ployer, comme sont les nouuelles branches d'vn ieune arbre. Il lui doit en outre aprendre ou faire

*ch. 13. 23. & 17.

faire aprendre les bonnes lettres & arts liberaux, ainsi que dit Quintilian & l'Empereur en l'vn des proëmes des digestes sur la fin, & en la loi vnique au Code, *de professo. qui in vrb. Constantinop.* & en la loi *magistros, de profess. & mag.* au dixiesme liure du Code. Iaçoit que les lettres soyent compagnes de vertu comme disoit le Iurisconsulte Iules Paul, & si le pere sauant pouuoit lui mesme faire cest ofice d'aprendre à son fils la science & doctrine, le fils la comprendroit beaucoup mieux que de nul autre: tant peut l'instruction sortant de la bouche du pere à l'endroit de son enfant. Cest pourquoi on a veu & voit on tous les iours maints doctes personnages estre fils de doctes peres desquels ils ont reçeu la science. Ne voyons nous pas les Scaligeres pere & fils, estre presque egaux en doctrine? Mais d'où la tient Ioseph que de Cesar son pere? Quoi? les Estiennes pere & fils? Ioachim du Bellai & Iean Antoine de Baif ne sont-ils de race de doctes? Platon en son dialogue Theages introduit Socrates qui parle ainsi à Theages. Or ça ton pere ne t'a il enseigné ce qu'on fait de çà aprendre aux fils des plus nobles, à sauoir les lettres, à sonner de la harpe ou lire, à luitter ou s'esbatre en autres combats & exercices où quelque prix est constitué? A quoi, Theages lui respond. Oui vrayement mon pere me l'a enseigné. Mais prenons ceci de plus loin, & venons à ceux qui ont donné salutaires admonitions & bõs enseignemẽs à leurs enfans. Dauid Roy d'Israël voyant que les iours de sa mort s'aprochoyent, fit vne leçon à son fils Salomon qui deuoit regner apres lui l'instruisant ainsi, *Conforte toi & sois virile. Garde l'obseruation de l'eternel ton Dieu pour cheminer en ses voyes, pour garder ses decrets & ses commandemens, & ses iugemens & ses tesmoignages, selon qu'il est escrit en la loi de Moise: afin que tu sois prudent en tout ce que tu feras, & en tout ce à quoi tu te tourneras.* Tobie ia vieux, deuant que de mourir fit ceste saincte remonstrance au petit Tobie son fils. *Mon fils, si ie meurs enseueli moi & ne mesprise point ta mere. Honnore la tous les iours de sa vie & fais ce qui lui sera agreable, & ne la faschе point. Qu'il te souuiene mon fils, qu'elle a esté en plusieurs dangers pour toi qui estois en son ventre. Quand elle mourra enseueli la aupres de moi en vn*

Iul. Cesar Scaliger & Ioseph son fils. Robert & Henri Estiene. Ioachim du Bellay.

I. Ant. de Baif.

3. Roi. 2.

Tob. ch. 4.

sepulchre. Mon fils souuiene toi en tout temps du Seigneur nostre Dieu, & ne vueille point pecher & outrepasser ses commandemens: Fai ce qui est droit tous les iours de ta vie, & ne tien point le chemin d'iniustice: car quand tu procederas en verité, il y aura prosperité en tes œuures, comme à tous ceux qui viuent iustement. Fai aumosnes de tes biens, & que ton œil ne soit point ambicieux, quand tu feras aumosnes. Ne destourne point ta face du pauure & la face du Seigneur ne sera point destournee de toi. Si tes biens sont petits, ne crain point de faire aumosne du peu que tu as. Car tu mets en tresor vn bon depost, pour le iour de ta necessité. Voyez le reste de ladite remonstrance au quatrieme chapitre du liure de Tobie en la Bible.* Les enfans des prestres Chaldeens & Egyptiens aprenoyent de leurs peres la Philosophie, & * Herodote dit qu'ils n'aprenoyent autre art que le paternel, & que les gens d'armes d'entr'eux qui sont apellez Calasires & Hermotibies sont instruits en la militie ou discipline de la guerre, le fils par le pere. * Agasicles Roy des Lacedemoniens enquis pourquoi il ne tenoit aupres de lui le Sophiste Philophanes, veu qu'il estoit de sa nature si desireux d'aprendre & qu'il se plaisoit d'ouïr bien dire, respondit d'vn royal naturel, Qu'il aimoit mieux estre disciple de ceux dont il estoit fils: voulant signifier que comme les enfans aprochent à l'esprit de leurs peres & à peu pres raportent leurs mœurs, ainsi les vices des precepteurs & pedagogues prenent place vers leurs disciples. Le Roy Cyre (si Xenophon est digne d'estre creu) fut instruit aux arts tant de la paix que de la guerre, par Cambyse son pere Roy des Perses. * Baptiste Fulgose recite que les Atheniens auoyent vne loi par laquelle le fils qui n'auoit apris de son pere aucun art ou bié espece de quelque industrie, & mestier n'estoit astraint à lui aider en sa necessité. Toutesfois ie ne trouue pas bonne ceste loi, estant contraire à celle de Dieu. Euenor monstra l'art de peinture à Parrhasie son fils comme de mesme fit Micon à sa fille Timarethe, & Corneille de l'Aye peintre du Roy demeurant à Lyon à la sienne laquelle peint diuinement bien. Le grand Hippocrate fut apris en la medecine par son pere Heraclide de la race des Asclepiades. * Arete fille & disciple d'Aristippe Cyrenaïque

** Diodo. li. 2. ch. 8. *li. 6.*

** Plutar. aux Apo. Lacon. ou des Lacedemoniés.*

** li. 2. ch. 1.*

** Dioge. Laer. li. 2. en la vie d'Aristippe.*

que, apres que son pere fut mort regenta en l'escole d'icelui & de viue voix enseigna grãd nombre d'auditeurs. Ænee en Virgile instruit son fils Ascanie ainsi:

Disce puer virtutem ex me verúmque laborem.
Fortunam ex aliis.
Mon fils apren de moi la vertu & la peine:
Et des autres que c'est que la fortune ameine.

L'instruction des enfans fut en grande recommãdation enuers L.Paul Æmile consul Romain, lequel ayant veincu le Roy Perse & iouïssant des tresors des Macedoniens, ne toucha rien à ce riche butin excepté aux liures de la Bibliotheque royale, tous lesquels il enuoya à ses enfans: en quoi il monstra auoir plus de soin de les instruire es bonnes lettres que non pas de les combler és tresors & richesses. Et dit * Raphaël Volaterran qu'il manda aux Atheniens de lui enuoyer quelque bon Philosophe pour aprendre ses enfans. Ils lui enuoyerent Metrodore Athenien auditeur de Carneade, Philosophe & peintre insigne. Caton le cẽseur enseigna lui-mesmes son fils aux lettres, combien qu'il eust vn seruiteur lettré & sauant nommé Chilon qui enseignoit plusieurs enfans. * Les Rois de Perse esliſoyent de tout le royaume quatre maistres ou precepteurs qui surpassassent tous les autres en vertu, à sauoir en sapience, iustice, tempẽrãce & force, ausquels ils bailloyent en charge leurs enfans pour les endoctriner. Le premier d'iceux enseignoit la Magie qui print commencement de Zoroastre fils d'Oromase & laquelle n'est autre chose que la veneration des dieux. Icelui mesmes enseignoit les institutions royales. Le second amonestoit les enfans à honeur & garder en tout le temps de leur vie sur toutes choses la verité. Le troisieme à n'estre veincu d'affection desordonnee & voluptueuse, ains à s'acoustumer à viure librement, cõmander à soi mesmes, & ne seruir à autrui. Le quatrieme rendoit son disciple asseuré & exempt de peur, à fin de n'estre par crainte fait serf en nulle part. Zenobie Roine des Palmyreniens (que l'Empereur Aurelian mena en triomphe) fit si bien exercer la langue Latine à Herennian & Timolae ses deux fils ausquels elle l'auoit enseignee, qu'à peine ou rarement pouuoyent

Sabell. li. 2. ch. 2.

** li. 17. Anthrop.*

** Platon en l'Alcibia.*

ils, parler Grec leur naturel langage. François Sforce receut de son pere le grand Sforce trois commandemens qu'il garda soigneusement. Le premier qu'il ne touchast aucunement à la femme d'autrui. Le secõd, qu'il ne batist le seruiteur qui auroit demeuré long temps en sa maison & qui seroit homme fait, ou bien qu'à l'instant il lui donnast cõgé apres l'auoir payé de son salaire deu, & le troisieme qu'il ne se seruist de cheual qui ruast & regimbast. Thomas Morus chancelier d'Angleterre combien qu'il fust tres-ocupé aux afaires du Roy, print neantmoins la peine d'estre precepteur & d'enseigner sa femme, ses filles & son fils, premierement en bonnes mœurs, puis en la conoissance des deux langues Grecque & Latine & des sciẽces. Laurens de Medicis vn peu deuant que mourir, enuoya Iean son fils Cardinal du sainct siege à Rome au Pape Innocent VIII. & lui dõna de fort beaux enseignemens pleins de prudence pour viure vertueusement, lesquels ledit Iean seut si bien retenir & mettre en effect, que nonobstant que lui, Pierre & Iulian ses freres fussent chassez de la patrie, ce neantmoins par sa doctrine & obeissance il se fit aimer de tous & en fin paruint à estre Pape, nommé à sa creation Leon X. Lors qu'il eut receu le chapeau de Cardinal, son pere Laurens lui escriuit vne lettre l'enhortant de son deuoir & lui enseignant comme il se deuoit conduire en ceste charge & dignité. Et pource qu'icelle lettre merite d'estre veuë, ie l'ai traduite d'Italien & mise ici où elle est digne de tenir lieu.

Franc. Sforce.

Laurens de Medicis.

M. IEAN. Vous estes grandement obligé au Seigneur Dieu, & tous nous autres aussi pour l'amour de vous: d'autant qu'outre plusieurs bienfaits & honneurs que nostre maison a receu de lui il a fait que nous pouuons voir en vous plus grande dignité qui iamais fut veuë en nostre race, chose laquelle encores que de soi soit bien grande, les circonstances y donnent plus grand acroissement, mesme atendu vostre aage & condition nostre. Et pource ie suis d'auis que vous taschiez d'estre agreable au Seigneur Dieu, recordant en vostre memoire à toutes heures que non vos merites, prudence ou solicitude, mais le seul Dieu vous a miraculeusement fait

fait Cardinal. Dont est besoin que le reconoissiez, aprouuant ceste condition & estat par sainte vie & bon exemple qu'il faut que sortent de vous. A quoi vous estes de tant plus obligé pour auoir donné quelque opinion en vostre ieunesse de pouuoir paruenir en ceste dignité ou autre. Ce seroit chose grandement vituperable & eslongnee de vostre deuoir & de mon atente & esperanee, si vous mettiez en oubli & nonchaloir vos bonnes façõs de faire, & que vous fissiez cesser les œuures d'vn si bon commencement, au temps que les autres qui meritent le nom de sages acroissent en raison & meilleure forme de viure. Il est donc besoin, que mettiez peine d'alleger le pois de la dignité que vous portez, viuant honestement, ensuyuant la vertu & perseuerant aux estudes conuenables à vostre profession. L'annee passee ie prins grande consolation, ayant entendu que vous vous confessastes & reçeustes le S. sacrement de l'Euchariſtie, & plusieurs fois de vous-mesmes, sans que nul vous le persuadast: ce que ie trouue fort bon & salutaire & ne conois meilleure vie pour estre conserué en la grace de Dieu que d'ainsi s'habituer & cõtinuer. C'est ce me semble le plus vtile auertissement que premierement ie vous puisse donner. Ie conois que vous en allant à Rome qui est le receptacle & esgout de tous maux vous entrez en plus grande dificulté de suyure ce que ie vous remonstre ci dessus: pource que non seulement les exemples incitent à estre suyuis, mais aussi ne vous manqueront particuliers incitateurs & corrupteurs. Parquoi comme vous pouuez entendre, vostre nouueau aduenement à la cardinauté en si ieune aage & pour les autres conditions susdites, tire auec soi vne grande enuie: & ceux qui n'ont peu mettre empeschement à la perfection de vostre dignité, se parforceront subtilement de la diminuer & de denigrer l'opinion de vostre vie pour vous faire choir en la mesme fosse où eux-mesmes sont tombez, ayans confiance que tel cas doyue reuscir selon leur souhait à cause de vostre ieune aage. Il vous faut oposer à ces dificultez, de tant plus qu'à present on voit au college des Cardinaux moins de vertu que iamais. Ie me souuiens toutefois d'auoir veu en ceste

compagnie bon nombre d'hommes doctes, gẽs de bien & de saincte vie & pource il est meilleur de suyure leurs loüables exemples. Car ce faisant serez de tant plus connu & prisé, que les conditions des autres vitieux vous distingueront d'eux. Il vous est necessaire fuir comme Scylle & Carybde le nom d'hipocrisie, voire autant que la mauuaise renommee : & vser de mediocrité mettant peine d'euiter en efet tous les moyẽs qui peuuẽt ofenser & scandaliser autrui en aparence & conuersation, ne monstrant en vous austerité ou trop de seuerité, choses que vous entẽdrez auec le temps & ferez mieux (à mon opinion) que ie ne vous saurois exprimer. Vous entendrez de quelle importance & exemple est la personne d'vn Cardinal, & que tout le mõde seroit bien, si les Cardinaux estoyent comme ils doyuent estre. Car ils esliroyent touſiours vn bon Pape d'où naist presque le repos de toute la Chrestienté. Taschez donc d'estre tel que quand les autres seront bien viuãs comme vous, on en puisse atendre ce bien vniuersel qui est le repos des Chrestiens. Et d'autant qu'il n'est plus grand' peine que de bien cõuerser auec plusieurs hommes & de diuerse condition, ie ne vous puis donner en ceci autre bon auis & conseil sinon que vostre conuersation & hantise auec les Cardinaux & autres hommes de qualité soit charitable & sans ofence, raisonnablement mesuree, & non selon la passion d'autrui: car plusieurs voulans ce qui n'est de deuoir, font de la raison iniure. Iustifiez donc vostre conscience en cela, que vostre frequentation auec chacun soit sans ofence. Et quand vous serez à Rome il sera meilleur de trauailler plus vos oreilles que la langue, i'entens de plus ouïr que parler. Ie vous ai dés à present du tout donné & voüé au Seigneur Dieu & à la saincte Eglise, dõt faut que deueniez bon ecclesiastique, faisant voir à chacun, comme vous aimez l'honeur de Dieu & l'estat de l'Eglise vniuersel & siege Apostolique sur toutes les choses du monde, preferant cela à tout autre respect. Vous estes le plus ieune Cardinal qui soit & qui iamais ait esté à Rome iusques ici. Parquoi est necessaire que soyez le plus diligent & le plus humble, sans souhaiter d'estre veu & reputé grand, sans vous faire ater-

re atendre en chapelle, en consistoire ou disputation. En vos pompes ie louerai plus la modestie que la superfluité, & estimerai plus vn train bien ordonné, que riche & pompeux. Soyez curieux de viure modestement, reduisant de peu à peu les choses au terme où maintenant elles ne peuuent estre, pour estre & le maistre & la famille nouueaux. Bagues & ioyaux d'or & habits de soye sont seans en bien peu de chose à vos pareils, ie veux que vous ayez plustost quelques choses belles & antiques où vos yeux & vostre esprit se puissent repaistre, vne bibliotheque garnie de beaux liures vous est fort requise, & ie desire que ceux de vostre suite & famille, vos domestiques soyent plus tost bien moriginez & doctes que grands. Faites banquets aux autres plus souuent que d'aller banqueter chez eux: toutefois sans superfluité, vsez pour vostre personne de grosses viandes & faites assez exercice. Car à ceux de vostre robe suruienent soudain plusieurs maladies si on n'y prend garde. L'estat de Cardinal est non moins asseuré que grand, d'ou prouient qu'ils deuienent negligens & paresseux, leur semblant auoir beaucoup obtenu & gagné, & pouuoir conseruer leur estat auec peu de peine, ce qui nuist souuent à la cõdition & à la vie, à quoi est besoin qu'ayez bien egard, & à plustost vous peu fier que trop. Gardez vne regle sur les autres qui est de vous leuer matin tous les iours, pour autant qu'outre qu'il est fort profitable à la santé, vous expedierez tous les negoces du iour & ferez vos depesches: ioint qu'il vous faut dire vostre ofice, estudier, donner audience, &c. Vne autre chose est aussi fort requise à vn homme de vostre qualité. A sauoir de penser tousiours le soir à ce que vous auez à faire le iour ensuyuant, à fin que ne vous suruiene aucune chose non premeditee. Quand à vostre maniere de parler au consistoire, ie croi que le plus loüable moyen que vous sçauriez choisir est en toutes les ocurrences qui se proposeront vous en r'aporter à la determination de sa saincteté, à cause que pour estre encore ieune & peu experimenté, le deuoir requiert de vous en remettre au tressage iugement d'icelle. Vous serez en outre prié de parler & interceder enuers le

sainct Pere pour plusieurs afaires particuliers, mais à ce vostre nouueau auenement prenez vous garde de ne le requerir que le moins que vous pourrez & ne l'ennuyer de requestes : car le Pape de sa nature tient plus agreables & a mieux en grace ceux qui moins lui faschent les oreilles, que les autres qui se monstrent importuns. & s'il y a occasion necessaire de le requerir, ce doit estre auec humilité & modestie. Ce faisant il receura selon sa nature plus grãd contentement. Soyez sain. De Florẽce.

Vostre Pere,

Laurens de Medicis.

De l'imposition des noms: & qui a meu l'Auteur de nommer vne siene fille Dorothee. CHAP. IIII.

DEux peuuent estre les raisons des impositions des noms: l'vne est selon Dieu & ensuyuie des hommes spirituels: & l'autre du monde, non laissee des charnels. Celle de Dieu a plusieurs ocasions: la premiere est selon l'autorité diuine, & quand absolument il commande qu'vne chose soit nommee ainsi, & lui sans autre ainsi la nomme, comme on lit, qu'il nomma la lumiere iour & les tenebres nuict. Et pourautãt que les nõs que Dieu a imposez & de sa propre autorité nõmez, ont touiours dõné conoissance de la signification de la chose nõmee, de ce qu'elle doit faire ou à quoi elle est bõne, de là viẽt que ceux lesquels difinissent que c'est que nom le declarẽt estre ceste chose laquelle signifie la substãce dont icelle est suiet sur lequel tombe ce nom, ou sa proprieté soit particuliere ou vniuerselle. Dieu fut le premier qui nomma le premier pere du gẽre humain, ADAM, & dit on que ce nom Adam signifie Roux, & que c'est la propre couleur de la terre pure & vierge, de laquelle l'homme fut fait. Et pource l'Apostre dit fort bien que nostre premier pere fut nommé terrien, de la terre, & Roux de la terre iaunastre ou rousse: à fin que le mesme nom declarast non seulement ce qu'il estoit, mais aussi que se nommant soi-mesme il se mist deuant ses yeux & se souuint soigneusement qu'il estoit fait de terre. C'est pourquoi Dieu lui ayant ordonné la penitence, pour auoir esté desobeissant, lui dit. Tu feras ainsi iusques à ce que tu

1. Cor. chap. 15.

tu retournes en terre de laquelle tu as esté tiré : car tu es terre & en terre & poudre tu dois retourner. Quant à l'imposition du nom de tous les animaux on lit, qu'apres que Dieu eut creé les bestes de la terre, les oiseaux de l'air, & tous les poissons des eaux, il les mit deuant Adam, afin qu'il les nõmast en la sorte qu'il lui sembleroit, dont il imposa nom à tous selon les proprietez naturelles, par laquelle raison on peut asseurer Adã auoir eu la sciẽce de toutes choses, que tels noms fussent par lui imposez selon la proprieté de la nature desdits animaux, & que les paroles qu'il trouua signifiassent leurs sustances & proprietez: imitant en cela son createur lequel auoit tenu tel moyen à les nommer. Venant apres à la femme il la nomma par son vrai nom EVE, qui vaut autant à dire que mere de tous les viuans: ce qui fut belle & vraye consideration, d'autant que nous tous tant ceux du passé que de l'auenir deuons naistre d'elle, par ainsi le nom fut conuenable à sa proprieté. Eue semblablement ayant engendré Cayn, dit, que puis que Dieu par sa grace lui auoit donné ce fils, elle le vouloit nommer CAYN, qui signifie *possession*. Le fils d'Abraham fut nommé Isaac, interpreté *mon ris*, pource que la mere sterile rit de ioye aux paroles de l'ange qui lui predit qu'elle enfanteroit. Moyse fut ainsi nommé en memoire qu'il auoit esté tiré de l'eau & donné à la fille de Pharaon. L'ancien testament est tout rempli de semblables noms imposez à propos, & pour certaines & bonnes considerations qui seroyent trop longues à dire. Ce grand prestre Zacharie ayant eu miraculeusement de sa femme Elizabet vn fils qui deuoit estre ambassadeur & predicateur de tant de grace que le grand Dieu faisoit, d'enuoyer son vnique fils en ce monde, le nomma Iean par commandement de l'ange, lequel nom veut à dire *grace*. Deuant que le salut du mõde nasquist de la sacree & bien heureuse vierge Marie, le glorieux & tres-sainct nom fut porté du ciel par l'ange qui lui annõça de l'imposer à son celeste fils, lequel nom estoit IESVS, qui est interpreté *Sauueur* : atendu que de lui deuoit proceder le salut des humains & la remission des pechez. De là est venue de peu à peu la louable, belle & sainte coustu-

me (& particulierement entre les Chrestiens qui ont eu quelque gouſt de Dieu) d'impoſer nom à leurs enfans ſous la reuerẽce du iour auquel ils naiſſent, ayant eſgard au ſainct à qui le iour eſt dedié. Il a eſté touſiours de couſtume entre toutes les nations d'impoſer les noms conuenables & apartenans à leur religion. Car comme les Iuifs obſeruent ceci, ainſi font les Turcs, les Mores & les Indiens, leſquels baillent tous ordinairement nom à leurs enfans de leurs choſes ſacrees & diuines: & aucũs des Chreſtiens ne font pas ainſi, & n'impoſent nom à leurs enfans qui ſoit ſelon Dieu noſtre vrai pere, & ſelon Ieſus Chriſt ſon vnique fils fait homme. Tels aueugles & priuez de iugement ne mettent à leurs enfans noms Chreſtiens, ains vagans à recercher tant de curioſitez, ou quelque mot qui tiene de l'antique, ou qu'ils eſtiment mignard, ſe ſeruent de noms fabuleux, feints & prophanes. Ce n'eſt donc de merueille ſi on void diminuer de peu à peu la ſaincte foi. Vne autre ocaſion de nommer les enfans eſt prinſe des accidens qui auienent à la naiſſance des creatures, laquelle n'eſt non ſeulement vſee des Chreſtiens: mais auſſi obſeruee des infideles. Ceſte-ci tient plus du charnel que non du ſpirituel, ou diuin, iaçoit que pluſieurs fois on la puiſſe prendre à bon ſens, comme fut celle qui auint à Sara femme d'Abraham, à la mere de Samſon, à Moyſe (ainſi que i'ai dit ci-deſſus) & à infinis autres, ſi nous voulions ſuyure laquelle, auiendroit ſouuent que nous ſerions cõtrains à mettre noms laids, ords, prophanes, & malencõtreux, pource que les accidens ſont quelquefois enuoyez & permis de Dieu à noſtre dommage. D'ailleurs telle couſtume participe pluſtoſt du paganiſme qu'autrement, puis qu'il apert qu'en ceci on ſe conduit par la voye des Augures, leſquels ſont defendus en la religion Chreſtiene. Pluſieurs louẽt & aprouuẽt la couſtume de ceux qui nomment leurs enfans du nom de leurs peres & meres, ou autres defuncts, pour conſeruer viue la memoire d'iceux. De telle volonté furent ceux qui vouloyent impoſer à S. Iean le nom de Zacharie ſon pere, auſquels la mere dit, non: mais il ſera apellé Iean, dequoi s'eſmerueillans, lui dirent qu'en ſa parenté n'y auoit onc eu & n'y a-

Gene. 18. *Gene.* 2. *Exod.* 2.

Luc 1.

n'y auoit de present nul qui fust ainsi nommé. Aucuns prenent le nom des familles & de leur lignee, comme en Italie on nomme l'vn Martinengo, & les autres Auogrado, Cesaresco, Montino Montini, Buondelmont di Buondelmonti Antonio de gli Antonij & semblables. Maintefois aussi sont les enfans nommez de l'ordre de la naissance, cóme vn qui seroit apellé Protogene, c'est à dire premier né. A mesme raison lit on souuent es anciens auteurs Latins ces noms propres d'hommes, Second, Quinte, Sexte, Posthume & semblables. Quant à moi, i'ai voulu qu'vne fille qu'il a pleu à Dieu me donner, ait eu nom DOROTHEE au sainct baptesme: ce que ie n'ai fait sans cause, ains à raison de l'ethimologie de ce nom composé de deux mots Grecs dont l'vn est δῶρον, qui veut dire *Don*, & l'autre θεὸς, c'est à dire *Dieu*, lesquels ioints ensemble font vn nom *Dorothee*, ou Theodore qui est atribué à l'homme & à la femme: car en Latin on dit pour le masle *Dorotheus* ou *Theodorus*, & pour la femme *Dorothea* ou *Theodora*, & signifient lesdits deux noms vne mesme chose, asauoir *Don de Dieu*, ou *Don à Dieu*: ce n'est donc sans raison que ie lui ai fait imposer tel nom pour l'escrire dans mon cœur & y engrauer la memoire du don, grace & benefice que Dieu me fait tous les iours. Ioint que trois sainctes dames ont iadis porté tel nom & sont nombrees au catalogue des saincts. Dont l'vne, asauoir saincte Dorothee vierge & martyre de Cesaree ville en Capadoce soufrit mort pour la foi de Iesus Christ l'an de nostre salut 310. sous le tyran Maximin.

Luc 1.

Noble Guillaume de Loberac seigneur de Glauenas & damoiselle Sybille de Chastillon ont esté les parrain & marraine.

Voi Ia. Phil. de Bergamo en la vie des fem. illustres.

Eusebe dit d'Alexandrie.

Qu'il faut auoir egard au genre & à la dignité des hommes, & combien sagement fit l'Empereur Adrian contre vn Libertin ignoble auec vn exemple d'Octauie Auguste en semblable cas.

CHAP. V.

CE n'est pas à tort que les croniques & histoires des anciens acusent Varie Anto. Heliogabale Auguste de ce qu'entre ses autres meschans actes il mesprisoit la grandeur & maiesté de la ville de Rome, & cóme homme insolent ne tenoit conte du Senat, non plus que d'vne chose vile & abiecte, iusques à vendre les ho-

Voi P. Crinit.

neurs dignitez & eſtats à gens deſbordez en toute meſchanceté & à ſeruiteurs, maquereaux & miniſtres de ſes voluptez & maleſices, aſſemblât pluſieurs perſonnes au Senat, ſans auoir eſgard à aage, race ne vertu. Mais Elie Adrian Empereur (ainſi que recite Spartain) demonſtra clairement combien il eſtimoit la grauité du Senat, & combien il atribuoit à la dignité Romaine, meſmement par vn acte, qu'il fit qui me ſemble digne d'eſtre ici mis. Comme donc icelui eut veu ſon Libertin ſe promener entre deux des plus grands & principaux Senateurs il n'endura que tel galand & eſhonté fiſt deſhoneur à la dignité Senatoire, ains à l'inſtant commanda à vn des gentilſhommes de ſa cour d'abatre & chaſtier la fole audace du temeraire Libertin & de lui couurir la ioüe d'vn ſouflet qui fuſt acompagné de ces paroles: Va impudent que tu es ne te promene point parmi ceux deſquels tu peux eſtre ſeruiteur. En quoi treſ ſagement Adrian Ceſar demonſtra n'eſtre requis à la grandeur, dignité & fortune des Princes d'atribuer plus à l'amour qu'à la vertu. Ce qu'auſſi Octauie Auguſte obſerua ſagement & ciuilement lequel voulut tenir tous ſes amis à la ville en pareil droict & meſmes loix que tous les autres: voire ſe faſcha fort que le peuple Romain ſe fuſt leué au theatre pour faire place à ſes enfans. Et ſi quelque fois il les recõmanda au peuple, cõme hõme treſ-graue eut touſiours de couſtume d'aiouſter, *s'ils le meritent.*

Reſponſe d'Ariſtippe à la queſtion que Denis lui demanda, pourquoi les hommes doctes hantent ſouuent les maiſons des riches, meſme des Princes, & non les riches & les Princes les maiſons des doctes. CHAP. VII.

SAgement & doctement reſpondit le Philoſophe Ariſtippe Cyrenaïque à la demande que Denis lui fit, pourquoi les Philoſophes & ſauans hommes frequentoyent les maiſons des riches & non pas les riches les maiſons des ſauans. C'eſt pourautant, dit-il, que les Philoſophes & gens doctes ſauent & conoiſſent parfaitement ce qui eſt de beſoin aux riches & ce dequoi ils ont le plus

le plus afaire, mais les riches ne le sauent pas. Parquoi treselegamment disoit le noble Iean François Pic Comte de la Mirandole, qu'il ne conoissoit d'entre tous les mortels vn animal plus fol & insolent qu'vn riche ignorant & despourueu des sciẽces, qui a en desdain les bonnes disciplines: car ces richesses mondaines le rendent adonné à voluptez impudiques & à paresse & ne sont employees à l'vsage des hommes ni à aucune vtilité de la vie. Il ne se faut donc esmerueiller si les Rois d'Alexandrie & autres Princes ont esté curieux auec si grande diligence d'aquerir la familiarité des doctes personnages. Ce que les epistres des Princes Grecs & Latins sont assez notoire. Dont est venu le prouerbe Grec, * Σοφοὶ τύραννοι τῆς σοφῶν συνουσίας, c'est à dire, les tyrans, ou Princes sont faits sages par la frequentation des sages: & au contraire, Μωροὶ τύραννοι τῆς κολάκων συνουσίας. Fols se font les Princes frequentans les flateurs.

* *Platon en son Dialogue Theages. Aul. Gel. li. 13.*

De l'auarice, & de plusieurs extremement auares.

CHAP. XII.

AVarice est vn vice de l'ame par lequel on desire d'auoir de toutes parts sans raison, & retient on iniustement ce qui apartient à autrui. A ceste ocasion les Theologiens apellent l'auarice, φιλαργυρίαν, desir desordonné d'auoir pecune, laquelle a deux choses fort mauuaises, asauoir trop grande promptitude à prendre, si ce n'est des choses petites, & grand defaut à donner, comme dit Aristote en ses * Ethiques, *L'auarice est au donner chiche & defaillante: & au prendre excessiue.* Le Poëte * Lucrece apelle l'auarice, aueugle conuoitise des biens. * Vrayement aueugle est elle bien, dautant qu'elle a les yeux ensorcelez: car les auares ne pensent iamais auoir assez pour eux, & ne voyent iamais prou biens en leur maison, dont ayans beaucoup & ne despendans rien, ils sont comme les mulets qui portent sur leur dos des charges d'or & d'argent & mangent touſiours du foin. Ainsi quand les richesses leur abondent, l'auarice croist de tant plus en leur cœur, tout ainsi que le feu s'enflamme dauãtage tant plus qu'on iette de la matiere dessus. Et comme l'hydropique plus il boit de l'eau & plus il

Aristl. li. des vers.

* *liure 4. ch. 3.*

* *li. 3. de la nature des cho.*

Horace li. 2. ode 2.

en a soif, l'auare aussi plus il a & plus desire-il d'auoir
Iuuenal Saty.14. sans mettre fin à son insatiable desir. L'œil de l'auare
ch.14. (dit Iesus Syrach en l'Ecclesiast.) n'est point rassasié de sa part, & sa meschante iniquité lui desseche l'ame. A prodigalité defaillent plusieurs choses (dit P. Mimerque) &
li.10.ch.5. à auarice toutes. *Auarus* (dit Aule Gelle) *sic dictus est, quasi auidus eris.* L'auare est ainsi dit en Latin comme Auide ou conuoiteux de l'argent. Il n'y a chose qui gaste plus tout le monde vniuersel que l'enragee soif de l'auarice. Sainct Paul escriuant aux Ephesiens, l'apelle seruitude
Timoth.1. ch.6. des idoles, & à Timothee, Racine de tous maux. Et de fait elle est acompagnee de meschans satellites, asauoir de periures, fraudes, larrecins, vsures, rapines, impietez, symonies, cruautez & autres semblables que Iuuenal speciefie en ses quatrieme & sixieme satyres. Et S. Iean Chrysostome au troisieme liure contre ceux qui impugnent la vie monastique. Iesus fils de Syrach en l'Ecclesiastique dit qu'il n'y a chose plus inique que d'aimer les richesses, & de fait celui qui y met toute son afection n'a pas seulement son corps à vendre, mais aussi son ame venale. Sainct Augustin au liure du liberal arbitre, parle ainsi: Celui en qui domine l'auarice est veu paroistre suiet à tous maux, pourautant que tous maux prouienent d'auarice, & les espines de tous pechez en sortent. Le mesme sainct Docteur au liure des paroles du Seigneur, raisonne en ceste sorte. Les bestes sauuages ont mesure, car elles rauissent la proye lors seulement que se trouuent afamees, mais aussi tost que se sentent soulees, elles cessent d'ē plus rauir. Il n'y a que l'auarice des riches qui soit insatiable & desrobant touiours n'est iamais soulee, elle ne craint point Dieu, ne porte reuerence à l'homme, ne pardonne au pere, ne conoist la mere, n'obeist au frere, ne garde la foi à l'ami, ofense la vefue, destruit le pupil & porte faux tesmoignage.

Quatre rouës du chariot d'auarice. O que grande est la folie de nos entendemens, perdre la vie, aquerir la mort & soi bannir du ciel. De quatre desloyales rouës de vices est tiré & trainé le malheu-
Les deux cheuaux reux chariot de l'auarice (dit sainct Bernard) lesquelles sont, pusillanimité, cruauté, mespris de Dieu, & oubli de l'indomptable mort. Les deux cheuaux qui tirent

rent ce chariot sont nommez Rapine & chicheté. Le charretier c'est l'ardent desir d'auoir, qui vse de deux tres aspres foüets, l'vn apellé apetit desordonné d'aquerir, & l'autre peur de perdre. *Dante Alighieri* apelle l'auarice ancienne Louue au vingtieme chant du Purgatoire.

& charretier. 2. foüets du charretier.

Maladetta sie tu antica Lupa
Che piu, che tutte l'altre bestie hai preda,
Per la tua fame senza fine cupa.

Digne certainement est d'estre leuë l'opinion d'Apulee au premier liure de la Magie, où il escrit ainsi, Le Philosophe Socrates n'eut point tant de meubles que Lelie, ne Lelie, que Scipion, ne Scipion tant que le riche Crasse, mais certainement le riche Crasse ne possedoit point tãt de richesses qu'il en desiroit. Et iaçoit qu'il surmõtast tous, il fut neãtmoins veincu de sa mesme auarice. L'auare ne plaist ni n'est bon à nulli non pas mesme à soi, il est tousiours vexé en son esprit, il est palle de crainte, il soupçonne que tous les autres soyent larrons & qu'ils l'espient & guettent pour son tresor. Il ne repose iamais, estant en continuelle solicitude & * pense tousiours à ses vsures: tellement qu'il lui semble qu'il doit tousiours viure, cependant le temps le delaisse & faut qu'il laisse maugré lui ses biens, encores les voudroit il emporter s'il pouuoit, cõme ce tres-auare Hermocrates lequel mourant s'institua soi mesme heritier de ses biens par son testament tant il auoit cure de ses deniers. Cõme aussi vn autre (duquel fait mẽtion *Athenee) lequel estãt sur l'heure de sa mort deuora plusieurs de ses pieces d'or & cousut à son saye toutes les autres qui lui restoyent, & commanda qu'on les enterrast auec lui afin de ne les laisser à personne apres lui. Grands fols veritablement & les plus impies de tous les hommes sont ceux lesquels mourans ne veulent laisser les hommes iouïssans de leurs biens, combien que lors ils n'en puissent auoir l'vsage. Il y en a eu qui ont esté si miserables que de vouloir changer leur propre vie à l'espoir du gain, comme au siege de la ville Casiline l'vn des trois cens Prenestins qui auec les Casiliniens y estoyent assiegez par Hannibal & reduits en telle ne-

** Ambr. sur le 1. Psal. & Luciã en son Dialo. Meille. Hermocrate s'institue son heritier.*

**li. 4. ch. 18.*

ceſſité, que par diſete de viures, ils eſtoyent contrains de manger du cuir & les peaux de leurs boucliers amolies, & cuites en eau chaude, aima mieux vendre vn rat, qu'il auoit prins, deux cens deniers Romains, que d'en
li.7.ch.6. raſſaſier ſa faim, & dit Valere le grand que le vendeur mourut de faim par ſon auarice & l'acheteur plus ſage ſauua ſa vie par ceſte chere viande: à quoi la neceſſité le contraignoit mettre ſi grand prix. Pratier ne fit pas ainſi: Car ſi le Preneſtin vendit ſa vie pour argent, ceſtui ci voulut garder la ſienne, non pour autre choſe, que pource qu'elle lui euſt trop couſté de perdre, comme plaiſamment dit Baif en ſes paſſetemps.

Pratier pour vn double perdu
Par deſeſpoir ſe fuſt pendu:
Ayant arreſté de ſe pendre,
Ne fuſt qu'vn blanc on lui veut vendre
Le cordeau. Mais voyant que tant
On le lui faict, tout mal contant,
Mieux vaut (dit-il) viure en miſere.
Que mourir d'vne mort ſi chere.

Si l'auarice eſt vituperable aux gens de petite qualité, que ſera-elle à l'endroit des grans ſeigneurs qui la tiennent de toutes mains? n'en ſont-ils pas beaucoup plus à blaſmer que les petits compagnons, qui la peuuent couurir & s'en excuſer, du peu de moyens qu'ils ont, de leur grand nombre d'enfans, ou de la peur d'auoir faute, leſquelles excuſes ne ſont neantmoins vallables. Car Dieu pouruoit à tout & ne permet l'homme iuſte auoir neceſſité de ſa vie, meſme donne aux beſtes des champs & oiſeaux du ciel leur nourriture. De l'extreme auarice & taquinerie i'amenerai quelques exemples remarquez par pluſieurs bons & anciens auteurs, en quoi à tout
Calligule. iamais demeurera leur renom honni & vilipendé. Calligule Empereur de Rome eſtimant l'or eſtre la conſommation de ſa felicité humaine ſe pourmenoit ſouuẽt les pieds nuds ſur vn grand mõceau de pieces d'or, ſe couchant & roulãt quelque fois par deſſus. Herodote eſcrit
Alcmeon. que Alcmeon veſtu d'vne belle & large robe & chauſſé de ſouliers forts, grãds & larges, vint aux treſors du Roy Croeſe par ſa permiſſion, & montant ſur le plus haut du

mon-

monceau, dont auoit de toutes sortes de pieces d'or, en remplit premieremẽt ses souliers, sa bouche & ses mains & tous les plis de sa robe, tellement qu'il sortit si chargé d'or, qu'il paroissoit mieux estre vn mõstre qu'vne creature raisonnable, pour-autant que sa bouche estoit toute enflee & le demeurant de ses membres contrefaits de l'or dont il estoit trop farci. Serge Galbe qui succeda à Domitie Auguste en l'Empire Romain fut aussi d'vn naturel tres-auare. Qui ne s'esmerueillera de la vileine auarice & taquinerie de Didie Iulian aussi Empereur riche & puissant, lequel d'vn cochon ou leuraut qu'on lui eust donné faisoit quatre repas, & ne lui en seruoit on qu'vne piece par chacun repas. Pareillement souuentesfois se cõtentoit de manger d'herbes & legumes sans autre chose, combien qu'il n'y eust cause de religion ou d'abstinence. En quoi il ne se monstra moins vilain que Pertinax Auguste fut digne de blasme, lequel ne mettoit diference entre vne priuee personne & vn Empereur, ayant de coustume de seruir à ceux qu'il banquetoit de demies lectues & cardes parties par la moitié. Et si quelque fois il enuoyoit à ses amis part de son souper, c'estoit seulement deux petites pieces de chair, ou quelque peu de pommes. Et lors qu'il vouloit estre veu paroistre plus magnifique & liberal, il enuoyoit deux genitoires de coq. Mais qu'est-il plus indigne d'vn prince que là où il commande largement à tant de nations, il ait le cœur si vil & estroit? *Iouian Pontan recite que le Pape Martin auoit de coustume d'esteindre secretemẽt par auarice les cierges que ses prestres auoyent allumé en diuers lieux de l'eglise sainct Pierre pour brusler & esclairer toute la nuict dans icelle. Le mesme Pontan dit, qu'vn prestre cardinal nommé Angelot ostoit secretement par chacun iour vne partie de l'auoyne que le maistre de son escuyerie auoit acoustumé donner à chacun de ses cheuaux par vne secrete porte qu'il auoit fait de nouueau pour entrer en l'estable, & continua de faire ce larrecin à soi mesme, iusques à tant que le pallefrenier l'ayant surprins de nuict sur le fait, comme vn larron le batit fort bien & lui mesura ses espaules auec cinquante coups de fourche: dequoi l'auare Cardinal ne s'osa

Io. Pon. li. de liberalitate. c. 7. ne dit point le quantieme du nom. Cardinal Angelot. Pierre Messie ne raporte pas bien cest exemple au ch. de l'auarice de ses diuerses leçons: car Pontã ne dit pas que ce Cardinal s'habillast en valet.

vanter. Symonides premier poëte Lyrique des Grecs fut tant auare, que pour se moquer de ceux qui lui demandoyent à donner quelque chose, il les menoit dans sa maison leur monstrant deux cofres, l'vn plein des dons & presens à lui faits, l'autre tout vuide, disant que le vuide estoit le cofre où il tenoit enferme ce qu'il vouloit donner. Pythee Roy des Bythiniens fut si conuoiteux de l'or, qu'il ocupoit tous ses suiets à enfouir tous les metaux & matieres d'or, tant il estoit curieux d'en amasser & si fort pressoit & trauailloit son peuple en ceste besongne, que plusieurs pour le trauail immoderé moururent sur le labeur meime : ce qui ocasiona les Bythiniens de venir prier la Roine femme de Pythee de remedier à ceft inconuenient : ce qu'elle leur promit. Et ayant mis orfeures en besongne pour faire toutes sortes de viandes de fin or, Pythee voulant souper, la Roine fit dresser vne table d'or fort magnifique, à voir laquelle Pythee print grãd plaisir pour estre l'ouurage parfaict & d'excellent labeur, mais apres l'auoir quelque temps contemplee, il demanda qu'on mist de la viande dessus. Alors la Roine lui fit presenter telles sortes & especes de viandes qu'il demandoit faites d'or, du long letuice desquelles se faschant en fin Pythee, commanda qu'on lui en aportast d'autres pour manger, entrant en colere & se despitant pour la faim qui le pressoit. Quoi voyant la Roine discrete & de bon entendement lui dit, Comment monseigneur, vous ne dõnez loisir ne pouuoir de recouurer autre chose que cela que maintenant on vous presente, toute la solicitude & trauail de tout vostre peuple gist en l'or, & ainsi vous le voulez. Les champs ne sont plus cultiuez, on a perdu la diligence de semer & planter, l'agriculture n'est plus en train. Car vous employez seulement tous les Bythiniens à fouïller & cercher l'or, de façon qu'autre chose ne vous peut-on ofrir. A quoi ie vous prie qu'il vous plaise mettre ordre, & auoir compassiõ de vostre pauure peuple. De ceste bonne exhortation & iuste chastiemẽt de la Roine, le Roy Pythee ne fut peu esmeu, toutefois il ne mit fin pour cela à son ardente conuoitise à amasser de l'or & des richesses. Ceft exemple & couuerte reprehension de ladite Roi-

Pythee Roy des Bythiniẽs.

te Roine est sufisant pour faire conoistre que la vraye felicité ne consiste pas en l'or ni aux richesses, ains au contraire sont cause de grands maux comme ministres de toute meschanceté. Elles conçoyuent les sanglantes & mauuaises entreprinses, suscitent les larrecins, forgēt les peculats, pullulent les sacrileges, creent les rapines. Des richesses procedent incestes, adulteres, violemens, amours ordes & desordonnez, concubinages, meurtres, fratricides & patricides. Entre elles & les pechez y a si grande afinité & aliãce, qu'ils sont tousiours ensemble, & ne y a gueres iamais l'vn sans l'autre : ce que leurs nōs propres en Latin qui sont *vitia & diuitiæ* vices & diuices demonstrent assez. C'est pourquoi Crates philosophe Thebain ietta vne grande quantité d'or qu'il auoit dans la mer estimant ne pouuoir tenir les vertus & les richesses ensemble. A ceste cause aussi Pline souhaite que l'or fust osté de ce monde, & qu'il n'y en eust plus. O execrable famine d'or, tu es le fonds & abisme de tous maux troué au detriment & ruine de la vie des hommes. Apulee apelle l'or metal execrable & abominable, ce que vrayement il est, puis qu'il cause tant de maux, & qu'il fait que celui qui le possede ne cesse iamais & n'a repos, que tous iours indiferemmēt lui sont ouurables & que toutes les nuicts il est en peine & resuerie assiduelle d'en aquerir encores plus, ou en peur de perdre ce qu'il en a. D'auantage les richesses prouienent de mal & d'iniquité, comme tesmoigne sainct Hierosme escriuant à Hedibie ainsi. *Dont & ce commun prouerbe me semble estre tres-veritable, Le riche ou il est meschant ou heritier du meschant.* Et le poëte Menandre en ce vers Grec.

Hieron. epist. ad Hedibiã.

Οὐδεὶς ἐπλούτησε ταχέως, δίκαιος ὤν C'est à dire,

L'homme droit & bon ne peut soudainement estre fait riche.

Pareillement elles sont apellees en l'euangile enfans & heritiers d'iniquité. Ie m'estonne donc comme tant de personnes & principalement ceux qui sont pourueus de sauoir, mettent tant leur afection aux richesses, veu qu'elles sont viles & de condition tres-imparfaite, laquelle imperfection on peut voir en trois choses. Premierement en leur indiscret auenemēt : en apres en leur dangereux acroissement, & en leur damnable possession:

Dante en son banquet amoureux.

leur imperfection, di-ie, peut eſtre demonſtree par leur indiſcret auenement, auquel n'eſclaire nulle diſtributiue iuſtice, ains preſque touſiours toute iniquité qui eſt propre efect d'imperfection. Car ou elles vienent ſans intention, eſperance, ni aucune inuention non penſee, ou elles vienent par teſtament ou par ſucceſſions, ou bien elles vienent pour pourchas licites ou illicites: licites (di ie) quand c'eſt par art, par marchandiſe, par ſeruice ou merite aucun: & illicites, quand par larrecin ou rapine. Parquoi puis que les richeſſes prouienent d'iniquité & que leurs poſſeſſeurs ne ſont point heureux, & les vertueux & ſages le ſont touſiours: deſpouillons promptement l'ardante afection que nous en auons & preferans la doctrine & ſcience à icelles, enſuyuons la vertu qui nous tracera vne voye au ciel: car elle porte auec ſoi ſon prix & recompẽſe, eſt ſeule aſſeuree de fortune, ne s'eſleue point d'auantage pour gloire qu'on lui donne, ſe dreſſe haut & florit tant plus on la veut abatre & opreſſer, ne deſire point & n'a beſoin de l'aide, richeſſe & loüange d'autrui, eſt en ſes biens forte, magnanime & courageuſe, eſt immuable & touſiours ferme & conſtante, ne change iamais de face, & ſe tient aſſiſe là ſus d'où elle voit & contemple toutes les choſes mondaines.

Les richeſſes vienent en trois manieres.

Loüange de la vertu.

De l'vſage des richeſſes Continuation de la meſme matiere.

CHAP. VIII.

Qualitez de l'homme auare.

LE naturel d'vn riche auare eſt d'eſtre inſatiable, vigilant & craintif pour le regard de la premiere qualité, il n'a iamais aſſez & taſche d'amonceller eſcus ſur eſcus & biens ſur biens & ſe laiſſe tellement aueugler par ſon inſatiable cupidité d'auoir, qu'il ne ſe ſoucieroit pas beaucoup de tirer argent des choſes ſacrees, & prendroit s'il eſtoit poſſible tribut des morts, tireroit prouſit de la ſubſtance de ſes amis, ne faiſant cas ni conte d'eſtre faux teſmoin, lequel vice (dit Ciceron) ſuit de pres celui d'auarice. Il eſt dit inſatiable, pource que ſans aucune neceſſité il rauit & deuore le bien des pauures. Le riche auare eſt craintif (di-ie) ayant grande

grãde peur de perdre son tresor qu'il tient enfermé sous quatre ou cinq clefs à fin qu'il ne lui soit desrobé. Et c'est ce qui le rend vigilant. La seule possession duquel, ne se peut vrayemẽt apeller richesse si le possesseur n'en sait vser & s'en secourir, car il ne faut mesurer la vraye richesse à la quantité de l'or & argent qu'on possede & qu'on ne tient que comme en garde si on ne s'en sert, & autant vaudroit il n'auoir rien, que de n'vser de ce qu'on tient. Car si en telle garde de tresor consistoit la vraye richesse, il faudroit dire que les capitaines & soldats qui ont la garde des villes & chasteaux seroyẽt les plus riches, cõme ayans toutes les richesses en leur garde, ainsi que le reprocha iadis le Roy Cyre au Roy Crœse. Celui donc est vrayement riche qui a du bien à sufisance & mediocremẽt pour se garantir de necessité, qui en sait vser, & qui ne s'assuiettit à icelles. Le desir de s'enrichir n'est iamais acompagné de vertu ne de bonté : ce qu'on void le plus souuent. Car vn pauure vertueux tachera de faire plaisir voire sans en estre requis, vn riche au contraire prié de quelque homme de bien de lui prester à sa necessité quelque peu d'argent, contrefera le pauure disant, n'auoir moyen de lui faire ce plaisir: dont auec tels vilains la richesse est mal employee, veu qu'ils la cachent sans la distribuer ainsi que la loi diuine leur enioint. Outre plus les tresors ne doyuent estre cachez, mais employez aux pauures, tant vieux que ieunes qui n'ont moyen de gagner leur vie, & si nous auons abondance de richesses, il n'y faut trop mettre nostre cœur, & ne deuõs thesaurizer en la terre, mais tascher de nous aquerir les vrais tresors qui sont au ciel, lesquels nous obtiendrons par le moyen de ceux de la terre, eslargissant d'iceux aux soufreteux qui sont les membres de Iesus-Christ, nous faisans des amis comme le conseille Iesus Christ, des richesses d'iniquité : & non les enfouir dans la terre à nostre grand honte & future condamnation. Toi riche tu thesaurizes en ce monde, tu remplis les sacs d'or & d'argent, & à peine peuuent les murailles de ta maison en contenir si grand nombre, mais di moi ie te prie (dit sainct Augustin) à qui est-ce que tu amasses tant de biens? A moi-mesmes, respondras-tu. Oses-tu

Arraisonnement de S. Augustin sur le Psal. 38. & 61.

dire cela quand tu es mortel? Pour qui thesaurizes-tu donc? pour mes enfans. Oses-tu dire cela de ceux qui doyuent mourir? O grande pieté que le pere thesaurize pour ses enfans: mais bien ô grande vanité, i'ai laissé à dire à quels enfans & de quelle complexion laisseras-tu ces tresors, lesquels ainsi acumulez par auariee seront possible en peu de temps consommez par prodigalité? Parauanture seront-ils bons enfans & augmenteront ce que ie leur aurai conserué. A quoi ie respons, que tes enfans ce faisant & imitant leur pere en cela sont vains comme toi: ie leur di comme à toi, vous thesaurizez & ne sauez pour qui, tout ainsi que tu ne l'as point seu & ton fils aussi n'en sait rien. C'est possible pour vn larron, lequel en vne seule nuict, t'emportera tout quand tu te seras peiné d'assembler & serrer en tant d'annees, ou c'est pour vn voleur que tu thesaurizes, ou bien pour l'ennemi à fin que les choses qui ont esté par vne folle vanité tant cherement amassees, soyent par vne hostile cruauté trouuees & te soyent tollues & emportees. Escoutons la fontaine du droit conseil Iesus Christ, disant en sainct Mathieu sixieme chapitre, *Ne vous amassez point de tresors en la terre: où la tigne la rouilleure gaste tout, & où les larrons percent & desrobent, mais amassez vous des tresors au ciel où la tigne & rouilleure ne gastent rien, & où les larrons ne percent ni ne desrobent. Car là où est vostre tresor, là aussi sera vostre cœur.* Sur ce propos du Psal. *Thesaurisat & nescit cui congregabit ea.* S. Hieroſme dit elegamment, *sæpe enim plerique thesaurizant, & congregant multa, quæ aut desidia filiorum euertit, aut fiscus occupat, aut diripiunt alieni.* La richesse aussi est tresmal employee & ne peut tenir longue compagnie à vn prodigue & despensier excessif. Mais Dieu permet que les richesses aquises par moyens indeus tombent entre les mains des prodigues, qui en bref espace de temps en voyent le bout, n'en iouissent gueres mettans tout par escuelles & faisans feu de gros bois, & grand' chere, tant qu'il y a dequoi, s'en vont aussi viste qu'elles sont venues. Dont dit sainct Hieroſme, *Diuitiæ omnes de iniquitate descendunt & nisi alter perdiderit, alter inuenire non potest.* Et Iesus fils de Sirach en l'Ecclesiastique *Celui qui pour amasser fait tort à sa propre vie, amasse pour les*

Eccleſiaſti.ch.14.

autres

autres, qui feront grand' chere de ſes biens. Or le principal remede contre l'auarice eſt de chaſſer la cauſe de ceſte maladie, qui eſt la conuoitiſe d'auoir & de meſpriſer le gain l'or & l'argent. A quoi faire n'y a rien plus facile ſi on le veut entendre. Premierement ces metaux qui ſont cauſe d'auarice ne ſont que l'excrement & ordure de la terre & ſuiets à la rouïlle. Secondement, quiconque voudra conſiderer à quel vſage la pecune a eſté inuentee on trouuera que c'eſt pour nous aquerir, les choſes qui nous ſont neceſſaires, comme pain & vin, & pourueu que nous ayons ce qui nous eſt de beſoin, que nous ſert-il de laiſſer pluſieurs treſors inutiles, deſquels nous ne puiſſions iouïr ni eſtans en vie ni apres la mort? Nous n'auons rien aporté en ce monde auſſi n'en raporterons-nous rien, & deuons eſtre contens d'auoir ſuſiſamment dequoi eſtre nourris & veſtus. Car Dieu nous pouruoira aſſez de ce qui nous ſera neceſſaire, d'autant qu'il eſt noſtre Pere & Tout puiſſant. Il nous faut en outre conſiderer que les biens que nous auons ne nous ſont baillez pour eſtre maiſtres & ſeigneurs de ce où il y a du ſuperflu & où eſt l'abondance, ains pour en eſtre diſpenſateurs & d'en rendre quelque fois conte à Dieu, duquel nous ſommes les procureurs à eſlargir & diſtribuer de nos biens aux pauures (qu'Homere apelle les hoſtes de Iupiter) Car l'aumoſne que nous faiſons à iceux, Dieu repute eſtre faite à lui, comme dit Ieſus Chriſt en ſainct Mathieu. *Ie vous di en verité qu'entant que vous l'auez fait à l'vn de ces plus petits de mes freres, vous le m'auez fait.* Et Dieu dit en Eſaye, *N'eſt-ce pas que tu briſes ton pain à celui qui a faim? & faces venir en ta maiſon les afligez eſtrangers? Quand tu vois celui qui eſt nud, couure le: & ne te ſouſtrai point de ta chair.* & vn peu apres, *Si tu eſpands ton œur à celui qui a faim & que tu raſſaſie l'ame afligee, ta lumiere naiſtra en tenebres, & tes tenebres ſeront comme le midi. Et l'eternel te conduira touſiours & raſſaſiera ton ame emmi la cherté, & engreſſera tes os, & ſeras comme le iardin arrouſé: & comme la ſource des eaux, qui ne defaudront point.* Voila comment les richeſſes doyuent eſtre employees: de l'vſage deſquelles le poëte Marcel Palingenie au ſecond de ſon Zodiaque de la vie, chante ces vers:

1. *Timothee 9. ch.* *Matth. 6.* *Odyſſee 4.* *Matth. 6.* *Eſaye 58.*

------ prodesse tenemur
Omnibus, at nostris potius natura creauit
Nos, non vt solum nobis, nostrisque propinquis:
Ast alijs etiam, quum possumus, emolumento
Simus: quid quæso præclarius, atque deorum
Dignius est solio, auxilium quàm ferre ruenti,
Tradere pauperibus victum, miserisque mederi?
Sic nos turba colit, sic famam acquirimus: atque
Ad superos multi per talia facta volarunt.

Calculus huic loculos, vel tessera reddit inanes,
Ille autem pictis ludit patrimonia chartis:
Nonne hoc turpe magis nummos absumere pacto,
Vnde nec vllus honos, nec gratia quæritur vlla?
Mens oblita Dei, vitiorúmque oblita cæno,
Sicne licet fieri? nonne olim nudus ab aluo
Existi, & nudus terræ es redditurus in aluum?
O demens, non hæc tua sunt: sed Iupiter harum
Est dominus rerum, tu dispensator & hospes.
Non res, sed nobis rerum conceditur vsus.
At postquam vetus ille Charon te vexerit, vltrà
Quam trepidant superi falsò iurare paludem:
Hic miser hic alijs heredibus ista relinques,
Ergo his vtendum est rectè, dum flamina Pareæ
Nostra trahunt, nobis sumendo, alióque iuuando.

Sceuole de Saincte Marthe a tourné les susdits vers ainsi,

Nous sommes obligez de profiter à tous,
Et mesmement à ceux qui sont proches de nous.
Toutefois nostre vie ici nous est donnee
Non seulement pour nous & pour nostre lignee
Mais pour aider à tous & leur faire du bien,
Quand de leur subuenir nous auons le moyen.
Y a-il rien plus beau, & de gloire plus digne,
Et qui ressente mieux sa maiesté diuine,
Qu'vn homme en sa ruine au besoin secourir
Aider aux soufreteux & les pauures nourrir?
Cela fait que le peuple à bon droit nous honore.

Et

Et d'vn bruit immortel nostre nom se decore,
Et par ce moyen-là delaissant ces bas lieux
Plusieurs s'en vont voler en la maison des cieux.

Les cartes & les dez, & tels autres moyens
Consomment vainement & le temps & les biens.
Sont-il pas employez bien mal en ceste sorte
Que honneur ni faueur à son homme n'aporte?
Pauure penser humain trop oublieux de Dieu
Plongé profondement des vices au milieu:
Est-ce ainsi qu'il faut faire? arriuant en lumiere
N'es-tu pas sorti nud du ventre de ta mere,
Et nud encore vn coup ne rentreras-tu pas
Au ventre de la terre alors que tu mourras?
Ces biens, ô pauure sot, que tiens tu penses estre
Ils ne sont pas à toi, Dieu seul en est le maistre,
Tu en es pour vn temps sans plus le gardien:
Le bien n'est pas à nous, mais l'vsage du bien.
Et quand le vieil Charon dans sa barque fatale
T'aura fait trauerser la riuiere infernale,
Que les dieux immortels n'osent turer en vain,
Il les faudra laisser dessous vne autre main.
Doncques en cependant que la Parque seuere
Nous permet de iouïr de la douce lumiere,
Il faut en bien vser, & nous seruir de lui,
En prenant pour nous mesme, & secourant autrui.

D'où est venu ce nom, monnoye, & pourquoi elle a esté introduite. Quels estoyent les Argentiers anciennement, & de la Centesime vsure. CHAP. IX.

LEs Grecs ont apellé la monnoye νομισμα & les Latins de mesmes *numisma*, mot qui vient de νομος, qui veut à dire, *La Loi*, à cause que la Loi ayant estabi la monnoye a donné lieu aussi à son nom. Et ce mot François monnoye, en est pareillement descendu, mais a esté

transposé à cause de l'Euphonie : car nous disons monnoye au lieu de nomoye, comme les Latins ont aussi trãsposé ce mot de *forma*, qui vient de μορφὴ, autrement à suyure le Grec il faudroit dire morphe pour forme. Et semble que ce mot, fin aloi soit descendu de là. La monnoye donc fut apellee monnoye d'autant qu'elle print son origine de la loi & non de la nature, & a esté inuentee pour subuenir à ce dont les hommes auoyent besoin afin que toutes choses dont il se pouuoit faire permutation peussent estre aucunement rendues egales & pareilles auec les autres par icelle monnoye, laquelle est comme le moyen des choses, & le milieu, pour autãt qu'auec elle toutes choses sont mesurees : dont elle reduit à mesure, le plus & le moins: comme quel nombre de paires de soliers il faudroit pour egaler le prix d'vne maison ou de la nourriture d'vn homme, qui est la permutation, cause de l'inuention de la monnoye, moyennant laquelle permutation est entretenue la societé & communication entre les hommes, tellement que là où les contracts & eschãges seroyent ostez, ne pourroyent estre communication ne societé, ni aussi s'il n'y a vn raport de mesure, des choses l'vne à l'autre, voire que si de present il n'estoit besoin de rien permuter la monnoye sert comme de caution & asseurance pour la future permutation. Soit du vin auec du froment, du froment auec de l'huile & autres choses dont lon a necessité & laquelle on peut auoir par la monnoye, laquelle par la commune constitution des gens a le pouuoir de faire fournir celui qui la porte & baille des choses dont il a afaire. Or la monnoye ayant esté inuentee, vne autre espece d'acquerir est venue en vsage, laquelle cõsiste principalement au profit & gain, & y en a de deux sortes, l'vne qui selon la nature aquiert la pecune necessaire à l'vsage de la vie, des fruits de la terre & des animaux : à raison dequoi l'aquisition de la pecune qui est faite pour l'entretenemẽt & nourriture des hommes & prouient des fruits ou animaux, est certainement naturelle, necessaire & louable. L'autre est celle qui n'aquiert la pecune par les fruits, ni animaux, ains des hommes: & ceste là est droitement à reprouuer, ne faisant telle aquisi-

aquisition selõ nature, mais par la monnoye mesmes, & est ceste ci à bon droit haïe de tous. Car elle vse de la monnoye non à l'efet qu'elle a esté introduite qui est de commutation, mais pour acroistre & assembler grande quantité de deniers par les deniers mesmes, & non par les fruits & bestes. Qu'ainsi soit les monnoyeurs cerchent de toutes parts comment ils pourront beaucoup profiter par le change des deniers, & consiste leur trafique au gain de l'argent, considerans d'où & de quels lieux prouiendra la multiplicité de deniers. Ces monnoyeurs ancienement estoyent comme les banquiers de ce temps, lesquels baillent deniers à change aux foires de Lion & autres lieux & prenent deniers des autres pour y gagner dessus, les employant partie esdits changes, & partie les deliurãs à diuerses personnes par commission des maistres. De toutes lesquelles choses iadis ils tenoyent liure de raison où souuentesfois on auoit recours. De ces monnoyeurs parle le Iurisconsulte Paul en la loi. *Quædam, §. Numularios, quoque. ff. de eden.* La troisieme maniere d'aquerir est du tout contre nature, pour autant que non seulement elle n'vse de la mõnoye selõ l'vsage constitué du droit des gens, à sauoir à acheter les choses necessaires à viure, ains vse d'icelle pour multiplier infinimẽt pecune: ce que aussi il tasche de faire cõtre nature. Car les seuls animaux engendrent leurs semblables par la nature mesme, & non artificieusement, mais l'homme conuoiteux de l'argent fait que la monnoye qui n'a point d'ame non pas mesmes vegetatiue, en engẽdre d'autre contre nature. Parquoi ceste maniere d'aquerir & l'vsure consequemment est contre nature, atendu que nostre sauueur Iesus Christ dit en l'Euangile, *Prestez sans en rien esperer.* Ceux qui auoyent le maniement & surintendẽce de tel negoce d'aquerir en ceste façon, estoyent esleus par la ville & apellez argentiers. Ils tenoyent des boutiques à loage à Rome au marché là où frequentoyent ceux qui bailloyent & prenoyent deniers à vsure, desquelles boutiques entẽd parler Vlpian en la loy. *Qui tabernas argentarias. ff. de contrah. empt.* Et Plaute en sa comedie, *Curculio, In foro infimo boni homines atque diuites ambulabant: Ibi sunt, qui dant, quique ac-*

Aristo. 1. Politiq.

cipiant fenore pone ædem Castoris. En telles negotiations vsu-
raires on payoit les vsures centesimes. Or * Accurse
**glos. in l. fin. C. de petit. hær.* glosateur du droit dit la Centesime vsure estre egalee au
sort principal au bout d'vn an, c'est à dire quand la som-
me est doublee & que cent rendent autres cēt de profit
par an: mais il se trompe grandemēt en son opinion. Et
pour entēdre que c'est qu'vsure Centesime, faut sauoir
que les detteurs empruntans argent estoyent coustu-
miers de payer les vsures toutes les Calendes de chacun
mois à raison d'vn pour cent: ce qu'on peut facilement
recueillir par la loi: *Lecta. ff. si cert. pet.* Car ceste diction
Latine, *centesimus, centensima, centesimarum,* signifie l'vn de
cēt lequel que ce soit comme dit Laurent Valle, & à ce-
ste raison le Iurisconsulte estime ce mot, *Miles,* estre dit
cōme millesime, en la loi 1. *ff. de testa. mili.* Pour autāt que
de mille on essisoit vn. Outre plus la dixieme brebis
est l'vne des dix, laquelle que ce soit. Et ainsi chacune
peut estre la dixieme. De mesmes faut estimer la Cente-
sime vsure estre ainsi dite de ce que par chacun mois le
centieme denier estoit payé par le detteur au creancier
qui reuenoit à douze pour cent par an, voila qu'estoit
la centieme vsure qui se payoit comme i'ai dit toutes
les Calendes de chacun mois, comme trouuerez en la
loi *Vxorem. §. Item quæsitum, de leg. 3. ff.* & en la loi. *Qui fi-
lium.* A ceste raison aussi les Calendes ont esté apellees
centesimes en la loi, *Centesimis. ff. de ver. obliga.* là où ie ne
me puis persuader que Paul ait entendu parler de cent
mois, comme dient aucuns, mais bien des prochaines
Calendes puis que les Calēdes de chacun mois estoyent
dites centesimes, à cause des centesimes vsures: tellemēt
que si le Iurisconsulte eust parlé de cent mois, il eust
peu dire plus brieuement & ouuertement ces mots,
en la huitieme ou neufieme annee. Les magistrats & les
anciens Iurisconsultes modererent les excessiues vsures.
Car on auoit enduré de laisser prendre vsure d'vsu-
re, c'est à dire profit non seulement du delai du sort,
mais aussi du delai des arrerages: ce que mesmes Cice-
ron estant Proconsul de Cilicie permit en la centesime
sous ceste restriction, que l'vsure d'vsure ne commen-
ceroit à courir qu'a la fin de l'annee & non à la fin de
chacun

chacun mois. Mais depuis tout interest d'interest a esté entierement defendu portant note d'infamie au cõtreuenant. Et encores depuis lesdits Iurisconsultes & magistrats Romains ne voulurent plus soufrir communement ladite centesime vsure, mais seulement les deux parts, reuenans à huit pour cent, pour an. Et ordonnerẽt pareillement que les vsures estans creuës iusques à l'equalité du sort principal, qui est le double, dés lors n'y pourroit plus auoir aucun profit ni augmentation. En apres l'Empereur Iustinian modera encores plus ces cẽtesimes vsures & reduisit icelles en sorte, que les illustres personnes ne pourroyent prẽdre plus grãde vsure, que la tierce partie de la centesime qui est quatre pour cent, pour toute vne annee, & ceste vsure est apellee Trientale. Car *Trient*, est la tierce partie de douze: que les bons & loyaux marchans ou artisans faisans trafique & tenans boutique ouuerte se contenteroyent du *Bes legal qui est à huit pour cent par an. Et tous autres qui ne feroyent autre trafique que de fenerer ou prester à vsure, bien que tous leurs biens & facultez ne consistassent qu'en cela, n'excederoyent demie centesime qui reuient à six pour cẽt par an. Outre plus il defendit estroitement toute vsure d'vsure directement, ou obliquement, soit par nouation ou transfusion du sort & arrerages ou en façon quelconque. Il defendit pareillement l'vsure centesime excepté és negotiations marines où il la permit, sous condition toutesfois que le dãger de mer de la perte de la marchandise & sort principal seroyent aux perils & fortunes du creancier. Et que le danger aduenu le detteur en seroit quite du sort & de l'vsure. Donc par les constitutions ancienes on void clairement la centesime vsure estre la plus excessiue qui fust de ce temps, reuenant à douze pour cẽt par chacun an & non plus, quoi qu'Accurse die. *l.eos C. de vsur.* *Bessis.*

Merueilleuse loi de Trize Tiran voulant obuier aux conspirations. CHAP. X.

TRize Tiran voulant remedier aux cõspirations, trahisons & entreprises qu'on eust peu dresser contre

lui defendit par loi, que nuls de la ville n'euſſent à parler enſemble fuſt en priué ou bien en public, choſe qui leur eſtoit fort grieue à ſuporter. Mais les citadins declaroyent leur intentiõ par ſignes & geſtes, mõſtrans le viſage triſte & efarouché es choſes qui leur faſchoyent, ioyeux & plaiſant en ce qui leur eſtoit agreable & fronçant les ſourcils es dangers : & en ceſte façon faiſoyent conoiſtre les afections de leur eſprit. Le tyran voyant ceſte diuerſité es faces de ſes ſuiets, eut crainte que tels ſignes, contenances & maniere de faire ne lui portaſſent dommage, & pource ordonna de rechef qu'on ne fiſt plus d'oreſnauant telles geſtes & ſignes. Mais il y en eut vn lequel indigné de ce, & deſirãt eſteindre ceſte tirannie, vint au milieu de la place publique & là ſe mit à ietter hors vne piteuſe voix de plaints & gemiſſemens, & eſmeut pluſieurs qui eſtoyent à l'entour de plaindre auecques lui. Dequoi auerti le tiran, y vint en diligence acompagné de ſa garde pour priuer les yeux de la naturelle liberté cõme il auoit reduit en ſeruitude la langue & les ſignes, mais le peuple le voyãt ſi cruel, ne ſe peurent plus contenir & ayãs oſté par force les armes à ſes ſoldats le tuerent apres.

Des qualitez requiſes à vn Prince.

CHAP. XI.

Pontã au liure du Prince.

CEux qui deſirent commander à toute vne nation ſe doyuent premierement propoſer deux choſes: l'vne qu'ils ſoyent liberaux, l'autre qu'ils ſoyent clemens ou doux. Car le Prince qui exercera liberalité, rendra les ennemis ſes amis: ceux des autres lieux, ſiens: & les deſloyaux, fideles. Et ſe faire aimer des eſtrangers voire de ceux qui habitent aux plus lointaines parties & extremitez de la terre. Le Prince pourueu de clemence eſt admiré de tous & reueré comme vn Dieu. Et par ces deux vertus, à ſauoir, liberalité & clemence, il eſt fait ſemblable à Dieu, l'ofice duquel eſt de bien faire à tous & pardonner aux delinquans. Il eſt vrai qu'il ne faut pas que le prince ſoit touſiours tant facile & benin à ſes ſuiets qu'à ſa facilité & douceur ne ſoit entremeſlee

vne

vne grauité & seuerité voire rigueur, lors qu'il sera de besoin, pour donner crainte & terreur aux mal viuans, & le punir rigoureusement si la necessité le requiert pour obuier à plus grand mal. Autremẽt le Prince pourroit estre cause de la perte de son peuple, s'il lui bailloit trop de licence & liberté à faire choses deshonnestes, comme Alcibiades par sa trop grande facilité corrompit & gasta son peuple. Mais il faut que telle seuerité soit moderee: car l'excessiue & trop aspre seuerité a affligé de grandes miseres les viles, aussi bien que la licencieuse facilité acommodee à la seule faueur & grace du peuple a esté ocasion de leur ruine par faute de temperament à l'vn & à l'autre. Combien qu'en temps & lieu & selon les circonstances & diferences des personnes, le prince doit aucunesfois vser plus de seuerité & aucunes fois plus de facilité selon que la raison & prudence verra estre à faire. Certainement entant que le peuple est vne beste à plusieurs testes, il a besoin (comme dit Sophocles) de maint & diuers frain. Et comme le principal point de l'art d'vn bõ escuyer est de rendre le cheual qu'il pique doux & obeïssant, ainsi l'ofice de la discipline du Prince est de rendre ses suiets obeissans & modestes: toutesfois par bonne façõ & benin moyen, ne les contraignant tousiours, mais les persuadant, admonestant & reprenant quelquesfois, ne poursuyuant tout soupçon, mais continuant en choses legeres, diferent vn afaire en temps dangereux & douteux, pour le remettre en vn autre temps plus propre: & reprimant & punissant toute arrogance & meschãceté, il receura benignement les afligez qui lui presenteront requestes & s'humilieront deuant lui. Et pour ce faire, le Prince doit conoistre les mœurs & esprits de son peuple: car ceux qui sont rudes & de dure ceruelle tels que les nations Barbares, faut que soyent regis auec plus de seuerité que les autres qui sont de naturel docile, lesquels doyuent estre maniez & regis auec douceur & benignité. Les complexions des hommes sont diuerses & dissemblables, ou par la nature du lieu & de l'air, ou par la coustume, ou par la maniere de viure. Les Atheniens estoyent faciles à ire & à misericorde: les Carthageois, tristes, opiniastres

& obſtinez: les Romains, grands, benins, amateurs de la patrie & conuoiteux d'honeur & de gloire. Partant l'ignorãce des mœurs de ceux auec qui nous conuerſons, nous trompe ſouuent & fruſtre de noſtre opinion & entrepriſes. Dõt par le diuers naturel & couſtume du peuple, Lycurgue fut plus ſectateur de force que de iuſtice: & Nume Pompilie de iuſtice que non pas de force. Et cõme le Prince es ciuiles actions imite le ſonneur de lut lequel tend & deſtend les cordes dudit inſtrument pour le mettre d'acord au ton qu'il veut, auſſi imite-il le chirurgien en l'ordre & moyen temperé de la vie: car le chirurgien penſe les maladies legeres, legerement, & aplique es dangereuſes le fer & le feu: ainſi le Prince vſe des verges & du glaiue ſelon les ocurrences. Il faut en outre que le prince entretiene les bonnes loix & obſerue le premier celles qu'il aura faites. Et ſur tout qu'il ait l'honeur & la crainte de Dieu deuant les yeux. Il eſt neceſſaire au prince de commander à ſoi meſme & tenir en bride ſes afections, enſemble de ſoi inſtituer premier en bonne vie, à fin qu'eſtant comme vne reigle, il meſure la vie des autres à ſes mœurs. Car mal-aiſemẽt pourra commander à autrui, celui qui n'a premieremẽt apris d'obeïr à la raiſon, laquelle eſt Roine de toutes choſes (dit Pindare) & loi non engrauee en marbres, mais aux eſprits, commandant de faire les choſes licites & defendant les contraires & illicites. Laquelle auſſi les meſchans Rois ſeruans à leurs cupiditez ne veulent enſuyure, afin que s'ils l'auoyent pour leur princeſſe, ils ne fuſſent contrains de meſpriſer les voluptez & ſeruir à l'honneſteté. L'oracle Pythien par la reſponce qu'il donna au Roy Crœſe, qu'il ſe conuſt ſoi-meſme: n'entendoit pas parler de conoiſtre la gloire & grãdeur de ſon Empire, ains la raiſon Roine & maiſtreſſe de la vie humaine, qui apaiſaſt les perturbations de l'ame & reſtraigniſt la grãdeur de la puiſſance. Car le poëte Horace enſeigne n'eſtre moins choſe royale de reprimer ſes apetis & afections que de dominer aux peuples,

Latius regnes auidum domando
Spiritum, quam ſi Lybiam remotis
Gallibus iungas, & vterque Poenus

Seruiat

Seruiat vni.

Et Ageſilae ſe glorifioit d'auoir apris de mieux cõmander à ſoi-meſme qu'aux autres. Alexandre le Grand eſtimoit eſtre plus honeſte & glorieux de ſoi veincre que de veincre les ennemis. Le Prince doit fuir la flaterie : car s'il preſte l'oreille aux flateurs, il laiſſera d'eſtre du tout à ſoi. La credulité eſt compagne de temerité & de folie, & n'eſt nul plus grand argument de folie que la meſme credulité. Parquoi le Prince ne doit eſtre trop credule, c'eſt à dire croyant de leger. L'ambition pareillement qui eſt la nourrice & nere de plusieurs grands maux & la peſte des villes & royaumes ſoit chaſſee de la cour du Prince. Le Prince qui ſe ſouuiendra d'eſtre homme & conſequemment mortel, ne s'eſleuera iamais par orgueil, enſuyura egalité & s'il voit toutes choſes lui eſtre proſperes & ſucceder à ſouhait, lors il croira que Dieu commande aux choſes humaines, qu'il en a ſoin & que la ſuperbie lui deſplaiſt. Ie veux que le Prince ſe prene garde de ce qu'il promet & à qui il promet, qu'il ait eſgard aux merites des perſonnes, à leurs facultez, & au temps qu'il doit dõner, qu'il ſoit ſoigneux de garder ſa foi : car il n'y a rien plus indigne & vilain que de la rompre, & la force de la foi eſt ſi grãde qu'on la doit tenir à l'ennemi meſme, ſi on la lui a promiſe. Et veu que la foi ſelon que les anciens l'ont definie, eſt conſtance & verité des paroles & conuentions, le Prince doit eſtre veritable & aimant verité : à raiſon dequoi nos maieurs & anceſtres ont treſ-ſagement inſtitué que le liure des ſaincts Euãgiles où la verité diuine eſt contenue, ſoit baillé à baiſer tous les iours au Prince aſſiſtãt au ſeruice diuin, afin qu'admoneſté par cela d'enſuyure & honorer la verité, il ſe ſouuiene d'eſtre ſtudieux & amateur d'icelle. Ie ne veux pas auſſi que le Prince ſoufre qu'aucun ſe deſparte malcontent & triſte de ſa preſence, ains que d'vn ioyeux viſage & d'vne parole gracieuſe, il reçoiue grands & petis. Quiconque ſentira le Prince eſtre doüé de temperance, il ne lui oſera iamais demander choſes meſchantes & vilaines. O toi heureux Marc Caton (dit Ciceron) auquel perſonne n'oſe demander choſe meſchante. Celui ſera eſtimé digne d'vne

principauté & souueraine puissance & dõnera esperãce de bon Prince, qui poursuyura les meschãs, haïra les intemperans, reiettera les mẽteurs & qui fuira cõme peste ceux qui lui conseilleront de suyure les voluptez : car qui prend plaisir à croire l'auis de tels conseillers & à le mettre en efet, l'enfance de cestui-là sera impudique, la ieunesse efeminee & la vieillesse infame. Qui a le gouuernement d'vn peuple doit estre vuide d'afections: car l'ire l'empesche de conoistre ce qui est bon, la haine le pousse à faire œuures iniques: l'amour empesche le iugement, son plaisir & volonté desordonnee l'induisent à faire violence, la passion l'aiguillonne à vengeance & l'enuie le meine & le rend plus hastif qu'il n'est de besoin. Vne mesme constance de courage est requise au Prince tant en temps d'auersité que de prosperité, & si Dieu le visite de quelqu'vn des fleaux de sa diuine iustice, il l'en doit louër & se souuenir que Dieu chastie ceux qu'il aime, & pour ce faut-il qu'il aprene à suporter la vertu de patience en sa fortune contraire, & à ne s'esleuer par orgueil quand ses afaires iront comme il desire. L'oisiueté acompagnee de paresse est grandement dommageable au Prince, laquelle en temps mesme de seureté engendre souuentefois crainte & desfiance: d'icelle le Poëte dit,

Otium reges prius, & beatas
Perdidit vrbes.

Pour la fuir donc, quelque exercice honeste lui est necessaire. Le ieu de la paume, iusques à la sueur lui sera profitable, & la musique bien seante, il lui sera louable d'aller à la chasse & de picquer cheuaux: dequoi Virgile louë Picus Roy des Larins.

Picus equùm domitor, debellatórque ferarum.

Lesquels exercices de la chasse & de piquer cheuaux, ont esté sur tous les autres frequens au Roy Cyre comme augmentans les forces du corps & seruans grandement à la discipline militaire. Dauantage la patience à endurer chaud & froid n'est pas seulement louable au Prince, mais aussi lui est souuentefois necessaire, aussi bien que l'abstinẽce du boire & mãger. Il sera bon qu'il ait la conoissance des histoires, & s'il est possible qu'il ne soit

ne ſoit ignorant de la Philoſophie morale qu'on peut à bon droict apeller chaſſe-vice: & qu'il ſache la Philoſophie naturelle, la ſcience du droict ciuil & les diſciplines mathematiques. La leçon des Poëtes lui doit eſtre aſſidue cõme d'Homere (qu'Alexandre tenoit touſiours entre les mains) & de Virgile que l'Empereur Octauie Auguſte aima ſingulierement. Le Prince eſtant doüé de ces ſciences raportera merueilleux fruits. Premierement il en deuiendra prudent: car la doctrine engendre prudence: en apres il y prendra indicible plaiſir, dautant que nulle delectation ne peut eſtre dite ni penſee plus grande que celle qu'on prend de l'Erudition: car l'inquiſitiõ de la verité eſt la propre œuure, & la perfection de l'eſprit. Mais qu'eſt-il plus digne au Prince que l'intelligence des choſes vrayes & honeſtes? ni que la ſcience de diſcerner la fauſſeté d'auec la verité & la vilenie d'auec l'honeſteté? Quant à moi i'eſtime l'homme ignorant ie ne dirai pas ſeulement ſemblable à vne ſtatue, ou vn tronc de bois, mais n'eſtre preſque en rien diferent des beſtes brutes. Si le prince n'eſt verſé en toutes les ſuſdites diſciplines il ſera bon à tout le moins qu'il cheriſſe & aime leurs profeſſeurs, qu'il ait aupres de ſoi gens doctes & ſages, qu'il n'execute rien ſans auoir premierement pris conſeil d'eux: car le conſeil eſt vne choſe ſacree (diſoit Epicharme.) & qu'il s'eforce de ſe rendre ſemblable à eux tant qu'il lui ſera poſſible, à l'exemple de pluſieurs grãds Rois, Princes & capitaines qui ont cherement entretenu & aimé les philoſophes, poëtes & gens ſauans. Le Prince voye quel conte tint Alexandre le Grand d'Ariſtote & comme il admira les hõmes doctes: quelle louange & dignité gagna Pericles par les inſtitutions d'Anaxagore: quelle Epaminondas, par l'eſtude de philoſophie, lequel ſubiugua preſque ſeul les Lacedemoniẽs qui cõmandoyent à toute la Grece. Qu'il voye en outre cõme Scipion s'acõpagna de Panece & Polybe doctes hõmes, comme Auguſte ſe pourmenoit entre Virgile & Horace, quels honeurs il fit au Philoſophe Arrie: finalemẽt de quels deportemens vſerent pluſieurs autres Empereurs & Rois à l'endroit des profeſſeurs des bonnes lettres. Et par les exemples de

ces grands personnages il en face de mesme. Le Prince donc qui aura ateint le but des qualitez ci dessus declarees, qui lui sont fort requises, regnera heureusement, & le peuple qui viura dessous ses loix sera encores plus heureux.

Exemples de la clemence dont vserent plusieurs grands personnages à l'endroit de leurs prisonniers de guerre.

CHAP. XII.

LEs anciens ont tousiours estimé estre beaucoup plus grande victoire faire grace à celui de qui on se peut venger, & mettre en liberté ceux qu'on peut detenir en prison, que n'est de veincre l'ennemi. Grande & loüable fut l'humanité du Roy Dauid enuers Saül qui estoit tombé entre ses mains en la cauerne, où il lui fit paroistre qu'il le pouuoit aisément tuer: mais il fut si debonnaire qu'il ne le voulut ofenser. La clemence d'icelui Dauid agrea tant à Dieu, qu'il le fit digne de regir le peuple d'Israel & sa posterité apres lui iusques à nostre Redempteur Iesus Christ descendu de Dauid selon la chair. Et entre autres louanges de Scipion, la grande continence dont il vsa toute sa vie, est beaucoup plus estimee que n'est pas sa force & hardiesse de batailler. Car par sa force & hardiesse il ne fut veinqueur de ses ennemis que deux ou trois fois: mais par sa continence, douceur & bonté il fut tout le demeurãt de sa vie veinqueur de ses victoires & de soi-mesme: laquelle victoire est singuliere, heroïque & digne d'imperiale maiesté: pourautant que plusieurs se trouuent qui sauent veincre l'ennemi, mais peu sont qui sachent veincre eux-mesmes & dominer sur leurs vices & à leurs passions. Et c'est la principale & plus recommandee victoire par laquelle les Princes Chrestiens doiuent veincre à l'imitation de nostre chef Roy des Rois Iesus Christ, qui par patience, charité & amour a veincu le mõde & despriſé les victoires d'icelui. Aussi ont fait ses vrais & loyaux. Cheualiers, les Apostres & martirs ses imitateurs, lesquels prians pour leurs ennemis ont esté victorieux des victoires mondaines, comme aussi oublians toutes ofenses

fenſes & inimitiez, leſquelles ſont beaucoup plus puiſſamment veincues par bienfaits qu'elles ne ſont par ire prouenãt de puiſſance, comme fut Marc Bibule, auquel la Roine Cleopatre enuoya les propres meurtriers des enfans dudit Bibule pour s'en venger à ſa volonté: leſquels meurtriers icelui Bibule renuoya ſans punition à ladite Cleopatre. Entre autres choſes dignes de memoire du grand Roy Alexandre eſt recité, qu'il n'eſlargit & ne reſtitua pas ſeulement le Roy Daire en ſon Royaume, mais encore le fit plus grand Roy qu'il n'auoit eſté auparauant. Autant en fit Pompee alendroit de Tigrane Roy d'Armenie, ayant lequel en ſa puiſſance le remit en ſon Royaume, diſant eſtre choſe auſſi magnanime de faire regner vn Roy, que de le veincre. Et dit Xenophon en ſa Cyropedie, qu'vn Prince bien inſtitué doit ſe deporter enuers ſon ennemi de ſorte, qu'il penſe & conſidere que quelquefois il pourra eſtre ſon ami. Eſt-il rien plus deteſté que la cruauté de Lucie Sille, & au contraire plus loué que l'humanité & clemence de Iules Ceſar? Marc Aurele Antonin Empereur ayant ſeu qu'Auidie Caſſie lieutenant general de ſon armee en Orient s'eſtoit rebellé contre lui pendant qu'il faiſoit guerre en Alemagne contre les Marcomans, laiſſant ceſte guerre, vint donner bataille à Caſſie, lequel il veinquit & tua l'armee, & y fut tué ledit Caſſie auquel vn gendarme coupa la teſte pour la preſenter à l'Empereur: mais il ne la voulut point voir ſe ſouuenant de l'anciene amitié, & eſcriuit à ſa femme & au Senat qu'il vouloit non ſeulement pardonner aux enfans dudit Caſſie, ains auſſi requeroit que les bannis fuſſent rapellez par le Senat & leurs biens à eux reſtituez: proteſtant, que s'il pouuoit faire reſſuſciter ledit Caſſie & les autres morts en la bataille il le feroit volontiers, En ce furent leſdits, Iules Ceſar & Marc Antonin par actes d'humanité imitateurs du Senat Romain, qui deliura aux ambaſſadeurs des Cartaginois deux mil ſept cens priſonniers ſans en prendre aucune rançon. Non ſeulemẽt les anciẽs Grecs & Romains ont vſé de clemence & humanité enuers leurs priſonniers de guerre, mais auſſi ont fait le ſemblable pluſieurs Princes de nation barbare, meſmes Attile

Roy des Huns, lequel apres ſes grandes victoires, bien qu'il fuſt cruel donna paix au Pape Leon & au peuple de Rome. Incontinent apres que le ſainct Pere & le Senat Romain lui eſtans allez au deuant ſe furent humiliez à lui & lui eurent demandé la paix, que le Barbare veincu de telle humilité leur otroya. De pareille & encore plus grãde clemence ont vſé aucuns mauuais Princes enuers leurs Rois & ſouuerains, & entre autres Philippes Marie viconte & duc de Milan, lequel tenant priſonniers Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile, deux de ſes freres, Thierry Roy de Nauarre, Iean Antoine Vrſin, le Prince de Tarente & autres, auec bien trois cens hommes d'eſtat & haute qualité qui auoyent eſté tous prins par les Geneuois en bataille nauale ſur la mer: & eſtant lors ſeigneur de Genes les traita tous non en priſonniers ains en amis, & leur donnant pluſieurs beaux preſens les deliura & mit en liberté les renuoyant en leur païs. Dont il aquit grãde & immortelle reputation enuers tous les Princes Chreſtiens & depuis ne ceſſa ſon eſtat d'acroiſtre. Iean de Selua premier preſident en la cour de Parlement à Paris allegua les exemples ſuſdits en la harangue, qu'il prononça à Madrid en Eſpagne deuant l'Empereur Charles cinquieme.

Quels les Iuges & Magiſtrats doiuent eſtre eſleus.

CHAP. XIII.

Exod.18. IEthro ſacrificateur de Madian & beaupere de Moyſe, enſeigne en Exod. quels doyuent eſtre les Magiſtrats diſant ainſi à Moyſe, *Eſlis d'entre tout le peuple hommes vertueux craignans Dieu, hommes veritables hayſſans auarice: & les conſtitue ſur eux gouuerneurs ſur mille hommes, & centeniers, cinquanteniers, & dizeniers, leſquels iugeront le peuple en tout temps, mais ils te raporteront toutes cauſes d'importance & iugeront toute petite cauſe.* Sophocle en Ciceron admoneſte Pericles d'eſlire des iuges qui n'ayent pas ſeulement les mains continentes, mais auſſi les yeux. Il ne faut, qu'ils paruienent à ceſt ofice par deniers: car (comme diſoit Alexandre Seuere en Ælie Lampride) il eſt neceſſaire que celui qui achete l'honeur du droict & du glaiue, le vende:

Offic.1.

vende: & ie ne soufrirai point (dit-il) aucuns marchans d'estats. Car si ie les permets & endure, ie ne les puis condamner, ayant honte de punir vn homme qui achete & vend. Et certainement icelui Seuere disoit fort bien, pour autant que qui achete la iudicature, ne determine le droict par equité ains par argent: & celui qui vend, est souuentefois contraint de suporter plusieurs fautes & vices de l'acheteur. Les ofices donc ne doyuent point estre vendus, mais faut ou qu'ils soyent baillez par election qui ne soit tourefois faite par sort, ou bien donnez par le Prince à personnes capables, gens de bien & de bonne renommee & dignes d'administrer telle charge: à raison dequoi le Prince ne doit preferer son profit particulier à la commune vtilité de son peuple, à l'apetit des deniers, & de faire vn grand reuenu de ses parties casuelles. Depuis que les estats de iudicature se sont vendus on a veu comment tout est allé, l'experience nous en a fait tous sages. Or sur vne question qu'on pourroit faire, asauoir s'il est meilleur que les pauures soyent pourueus des ofices que les riches, ie respons, qu'il n'est pas si bon ne vtile à la Republique que les pauures les tienent par bonnes raisons. La premiere, afin qu'ils ne soyent mesprisez: la seconde afin qu'ils ne craignent la puissance des grands seigneurs par laquelle ils puissent estre faits iniustes, ou bien qu'ainsi esleuez en dignité, ils ne deuienent insolens & superbes, comme dit le Poëte,

Asperius nihil est humili, cùm surgit in altum.

La troisieme, afin qu'estãs soufreteux, ils ne soyẽt contraints de pouruoir plustost à la necessité de la vie qu'au bien & commodité de la Republique. Il est vrai que ie ne veux cõclure qu'il en faille exclurre les pauures s'ils sont sufisans & gens de bien. Car il est tousiours besoin d'eslire bons Iuges de quelque condition qu'ils soyent pauures ou riches, pourueu que la preud'hõmie ou capacité y soit. Bien estime-ie meilleur de preferer en l'office de iudicature les riches aux pauures, quand ne seroit que pour vne seule raison, asauoir qu'ils sont beaucoup plus esloignez de l'estude & soin de la pecune que les autres, & peuuent exercer plus honora-

blement leur ofice. En Calcedoine fut faite vne loi que les indigens & neceſſiteux ne ſeroyent admis à aucun ofice, vrai que s'ils eſtoyent bons citoyens on leur aideroit, & ſuruiendroit on publiquement à leur neceſſité. Mais ceux qui ſe contentent du peu qu'ils ont, & dont le cœur eſt exempt de toute cupidité & auarice tels qu'on dit que furent Curie, Fabricie, & Phocion, meritent d'auoir charge & adminiſtration publique. Dauantage, Platon conſeille de ne bailler les dignitez & ofices à ceux qui ſont ambitieux & qui les apetent, mais à ceux qui n'en veulent point, & qui les refuſent. Se faut prendre garde ſur tout de n'en pouruoir hommes de naturel barbare, rude, & ruſtique, ains les donner à gens ciuils, doux, iuſtes & ſages, leſquels on acompare aux chiens qui ſont baillez pour garde aux brebis & les contregarder des Loups. Il y a vn autre poinct qui eſt à conſiderer, c'eſt que le Prince ne doit permettre à qui que ce ſoit de ſes oficiers de tenir deux ofices de iudicature: ce que les ordonnances de nos Rois de France leur ont par expres defendu non ſans bonne raiſon: car l'eſprit ocupé en pluſieurs & diuerſes choſes ne les peut meurement digerer toutes, & en laiſſe quelqu'vne imparfaite. D'ailleurs il ne ſauroit ſuruenir à telle multiplicité de charges: car ſa preſence pourroit eſtre quelquefois requiſe en vn meſme inſtant en deux diuers lieux, poſſible lointains l'vn de l'autre, & ſon corps ne peut eſtre que en vn ſeul lieu à la fois. Deux ofices donc ſont incompatibles, & eſt-on aſſez chargé d'vn ſi on s'en veut aquiter ſelon le deuoir. Que di-ie aſſez chargé? mais trop. C'eſt vne mauuaiſe & dangereuſe beſte qu'vn ofice, oſtez-vous de là: ceux qui en cerchent ſont comme les enfans de Zebedee: ils ne ſauent ce qu'ils demandent. Si Pilate, Cayphe, Anne, & ſemblables n'euſſent eu leurs ofices, ils n'euſſent liuré le ſang iuſte à la mort. Et bien dira quelqu'vn, autres l'euſſent fait: ſoit tant mieux pour ces trois & tant pis pour les autres leſquels fuſſent eſté exempts de tel malefice, & par conſequent, peut eſtre de la gehenne perpetuelle. Ne penſez marcher ſur les pierres à pied nud ſans vous bleſſer, ni tenir la main dans le feu ſans la bruſler. Voulez-vous pareillement eſtre libre

de conſcience, ne vous chargez d'ofice pour iuger les gens.

Infelicité d'Alexandre le Grand.

CHAP. XIIII.

SI le grand Alexandre fut tresheureux durant ſa vie, il ne fut moins malheureux apres ſa mort : car ſon corps demeura trente iours ſur la terre deuant qu'eſtre enſepulturé : tellement que celui qui viuant ne ſe contentoit d'vn ſeul monde, n'auoit pas ſeulement vn pied de terre ou eſtre enſeueli. Dequoi furēt cauſe les grāds ſeigneurs gouuerneurs & lieutenans de ſes prouinces leſquels ſe debatoyent entre eux du royaume : ce qui le fit tant demeurer ſans ſepulture : & y auroit demeuré bien dauantage ſi Ariſtandre Telmiſſene n'euſt vſé d'vne ruſe. Ceſtui dit aux Macedoniens que les Dieux immortels luy auoyent reuelé, que tout ainſi qu'Alexādre viuant fut heureux plus que tout autre Roy, ainſi auſſi le païs où ſon corps ſeroit enſeueli ſeroit inuincible & heureux par deſſus tous les autres. Ce que leſdits ſeigneurs ayans entendu, chacun d'eux taſchoit de le conduire en ſa prouince & gouuernement. Et Ptolomee le faiſant porter en Alexandrie ville d'Egypte, Perdiccas ſe mit à le ſuyure apres auec grande compagnie, non pour pieté ni amour qu'il portaſt à Alexandre, mais meu des paroles d'Ariſtandre. Ptolomee ſe doutant qu'aucun des competiteurs ne le ſuyuiſt, enuoya deuant par chemins non acouſtumez le corps d'Alexandre, ſans aucune pompe à fin qu'il ne fuſt reconu, & ayant fait faire vn autre ſercueil & vne ſtatue ſemblable à Alexandre, l'orna de veſtemens royaux, & l'ayant miſe ſur vn chariot Perſien enrichi d'or & d'argent l'a menoit auecques lui, & voyant Ptolomee eſtre ſuyui de Perdiccas qui eſtoit beaucoup plus fort, abandonna le chariot & ſuyuant ſon chemin paſſa outre. Perdiccas croyant fermemēt que là fuſt le corps d'Alexādre s'arreſta, & laiſſa de ſuyure Ptolomee & amena le chariot en ſon païs, mais aduerti à tard de ſon erreur, ne peut auoir ce qu'il deſiroit.

Origine des Normans, & leurs vaillans faits & de Robert Guiscard. CHAP. XV.

LEs Normans, sont anciennement descendus des Gots & ocuperent ceste grande presqu'isle dite iadis Danie & ores Dacie, dont les Rois de ceste prouince sont nommez Rois des Danois, & des Gots. Ils auoiēt de coustume que le royaume paruenoit à leur aisné fils: & enuoyerent leurs autres fils hors à cercher leur auenture. Auint que Lutroc leur Roy (qui n'estoit pas Chrestien) ayant deux fils enuoya hors le Royaume selon la coustume, le plus ieune nommé Biergoste qu'il aimoit fort, & pource le recommanda à vn gentilhomme de sa cour nommé Astengue, auquel il le bailla en charge, lui donnant vne bonne troupe de vaillans hommes. Ceux ci ayans dressé vne armee s'en vindrent aux confins de la France, & entrez en Picardie ocuperent plusieurs villes & bourgs, brulerent sainct Quentin & Noyon & par l'espace de quarante ans firent maux infinis au royaume de France. Car apres que Biergoste fut mort ils esleurēt pour leur chef & capitaine vn vaillant & puissant cheualier appellé Rollon, lequel feit trois camps qui entrerent en France par trois diuers costez: l'vn monta contremont la riuiere de Seyne, l'autre le long de la riuiere de Loire & l'autre par la riuiere de Gironde, autrement Garonne, à Bordeaux: & ainsi s'espandirent par toute la France, rauageans & brulās par tout où ils passoyent. Ce que voyant Charles troisieme du nom, dit le simple, Roy de Frāce: & cognoissant qu'il ne lui pouuoit resister, fit traiter paix entre Rollon & lui par l'Archeuesque de Roüen, nommé Franquon, laquelle fut conclue aupres de la riuiere d'Epte, le Roy estant d'vn costé de la riuiere & Rollon de l'autre. Et par icelui apointement le Roy Charles donna en mariage sa fille nommee Gille à Rollon, à laquelle il assigna pour sa dot & heritage & des enfans qui naistroyent de ce mariage & non autrement, la Prouince de Neustrie que Rollon fit desiors apeller Nortemanie qui signifie gēt Septentrionale: car North en lāgue Danique veut autāt à dire que Septen-

Voi Sabellic Enneade. 9. cha. 2.

En l'an 899.

Septentrion & Man, homme, & laquelle a esté depuis par vn mot corrompu apellee Normandie. Le Roy erigea ledit païs en Duché & donna sa fille en mariage audit Rollon, comme dessus est dit, à la charge qu'il se feroit Chrestien: ce que Rollon ayant acordé fut baptisé en l'an neuf cens douze par Franquon Archeuesque de Roüen & fut nommé Robert, par Robert Conte de Poitiers qui le tint sur les sacrez fons. Et à l'exemple de Rollon tous les Normans qui estoyent payens se firent baptiser. Cela fait ledit Duc Robert fit hommage audit Roy Charles d'icelui païs de Neustrie. Les historiens recitent vn plaisant & ridicule acte que fit Rollon. Le iour qu'il deuoit faire l'hommage au Roy, quelques vns l'auiserent de baiser les pieds à la Maiesté, suyuant la coustume obseruee en tel cas, tellement que ne daignãt se mettre à genoux il print le pied du Roy & le haussant l'aprocha de sa bouche & le leua si haut que le Roy cheut à la renuerse sur son siege. Dequoi les Normans firent vne grande risee, mais les François grandement troublez & marris, le reprindrent aigrement. Neantmoins on imputa cest acte à simplicité, car Rollõ s'en excusant, dit telle maniere de baiser estre anciene vsance de son païs. Vn an apres Rollon se voyant paisible possesseur de la Normandie, repudia sa femme Gille & la feit mourir piteusement sans auoir eu d'elle aucun enfant: auquel moyen tant par droite forfaicture que par les cõditions du traité dudit mariage, sans doute ledit païs & Duché deuoit retourner à la couronne de France. Long temps deuant que ledit Rollon fut Chrestien il conut charnellement vne fille de Berenger Conte de Beauuais, nommee Pompeie: & d'icelle eut vn fils nommé Guillaume depuis surnommé longue espee, lequel estant né par copulation illicite & damnable, hors mariage, & de Chrestiene auec Payen & infidele: estoit consequemment inhabile à succeder en ceste Duché. Mais quoi que s'en fut, les Normans se trouuerent pour lors si puissans & terribles qu'iceluy Guillaume s'empara de ladite Duché, & furent contraints les rois de France, pour auoir en ce temps peu de moyens, d'endurer & passer par dissimulatiõ que tous les successeurs

de Rollon ou Robert iouïssent d'icelui païs, quoi qu'il mauuaise foi & qu'ils n'y eussent nul droit. De Guillaume nasquit Richard surnommé aux longues iambes, de Richard vn autre Richard, de ce second Richard vn troisieme Richard, qui fut frere de Robert pere de Guillaume le bastard, qui conquit l'Angleterre. Parquoi apert que de Rollon ont pris origine les Dues de Normandie & les Rois d'Angleterre. Or deux fils de Richard fils à Guillaume, fils à Rollon ou Robert, l'vn nõmé Robert & l'autre Richard, conuoiteux de gloire vindrent en Sicile auec grand nombre de gens, là où ils firent guerre glorieusement par plusieurs ans. Ces deux freres estans morts, les Normans se trouuans à la solde du Duc de Salerne firent vn nouueau chef & Capitaine nommé Tristan Cistel, lequel ayant tué vn Serpent & infecté du venin d'icelui mourut. A cestui succeda Raymo, & aucuns autres apres firent capitaine Guillaume Ferrabach fils de Tãcrede Comte de haute ville, lequel auoit douze fils, à sauoir Sarno, Godefroi, Drogon, Tancrede, Guillaume dit Ferrabach, c'est à dire bras fort, Haufroy, Robert surnommé Guiscard, Rogier, Piccard, Godefroi second, Frumentin & Maloger. Tancrede donc estoit auec ses siens douze fils parmi ses Normans en exercice des armes. Michel Catalaique Empereur de Constantinople possedoit pour lors la Pouille & la Calabre sous le gouuernement de Malocque l'vn de ses capitaines & son lieutenant en ce païs là. Aucuns autres lieux estoyent ocupez des Sarrasins qui tenoyent la Sicile, molestans continuellement ledit Royaume. Le vaillant & genereux Guillaume estant fait capitaine des Normans fit ligue auec les Princes de Capue & de Salerne & auec Malocque lieutenant de l'Empereur, lesquels passerent en Sicile auec leurs armees contre les Sarrasins: & les ayant veincus & chassez partagerent egalemẽt entre eux la prise, mais Malocque remit les terres de ceste isle aux gouuerneurs que l'Empereur y auoit enuoyé deuãt la guerre. Dequoi indigné Guillaume & dissimulant son courroux & fascherie, fit marcher son armee vers la Pouille où il ocupa plusieurs places & entré dans Melfes se fit la fort. Malocque entendant

cendant ceci partit de Sicile & vint soudain à Melfes auec son armee: mais Guillaume estant sorti de la ville, assaillit auec telle impetuosité Malocque qu'il tua tout le meilleur de ses gẽs & le chassa de la plus grand partie de la Pouïlle, puis la iouïssant s'en fit apeller Comte. Apres la mort de Guillaume Drogon son frere obtint la Seigneurie de la Pouïlle, & estant homme de grande vaillance & fort experimenté au fait des armes, cõbatit trois fois en vn iour contre les Grecs & les veinquit acroissant de plus en plus ses terres. Drogon sept ans apres mourut & Hunfroy son frere lui succeda, & apres lui Godefroy lequel laissa Bagelard son fils successeur au Comté. Mais Robert tresvaillant ieune homme marri que son frere ne l'eust laissé par sa mort en son lieu, chassa son neueu par force d'armes & ocupa la Comté de la Pouïlle & de la Callabre, & y adiousta Troye laquelle iusques à ce temps auoit esté suiette aux Romains. C'est ce Robert lequel par son excellent esprit & astuce grande fut surnommé Guiscard, qui en la langue des Normans signifioit ingenieux & rusé: combien que quelques autres dient que tel surnom veut à dire errant, pource que les Normans allerent errans par plusieurs païs. En apres du temps de Nicolas Pape second du nom, il fut creé premier Duc de Callabre & Pouïlle en l'an mille soixãte. En fin ayant Robert par sa proüesse & auec ses freres aquis en dixhuit ans toute l'isle de Sicile & plusieurs autres regions en Italie: & se voulant (qui plus est) faire Empereur de Constantinople, dressa vne grosse armee & combatit contre l'armee Venitienne & Imperiale par deux fois & les veinquit, mais s'estant retiré à Cassiopoli promontoire de l'isle de Corfu surpris d'vne fieure tresaiguë finit en ce lieu là ses iours au mois de Iuillet de l'an mille octante deux, ayant vescu glorieusemẽt & auec plusieurs victoires par l'espace de soixante ans. Ceste tresnoble famille des Normãs Guiscards print lamentable fin l'an mille cent nonante cinq en Guillaume que l'Empereur Henri sixieme fit chastrer, à fin qu'il ne fust plus habile à produire lignee de soi: & lui fit en outre perdre la lumiere des yeux par bassins eschaufez & ardans lesquels il le contrai-

gnoit à auiser iusques à tant que la reuerberation de la chaleur lui eust de peu à peu osté la veuë, & vsa iceluy Empereur de telle impieté & plus que barbare cruauté, à fin que nul de ceste race à l'auenir ne lui donnast empeschement au royaume de Sicile.

Grand tresor trouué en la Pouille.

CHAP. XVI.

AV temps du susdit Robert Guiscard, en la Pouille fut trouuee vne statue de marbre, laquelle auoit en teste en mode d'vne guirlande vn cercle de bronze, à l'entour duquel estoyēt insculpees ces paroles Latines.

Calendis Maij, Oriente Sole, aureum caput habebo.

C'est à dire: aux Calendes de May, au leuer du soleil, i'aurai le chef d'oré. Robert cercha longuement d'entendre en efect la signification de ces paroles, sans que iamais il trouuast aucun qui lui en seut donner la vraye intelligence iusques à tant qu'vn Sarrazin docte en l'art de Magie, qui estoit prisonnier de Robert, ayant premierement demandé la liberté en recompense de l'interpretation qu'il ofrit dire des mots escrits en la statue & sa deliurance lui estant acordee par le Duc Guiscard, il les declara en ceste maniere: à sauoir que le iour des Calendes de May au leuer du soleil il obserua & marqua à point le lieu où l'ombre du chef de la statue finissoit en terre: & là il commanda qu'on enfouït profondement & que par ce moyen on entendroit la sentence de ces paroles. Robert fit cauer & faire vne fosse au lieu desseigné & en peu d'espace il fut descouuert & trouué vn tres grand tresor qui lui fut merueilleusement bon & principal aide de ses entreprinses admirables. Et au Sarrazin outre autres recompenses qu'il receut de Robert, fut cause de recouuremēt de sa liberté, qui est la plus heureuse chose que l'homme puisse auoir en ce monde.

Resolu-

a

Resolution qu'Aenee Syluie (qui fut apres Pape Pie second) donne à trois Problemes qu'on luy proposa.

CHAP. XVII.

FRideric Cesar acompagné de plusieurs grans seigneurs & gentils-hommes se trouua n'agueres present lors qu'en ce lieu vous (maistre, subtil, argu, & docte disputant) me proposastes (si i'ay bonne memoire) trois problemes entre autres, & estoit lors ceste auditoire tout plein de docteurs & disciples. Le premier de ces problemes estoit, à sauoir si prudence est vne mesme habitude que la science morale traitee aux liures des Ethiques, Politiques, Oeconomiques, & aux liures du droit ciuil & canon. Le second, pourquoi les poëtes sont pour le iourd'huy si rares, veu qu'ils sont grandement necessaires & vtiles. Le troisieme & dernier lequel a esté inuenté en la chãcelerie peut-estre proposé pour rire: pourquoi les viles peaux des charongnes, des bestes & les vieux drapeaux se vendent aux chanceleries auec la cire pour tresbons presens à tres grand pris. Voila les trois questions & problemes (maistre & ingenieux disputant) que vostre singuliere prudence & esprit subtil m'a proposé, si ie ne me trompe. Deux autres personnages qui sont là assis ont proposé quelques autres choses, comme est de coustume en toute dispute, desquelles il ne me souuient à present: car ie ne suis pas ce Cynee, ambassadeur du Roy Pyrrhe, lequel, ainsi que nous trouuons par les histoires fut pourueu d'vne si heureuse memoire, que le iour ensuyuant qu'il fut entré dans Rome, il salua tous les Senateurs & Cheualiers par leurs noms propres. Parquoi ie respondrai seulement ausdits trois problemes que i'ay ia recité & ne craindrai de dire que ie n'estoi aucunement preparé lors qu'ils me furent proposez: car Demosthene qui fut le principal orateur de tous les Grecs, requis de dire son opinion au Senat d'vn afaire à lui sur le champ proposé, n'eut honte & ne desdaigna d'y respondre, iaçoit qu'il y fut venu au despourueu, & n'ayant preueu la demande. Plusieurs se treuuent desirans honneur & gloire qui veulent respondre à toutes interrogations sur le champ & sans les premediter: mais

C'est Aenee Syluie qui parle tousiours en tout ce chapitre.

quand telles gens estiment receuoir plus grand hõneur & gloire, c'est alors qu'ils en reçoyuent plus grande infamie & honte, parce que ce n'est humain de bien respondre à tous ceux qui interroguent. Mais la facherie de ceſt auditoire est telle qu'à chacun est donné quelque espace de temps pour premediter & penser de repsõdre à la question proposee. Ce que moi mesme ai obserué (maistre tresrenõmé & de toute l'vniuersité l'ornement) venant preparé pour non seulemẽt respõdre à vos questions, mais pour du tout (comme i'estime) y satisfaire. Ie ne dirai rien toutesfois comme voulant enseigner vostre sauoir & doctrine, mais cõme voulant enseigner mon ignorance, ie donnerai lieu de verité à vos responces par lesquelles vous m'auez trop mieux & droitement admonnesté. Quand vous demandez donc si prudence est vne mesme habitude, comme i'ay dit deuant, ie soustien le contraire, qui est defendu par le mesme argument que vous auez mis au second lieu. Car prudẽce rend les hommes bons, mais la science des liures surnommez acompagne aussi les mauuais. Ce n'est pas donc vne mesme habitude, mais pour l'intelligẽce de la question il la nous faut traiter plus hautement & desnir science & prudence. Car ainsi que dit le pere d'eloquẽce Ciceron, en toutes choses que lon veut declarer & monstrer par raisons, on doit prendre son commẽcement à definition, à fin que lon puisse entendre quelle chose c'est dont lon veut disputer ou traiter. Science donc selon Isidore, est lors que la chose est conuẽ par certaine raison. Prudence est lors que lon discerne & separe le bien d'auec le mal, si ainsi est dõc, science est plus loüable que prudence, parce qu'elle comprend plusieurs choses & est plus ample. En quoi n'est cõtraire Ciceron lors qu'il dispute en ses liures de Rethorique disant, Prudence estre la science des choses bõnes & mauuaises & de toutes les deux. Et en vn autre lieu, elle est definie en ceste maniere: Prudence est vne science tant des choses bonnes que mauuaises aimant les vnes & detestant les autres. Selon ces definitions celui qui est prudent, celui mesme est homme de bien, veu qu'il aime le bien & fuit le mal. Mais combien que la science des liures d'Aristote

1. Probleme.

Offic. li. 1. cha. 1.

ristote & du droit soit bonne de soi, que par son moyen lon conoisse les choses mauuaises, toutesfois elle ne cõtraint pas de haïr & fuir les mauuaises & d'aimer les bonnes: car plusieurs ont la conoissance de telle science, lesquels neantmoins sont entachez d'auarice & autres vices, parce que la conoissance ne change pas tousiours l'afection & desir, combien qu'elle instruise & endoctrine l'esprit & la memoire: car Salomon qui fut homme tressage & conut le bien & le mal, se rendit neãtmoins serf de lubricité & se soumit à son ioug, tout ainsi qu'vne beste brute se veautrant & pourrissant en son ordure & luxure abominable auec trois cens de ses femmes & septante concubines. Science est vne conoissance morte des choses, laquelle ne peut changer la volonté, de façon qu'elle puisse embrasser & suyure le bien conu, ou bien qu'elle euite le mal. Mais Prudence est vn rayon prouenant du vrai soleil lequel n'illumine & n'esclarcit pas seulement l'intellect, mais aussi eschaufe l'afection. Que si quelcun le nie on le peut prouuer. Car il est certain & manifeste qu'Aristote, Ciceron, Seneque & tous les autres Philosophes mettent prudence au nombre des vertus. Si elle est vertu, elle fait ce qui apartient à vertu, & ce qui cõcerne l'ofice de vertu. Or la vertu rend & fait l'homme de bien, donc & prudence l'homme de bien. Que la vertu face l'homme de bien, apert par sa definition: Sainct Augustin au liure de la quantité de l'ame la definissant en ceste sorte, Vertu est vne proportion & egalité de vie du tout consonante à raison. L'opinion de Seneque est les hommes estre faits heureux par le moyen de vertu: que si la vertu rend les hommes heureux, il est necessaire que prudence qui est vertu, face le semblable. Mais la science du droit & de toute la philosophie morale n'a telle eficace ne puissance. Il faut donc conclure qu'elle n'est aucunemẽt vertu. Si elle n'est vertu, certainement elle ne sera aussi prudẽce: laquelle apert estre vertu. Quelcun pourroit demander comme il se peut faire qu'vn homme qui sait le bien ne le fait: la responce y est facile. Plusieurs se trouuent qui enseignent la musique és escoles & toutesfois ne sauroyent chanter vn seul petit verset aux eglises com-

me enuers les Atheniens Themistocle ayant refusé la Lyre, à lui presentee en vn banquet, fut reputé ignorant, combien qu'il seust plusieurs autres bonnes choses. Tous les medecins qui lisent & estudient la practique de medecine ne sauent pas guerir, mais l'vsage commun auquel est cõcedé (dit Horace) vne volonté ou opinion, force & reigle de parler apelle prudens non ceux qui discernent le bien d'auec le mal, mais ceux qui mettent en œuure le bien. Celui là donc sera prudent qui sait, veut & fait choses bonnes : mais ceux qui sont vn peu versez en la Philosophie morale & au droit, lesquels ont esté & sont quelquesfois meschans, ne peuuent estre apellez prudens. Car encores qu'ils facent ce qu'ils ont apris en leurs liures, s'ils ne cerchent plus auant & ne sauent plus outre, ne seront neantmoins du nombre des prudens. Car ils n'estoyent iamais prudens veu que ceux qui le sont, font tousiours bonnes œuures. Celui qui en tout suit Aristote, quoi qu'il nomme tousiours les dieux demeurera en erreur. Au droit ciuil ne manquent choses ineptes, veu qu'il commande de garder la loi & fut elle dure, fascheuse & presque insuportable. Et quant au droit Canon, iournellement plusieurs chãgemens y auiennent. De sorte que ce qui est auiourd'hui iuste, demain est fait inique : & n'est pas possible que la science des loix se contrariant souuentesfois, ni les escrits d'Aristote qui sont contraires en diuers endroits, puissent ensemble cõmander & enseigner la maniere de viure. Parquoi si quelqu'vn veut viure prudemment, il lui conuient sauoir plus qu'il n'est contenu esdits liures: dont est manifeste l'homme n'estre fait prudent, ni par les precepteurs compris es liures du droit, ni es escrits d'Aristote, veu qu'ils n'enseignent & ne cõprenent tout ce qui est necessaire à prudence. Il y a dõc diference entre prudence & la science morale qui sont deux choses. Et ne fait aucunement contre moi vostre premier argumẽt. Car iaçoit que prudence consiste en tout les choses qui sont bonnes & profitables à la vie humaine, & que la science morale consiste en mesmes choses, si est-ce qu'aucune semblance ni identité ne s'en ensuit à cause de la diuersité qui est entre icelles. Car

science

science entend seulement ce qui est bon: mais prudence entendant aussi ce qui est bon, fait aussi choses bonnes, cõme i'ai dit ci deuant. L'Astronomie donne la conoissance du mouuement circulaire du ciel, & du cours des estoiles. Le semblable enseigne l'Astrologie, laquelle a toutesfois en soi quelque superstition, lors qu'elle s'efforce de predire & deuiner la necessité & mœurs des hõmes par le cours des astres. Par ainsi ie di l'Astronomie estre diferente de l'Astrologie: & voila quant à la premiere position & probleme, qui sufira pour le present. Ie vien maintenant à la secõde interrogation. Pourquoi en ce temps les poëtes sont si rares puis qu'ils sont grãdement necessaires & vtiles. En quoi (docte disputant) ie rens immortelles graces à vostre prudẽce de m'auoir donné ocasion de parler & traiter publiquement de la poësie. Il y a plusieurs qui ignorẽt du tout l'art de poësie lesquels selon la coustume des enuieux mesprisent les poëtes: & à fin qu'ils soyent reputez hommes doctes & de grandes lettres par dessus tous, aprouuent seulemẽt la science en laquelle ils sont versez, lequel vice est amplement espandu en toutes parts. Or i'auoi proposé en mon esprit de cõfondre leur impudence: mais le temps ne se presentoit à moi alors commode comme maintenãt, ie me resiouis de l'auoir propre pour en parler. Certainement (maistre tresilluſtre) ie n'admire pas que peu de poëtes soyent pour le iourd'hui: car de tous temps ils ont esté rares & en petit nombre. Parce que ceste diuine science de poësie n'est pas concedee à vn chacun. Ie ne m'esmerueille aussi de les voir mesprisez, mais en suis grandement faſché & mon esprit esmeu & troublé. D'abondant ie me plains fort de ceſt aage où nous viuons, qui ne fait cas & repute vil vn si resplendissant rayon, vn si grand ornemẽt de la science humaine & diuine, & vn si honorable & vtile present dõné de Dieu aux mortels. Car ancienement lors que la sageſſe & la vertu floriſſoit on faisoit tant d'honneur à ceste science, que tout ainsi que l'Empereur, apres auoir obtenu la victoire estoit honoré & mené en triomphe dãs vn chariot, ainsi le poëte apres qu'il paroiſſoit auoir ateint le comble de perfection en son art, estoit coronné de laurier & mené dans

2. *Probleme.*

vn chariot triomphant par la ville, la pluſ-part des habitãs d'icelle y aſſiſtans auec ioye, pour faire hõneur au poëte. A raiſon dequoi Iules Ceſar fondateur de l'Empire Romain & Auguſte ſon ſucceſſeur s'eſtimerent heureux & à loüer d'eſtre admis au nombre & college des poëtes. Et ledit Iules Ceſar entrant au college, ne ſe faſcha point de ce qu'Accie excellent poëte ne lui vint au deuant & ne ſe bougea de ſa place. Scipion Africain le grand aima le poëte Ennie de telle ſorte qu'il le voulut touſiours auoir pour compagnon en tous les voyages qu'il faiſoit: & apres ſa mort le fit mettre en ſon ſepulchre en la voye Appie. Liſander Duc des Lacedemoniẽs aſſiegeant Athenes, ſachãt que le poëte Sophocle eſtoit mort & que ſon corps reſtoit à enſeuelir à cauſe de la guerre, donna treues aux Atheniens expreſſément afin qu'ils fiſſent magnifiques funerailles à ce grand poëte & telles qu'il meritoit. Alexandre fils d'Amyntas Roy des Macedoniens aima ſingulierement le poëte Pindare Archilaus ſon ſucceſſeur bailla le gouuernement & la plus grãde charge de ſes cõſeils à Euripide poëte tragique. Alexãdre le grãd lors qu'il paſſa en Aſie & qu'il euſt veu le tõbeau d'Hector, ſe mit à dire: ô adoleſcent heureux d'auoir eſté ſi hautement ſonné d'vne telle trompette. Ceci diſoit Alexandre pour demonſtrer qu'il euſt bien voulu auoir eu vn autre Homere qui euſt chanté ſes loüanges: mais il ne fut pas tant heureux, ſi donna il à Cherille pluſieurs beaux preſens iaçoit qu'il fut vn poëte aſſez inepte ainſi que recite Horace. Puis dõc que tels perſonnages dignes d'honneur ont aimé les poëtes & de telle façon honoré, ie ne puis qu'auec raiſon ie ne m'eſmerueille grandement de voir en noſtre temps les poëtes meſpriſez, & que lon tienne ſi peu de conte d'eux. Or ayant dit en voſtre ſeconde queſtion (maiſtre treſ-graue) les poëtes ſembler eſtre vtiles & neceſſaires, ie reſpõds (auec voſtre licence) que par là vous ſemblez auoir oſté vne partie de la ſplendeur de la dignité poëtique, pour-autant que vous ne dites pas les poëtes eſtre vtiles cõme veritablemẽt ils le ſont, mais afermez ſeulement qu'ils ſemblẽt eſtre tels. Pluſieurs choſes ſemblẽt eſtre vtiles qui toutesfois ne le ſont pas, il faut dõc

reme-

remedier à ce poinct & demonſtrer que les Poëtes ſont vtiles & neceſſaires, ce que ie vai prouuer en peu de paroles. Certainement toute ſcience qui endoctrine la vie humaine eſt vtile : la Poëſie fait cela, s'enſuit dõc qu'elle eſt vtile. Si vous doutez par auanture & me demãdez en quelle maniere elle enſeigne la vie humaine ? Oyez ie vous prie ce pere ancien S. Baſile i'ai entendu (dit-il) de quelqu'vn qui eſtoit treſſubtil à ſonder & conoiſtre la veine des Poëtes & leurs imaginations, que toute la Poëſie d'Homere eſtoit loüange de vertu, principalement là où il deſcrit Vlyſſes nud en vn naufrage & peril qu'il ſe trouua, ſur mer: pource que au lieu des habits il le dit eſtre orné de vertu. Quelle autre choſe crie lors Homere que ceci ? O hommes ayez la vertu en recommãdation, laquelle eſtans en naufrage nage enſemble auec vous ſur les ondes azurees. Quelle autre choſe veut dire Virgile quand il fait qu'Ænee tient à Aſcanie tels propos ? Enfant aprens la vertu de moi & la fortune des autres. Et de rechef: Enfant puiſſes tu acroiſtre en vertu forte & courageuſe, par le moyen de laquelle ſon monte au ciel. Doncques la Poëſie eſt vtile, laquelle loüant les vertus, incite les hommes à les embraſſer & ſuyure. Dont, dit Iuuenal, que vertu eſt la ſeule nobleſſe, elle eſt en outre vtile pourautant qu'elle deteſte les vices & en diſtrait les hommes, comme Iuuenal fait en trois mots diſant, *Nemo malus fœlix*, C'eſt à dire, nul meſchant n'eſt heureux. Dauantage la Poëſie eſt vtile à autres choſes : premierement nous ne ſaurions mieux ne plus doucemẽt chanter les louanges de noſtre Dieu, que par vers Poëtiques : à raiſon dequoi enuers les Hebrieux tous les Pſalmes ſont vers meſurez, ainſi que dit Iſidore, & à la maniere du Grec Pindare & du Romain Horace ſont vers maintenant Iambiques & maintenant Alcaïques, deſquels Alcee fut l'inuenteur. Ores Saphiques, & ores d'autre ſorte, pour laquelle cauſe le Roy Dauid eſt dit Poëte ſacré. Salomon auſſi duquel la ſageſſe a eſté tant des noſtres que des Iuifs admiree, fut du nombre des Poëtes, il compoſa trois liures en ſon langage & les voulut eſcrire en vers hexametres & penthametres. Ce ſont les liures des paraboles, l'Eccleſia-

ſte,& cãtiques,comme Ioſephe & ſainct Hieroſme teſmoignent.Eſaye pareillement eſcriuit ſon cantique en pareils vers,& Ieremie n'eut aucunement en deſdain le nom & titre de Poëte,ains en grande recommandation & reuerence ayant eſcrit pluſieurs de ſes œuures en diuers genres & eſpeces de carmes ou vers,ainſi que recite Iſidore.I'ay amené ces exemples pour vous faire entendre que meſme les ſaints perſonnages ſectateurs de la Foy de Dieu ont employé quelque fois le temps à la Poëſie & y ont trauaillé,leſquels en cela ont eſté imitez des Chreſtiens, comme de Damaſe, S. Ambroiſe, S. Gregoire,& pluſieurs autres qui depuis ont cõpoſé des hymnes en diuerſes ſortes de vers. Nous auons l'hymne de S. Iean Baptiſte en vers Saphiques fort bien faits qui commence.*Vt queant laxis reſonare fibris, &c.* Ie laiſſe à parler longuement de Boëce Seuerin, lequel combien qu'il ait eſté Philoſophe & traitant en ſainteté ſa Philoſophie, n'a pourtant meſpriſé aucun genre de vers. Et pour derniere preuue ie mettrai en auant deux exemples par leſquels ſera notoire la poëſie eſtre vtile. Les Atheniens & ceux de Megare furent en cõtrouerſe touchant la proprieté de l'Iſle de Salamine & ſe combatirẽt furieuſemẽt enſemble, tellement qu'apres pluſieurs occiſions & pertes, les Atheniens commencerẽt de defendre que nul ne donnaſt ſentẽce,opinion,ni iugemẽt de l'Iſle,laquelle choſe Solõ troubla du tout par vers à lui non vſitez ne pouuant autrement le faire:& de telle façon anima par ſa poëſie l'eſprit des citoyens à reprẽdre les armes & faire guerre à ceux de Megare, qu'eſtant creu des Lacedemoniens ils eurent victoire contre les Megariens & aquirent la poſſeſſion de l'Iſle. Entre les Meſſeniens & les Lacedemoniẽs y auoit guerre.Le Duc des Lacedemoniẽs,nommé Thyrtee,eſtoit poëte Athenien & boiteux. Or comme ceux de Lacedemone euſſent beaucoup ſoufert de maux, ils aimerent mieux ſe retirer & ramener leur camp,que non pas faiſant guerre contre fortune eſtre cauſe de plus grands dommages à leur ville. Mais ſur ce point ſuruint Thyrthee, lequel en preſence de tout l'exercice recita en lieu de harãgue quelques vers par lui compoſez cõtenans belle exhortation

tation aux vertus, consolation sur les miseres & aduersitez soufertes, & les conseils & entrepriſes neceſſaires pour icelle guerre. Qu'en auint il? Incontinent qu'il eut recité ces vers il anima les soldats & alluma dans leurs cœurs vne telle ardeur de combatre, qu'ayans pourſuyui la guerre, ils obtindrent la victoire. Ainſi deux illuſtres citez Sparte & Athenes, qui eſtoyent eſtimees eſtre les deux yeux de toute la Grece, ont eſté releuees & miſes hors de danger par le conſeil & induſtrie des Poëtes. Reſte maintenant à traiter & voir ſi les Poëtes ſont neceſſaires. Certainement la choſe eſt eſtimee neceſſaire ſans laquelle nous ne pouuons bien & deüement viure: mais ſans la Poëſie aucune Repub. ne peut bien viure, par cõſequent dõc la Poëſie eſt neceſſaire. Aucũs dient, que quelques hommes ont bien & ſainctement veſcu ſans l'art de Poëſie. Quand à moi ie n'eſtime pas la Poëſie eſtre neceſſaire à vn chacun, mais bien ie di à vne republique en general: car les citoyens ne viuent pas bien, ſi és citez ne ſe trouuent gens qui conſeillent à ſuyure bonnes mœurs, qui enſeignent à bien viure & qui deteſtent les vices: ce qui eſt propre aux poëtes, leſquels par mille moyens & par mille arts ſauent approuuer la vertu & reprendre le vice: par ce qu'ils ſont grandement inuentifs. C'eſt pourquoi il leur eſtoit anciennement permis de reciter publiquemẽt & deuãt les Princes leurs vers, où les vices d'iceux eſtoyẽt remarquez couuertemẽt ſous le nom d'autres perſonnes: ce qui ne ſe faiſoit à autre ocaſion que pour les en faire prẽdre garde & les en diuertir par ce moyen. On pourra ici contredire à ce que i'ay dit & ſouſtenu cela apartenir pluſtot à l'Orateur qu'au Poëte, veu que l'Orateur eſt copieux & abõdant en propos & que ſa principale fin eſt de perſuader. Ie ne le nie pas: car ceux qui haranguent au peuple, combien qu'ils ſoyent Theologiens, ſont neantmoins en ceſte partie l'ofice d'Orateur, & s'ils n'vſent des preceptes de Rethorique, (que nature diſtribue à quelques vns qui ne ſont aidez de l'art) ils haranguerõt en vain & profiteront peu. Mais les dits & ſentences de l'Orateur ne ſont permanens en l'eſprit. Et d'autant qu'elles ſont graues & en oraiſon ſoluë, d'autant plus facilemẽt

s'oublient. Les sentences Poëtiques (au contraire estans brieues, mesurees & deüement proportionees par leur conionction de pieds bien disposez, s'impriment & retienent aisément en la memoire. De là vient que parmi toutes nations tant Barbares, inciuiles que autres, se trouue des Poëtes lesquels si ce n'est en Latin, au moins en vulgaire s'estudient de comprendre brieuement matieres graues en vers sentencieux. Et combien que le nom illustre & si grande dignité de Poëte leur soit odieux, & qu'ils ne leur veulent porter tel honneur qu'ils meritent, ne peuuent toutesfois passer de s'en seruir & de ne pratiquer peu ou beaucoup la poësie: atendu que l'elegance de parler, l'ornement & contenance en propos, la splendeur, l'agencement, la grauité, tout cela ne peut estre trouué ni conu si premierement il n'est puisé à la fontaine & source des Poëtes. Si nous lisons les œuures de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Ciprien, de Lactãce, de Leon Pape, & de tous les autres qui ont doctement commenté les Saincts Escritures, nous cõfesserons qu'ils ont merueilleusement cheri la Poësie: & de ce ne faut plus ample cõfirmation que leurs œuures mesmes, remplis par tout de dits & sentences des Poëtes. Vous voyez qu'és liures d'Aristote sont frequens, & souuent entremeslez les tesmoignages des Poëtes, combien que nos modernes Docteurs & nouueaux Theologiens mespriſent à grand tort, & non sans grand preiudice de la Foi catholique l'art de Poësie, lequel certainement est necessaire: mais nous deuons rendre graces à Dieu & chãter ses loüãges en beaux vers: & nuls autres que les Poëtes ne sauront bien composer cantiques & hymnes de Dieu & de ses saincts. Ie m'esmerueille donc comme on en tient si peu de conte & qu'on ne les honore deüement puis qu'ils sont si vtiles (& cõme nous auons monstré) si necessaires, atendu aussi que leur doctrine (ainsi que dit Ciceron) est plus anciene que la Philosophie & que toutes autres sciences: les premiers inuenteurs de laquelle on tient estre Musee & Orphee qui estoyent voisins du temps de Saturne. Maintenant il est temps, que ie viene à resoudre & refuter les argumens de ceux qui detractent & medisent de la Poësie

& reprenent les poëtes. Voici leur dire : Les liures des poëtes asseurent qu'il y a plusieurs dieux, qui sont entre eux discordans. Ils dient dauantage que par la leçon des poëtes nous ne pouuons aprendre qu'adulteres & autres crimes detestables, que les vns permettent & enseignent vne amour lasciue & illicite, & les autres aprenent plusieurs autres vices. Que si S. Hieroſme raconte (dient-ils) auoir esté batu de l'Ange (combien toutefois que Ciceron soit tout moral & ses liures remplis de bons enseignemens) de combien de fleaux & coups de verge deura estre puni & chastié celui qui se delecte aux allechemẽs, elegance & gayeté desbauchee des poëtes: Et que Platon en ses liures de la Republique commanda que les poëtes fussent chassez de la cité qu'il establit, afin qu'ils ne corrompissent la jeunesse & ne rendissent mols & efeminez les esprits des hommes. Voila les raisons que communément on obiecte contre la poësie, ausquelles ne me sera dificile de respondre moyenant qu'il vous plaise d'auoir patience à m'ouïr si ie ne vous semble trop long & ennuyeux. Quant à ce qu'aux poëmes est faite mention des dieux, cela n'est point prouenu de la faute des poëtes, mais du temps qu'ils viuoyent qu'on adoroit les idoles. Et les poëtes ne parlent pas seuls des dieux, mais aussi les Philosophes, tellemẽt que tous ceux qui ont escrit de ce tẽps-là (excepté les Iuifs) nomment les dieux, & librement cõfessent, les reuerer. De raporter & descrire les vices, cela n'est pas à reprendre, veu qu'ils le font pour en diuertir du tout les hommes. Les Theologiens en font bien de mesme. Mais s'il y a quelques poëtes qui aprenent les vices certainemẽt ils sont tres-rares & ne faut pas estimer commun ni general ce que deux ou trois font, dont pour cela n'est à blasmer la poësie: autremẽt nous n'ensuiurõs aucune doctrine, ains mespriserõs la mere des sciẽces Philosophie. Car il est notoire les Philosophes mesmes auoir erré. Quelle opiniõ plus debile & plus sote sauroit on tenir, que celle d'Epicure lequel cõstituoit toute la felicité & le souuerain bien en la seule volupté & nioit les ames estre immortelles? Pitagore a nié qu'il y eust aucun enfer & a estimé les ames des hõmes, apres la mort rẽtrer dãs

le corps d'vn autre animal sensible fust brute où raisonnable. Auerroes a iugé dãs tous les corps n'estre qu'vne ame. Quoi? les Theologiens, que nous honorõs pour le iourd'hui par dessus tous les autres, n'ont-ils pas erré? quoi Arrie? quoi Eutyde? quoi Nestorie? quoi infinis autres qui ont troublé l'vnion de l'eglise? Que dirõs nous de David George, Muncer & plusieurs autres qui ont esté executez en Alemagne? Ils n'eussent iamais peu semer tant d'heresies, s'ils ne se fussent parez du titre de Theologiens. En verité cõme la Theologie est irreprehensible iaçoit que plusieurs professeurs d'icelle faillẽt, ainsi la poësie est incorruptible, cõbien qu'aucũs poëtes en leurs escrits semblent soustenir les vices. Car cela ne doit pas estre dit mauuais, dequoi nous pouuons bien vser. Autrement ni les arts liberaux ni les mecaniques seroyent aprouuez, veu que nous en pouuons mal vser. Quant à ce qu'on obiecte de S. Hieroſme d'auoir esté frapé, si nous fueilletons atentiuement ses liures, nous trouuerons qu'il ne fut point batu pour lire Ciceron ains pource que S. Hieroſme le lisoit comme s'ennuyãt des saintes escritures: ce que ie ne loue ni aprouue, mais ie di qu'il faut lire les poëtes, de ceste sorte qu'ayans retenu leurs couleurs, nous sachions auec plus d'ornement prononcer l'escriture saincte. Et ne faut pas ensuiure ceux qui ne prenent seulement que l'odeur & la couleur des fleurs, ains deuons imiter les abeilles qui en sauent aussi tirer le miel. Ie reuien à Ciceron qui recommande l'opinion de Platon du banniſſement des poëtes. Quoi? que dirons-nous ici? de quelles armes nous defendrons nous? Ceſt vn fort teſmoin que Ciceron. Toutefois il ne l'a dit d'vn propos deliberé, mais legerement & comme en paſſant & eſtant courroucé. Car tout incontinent il excuſe les poëtes diſant les philoſophes faire le ſemblable de ce dont il auoit acuſé les poëtes. Le meſme Ciceron en parle plus amplement ailleurs & par long propos s'eforce de perſuader que le poëte Archias ſoit receu dans la cité aſſeurãt les citoyens que ils en receuront grande louange & vtilité comme vous pourrez voir en vne ſiene fort belle & elegante oraiſon contenue en ſes œuures ſous ce titre. *Pro Archia poeta.*

Quant

Quant à Platon lors qu'il a esté d'auis qu'on chassast les poëtes, ie prouuerai qu'il a voulu estre chassé. Car lui-mesme a esté du rang des poëtes & a tenu lieu entr'eux puis qu'il a fait des vers, dont * Macrobe en recite quelques vns qui commencent. * *Macro. Saturn. li.2.ch.2.*

Dum semihulco suauio

Meum puellum suauior, & plusieurs autres.

Et pour dire ce qu'il m'en semble, c'est vn grãd honeur & louãge aux poëtes d'estre hors de la cité de Platõ. Car quel hõme de biẽ voudroit faire sa demourãce en la cité de Platõ? en laquelle (dit Aristote aux politiques) toutes femmes sont communes? où à la maniere des bestes on exerce les œuures de la chair pesle-mesle à la veuë les vns des autres, sans discretion ne hõte, & où les enfans sont incertains & les peres inconus? Ceci susfise pour respondre à Platõ. Et pour dire generalemẽt quelque chose de la leçon des poëtes. Il faut garder l'instruction de S. Hieroſme en l'epistre qu'il escrit à Magnus Orateur, où il dit la figure des lettres humaines estre au Deuteronome, par ce commandement que Dieu fait aux Hebrieux de raire la teste, les cheueux & les sourcils à la femme captiue, puis la prẽdre ainsi en mariage. Est ce merueille donc? (dit sainct Hieroſme) * si ie reçoi les sciences humaines pour leur elegance & beauté de leurs membres? si d'vne chambriere & captiue ie desire faire vne Israelitide, & si ie rais & coupe tout ce qui est en elle de mort, & d'idolatrie, de volupté, d'erreur & de paillardise? A ceci s'acorde le grand Saint Basile par vne similitude des mouches à miel qu'il ameine, lesquelles ne vont egalement sur toutes les fleurs, & si elles se posent sur quelques vnes, ne les cueillent pas pourtant toutes, mais seulement ce qui leur est profitable, & necessaire & laissent le reste. Pareillement, si nous sommes sages quand nous aurons choisi & trié és liures des poëtes ce qui est consonãt à raison & à verité, nous laisserons passer le reste legerement, comme Virgile, qui des œuures d'Ennie a choisi & pris les perles & marguerites d'entre le bourbier. Veu donc que par le tesmoignage de ce grand Saint Basile & de Saint Hieroſme les poëtes anciens & ethniques doyuent estre leus & admis, qu'entre

* *I'ai traduit ceci de Sainct Hieroſme car Aeneas Syluius tropobſcur en ce lieu & ne l'expoſe pas comme il faut. Ie croiroi voquand lõtiers que la faute vient de l'impreſsiõ qui a eſté fort mal corrigee.*

toutes les sciences la poësie est la plus ancienne, que plusieurs fruits & vtiles emolumens en prouienent, que non seulement les philosophes & saincts docteurs alleguent plusieurs sentẽces & autoritez des poëtes payens mais aussi S.Paul en deux diuers lieux de ses epistres raporte deux vers de deux anciens poëtes Grecs: que les Cesars, les rois & autres grands personnages ont caressé & honorablement receu les poëtes: que les louanges diuines ne peuuent estre mieux chantees ni descrites auec plus d'energie que par les poëtes, nous deuons à iuste ocasion nous esmerueiller de voir en nostre aage les poëtes estre ainsi vilipendez. Reste à paracheuer ceste petite question, Pourquoi en ce temps le nombre des poëtes est si petit, tellemẽt qu'il n'y en eut iamais moins combien qu'au temps passé, ils fussent aussi rares. I'ai quatre causes à demõstrer pour la resolution de ce doute, & si s'en trouueroit bien dauantage qui auroit loisir de les cercher. La premiere, Qu'il faut que le poëte sache plusieurs choses & soit, ie ne dirai pas seulemẽt versé ains consommé en toutes disciplines. Car l'ofice du poëte est de descrire naïuement les guerres, la paix, les tẽps, les saisons, la tempeste, orage & gresle, la situation des lieux, le naturel & qualitez des personnes, les conditions de la mer quand elle est agitee & esmeuë des vẽs, ou quand elle est calme, & infinies autres choses que la poëtie qui n'est autre chose que peinture parlante, representé au vif. Outre plus, le poëte doit louër les vertus & blasmer & reprendre les vices. Qui ne iugera donc la conoissance de maints arts estre necessaire à bien & deüement traiter toutes ces choses? Il y a peu d'hommes de diuerses sciences. A ceste raison aussi on troue peu de poëtes. La seconde cause est pource que nul n'est poëte s'il n'a ceste veine poëtique comme vn singulier don du ciel pour descrire auec grace par vers sententieux & doux-coulans les meurs & actions humaines. Les presens singuliers & excellens ne sont donnez qu'à bien peu de personnes: c'est pourquoi il y a si peu de poëtes. La poëtie est vn don de Dieu (dit Ciceron en l'oraison pour le poëte Archie) & on ne sauroit façonner de bõs vers soit par art ou par imitation si ceste

veine

veine poëtique n'eſt dõnee du ciel. Car le poëte n'eſt pas fait poëte par art, mais il eſt né tel. Dont auient (comme dit le meſme Ciceron) que non ſeulement de noſtre temps, mais touſiours les poëtes ont eſté rares. La troiſieme cauſe, pour autant que par ſucceſſion de temps les vices des hommes s'augmentent, les vertus au contraire decroiſſent & cõme toutes autres ſciences ſont amoindries, ainſi la poëſie ſemble eſtre reduite à rien & preſque morte ſi quelqu'vn ne vient qui la reſſuſcite. Et tout ainſi qu'on ne ſauroit trouuer pour le iourd'hui vn autre ſainct Auguſtin ni vn ſainct Hieroſme, auſſi ne feroit on vn Virgile ni vn Ouide. La quatrieme & derniere cauſe conſiſte en ce que l'honeur qui eſt deu à la poëſie ne lui eſt pas rendu: & de là s'enſuit la rarité des poëtes. Car (comme dit Ciceron) l'honeur nourrit & entretient les arts & nous ſommes enflambez de la cupidité de gloire. Là où defaut l'honeur, là meſme defaut l'eſtude. La raiſon pourquoi ſe trouuent peu de perſonnes qui pour le iourd'hui ſe vueillent adonner à la poëſie eſt par ce qu'ils n'eſtiment pas receuoir honeur d'elle: & à ceſte cauſe ils la meſpriſent.

Ayant paracheué la reſolution des deux premieres queſtions, s'enſuit la troiſieme, vrayemẽt ioyeuſe & plaiſante. Pourquoi les vieilles peaux des charongnes des beſtes & les vieux drapeaux ſont vẽdus dans les chanceleries auec la cire pour treſbonne marchandiſe & à cher prix. Certainement ceſte queſtion me touche, qui ſuis l'vn de la chancellerie, Frideric Cæſar m'ayant fait ſon ſecretaire. Ie reſoudrai donc ceſte queſtion ſelon la capacité de mon petit entendement & ſera ioyeuſe. Vn iour vn aſne marchoit ſeul par vn chemin, ſe complaignant à part ſoi de ſes peines & miſeres, premierement comme ſe faiſoit cela que portant du vin il ne beuſt que de l'eau: ſecondement ſe complaignoit de ce qu'il mettoit le froment dans la grange, dans les greniers ou au moulin & ne mãgeoit que du foin. Toutefois il eſtimoit tout cela leger & de peu d'importance, mais il ſe donnoit grãde peine & ſouci de ce qu'apres ſa mort on faiſoit de ſa peau des cribles & des tambours. Vn petit animal bigarré ſe trouua là d'auanture qui eſcoutoit l'aſne

Proble-me.

ainsi se complaignant, auquel il dit, Tais-toi, asne, le trauail est vn ouurage apres la mort : car lors que ceux que on apelle hommes veulent faire vn homme sage, c'est à dire le passer docteur, ils prenent ma peau encores toute velue & la mettent sur la * teste ou à l'entour du col de celui qu'ils veulēt faire docteur. Creant ces docteurs ils les vestent de ma peau de maniere qu'il faut que des bestes ils facent des hommes sages, ce qui est entre toutes choses tres dificile. Fortune a ainsi disposé de mon cuir ce qui m'est grief & fascheux. Messieurs de la chancellerie ont entendu ces propos & voyans telle vertu estre és peaux de ces charongnes ont esté d'auis qu'icelles peaux ne fussent pas donnees à petit prix, mais ont commencé à les vendre, ensemble les vieux drapeaux auec la cire fort cherement, comme il est bien raisonnable, & imitant les prestres qui retirent grands emolumēs & fruits de la vente du son de leurs cloches, de la fumee, de l'eau & des paroles, n'ont pas deliberé donner leurs peaux de parchemin, leur cire & leur papier pour rien. I'ai dit ceci par maniere de passetemps & pour rire. Maintenant ie m'en vai resoudre ceste question à bon escient & serieusement. Auant l'vsage du papier & des parchemins on escriuoit en escorce d'arbre de laquelle on faisoit des petits fueillets, comme sont à present nos tablettes. Les Grecs & les Tusques commencerent y poser & estendre de la cire & auec vn instrument de fer escriuoyent dessus. En apres, l'vsage du papier commença en Egypte, puis apres par autre vsage on le fit de vieux drapeaux comme on fait encore. Les Rois de Pergame inuenterent anciennement l'vsage des parchemins qui se tirent des membres des bestes, & pour la memoire du lieu ils sont apellez *Pergamena*. Or il ne se faut plus esbahir si on vend bien cher le papier & le parchemin, sur lesquels on escrit choses grandes: car ce n'est pas ce qui contient qui est en estime, mais ce qui est contenu. Sufira donc (maistre tres orné) ce que i'ai respondu sur ces trois problemes & questions, vostre iugement bon & digne d'autorité demeurant sauf & entier.

* *Il entēd vn chaperon fourré.*

Origine

Origine des Marrans en Italie & en Espagne.

CHAP. XVIII.

CHarles d'Anjou premier, & Charles second son fils Rois de Naples ayans soufert demeurer les Sarrazins en Lucerie par l'espace de cinquante ans moyennant les tributs qu'ils rendoyent, Charles second delibera de les esteindre du tout en ses terres, & fit vn edict par lequel il permettoit à chacun de tuer tous les Sarrazins qui ne se voudroyent faire Chrestiens & qui demeureroyent obstinez en leur erreur. Neantmoins à ceux qui s'en aimoyent mieux aller il commãda de vuider le païs dans vn temps prefix & à ceux qui se voudroyent faire baptiser il permit de demeurer & iouïr de leurs biens. Ceſt edict estant publié, presque tous les Sarrazins abandonnerent l'Italie & quelques vns & en bien petit nombre s'y arresterent & receurent le bapteſme, mais ceux-ci & leurs successeurs tindrent & tienent encores en leur cœur, en leur maniere de viure, en leurs coustumes, bref en toutes leurs actions (toutefois secretement) l'infidelité Sarrazinesque & par l'exterieur contrefont les Chrestiens. Ce sont ceux qui pour le iourd'hui sont apellez Marrans: & y en a beaucoup en plusieurs lieux de la Pouïlle & de Portugal. Ceſt edit fut fait en l'an de noſtre salut 1300.

Quels estoyent les Areopagites en Athenes & d'vn iugement qu'ils donnerent.

CHAP. XIX.

EN la ville d'Athenes y auoit deux chambres de Iustice l'vne pour conoistre & rendre droit sur les causes criminelles, le siege de laquelle estoit l'Areopage, & les iuges de ceste cour (apellez Areopagites du nom de la rue où estoit leur palais) estoyent perpetuels. En la cour d'iceux estoyent faits les sacrifices aux deesses Eumenides, autrement dites furies qui presidoyent à ladite cour, pource qu'elles prenoyent vengeãce des meurtres commis par les voleurs & homicides iugez & condamnez par lesdits magistrats. En l'autre cour estoyent esta-

blis iuges annuels & changez d'an en autre. Ceux-ci iugeoyent τὰ δημόσια les cauſes publiques & apartenans au peuple. Il y en auoit au commencement cinquante, leſquels furent depuis reduits à dix. Sur les neuf d'iceux preſidoit vn qu'ils apelloyent ἄρχων, Premier, les autres παρεδροὶ, preſidens. Ils eſtoyent eſleus en ceſte maniere: Lon grauoit dix lettres dans des tablettes aſſauoir depuis α iuſques à κ & les mettoit on peſle-meſle dans vne cruche ou vaſe de terre, puis les diſtribuoit-on par ordre & celui auquel auenoit la lettre α eſtoit le premier preſident apellé des autres ἄρχων auſquels il aſſignoit les ſieges & ordre de iuger. Ledit ſort fait, le trompette & crieur public de la ville bailloit aux iuges eſleus vne houſſine ou baguette en main auec laquelle ils alloyent à la cour & s'en retournoyent pour prendre le ſimbole eſtat ou ſalaire de leur iuriſdiction. Aulugelle au 7. cha. du 12. liure de ſes nuicts attiques raporte vn iugement memorable donné par les Areopagites. Vne femme de Smyrne (dit-il) fut amenee à Cn. Dolabelle eſtant proconſul en la prouince d'Aſie, icelle femme auoit occis par poiſon ſon mari & le fils d'icelui: ce qu'elle confeſſoit librement auoir fait, diſant qu'elle auoit eu iuſte occaſion de ce faire pourautant qu'ils auoyent traitreuſement tué vn ſien fils de ſon premier mari, adoleſcent bien né & de bon naturel, lequel ne leur auoit fait aucun mal ni outrage, ſans qu'ils euſſent eu aucune noiſe enſemble. Dolabelle ſe trouuant perplex à iuger ceſte matiere la remit au conſeil. Nul n'oſoit donner ſentence en cauſe ſi douteuſe: l'empoiſonnement confeſſé ne leur ſembloit deuoir eſtre laiſſé impuni ni la femme chargee de deux meurtres abſoute, laquelle d'autre coſté ne pouuoit eſtre cõdamnee pour auoir puni de peine digne & meritee meurtriers ſi meſchãs & deteſtables & à iuſte raiſon s'eſtre vengee d'eux. Ce que conoiſſant Dolabelle rẽuoya la matiere aux iuges du Senat d'Athenes apellé Areopage magiſtrats graues & exercitez à decider faits d'importance leſquels apres auoir entendu le fait, & icelui deuëmẽt examiné & mis en deliberation, ordonnerent que les deux parties aſſauoir l'acuſateur & l'acuſee comparuſſent par deuant eux de là à cent ans.

Ainſi

Ainſi le delict de la femme ne fut mis au neant ni pardõné. Ce que par les loix il n'eſtoit loiſible de faire, & ne fut auſſi condamnee celle qui meritoit grace & pardon.

De Timothee Athenien & comme il fut enuié à raiſon de ſon heur. CHAP. XX.

TImothee fils du vaillant Conon Capitaine des Atheniens augmẽta de pluſieurs vertus la gloire que ſon pere lui auoit laiſſee. Car il eſtoit eloquent, diligent, laborieux & treſexpert au fait de la guerre, & comme il ne fuſt pas moindre que ſon pere en louange d'armes (dit * Ciceron) il aiouſta à icelle louange, gloire d'eſprit & de doctrine. Il fut diſciple d'Iſocrate l'orateur, & par ſes beaux faits obtint pluſieurs victoires: entre autres, il ſubiugua les Olinthiẽs & les Bizãtins, print la ville de Samos, dont le ſiege auoit beaucoup couſté aux Atheniens & la remit en l'obeiſſance d'iceux, ſans que le peuple y dependiſt rien. Il fit guerre contre Cotys, ſur lequel il butina douze cens talens qu'il porta au treſor public, contraignit les ennemis de leuer le ſiege de deuant la ville de Cizique & vint auec Ageſilae au ſecours d'Ariobarzane, print pluſieurs autres villes, fit de fort belles conqueſtes, augmenta l'empire des Atheniens, enuironna de murs la ville d'Athenes & veinquit les Lacedemoniens leſquels quiterent aux Atheniens la ſouueraineté de la domination ſur la mer. A raiſon deſquelles victoires, les Atheniens eſleuerent en la place publique vne ſtatue à Timothee comme on auoit fait à ſon pere, afin que ſa renommee & gloire fuſt à iamais immortelle & lui donnerent le ſurnom de εὐτύχης, c'eſt à dire, le fortuné ou l'heureux, pource qu'il eſtoit touſiours victorieux en toute guerre par lui entrepriſe. Mais ceux qui lui portoyent enuie diſoyẽt que c'eſtoit pluſtoſt par fortune que par force ni armes, ni par prudẽce, comme nous diſons quelque fois d'aucun en cõmun prouerbe, *Il eſt plus heureux que ſage.* Mais (comme diſoit Ciceron au liure de l'orateur) on porte enuie à fortune. Ces enuieux de Timothee firent à ſon meſpris peindre vne fortune

* *Ofic. li. 1. ch. 40.*

peschant aux villes & contraignant icelles à se rendre & ranger sous l'obeissance de ceux qui l'auoyent eleu chef d'armee : la fortune peschoit les villes au filé & Timothee dormoit aupres d'icelle. Or Timothee auerti de leur malheureuse & maudite enuie leur fit responſe, *Si ie prends les villes en dormant que ferai-ie en veillant?* Il fit bastir vne tour d'vne merueilleuse hauteur qu'il disoit auoir esté bastie non par fortune (cõme disoyent ses enuieux) ains par labeur. Ce n'est donc auiourd'hui que ceux qui bastissent sont suiets à l'enuie de plusieurs qui n'ont l'esprit ou le moyen de ce faire.

Acte prudent de l'Imperatrice Constance à enfanter Frideric son fils. CHAP. XXI.

GVillaume Roy de Sicile estant mort sans enfans masles, le Royaume deuoit retourner & estre reuni par deuolu au siege Apostolique, mais les barõs & principaux gentilshommes esleurent pour Roy Tancred fils bastard du feu Roy Roger, homme grossier & de rude entendement, & lequel ledit Roy Guillaume en son viuant n'auoit onques voulu aimer ni apeller seulement frere bastard, disant qu'il estoit impossible qu'il fust fils au Roy Roger. A raison dequoi le Pape Clement troisieme leua vne armee qu'il enuoya en la Calabre & en la Pouïlle, pour restablir le royaume à l'egliſe, mais Tancred s'opoſant aux forces du saint pere, fut ocasion que tout ce qui est en terre ferme deça le Far fut mis à sang & à sac. Sur ces entrefaites Pape Clement mourut, auquel Celestin troisieme du nom succeda, lequel rempli de desdain, de voir iouïr Tancred du royaume qui ne lui apartenoit & n'en pouuant venir à bout s'auisa de lui bailler en teste vn plus fort que lui pour le faire venir à ioug. Et à ceſt efet manda à Gautier Archeueſque de Palerme d'oſter de religion Conſtance fille du feu Roy Roger (laquelle eſtoit Abeſſe du monaſtere de ſaincte Marie de Palerme aagee de cinquãte ans & partãt hors d'eſpoir d'auoir enfans) & la lui enuoyer : à quoi l'Archeueſque obeit. Et apres qu'il l'eut fait cõduire ſecretement à Rome, le Pape la dõna en mariage à l'Empereur Henri

Henri 6. fils de Frideric Barberousse, l'inuestissant du Royaume de l'vne & l'autre Sicile, comme hereditaire & dotal de ladite Constance, laquelle il dispensa du vœu de religion, quoi qu'elle eust demeuré professe long temps. Cela fait, la corona ensemble ledit Henri en l'an. 1191. à fin que sous forme & espece de succession, icelui Henri eust plus honeste titre de conquester le Royaume, à la charge & condition de tenir en fief de l'eglise Romaine ledit Royaume & de reconoistre & payer à icelle les cens que souloyent bailler les precedens Rois. L'annee apres le mariage, l'Empereur Henri ayant mis sus vne grãde & puissante armee entra dans le royaume & le gagna sans aucun contredit, puis de là vint assieger la ville de Naples où estoit Tancred, ayant amené auec lui sa femme Constance, d'où il la r'enuoya en Sicile, mais comme l'air fust deuenu fort mal disposé & vne grande pestilẽce commẽçast d'assaillir son armee, il laissa son camp pour s'en aller en Alemagne & manda à Constãce de le suyure & l'y venir trouuer, ce qu'elle fit, & estant en la marque d'Ancone receut mandement du mari de ne passer plus outre & de s'en retourner aux confins du Royaume, pour certaines ocasions qu'il lui manda. Ce pendãt nonobstant l'absence de l'Empereur, l'armee ne laissa de continuer & poursuyure viuement le siege de Naples, pendãt lequel, Tancred mourut de maladie & fut en fin la ville prise par assaut & sacagee, & Roger (par aucuns faussement apellé Guillaume) fils aisné de Tancred, lequel mourãt l'auoit declaré successeur du Royaume & institué duc de Pouille, fut mené prisonnier auec ses trois sœurs Alterie, Constance & Madonie à l'Empereur Henri, en Alemagne, qui lui fit creuer les yeux & couper les genitoires, comme i'ai ci deuant dit sur la fin du chapitre de l'origine des Normãs. L'Imperatrice Constance qui estoit lors enceinte, & ia prochaine du terme de l'enfantement, se trouuant en la ville de Iesi l'an 1194. enfanta vn beau fils, qui du nom de l'ayeul fut apellé Frideric & baillé à nourrir à la duchesse de Spolete. Et pour autãt qu'elle estoit ia vieille (comme i'ai dit) passant les cinquante quatre ans, tellement que nul presque croyoit, qu'elle fust vrayemẽt grosse, &

Henri plus que nul autre en auoit esté en soupçon & doute aussi tost qu'il entẽdit qu'elle estoit enceinte, s'en esmerueillant voulut estre certain de la verité. Et pour ceſt efect s'adressa à l'Abbé Ioachin grand personnage qui viuoit en ce temps en renom d'auoir esprit de prophetie: lequel l'asseura Constance estre grosse de ses œuures, lui predisant qu'elle enfanteroit vn masle, lui declarãt en outre tous les succes futurs de sa vie, & qu'en peu de temps ledit Empereur deuoit mourir au territoire de Melazzo aupres de Messine. A ceste ocasion alors, & pour oster le soupçon qui euſt peu causer guerre & querelle au Royaume pour l'auenir, Constance comme tressage dame fit tendre & dresser vn pauillon au milieu de la place publique de Iesi, auquel elle se fit conduire & mettre à l'heure qu'elle deuoit faire l'enfant, & voulut qu'il fust loisible & permis à tous seigneurs, gentilshõmes, hommes & femmes de la venir voir enfanter, afin que chacun viſt & sceust que ce n'estoit enfantement supposé. Ainsi par ceſt acte la tressage Imperatrice ferma la bouche aux malins & incredules. Collenuce escrit le fait susdit au 4. liure de son histoire de Naples, & Cuspinian recite, que ladite Imperatrice Constance enfanta Frideric en la prerie de Palerme & peu de temps apres fit encores vne fille apellee Marie, qui fut mariee à Conrad duc de Boëme & marquis de Morauie.

Acte notable de l'Empereur Frideric second, & comme il fit bastir vne ville toute de bois assiegeant Parme.

CHAP. XXII.

L'Empereur Frideric ou Federic second de ce nom ennemi capital du Pape Gregoire 9. & qui tenoit le parti des Gibellins contre les Guelphes ayant mis le siege deuant Faenze ville en ce temps fort riche & puissante grãde d'enuiron cinq mille de circuit, & fort bien defendue par Michel Moresin gentilhomme Venitien qui estoit lors Podesta ou souuerain magistrat d'icelle en l'an de salut 1240. le siege dura sept mois auec grande obstination des Imperialistes, lesquels y camperent tout l'hiuer que les neiges furent excessiues & les frimats exhor-

exhortbitans Mais nonobſtant tout ce mauuais temps, il fit dreſſer à l'entour de ladite ville des maiſons, loges & ponts en ſi grand nombre que l'armee demeuroit à couuert auſſi bien qu'en vne autre ville, tellemẽt qu'en fin elle lui fut renduë par compoſition. Et ſe trouuant pour lors auoir faute de deniers, ſes finances ayans eſté eſpuiſees à raiſon des grands fraiz & deſpences qu'il lui auoit eſté beſoin faire audit ſiege & voulant pouruoir & trouuer remede à la neceſſité en laquelle ſon camp eſtoit reduit, fit faire vne monnoye de cuir marquee de ſon effigie d'vn coſté & de l'aigle Imperiale de l'autre, à laquelle par edit, il mit le prix & valeur d'vn Auguſtan d'or, commandant par tout que ladite mõnoye de cuir fuſt receuë & baillee de tous vendeurs & acheteurs & generalement exploictee audit prix durãt ceſte guerre, promettant par edit public & irreuocable que la guerre finie ladite monnoye ſeroit commuee à quiconque ſe trouueroit en auoir & qui la viendroit preſenter en la chambre fiſcale, & pour chacune piece lui ſeroit rendu vn Auguſtan d'or: ce qui fut inuiolablemẽt obſerué, qui eſt exemple manifeſte que non la nature, mais l'eſtimation des hommes & la loi auec la couſtume & opinion font la valeur & le prix aux metaux. En apres & l'annee 1247. eſtant ledit Frideric à Cremone & ayant deliberé d'aller au concile de Lyon pour faire concordat auec le Pape, aſſembla vne admirable cõpagnie d'hommes lettrez & ſauans, & experts aux armes tous ſinguliers & excellens en ſi grand nombre, qu'il ne ſe trouue qu'aucun autre Empereur ancien & moderne en euſt onques tant aſſemblé à la fois, & departant auec iceux de Cremone vint à Thurin là où il tint vne treſbelle diete & enuoya ambaſſadeurs au Roy de France lui faiſant entendre ſa venue: mais ayant depuis receu auis que les bannis de Parme & autres rebelles de l'Empire auec le Legat apoſtolique eſtoyent entrez dedans Parme au mois de Iuin & auoyent vſurpé la ville & occis Henry Teſte Podeſta, meu de deſdain & de fureur, rompit le voyage de Lyon & rebrouſſant chemin auec toute ſon armee retourna à Parme deuant laquelle il mit le ſiege auec ſoixante mille hommes & pour y pouuoir demeu-

rer en seureté edifia en brief de temps vis à vis d'icelle vne autre ville toute construite de bois, de la longueur de huict cens cannes & large de six cens, & estoit la canne de neuf coudees, laquelle auoit huict portes, fossez larges & profonds à l'entour, qu'il remplit tous d'eau & dans icelle infinité de maisons, courts, places, boutiques & toutes autres choses necessaires à vne ville, & la fit nommer Victoire, y bastissant de mesmes vne Eglise, la dediãt à S. Victor, y faisant aussi batre vne mõnoye, qu'il fit apeller Victorins. Or ayant demeuré deux ans entiers en ce siege, ayant esté quelques iours malade reprint aucunement ses forces, & pour se resiouïr sortant de Victoire le dernier iour de Feurier 1248. auec 50. cheuaux, voulut pour recreation aller à la volerie des faucons, en quoi il souloit prendre son passe-temps dont le reste de son armee faisant peu de conte de l'ennemi & la plus-part des soldats demeurans otieux & vagabonds à cause de l'absence de l'Empereur ne se tenans autremẽt sur leurs gardes, le Legat & les Parmesans prindrẽt ocasion de faire vn beau fait d'armes, & de tout leur efort sortirent hors au desceu des Imperialistes & assaillans le cãp se firent entree dans la nouuelle ville Victoire, où ils taillerent en pieces tous ceux qui se presentoyent deuãt eux comme desbandez & sans ordre: Frideric voyãt son armee perdue sans aucun remede & ne se trouuans apres de lui que quatorze cheualiers, sortit auec iceux de victoire & alla vers le bourg Sainct Donin. Mais les Parmesans perseuerans en la bataille firent grand carnage & occision des ennemis & gagnerent le chariot des Cremonois pour lequel fut faite tresapre & sanglante defence: à la fin Victoire fut veincuë & la chambre, la chapelle, la chancelerie, la couronne & tous les precieux ornemens, ioyaux & meubles de l'Empereur furẽt gagnez par les Parmesans, la nouuelle ville Victoire bruslee, les fossez remplis & esplanez & en lieu eminent furent posez ces deux vers.

Per te rex alme cesſit victoria Parmæ,
Antiphraſi dicta ceſſit victoria dicta. C'est à dire,
Par toi Seigneur Dieu Parme à bas Victoire rue,
Par antiphrase ainsi Victoire est or' veincue.

Et au

Et au chariot qu'on fit tirer en mespris par des asnesses, ils escriuirent ce distique,

Carrotÿ flet damna sui miseranda Cremona
Imperij Federice tui fugis absque corona. C'est à dire,

Du chariot perdu plaind la triste Cremone
Et l'Empereur se sauue en fuite sans couronne.

Frideric se sauua, puis en l'an 1250. estãt deuenu malade à Firenzuole fut estoufé dans le lict par Manfred son bastard à l'aide d'vn valet de chambre, comme escrit Antonin Archeuesque de Florence, lequel en ses croniques recite diuersement le fait contenu en ce chapitre. Ledit Frideric persecuteur du sainct siege estant mort excommunié, Manfred s'estant saisi de son tresor, vsurpa la principauté & domination de la Sicile, où il fit aporter le corps de l'Empereur dans l'Eglise de Mont-real sur Palerme, lui fit des magnifiques & honorables obseques & fit engrauer sur le tombeau ces trois vers rimez,

Si probitas, sensus, virtutum gratia, census,
Nobilitas orti possent resistere morti,
Non foret extinctus Federicus qui iacet intus.

C'est à dire, Si la bonté, si les vertus, si les richesses, si la noble & anciene race pouuoyent resister à la mort, Frideric ne seroit point trespassé, lequel git ici dessous.

Origine des Catalans & Arragonnois, quand c'est que premierement ils furent conus en Italie, & comme le royaume d'Arragon fut vni & conioint auec celui de Castille.

CHAP. XXIII.

LEs Catalans & Arragõnois sont de nation Espagnole, habitans en celle partie d'Espagne, ancienement dite en Latin *Tarraconensis citerior*, ou pour mieux dire Tarraconoise citerieure, ou du costé de deça, & iceux Catalans furent ainsi apellez apres qu'Alaric Got prit & sacagea Rome. Car alors les Alains, Sueues, Vandales & autres nations passerent le Rhin & courans & trauersans toute la France paruindrent aux monts Pirenees qui separent la France de l'Espagne, là où n'ayans seiourné grand espace de temps eux s'estans ouuerts les passages des monts par la fraude & trahison de ceux qui

les gardoyent inonderent l'Espagne presque comme vn deluge, courans, pillans & destruisans le païs & de ces nations les Alains furent les premiers qui y firent habitation, s'arrestans entre les riuieres Ebro & Rubricat, là où iadis demeuroyent les peuples dits Giachetans. Quatre ans apres Alaric estant mort en Italie & Ataulfe fait son successeur, Constantin capitaine de l'empereur Honorie qui auoit le gouuernement de Gaule, chassa les Gots de la prouince de Narbonne, lesquels passez en Espagne se retirerent au mesme lieu où estoyent les Alains, & ayans pour quelque temps mal traité & gasté tout ce païs, Ataulfe ayant esté tué des siens à Barcelone, lesdits Gots & Alains s'estans en fin acordez de la commune habitation & culture du païs, la frequẽtation des deux peuples ensemble, & leur langage (quoi que diferent) acoustumé entre eux fut cause que de peu à peu des noms des deux peuples ils en firent vn. Et furent tous apellez Gottalans & la prouince Catalanie, lequel nom depuis par succession de temps fut par vn nom corrompu changé & estant reduit en celui que nous vsons à present fut dit Catalans & Cataloigne. La ville capitale de ceste nation fut, comme elle est encore Barcelone dite anciennement Barchenone & ne fut tel nom conu en Italie deuant qu'Alfonse Roy d'Arragon fust apellé au Royaume de Naples. Et ne furent iceux Catalans conus sinon quelque peu des peuples maritimes. Les Arragonnois sont par delà les Catalans vers le Ponent, pres la riuiere d'Ebro & le Royaume de Valence, ainsi dits Arragonnois de Tarracone anciene cité au lieu de Tarragonois, vne lettre seulemẽt ostee. Chacune de ces nations auoit son Roy & furent ces deux royaumes vnis en ceste sorte: Le Roy d'Arragon s'estant rendu moine le peuple esleut pour prince vn gentilhomme nommé Pierre Tares qui n'estoit point de la race des Gots: cestui fait Roy deuint tellement superbe & insolent que ses suiets l'eurent en vne haine extreme. Et en peu de temps fut par eux deposé du Royaume, de façon que ne se trouuant lors autre pour establir Roy, ils osterent du monastere par autorité & dispẽse Apostolique vn nommé Ramire fils bastard de Sancie le grand, qui n'auoit

laissé

laissé lignee legitime de luy, & le coronnerent Roy d'Arragon en la ville d'Osca, & fut premier Roy d'Arragon de la race des Gots, & commença à regner, l'an 1017. Mais iceluy estant ia viel fort simple & asses niais, ne garda gueres le royaume: retournant au monastere pour y finir ses iours, & recommandant le royaume à Alfonce 7. Roy de Castille ensemble vne sienne fille nommee Hurraque qu'il auoit eu de la sœur du Conte de Poitiers, le priant de la tenir iusques à ce qu'elle seroit en aage de marier. Les historiens racomptent de ce Ramire, qu'estant comme i'ay dit, tout fat & niais, vn iour qu'il auoit à se trouuer en vne bat. il le contre les Mores, ses barons l'armerent & le monterent à cheual, puis luy mirent l'escu en la main gauche & la lãce en la droite, puis luy baillans les renes de la bride, Mettés les moy, dit il, à la bouche, car mes mains sont empeschees, duquel acte & plusieurs autres siennes sottes & puerils contenances & facons de faire, ses barons se prindrent à rire desmesureement, se moquans de luy auec mille brocquards sans aucun respect ny reuerence: mais Ramire ayant vn iour laissé sa naturelle & monachale simplicité, fit venir à Osca vnze de ses plus nobles barõs, & leur fit trencher la teste ne disant autres parolles en son langage, que ceste cy, *no sabe la volpeia, conquiẽ Troppeia.* Lequel prouerbe vaut à dire en nostre langue, LE RENARD EAV NE SCAIT AVEC QVI IL SE IOVE. Hurraque sa fille deuenue grande & en aage de marier, fut espousee à Raymond Conte de Barcelone, lequel moyennant la personne de la femme succeda au Royaume d'Arragon, & par ce moyen ces deux Royaumes demeurerent vnis, mais à present en Espagne n'y a qu'vn Roy, & y regne le Roy catholique Philippe fils du tresgenereux Charles d'Austriche Empereur v. du nom.

Que les filles doiuent estre mariees deuant qu'auoir vingt cinq ans passez & accomplis. Auec vn plaisant & memorable exemple de l'empereur Charlemagne faisant à ce propos. CHAP. XXXIIII.

IE ne sçauroy louer la coustume de marier les filles incontinent qu'elles ont attaint les douze ans, quoy que

les ſages Iuriſconſultes ayent conſtitué le tẽps de puberté & l'vſage des nopces au douzieſme an des femmes & au quatorſieme des hommes. à quoy ainſi ordonner les mouuoit mainte conſideration, notamment à fin qu'à pluſieurs qui ſont d'vn naturel deſmeſurement luxurieux, & meſmes ſur leurs ieunes ansqu'ils commancent d'eſtre embraſez de vne ardeur extreme, fuſt oſtee l'occaſion de laſcher par trop la bride à leur deſordonnee concupiſcence, & de ſe veautrer en ordes & abominables luxures, pour autant auſſi qu'ẽ ceſt aage l'homme (duquel la vertu generatiue cõmence lors à ſe mouuoir) & la femme, (qui commence d'auoir la purgation de ſes menſtrues qu'on appelle fleurs) ſont quelques fois capables de produire ſemence ſuffiſante à conceuoir & engendrer: & la femme eſt deuant & pluſtoſt apte à generation que l'homme ſelon l'opinion des Philoſophes naturels & de Macrobe diſant, *Nec hoc tacebo quod cùm calor ſemper generationis cauſa ſit, fœminæ ideo celerius quàm pueri, ſunt idoneæ ad generandum, quia calent amplius. Nam & ſecundum iura publica: duodecimus annus in fœminis: quartus decimus in puero definiunt pubertatis ætatem.* Mais laiſſant à part toutes ces raiſons, les malheurs qui ſouuent prouiennent des mariages qu'on fait entre perſonnes d'aage ſi douillet, volage, deſpourueu de ſens raſſis & de diſcretion & inhabile de pouuoir contracter & preſter conſentement à vn acte de ſi grande importance, me font iuger telles deuances & precipitees conionctions eſtre preſque illicites: & ne m' eſmerueille ſi ſouuent elles ſont ſuiuies de mille haines & repentances. Ie ne me puis tenir auſſi de blaſmer les peres qui gardent leurs filles trop long temps ſans leur donner à vn mary, & que les laiſſent paſſer l'aage de vingt cinq ans deuant qu'eux mettre en deuoir de les marier: car tel retardement eſt aucunesfois cauſe que la fille nubile embraſee des flammes d'amour & chatouillee des aiguillons de la chair met à l'abandon ſa pudicité par la fragilité de ſon ſexe ou par la tentation de Satan. Ainſi le pere qui regarde de loger ſa fille & la pouruoir d'vn party conuenable de crainte de desbourder argent pour la dot, luy acquiert quelquesfois deshonneur & infamie, & conſequẽment à toute ſa maiſon: de qu'il deuroit bien craindre aduenir & taſcher à le fuyr, & penſer que la chaſteté de la

vierge

vierge est de tresdifficile garde à guetter, laquelle tous les yeux d'Argus ne suffiroyent. tellement : que si la fille qui a vingt cinq ans passez voyãt que son pere differe de la colloquer en mariage fait peché de son corps ou se marie à son plaisir (à hõme toutesfois de libre condition & non serfue) sans plus attendre le vouloir & consentement du pere, iceluy ne la peut exhereder ny exclurre de sa succession, ains pour n'auoir tenu comte si long temps du soing que nature luy commande auoir de sa posterité il perd en ce cas l'authorité & preeminance qu'il auoit sur sa fille. Ainsi l'ordonne l'empereur en l'authentique, *Sed si post.* de laquelle veicy les propres termes, *Sed si post* X X V. *† annos te differente filiam marito copulare, in suum corpus peccauerit, vel sine consensu tuo libero se copulauerit, eam exheredare non potest.* Ce que le feu Roy Henry 2. a cõfirmé par son edit des mariages clandestins, à la peine desquels il declare qu'il n'entend comprendre les mariages qui auront esté & seront contractez par les fils excedans l'aage de trente ans, & par les filles ayans vingt cinq ans accomplis pourueu qu'ils se soyent mis en deuoir de requerir l'aduis & conseil de leurs peres & meres sans que lesdits enfans soyent audit cas tenus d'attendre leur consentement. S'il aduient donc que par la nonchalance ou peu de soing d'aucuns peres à marier leurs filles, icelles donnent congé à leur pucellage, eux mesmes en sont la principale cause. Et le bon & sage Empereur Charlemaigne, à qui aduint pareil accident en la personne de sa fille aisnee, qui fit faux bon à sa virginité, n'en donna la coulpe à autre qu'à soy mesme & essaya de couurir & reparer aux mieux qu'il peut la faute aduenue où la bonne reputation & l'honneur de tous deux trempoit & estoit interessé, comme Iaques Curio en son secõd liure des choses Chronologiques recite auoir leu autresfois à *Olbiopolis* ville assise sur la riuiere du Meyn en Alemaigne la où est enterré Eghinard, qui est compris en cest affaire. Et pource que c'est vne histoire plaisante, memorable & rare ayant esté tiree d'vn vieux liure escrit en main sur parchemin, i'en ay bien voulu faire part à toutes personnes, & la mettre icy en public afin qu'elle ne demeure plus cachee. L'empereur Charlemaigne estoit fort

* *Cod. de inoffic. testam.*

La glose dit la dessus que si elle pechoit dessãt les 25 ans ou se marioit à vn serf il y auroit lors iuste cause de l'exhereder: car en ces cas le droit ancien n'est pas abrogé.

ſtudieux des ſciences mathematiques & meſmes n'auoit petite cognoiſſance des choſes celeſtes, des influences & cours des planettes & de l'Aſtrologie, où il ſe delectoit ſingulierement iuſques à ſe leuer ſouuantesfois de nuict pour contempler & eſcrire. Or cõme vne nuict ſereine & eſtoilee il obſeruoit les aſtres par vne feneſtre, il vit de fortune Echinard ſon chancelier (aucũs diẽt ſecretaire de ſa chambre) pendant ſur le dos de ſa fille plus grande d'aage laquelle le portoit ſur ſes epaules & trauerſoit par vne court dont le paué eſtoit couuert de neige, afin que le lendemain matin aucun ne peuſt remarquer autre veſtige ou trace que de femme qui fuſt pour aller au † cors d'hoſtel des dames, & principalement droit en la chambre ou cabinet de la ieune Princeſſe, ioint qu'on euſt peu recognoiſtre la forme & marque du pied d'Eghinard ſur la neige pour celle d'vn homme & poſſible d'Eghinard meſme, lequel (comme eſt à preſumer) n'eſtoit porté de ceſte facon par la fille de ſon maiſtre, pour aller enfiler des perles auec elle, mais bien pour iouer à vn autre ieu que chacũ peut penſer. Charlemaigne marry outre meſure (& non ſans cauſe) d'auoir veu ce myſtere, vaincu de douleur ne le ſceut tenir ſecret & le diuulga le iour enſuiuant, contant tout le fait deuant les Princes de ſa cour qui trouuerent tous l'acte fort eſtrange, de ſorte que nul d'eux n'en pouuoit bonnement ouir parler, deteſtãs tel forfait. Apres qu'il leur eut expoſé le cas de point en point, demande de la peine meritee & qu'il eut entendu l'opiniõ de tous, dont les vns eſtimoiẽt dignes les delinquans de la roue, aucuns du gibet & autres, de diuers griefs tourmens & ſupplices, il enuoya querir Eghinard & ſa fille, leſquels venus deuant ſa face, il maria enſemble & les fit eſpouſer ſur le champ, diſant, Ie te donne (ô Eghinard) ta porteuſe pour legitime eſpouſe, de l'amour de laquelle ie te voy eſpris. Et ne fit autre ſigne ny ſemblant de courroux ſinon que ietter toute la coulpe ſur ſoy de n'auoir marié ſa fille eſtant nubile. On dit qu'vne famille illuſtre de Contes en Allemaigne eſt deſcendue de ceſt Eghinard. Ie concluray donc qu'on doit marier les filles du ſeixieme au dixhuictieme an: & ne dilayer plus loing ſi on peut: car alors elles ſont meures & preſtes à rendre fruict. Qui les fait attendre dauantage

† le vieux exẽplaire met in Gynæcio lequel mot Gynæcium qui vient du Grec eſt vn lieu reculé à part en vn palais où les femmes ſeules habitent.

uantage, leur fait perdre le temps, & fait tort à nature. Car les palles couleurs tesmoignent aucunes fois qu'elles ont besoing d'vn mary. Mariés les donc pour le plus tard au dixhuictieme an, lequel les iurisconsultes ont appellé plaine & entiere puberté.

En quel temps le langage Tudesque ou Aleman a commencé d'estre escrit en caracteres Latins. CHAP. XXV.

VN peu apres l'empire de Frideric second en l'an de nostre salut 1251. le langage Tudesque ou Aleman commenca d'estre escrit en lettres Latines, lequel on n'auoit peu escrire au parauant, & n'y a autre cause, comme ie estime, pourquoy les Alemans ont si tard commancé à exprimer leurs conceptions par les caracteres & lettres des Romains sinon que la langue Alemande est fort diuerse à la Latine, requerant quelques lettres propres & particuliers diphthongues, comme mesmes Vv qui est lettre proprement Germanique. Et pour autant qu'iceux Allemans ont coustume de prononcer plusieurs consonantes en vne syllabe sans y entremesler des voyelles à la maniere d'aucuns peuples de Sarmatie qui prononcent quelquefois quatre ou cinq consonantes sans pas vne voyelle auec vn son à nous estrange & difficile, à ceste cause la pronontiation destourna d'escrire ceux qui eussent essayé de ce faire. Que si la langue Alemande estoit auiourd'huy come il y a quatre cés ans quelle fut, on ne la pourroit nullement escrire: mais elle s'escrit maintenant si bien qu'à grand peine en est il ores vne autre en l'Europe qui contiene autant de sortes de liures : car despuis peu d'annees, elle a esté decoree de l'ornement dont on la voit reuestue. Or les noms des saints qu'on impose au bapteſme on esté introduicts, receus & mis en vsage par les Alemans depuis la mort dudit Empereur Frideric second seulement: au parauant lequel temps ils vsoyent de noms Payens & Scythiques desquels quelques familles se delectent & seruent encores, les voyans en plus grand partie estre inuetez à la mode des Grecs pour signifier les vertus de la tresancienne Germanie. Et pourtant ceux là ne font pas bien lesquels

se rencontrans en tels estranges & sauuages noms s'estudient de leur vouloir donner grace par la declinaison & terminaison des Latins. Car y voulans cercher & mettre l'euphonie ou bonne resonnance Latine, ils leur perdent & ostent leur propre signification, laquelle les anciens Alemans ont obseruee & voulu que fust en memoire, pour autant qu'il appert qu'en plusieurs appellations, ils ont eu vn singulier chois, mettans aux vns noms conuenables à leur esprit ou mœurs, ou à leur office: & aux autres, à leur fortune ou bien à leur force guerriere. De maniere qu'en toutes leurs denominations il y auoit tousiours quelque signification pour inciter à vertu: mais la pluspart de ces noms ont esté despuis corrompus. Qu'ainsi soit, nous disons Pharamond au lieu de Vvaremond, Ariouiste pour Eruueste: pour Hereman, qui est à dire homme d'armes ou de guerre, nous prononcons & escriuons Ariminie: Arnold pour Ernhold: Ferdinand pour Vuerdemann, Dagobert pour Degenuerd, Degen veut dire Heroe ou homme noble excellent ou vertueux: il veut dire aussi vn poignard.

Fin du cinquiesme liure des Diuerses Lecons d'Antoine du Verdier.

SIXIES-

SIXIESME LIVRE DES DIVERSES LECONS D'ANTHOINE DV VERDIER SVIVANS celles de Pierre Messier.

De l'vtilité que la cognoissance des histoires apporte aux Princes, CHAP. I.

L'VNE des belles & vtiles choses qu'on scauroit desirer est l'histoire, en laquelle comme en vn miroir, ou comme en vn theatre on peut voir toutes les affaires humaines, & tous les heureux & infortunez euenemens. Tout homme donc ciuil, Senateur, qui a charge de la Republique, & tout prince la se doibt rendre familiaire, soigneusement l'obseruer, & en faire cas par dessus tout autre estude & la lire à toute heure, afin de s'en preualoir en toutes les occurrences de la vie: de maniere que les fortunes, les bons exploicts ou les fautes d'autruy luy soyent vne reigle & patron pour ensuiure ce qui est bon & fuir ce qui est mauuais. Ce que Pierre de Ronsard demonstre elegamment en vne sienne Elegie, où d'escriuant l'histoire il chante ainsi,

L'histoire sert aux Rois, aux Senats & à ceux
Qui veulent par la guerre acquerir le nom de preux:
Et bref touſiours l'histoire est propre à tous vsages:
C'est le tesmoin des temps, la memoire des aages,
La maistresse des ans, la vie des mourans,
Le tableau des humains, miroir des ignorans:

Et de tous accidens messagere chenue,
Par qui la verité des siecles est cognue,
Qui n'enlaidit iamais, car tant plus vieille elle est,
Plus elle semble ieune & plus elle nous plaist.

Or il est fort requis aux Rois & princes pour leur honneur & pour le profit de la chose publique de quelquesfois lire ou se faire lire les histoires, car s'ils sont trop adonnez à leurs plaisirs, se laissans gouuerner entierement par leurs seruiteurs, ils se monstreront & deuiendront eulx mesmes les maistres lorsqu'ils liront en la vie d'Alexandre le grand la response qu'il feit à Parmenion son fauory, lequel aueuglé d'ambition voulant tout deliberer & faire sans auoir esgard à la reputation & honneur de son maistre, IE NE VEI (luy dit vn iour le Roy Alexandre sans se courroucer) IAMAIS HOMME TANT FAVORI D'VN PRINCE, ESTRE PLVS GRAND ENNEMI DE SON HONNEVR QVE TOY. Comme s'il vouloit dire, Tu n'as, ô Parmenion, point d'esgard que le peuple & mes subiects se moqueront de moy, m'estimant vne beste & indigne de l'office de Roy, si ie leur donne à cognoistre que ie ne scay rien faire, sinon ce que trop arrogamment & ouuertement tu me conseilles. S'ils sont desarmez, se confians (comme sont presque tous) du tout en leurs richesses, ils armeront leurs subiects, les exercitât aux armes, lors qu'ils auront leu comme le Roy Crœsus à faute des Legionaires fust à la fin surprins & ruiné par Cyrus. S'ils se confient aussi sur le secours & forces de leurs voisins, des estrangers, & des soldats mercenaires, ils les laisseront là sans leur faire ouuerture en leurs pais & terres, lisans comme il en aduint des Lombards en Italie, & des Turqs, qui regnent encores & sont puissants auiourdhuy, touchât l'empire de Constantinople, l'vne & l'autre desquelles nations barbares ayans vne & deux fois cognu la foiblesse de l'vn & l'autre empire, se ruerent sur eux & s'en firent les maistres. S'ils sont trop subiects aux femmes, ils [illegible]signeront leur liberté, lisans la reprochable vie auec [illegible]ort de Sardanapale, d'Achap & de Marc Antoine. S'ils sont violents & indiscrets, ils deuiendront moderez & equitables quand ils liront comme le Roy Tarquin dict le superbe fust deschassé de Rome, & tant d'Empereurs tuez. S'ils sont ingrats à l'endroit

droit de ceux, qui les ont pluſieurs fois bien ſerui ils s'amenderont, liſans comme Coriolan recompenſé d'ingratitude cuida deſtruire la cité de Rome. S'ils ſont cruels, fiers & arrogans, ils deuiendront benins & pitoyables quand ils liront le vitupere & infamie de Neron & la mort honteuſe & violente de Vitellius. S'ils ſont pareſſeux & endormis en leur puiſſance & grande authorité, ils s'eſueilleront & deuiendront diligens & ſoigneux en leurs affaires lors qu'ils entendront reciter la vie & diligence d'Alexandre & de Iules Cæſar, par ou ils ſerôt appris à faire la guerre. S'ils ne craignent Dieu & meſpriſent toute Religion, ils cognoiſtront leurs fautes incontinent qu'ils auront ſeu vne infinité d'exemples de la malheureuſe fin des meſcreans, infideles & Apoſtats tant aux ſaints liures qu'ez prophanes, meſmement en la Bible & en Valere Maxime. Et s'ils ſont fort auares, ils deuiendront liberaux, en liſant la mort de Galba & de Iulian, & au contraire la liberalité d'Alexandre, d'Auguſte & du Senat de Rome qui refuſa de prendre vne grande ſomme & quantité d'or des Ambaſſadeurs de Carthage pour la rancon de 11 mile DCCXLIIII priſonniers Carthaginois, & comme Pline le Nepueu donna v mile ducats par vn coup à Quintilian (voyant qu'il eſtoit poure & vertueux) pour le mariage d'vne ſienne fille. Pour la perfection d'vn Roy, ou Prince encores n'eſt ce pas aſſez d'eſtre ſtudieux & amateur des lettres: mais il doit eſtre experimenté, prudent & docte, tel qu'ont eſté Hieron Syracuſié, Mago Carthaginois, Actale Roy de Pergame, Iuba Roy de Mauritanie, Iules Cæſar & Adrian Empereurs & pluſieurs autres leſquels n'ont pas eſté moins renommez de leur ſcauoir que de leurs conqueſtes. Mais ſi le Prince n'a ceſt heur d'eſtre ſcauant, il doit pour le moins aimer & cherir la ſcience, tenir aupres de ſoy les gens doctes & les eſleuer, quand ne ſeroit que pour honorer la vertu & ſe faire eſtimer & reuerer dauantage au peuple, comme fiſt Denys de Syracuſe dequoy auſſi il ſe ſceut bien vanter diſant, I'ay entretenu & nourri pluſieurs ſaiges & ſcauans afin que par eux ie ſoy aduiſé du monde. Et certainement Ariſtote diſoit fort bien, La où on ne porte honneur à la vertu, la Republique ne peut eſtre aſſeuree, ni faire longue duree.

Des edificateurs & premiers habitans de Rome, de Romulus & Remus, du circuit d'icelle cité & ensemble combien de fois, quand & par qui elle fust saccagee,

CHAP. II.

CHam le fils de Noah ayant laissé l'Afrique & passé par Sicile auec plusieurs gens ramassez & vagabonds (dont ils furent nommez Aborigines, combien que Barthelemy Marlian appelle Aborigines les Arcadiẽs, en quoy il a erré, puis qu'on scauoit leur origine) s'en vint au lieu où maintenãt est situee Rome, & y demeura iusques à ce qu'il en fust chassé par son pere. Depuis y vindrent les Arcadiens soubs la conduite d'Enotrius fils de Lycaon, qui en chasserent les Siciliens: & bien tost apres y arriuerent les Grecs & Thessaliens, qui donnerent ayde aux Siciliens, & demeurerent ensemble iusques au commencement de la guerre de Troye. Finalement Sabatius (qui donna depuis le nom aux Sabins & fust nommé Saturnus) s'en fuyant du pays de Pont audit lieu où depuis Rome a esté construicte (où il monstra l'vsage de l'agriculture & quelques ceremonies de religion, fust par son pere Noé fait Roy des Aborigines, iusques à ce que Euandre (ayant abandonné la ville de Pallante en Arcadie) auec vne autre grande troupe de gẽs, vint à Rome, là ou il obtint de Faunus (qui pour lors estoit Roy des Aborigines) le mont Palatin pour y faire sa demeure, sur lequel il bastit vn petit chasteau, le nommant Pallante en memoire de la ville qu'il auoit laissee, dont le lieu depuis retint le nom de Palatin & de Palatium dans lequel s'assembloyent les Senateurs de Rome. Aucuns autres disent que parce qu'Euandre auec ses gens arriua quasi comme vagabõd en ceste prouince, on les appella Palantes, qui en Latin signifie vne mesme chose, & que de la le mont fust nommé Palatinus & la maison de la ville Palatium. Apres Euandre ceux de la Moree & autres du pays de Grece vindrent à Rome soubs la charge d'Hercules, là où ils habiterent quelque temps sur le mont Saturnin depuis appellé Capitole, viuans selon leurs coustumes & loix, mais à la fin combatus & deffaicts par les Aborigines, se rendirent à eux, & furent receus comme amis en

leur

leur ville. Cependant Aeneas arriué pareillement à Rome print en mariage Lauinie fille de Latinus, fils de Faunus, & apres auoir tué Turnus & resté Roy de Latium messa ensemble les Aborigines & les Troyens & les nomma Latins. Apres la mort d'Aeneas qui fust tué par Mezence Roy de Tuscane Ascanius son fils edifia les villes de Lauinium & d'Alba, & mourant laissa heritier de son royaume son frere Syluius, auquel de main en main succederent Aeneas Syluius, Latinus Syluius, Alba, Atys, Capis, Capetus, Tyberinus, Agrippa, Auentinus, Procas, Numitor, Amulius, & Romulus lequel a aggrandi accreu & peuplé de beaucoup la ville de Rome, & n'en a esté toutesfois le premier edificateur. Bien croiroy ie que de luy & de son frere Remus ceste grande cité aye pris son nom. Iacoit que Berose le Chaldeen & quelques autres fort anciẽs autheurs prennent sa denomination d'vne fille du Roy Italus nomme Rome, & dient que le mont Capitolin fust nommé iadis Saturnia où fust le commencement de Rome. Et apres fust l'Auentin habité par Atlas Italus qui estoit la arriué, venant de Sicile, contre son frere Hesperus. Cestuy Atlas par le conseil des Hetrusques fonda Capena au pied de ce costau Auentin, donnant le nom à ceste region, & la nommant Italie. Despuis son frere Hesperus estant mort, il se fist seigneur de l'Hetrurie, la nommant aussi Italie & aboliſſant tous autres noms, & la memoire d'iceux. Ayant donc Italus prins le Royaume & empire de ceste region, il establit sa fille Rome royne de Latium, où pour lors habitoyent les Siciliens & Aborigines. Ceste royne laissant Capena, vint habiter sur le mont Palatin, pour estre le meilleur entre les sept colines, auquel lieu elle edifia vne petite roque, laquelle elle nomma de son nom Rome, qui signifie force ou vaillance, & fust tel nom imposé à ceste fortereſſe, en l'ã septiesme du regne de Mãcalee 14 Roy des Assyriẽs auql an nasquit Moyse cõme escrit le mesme Berose & encores Eusebe. Or reuenant à Romulus, apres qu'Amulius eut chassé Numitor son frere & prins la cité de Albe, il mit en religiõ Rhea sa niece, afin qu'elle ne fust iamais mariee, & q'il ni eust plus persõne de sa race: mais biẽ

toſt apres ſe retrouuant la femme enceinte,& eſtant accouchee de deux fils,aſſauoir de Romulus & Remus,Amalius commanda qu'ils fuſſent tuez auec la mere qui eſtoit Veſtale, mais les enfans furent ſauuez par celuy qui auoit la charge de les faire mourir deſquels ayant pitié,il les laiſſa tous en vie ſur le bord du Tybre, donnant à entendre au Roy qu'il les auoit ietté dans la riuiere, aupres de laquelle paſſant deſpuis par fortune vne louue les allaicta quelque temps iuſques à ce qu'vn berger nommé Fauſtulus,les oſta de là & les apporta à ſa femme Acca Laurentia, qui acheua de les nourrir, combien qu'il eſt plus vray ſemblable que ceſte louue fuſt la meſme Laurentia ainſi appellee,par ce que c'eſtoit vne putain publique dont les Latins ont appellé Lupanar le bourdeau. Vne louue d'airain fort antique(faite & acheptee des deniers prouenus des condemnations des vſuriers de Rome) ſe void encor auiourdhuy en la ſalle des conſeruateurs au Capitole que les Romains modernes font ſoigneuſement garder en teſmoignage de l'antiquité de Rome & de la fortune de Romulus,lequel eſtant deuenu vn peu grand,aduint d'auanture que ſon frere Remus fuſt prins,accuſé faulſement d'auoir deſrobé les brebis de Numitor qui pour lors comme banni ſe tenoit aux champs, dont Amulius ſans le cognoiſtre autrement le renuoya par deuant le meſme Numitor, afin que luy meſme en fuſt le iuge & en fiſt la punition,lequel par la remonſtrance de Fauſtulus,qui eſtoit là venu pour defendre ſa cauſe,ayant veritablemẽt cognu qu'il eſtoit ſon nepueu, le deliura & enuoya querir Romulus, remonſtrant à tous deux la tyrannie & cruauté d'Amulius, dont les deux iouuenceaux auec pluſieurs autres bergers prenans les armes tuerent Amulius,& remirent Numitor leur ayeul en ſon royaume,pendant lequel temps ſe retrouuant deſia Romulus en l'aage de XVIII ans print deliberation de baſtir vne cité qui deuoit eſtre la principale & chef d'vn nouueau Royaume:& toutesfois ſon frere & luy ne ſe trouuãs d'accort du lieu ou ils baſtiroyent: (car Romulus vouloit qu'elle fuſt edifiee ſus le mont Palatin: & Remus vouloit qu'elle fuſt edifiee ſur le petit coſtau de Remoria ſur le Tybre loing de Saturnia trente ſtades qui ſont pres de 4 miles

les. Sur ceſt altercas & quelque temps apres Romulus ayant fait tuer ſon frere par ſa deſobeiſſance, commença à edifier ſur le mont Palatin quelques maiſons en forme de cité quarree pour autant que là il auoit eſté premierement nourri. Mais auant que fonder icelle cité furent faites certaines ceremonies du conſeil de leur ayeul, & ſacrifierent aux Dieux, prenans augure par le vol des vaultours qui furent premierement veus par Romulus: à raiſon dequoy apresauoir conſulté aux Augurs luy fuſt donnee permiſſion & puiſſance de baſtir où bon luy ſembleroit. Voyez les ceremonies & ſacrifices qu'il fiſt en Denys de Halicarnas & en Tite Liue. Ceſte edification de Rome fuſt en l'an du monde IIII mile CCCCXLVII, auant Ieſus Chriſt DCC LII. Le XXI iour d'Apuril & ſous la conſtellation du ſigne des balances, comme appert par le teſmoignage de Manilius, quand il dit,

Heſperium ſua Libra tenet, qua condita Romam
Orbis & imperium retinet diſcrimina rerum.

Et encor plus amplement par la figure celeſte, dreſſee par le grand Mathematicié Lucius Taruntius, laquelle i'ay cy deſſoubs repreſentee.

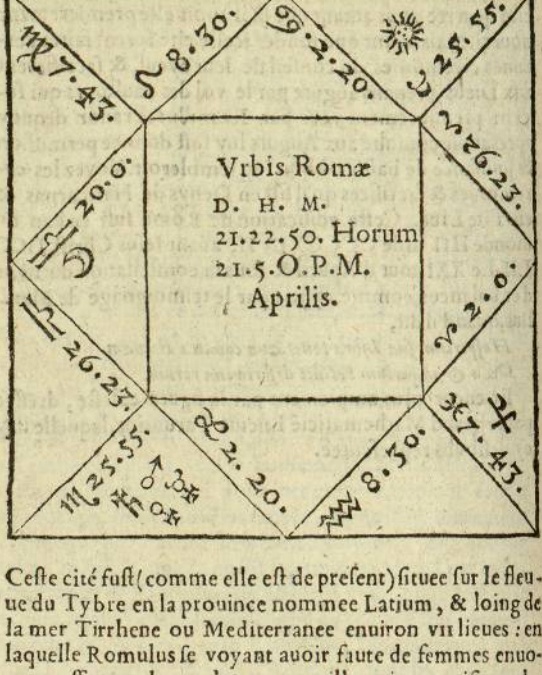

Ceſte cité fuſt (comme elle eſt de preſent) ſituee ſur le fleuue du Tybre en la prouince nommee Latium, & loing de la mer Tirrhene ou Mediterranee enuiron VII lieues: en laquelle Romulus ſe voyant auoir faute de femmes enuoya meſſagers deuers les autres villes circonuoiſines, les priant de vouloir donner à ſes ſubiects certain nombre de leurs filles, ce qu'elles luy refuſerent: ſur laquelle occaſion au bout d'vn temps il fiſt ſemblant de vouloir celebrer quelques ieux ou feſtes appellees Conſuales, y conuiant tous ſes voiſins, & entre autres les Sabins, & par ce moyen il leur rauit DCLXXXIII filles qu'il fiſt eſpouſer à ſes ſubiects: pour lequel rauiſſement enſuiuit deſpuis vne longue & mortelle guerre entre l'vn & lautre de ces deux peuples, dont à la fin furent les Sabins vaincus auec les Ceninois

nois, les Cruſtumeniens, Antennates, Fidenatiens, & Veien tins tous prochains voiſins de la ville de Rome. Ayant ainſi Romulus marié ſon peuple, prins luy meſme en mariage l'vne des Sabines nommee Herſilia. Le capitole pris par la trahiſon d'vne ieune Romaine fille de Spurius Zarpeius qui l'auoit en garde, & icelle en lieu de certains braſſeletz dor que les Sabins luy auoyent promis eſtãt par eux maſſacree à coups de pauois & enterree en ladite montagne, que deſpuis à cauſe de tel euenement fuſt appellé Tarpeie au parauãt dict Saturnin, & depuis ayant accordé & fait alliance auec les Sabins, il eſleut cent hommes qu'il cognuſt eſtre de meilleur eſprit pour luy ſeruir de conſeillers, les appellant Senateurs & peres, leur college, Senat, & leurs ſucceſſeurs Patrices, partit la ville en trois tribus, dont la ſienne premiere fuſt appellee Rhamnenſe, La ſeconde Tatienſe du nom de Tatius Roy des Sabins, & la troiſieſme Lucere, à cauſe d'vn lieu ſacré au milieu du Capitole, qui ſeruoit de franchiſe, & finalement ordonna CCC cheualiers ieunes & robuſtes hommes, qu'il appella Celeres pour eſtre touſiours preſts à l'entour de ſa perſonne, tels qu'on void auiourdhuy eſtre les Archers de la garde du Roy ou bien les cent gentilshommes de ſa maiſon. Vou lut en outre que les riches fuſſent obeis des pouures, appellants ceux ci clients & les autres peuple: qu'il diſtribua en XXXV Curies, & les ſoubmit à pluſieurs loix & magiſtrats, defendant à tout homme de faire aucun meſtier aſſis, mais ſeulement de s'exerciter aux armes (comme celuy qui vouloit augmenter ſa puiſſance) ou labourer la terre. Et à la fin eſtant ia aagé de LVI ans & en ayant regné preſque XXXVIII vn iour qu'il faiſoit la monſtre & reuueue de ſes ſoldats au milieu du champ de Mars il diſparut & euanouit parmi vne nuee & tempeſte laquelle lors ſe leua en l'air, ſans qu'on le viſt iamais plus, combien qu'aucuns ont eſcrit qu'il ſe noya volontairement & pour ſõ plaiſir dãs l'eſtang de Capree pour laiſſer les gẽs en doubte de ſa vie & eſtre mis & cõſacré (cõme il fuſt) au nõbre des Dieux: laiſſant dans Rome XLVI Mile hommes de pied, & mille cheualiers ou hommes d'armes. Il fuſt appellé Quirinus, pourautant que les Roys de ce temps la

en lieu d'vne couronne sur le chef souloyent porter vne pique (qu'ils appelloyent hasta) en la main, laquelle les Sabins appellerent Quiris & Quirinus, vn Roy. Toutesfois Plutarque dit que les Romains estoyent appellez Quirites de Curis, ville & patrie de ce Tatius dont i'ay fait mention. Or le circuit de Rome du temps de Romulus estoit, tant que se pouuoyent estendre les monts Capitolin & Palatin auec leurs vallees & ni auoit lors que trois portes. La premiere estoit nommee Trigonia, à cause de sa forme triangulaire au pié du mont Capitolin. La seconde, Pandana & Libera, parce que tant de iour que de nuict elle demeuroit ouuerte. Et la troisiesme Carmentale en memoire de Carmente mere du Roy Euandre qui y auoit autrefois sa demeure. Ceste porte fust apres appellee Scelerata, cest à dire meschante, pourautant que par là sortirent à combatre contre les Veientins les CCC. Fabiens sans iamais plus depuis retourner à Rome. Mais apres la ruine d'Albe, & la paix faite auec les Sabins, le circuit de Rome fust merueilleusement amplifié auec murailles de marbre subtilement taillees par le commandement de Tarquin le superbe, & du temps de l'empereur Claudius (les sept collines estans desia leans toutes enfermees) on nombra autour des murailles DCXXX. Tours & XXII Mile Portiques. Et combien qu'aucuns ayent escrit que le circuit de Rome estoit anciennement de XXV lieues (ce que ie ne puis croire) aucuns autres de XVIII, & de XIX. qui seroit encor plus raisonnable & vray semblable attendu la grande multitude de citoyens qui estoyent dedans. Si est ce que de nostre temps elle n'a esté trouuee de plus grande estendue tant deca que delà le Tybre, que de VII lieues & demye, & au lieu de XXXVI portes que la ville auoit il n'i en a maintenant que XVIII. Bien est vray quelle a esté sept fois prise par force & saccagee: tellemẽt qu'il semble que ce soit proprement vn vray miracle que lon en sache le nom & que lon y voye pierre sur pierre, attendu qu'apres que les tresrenommees villes de Troye, d'Athenes, & de Carthage furent vne fois mises par terre, il ne se trouua iamais si grand courage d'homme qui entreprint de les refaire, voire qui en peust recognoistre au vray les premieres vestiges. La premiere fois donc que Rome fust prinse, ce fust par les

Gaulois

Gaulois Senonois soubs la conduite de Brennus CCCLIIII ans apres que Romulus eut basti sur le mont Palatin. La seconde fois aduint DCCC ans apres par les Visigots. La troisiesme XLIIII ans apres par les Vandales. La quatriesme LXIII apres par les Erules. La cinquiesme LIIII ans apres par les Ostrogots. La sixiesme XII ans apres par Totila, & la septiesme & derniere l'an M.D.XXVII. le VI iour de May par les Espagnols & Alemans soubs la conduite de Charles de Montpensier Duc de Bourbon.

De la premiere Monnoye de Rome, des richesses des Romains & de leur liberalité.

CHAP. III.

LA Monnoye qu'on despendit premierement à Rome estoit de cuyure sans marque, & le premier qui la feit marquer fust Seruius Tullius Roy des Romains, & ce auec l'image d'vne brebis, dont elle fust depuis nommee PECVNIA. Estant par apres Consul Quintus Fabius DLXXXV ans apres l'edification de la cité l'argent fust marqué de la figure d'vne charrete à deux roues d'vn costé & de la proue d'vne nauire de l'autre costé. XXII apres fut marqué l'or. LA Premiere mõnoye des Romains d'erain, ou cuiure valoit vn peu plus de quatre deniers tournois: & Sextans sixiesme partie d'As valoit deux onces faisant As XII onces. Quadrans estoit la quarte partie de As, appellé aussi Teruncius & quadrin à Rome pource qu'il valoit trois onces de douze, qui font la liure Romaine ancienne, & valoit vne maille. Sportule valoit cent Quadrans, qui sont XXV Asses vallans deux Drachmes & demy d'argent, & la Drachme trois sols & demi: parquoy la Sportule valoit dix petits Sexterces, qui sont deux karolus & demy. Depuis ils feirent vne autre petite monoye d'argent appellee LIBELLA qui valoit vn As, & bien tost apres en forgerent vn aultre qu'ils nommerent Sexterce & Numus vallãt deux Asses & demy, dont les quatre faisoiẽt dix Asses, qui sont dix liures pesant de cuiure pour lesquelles fut depuis forgé le denier Romain, à raison que DENI signifie dix, & valoit IIII Sexterces reuenant

à 3 sols & demy de nostre monnoye. Quād les Romains estoiēt pouresi ls cōtoiēt par mōnoyed'airain en disāt mile ou dix mile, ou cēt mile d'ærain, faisāsvaloir mile d'ærain 4 sexterces, & par cēt & mile de sexterces, faisant differēce entre sextertius (qui valoit vn Karolus) & obole & sextertium qui valoit deux liures & demye d'argēt, ascauoir dix escus courōne à XXXV sols pour escu, autāt cōme libra, pōdo & mina. Et pourautāt que la premiere mōnoye qu'ils auoiēt eu & celle dont ils vsoiēt le plus cōmunemēt estoit de cuiure dict en Latin Æs æris, toute comme d'or, d'argēt, ou de cuiure fut appellee d'vn nō general Æs, cōmune maniere de parler des Iurisconsultes ainsi, deducto ære alieno, & en autre façon, tout ainsi qu'en Frāce nous appellons vne somme d'or, d'argent ou billō, deniers: cōme quand on dit rendez moy mes deniers. Il doit de grāds deniers & autremēt. Or ie trouue que toute la richesse des Romains au commencement estoit en bestail & que de celluy on paioit les condemnations & amendes, à raison dequoy les biens furent appellez Peculiū, & de là les Romains mesmes prindrent leurs surnoms selon la quantité & qualité du bestail, duquel ils auoient plus grande abōdance, comme Cornelius Asinarius, Cecilius Metellus Caprarius, Porcius Cato, Lucius Calphurnius Bestia, & plusieurs autres semblables, mais despuis qu'ils cōmēcerent à prendre plaisir de manier l'or & l'argent, on peut considerer & comprēde quelles estoient les richesses de Rome, par les merueilleux bastimens, les longues & lointaines guerres qu'ils firēt tāt par mer que par terre, & l'or, l'argent, les pierres precieuses & autres biens qu'ils amasserent de toutes pars du monde & mesmes d'Afrique, de Sicille & d'Asie, d'vne petite partie desquelles pour estre seulement seigneur le grand Turq, nous voyons qu'il est plus riche, puissant & redouté que tous les autres potētats & princes d'Europe. Mais à propos des richesses particulieres de Rome, vn Romain n'eust pas esté estimé riche qui n'eust peu (comme disoit ceste opulent Crassus) entretenir & souldoier à ses despens tout vn an durant vne legion entiere de gēdarmerie pour laquelle il falloit la somme de CCXXII mile D LXXXVIII escus, cōme ledit Crassus n'herita de son pere que de CCC Talents, toutesfois il en amassa & s'en trouua en fin iusques à VII Mile & Cēt, assa-

uoir IIII milions CCLX mile escus courõne. du nombre de ces riches aussi fut Luculle qui despendit en vn souper qu'il feit à Ciceron & Pompee mile CCL escus couronne & comme vn iour les Histrions luy demandassent à prester cent habits pour iouer des farces, il leur respõdit qu'il en auoit cinq mille à leur commandement. Et despuis apres sa mort les poissons de sa serue seulement furẽt vendus XXX mile sexterces, vallans 750 escus courone: mais que diray ie de la richesse & gourmandise d'Asinius Celer qui acheta vn poisson de mer nommé mulus, XV mile escus couronne, Dolabelle le cheual de Seian cent mile sexterces vallans deux mille cinq cens escus & Apicius (comme escrit Pline) appellé le prince des gourmans s'ẽpoisona de luy mesme quãd il veit qu'il ne luy restoit plus que CCL mile escus pour despendre & faire bonne chere, luy estant auis qu'il estoit deuenu pauure. Bref dans Rome y auoit XX Mille hommes pour le moins autant ou plus riches que Luculle. Mais venons à la liberalité des mesmes Romains, & cõmencons par Auguste qui augmẽta les gages des Senateurs iusques à XXX mile escus, donna à Lentule Augur X milions d'or en plusieurs fois, & en donnant le congiaire (qui estoit vne largesse que les Empereurs auoyent coustume de faire au peuple cõme le donatif aux soldatz) à deux miliõs de citoyens, ne pouuoit moins despendre que CCL Sexterces pour home, qui faisoyent la somme de XII Milions D. mile escus couronne. Enrichit Virgile de plus de CCCC mile escus: & mourant laissa par testament à ses heritiers III milions DCCL mile escus, au peuple vn milion d'or à chacune Tribu de 35 que il y en auoit, deux mile cinq cens escus. A chacun hõme de sa garde, appellé Pretoire, XXV, aux gendarmes ayans leur garnison à Rome VII. & aux legionaires qui estoyent Cent mile de nombre XII escus & demy pour teste, ensuiuãt en cela la magnificence & liberalité de son predecesseur Iule Cæsar, qui donna en vne fois à ses vieilles bandes X miliõs d'escus, Au Cõsul Paul X Y cẽs Talens, dõt il bastit des somptueux edifices, à Curio Tribũ du peuple XV Cẽs mile escus pour payer ses debtes. M. Antoine aussi, qui sans l'amour infame de Cleopatre dõt il se laissa embeguiner, eut esté vn tresgrãd & honorable personage

donna à ſesgẽdarmes apres la deffaite de Brutus & Caſſius LXXXV Millions d'eſcus, ſans les Centeniers qui eurent double ſolde, les gens de cheual triple & les Tribuns aultre grande ſomme. En l'adoption qu'Adrian feit de Commode l'appellant Ælius Verus il donna aux legions X Millions d'or & le meſchant & deteſtable Neron à l'enui (comme ie pence) de ſes predeceſſeurs Empereurs, & nõ pour vertu qui fuſt en luy, donna par vn iour à Tyridates Roy d'Armeniequi l'eſtoit venu voir à Rome, Viii Cens Mille ſexterces valans LXXX Mille eſcus de France pour ſon plat ſeulemẽt. Et quãd Tyridates partit, prenãt cõgé de luy il luy feit encores preſant & dõ de Mil le fois ſexterces, qui ſont Deux Millions V cẽs Mil Eſcus.

Des premiers Iuriſconſultes Romains, d'aucunes loix, expoſition d'vn epigramme d'Auſone. CHAP. IIII.

PApyrius Roy ſacrificule fut le premier qui mit par ordre & publia les loix de Numa en meilleure forme: Appius Claudius Religianus en apres redigea les loix en dix Tables, la troiſieſme fut vn autre Appius Claudius, ſur nommé Centimanus qui feit pauer la rue Appienne & conduire l'eau Claudiene à Rome. Celuy cy trouua l'vſage de la lettre R qu'il meit en pluſieurs mots qu'on prononcoit au parauant par S. comme Valeſius, Fuſius, Papyſius & autres deſquels il leua & ſupprima la lettre S. mettant en ſon lieu R. afin qu'on diſt Valerius, Furius, Papyrius comme on fit deſpuis, & eſcriuit pluſieurs liures. Apres luy vindrent Sempronius dict le ſage, (car il y a eu pluſieurs de ce nom) Scipio Naſica, Quintus Mutius, Tiberius Coruncanus, qui fut le premier Lecteur public, Sextus Elius & Publius Elius tous deux freres & conſuls, Catõ pere & chef de la famille Portienne, Publius Mutius hõme conſulaire, qui compoſa X liures, L. Brutus Prætеur qui en compoſa Vii. Et Publius Manilius homme Conſulaire & grand Pontife qui en cõpoſa III tous en droict ciuil excepté que le ſuſdit Appius Claudius oultre les liures de droict qu'il compoſa eſcriuit auſſi quelques harengues & en oultre des Vers grandement louez par Pametius Philoſophe Stoicien, deſquels perſonnages ſortirent apres Publius Rutilius, Rufus Conſul à Rome & Proconſul en Aſie, Publius Virginius & Quintus Tubero Conſul, Stoicien & diſciple de Panſa auec Sextus Põpeius

oncle de Põpeius le grãd. Les autres furent Celius Antipater & Lucius Craſſus. Murianus eſtimé de Ciceron pour vn grand legiſte, Quintus Mutius fils de l'autre ſuſdict Mutius, qui redigea le droict ciuil en XVIII volumes & eut pour ſes auditeurs Aquilius Gallus, Lucius Balbus & Sextus Papirius. Apres ceux cy vint Seruius Sulpitius qui merita par ſon eloquẽce (en laquelle il ſeconda Marc Tulles Ciceron) vne ſtatue apres ſa mort, qui aduint, luy eſtant en embaſſade & laiſſant C LXXX liures compoſez ſur le droict ciuil & entre les autres diſciples Alphenus Varus, Caius Flauius, Aulus Offilius, Titius Celſus, Aufidius Surar, Aufidius Mamuſa, Flauius Priſcus, Caius Alteius, Antiſtius Labeo, Publius Celſus, & pluſieurs aultres doctes Iuriſconſultes apres luy, comme Trebatius Caſcellius, Elius Tubero, Atteius Capito conſul, qui laiſſa XL volumes eſcripts par luy apres ſa mort, Maſurius Sabinus cheualier, Nerua grand amy de Cæſar, Caſſius Lõginus, Proculus, Celius Sabinus, fauori de Veſpaſian auec Pegaſus, Iabolenus, Eburnius, Valens, Tuſcianus & Sabinus Iulianus. Quelques ſiecles apres en vindrẽt d'autres qui ne cederent en rien aux deſſuſdicts voire les ſurpaſſerent en iugement & doctrine, ceux cy furẽt Martian, Voluſius, Pomponius, Papinianus, Paulus, Modeſtinus, Vlpianus, Iulianus, Hermogenianus, deſquels ie parleray particulierement vne autre fois, & viendray maintenãt aux loix. Toutes les anciennes hiſtoires s'accordent que Ceres fut la premiere qui donna loix aux Romains, & depuis Phoroneus aux Grecs ou Argiues. Moyſe par la main de Dieu aux Hebrieux, Mercure aux Egyptiẽs, Draco & Solon aux Atheniens, Minos aux Candiots, Lycurgue aux Lacedemoniens, Charondas aux Turrians, & Romulus auec pluſieurs aultres Romains apres luy à la Ville de Rome, commencant à la loy Ælia Fuſia, qui corrigeoit les aultres loix deſraiſonables & contragnoit les Cenſeurs de ne pardonner, ains punir ſans auoir reſpect à perſonne: pour meſme matiere furent faites les lois Cæcilia & Didia qui prindrent nom de Q. Cecilius Metellus, & T. Didius Viuius Cõſuls auſquelles Ciceron en l'oraiſõ pour Seſtius & au liure des epiſtres à Atticus adiouſte les loix Iunia & Lucinia promulguees par D. Iunius Sillanus

& L. Licinius Murena Consuls. En apres vint la loy Ælia Sentia appertenant au droict ciuil & traictant des heredi-tez. La loy Æbutia corrigea le droict des XII tables en quelques endroits, ainsi que raporte Aule Gelle li. 16. ch. 10. & en vn certain fragmen de l'antiquité Romaine il est escript, L. Æbutius Tribunus plebis vir popularis legem tulit ad populum, vt 12 tabularũ capita quæ inutilia essent Reipublicæ, tollerentur. La loy Aterina ainsi nõmee de A. Aterinus Fõtinalis Cos. declara le pris des amendes en deniers, là ou auparauãt on les paioit en Beufs, Asnes, Pour ceaux & Brebis, ce que le mesme Aulugelle declare. On appelloit aussi la mesme loy Tarpeia pour autãt que Sp. Tarpeius Capitolin⁹ l'auoit establie auec Aterinus, dõc dit Festus, Quæ pecudes, posteaquã ære signato cœpit vti pop. Romanus, Torpeia lege cautum est, vt bos Centussis, ouis Decussis æstimaretur. Ledit Festus escript vne aultre loy de la maniere de faire paier les amandes auoir esté establie par T. Menenius Lanatus & P. Sextius Co. deux ans apres l'Aterine & Tite Liue escrit que 23 ans apres vne troisiesme loy fut faite cõtenãt l'estimatiõ du bestail & des amẽdes. La loy Aquilia procede d'Aquilius Tribũ du peuple, punissoit les trompeurs, faulsaires, dissimulateurs & hypocrites: *elle auoit trois chapitres*, dont le second (ainsi que dit Vlpian) perdit son vsage & le premier & troisiesme sont amplemẽt expliquez aux volumes du droict. de la loy Aquilie y a vn tiltre aux pandectes & contenoit quelques formules des stipulatiõs & institutions des petits fils que les Iurisconsultes appellent Nepotes, lesquelles formules furent inuentees & escrites par Gallus Aquilius Iurisconsulte, mais n'obtindrent point le nom de loy. la loy Aurelia (de laquelle fut inuenteur C. Aurel. Cotta, qui fut consul auec L. Manlius Torquatus) portoit que toutes les sẽtẽces fussent receues par le senat afin que tort ne fut fait à personne, & que les Tribũs du peuple ne peussent dorenauãt tenir aultres offices & dignitez. Car L. Sulla dictateur s'estãt à l'occasion de la dissention ciuile rendu maistre de la Republique, se souuenant des brauades qu'autresfois il auoit souffert des tribuns du peuple affoiblit & diminua tellement leur puissance & authorité qu'il feit vne loy par la-

laquelle ceux qui auroint esté vne fois tribuns du peuple ne pouuoiẽt par apres exercer aultres estats & offices. La loy Attilia cõseruoit la creatiõ des tuteurs qui à raisõ de ce en furẽt dicts Attiliẽs. La loy Agraria fut introduicte par Sp. Cassius Con. l'an de l'edificatiõ de Rome 268. De telles loix fut la Republique Rom. en grãds troubles, cõme on pourra voir es histoires de T. Liue, d'Appiã & de Trebellius Pollio. Les autres lois de pareil subiect assauoir des chãps qui suiuirẽt apres furẽt, Licinia Agraria, Quintia, Sẽpronia Agraria du tẽps des Gracches, Thoria, Cornelia Agraria, Seruilia, Viaria, Flauia, Iulia Agraria. La loy Cassia dõt fut autheur Cassius Lõginus Tribũ du peuple tẽdoit à diminuer l'authorité de la noblesse à ce que celuy que le peuple auroit reprouué, n'ẽtreroit plꝰ au Senat pour estre admis au rẽg des Senateurs. La loy Clodia cõcernãt la mõnoye print nõ de ce que Clodiꝰ feit battre les Victoriats qui estoyẽt certaine mõnoye d'argẽt marquee au coingde l'image de Victoire qu'auparauãt on apportoit d'Illirie & en faisoit on marchãdise. P. Clodiꝰ surnõmé le beau, instal la pareillemẽt 4 loix grãdemẽt pernicieuses à la Rep. Il y eut aussi vne autre loy Clodia par laquelle estoit defendu aux Secretaires ou greffiers Questoriẽs. c. des finãciers, de faire trafique & marchãdise cõme fort messeãt à leur condition & estat: toutesfois par coustume, laquelle quelquesfois estꝰ forte que la loy, aucũs d'iceux furẽt trouuez negocier, ausquelsl'empereur Domitiã pardõna leur quictãt la peine de la loy Clodie, à laquelle ils auoyẽt cõtreuenu. La loy Claudia fust faite par Q. Claudiꝰ Tribũ du peuple à l'ẽcõtre des Senateurs ausquels par icelle n'estoit permis d'auoir vne nauire qui peut cõtenir plus de trois cẽs deces mesures qu'õ appelloit Amphoræ. de ceste loy parle Ciceró en la 7. actiõ cõtre Verres en ces termes, Ne illud quidẽ quisquã poterat suspicari, te habere in Italia maritimum fundũ, & ad fructus deportandos onerariam nauẽ comparare. La loy Canuleia faite par C. Canuleius Tribun du peuple abrogea des douze tables ceste loy par laquelle il n'estoit licite aux patriciens & nobles s'allier par mariage auec les plebeiens. Ce qui auoit esté ainsi

estably par les dix hõmes qui estoyẽt tous Patriciẽs, parce que felõ la coustume des maieurs nul plebeiẽ ne pouuoit auoir la dignité & office d'Augur, Romulus ayant donné ceste authorité aux Patriciens seulement: & partant ils craignoyent que si tels mariages n'estoyent interdicts, les auguratiõs en fussent troublees par l'incertitude & meslãge des lignees. Mais cõtre ..lle cõstitution Canuleius ordõna que les mariages fussent cõmuns & cõtractez indifferemẽt entre les peres patritiẽs & le peuple. Laquelle ordõnance fut trouuee mauuaise desdicts nobles qui estimoyẽt leur sang en estre cõtaminé & le droit des gens cõfondu. La loy Cincia defendoit aux Aduocats de prendre argent ni autre chose en dõ pour la defense des causes & procez de leurs parties. ceste loy est mẽtionnee par Ciceró au liure de la vieillesse. Les loix Corneliæ furẽt en nõbre 4. tractations des faulsetez, des parricides, des meurtriers & assasins, & des iniures ensemble de la punitiõ desdicts crimes, autheur d'icelles L. Cornel. Sylla. Les loix Furia & Falcidia cõseruoyent les testamẽts, cõme aussi la loy Fusia Caninia pour le regar de la manumissiõ desserfs par testamẽt. La loy Acilia, autheur Acilius Glabrio ordõnoit que tous ceux qui s'estoyent meslez du maniemẽt des finances de la Repub. rendissent cõpte & qu'il fust permis à tous subiects de se plaindre de l'administration & exaction de tous tresoriers, gouuerneurs de villes & autres, loy certainement fort bõne & necessaire estans bien souuãt les poures princes hays de leur peuple par la tyrãnie & larcin de leurs officiers finãciers. La loy Oppia les trop sõptueux vestemẽs des femmes leur defendit les chaines d'or & de ne porter en l'oreille plus grande valeur que de demye once d'or & retrãcha plusieurs superfluitez & despẽces. La loy Voconia portoit que personne n'instituast aucune femme son heritiere, nõ pas mesmes sa fille cõbiẽ qu'il n'eust que vne seule & nõ autres enfans. Q. Voconius la feit, M. Catõ l'anciẽ la cõseilla vn peu deuãt la guerre Macedonique. Et S. Augustin au troisiesme liure de la cité de Dieu dit qu'il ne pense pas qu'on peust dire ni trouuer de plus inique loy que celle la. La loy Pompeia traictoit du droit des colonies. Autre loy Pompeia donnee aux Bythiniens contenoit plusieurs chefs & entre autres que on ne pouuoit exercer aucun magistrat & offices ni estre

receu au Senat deuant l'aage de xxv ans. Vne autre loy Pompeia ordõna que celuy qui auroit tué ſon pere ou ſa mere, apres auoir eſté batu de verges fut couſu dãs vn ſac auec vn chiẽ, vn coq, vne vipere & vn ſinge tous en vie & ainſi iettez dãs la riuiere. La loy Scantinia ou Scatinia puniſſoit ceux qui permettoyẽt qu'on abuſaſt d'eux contre nature, c'eſt à dire (pour parler plus clairemẽt) les bougres paſſifs qui muliebria patiuntur, cõtre leſquels Iuuenal en vne de ſes ſatyres crie fort. Quelques vns ont eſtimé que l'autheur de ceſte loy fuſt vn nommé C. Scatinius Capitolinus Tribun du peuple lequel accuſé d'auoir ſollicité le fils de Marcus Marcellus à impudicité & voulu iceluy violer fuſt condãmné à la pourſuite du pere. Mais Philippes Beroalde au commentaire qu'il a fait ſur Suetone dit que l'opinion de ceux la eſt fauſſe & que nõ ſe Scautinius mais vn autre de tel nom, citoyen d'Aricine auoit faict ceſte loy: car les loix (dict il) prennent nom de leurs inuenteurs & non des coulpables & accuſez. La peine de tel crime fuſt premierement eſtablie pecuniaire & pour argent on en eſtoit quicte aſſauoir pour dix mille Numes ainſi qu'eſcrit Quintilian au 4 & 7 liures de ſes inſtitutions. Et deſpuis pour la grauité d'vn tel delict: les Empereurs chreſtiens la conuertirẽt en peine capitale & ſupplice de mort. I'auancera y icy vn gentil Epigramme que le poete Bourdelois Auſone a faict d'vn certain Iuriſconſulte qui print en mariage vne femme qui faiſoit plaiſir & largeſſe de ſon corps à autres auſſi bien qu'à luy, & auquel la loy Papia ou Poppea faicte contre ceux qui ne ſe marioyent point fuſt agreable, & au cõtraire la loy Iulia des adulteres fort deſplaiſante. Or le poete facetieuſement dõne la raiſon de ceſte diuerſité par les nõs d'autres loix, diſant que ce Iuriſconſulte demy homme, effeminé, & peu chaſte craignit grandement la loy Scatinia eſtablie contre les impudiques & Sodomites (mẽtionnee par Tertullian au liure de Monogamia) à raiſon dequoy à la parfin il s'eſtoit marié ſuiuant la loy Popia afin de couurir ce deteſtable vice & partant luy pleuſt ladite loy Papia. Mais il n'euſt point de peur de la loy Titia ou Ticienne, par laquelle eſtoit defendu de prẽdre aucũ don ou preſent pour plaider, ou declamer, pourautant qu'il eſtoit bien aſſeuré que perſonne ne l'employãt. il ne ſeroit pas en peine de refuſer, veu que

d'ailleurs son esprit n'estoit pas chargé de loix ny de scauoir, & si n'auoit point de causes comme l'Aduocat de necessité, qui n'a point de loy, & de Pilate, qui n'a point de cause. Parquoy luy fust besoin de cercher d'ailleurs moyen de viure, assauoir du deuant de sa femme adultere, & du maquerelage de soy mesmes à se prostituer & souffrir qu'on vsast de luy contre nature, contre la loy Iulia, laquelle pour ceste raison luy despleut: & est l'Epigrãme tel,

Iurisconsulto cui nubit adultera coniux,
Papia lex placuit, Iulia displicuit.
Quæritis vnde hæc sit distantia? Seminir ipse,
Scantiniam metuens non metuit Titiam.

Plusieurs autres loix pourroy ie amener comme, Duellia, Fabia, Falcidia, Fannia. Gabinia de trois sortes, Glaucia, Hieronica, Hircia, Hortensia, Hostilia, Lectoria, Mamilia, Papyria de cinq sortes, Pedia, Petilia de deux, Roscia, Sempronia de vnze sortes. Valeria, & vne grande kyrielle d'autres, desquelles, & de celles que i'ay cy deuãt nommé, si ie vouloy deduire amplemement le contenu & en escripre tout ce qui se pourroit, à peine y suffiroit il vn volume: principalement à toucher tant soit peu sur les principales loix des Pandectes, ie ne diray pas de toutes, car qui les voudra compter y en nõbrera 8134. Ie laisse celles du Code & des autres liures du droit ciuil. Me reserñt donc à en traicter abondamment vne autre fois, ie clorray icy ce chapitre,

Des Rues, Ponts, yssle, Collines, Fontaines, Cloaque, Aqueducts, Bains ou Estuues, Naumachies, Cirques, Theatres, Amphiteatres, Fores, Arcs triumphans, Portiques, Trophees, Colonnes, Colosses, Pyramides, Obelisques, Statues, Temples & autres antiquitez de la cité de Rome. CHAP. V.

Rue Appienne.

D'Vn grand nombre de rues qui estoyent anciennement dans Rome on y en compte encores pour le iourd'huy XXIX que Caius Gracchus feit toutes dresser à la ligne & icelles pauer. Et les plus magnifiques & de plus grande despence furent, La rue Appienne, laquelle Appius Claudius estant Censeur feit pauer depuis la porte

te dicte maintenant de Sainct Sebastien iusques à Capone, & Traian la feit par apres racoustrer iusques à Brindisse, l'appellant la Roine des rues d'autant que tous les triumphes passoient par là. La rue Flaminienne, que Caius Flaminius estant Consul feit pauer despuis le Capitole (dont elle fut nommee la rue large) iusques à Rimini, en passant par la porte de Populo. La rue Emilienne fut pauee par Lepidus & Flaminius Consuls iusques à Bouloigne la grasse. La rue dicte Alta Semita: alloit depuis monte Cauallo iusques là où est la porte saincte Agnes. La Suburre commençoit despuis les Arenes ou Amphiteatre & alloit iusques à l'eglise de saincte Lucie en Orfea. La Sacree passoit despuis l'arc de Constantin par l'Arc de Titus & le marché iusques au Capitole. La rue neufue se estendoit par le grand palais & Septizone iusques aux Thermes ou Estuues Antonianes. La Vitelle alloit depuis le mont Ianicule iusques à la mer. La Triomphante cõmẽçoit là ou de present est l'eglise S. Pierre & finissoit au Capitole. La Reta estoit au champ de Mars. Estans ces rues gastees & deffaites, le bon Empereur Vespasian amateur du profit & commodité de la Republique les feit toutes racoustrer, comme appert par l'escriture d'vn marbre deuant le palais des conseruateurs au Capitole. Ie trouue qu'il y auoit VIII Ponts anciennement sur le fleuue du Tybre, deux desquels tomberent en l'eau, assauoir le Sublicien, & le Triumphal ou Vatiquan. Le Sublicien estoit au pied du mont Auentin pres de Ripa, comme on void par les grosses pierres tombees au milieu de la riuiere. Ce pont fust fait premierement de bois par Ancus Martius, mais estant ruiné lors que Horatius Cocles arresta tout seul la furie des Tuscans, Emilius Lepidus le feit refaire de pierre, & l'appella Emilius, iusques à ce que l'impetuosité de l'eau le fist encor tomber vne autre fois, & lors Tibere le feit faire de nouueau. Finalement Antonin Pie le feit tout de marbre & plus haut qu'il n'estoit, & les maluiuans & criminels sententiez à la mort, estoyent precipitez du haut dudit Pont dans l'eau. L'autre pont triomphal estoit pres de là où est de present situé l'hospital du Sainct Esprit,

Rue Flaminienne

Rue Emilienne

Alta Semita

Suburre

Sacree

Neufue

Vitellie

Triõphante

Reta

Des Põts

Pont Sublicien & Vatican

ainsi nommé à cause des Triumphes qui passoient par là duquel on void encores les fondemens au milieu du Tibre. Le pont Senatorië & Palatin est maintenant celuy de saincte Marie. Le pont Tarpeien fut depuis appellé Fabricien du nom de celuy qui le feit refaire, & est à present dict Quatro capj. Le pont Cestien ou Exquilin est celuy de S. Barthelemy qui fut refaict par Valens & Valentinian Empereurs. Le pont Aurelien & Ianuclensis, est celuy qu'on nomme Sixte qui fut aussi faict de marbre par Antonin Pie, & depuis estant tombé, refaict par le Pape Sixte IIII l'an 1547. Le pont Elien est celuy du chasteau S. ange faict par Hadrian l'Empereur, & depuis rebasti par le Pape Nicolas V. en la forme qu'il est. Le pont Miluius qu'on dit maintenant Molle, est hors la porte de Populo vne petite lieuë loing de Rome, basti premierement par Elius Scaurus, aupres duquel Constantin le grand defeit Maxentius. Lequel estant occis en bataille fut ietté dans la riuiere. Le pont Salaire est loing de Rome vne lieuë & demy, ainsi nommé à cause du chemin par lequel passoit tout le sel qu'on portoit à Rome: au dessoubs duquel passe la riuiere Amene que les modernes appellent Teuerone, faisant iadis diuision des terres des Romains & de celles des Sabins. Il fut ruiné par Totila, & refaict du temps de l'Empereur Iustinian par son lieutenant Narses apres auoir deffait les Gots alors Seigneurs de Rome. Le Pont Mammolo sur la mesme riuiere fut premierement basti par Antonin Pie, & depuis restauré par Alexandre fils de Mammee dont il print nom. Apres que les Tarquins furent chassez de Rome les Romains donnerent leurs biens aux pouures citoyens qui n'en auoyent point, excepté vne piece de terre qu'ils dedierent à Mars à l'occasion dequoy fut appellee Campus Martius là où se faisoyent les festes & ieux & les ieunes gens s'y exercitoiẽt aux armes. Et parce qu'en ce champ ils trouuerent vn grand nombre de paille, de foin, d'arbres, d'herbes & de fruicts, apres auoir tout couppé ils les ietterent dans le Tibre, estimãt d'offenser les dieux s'ils les eussent autremẽt employez, la matiere peu à peu s'arresta en vn lieu auec les autres ordures & le sable amené par l'eaue, de maniere deuint vne Isle de la grandeur d'vn demy quart de lieuë la-

Pont Palatin.
Pont Fabricien.
Pont Exquilin.
Pont Aurelien.
Pont Eliẽ.
Pont Molle.
Pont Salaire.
Pont d'Antonin Pie rebasti par Alexandre fils de Mammea.
Isle au milieu du Tybre.

laquelle fut depuis appellee LYCAONIA, & dediee auec vn temple & vne ſtatue apportee de Raguſe à Eſculape Dieu de la Medicine, auquel lieu les Romains apres vouerent & porterent leurs malades. En ceſte Iſle pareillemẽt furẽt faicts deux autres temples, l'vn dedié à Ioue par Caius Seruilius, où fut portee la ſtatue de Cæſar, & l'autre à Fannus que les Romains croioent auoir eſté le premier auteur des ſacrifices. La principale des VII Collines de Rome fut la Capitoline, que l'on dit maintenant Capitole, auparauant appellee Saturnin & Tarpeien à cauſe de Saturne qui y auoit demeuré, & de la vierge Tarpeie, qui fut precipitee du haut en bas de ce mont ſur lequel fut baſti le temple de Iupiter Opt. Max. où les Romains de leurs triomphes luy alloyent rendre graces à ce dieu de leurs victoires. Le mont Palatin de preſẽt appellè Palazzo maggiore, n'eſt point habité, mais plein de vignes: lequel toutesfois le meſchant & abominable Heliogabal Empereur, pour n'eſtre du tout (comme ie croy) inutile au monde feit pauer autreſſois tout de porphire.

Des VII Collines principales de Rome.

Mont Capitolin.

Mont Palatin.

Le mont Auentin ou Querquetulan, ainſi appellé à cauſe des oiſeaux par leſquels les Romains obſeruoyent & prenoyent leurs augures & deuinemens, eſt celuy ou eſt maintenant l'egliſe de ſaincte Sabine, Le mont Celien s'eſtend deſpuis l'egliſe de ſainct Iean & ſainct Pol, iuſques à celle de ſainct Iean de Latran. Le mont Eſquilin ou Ceſpien, où l'on faiſoit le guet contient deſpuis l'egliſe de S. Marie maieur, iuſques à S. Pierre aux liens. Le mont Viminal eſt là où l'on voit l'egliſe de S. Laurens en Paliſperna & celle de ſaincte Potentiane. Le mont Quirinal ou Egonio, eſt maintenant monte Cauallo. Il y a des autres Collines aſſeuoit le mont Pintien qui eſt celuy ou eſt aſſiſe l'egliſe de la Trinité. Le mont Ianicule eſt Piere Montorio ou Montauro. Le mont Vatiquan eſt la grande egliſe Sainct Pierre & le palais du Pape. Le mont de Glihortuli auſſi nommé anciennement Pincien va deſpuis porte Salaire iuſques à celle de Populo, & par là deſcendoient les Romains appellez Candidats au chãp de Mars pour demander les offices au peuple. Le mont Iordain eſt moderne & ainſi dict à cauſe d'vn Iordain de la maiſon des Vrſins, lequel y habita & y baſtit pluſieurs

Mont Auentin.

Mont Celien.

Mont Eſquilin.

Mont Viminal.

Mont Quirinal.

Des autres collines.

Mont Iordain.

Mont Testaceen beaux logis. Le mont Testaceen est pres de la porte S. Pol & a esté ainsi faict & augmenté des pots cassez de terre cuitte, combien qu'aucuns dient que c'estoient les pots dans lesquels on portoit de toutes parts du monde les tributs à Rome, ce qui est faulx, car ceux qui considereront bien le lieu cognoistront que c'est tout vne mesme terre & d'vne mesme façon, & coniecture reront que là estoit le quartier des potiers de terre qui estoient en grand nombre eu esgard mesmes à la haulteur du mont, & que les Romains au commencement faisoient les statues de leurs dieux, les enrichissemens des temples, les autels, les vrnes pour mettre les cendres de leurs morts, les pots & vases dequoy ils beuuoyent ou tenoient le vin & l'eaue & la vaisselle où ils mangeoient tout cela la plus part de terre cuite. Ce mont Testaceen est bien pres du Tybre remply de scorpions, & n'y scauroit on trouuer dedans ny dessus vn seul grain de terre.

Des fontaines.

Fontaine Appiene La Fontaine Appienne fut par le Censeur Appius Claudius faite venir de quatre lieues loing assauoir de Tusculan iusques à Rome.

Fontaine Claudiene La Martienne ou Aufienne, fut amenee en ville par Q. Martius estant preteur, de l'estang dict Fucinus loing XVIII lieues de là Rome.

La Claudienne par Claudius l'Empereur, qui la fit aussi venir de XVIII lieues & la print de deux autres fontaines, dõt l'vne s'appelloit Cerulea & l'autre Curtia au long du chemin du Subiaco. Ceste fontaine se perdit plusieurs fois & fut toûsiours remise & entretenue par Vespasian, Tite, Aurele & Antonin Pie, cõme tesmoignẽt les parolles grauees au dessus l'Arc de la porte maieur. La Tepule par Seruilius Cepio & Decius Cassius Longinus estants Censeurs, qui la feirẽt amener despuis Tusculan iusques au Capitole à V. lieues de Rome. La Iuliene fut prise aussi de la susdite par Agrippa. La Curtiene par M. Curtius & Lucius Papinius estans consuls, qui la feirent conduire du fleuue Anien le vieil au dessus de Tiuoli à 10 lieues de Rome, & aux despens & des biens qu'ils auoient

Fontaine Tepule

Fontaine Iulienne

Curtienne

appor-

apporté du pillage faict en Albanie. La Frontine par Iulius Frontinus cependant qu'il euſt la charge de faire accouſtrer les chemins, laquelle il print au long de la voye Subiaque dans l'Anien nouueau à X I I lieues de Rome. *Fontaine Frontine*

La Vierge par Agrippa eſtant Edil, qui la feit amener par le le chemin de Preneſte à I I I I lieues de Rome: ceſte fontaine eſt maintenant appellee Treio. La Iuturniene eſt à preſent la fontaine Sainct George, là où les femmes lauent la laixiue. Pluſieurs aultres fontaines comme la Traiane, la Septimiene, la Druſiene, & la Alexandrine ſe ſont perdues par la longueur du temps qui deſtruit & conſomme toutes choſes: tellement qu'on n'en peult plus auoir la cognoiſſance. Pour euiter que la ville ne fuſt boueuſe & ſalle, & la tenir touſiours nette, vne grande cloaque ou foſſe ſoubterraine eſtoit anciennement au pres du pont Senatoire, où eſt maintenant l'egliſe de Saincte Marie, & en icelle s'alloyent rendre toutes les autres plus petites cloaques auec les ordures de la cité, qui de là couloyent dans le Tybre, laquelle police eſt quaſi l'vne des plus neceſſaires qu'on ſcauroit mettre en vne bonne ville. Elle fuſt faicte par le commandement de Tarquinius Priſcus de telle largeur que tout à ſon aiſe vne charrette y pouuoit paſſer, & de noſtre temps elle a eſté meſuree de X V I grands pieds & d'auantage. Voila comment les nobles Romains inuentoyent touſiours quelque choſe pour la commodité publique cerchans de rendre leurs noms immortels & agreables à la poſterité. *Iuturnien Septimiene Druſiene Traiane Alexandrine De la grãd Cloaque*

Il y auoit auſſi V I I Aqueducts dans la ville de Rome, dont le plus magnifique eſtoit le ſuſdit de la fontaine Martienne, duquel on void encores quelques reliques & veſtiges au long du chemin qui va à Sainct Laurens hors la ville. L'autre eſtoit celuy de la fontaine Claudienne qui paſſoit deſpuis porte maieur iuſques à Sainct Iean de Latran, & par le *Des Aqueducts*

mont Celien iusques à l'Auentin, les Arcs duquel se voyent maintenant à demy ruinez & neantmoins de hauteur de CIX pieds. Ce merueilleux chef d'œuure fust commencé par Iules Cæsar, & acheué par Claudius & cousta vn million d'or & CCCLXXV mile cinquante escus de plus. l'Empereur Caracalla le feit depuis augmenter iusques au Capitole, nõ loing duquel se voyent quelques arcs pres l'hospital de S. Thomas. L'autre Aqueduct de la fontaine Apienne passoit au pied du mont Testaceen & pres de l'arc de Vespasian, ainsi que demonstrent les vieux arcs qui se voyent là d'vn costé & d'autre. l'Aqueduct Sabatin fust ainsi dict à cause du lac dict Sabbate, qui maintenant est nommé L'anguillare, dont l'eau encores vient sur la place S. Pierre. A costé des Thermes de l'Empereur Tite, sont IX cisternes ou bassescaues ayans de largeur chascune XVII pieds & demy de hauteur XII & de longueur CXXXVII & sont maintenant appellees les sept salles. C'estoit le college des Pontifes, basty par Vespasian comme appert par vn marbre trouué sur le lieu où estoit grauez & escrits les mots suiuants, IMP. VESPASIANVS AVG. PER COLLEGIVM PONTIFICVM FECIT, Les Thermes à Rome estoient grands & magnifiques bastimens enuirõnez de belles galleries voultees ou portiques auec murailles & paué de marbre soubstenues par grans pilliers ou colonnes de diuerses pierres. C'estoyent les bains des empereurs Romains, dont les plus riches & renommez furent les Neronians & Alexandrins faits par Nero & & Alexandre Seuere au lieu où de present est l'eglise de S. Eustache. Les Thermes Agrippines faictes par Marc Agrippa estoyent au lieu qu'õ appelle auiourdhuy la Ciambella, entre l'eglise de nostre Dame la Rotonda & celle de la Minerue. Les Antonianes cõmencees par Antonin Caracalla & acheuees par Seuere, estoyent sur le mont Auentin là où elles se voyent encores à demy ruinees parmy tant de beaux marbres & grandes colonnes. Les Aurelianes edifiees par Aurelian, estoit au quartier qu'on appelle Transteuerede là le Tybre. Les Constantinianes, sur le mont dit Cauallo au milieu d'vne vigne qu'il y a maintenant. Les Diocletianes qui furent d'vne merueilleuse grandeur, sont quasi toutes entieres aupres de l'eglise de Sain-

Des vij sales.

Des Thermes ou bains & estuues.

Baings de Neron & de Seuere.

Thermes d'Agrippa.

Thermes Antoniannes.

Aurelianes.

Constantiniennes.

Diocletianes.

Saincte Susanne, auquel bastiment Diocletian teint long temps CXL mile ouuriers Chrestiens pour le faire acheuer. Les Domitianes estoient là où est auiourduy le monastere de sainct Syluestre & d'icelles voit on encores quelques vestiges. Les Gordianes furent basties pres de l'eglise sainct Eusebe & decorees de CC. belles colõnes. Les Nouatianes estoient là où est l'eglise de saincte Potentiane. Les Seuerianes, basties aussi sur des belles colomnes, vne partie desquelles sont dans l'eglise de saincte Cecile, & de S. Crisogon, furent faictes par Seuerus au quartier d'oultre le Tybre. Les Traianes & Philippines estoient sur le mont Exquilin, assauoir celles de Traian pres l'eglise de Saint Martin, & celles de Philippe à Sainct Mathieu. Les Titianes estoyent là où est à present le monastere de S. Pierre aux liens. Et les Olympiades aupres du monastere de S. Laurens Palisperne.

Domitianes

Gordianes

Nouatianes

Seuerianes

Traianes

Thermes de Titus

Naumachies estoyent grands fossez ou lieux ronds cauez en façon d'vn estang, ainsi faites artificieusement, par mains d'hommes & remplis d'eaues de mer pour euiter la putrefaction. Leans s'exercitoyent les ieunes gens sur des nauires pour estre apres plus adroicts aux guerres nauales. Auguste en feit vne au lieu où est maintenant l'eglise de la Trinité. Neron vne autre au pied de l'eglise de sainct Pierre Montorio: & la premiere fut faite à Rome par Iules Cæsar, au quartier d'oultre le Tybre Il y eut plusieurs Cirques à Rome, mais sur tous quatre de plus grande despense & renõmee, assauoir, le Maxime ou Grand, le Neronian, le Flaminien, & l'Agonien. C'estoient lieux où l'on faisoit diuers ieux d'assaut, & courant à l'enuy à deux & à quatre cheuaux tirans des chariots legers de quatre liurees differentes, comme l'vne de verd pour le printemps, l'autre de rouge pour l'esté, vne de blanc pour l'automme, & vne autre de bleu pour l'hyuer, lesquels ieux appellez Circenses, se faisoient au mois de Nouembre vne fois par le peuple, & vn autrefois par la Noblesse. Le grand Cirque, commencé par Tarquinius Priscus, & aggrandi par Iules Cæsar, par Octauian, par Traiã & par Heliogabal, estoit entre le mont Palatin & l'Auentin au lieu que l'on appelle Cerchi. Sa longueur estoit la cinquiesme & sa largeur la sixiesme

Des Naumachies

Des Briques

partie d'vne lieue tout enuironé de belles colõnes dorees & capables pour receuoir CCLX mile personnes. le Neronian estoit au pied du mõt Vatiquan derriere l'eglise de sainct Pierre où est de present l'Aiguille. Le Flaminien estoit ou est l'eglise de saincte Catherine de Funari. l'Agonien estoit tout à l'entour de la grande place, qu'on dict maintenant Nauone, les autres Cirques estoient qui dedãs & qui hors la ville en diuers lieux, & entre les autres on void encor les vestiges de celuy qui estoit hors la porte Maieur parmy les vignes du monastere de saincte croix en Ierusalem. vn aultre estoit sur la colline de Gli hortuli au dessoubs d'où est la Trinité, & vn aultre entre l'eglise de sainct Sebastien & Capo de boue à demy ruiné basti par Caracalla pour y faire les ieux & festes Olympiques en cestuicy fut mis à mort sainct Sebastien à coups de fleches. les Theatres estoient lieux faits à la semblance d'vn Croissant ou d'vn demy cerceau, & chacun pouuoit tenir IIIIXX mile personnes pour regarder les ieux & Comedies, dont le principal basti de pierre fut celluy de Põpee, dans Campo de fiore là où est le palais des Vrsins. l'autre cõmencé par Iules Cæsar et acheué par Octauiã en grace de son nepueu Marcel, estoit au lieu, où maintenant est le palais de la maison Sauella. & le III de Cornelius Balbus dedié par l'empereur Claudius, estoit prochain du cirque de Flaminius. Les Amphiteatres que nous appellõs Harenes semblables à ceux de Verone en Italie & de mesmes en France, estoient bastimens ronds, haults & grands (combien que le plant fust en ouale) pour recepuoir IIII XX & V mile personnes à regarder les ieux gladiatoires & les chasses des grosses bestes sauluages, dont le principal à touſiours esté celuy de Rome appellé Colliſee au lieu de dire Colloſſeus à cause de la grande statue de Neron qui estoit la dedans. Vespasian toutesfois le feit faire, Tite le dedia apres, en laquelle dedication il dressa vne chasse, ou furent tuees plus de cinq mile bestes de diuerses sortes, & Domitian le feit parfaire. L'autre Amphiteatre de Statilius estoit plus petit & tout basti de brique aupres du monastere de saincte croix en Ierusalem, tous ceux presques faits en vne mesme maniere.

Cirque de Neron

Cirque de Flamini

Des Theatres

Amhpiteatres

Les

Les Fores n'estoyent autre chose que grãds bastimens faicts pour y plaider & administrer iustice, comme le Palais à Paris, ou bien s'estoyent autres lieux & places larges vuydes & spacieuses là où l'on tenoit le marché de toutes choses, comme seroit à Paris les Halles, la place Maubert, le petit Pont: & les principaux de Rome estoyent en nombre XVII, assauoir le fore Romain, qui commençoit au pied du Capitole, où est l'arc de Septimius, & alloit iusques à l'eglise de Saincts Cosme & Damian, comprenant le temple de Vesta aupres l'eglise de Saincte Marie liberatrix, ioignant à vn autre riche bastiment hault releué, duquel les Senateurs & orateurs souloyent haranguer au peuple, auec vne gallerie toute de marbre soubstenues sur 80 grandes colonnes de marbre canelees, que Caligula auoit fait faire pour aller à couuert du mont Palatin au Capitole. Vn autre fore de Cæsar estoit derriere la gallerie de Faustine, les carreaux duquel luy cousterent cent mile sexterces vallans deux mile cinq cens escus. *Des fores*

Le fore d'Auguste estoit là où de present est l'eglise de Sainct Hadrian, & tiroit vers la tour des comptes. Celuy de Nerua estoit entre l'eglise de Sainct Hadrian & de S. Basile. Celuy de Traian estoit prochain d'où est l'eglise de Saincte Marie de Loreto, où est encores sa grande colonne, & basty magnifiquement. Le Salustian estoit entre l'eglise Saincte Susanne & la porte Salaire. Le fore Boaire ou marché aux beufs, parce qu'on y vendoit la Bouine, estoit entre l'eglise de Sainct George & Saincte Anastasie. L'olitoire, où l'õ vẽdoit les herbages & fruicts, estoit proprement la place Montanara. Le Piscatoire cõme nous pourrions dire la pescherie, où se vendoit le poisson, estoit entre l'eglise Saincte Marie in Portico, & Saincte Marie Egyptiaque. Le Suaire, où l'on vendoit les pourceaux estoit prochain de Sainct Apostolo, où est l'eglise de Sainct Nicolas in Porcilibus, & l'Archimonio, aupres de S. Nicolas des Archimoines. Les places de plusieurs autres fores ou marchez ne se peuuent pas bonnement cognoistre à cause des ruines aduenues à Rome. *Des arcs triumphans*

Voulãt les Romains dõner plus grãd courage à leurs gẽs

de bien faire,ils auoient accoustumé de faire triumpher leurs capitaines & Lieutenans qu'ils appellent Empereurs parmy la Ville,& retournãs de la guerre passer au dessoubs de grãds Arcs de marbre,où estoiẽt insculpees les victoires & batailles gaignees,& les prouinces & villes par eux prinses & submises à la domination de Rome.Comme on void par vn qui fut dressé au pres du Coliseo à Constãtin pour auoir gaigné la bataille cõtre Maxence à vne lieue de Rome.Vn aultre à Vespasian & son fils Tite prochain de l'egliſe saincte Marie la neufue en congratulation de la prinse & victoire de Iudee,vn autre à Septimius par les orfeures & par les marchans des beufs,qui est ptes l'egliſe sainct George en Velabre.vn aultre à L'empereur Gallienus faict de pierres Tybirtines& est aupres de sainct Vite. Et combien qu'il y en eut XXXVI,si est ce que l'on n'en trouue que six,les aultres estãt tõbez & parmy les ruines. Auguste feit vn portique sur le mont Palatin enrichy de marbres & fort belles peintures. Gordian en feit vn aultre double au champ de Mars,de la lõgueur de mile pieds & enuironé de merueilleuses colomnes. Marc Agripe en feit vn aultre deuant soñ temple que l'on voit encor quasi tout entier. Il y auoit encor le portique de Mercure aupres l'egliſe sainct Ange à la poissonerie.le portique de Liuia estoit aupres du temple de la paix.celuy de Faustine pres de l'egliſe sainct Laurens en mirãde & celuy d'Octauia seur d'Auguste pres le theatre de Marcellus.mais des deux aultres sus le capitole,l'vn appellé de la Cõcorde,& l'autre fait pour decorer le lieu ne restẽt & n'aparoissent que 8. colonnes antiques d'vn costé & de l'autre trois.

Les trophees estoient proprement les despouilles des ennemis qu'on tuoit à la guerre lesquelles apres estoient mises en peinture ou taillees de relief sur quelque beau marbre en memoire de ceux qui les auoient prinses & gaignees comme on void encores par celles de Marius estant aupres l'egliſe sainct Euſebe,& les Romains les feirẽt faire lorsqu'il triõpha de Iugurtha & des Cimbres. quelques aultres de ces trophees estoiẽt mis & sacrez aux dieux dans les temples où on les appendoit, mesmes en celuy de Ioue Capitolin.La grande colonne faite à viz aupres l'egliſe de sainct Marie de Loreto fut dediee à

Traian

Traian apres auoir cõquis la prouince de Dace, laquelle entrepriſe & voiage fut taillee la dedãs pendant que d'vn autre coſté il faiſoit la guerre aux Parthes, combien qu'il ne la veid iamais paracheuer à cauſe qu'il fut ſurprins de mort par chemin en la ville de Seleucie en Syrie, toutesfois ſon corps fut porté à Rome, & apres que les Romains l'eurent conſacré & mis au nombre de leurs dieux, ils mirent ſes cendres dãs vne vrne d'or, & poſerent icelle vrne au ſommet de la colõne, la hauteur de laquelle à eſté meſuree de CXXVIII pieds & ont eſté cõtez CXXIII de grez par dedans XLIIII petites feneſtres rendans clarté à tous ceux qui veulent entrer & monter leans d'vn bout à l'autre. vne aultre colonne eſtoit & eſt encore ſur le mõt Citatoire, faite en grace d'Antonin Pie, & preſque ſemblable à celle de Traian: excepté qu'elle eſt plus grande, car elle eſt haulte de CLXV. pieds. & a. CCVI degrez auec LVI. petites feneſtres, vn aultre de la ſorte fut oſtee de Rome & tranſportee par Conſtantin à Conſtantinoble, là où elle eſt encor toute debout au milieu d'vne grande place. Et dans le grand Fore à Rome en eſtoit vn aultre toute vnie de marbre Numidique, & aulte de XX pieds. le peuple Romain la fit faire en l'honneur de Iules Cæſar & y furent engrauez ces deux mots PATRI PATRIAE. le coloſſe d'Apollo hault de LXXIIII mile eſcus couronne c'eſt vn bel & grand achept pour vn ſeul & ſimple citoien de Rome. en la librairie d'Auguſte en eſtoit vn aultre de cuiure ayant cinquante pieds de haulteur. Au quartier du temple de la paix en auoit encor vn aultre de la haulteur de CCII pieds, qui auoit ſur la reſte VII raiõs haults chacun de XII pieds & demy: au champ de Mars en eſtoit vn aultre de ſemblable hauteur & dedié par Claudius à Iupiter. celuy que Cõmode meit au capitole eſtoit haulte de CCC coudees, & à l'entree de la maiſon doree de Neron s'éuoyoit vn aultre de CXX. pieds de haulteur. Or Coloſſe n'eſtoit aultre choſe qu'vne fort grande & merueilleuſe ſtatue comme vous diriez d'vn Geant fait à la ſemblãce de quelque ancien dieu ou de quelque grand & inſigne perſonnage: comme ſõt ces deux de marbre qu'on void à Florence au deuant de la porte du grand palais ou maiſon de villes, dont l'vn (qui eſt Dauid) fut fait par Michel Ange,

lors qu'il estoit ieune, & l'autre (qui est vn Hercules tenant prisonnier Cacus entre ses iambes par Barthelemy Bandiuel, auec vn aultre de cuyure representant vn Perseus, faict de nostre temps par Benuenut Orfeure trestous excellens sculpteurs & peintres Florentins.

Des Pyramides

Aupres la porte S. Pol est vne pyramide ia faicte pour seruir de sepulture à Caius Cestius l'vn des VII hommes que les Romains appelloient Epulons, assauoir gens-deputez pour dõner ordre aux banquets des prestres apres les sacrifices acheuez. Ceste sepulture fut paracheuee en 330 iournees dequoy rend tesmoignage l'inscription y estant qui est telle, OPVS ABSOLVTVM DIEBVS CXXX E TESTAMENTO C. CORNELII TRIBVNIPLEB. SEPTEMVIRI EPVLONVM. Blondus veut que ce fust le sepulchre commun de tous les Epulons.

Des obeliſques

Obelisque, Pyramide & Aiguille sont toutes faites d'vne grãde & lõgue pierre, toute d'vne piece quarree & poinctue de la façõ qu'õ void la plus grãde part des clochers en France. Ce furent anciennemẽt inuẽtions & (quelque chose qu'on die autrement) sepultures des Prolemees Rois d'Egypte. A Rome y auoit six obelisques fort grãds & XLII petits, & y estoient grauez plusieurs caracteres hieroglyphiques dont vsoient les Egyptiẽs, la plus grãde qui estoit dans le Cirque montoit à CXXXII pieds & l'autre qui estoit aussi là mesmes, mais plus petite à LXXXVIII. Celle du champ de Mars à LXXII pieds & les deux dans le Mausolee d'Auguste dont l'vne est rompue par le milieu & est au milieu de la rue, l'autre est cachee en vne caue pres l'eglise de S. Roc, vne autre qu'on voit encor debout derriere S. Pierre est longue LXXII pieds & au plus hault en vne pomme de cuyure doré furent enfermees les cẽdres du corps de Iul. Cæsar. Il y en a aussi 2. autres plus petites, l'vne en Ara cœli, l'autre à S. Marie. Meta estoit vne autre longue pierre ou statue qui faisoit la separation ou fin de quelque chose, ce que les Italiens appellent vn Termine & nous vne borne ou limite. vne demie roue de ces metes appellee Sudante estoit aupres du Colisee, sur laquelle reposoit la statue de Ioue faite d'airain, qui pissoit de l'eau en abondance, pendant qu'on faisoit les ieux & là chacun qui auoit soif s'en alloit

Des metes ou bornes

boire. Vne autre de ces metes faicte de pierre Triuertine, & appellee capo de Boue, estoit aupres de l'eglise S. Sebastien, & dict quelques vns que c'estoit la sepulture de Metella femme de Crassus à cause des lettres qui y sont grauees. Il y auoit vn nõbre infini de statues tant à pied qu'à cheual, faictes de diuerses matieres, la plus part de marbre & en a esté perdu beaucoup qui ont esté enterrees soubs les ruines, rompues, deffaictes, desrobees & transportees çà & là en diuerses regions les vnes par les barbares ennemis de la venerable antiquité & de noblesse, ignorans la valeur & merite de ces marques & enseignes de la vertu des anciens, les autres par les curieux & amateurs des antiquailles. Quand aux statues à cheual on n'en trouue que vne, assauoir celle de Marc Aurele que le Pape Paul III fit oster de S. Iean de Latran, pour la mettre au Capitole. Les autres statues qui estoyent iadis au Capitole ont esté pareillement quasi toutes perdues, comme celle de Ioue Latiaire, que Spurius Caruilius y meit apres qu'il eust deffait les Samnites. En ce mesme lieu aussi fut posee la statue de Ioue Tonant, & dans le temple de Iupiter Optimus Maximus deux autres, l'vne de la victoire & l'autre de la foy. Il y auoit encore la statue de Nemesis, dicte autrement Rhamnusie, & Adrastes Deesse de Iustice & de vengeance, auec maintes autres statues d'Hercules, dont l'vne fut faite par Publius Sulpitius & Publius Sempronius: & l'autre fut apportee de Tarente par Fabius Maximus apres auoir vaincu les Tarẽtins. Celles du bon effect & de la bõne fortune faictes par les mains de Praxiteles. L'Apollõ de Lucullus duquel i'ay parlé cy deuãt ez Colosses. La statue de Ianus ayãt en la main dextre CCC poincts marquez en cifre & LXV en la gauche signifiant par cela les iours de l'ãnee tout entiere. Deux autres statues l'vne du Nil auec vn Sphinx sur ces espaules, & l'autre du Tygris auec vn Tigre animal du mesme nom & vn Cor d'abondance. Vne autre statue d'Hercules, qui y est encores de present faicte de cuiure doré, toute nue, sans barbe tenant en sa main droicte vne massue, & en la gauche vne Põme. La statue de la Louue qui allaicta Romulus & Remus. Deux statues de cuiure, dont l'vne toute droicte en habit de seruiteur, & l'autre toute nue assise en

Des statues

forme d'vn berger qui s'arrache vne espine du pied, faictes (ainsi qu'on dit) en grace de Romulus & Remus. La grande teste, les pieds & autres membres de marbre rompus du Colosse qui estoit autresfois tout entier dans le temple de la paix. Certains tableaux de marbre où est insculpé en baisse taille le triomphe de Marc Aurele apres la victoire obtenue en Dace. La grande Teste, vne main & vn pied d'airain du Colosse de Neron que Commode depuis s'appropria. Plusieurs autres statues, dressees en l'honneur d'aucuns citoyens Romains, qui auoyent augmenté les biens de la Republique, comme celle de Scipion auec sa togue, apres la victoire qu'il obtint d'Antiochus. Celle de Sylla pour auoir renoncé la dictature. Celle d'Emilius Lepidus pour auoir gaigné vne bataille & saulué la vie à vn Citadin de Rome. Celle de Metellus pour auoir saulué le simulacre de Minerue parmy le feu quand le grand temple de Vesta fust bruslé. Celle de Cornelie mere des Gracques, pour auoir en tẽps que la famine estoit à Rome, baillé au peuple du bled à bon marché & en abondance. Celle du premier Brutus pour auoir chassé les Rois de Rome. Celle de Fabius Maximus qu'il feit faire luy mesmes, & la mettre aupres de celle d'Hercules. Celle de Domitian, qui ne vouluſt onc souffrir que ses statues fussent d'autre metal que d'or ou d'argent & toutes d'vn mesme poix. Et des modernes la statue du Pape Leon X. de la maison de Medicis, qui par sa grãde liberalité merita d'estre mis en si honorable lieu auec les antiques. La statue de Pape Paul III, qui pour sa prudence & doctrine & pour estre Romain merita le semblable. Et celle du Roy Charles VIII pour auoir voulu estre Senateur de Rome. On appelle Marphorio à Rome vne grande statue de marbre blanc couchee, estant au pied du capitole, laquelle autresfois a esté reputee celle de Iupitet Panarius, faicte en memoire des pains que les Romains assiegez dans le Capitole ietterent au milieu du champ des Gaulois, lesquels voyans que les Romains n'auoyent (comme ils penſoyent) faute de viures feirent appointement auec eux, quelques autres dient que c'estoit la statue du fleuue le Rhin, sur teste de laquelle autresfois le cheual de Domitian fait de cuyure tenoit vn pied. C'estoit aussi vne merueilleuse chose de voir XXXIIII cheuaux de cuy

ure à Rome. C. IIII. d'yuoire, auec les deux autres qui se voyent encor à Monte Cauallo, lesquels furent donnez à Neron par Tyridates Roy d'Armenie qui estoit venu voir la ville de Rome & l'Empereur. La statue de Laocon auec ses deux enfans & le serpent faicts par les mains d'Agesandre, Polidore & Artemidore tresexcellēs sculpteurs fust trouuee l'an 1506 entre les ruines du palais de Tite, qui est maintenant en l'vn des corps de logis du Palais du Pape auec les statues de Venus & Cupidon, de Cleopatre & d'Antinous. Le capitole fust commencé par Tarquin le superbe, acheué par Horatius Puluillus & consacré par Q. Catulus à Ioue Capitolin autremēt dict Iupiter Op. Max. Ce temple tant renommé fut de façon quarree & chaque coing de CC pieds auec trois rengs en ordre, de colonnes tout à l'entour: tellement que les fondemens coustrerent à Tarquin CCCC mile escus couronne à 35 sols pour escu. Les tuyles de son couuert estoyent d'airain doré, & y montoit on par le marché aux Beufs par cent degrez tous de marbre, les statues d'or, d'argent, & les vasesaussi d'or, d'argent & de cristal, y estans auec les pierres precieuses valoit vn tresor inestimable, & entre les autres richesses y auoit vne statue d'or massiue de X pieds de hauteur, six couppes d'esmeraude que Pompee auoit porté d'Asie, III mile tableaux de cuyure dans lesquels estoyent grauees les loix, vn coffre de marbre où reposoyent les liures Sybillins, & la statue de Ioue au milieu de celles de Iunon & de Minerue: auquel temple Auguste donna pour vne fois seize mile liures pesant d'or auec vn grand nombre de perles & pierres precieuses qui furent estimees plus de trois millions d'or. Le temple de Ioue fust bruslé quatre fois, assauoir 415 ans apres sa premiere fondation, la seconde fut du temps de Sylla, mais il fust despuis refait par Vespasian, la troisiesme du temps de Domitian qui le feit rebastir apres tout de nouueau & plus magnifique qu'auparauāt, de maniere qu'il luy cousta XII mile Talens qui font la somme de VII milions & CC mile escus. Et la quatriesme du temps de l'Empereur Commodus, qui estant incommode à tout le monde ne s'en soucia point, & alla touſiours despuis en decadence & ruine, iusques à la creation du Pape Boniface VIII qui le restaura quelque peu & en feit vn palais pour la seance des Senateurs de Rome

la où se voient encores plusieurs marbres, nouuellement descouuerts & trouuez aupres l'arc de Septimius où sont declarez les noms de tous les consuls, dictateurs & cẽseurs Romains l'vn apres l'autre. Asyle estoit vn petit temple au milieu du capitole quasi en la mesme place, où le cheual d'Antonin. Romulus le feit faire pour seruir de franchise à tout homme meschant, homicide, larrõ &c. qui y viendroit à recours, ce qu'il feit afin de peupler plus tost sa ville, mais le bon prince Auguste le feit abbatre disant que c'estoit vne occasion aux personnes de mal faire. au pied du capitole, ou est maintenant l'eglise de saincte Catherine, souloit estre le temple de Carmente mere d'Euãder, que les femmes Romaines luy feirẽt faire parce qu'elle leur auoit permis d'aller en chariot ou coche par la cité contre le decret du senat qui l'auoit defendu. Il y auoit infinité d'autres temples & autels que ie pourroy declarer par ordre selon les quartiers où ils estoient situez, comme aussi les palais, belles maisons, iardins, horloges, basiliques, librairies & aultres notables antiquitez, mais ie m'en deporteray iusques à vne aultre editiõ de ce liure où ie n'oublieray rien à dire de ce qui est remarquable. cependant pour prendre halaine & changer apres de matiere ie metray fin à ce chapitre.

Temple franchise

Temple de Carmente

Des ieux de Sort, comme cartes & dez, deffendus par les loix, & des maux qui en prouienent.

CHAP. VI.

CEux qui exposent leurs deniers au hazard des dez & cartes ne s'en peuuent trouuer à la fin que mauluais marchãs. tels ieux sont fort mal seants à vn hõme d'honneur, mesmemẽt d'y vaquer ordinairemẽt & en faire estat, auquels n'eschet à ceux qui le practiquẽt ni force ni dexterité ni industrie & viuacité d'esprit comme ez ieux d'exercice & aultres, mais biẽ la fortune ou plustost les traicts vicieux y ont lieu, de maniere qu'il n'y a temps plus mal employé ne plus perdu que celluy qu'õ met à tels ieux de sort, car on n'y apprend qu'à trõper, à blasphemer le nom de Dieu & y aquier on souẽt des noises & querelles qui engendrent des inimitiez dont meurtre quelquesfois s'en en-

enſuit. Oyſiueté mere de tous maux eſt commencement & origine du ieu: c'eſt elle qui le conçoit & enfante, & auarice en apres le nourrit & entretien. D'auantage il n'y a choſe qui ſoit pluſtoſt cauſe de la deſtruction & de la ruine des biẽs d'vne perſonne qu'eſt le ieu, & encor qu'õ y gaigne quelquelsfois, on y perd de la reputation. Et ſi argẽt de ieu ne profita iamais, ou le proverbe ſeroit faux: pourautant que y continuant on y perd par apres au quadruple. Outre la grand perte du temps, qui eſt irreparable.

On peut bien nombrer les iours qui ont coulé deſpuis la creation du monde: mais les ioueurs ne ſceurent oncques la quantité de ce qu'ils ont perdu au ieu: car ceux qui leur ont gaigné, oultre ce que touſiours ils en deſniẽt le cõpte, ne s'en ſouuiennẽt point ayans ſerré argent pendant le ieu ou au ſein, ou dans la manche, ou aux poches de leur chauſſes. Il y a eu vn autheur lequel eſcrit en vers François vn petit Poeme intitulé l'Epenopeptie, ou la louange du ieu des dez dont il euſt mieux fait d'employer ſa plume en autre ſubiect, quoy qu'il s'en excuſe, allegant qu'on retire quelquesfois pluſtoſt les perſonnes de leur vice & erreur en leur louant, & approuuant ironiquement, qu'en le blaſmant appertement. Or il dit que Palamides fuſt inuenteur du ieu des dez, ce qui ne ſe trouue eſcrit en aucun autheur ancien, mais bien que il inuenta le ieu des tables qui ſe ioue ſur vn Damier ou eſchiquier. Ie n'ay trouué aucune choſe de certain de l'origine de ce ieu. Aucuns dient que c'eſt inuention des Romains: mais les dez appellez en Latin Tali eſtoyent deſia en vſage, d'autre façon toutesfois du temps d'Auguſte lequel eſcrit ainſi à ſa fille, Miſi tibi denarios ducentos quinquaginta quos ſingulis conuiuis dederam, ſi vellẽt inter ſe poſt cœnam, vel talis, vel par impar ludere. Ces tals eſtoyẽt os qui ſont aux ioinctures des pieds de moutõ, dequoy les anciẽs iouoyẽt: & d'autant qu'ils eſtoyent trop gros & malfaicts, on les feit deſpuis d'yuoire petis, polis & à quatre coſtez à chacun deſquels y auoit vne figure & vn nombre.

Ciceron en l'oraison contre C. Antoine & L. Catilina ses competiteurs accuse Licinius gladiateur & Q. Curius comme tresmeschans hommes, lequel Curius, Asconius Pedianus appelle grand Ioueur qui fut en apres (dit il) condamné, Curius hic notissimus fuit aleator, damnatúsque postea est. I'allegue cecy pour monstrer que volontiers tous ioueurs sont vitieux. Herodote escrit que le ieu de sort a esté premierement inuenté par les Lydiens peuple d'Asie. Quoy que soit & quicõque en a esté l'inuenteur, le diable luy a suggeré cela en l'entendemẽt, pour l'enuie qu'il porte au genre humain, afin de troubler le repos des hõmes, & induire les vns à deuenir fols & insensez, aucuns à se desesperer & autres à se pendre. Parquoy en a esté l'inuentiõ tresperniciеuse pour les effects qui s'ẽ sont ensuiuis, & qui en aduiennent tous les iours. Ceux qui entretiennent tels ieux & berlands en leur maison, en doibuent estre repris: car il ne peut estre qu'ils ne soyent consentans & participans aux piperies qui s'y commettent à l'endroit des ieunes hommes, lesquels apres auoir perdu leur bien s'adonnent à piper autruy. voila la belle leçon qu'ils y apprẽnent ne s'en estans pas gardé que trop tard. C'est pourquoy *la loy a ordõné* qu'on ne face aucune raison ni droit à celuy qu'on aura battu lors qu'on iouoit en sa maison aux cartes ou aux dez, & s'il a receu quelque tort, ou si pẽdant qu'on iouoit chez luy on luy a pris ou desrobé quelque chose, que le Preteur ne luy rende Iustice, ains que si quelcun à contraint ou induit à y iouer qu'il en soit puny selon l'exigence du cas. Le tiltre en est formel De aleatoribus au xi liure des digestes la où le Iurisconsulte Vlpian dit, Prætor ait: Si quis eum, apud quem alea lusum esse dicetur, verberauerit, damnúmve ei dederit, siue quid eo tẽpore dolo eius subtractum est: Iudicium non dabo in eum qui aleæ ludendæ causa vim intulerit, vti quæque res erit, animaduertam. Par ainsi on ne peut demander en iugement ne dehors ce qui est gaigné & presté au ieu lequel est mis entre les vices qui plus aisement corrompent toute la famille & qui sont de plus mauuais exẽple en vne maison. Et l'Empereur Iustiniã au 3. l. du Code titre 43. ordõne ainsi, Cõmodi sigitur subiectorũ prospiciẽtes, hac generali lege decernimus, vt nulli liceat in publicis vel priuatis

domibus

domibus vel locis ludere: & si contrà factum fu erit, nulla sequatur condemnatio, sed solutum reddatur, ce qu'il auoit ia ordõné en la premiere loy du mesme tittre en ces termes, Victum in aleæ lusu non posse conueniri, & si soluerit, habere repetitionem tam ipsum quàm hæredes aduersus victorem. Le droict Canon en la distinction 35 canone Episcopus, & au chapitre Clerici aux Decretales condampne pareillement tel ieu, lequel a perdu mesmement les Roys d'Asie en leur estat. Mais parlons vn peu des inconueniens qu'apporte le ieu. Premierement apres qu'vn homme aura perdu tout son argent & ne scachant plus de quel bois faire flesches, il s'adonnera à larrecin & desrobera la premiere chose qui luy viendra deuant les yeux. I'ameneray à ce propos vn plaisant cõpte que faict Pierre Aretin d'vn Baron François qui auoit perdu au ieu iusques à ses hardes se trouuant en la chambre du Roy Louys vnzieſme meit dans sa manche vn horloge garni d'or massif qui estoit sur vne petite table de vn coing de la chambre. Bien tost apres comme il estoit parmy la troupe des autres Seigneurs & gentils hommes l'orloge à la mal heure se meit à sonner, qui fut lors bien esbahi, ie vous laisse à penser si ce n'estoit pas le Baron, le quel en deuint tout rouge de grande vergõgne: & quoy qu'il tinst le bras serré tant qu'il peut l'orloge ne laissoit de sonner clairement les heures, de sorte qu'à ce tin tin tin, les assistans se regardoient l'vn l'autre aux pieds & aux mains: & le Roy qui d'auanture luy auoit veu mettre la main sur l'horloge ne se peut contenir de rire extraordinairement tant pour voir tous les gentils hommes presens estonnes ne scachans du commencement comprendre d'où venoit le son que pour la nouueauté ducas & de vn si bel acte: en fin Monsieur le Baron par le changement de couleur à demy conuaincu du larrecin se meit à genoux deuant le Roy auquel il dict, Sire les aiguillons de la force du ieu sont si puissants qu'ils m'ont pousse à commettre vn acte deshoneste, dont ie vous crie mercy. Et cõme il poursuiuoit son dire le roy luy coupant la parole leuez vous (dist il) le passetemps que vous nous auez dõné surpasse tellement le dõmage que vous nous auez faict, que l'horologe est vostre, & ie vous le donne. vn autre incõueniẽt s'en ensuit, c'est que le ioueur est touſiours

en trauail de corps & d'esprit soit qu'il perde ou qu'il gaigne: en perte, de se recouurer, & en gain, de mettre en blanc son compaignon tant il est saisi de conuoitise. Pour roit on imaginer plus grande peine que de supporter la faim en iouant & ne prendre le loisir de deschatger le vẽtre non mesmes la vessie: combien qu'on en aye necessité & grand besoing, en danger d'acquerir la grauele par la trop longue & frequente retention de l'vrine. Quand vn voyager sent la faim il ne gouste le sommeil, & quand il est pressé du sommeil il ne sent pas la faim, mais si le iouëur est assailli de l'vn & de l'autre accident, il a neantmoins son esprit du tout attentif au ieu sans se laisser corrõpre ni de l'vn ni de l'autre. Bref tant qu'il ioue le temps ne luy dure point. voulez vous scauoir, dit l'Aretin, quel tẽps paroist estre le plus long au iouëur? Est-ce la sepmaine saincte qu'on va à confesse & que les ieux sont cordez? Nõ. Est-ce la maladie qui dure vn mois? Encores moins. Le temps qu'on met à manger ou à dormir? Rien. Ou biẽ à se vestir & chausser? vous ni estes pas. Ou bien est ce l'espace & entredeux à trouuer argent pour iouer? Rien moins que cela. Dites le donc. C'est l'interualle qui va entre l'estaindre & rallumer de la chandele. Et encores du tomber au releuer d'vne carte ou d'vn dé: ce que croira celluy qui en aura faict preuue. Dauantage au ieu l'on cognoist les meurs d'vne personne & de quelles complexions il est, mieux qu'ẽ toute autre des ses actiõs, ce qui ne est pas touſiours bon ni profitable, mais cõtraire & quelquesfois dõmageable. Que nos cœurs soyẽt descouuerts par le ieu, Ouide en tesmoigne disant ainsi au 3. liure de l'art d'aimer:

Tunc sumus incauti, studióque aperimur ab ipso
Nudáque per lusus pectora nostra patent.
Ira subit, deforme malum, lucríque cupido,
Iurgiáque & rixæ, sollicitúsque dolor.
Crimina dicuntur, resonat clamoribus æther,
Inuocat iratos & sibi quisque deos
Nulla fides tabulis, quæ non per vota petuntur
Et lachrimis vidi sæpe madere genas.

Iouant aussi on se tient longuement assis, & endurant froidaux iambes & aux pieds cela engendre souuentesfois les gouttes, & autres maladies: de plusieurs autres in-

conueniens est suiui le ieu que ie passeray soubs silence, pourautant que l'apparence les manifeste assez. Ie ne reprouueray neantmoins les autres ieux qui ne sont de sort & qui consistent en exercice lesquels on peut mettre en vsage honestement entre gens vertueux, pourueu que toute auarice en soit dehors. & y est permis par la loy de mettre argẽt pour le pris & loyer du vainqueur ainsi que dit le Iurisconsulte Paulus aux digestes, Senatusconsultũ vetuit in pecuniam ludere : præterquam si quis certet hasta vel disco iaciendo, vel currendo, saliendo, luctando, pugnando : quod virtutis causa fiat. Ce que confirme le Empereur Iustinian au lieu cy deuant allegué où il dit : Duntaxat autem ludere liceat μονόδολον, id est cursu exerceri & certare: liceat item ludere Κοντομονόδολον, id est, saltu exerceri, & item liceat ludere etiam Κυντανὸν Κόντακα χαρὶς τῆς πόρπης, id est, ludere vibratione Quintiana, vel absque spiculo siue aculeo aut ferro : liceat præterea ludere πὺξ καὶ παλὴν id est exerceri lucta. Liceat verò etiam exerceri hyppicè, id est equorum cursu, seu hyppodromo, absque dolo & circumuentione. Et tout ainsi que celuy qui veult faire vn voyage cerche tousiours de se mettre en la meilleur compagnie qu'il peut, de mesmes doibt on faire quand on veult iouer en quelque ieu que ce soit, car l'insolence d'aucuns ioueurs esmeut des mortels scandales, pour à quoy obuier il fault tascher de iouer auec personnes doulces, paisibles & traictables, & qui soyent de nostre qualité : car il ne seroit pas decent ni beau à vn homme honorable de iouer aueques vn faquin, comme aussi il ne fault iamais iouer auec estrangers & gens que nous ne cognoissons principalement à ieux de sort, à fin de ne rencontrer quelque pipeur lequel se laissant perdre du commencement, apres qu'il nous aura eschauffez au ieu emportera par apres en deux ou trois coups ce qu'il aura perdu & tout le nostre: car pour conclusion ainsique i'ay dit en mes Omonymes,

Le grand pipeur qui a cognoissance du cas
Attirera à soy tes escus & ducats.
Si tu crois mon conseil iette au feu lors tes cartes,
Laissant le ieu soudain que de la tu t'escartes.
Pour le te faire court, de tous les ieux de sort
Rien que debat, malheur & blaspheme ne sort.

Pourquoy en France on appelle cocu le mary d'vne femme impudique & en Italie Becco. les proprietez. & nature de l'oiseau Cocu. Plus sa Metamorphose ingenieusement & elegamment descrite en vers,

CHAP. VII.

Alciat. lib. 7. cap. parerg in ris. & Erasm. in Adag. chiliad.

QVelques hommes doctes ont estimé qu'abusiuement & hors de propos les François donnent le nom de Cocu à ceux dont les femmes sont adulteres & lesquels les endurent se prester ainsi à ses voisins, ce qui est (dient ils) au rebours du naturel du Cocu, qui pond touſiours ses œufs au nid d'autruy. Dont au contraire on les deuroit appeller Paron, ou Verdon, qui est vn petit oyseau dict Hypolais, autrement en Latin Curruca, qui nourrit les petits d'vn autre assauoir du Coeu, estimant que ce soyent les siens, appartenans neantmoins au Cocu, qui les est venu pondre au nid du Verdon, puis les y a laissé. On dit en oultre qu'il seroit mieux cõuenable que ceux qui iouissent des femmes d'autruy fussent appellez Cocus, comme Plaute en la comedie Asinaria appelle cocu vn homme adultere pour raison de ce qu'il engendre des enfans ez femmes mariees, & leurs vrays maris les nourrissent les reputans estre à eux, en quoy ils sont grandement trompez, disant ainsi ce Comique en la personne d'vne femme dont le mary adultere dormoit auec autres femmes, dequoy elle vouloit prendre son reuenche,

At etiam cubat cuculus: surge amator, i domum.

Et vn peu apres:

Cano capite te cuculum ex lustris rapit.

C'est pourquoy aucuns grammariẽs ont voulu que le vocable Adulterium soit dit par Etymologie quasi ad alterius thorum. Toutes ces opinions sont considerables mais non assez fortes pour nous conuaincre de mal parler quand nous appellons Cocu vn coupaut, ou Cornard, que l'Italien nomme à bon droict & proprement Becco cornuto, c'est à dire Bouc cornu, à raison du naturel de ce puant animal qui n'est iamais attaint de ialousie. Pour autant aussi que la femme paillarde hayssant son mary se fasche de sa presence & luy semble touſiours puant comme vn Bouc, quand bien il seroit rempli de musq & d'ambre,

bre gris, là où au contraire la chaſte & honeſte trouue en tout temps ſon eſpoux de bonne odeur, voire fuſt il le plus punais de la terre, la raiſon eſt pource qu'elle l'aime & voudroit eſtre à toute heure pres de lui. Mais ie ſouſtiendrai noſtre commune façon de parler en cela que l'vſage par pluſieurs ſiecles a receuë & aprouuee, ſoit que tel nom ait eſté attribué aux doubles Ians par antiphraſe, ou ſoit pour la timidité du cocu, oiſeau tellement craintif qu'il fuit de peur tous les autres oiſeaux, leſquels le pourchaſſent, dont les Egyptiens par icelui ont hierogliphiquement ſignifié l'homme timide & poureux. Et pour ceſte occaſion Iean Pierius perſonnage de bon ſauoir dit que nous apellons Cocu l'homme qui eſt nonchalant & peu ou point ſoucieux de ſon honeur, permettant qu'on paillarde auec ſa femme, & qui eſt ſtupide & ſans cœur, & ſe laiſſe batre comme le cocu lequel eſt tant baru de l'eſperuier quand il le rencontre qu'il en eſt desfait. Pline dit que le ſeul cocu meurt par les mains de ceux de ſa race. Il change de voix par fois, & commence à ſe monſtrer au Printemps, ſe retirant ſur les iours Caniculaires. Il ne fait point de nid à part pour euiter la fureur des oiſeaux qui voudroyent extirper ſa race qui le haiſſent touſ, & pource il pond touſiours au nid d'autrui, principalement en celui des ramiers, ne fait qu'vn œuf le plus ſouuent (ce qui n'auient à autre oiſeau quel qu'il ſoit) & quelquefois en fait deux, mais c'eſt rarement. Le Paron, donques, au nid duquel le cocu a fait ſon œuf, nourrit le fruit qui n'eſt pas ſien, & le petit cocu oſtant la viande aux autres s'engraiſſe de ceſte façon, & deuenu net & poli eſt tellement aimé des Parons qu'ils ne tienent conte de leurs propres petis, leſquels meſmes ils abaſtardiſſent pour ce braue cocu, ſe mirans en lui, treſ aiſes d'auoir produit vn ſi gent oiſeau, voire lui permettent deuant eux manger & ſe repaiſtre de leurs petis. Et toutefois pour toute recompenſe quand il ſe void aſſez fort pour voler, ſe ruant ſur les Parons meſmes qui l'ont ſoigneuſement nourri, il les mange. Pour reuenir à noſtre premier propos non ſeulement ceux qui abuſent des femmes d'autrui, mais auſſi les maris abuſez ſont apellez cocus: de ſorte que ce

nom estant actif & passif & commun à tous les deux, nous pouuons dire cocu cocuant, & cocu cocué, & nonobstant les raisons contraires, encore disons nous bien quand nous apellons cocu le mari qui souffre ou lui est force de souffrir que sa femme soit iouïe par autrui, ce que ie puis prouuer par vne autre raison qui est que lors qu'vn tel void ou sent que sa femme s'emancipe ainsi sans y pouuoir trouuer remede, il lui semble venger assez ce tort en lui rendant la pareille, & cerchant sa fortune fait des autres cocus, que si sa femme trauaille à ses pieces, il s'en aquite de mesme de son costé hors la maison, par ainsi de tel pain soupe, coque pour coque, si l'vn baille des pois l'autre rend des feues. Telle presque est la conclusion de la fable d'vn bourgeois de Corinthe qui pour tel inconuenient fut par les dieux transformé en cocu. L'inuention en est de Monsieur Passerat lecteur & professeur du Roy en Eloquence es bonnes lettres en l'vniuersité de Paris, tres-belle certes, & par lui disposee & escrite brieuement en vn poëme intitulé Le Cocu, que pour estre digne de voir & non ci-deuant imprime ie transcrirai ici.

Mars est passé, voici le premier iour
Du mois sacré à la mere d'Amour.
Dites, oiseaux, de diuerse peinture,
Sentez vous point raieunir la nature.
Sus, mes mignons recommencez vos chants,
Resiouïssez les forests & les champs:
En recompense ici gisant à l'ombre
Ie chanterai quelcun de vostre nombre,
Qui autrefois entre hommes a vescu,
Or est oiseau, & s'apelle Cocu:
Fameux oiseau, duquel print la semblance
Le Roy du ciel qui la tempeste elance
Pour asseurer le courage paoureux
De sa Iunon au combat amoureux.
Ce cocu fut vn bourgeois de Corinte
Fort ombrageux, & suiet à la quinte,
Puissant d'amis pere aux escus contens,
Mais qui auoit passé son meilleur temps:

Il espousa

Il espousa vne femme gentille,
Belle, en sa fleur, fine, acorte, & subtile,
Dont Cupidon le seut tant enflammer,
Qu'il l'aima trop si lon peut trop aimer:
Il ne taschoit sinon qu'à lui complaire,
Vorie faisoit plus qu'il ne pouuoit faire,
Ce bon vieillard iuroit par ses grands dieux
Qu'il l'aimoit mieux que son cœur & ses yeux:
En peu de temps l'espouse ieune & roide
Rompit les reins à la vieillesse froide:
Ce bon hommeau, qui vid que longuement
Ne fourniroit a tel apointement,
Ayant tiré ses plus grands coups de lance,
Eut son recours à sainte remonstrance.
De mari donc il deuint sermonneur,
Qui ne preschoit que vertu & qu'honeur,
Que bon renom: c'estoit tout son langage
Qu'il faut garder la foi au mariage.
Que du logis femme ne doit sortir
Sans son mari: il l'euſt peu conuertir
A ce qu'on dit, si l'archerot qui vole
Se contentoit seulement de parole:
Ce qu'il ne fait, il est par trop dispos,
Volage, ardent, ennemi de repos,
Pour endurer qu'vne belle ieunesse
Languisse à l'ombre, & moisisse en paresse.
Assez de fois elle en monstre semblant,
Dont le mari chaude fieure tremblant,
Laissa glisser dedans sa fantasie
Vn certain mal qu'on nomme Ialousie.
Si tost qu'au vif de ce mal il fut point
Qui met au front cornes qu'on ne void point,
Sot il voulut tenir sa femme en mue,
Lui defendant de se monstrer en rue,
On void ainsi les vilageois troublez,
Lors qu'vn torrent vient rauager leurs blez,
Dresser rampars de fagots & d'argile,
Se trauaillant d'vne peine inutile,
Cela ne sert sinon que d'irriter,
Le fier torrent qui ne veut s'arrester

Il pouſſe auant ſon onde courroucée,
Puis quand il a mis à bas la chauſſee
A gros bouillons, de plus grande fureur,
Il va noyer l'eſpoir du laboureur.
Pour abreger, des la premiere annee
Elle trouua parti par ſa menee
Alors conclud de quiter ſon griſon,
Quoi qu'il en fuſt, & ſortir de priſon,
Aſſigne iour, Venus eſtoit la feſte.
Tous ſes habits des le ſoir elle apreſte,
Part au matin, auec vn ieune ami,
Sans dire adieu au bon homme endormi,
A ſon reſueil qui ſe trouue ſans elle
Saute du lict, ſes valets il apelle,
Puis ſes voiſins, leur conte ſon malheur,
S'eſcrie au feu, au meurtre, & au voleur:
Chacun y court, la nouuelle entendue
Que ce n'eſtoit qu'vne femme perdue,
Quelque gauſſeur de rire s'eſclatant
Va dire, ô dieux qu'il m'en auiene autant
Sa perte iointe auec la moquerie
Firent tourner ſa douleur en furie,
Sort de la ville, & ſort auſſi du ſens,
Par les chemins il demande aux paſſans,
Sauez-vous point là où elle eſt allee
Ma femme, helas! ma femme on m'a volee.
Il arrachoit ſa barbe & ſes cheueux,
Rempliſſant l'air de regrets & de vœus,
Contoit au vent, au Soleil, à la Lune,
Et aux rochers ſa piteuſe fortune,
Menant tel dueil ſept grand iours tous entiers,
Alla, reuint par voye & par ſentiers,
Par monts, par vaux par bocage, par lande,
Sans aualler breuuage ne viande,
Et n'ayant plus que les os & la peau
Sembloit vn corps deterré du tombeau.
Le ciel qui void vn ſi cruel martire
En prend pitié, & en fin l'en retire,
Car vne fois de douleur conſumé,
Comme il menoit ſon dueil acouſtumé

La voix

La voix lui faut, & par miracle estrange
Sa bouche ouuerte en vn long bec se change,
Pensant tirer barbe & cheueux chenus,
Barbe & cheueux plumes sont deuenus,
Plume deuient sa robe par derriere,
Et chaque bras est vne aisle legere:
Lors il perd terre, & s'esleuant en l'air,
Cocu parfait il commence à voler,
Bien esbahi de perdre sa figure
En vn moment par sa mesauanture:
Comme iadis Picus fut estonné,
Quand vne fee en Pichars l'eut tourné.
En le frapant de sa verge charmee,
Pour vn desdain de n'estre point aimee:
Ne plus ne moins ce miserable amant
Est fait oiseau, & si ne sait comment.
Il fuit soi-mesme & sa forme nouuelle
Qu'il tient du sacre & de la colombelle.
Il fuit au bois, au bois se tient caché,
Honteux d'auoir sa femme tant cerché:
Et neantmoins quand le Printemps renflamme
Nos cœurs d'Amour il cerche encor sa femme,
Parle aux passans, & ne sait dire qu'on
Rien que ce mot ne retient le Coucou
D'humain parler: mais encores il monstre
Qu'onc en oubli ne met sa malencontre,
Se souuenant qu'on vint pondre chez lui,
Venge ce tort, & pond au nid d'autrui.
Voila comment sa douleur il allege,
Heureux ceux-là qui ont ce priuilege.

Deuis d'vn Medecin & d'vn Auocat, touchant l'excellence de leur art.

CHAP. VIII.

VN Aduocat & vn Medecin tous deux curieux d'honneur, estoyent en altercation qui passeroit le premier: & voulurent disputer de l'excellence de leur art. Nous sommes (dit le Medecin) instituez du treshaut, qui

dit, Honore le Medecin. Il y a eu des Rois lesquels ne desdaignans l'art, en ont esté professeurs: Sabor & Gyges, Medecins des Medes, Sabiel, des Arabes, Mithridate des Perses, Hermes, des Egyptiens, & Mesué neueu du Roy de Damas. Qui plus est, l'Ange Raphaël, selon la verité Hebraïque, a vsé d'icelle. Dieu est autheur de santé: l'instrument de Dieu c'est nature: & le Medecin est ministre de l'vn & de l'autre. Ceste sciẽce, apres la Theologie, tient lieu plus haut que la science du droit, & des trois biens, de l'esprit, du corps & de fortune elle conserue & entretiẽt mieux les deux premiers, guerissant l'esprit passionné & le corps, qui precedent les biens de fortune, perissables, que les Auocats & droits conseillans taschent seulement de maintenir. L'auocat pour ses raisons, dit: La loy est tres-necessaire & profitable, & sans icelle l'estat humain ne pourroit estre entretenu. Le magistrat est loy parlante, & la loy magistrat muet. Et à bon droit Platon apelle la science ciuile, royale discipline, cõme apartenant aux princes & aux Rois. Le legiste gagne plus hõnorablemẽt sa vie, que le Medecin, qui comme mercenaire, est contraint d'aller querir le profit deça & delà. C'est pourquoi Modestin aux Digestes apelle les Medecins *Circuitores:* où les Iurisconsultes n'ont peine de tant aller ne venir, car sans bouger de leur chambre & estude, on les vient cercher, & on leur aporte le gain. Quant à la medecine, il se trouue aux commentaires des Grecs, que le bon Roy de Iudee Ezechias qui extirpa les idolatries, restablit la vraye adoration d'vn seul Dieu, & qui n'eust deuant lui ni apres en ce royaume son semblable en pieté, trouua au temple de Hierusalem vn liure de Solomon traitant de la cure des maladies de toutes sortes, qu'il osta de là, afin que la memoire en fust esteinte: ce qui importe grandement & semble desroger à la dignité du Medecin. Cela (repliqua le Medecin) ne se trouuera en toute la Bible: & si ainsi a esté, Dieu n'a permis que ce liure soit venu en auant, ains vsant d'Ezechias, l'a voulu faire abolir pour n'augmenter la superstition en la gent Iudaïque, preuoyant que leur posterité abuseroit de ceste conoissance, & donneroit toute la louange au liure, & non à luy, qui enseigna à Solomon les secrets y

contenus.

contenus. Ne sert de dire que pour cela il auoit osté l'art, & voulu qu'il ne fust aucun medecin : seulement il veut que les humains l'admirent en ses œuures, & qu'ils vsent d'icelle à la gloire & à leur salut. Mesmes qu'au tẽps que le liure de Solomon fut pris, il a garde à son peuple & les Medecins, & l'vsage de la medecine. Ilaye guerit auec des figues la playe d'Ezechias. Toutefois combien que le treshaut Dieu a creé tous les deux il ne veut pourtant qu'es maladies on ait confiance en iceux pour en atendre santé, mais en lui seul qui la donne par le Medecin & la medecine, desquels il se sert. Parquoi faut auoir recours à lui, implorer son aide, & en crainte vser reuerem ment des choses qu'il a mis sur la terre, ne mesdire du don diuin ni de ceste art salutaire au genre humain. Or si nous suyuons de maison en maison, & de ville en ville (comme vous dites) en cela nous obseruons le commandement de Dieu de visiter les malades. I'ay esté malade (dit-il) & vous m'auez visité: à ceste cause possedez le royaume qui vous est preparé de mon Pere. C'est le contraire, (aiousta l'Auocat) car vous autres Medecins estes auares iusques au bout: & la charité est morte en vous. Si vn pauure est malade & sans argent, il est abãdonné des Medecins, c'est à dire, ils ne le visitent point : dont fait bien besoin que le grand medecin Dieu prenne cure & soin de lui. Ce sont les Auocats (dit le Medecin) qui sont remplis d'extreme auarice. Iason Mayn, l'vn des excellens de vos Iurisconsultes, vendoit ses consultatiõs cherement, & à pris excessif, tant il estoit auare : aussi fut il ioueur de dez en sa ieunesse, iusques à iouer vn sien code escrit en parchemin. Ouï : (dit l'Auocat) mais vous n'adiousstez pas que c'estoit moyenant tel pact, que si les consultãs perdoyẽt leur cause, & trouuoyent le rebours du conseil, Balde leur promettoit rendre la moitié plus de ce qu'il en auoit receu: mais vous gardez bien de faire telles conuentions de rendre l'argent receu si le malade meurt, ou n'en receuoit rien, si n'en auez esté payez: ains vous faites payer deuant & apres la mort. Et c'est comme dit le prouerbe *Tributum è mortuo exigere*. Nous faisons fort bien (repliqua le Medecin) de nous faire payer cependant que le temps est propre, & que la pratique est

ouuerte : d'autant qu'on se soucie bien peu de nostre moyen, si on n'a afaire de nous necessairement, & en santé personne ne reconoit & contente comme il doit: car, *passato il ponte gabato il sancto.* Vous ne sauriez mieux monstrer (respondit l'Auocat, vostre auarice, qu'il n'en faut que retirer quand on peut, n'estant moyen que d'en auoir quand l'ocasion se presente, & qu'il faut passer par là: que par vos propos. Vn Roy ayant eu vn os de l'espaule, nommé la clef, rompu, dit au chirurgien tres-auare qui l'auoit pensé, & qui ne cessoit de lui demander grãd salaire, λάμβανε ὅσα βούλει, πλὴν γὰρ κλεῖτος, c'est à dire, prẽs en autant que tu voudras: puis que tu as la clef. Se raillãt par ce mot omonide, Clef. Il y a bien diference (dit le Medecin) entre nous & les Chirurgiens: mais changeons propos, & venons au poinct. Quant à vous autres legistes, on n'obeit rien à vos statuts. Il y a plusieurs loix & ordonnances, & peu d'obseruateurs : mais ce que nous commandons aux malades, est suyui en tout, sur peine de la vie. Zaleuque fit vne vne loi à Locres que le malade beuuant du vin pur, contre le consentement du Medecin, seroit puni de mort, nonobstant qu'il recouurast santé, pour la seule desobeissance : en quoi ne se peut mieux monstrer nostre preeminence. D'autre part nous auons la conoissance de la Philosophie, de L'astrologie, des mathematiques, de la proprieté & vertu des herbes, pierres & plantes, bref de toutes choses. Voyez le langage de nos docteurs tant Grecs que Latins, comme il est orné des fleurs de rhetorique : & les plus excellens des vostres sont barbares iusqu'au dernier poinct, comme Barthole, Balde & autres. Plusieurs elegans & discrets personnages, respondit l'Auocat, ne se sont iamais faschez de la leçon de Bartole, Balde, Iason & autres grossiers & rudes en langage, à eux ordinairement frequente & assidue: & leur rend on tout l'honneur qui leur est deu pour auoir si bien entendu les textes, & expliqué les matieres : dont faut acuser plustost l'iniquité de leur tẽps (si ainsi la faut apeller : car les hommes estoyent naturellement bons) auquel le langage inepte estoit en cours, que ces grands personnages autrement doctes & consommez en la lecture & intelligence du droit. Alciat & Zaze

n'ont

n'ont tant illustré les loix par leur eloquence, que tiré de Bartole la moëlle du droit d'icelles, lequel auec Azo & Accurse le mesme Alciat met au rang des grands Iurisconsultes: & donne iugement des grands interpretes du droit ciuil, assauoir, de l'vtilité que chacun peut tirer de la lettre des liures de ces premiers expositeurs des loix, par les vers suyuans.

In iure primas comparatus cæteris
Partes habebit Bartolus,
Decisiones ob frequentes, actio
Baldum forensis sustinet.
Non negligenda maxime est tyronibus
Castrensis explanatio.
Opinionum totius Symphlegadas
Superabis Alexandro duce.
Ordinis Iason, atque lucis nomine
Videndus est properantibus.
His si quis alios addiderit interpretes
Onerat, quam honorat, verius?

car les loix sont assez ornees de langage beau, & n'ont affaire que d'estre espluchees, & à point entendues & apliquees par consequences & exemples: dequoi Bartole s'est rendu digne & capable, de cuider mieux decorer icelles par commentaires & annotations faites en tresf-elegant Latin, comme vouloir entreprendre d'augmenter la clarté du soleil de plus qu'elle ne fut iamais: ce qui est impossible aux hommes. Bien dirai-ie que le droit conseillant doit auoir conoissance de la Philosophie principalement de la morale, & de la dialectique & rhetorique, & lui doyuent estre toutes ces sciences (auec vne elegance & proprieté de la langue Latine) familieres: mesmes que la science du droit depend de la vraye Philosophie, par la loi premiere *de iusti. & iur.* laquelle science est apellee chose tresf-sainte qu'on ne sauroit estimer à somme de deniers pour grãde qu'elle fust. l. j. §. *proinde. de var. & extraord. cog.* Somme pour vous couper la parole i'allegueray les propres mots que raporte sur ce propos nostre Zasius. Entendez donc bien: *Cognitio iuris ciuilis scientiæ semper summo honore habita est: & qua nihil vnquam boni optabilius, nihil præstantius mortalium generi*

Dei munere vel datum fuit, vel dari potuit, & proinde discedi à legibus indignissimum Cicero putat in oratione pro Cluentio, quòd hoc sit vinculum ciuitatis, hoc fundamentum libertatis, hic fons æquitatis: mens & animus & consilium & sententia ciuitatis posita sit in legibus. Vt enim corpora nostra sine mente sic ciuitas sine legibus, suis partibus & nerus, ac sanguine & membris vti non possit. Et in summa, legum idcirco omnes nos seruos esse, vt liberi esse possimus: quod omnia commoda nostra, iura, libertatem, salutem denique à legibus obtineamus. Et in oratione pro Cecina: Nihil in ciuitate (inquit) tam diligenter retinendum quam ius ciuile: quo sublato, nihil cuiquam exploratum esse potest quid suum quid alienum sit. Par ce texte (dit le Medecin) vous n'aurez le haut dessus & ne me clorrez ia le bec: car il y a grande difference entre vn Iurisconsulte & vn Auocat, veu que plusieurs qui consultent souuent ne plaident pour les parties (comme aussi ils ne le doiuent faire) mais vous faites plus l'estat d'Auocat au barreau, que de droit conseillant. Et pour vous clorre la bouche, regardez comme le mesme Zase que i'ay leu autrefois parle des Iasereaux Auocats: *Indignam iurisperito rem putauerim ob mercedum speculam omnia circunuolitare fora, perstrepere, vociferari, forensique eloquentia, quam veteres canimam facundiam nuncuparunt, mutuis sese latratibus impetere, deos fatigare & homines maximè iniustus: quæ tamen iniquorum aduocatorum pascua sunt, quos Plato accipitres pecuniæ appellauit. Hi enim philodici non tam tondere clientes, sed deglubere, sed & totos vorare cupiunt, securi, quem litis euentum fortuna ferat, dum eloculauerint, depilarint, exossarint quos defendendos susceperant, eo nomine salui putandi, si modicos saluos reliquant: quem venandi vel potius prædandi vsum, quis non inhumanum insociabilémque nominauerit? Aduocati quæ paulo ante vt honesta defenderãt, mox si lucrum suadeat, veritatis suis subuertunt, solis & iustitiæ oculos frustrantur, calumniantur, tergiuersantur, cauillantur, vt lites trahant, differant, augeant & causas pessimas facie honestatis induant: quos certe quomodo non iuris euersores potius quam professores nuncupaueris? Quòd si Tuberoni, qui tum causas non ad turpem quæstum agebat, fori versura displicuit, quanto magis forenses mercedulas, quas iniquitas aduocatorum aucupatur, quisquis sapiet, declinabit? Corn. Tacitus nihil publicæ mercis tempore Claudij tam venale fuisse scribit, quàm aduocatorum perfidiam. Quippe Suillius clientis sui iura nequissimus*

præuaricator

præuaricator prodidit, à quo tamen quadraginta millia numorum accepisset. quapropter Plato causidicos vrbe pepulit. Vulcano enim geniti sunt, cum quicquid tangunt adurant. Tout beau, tout beau (replique l'Auocat) Zase n'entend parler que des meschans, & non des bons & iustes Auocats, que si tous estoyent odieux & reprouuez, sainct Hieroſme en son liure des scripteurs ecclesiastiques n'euſt mis Minuce Auocat Romain au rang des hommes illustres. Et si par la loi de Platõ ils ont esté chassez hors la Republique, aussi ont esté les Medecins par la loy du mesme Philosophe. Ne fondez donc vostre prerogatiue sur ce que vous sortez de dire, laquelle ne consiste qu'en fondemens lors que visitez les vrines, qu'ordonnez & voyez exhiber les clysteres, vostre exercice n'estant qu'en lieux puants où vous mettez le nez, & sentez les excremens de vos malades dans les bassins qui en sont tous pleins. Et non sans cause Aristophane vous apelle Scatophages mangeurs de ie ne l'oseroy dire. On a aussi apellé vostre art Scatomantie, Vromantie, & Drymimantie. Le Medecin se sentant piqué & iniurié à bon escient appella l'Auocat larron lui reprochãt que tous ceux de son estat mãgeoyent la substance des pauures comme la sangsue atire le sang, qu'ils vendoyent leur langue, qui est don du sainct Esprit, ne la voulans employer pour la defense de la cause du poure quand ils n'y sentoyent pas grand grain, & que lors ils ne parloyent qu'à demi & à basse voix là ou pour les riches & ceux où ils voyoyent y auoir à prendre ils plaidoyent beaucoup plus hardiment & auec vn grand babil. Bref il lui mit au nez ce prouerbe, Tout Aduocat beau diseur ressemble à bassin de laugleur. Auec cela se ioignoit pres de l'autre, haussant la main pour le fraper, & se fussent entrebatus sans quelques vns qui les separerent, & reduirent au point de remettre leur debat au iugement d'vn tiers, afin que l'vn cedast au veinqueur par l'arrest que l'arbitre en donneroit. Ce qui fut d'eux accordé. De fait chacun ayant remonstré plus amplement sa cause, & disputé par sylogismes & enthimemes, deuãt l'arbitre choisi & acordé, icelui resolut la questiõ par ceste interrogation subtile. Quel ordre a on accoustumé de tenir à mener vn larron au gibet: lequel des deux est-

ce ou du larron ou du bourreau qui passe deuant ? Il fut respondu, Le larron est le premier, & le bourreau suit. Ma sentence donc est telle, (dit le iuge) L'auocat precedera, & le Medecin ira quand & quand apres. I'en apelle dit le Medecin. *arbiter enim nullam iurisdictionem habet sed notionem tantum d. à Diuo. ff. de re iudi. & l. notionis. ff. de verbo. significa.* Ie fai requeste de nonobstance, respond l'Auocat. Il sera passé outre nonobstant l'apel, & sans preiudice d'icelui, ordonne l'arbitre. I'apelle en adherant, & proteste des attentats, replique le Medecin, & en demande acte de tout. Voyez vn peu comme facecieusement cest arbitre note le larrecin de l'vn & homicide de l'autre. Les vns veritablement sont larrons. I'enten ceux qui prenēt des deux parties, & souuent en trahissent l'vne : qui par leurs cauillations & subterfuges font du droit le tort, & du tort le droit : & comme le vent Ceie attire à soi les nuees, ainsi font ils la substance & le bien des poures gens. Les procez fineront quand telles gens qui souhaitent & sollicitent les noises defailliront. Ostez les armes au frenetique, vous lui sauuerez la vie : ainsi ostez les ministres des procez, les procez seront arrachez. Le poëte desire que ses vers soyent receus d'vn chacun. Le menestrier voudroit que touiours fust feste, & que tous les iours de l'annee fussent ioyeux & solemnels. L'armurier ne demande le temps des noces ou de paix : & generalement celui ne pense de la paix, qui gagne auec la guerre. L'auocat souhaite ne plus ne moins, qui suscitera plustost debat entre les parens, voisins & amis, qu'il ne taschera de l'esteindre, ayant peur d'estre poure, ou perdre le profit, si tout le monde viuoit content du sien en paix. Et ainsi que d'vne teste coupee du serpent hydre en renaissoyent autres sept : de mesmes quand on pense auoir acheué vn procez, c'est à recommencer, & d'icelui en prouiennent plusieurs, voire souuent fois tous d'vn mesme fait, sortans d'vn mesme tige : & on apelle ces branches de procez, incidens qui ne sont qu'acroissement d'inimitiez, haines & quereles : & tant plus on s'y fourre, de tant plus l'issue en est longue & fascheuse Voila comme en cent quintaux de procez, n'a vne once d'amitié. Parquoi veu que ce n'est chose honeste que l'argent

gent ou afection des richesses separe ceux que nature a assemblé & associé, & que l'issue de la cause est incertaine, que souuent le double de ce que monte le diferent se despend aux notaires, sergens, greffiers, auocats, procureurs, solliciteurs, clercs, iuges, & aux amis des iuges : ie conseille aux parens plaidans de s'acorder ensemble si faire se peut, & soumettre tout leur diferent au iugement des amis communs. Les autres, assauoir, les Medecins sont meurtriers. I'enten ceux qui ne sont experimentez es diuersitez des maladies, diuers efets des simples, en la composition d'iceux, & qui n'ont gueres estudié, & n'estudient rien : car ceste science ne s'aprend pas en vn iour. Voila pourquoi on dit en commũ prouerbe, Les Medecins & mareschaux tuent les gens & les cheuaux : voire sans estre repris. comme dit ceft autre prouerbe allegué par Charles Bouille. On ne trouue erreur de Medecin. Erreur de peintre se void sans fin. Ce prouerbe est venu de la fable qu'on dit d'vn peintre lequel se faschant de son mestier estudia vn peu en l'art de medecine puis se fit Medecin, dequoi s'esmerueillans plusieurs lui demanderent pourquoi il auoit quité tant soudainement l'art de peindre veu qu'il y estoit tresexpert à quoi il respondit n'auoir onques peu complaire à tous en son premier mestier, pourautant que les œuures & tableaux du peintre estoyent exposez à la veuë d'vn chacun esquels on peut trouuer tousiours quelque faute digne & suiette à reprehension, là où s'estant fait medecin il pourroit aussi souuent faillir, mais que les erreurs & fautes des medecins n'estoyẽt pas longuement exposees aux yeux des hommes, ni tousiours reprises, car les corps des mourans n'estoyent gueres gardez ains incontinent enseuelis. L'Empereur Adrian le conoissoit bien quand il disoit s'en allant mourir : La multitude des medecins fait mourir le Roy. Aucuns pour la seule aprehension des medecins, medecines, bolus, iuleps, saignees, scarifications, clysteres & autres, sont augmentez en maladie. Harmocrate ignorant medecin estoit si malheureux, qu'on disoit que ceux qui le voyoyent en songe, mouroyent. Martial:

Lotus nobiscum est, hilaris cœnauit, & idem
Inuentus mane est mortuus Andragoras.
Tam subitæ mortis causam, Faustine, requiris?
In somnis medicum viderat Harmocratem.

Les Romains autrefois sous Caton le Censeur chasserent tous les medecins de Rome & d'Italie, disans que la fortune du medecin sert plus que la doctrine. Hippocrate au commencement des Aphorismes se plaind que l'art est long, la vie courte, & l'experience deceptiue: & Petrarque:

Ma el tempo e brieue e nostra voglia e luongha.

Vn Laconnois disoit à vn quidam: Tu n'as n'as point de mal, lequel lui respondit: Pource que ie n'vse point de medecin. L'autre reiterant, Tu t'es fait vieux. repliqua, Car onques medecin ne m'a touché. Somme entre les mains d'vn ignorant medecin se perd la vie, sinon qu'on gueriſſe par hazard. Par ainsi il faut choisir vn medecin assez versé en son art, & homme de bonne vie, entre les mains duquel estant on recouurera, auec l'aide de Dieu, santé.

TABLE

TABLE SELON L'ORDRE DE L'ALPHABET, POVR TROVVER LES principales matieres contenues aux Diuerſes Leçons d'Antoine du Verdier.

A

Age de l'homme cõment diminué 213
Aage auquel les filles doyuent eſtre mariees 420
Reſponſe d'vne Abeſſe à vn Prince 247
Abel 135
Abiſag ieune femme du vieil Roy Dauid 262
Couſtumes des Abyſſins. 57
Achab 49.250
Achamas 170
Acheron fleuue des enfers 44
Adam 352
Inondation de la riuiere adige, 298
Adonizebech Roy des Cananeens 276
Adraſte Roy des Argiues 288
Adrian Empereur 356
Inſtruction d'Ænee à ſon fils Arcanie 347.397
P. Æmyle conſ. Rom. 193.347
Æſchines 189.200
Afranie Philoſophe 134
Agaſicles Roy des Lacedemoniens 346
Agathon Pape 154.298
Ageſilae, 377
Agiulphe 296
L'air cauſe naturelle de la longueur & brieueté de la vie 211
Sinode tenu à Ais la chapelle 115
Alabi Duc de Trente 286
Alboïn Roy des Lombards 274
Monſtrueuſe gourmãdiſe d'Alboïn 210
Alcibiades 239.375
Iardin d'Alcinoüs 19
Langage Aleman quand premierement eſcrit 421
Aleph lettre Hebraïque que ſignifie 49
Alexand. le Grand 156.185.202

237.377.379.385 396
Alphõse roi de Naples, 294, 295
François Aluarez ambassadeur de Prete-Ian vers sa saintetè, 60
Amalasumpte roine des Gots, 292
Amasis roy d'Egypte, 219
Trois dignitez de l'Ame, 27
L'Ame estimee harmonie, 92
Siege de l'Ame, 251. 252
Amen diction Hebraïque & sa signification, 108
Proprietè de la pierre Amiãte, 93
Amiris se feint estre fol. 173
L'amour esueille du sommeil, 146
Efects de l'Amour, 146
Comment les Egyptiens paignoyent l'Amour, 145
Amour coniugale, 263
Qualitez d'vn bon Ami, 224
Efets des vrais amis, 221
Diuision de l'an. 98 99
An Iubilé. 48
Anacharsis, 183.184
Anacreon, 145
Mort d'Anaxarque, 150
Anaximene, 100
Anaximene de Lampsaque, 202
Pourquoi les Anciens viuoyẽt longuement: 213
Androchie & Alcide sœurs, 190
Extreme auarice d'Angelot Cardinal. 361
Description des Anges. 13
Pourquoi ils sont dits premier creez & pourquoi & quand ils ont esté creez. 9.10.12.13
Trois classes & neuf ordres des bons Anges selõ les Talmudistes & theologiens, 13.14.261
Les Anges aparoissent quelquefois en diuerses formes, 14
Les bons & mauuais Anges ne sauent d'eux meśmes les choses futures, 40
Les Rois d'Angleterre descendus de Rollon duc de Normandie. 388
Anneau d'or mis p l'espoux au quatrieme doigt voisin du petit de la main gauche de son espousee & pourquoi, 87
Annibal, 239
Antigone, 193
Q. Antistie repudie sa femme, & pourquoi, 91
Parolles de saint Antoine, l'hermite à ses religieux touchant les mauuais demons, 41
Marc Antoine, 175.185.222.223 242.258
M. Aur. Antonin, 381
Anubis, 256
Institution des Apatenories festes des Atheniens, 200
Apicie, 256
Apollon Amyclee, 297
Temple d'Apollon en Delphes 172.157
Oracle d'Apollon, 180.376
Responsе de l'Oracle d'Apollõ aux Sybatites, 172
Apologue de l'ombre de l'asne, 342
Apologue de l'hõme & du cheual. 304
Aragné, 143

Arche-

Archeſtrate 220
Archimede occis 150
Architele Corinthien 197
Areopagites magiſtrats d'Athenes 407
Quels eſtoyent iadis les Argentiers à Rome 371
Argie 288
Ariſtandre Telmiſſene 385
Ariſtarque 159 258
Ariſtippe 177.178 346 356
Ariſtoclie 170
Ariſtomade femme de Denis Syracuſain 232
Ariſtomene 220
Ariſtote mourut de dueil 150
Arragonnois & leur commencement 415.416
Arreſt du Parlement de Thoulouze 302
Arrius, ſon hereſie & ſa mort, 128.129
Artaxerxe 144.159 208 329 342
Hereſie d'Artemon 127
Aſpaſie femme du roy Cyre 339
Sa beauté 340
Sa modeſtie & humilité 341
Aſterion chien de Iouian Pontan 327
L'Aſtronomie diferente à l'Aſtrologie 395
Aſtyre fontaine 167
Athalaric 292
Athanaſe Eueſque d'Alexandrie 128.129
Atheniens 245
Sacrifices des Atheniens 398
Loi d'iceux 252
Republique d'iceux 241
Complexion d'iceux. 375
Attile 382
Auares ſont de pire condition que les prodigues 194
Auarice quel vice c'eſt 357
Ses meſchans efets 358
Remed contre l'auarice 367
Comparaiſon de l'auare à l'hydropique 357
Comparaiſon des auares aux mulets. 357
Auare pourquoi ainſi dit en Latin 358
Conditiõs de l'hõme auare 359
Satellites de l'auarice 358
Chariot de l'auarice 358
Ses quatre rouës 358
Les deux cheuaux qui le tirent 359
Le charretier 359
Les deux fouëts 358
Augures 80 229
Octauie Augu. Empereur 201 222.237.258 356 379 396
Pourquoi Auguſt. defendit les ieux & les feſtins à Rome 189
M. Aurele eſcrit au Roy de Trinacrie 251
Aurelian Empereur 225
Erreur d'Auſone 300

B

TOVR de Babylon 42
En quelle maniere les Babyloniens cuiſoient les œufs 221
I. Ant. de Baïf docte & de race docte 345
Miſerable ſeruitude de Baiazet 159
Baltaſar Roy prophanant les ſacrez vaſes du temple, diuine-

ment puni 250
Ordre des cheualiers de la Bande en Espagne 103
Inuention des Banquets 189
Banquets communs de ceux de Crete 187
Bastards 263
Dieu est beau 259
Beelzebub idole des Accaronites 41
Bellisaire 293.294
Ioach. du Bellay 345
Benignité de Dieu 260
M. Bibule
Trois biens principaux que Dieu a donnez à l'homme quand il l'a creé 29
Blaste heretique 125
Boece Philosophe & Poëte 398
Cruauté des dames de Boheme qui tuent leurs peres, freres, maris, hommes & enfans masles en vne nuict 73
Iournee fauorable aux dames de Boheme contre les hommes 73
Noms d'aucunes dames de Boheme qui se porterent vaillamment en la bataille 73
Dieu est Bon 254
Bonne Lombarde 294.295
Bonze nonnains es prouinces de Giappon 246
François de Bourbon Duc de Anguien 238
Brenne capitaine Gaulois & sa mort 172.174
Pierre Brunore 294.295
Decie Brute 290

C

Cacan Roy des Auariens ou Hunnois 269.270.280
Cacus 143
D'où est venu le nõ Cesar 219
Iules Cesar 98 99.222.225.227. 229.238.242.258 396
Calcan sophiste, sa constance & ses propos allant à la mort volontairement 96.159
Calasyriens gendarmes 346
Calistene Aliarne 170
Pourquoi les Calendes de chacun mois ont esté dites centesimes. 372
Callias 191
Callide capitaine 264
Mort de Callisthene 150
Grande prodigalité de Caligule Empereur 237
Cambyse 173.346
Le Cancre maison de la Lune 252
Capitaine general ofice dangereux 237
Acte admirable de Capouane chiene de Iouian Pontan 327
Capricorne maison de Saturne, 252
Careſme prenant 115
Caron nautonnier des enfers que signifie 43.44
Cartage prise des Sarrasins, 297
Republique des Cartaginois, 244
Complexion des Cartaginois, 375
Sp. Caruilie repudie sa femme pour estre brehaigne 90

Extre-

Extreme famine en la ville de Casiline assiegee 360
Auidie Cassie 381
C. Cassie 175
Mich. Catalaic Empereur de Constantinop. 388
Catalans & leur commencement 415 416
Heresie des Caraphrigiens 124
Caton le censeur 189.347
Caton d'Vtique 156
Cauara Gaulois 204.205
Caïn 353
Cedalde Roy des Anglo-Saxõs 284
Son Epitaphe 285
Vertu du Cedre 181
Æmil. Censorin tyran 226
Q. Cepion 174
Heresie de Cerdon 122
Ceres 142.143
Cerinthe, son heresie & sa mort 120.121
Cesaree Roine de Perse 283. 284
Loi faite en Chalcedoine 384
Prestres Chaldeens 346
Clemence de Charlemagne à l'endroit de sa fille 420
Charles le simple Roy de France erige Normandie en Duché 386.387
Charles le Bel 281
Charles 8. Roy de France 323
Charondas Thebain 156
Signification des cherubins qui gardent l'entree de Paradis terrestre 34.35.38
Persecutions des Chrestiens 135 136
Ciceron 223
Sa mort 151.185.223
Etymologie des cieux 31
Commencemẽt des citez 230
Appie Claude 276
Cleombrot 156
Cleopatre 157.222.381
Cleops Roy d'Egypte 190
Clotorie fontaine en Arcadie 169
Le Coït 325
Colla Mantouan 304
Christophle colomb Geneuois & sa nauigation 309.310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317.318. 319.320.
Inuenteur des comedies 253
Les complexions de l'homme sont diuerses pour trois causes 375
Concile de Chalcedoine 133
Concile d'Epheſe 133
Concile de Nice 133
Coustume de tenir les conciles 131
Mort du Conciliateur 151
Condale capitaine du Roy Mausole 197
Constãce Imperatrice 410.411
Constantin Empereur 133.137
Corinthe 177.245
Loi des Corinthiens 219
Corneille Pape 132
Corybantes 114
Inuention des Courriers 141
Crates 145.363
Creation du Monde 7.8
Creon 288
Creſe 197.365.376
Signes de Croix apperceus aux

huys des maisons & sur les vestemens, 297
Le fils de Cresc muet parle, 221
Cresibie Alexandrin, 100
Cresippe fils de Chabrie, 192
Cunibere roy des Lombards, 286
Curie romaine femme de Q. Lucrece, 291
Curiosité à fuir, 252.253
Iean Cuthemberg, 101
Science de Cuisine, 209
Acte cruel des femmes des Cymbres, 255
Admirable memoire de Cynee ambassadeur du roy Pyrrhe, 391
Cyre roy de Perse 340.341 342.346.365

D

Les mauuais Demons ont vn corps 25
Magnanimes parolles de Daire à Migne l'vn de ses capitaines 185
Damocles 234
Dauid Roy d'Israel prend femme en son vieil aage 262
Instructiõ de Dauid à Salomon son fils 345
Lettres de Dauid Roy d'Ethiopie au Pape Clemẽt VII. 60.63
Titre de Dauid Prete-Iean 61
Decebale 157
Pub. Decie 249
Combien on doit bailler à manger au decrepit 183
Deiotaire Roy 292
Tẽple & oracle de Delphes 247
Grand Deluge en Italie 298
Demades 192
Demarathe 242
Democrite 251
Demosthene 177.342.343.391
Sa mort 120
Dinys tyran de Syracuse 233.234
Desguisemens d'habits reprouuez de Dieu 115
D'où a este tiree la fable de Deucalion 42
Les Diables sont sauans & sauẽt les Escritures 48
Loi Didia 214
Il est necessaire qu'vn seul Dieu soit 1.2
Proprieté de Dieu 2
Dieu est inuisible & incorporel 2
Dieu n'a poinr de membres humains & qu'il faut entendre par ceux que la saincte Escriture lui attribue 3.4
Dieu n'a besoin de nom 5
Diuers noms de Dieu en diuerses langues & pourquoi il est contenu en quatre lettres 5. 6
Definitions de Dieu 6.7
Ses epithetes 6
Autres trois siens Epithetes 259
Son throsne 271
Trois choses inuisibles qu'il a, 260
Il ne peut estre defini 7
Il pouuoit créer toutes choses ensemble 9
Qu'il faut entendre par le repos de Dieu 12
Dreuize chasteau construit par les

les Dames de Boheme 73
Mort de Diocletian 166
Mort de Diodore Crone 150
Diogene 343
Diomede 257
Breuet de Diuorce 91
Nombre de Dix 260.261
Corn. Dolabelle 175
Cnee Domitie 220
Moride femme de Denys Syracusan 233
Etymologie de ce nom Dorothee 355
Drimaque capitaine d'esclaues 207
Iean Ducas Empereur de Constantinople 215

E

EBION & son heresie 121
Eghinard châcelier de Charlemagne 420
Prestres Egyptiens 346
Electeurs de l'Empire 109
Les quatre Elemens figurez par les quatre fleuues de Paradis terrestre 19
Elephans ont escrit 220
Elizabeth Royne de Castille 312
Elynias Bar-Iehu heretique 118
Interpretation du nom Hebraique Emanuel 107
Emanuel Duc de Sauoye 238
Empedocle 150.252
Origine du nom Empereur 229
Enseignes militaires des Empereurs Romains 82
Heresie des Encratites 124
Combiē il faut bailler de viande à l'enfant 183
Diuerses significations du mot Enfer en l'Escriture saincte 21
Opinions du lieu où il est situé, 21
Ennie Poëte 396
Eunuques sont chauds à l'amour 147
Epaminondas 227 379.144
Ephialtés geant 42
Ephores 214
Epicharide le plus prodigue de tous les anciens 178
Epicure 251
Epimenide 200
Sage resp̄ce d'Epimenide peintre 186
Le sieur d'Epinac digne Archeuesque de Lyon 132
Les Epulons 80
Epylepsie 325
Erasistrate 251
Eratosthene Cyreneen 156
Ergin Roy des Orchomemiens. 180
Erippe Milesienne 203.204.205
Vsage d'esclaues en Grece 208
Iean l'Escortué par ses escoliers 151
Commerce & trafique de l'Espicerie 337
Sainct Estienne premier martyr 5
Coustume de donner les .e-nes 113
Eubie 258
Les quatre Euangiles figurez par les quatre fleuues de Paradis terrestre 19
Le liure des Euangiles baillé à

baiſer au Prince oyant meſſe & pourquoi 377
Eue 353
Interpretation du nom Eue 37
Eufrate 16
Euryſthee 180
Vers d'Euripide 86
Eutiche 329
Erreur d'Eurychian 133

F

Corneille Fabat
Q. Fabie 249
Fagon 230
La faim fort dommageable aux coleriques & profitable aux flegmatiques 183
Faliſque fontaine 169
C. Fannie 213
Loi Fannie 214
Le Fecial 81
Femmes qui aimerent ardamment leurs maris 262
Inuention du fer 143
Ferdinand Roy de Caſtille 312
Feries 100.101
Guillaume Ferrabach capitaine des Normans 388
Feu eternel 22.23.24.25
Il eſt inuiſible 27
Fille tranſmuee en maſle 299
Chapeau des Flamins apellé Albogalerus 79
Florin, heretique 125
Diuerſes eſpeces de Folie 151 155
Plaiſante Folie d'vn valet Cremonnois & d'vn paleſtrenier, 151.152.153.154
Fontaine Sabbatique 168
Formis d'Inde 220
Force de la Foi 377
Definition de la Foi 377
François Duc d'Angouleſme ſuccede à la couronne de France 241
Mal François 322
Franconiens 239
Frideric Empereur 412.413
Fuluie femme de M. Antoine, 185

G

Foreſts de Gaiac ou bois ſaint, 323
Taquinerie de Galbe Empereur 361
Galeace Mantuan 158
Galeas Duc de Milan tué dans l'egliſe 303.304.305.306
Galeres de diuerſes ſortes 111
Gallien Empereur 212
Gallo-Grecs 338
Ganges 17
Garibald Duc de Thurin 269. 275
Geon 17
Gourmandiſe de l'Empereur Gete 210
Giſulphe Duc de Friuli 280
Gondebert Roy des Lombards, 269.275
Gontran Roy de Bourgongne, 281
La Gourmandiſe 325
Gregoire v. Pape 109
Iaques Grillo Genenois 336
Grimoald Duc de Beneuent, 209.270 171.272 273.
Robert Guiſcard 389

Qu'eſt-

H

Qu'eſt-ce que Habitude 29
Hannibal 156
Harpagus 242
Ottobo d'Helie Geueuois 337
Heliogabale 355
Heliſee mort ſignifie Ieſus Chriſt 44
Henri 6 Empereur de Conſtantinople 389
Heraclite 251
Herbe apellee de Theophraſte 329
Hercule 180.275
Herennian fils de Zenobie 347
Heroſie des Helſeſaires 125
Hereſies diuerſes 116.117.118 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126.127.128.129
Herie tyran de Corinthe 245
Extreme auarice d'Hermocrate 359
Hermotibies gendarmes 346
Hermotime 339
Herode 222
D'où les Heures ont pris nom 99
Hiarce 259
Hidechel fleuue ſortant de Paradis terreſtre 17
Hierax heretique 128
Hieron tyran de Syracuſe 197
Hipermeſtre 288
Hippocrate 212.346
Hippone dame Grecque 156
Hircie 242
Hiſtice 242
A quelle fin Dieu a creé l'Homme 227
Partage que Dieu a fait auec l'Homme 31
Inuention de l'Horloge du Soleil & de l'Horloge de l'eau 100
Horloge à Veniſe 100
Louï. Hutin 240
Hymenee 84

I

Iacob 249
Proprieté de l'oiſeau Ibis 202
Icare 276
S. Ieã Baptiſte occis par le commandemẽt d'Herode & pourquoi 135
Ieſus nom porté du ciel & ſa ſignification 353
Interpretation du nom Ieſus 106
Ieſus fils de Ioſedech 106
Ieſus Chriſt n'eſt qu'vn auec Dieu ſon pere 2
L'image de Dieu & ſon interpretation 27.28.29
Imprimerie 101
Inceſte en horreur à aucunes beſtes brutes 327.328
Inde fleuue 337
Iour intercalaire 98
Toutes choſes creées en ſix iours & pourquoi 8
D'où les iours de la ſemaine ont pris leurs noms 110
Iphidamas 87
Interpretatiõ du nom Iſaac 353
Temple d'Iſis 256
Iſmeme 38
Itale Roy d'Italie 189
An Iubilé 98

Iour du iugement incertain à l'homme 50
Iuliã Comte de Cantabrie 160
Iulie fille de Cesar femme de Pompee 289
Grãde chicheté de l'Empereur Didie Iulian 361
Temple de Iuppiter Hammon, 173
Dieu est iuste 259
Iustin Empereut de Constantinople 296
Iustinian 293
Diuerses sectes entre les Iuifs 116

L

REPVBLIQVE des Lacedemoniens 245
Sacrificce des Lacedemoniẽs 131
Laïs Corinthiene 177.178
Son sepulchre & son Epitaphe, 179
Iean André l'Ampugnan 304.305.306
La langue contiẽt en soy le biẽ & le mal 148
Le langage Latin commun anciennement aux Romains 83
Laurens Laurentian 151
Corn. Lentule 162
Lercaro Genevois 277.278 279
Letanies septiformes 298
Lettres secretes 242
Deux exẽples de Lettres secretes en matiere d'amour 243
Efets de liberalité à vn Prince 374
Libertin d'Auguste chastié de sa temerité 356
Libusse Ducheſſe de Boheme enchantereſſe 70.72
Denys Licinie 69
Lombards entrent en Italie 296
Longin 275
Loi des femmes de Boheme 73
Loy des Atheniens 252
Loi de Lepide apartenant aux viures 214
Loi Licinie 214
Loi des Lycaoniens 252
Loi des Lydiens 184.185
Loi de Solon 219
Louïs Duc d'Orleãs succeda au royaume de France & est dit Louïs douzieme 241
Lucrece violee 157
Luculle 165
Lyciens 198
Lycurgue 233 249.264.376
Les Lydiens furent les premiers qui firent chastrer ou boucler leurs femmes 198
Inuentions des Lydiens 142
Lysander 396
Lysimach 253

M

QV'ESTOIT la Magie anciennement 347
Cruelle lubricité de Sigismond Malateste, & son inceste 327
Ordonnance de Malcolme roy d'Escosse 89
Malocque gouuerneur en la Pouille & en la Calabre pour Michel Cathalaiq Empereur de Constantinople 388

Malte isle donnee aux cheualiers de Rhodes, 104
Mamille, 227
Manes ou Manichee heretique 127
Manfred bastard de Frederic l'Empereur le fait mourir, 415
Peruerse opinion de Marc magicien & heretique, 123
Marcion heretique, 121 122.123
Mardoine capitane de Xerxes, 172
Institution du mariage, 262
Louanges d'icelui, 262
Douze causes qu'empeschent Mariage, 265
Trois manieres de separatiõ de Mariage, 90
Coustume de diuerses nations en leurs Mariages, 87.88.89. 90
Philippe Marie Viscõte & Duc de Milan.
Mariãs & leur commencemẽt, 407
Extreme auarice du Pape Martin, 361
Origine des Masques ou Mommeries, 113.119
Matasiunte fille d'Amalasunte roine des Gotz, 213
Mausole Roy de Carie, 197
Trois Maux qui corrompent trois biens principaux que Dieu a donné à l'hõme en sa creation & trois principaux remedes ausdicts maux, 29
Cruelle persecutiõ de Maximiã Empereur contre les Chrestiens, 137
Son Edit en faueur d'iceux, 137
Edict de Maximin en faueur de la religion Chrestienne 141 171
Maximin grand mangeur, 110
Mois de May superstitieusemẽt reputé infortuné pour les mariages, 90
Medee, 143
Lettre de Laurẽs de Medicis à Iean sõ fils Cardinal qui fut apres pape Leon dixieme, 348
Mogolo Lercaro, 277.278
Menander heretique, 119
Salaire du Menteur, 202
Frere André de Merail traistre 243
Interpretatiõ du nom Hebrieu Messias, 106
L Metelle, 238
Metrodore philosophe, 349
Nombre Millenaire, 261
Milon Crotonion, 210
Inuẽtion des Miroirs, 142 143
Mithridate, 15. 88 289
Monarchie excellẽte par dessus toutes autres sortes de gouuernemens, 332
Coniectures de la fin du Mõde 47.48 49.50
Docte Monde cheualier Romain 256
Monnoye ainsi dite au lieu de Nomoys & pourquoi elle a esté inuentee, 370
Monnoye de cuyr, 413
Monnoyeurs anciens, 371
Heresie des Montanistes, 124

Monyme Mylesiene 157
Bataille des Mores contre Roderic 162
Thomas More pourquoi decapité 151
Definition de la Mort 38
Dieu n'en est auteur 39
Meditation d'icelle 39
Mort volõtaire de plusieurs 158
Moschion 251
Mouſches à miel gardẽt vn ordre de Republique 231
Moyse premier auteur du diuorce 91
Interpretatiõ du nom de Moyse 353
Fureur des vierges Milesienes 157
Muzza gouuerneur de l'Afrique pour le Roy Vlit 161

N

Nabuchodonozor 45
Mal de Naples 322.223
Narses 238.256
Festins des Naucratites 188
Inuention de l'art de Nauiguer 110
Neceſſité abſolue, & neceſſité conditionnelle 30
Erreur de l'heretique Nepos 127
Neptune 110
Neron 135.136.168 237.114
Son exceſſiue deſpenſe 193
Hereſie de Neſtorian 133
Nicias 191.259
Erreur des Nicolaites, 119
Nicoſtrate 69
Nigidie 175
Le Nil 17.221
Noé 249.262
Qu'eſt-ce que Nom 352
Nõbre impair agreable à Dieu 259
Nombre de dix 260
Nombre millenaire 261
Nombres Senaire & Septenaire 10.11
Nombre de trois plain de myſtere 259
Nomentan prodigue 191
Deux raiſons des impoſitions des Noms 352
Normandie erigee en Duché 388
Origine des Normans 386
Nouat heretique auteur du premier Sciſme 125.126
La ville de Numãce bruſlee par ſes habitans 236
Nume Pompilie 76.92.96.98 376

O

Diuerſes ceremonies de pluſieurs nations aux Obſeques de leurs defuncts. 92.93.94 95
Oedipe 288
Ofices doiuent eſtre baillez par election à perſonnes capables & ne doiuent point eſtre vendus 383
Quels doiuent eſtre pluſtoſt pourueus des ofices, ou les riches ou les pauures, 383
Nul ne doit tenir deux ofices de iudicature 384
Hieroſme Olgiat 304.305.306
Omphale 198

Le seigneur Ant. d'Ona Espagnol 160
Onction des Rois 106
Onction sacerdotale 106
L'or & l'argẽt quand furẽt premierement en vsage 197
L'or le plus excellẽt de tous les metaux 263
De quels maux est cause l'or 303
Oracles en diuers lieux 248
Vertu de l'Orange 181
Loy Orchie 213
Ogiagont seigneur des Gallo-Grecs 338
Orphee 251
Vers d'Orphee 42
Othon Empereur 109
Otus geant 42

P

Pacore adolescent 243
Marie pachieque 299
Vers de Palingene 265.368.369
Palladium 78
Vn nõmé Pamphile le plus grãd menteur du monde 200
Pangeemont 197
Parchemin vẽdu cheremẽt aux chancelleries, & pourquoi 406
La Parole 230
Perdrix de Paphlagonie 220
Paradis mot Grec d'où est descẽ du & que veut à dire 16
Paradis terrestre en Eden ou Orient 16
Diuerses opiniõs de Paradis terrestre 17
Difference du Royaume celeste & du Paradis 20
Parisatide mere du Roy Cyre 391
Parme assiegee par l'Empereur Frideric 413 414
Parmenide 251
Parrhasie paintre 346
Partharire Roy des Lombads 269 270.271.272.273
Pasicyre Roy de Cypre 190
Pasque nom Hebrieu & nom Grec 107
Arnucie Patercule 276
Le pere patrat 80
Pelage Pape 268
Penete Philosophe Thebain 253
Perdicas 485
Peredee 274
Pericles 169
Rois de Perse 347
Persee Roy des Macedoniẽs 347
Perylle 276
Grande pestilence à Rome & à Pauie 298
François Petrarque 151.290
Alex. Pheree 233
D'où a esté prise la fiction de Phaëthon 42
Phalaris 276.304
Pharamond 239
Bataille de pharsale 229
Philamon 172
Philipes le bel 216
Philipes le long 240
Philipide paintre 253
Philophanes sophiste 346
Phlegras Roy des Orchomeniẽs puni de son sacrilege & tourmenté aux enfers 372
Phocion, 214

Phormis Arcadien 176
Phyllis 170
Phyſon l'vn des fleuues de Paradis terreſtre 16
Reſponce de Pindare à vn Roy de Sparte 253
Platon 251.253.259
Opinion des Platoniciens 252
Les pleïades 297
Pline ſe bruſle 150
Les Poëtes ancienement couronnez de laurier & conduits en triomphe 595.599
Les Poëtes ſont vtiles à la Republique 397.398.399
Polignot 43
Polinice 288
Polycrate 145
Pompee 281.289
Pont fleuue de Thrace 169
Ofice du graud Pontifie 76
M. Porcie Romain 252
Portie fille de Caton femme de Brute 157
Reſponce de Porus Roy des Indiens à Alexandre 332
Pratique 30
Pratier 360
Predicamens d'Ariſtote 260
Extreme auarice d'vn Preueſtin 359
Preſte Ian grãd Empereur d'Ethiopie, ſon origine, ſes couſtumes & loix 55.56.57.58 59 60
Prete Ian nom de dignité 54
Primiſlae, de la chartue apellé au Duché de Boheme 71
Eſpouſe Libuſſe 71
Subiugue Valeſque par trompe-rie 74
Qualitez d'vn bon Prince 374 375.376.377.378.379
Lubricité de ſineſuree de l'Empereur Procule 329.330
Prodiges diuers 296
Quel eſt le prodigue ſelon Vlpian 193
Loix contre les prodigues 193 194
Prodigues inhabiles de teſter 194
Prodigues cõparez aux furieux 194
Les prodigues ne ſont de ſi pernicieuſe condition que les Auares 195
Pline des Prodigues 194
Curateur decerné au Prodigue 194
Prouerbe Grec 357
Prouerbe Italien 335
Definition de Prudence 197
Ptolomee Roy d'Egypte 160
Diſpute faite deuant le Roy Ptolomee en Antioche 244
Ptolomee Aulete 336
Val. Publicole 93.144
Puiſſance de Dieu 260
Pygmalion 275
Vertu de l'artoy du pied droit de Pyrrhe 220
Silence de Pythagore 187
Pythagore & Platon eſtudierẽt en Egypte la doctrine de Moyſe 42
Pythee Roy des Bythiniens 362
Pythee Duc d'Athenes 185.191
Preſtre Pythie 248

R

Racoce Merde 508
La Raiſon 230.376
Ramiere Roy d'Arragon 416. 457
Rauenue ſiege royal des Gots, 293
Repudiation de femme 90
Republique Romaine 244
Republique des Rhodiens 245
Reſurrection des morts 52
Ordre des cheualiers de Rhodes 103.104
Priſe de Rhodes par le Turc 103.104
Naturel d'vn Riche auare 264
Les maux que les Richeſſes cauſent 363
L'imperfection des Richeſſes ſe void en trois choſes 363 364
Les Richeſſes vienent en trois manieres 364
Roderic dernier Roy de la race des Gots en Eſpagne 190
Rollon premier Duc de Normandie 188
Acte ridicule d'icelui 387
Bertrande de Rols 301
Rome receptacle de tous maux 349
Complexion des Romains 376
Armees des Empereurs Romains tant ſur terre que ſur mer 81
Couſtumes des anciẽs Romains en leurs mariages 81.82
Romule 263 264
Romilde Ducheſſe de Forly empalee 281
Acte memorable des filles de Romilde pour garder leur pudicité 281
Roſemonde 274
Rothaire Roy des Lombards, 282.283
Roxane 156
Nom de Roy 232
Diferences du Roy & du tyran 229
Maieſté Royale 251
Royaume n'eſtoit anciennement hereditaire 231

S

Sabat 11.110
Fontaine Sabatique 168
Sabellius heretique 126.127
Rauiſſement des filles des Sabins 262
Sacrifices en grande recommandation enuers les anciens 249.250
Inſtrumens & vaſes des anciens pour l'vſage des Sacrifices, 80.81
Sacrileges diuinemẽt punis 174
Inuẽtion de la Saignee ou Phlebotomie 102
Salgaſt chãcelier de Pharamõd auec autres trois des Sycambriens mettent par eſcrit la loi Salique 239
Loi Salique 240
Salomon 32.325.397
Saluſte detracteur & meſdiſant 185
Salutations courtiſaneſques feintes 226
Paul Samoſatenien heretique, 127.132

Samson 325
Santhie seigneur des Bœotiens, 199
Trois choses qui ne sont iamais saoules 328
La Sapience 29
Sardanaple 330
Sa mort 331
Son Epitaphe 332
Sardanaple nom composé de trois dictions Hebraïques, 332
Sarrasins prenẽt la ville de Cartage 297
Sarque damoiselle de Valasque 163.164
D'où les Poëtes ont pris l'aage doré de Saturne 42
Saul 380
Scamandre fleuve 220
Definitions de Science 392.393
Scipion 379.396
Faits de Scipion l'Africain 167. 239
Scipion prend Numance 236
Dire de Scipion l'Africain 237
La semblance de Dieu en quoi differe de l'image de Dieu, 28.29
P. Sempronie repudie sa femme & pourquoi 91
Nombre Senaire 10
Mort de Seneque 151
Cinq Sens de nature 325
Nombre Septenaire 11
Serments faits sur l'eau d'vne fontaine 169
Serpent par lequel le diable tenta Eue 32.33.35
Le Serpent s'engendre de la mouelle de l'espine du dos de l'homme mort 33
Alex. Seuere Empereur 215.382
Septimie Seuere 259
Heresie des Seduciens 124.125
Cheual Seyan 174.175
François Sforce 148.194.195
Republique des Siciliens 244
Simoenta riuiere 220
Simon le Magicien & sa mort 117.118
Responce de Simonide Philosophe au Roy Hieron touchãt Dieu 7
Sobrieté recommandee 159.160
Socrate 145.150.264.348
Loy des Empereurs Constans & Constantius contre les Sodomites 326
Solon 215.219.398
Sophie Imperatrice de Cõstantinople 296
Sophocle Poëte 396
Vers de Sophocle touchant la fin du monde 50
Etymologie du mot Latin Soror 241
Demande d'vn Roy de Sparte à Pindare 253
Banquets des Spartains 187
Statyre sœur de Mithridat 157
Statue admirable d'vn cheual 176
Merueille de la Statue de Memnon 220
Interpretation de la Statue que Nabuchodonozor vid en songe 45.46
Stoïciens 251
Straton Orchomenien 270

Stratonique femme du Roy Deiotaire 290
Styrade noble iouuẽceau de Boheme deceu par vne femme de sa nation 163.164
Apologue proposé par Stesichore aux Himeriens 304
Les Sybarites se consultẽt à l'oracle d'Apollon 172
Republique des Sycioniens 245
Sylla 92
Inuention des Syllabes 69
Sylueſtre Pape premier du nom 100

T

Tatian heretique 124
Tamburlam 159
Tancred occupe la Sicile 410
Tectosages 173
Mort de Temistocle 149
Mort de Terence 151
Etymologie de la Terre 301
Tesmophories 203
Les deux testamens figurez par les deux enfans d'Abrahã 19
Thalasse nom celebré aux noces des Romains 84.85
Thales Mylesien 41.150
Theodat Roy des Gots 293
Douceur & humanité de l'Empereur Theodose 237
Herbe de Theophraste 329
Theorique 30
Ordre des cheualiers Theutoniques 104.105
Arnaud du Thil 301.302
Thimete seigneur des Athenies 299
Thoreau d'airain 276
Arrest du Parlement de Thoulouse 303
Or de Thoulouse 173
Trasille Axonee 145
Tibere Empereur de Rome 199 215.237.158
Tibere Empereur de Cõstantinople fait creuer les yeux à Peredee 274
M. Tigelle 190
Tigrane Roy d'Armenie 381
Tigris fleuue de Paradis terrestre 17
Timolae fils de Zenobie 347
Timothee capitaine Athenien 197 409
Tite Empereur 237
Remonstrance de Tobie à son fils 345.346
G Manl. Torquat 338
Tortues de la mer Indique 223
Totile Roy des Gots 293.297
Bõs propos de l'Empereur Traian 222
Le Roy de Trinacrie fait abatre la moitié d'vn tẽple pour agrandir sa maison 251
Triomphe de Camarin palfrenier & son humeur 152.153.154
Description d'vn Triton mõstre marin en Beotie 206
Triumuirat 291
Trize tyran 373
Nombre de Trois 259
La Tyrannie nourrit la crainte 232
Vie miserable des Tyrans 233
Tyrthee Duc des Lacedemoniẽs Poẽte 398

V

Valasque damoiselle de Boheme secretaire du conseil estroit de la Princesse de Libusse 72
Valasque harangue ses compagnes 72
Enchantemens de Valasque 73
Valasque subiugue Primislae 74
Mort de Valasque 75
Valentin heretique & son heresie 123
Le seigneur Pierre des Vbaldins 152
Maux & dommages que fait l'acte venerien immoderé 325
Prodigieuse puissance en l'acte venerien d'vn homme de Catalogne 328
Aiguillons de Venus 329
Tẽple de Venus à Corinthe 245
Tẽple de Venus homicide 179
Description de Verité 200
Verole 323
Veronique Chie 157
Louange de la Vertu 364
Qu'est ce que Vertu 29
Sa definition selon S. Augustin, 393
Quatre Vertus figurees par les quatre riuieres du Paradis terrestre 19
Victoire ville construite de bois veincue & comment 414
Vierges Vestales 77.78.79
Veste & son temple 76.77
Excez sur les Vestemens 216
Raison de la courte vie des hõmes 113
Charles Viscomte 304.305.306
Par les Visions nous auons souuentefois conoissance de la volonté de Dieu 15
Visegrade ville de Boheme 73
Vitelie Empereur 193
Vittigis Roy des Gots 239
Vlit Roy des Mores 161
Loy Vicomte 240
Vsure centesime quelle 372.373
Vsure Trientale 273
Vsure d'vsure defendue 273
Moderation des Vsures 273
Etymologie du nom Vxor 89

X

Xanthe 203.204 205
Xenocrates 251
Xerxes 251
Armee de Xerxes 220 242

Y

Ypsicrates femme de Mythridat Roy de Pont 288

Z

Zacharie pere de sainct Ieã Baptiste 353
Constance de Zarmanochegis Indien à mourir volontairement 96
Zenobie Royne des Palmyreniens 127
Mort de Zenon Philosophe 150
Zenon diacre. 286
Zoroastre 347
Zorobabel 106
Zone torride ou bruslee 17 18
Zones du ciel 260

Fin de la Table.

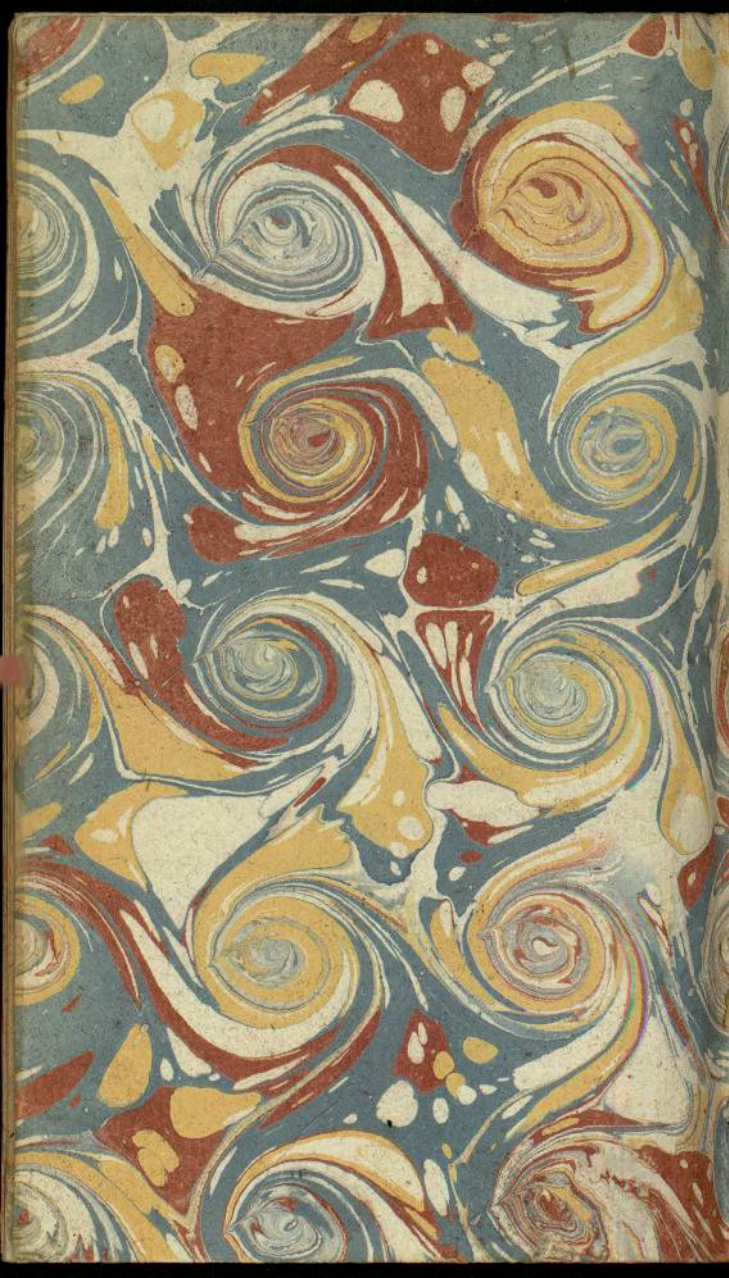

LEÇONS
DE
MESSIE